LA

RENAISSANCE DES LETTRES

ET

L'ESSOR DE L'ÉRUDITION ANCIENNE

EN BELGIQUE

PAR

FÉLIX NÈVE

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN
MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

LOUVAIN
CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BERLIN
MAYER ET MUELLER
LIBRAIRES

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

1890

LA RENAISSANCE DES LETTRES EN BELGIQUE

[redacted]

Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues à l'Université de Louvain. *Bruxelles*, Hayez, MDCCCLVI, vol. de pp. XVIII-426 gr. in-4°. — Prix : fr. 7,00

LA

RENAISSANCE DES LETTRES

ET

L'ESSOR DE L'ÉRUDITION ANCIENNE

EN BELGIQUE

PAR

FÉLIX NÈVE

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

LOUVAIN

CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BERLIN

MAYER ET MUELLER

LIBRAIRES

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

1890

PRÉFACE.

La première et rapide publication des monuments de l'antiquité classique, qui s'est faite dans l'Europe chrétienne après la découverte de l'imprimerie, m'avait dès ma jeunesse offert beaucoup d'attrait. Quand je fus plus tard chargé du cours d'histoire des littératures grecque et latine à l'Université de Louvain, je portai davantage mon attention sur l'enseignement de la philologie ancienne dans les provinces belgiques. L'exemple de plusieurs érudits de notre pays, en particulier du baron Frédéric de Reiffenberg et du chanoine Pierre De Ram, me détermina bientôt à diriger de ce côté des recherches spéciales.

L'influence de l'ancienne université brabançonne, inaugurée en 1426, s'était accrue, avant la fin de son premier siècle par un heureux développement des études grammaticales et littéraires qui venaient de s'épanouir en d'autres États. D'après des documents inédits en partie, je retraçai l'activité de plusieurs générations de maîtres dans l'école de philologie, fondée à Louvain suivant les généreuses volontés de Jérôme Busleiden, patronée à la première heure par Érasme, et puis grandement soutenue par des humanistes demeurés célèbres. C'est le sujet de mon *Mémoire historique et littéraire sur le Collège des Trois-Langues à l'Université*

de Louvain (1), que M. Émile Egger a bien voulu appeler « le juste pendant des *Mémoires* de Goujet sur le Collège royal de France (2). »

Ensuite, la lecture des principales sources se rapportant à la renaissance des lettres en Belgique m'a suggéré la rédaction de nombreuses notices sur les hommes remarquables qui ont illustré cette glorieuse époque. Plusieurs d'entre eux ont exercé une influence féconde sur l'éducation nationale et sur l'esprit public ; plusieurs ont même joui d'une réputation européenne. Avant de les présenter une seconde fois aux gens instruits, j'ai retouché la plupart de ces portraits ; je leur ai adjoint ceux d'écrivains du XVIIe siècle, dont la mémoire doit être conservée avec respect au milieu de nous. Oserai-je croire que, dans le recueil qui résume de patientes investigations d'histoire littéraire, je suis parvenu à rendre un sérieux hommage à la solide gloire de nos écrivains latins dans une période fameuse du génie moderne? Dans l'intervalle, quelques savants d'une juste autorité sont entrés dans la même voie : Mgr Alexandre Namèche, Recteur émérite de l'Université catholique, a dans son *Cours d'histoire nationale* (3) consacré des pages imprégnées d'un sentiment patriotique à la série de nos anciens maîtres, prosateurs et poètes latins ; M. Louis Roersch, aujourd'hui Recteur de l'Université de Liège où il professe la littérature ancienne, a résumé « l'Histoire de la Philologie » dans la *Patria belgica* (4).

(1) *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, tome XXVIIIe, Bruxelles 1856 (collection in-4°). — Le rapport présenté à la classe des Lettres de l'Académie par Mgr De Ram lors du jugement du concours au mois de mai 1856, a paru au tome XXIII des *Bulletins*, 1re série, pages 560 et suivantes.

(2) *L'hellénisme en France*, 7e leçon, t. Ier, Paris 1869, p. 164.

(3) Tome X, Louvain, 1883, pp. 844-907 et tome XXI, ib. 1888, pp. 155-271 et suiv.

(4) Tome III, — Belgique morale et intellectuelle, — Bruxelles 1875, pages 407-432.

Dans les esquisses historiques et biographiques qui composent le présent volume, la première place revient sans conteste à Érasme. Il ne fut pas seulement l'éminent représentant des aspirations de son temps dans le champ de la science et des lettres. Il sut donner au latin un accent moderne, grâce auquel il s'est emparé d'autant mieux de l'opinion qui était alors appelée « la reine du monde ». Témoin de tentatives personnelles toujours plus nombreuses et plus décisives, il leur assura un prompt retentissement. Son ascendant fut immense : car, sur sa personne furent constamment fixés les yeux de tous ceux qui tenaient une plume, les uns prétendant aux élégances du langage latin, les autres se prévalant de l'interprétation des modèles grecs, d'autres soulevant à l'envi les nombreux problèmes de théologie et d'exégèse biblique, de politique et de morale, qui passionnaient les contemporains.

Un illustre étranger d'entre les amis d'Érasme, le chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, séjourna à deux reprises dans nos provinces et contracta une profonde amitié avec plusieurs de nos littérateurs : ses lettres nous ont permis d'évoquer les précieux souvenirs de sa noble sympathie pour leur caractère et pour leurs efforts. Le nom de Martin Dorpius nous représente admirablement l'enthousiasme dont était animée l'élite des étudiants de Louvain dans toutes les facultés en faveur de la rénovation littéraire projetant sur la plupart des sciences de nouvelles clartés. Nous citerons, à la suite de Dorpius, une phalange de diligents humanistes qui se distinguèrent dans les collèges de la Faculté des Arts et qui firent briller dans plus d'une carrière publique les lumières de leur éducation philologique.

Une large place sera faite ensuite à Nicolas Cleynaerts, ou Clenardus, qui fut le rénovateur des études de grammaire, l'auteur de rudiments de la langue grecque vantés fort longtemps après lui, l'initiateur de la jeunesse de nos écoles

aux éléments de l'hébreu. De plus, il a tenté d'agrandir le domaine de la philologie orientale par une étude nouvelle, celle de l'arabe, qu'il avait poursuivie, avec une étonnante sagacité, dans ses laborieux voyages en Espagne et en Afrique.

Parvenu à la seconde moitié du XVIe siècle, nous dirons ce que fit l'Université de Louvain pour l'exégèse sacrée. Elle envoya de doctes théologiens au concile de Trente, et elle fournit de savants collaborateurs à la Polyglotte d'Anvers. Nous nous occuperons spécialement de leur auxiliaire, Guy Lefèvre de La Boderie, orientaliste français, qui consacra le plus consciencieux travail aux textes sémitiques des *Biblia Regia*, monument de la typographie de Plantin. Dans la même période, nous retracerons la destinée de plusieurs humanistes qui devaient leur instruction aux maîtres de l'*Alma Mater*, mais qui ont vécu et travaillé en d'autres pays.

C'est continuer l'histoire de la Renaissance en Belgique, c'est en montrer les fruits dans le cours d'un second siècle, le XVIIe, que de relever le nom d'écrivains latins qui furent les promoteurs de l'érudition en progrès. Il nous reste de leurs essais et de leurs livres qui font honneur à l'éloquence et à la poésie dans la langue savante d'alors. L'histoire, les antiquités et la biographie nous sont représentées dans des œuvres latines, qui sont consultées jusqu'aujourd'hui. On dirait à la louange de leurs auteurs, qu'elles ont préludé aux meilleurs travaux de ce genre qui seront produits dans l'une ou l'autre de nos langues, d'un usage littéraire et national, le français et le thiois, à des époques rapprochées de la nôtre.

Louvain, 11 avril 1890.

LIVRE Ier.

—

XVIme SIÈCLE.

INTRODUCTION.

LA RENAISSANCE.

Les travaux historiques des modernes ont éclairci la marche progressive de la civilisation pendant cette longue période vulgairement appelée le moyen âge, et, tant qu'ils ont été conduits avec sagesse et impartialité, ils ont tendu à sa réhabilitation : on n'est plus reçu aujourd'hui à parler de sa barbarie et de ses ténèbres, du moins devant les hommes sérieux.

Le XVIe siècle, qui marque une ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe, a été à son tour, dans les derniers temps, le but tantôt de patientes études, tantôt d'ardentes recherches ; mais il est devenu plus que d'autres époques un sujet de contradiction. De l'intérêt, du charme, il en a pour tous et ce n'est point un vain prestige : la religion, la politique, la science, les lettres, les arts, les mœurs ont leur part dans la curiosité qu'il inspire. Qu'on l'aime ou qu'on l'ait en suspicion, qu'on l'exalte ou qu'on l'abhorre, on se tourne vers lui, on s'attache à son histoire ; on lit ses livres, ses pamphlets comme s'ils étaient nouveaux ; on recherche, on met au jour ses monuments et on leur accorde bien plus qu'une attention passagère : on les étudie avec goût, avec entraînement, avec passion. Il arrive même qu'on prend parti pour les hommes si ardents, si entreprenants, qui

[redacted]

ont agi et qui ont souffert, qui ont écrit et qui ont brillé il y a trois ou quatre cents ans. Il semble, en vérité, qu'en s'occupant d'eux, on doit se tenir en garde contre tout jugement absolu, contre toute idée exclusive, de même que s'il s'agissait d'un débat actuel, d'une lutte engagée d'hier avec chaleur.

D'où viendrait une telle prédilection des temps présents pour le XVIe siècle, pour ses œuvres et son histoire, si ce n'est d'une sorte de conformité de l'esprit chercheur, inquiet, agité de nos contemporains, avec l'esprit du siècle qui vit s'opérer un changement radical dans l'état religieux, intellectuel et moral de la société européenne? Cette conformité, c'est non seulement le secret de l'invincible attrait qui portait tant d'hommes à interroger eux-mêmes les sources, mais encore la raison de l'animosité avec laquelle on agitait des questions sociales et politiques analogues à celles qui sont encore discutées à notre époque. Assurément, l'étude d'un siècle si riche en évènements reste instructive pour tout le monde, autant qu'elle est attachante. Elle montre dans leurs germes des divisions qui se sont perpétuées, elle révèle l'origine des opinions qui sont devenues des doctrines; elle donne la clef de bien des problèmes d'histoire ou de politique, mal définis, bien loin d'être résolus; elle signale l'apparition et l'essai des méthodes qui ont renouvelé la plupart des sciences; elle éclaire d'un jour très vif le développement des littératures modernes parallèle à celui des sciences et des arts.

A quelles conditions, toutefois, sera-t-il donné aux hommes qui s'imposeront une tâche si vaste et si complexe, de la faire servir d'instruction et d'expérience pour l'esprit moderne? Comment conclure avec maturité des épreuves et des malheurs d'autrui? Comment déterminer sans illusion et sans témérité la valeur des principes qui se livrèrent jadis de grands combats, et qui revivent, au moins dans leur conséquences, jusque dans les querelles de nos jours?

Il est de première nécessité de recourir à un nouvel examen des faits, et certes, ce n'est pas trop des recueils volumineux de documents inédits qu'on publie en tout pays, pour livrer à l'érudition des moyens d'analyse, à la philosophie et la critique des matériaux bien

ces moments de crise, dans lesquels fut menacée la sécurité d'hommes célèbres mêlés aux perturbations politiques. Les réflexions générales auxquelles nous donnons place tout d'abord, ont trait à des confusions de faits et d'idées, qui ont été commises tant de fois au détriment de la vérité historique aussi bien que de la vérité religieuse.

Nous voudrions établir qu'il est faux d'identifier les deux grands faits qui ont reçu dans l'histoire les noms de Renaissance et de Réforme, ou de les mettre dans un rapport de filiation. Nous prouverons sans peine tout ce qu'a d'arbitraire et d'erroné le double point de vue auquel on voudrait unir étroitement, dans leur esprit et dans leurs conséquences, la rénovation littéraire et la révolution religieuse du XVIe siècle. D'un côté, les vrais chrétiens doivent se mettre en garde contre cette défiance irréfléchie qui a poussé certains esprits jusqu'à renier une gloire intellectuelle conservée à l'Église en présence des progrés de l'hérésie. D'un autre côté, ils ont le droit de protester contre les ennemis de tout christianisme qui refusent cette gloire à la véritable Église pour la rapporter à l'esprit audacieux et sceptique des générations nouvelles en révolte contre elle.

Et d'abord, dirons-nous, qu'on se garde de méprises volontaires sur l'origine et sur l'ordre des évènements! Qu'on ne leur assigne pas des dates de fantaisie qui servent d'appuis à de vains systèmes d'interprétation historique ou qui justifient les vues radicales des publicistes révolutionnaires! On ne prendrait pas une seule époque comme unique point de départ.

Comment fermer les yeux sur les divisions religieuses qui ont éclaté au XIVe et au XVe siècles? Comment oublier l'apparition de Jean Wiclef, les prédications de Jean Huss et les collisions sanglantes qui les ont suivies? Quand, au siècle suivant, la Réformation entraîne le partage de la chrétienté en églises nouvelles, séparées de l'unité romaine, ce n'est pas une explosion violente, un coup inattendu : ce sont les conséquences des doctrines hérétiques prêchées en plus d'un pays, des idées de révolte et d'insubordination qui s'étaient manifestées dans les luttes du pouvoir monarchique contre la puissance des communes ou contre l'autorité des papes.

De même, la Renaissance n'est devenue un fait européen, qu'après avoir été pendant deux cents ans un fait italien. Trois générations de latinistes, d'hellénistes, d'orateurs et de poètes fleurirent en Italie avant l'âge de Léon X (1); Rome, Florence, Venise, Milan avaient eu leurs écoles, leurs académies de philosophes et d'érudits. Restée croyante malgré la violence des passions politiques dans toutes ses villes, la Péninsule avait mis en honneur les langues de l'antiquité, et les princes de l'Église avaient revendiqué au premier rang le privilège d'en protéger la culture avec celle des beaux-arts. Un historien qui appartient à la Réforme, Heeren a reconnu (dans son *Histoire de la littérature classique au moyen-âge*) que dans les siècles antérieurs au seizième, la hiérarchie catholique a plutôt encouragé les études classiques qu'elle n'y a mis obstacle, et que les papes même qui ne les protégèrent pas, du moins ne lui firent point d'opposition. Deux écrivains anglais, Roscoë et Hallam, n'ont point parlé autrement de la sollicitude des chefs de l'Église romaine pour les lettres (2).

Mais, dit-on aujourd'hui, la Renaissance des lettres et des arts n'est point sans connexion avec la Réforme : delà deux opinions, ou plutôt deux hypothèses. Suivant la première, la Renaissance a préparé la Réforme : tantôt l'Italie est glorifiée pour avoir ouvert la voie au libre examen, pour avoir ainsi favorisé indirectement l'essor du protestantisme; tantôt, par contre, elle est rendue responsable d'avoir été le premier foyer d'études en partie étrangères au moyen âge, et dont les novateurs et les incrédules se prévaudront plus tard.

(1) J. P. Charpentier, *Histoire de la renaissance des lettres en Europe au quinzième siècle* (Paris, 1843, 2 vol. in-8°).

(2) Roscoë a traité longuement des travaux littéraires de la Renaissance italienne dans ses deux monographies sur Laurent de Médicis et sur le pape Léon X : Audin n'a eu qu'à développer les faits en écrivant l'histoire de ce pontife. Hallam n'a pas été moins explicite dans son *Histoire de la littérature en Europe*, qui comprend le xve et le xvie siècles (tomes I et II) Il y a peu de notes discordantes tombées de la plume de M. Jules Zeller dans son volume d'histoire politique : *Italie et Renaissance* (2e édit., 1869).

Le sujet a reçu un nouvel éclat dans le livre du professeur Louis Pastor d'Inspruck : *Histoire des Papes depuis la fin du moyen-âge* (Fribourg en Brisgau, 1886 et ann. suiv.).

Suivant la seconde hypothèse, la Réforme a tout l'honneur d'avoir conduit à terme le mouvement littéraire et scientifique qualifié de Renaissance depuis trois siècles. C'est la thèse de la plupart des écoles allemandes; mais elle constitue une prétention insoutenable devant la réalité des faits. Après avoir passé en revue les principales données qui ont servi d'appui aux deux hypothèses, un judicieux critique n'a pas craint de dire (1) : « La Renaissance littéraire n'a rien a faire ici ; » elle n'est ni la mère, ni la fille de l'hérésie protestante. Là où l'on » a vu une étroite alliance, il y a un synchronisme, et rien de plus ».

Avant d'aller plus loin, rétablissons les faits dans leur signification naturelle ; rectifions brièvement des assertions répétées d'un ton d'assurance, mais cependant gratuites et fausses. Non, la Réforme n'a pas dérivé logiquement de la Renaissance. Elle n'a dominé ni comme secte, ni comme doctrine, en Italie où la Renaissance eut son berceau. Il n'est pas possible non plus d'attribuer à la Réforme une influence heureuse, décisive, sur les progrès des études classiques en Europe et sur leur prépondérance dans l'éducation publique. Les choses se passèrent-elles ainsi? L'orgueil de race, se rejetant hypocritement sur « les saintes mœurs de la Germanie », fit longtemps mauvais accueil aux essais littéraires des Italiens qui respiraient l'élégance et l'urbanité antique; il affecta de grandes doléances à la vue des écarts dont plusieurs humanistes transalpins ne s'étaient pas préservés dans le premier enthousiasme de leurs découvertes. Quelquefois encore de nos jours, la critique allemande s'est voilé la face, comme en signe d'horreur, pour les faiblesses et les excès des représentants de la Renaissance italienne (2). Mais plus récemment des voix puissantes se sont fait entendre pour démontrer avec quelle sagesse et quelle fermeté des maîtres chrétiens multiplièrent les écoles en plusieurs contrées de l'Allemagne pour glorifier les grands modèles de la latinité : elles ont rappelé victorieusement dans quelles circonstances une foule de

(1) P. Ch. Daniel. *Des études classiques dans la société chrétienne* (Paris. 1853, page 206).

(2) Le puritanisme a été poussé fort loin à cet égard par Charles von Raumer dans son *Histoire de la Pédagogie*, tirée de ses leçons aux universités de Halle et d'Erlangen (Stuttgard, 1843-47, 4 vol. in-8°).

villes ouvrirent leurs portes aux premières universités qui, presque sans exception, durent leur fondation aux Pontifes romains (1).

Les plus lettrés des hommes d'action qui écrivirent dans l'intérêt du protestantisme naissant ont déploré l'abandon dans lequel ils virent tomber les études littéraires; ils ont réitéré leurs plaintes sur la paresse et l'insouciance de la jeunesse, sur la décadence des écoles et la dépopulation des universités. Luther lui-même, qui était peut-être responsable de cette disposition des esprits par ses déclamations contre les sciences et les arts qu'il appelait des pièges du démon, fut témoin des suites qu'elle eut dans une partie de l'Allemagne. Mais d'autres que lui poussèrent le cri d'alarme : pendant les douze dernières années de sa vie, Erasme ne cessa de protester contre l'aversion des réformateurs pour les belles-lettres. C'est seulement quand les fureurs de l'Anabaptisme furent passées, qu'il se fit une réaction en faveur des études; mais elle fut lente et pénible en raison même des anathèmes portés par Luther contre la philosophie et surtout contre Aristote, ainsi que contre les universités dont les quatre Facultés figuraient pour lui les quatre soldats du crucifiement. C'est aux plus graves de ses compatriotes, Mélanchthon, Glareanus, Capiton, Camerarius, etc. que l'on est redevable de témoignages formels sur la marche tout à coup rétrograde de la science en Allemagne et sur les tendances matérielles qui firent obstacle à l'instruction (2). Non seulement ces hommes se sont élevés avec force contre le mépris des connaissances littéraires, dont plusieurs se glorifiaient sous prétexte de résister au paganisme; mais encore ils ont stigmatisé l'igno-

(1) Le grand ouvrage de Jean Janssen sur l'*Allemagne et la Réforme* a surtout pourvu à cette réhabilitation : *l'Allemagne à la fin du moyen-âge*, tome Ier, trad. franç. Paris, Plon, 1887 (chap. III, l'enseignement moyen et l'ancien humanisme; chap. IV, les Universités). Le tome II de la traduction a paru en 1889 : l'Allemagne depuis le commencement de la révolution politico-religieuse jusqu'à la fin de la révolution sociale de 1523.

(2) Le Docteur J. J. Ign. de Doellinger, professeur à l'université de Munich, a réuni et commenté ces témoignages au tome Ier de son livre sur *la Réforme, son développement intérieur*, etc., 1848, traduit en français sur la seconde édition allemande.

rance de beaucoup de ceux qui se donnaient la mission d'enseigner les nouvelles doctrines.

Beaucoup de savants qui avaient donné leur adhésion à la Réforme ont soutenu des luttes contre les préjugés de leurs coreligionnaires. Ainsi en fut-il de Jean Sturmius ou Sturm, humaniste distingué, premier recteur du Gymnase et de l'Académie de Strasbourg (1) : sa carrière nous met sous les yeux un exemple de l'agitation nuisible aux études qui régna trop longtemps dans les villes gagnées à la réformation; il s'est plaint plus d'une fois de la désertion des écoles(2).

L'instruction du peuple fut, il est vrai, une des préoccupations des novateurs qui pourvurent à l'enseignement primaire; l'institution d'écoles a concouru à leur succès; en y apprenant à lire, le peuple y fut initié à la doctrine qu'ils prêchaient. Quoi qu'on ait écrit pour vanter à cet égard l'influence de Luther et de quelques uns de ses adhérents (3), on n'a pu réclamer pour le Luthéranisme une bien large part dans le progrès des lettres et de la culture scientifique. L'historien de la pédagogie luthérienne a trouvé un adversaire judicieux dans Saint-Marc-Girardin : « Nous ne voulons point, disait-il (4), » discuter contre M. Schœffer; nous irions peut-être jusqu'à soutenir » qu'au XVIe siècle le génie de la Renaissance a plus fait pour les » études et pour les écoles que le génie de la Réforme. Le génie de la » Renaissance est essentiellement latin, catholique; et même à dire » toute notre pensée, quoi qu'elle paraisse se contredire, le génie de » la Renaissance est à la fois catholique et philosophique. Il tient » d'un côté à Politien et aux Cicéroniens, de l'autre à Erasme. On voit » que si nous voulions opposer le génie de la Renaissance à celui de » la Réforme, nous risquerions de tomber dans la controverse reli- » gieuse ou politique. »

(1) V. *La vie et les travaux de Jean Sturm*, etc., par Ch. Schmidt. Strasburg, 1855, 1 vol. in-8°.

(2) *De amissa discendi ratione libri II* (Lugduni, 1542). V. Doellinger, *La Réforme*, t. I, pp. 442, 469-70.

(3) Ad. Schœffer, *Influence de Luther sur l'éducation du peuple* (1855).

(4) *Journal des Débats*, du 17 mars 1855.

Maintenant, tournons-nous vers une autre classe d'écrivains, ceux qui traitent de l'histoire dans l'intérêt de théories radicales, nous les entendons fonder sur un paradoxe historique leurs opinions, leurs vues systématiques concernant la Renaissance et la Réforme. C'est ce qu'a fait Jules Michelet, sans prendre garde aux démentis continuels qu'il se donnait à lui-même (1). Autrefois il glorifiait le peuple du moyen âge dans ses artistes; plus tard, il n'avait pas assez d'imprécations contre l'art ogival, et il ravalait par des boutades facétieuses les cathédrales dont il avait décrit les magnificences en antiquaire passionné. Autrefois il se plaisait à montrer dans les siècles de la féodalité les premiers symptômes d'émancipation politique, le premier éveil de l'esprit scientifique; dans la suite, il ne prétendait à rien moins qu'emprisonner la renaissance des lumières dans le xvi[e] siècle.

Il semble que Jules Michelet a pris d'avance son parti et défie la critique, tellement il s'est habitué à se passer du calme qui convient à l'histoire. Peut-on discuter avec le panégyriste et l'imitateur de Rabelais? Michelet touche à chaque fait, mais l'effleure; il énonce chaque question, mais laisse un doute sur son opinion; on le cherche lui-même dans les tableaux brillants que sa main a tracés; mais déjà il a passé rapidement, et il échappe aux regards. Ce serait une peine mal employée que de poursuivre ce nouveau Protée dans les illusions et les méprises, les contradictions et les fascinations, dans lesquelles il se joue et s'enveloppe.

Faire commencer la Renaissance avec le xvi[e] siècle, c'est le thème favori que Michelet reprend dans tout son travail avec une assurance imperturbable; c'est là, cependant, une erreur matérielle qui infirme une bonne partie de ses insinuations et de ses conjectures. Un écrivain qui a beaucoup étudié le sujet et qui en a tiré de fort curieux ouvrages, a donné à l'imprudent historien un avertissement fort doux dans la forme, mais très significatif : en quelques lignes (2), Etienne

(1) *Histoire de France au XVI[e] siècle. — Renaissance et Réforme*, 2 vol. in-8°. Paris, 1855 (tome VII et VIII de l'ouvrage).

(2) *Journal des Débats*, du 2 mai 1855.

Delécluze lui a montré qu'en plein moyen âge, dès la fin du XI[e] siècle, on voit poindre la Renaissance littéraire qui se traduit dans toutes les tentatives de répandre une connaissance toujours plus grande des choses de l'antiquité; comme, pour la France, il s'agit de la transmission d'études qui s'étaient auparavant développées en Italie, il lui a reproché d'avoir imposé le titre de *Renaissance* à son livre, au risque de mettre beaucoup de vague et d'obscurité dans cette partie de son histoire. Il entrait dans le dessein de J. Michelet, historien humanitaire et démocrate, d'enlever complètement à l'Église l'honneur et l'influence qui lui ont appartenu dans le labeur intellectuel d'une grande époque. Il a usé à cet effet de plus d'une tactique. Sans craindre de donner un démenti aux anathèmes de Luther contre le paganisme dans les lettres et les arts, il en a fait un hiérophante de la littérature classique (1). Ce qui le préoccupe également, c'est l'ascendant gagné par Rome dans le même temps, grâce à la franche protection qu'elle accorde aux savants, aux littérateurs et aux artistes. Et aussitôt de crier au calcul : « La difficulté réelle du moment que personne ne voyait, dit-il, la chose qui faisait avorter la Renaissance, stérilisait la Liberté, c'est que Rome les exploitait. Rome s'était mise à la mode; elle professait la doctrine des philosophes et des juristes, doctrine anti-chrétienne qui sauve l'homme non par le Christ, mais par les œuvres mêmes de l'homme ». C'est avec dépit que Michelet aperçoit les humanistes ralliés à la papauté et montre ceux qu'il appelle « les rieurs » du côté des Papes. En 1517, Léon X demande qu'on lui envoie sur l'argent des indulgences 47 ducats d'or pour payer un manuscrit du 33[e] livre de Tite-Live; Michelet proteste sur un ton de persiflage (2).

(1) « Son cœur, dit-il (*Réforme*, pp. 102 et 108), profondément humain, riche et complet, a chanté les deux chants, donné en partie double, le concert harmonique de la Réforme et de la Renaissance, — l'héroïque antiquité l'entoure et le garde. — David et la Sibylle s'emparèrent du grand musicien ».

(2) *Réforme*, p. 118. « Belle et touchante réponse aux calomnies de Luther. Voilà l'emploi honorable que faisait le digne Pontife de cet argent tant reproché! Il le prodiguait pour les services de la civilisation et le progrès des

Si l'écrivain rationaliste ne voit en toutes ces choses que feinte et hypocrisie, que doit en penser l'homme religieux qui se fait une juste idée de l'histoire et de la mission de la papauté? Peut-il condamner les efforts de plusieurs Pontifes pour fournir à l'esprit moderne de nouveaux moyens d'action, pour donner aux littérateurs et aux artistes des règles et des modèles justifiés par l'admiration des siècles? Ce serait déclarer que la plupart des chefs de l'Église se sont trompés gravement, qu'il ont cédé aux illusions de leur temps, qu'ils ont failli dans une matière qui importait à l'éducation et aux mœurs des populations chrétiennes. Bien plus, ce serait prononcer un blâme sur la conduite de l'Église dans les deux siècles suivants, puisqu'elle n'est pas revenue sur les décisions de ses pontifes, puisqu'elle n'a pas anathématisé en principe la rénovation des études littéraires accomplie sous leurs auspices. Aussi ne peut-on assimiler à une école, mais à un parti, ce petit groupe de polémistes qui n'a pas craint jadis de rompre en visière à une tradition de quatre siècles. En France et ailleurs, la question dite des *classiques* est heureusement rentrée dans l'ombre.

C'est la véritable Renaissance littéraire et scientifique, que les chrétiens convaincus ont le devoir de défendre sur le terrain de l'histoire et de l'enseignement contre les procès pleins de chicane et d'exagération qu'on lui intente; c'est-à-dire cette Renaissance des belles-lettres, des bonnes études, que Rome a acclamée, que les écoles catholiques ont admise à leur tour sur ses exemples, mais que les sectes de la Réformation ont si longtemps repoussée dédaigneusement, comme il en fut surtout à Genève sous l'empire de l'austérité calviniste.

La Renaissance n'est point cette doctrine de la Nature, philosophie sans Dieu, religion sans Église, morale sans conviction, liberté sans

lettres. Là dessus, les panégyristes de s'attendrir et de s'extasier. Et nous aussi nous admirons une si fine diplomatie. Elle divisait habilement le grand parti de la Renaissance; elle flattait les Erasme, les Reuchlin, les Hutten; elle les avertissait de se rallier à Rome, à l'élégante Italie, fille et sœur de l'antiquité........ »

frein, art sans règles, dont Michelet a fait son idéal, sans aucun souci de l'histoire et de la vérité. C'est là une fausse image, un fantôme qu'il a sans cesse évoqué en l'appelant des plus beaux noms, pour reporter bien haut l'avènement des théories humanitaires. Faut-il s'étonner que Michelet s'en prenne au protestantisme lui-même, quand les églises réformées en sont venues à fixer ou du moins à formuler un dogmatisme chrétien? Il s'écrie donc : « Après les premiers pas dans la voie de la Renaissance, on ne poursuivait pas la réconciliation de la terre. Tous cherchaient le salut dans le retour au surnaturel, dans la rénovation du dogme légendaire........ »

Voyons ce que devait être, ce que fut la Renaissance dans les destinées du monde chrétien. Considérons l'opportunité du mouvement intellectuel qui s'est propagé dans toute l'Europe. Tâchons de découvrir quels fruits heureux il a produits malgré les déplorables commotions au milieu desquelles il s'est accompli et terminé.

On a répété de nos jours, qu'il n'était pas besoin de provoquer une révolution scientifique à l'aide d'éléments étrangers dans les écoles de la fin du moyen âge. Ce serait aveuglement et injustice que de nier la grandeur des conceptions des maîtres de la scolastique, la beauté des œuvres de l'architecture ogivale. Cependant faut-il placer alors le dernier mot des problèmes de la science, l'invention d'un type suprême dans les formes de l'art? La pensée humaine s'est-elle épuisée dans ces prodigieux efforts, et n'a-t-elle plus rien à demander aux croyances qui l'ont alors inspirée? Et puis, la dirait-on soumise à un idéal invariable dans les plus hautes régions où elle s'exerce, tandis que les sociétés subissent des changements perpétuels dans leur gouvernement, leurs institutions et leurs mœurs? Les siècles se succèdent et ne se renouvellent pas. Or, les esprits clairvoyants parmi ceux qui dirigèrent le monde chrétien dans les âges de foi devinèrent qu'il faudrait, dans un avenir prochain, satisfaire à de vives et ardentes aspirations dans tous les rangs du corps social.

Quels étaient les signes du temps? Les luttes politiques se multipliaient, les voyages et les découvertes ouvraient au commerce de voies auparavant inconnues; la guerre n'était plus le partage des

seuls gentilshommes ; les classes bourgeoises apprenaient à faire valoir leurs droits et leur industrie. Dans l'école, comme dans les parlements, comme dans la cité, pénétrait une vie nouvelle, vie toute militante qui exigeait plus de style, plus de savoir, plus d'habileté.

La culture des langues vulgaires qui n'avait progressé que fort lentement était encore trop imparfaite, pourqu'elles servissent d'organe aux populations qui s'émancipaient, aux magistrats des communes, aux défenseurs des trônes, aux orateurs des conseils publics, à tant d'âmes impatientes de parcourir des chemins nouveaux. A quoi tendaient les efforts de tout ce qu'il y avait de jeune et d'actif, dans les cours, dans les universités et dans les écoles de tout degré? à interroger l'antiquité même, à lui demander son histoire et ses exemples, à lui emprunter le secours de ses langues, l'étude de ses doctrines, l'imitation de ses monuments littéraires. Ce n'était autre chose que reprendre, pour le mettre en œuvre, un bien acquis par le labeur des siècles chez plusieurs races puissantes. Rien ne se perd du travail des grands peuples qui ont reçu de Dieu une mission signalée dans la marche progressive de la civilisation.

Les deux langues claires, polies, éminemment logiques, du monde grec et romain, ont servi d'organes à la première prédication du christianisme; elles ont concouru à l'unité d'un grand empire, à la domination d'un seul peuple. Phénomène qu'il faut toujours admirer! C'est par cette voie que la Providence a facilité la propagation de l'Évangile, tout en laissant subsister dans les croyances et dans les lois, dans la philosophie et dans la politique, des obstacles insurmontables pour toute autre doctrine qu'une religion révélée soutenue dans son établissement par la main de Dieu même.

Après la longue et patiente éducation de la société chrétienne par l'Église, éducation qui dura un millier d'années, l'heure vint où elle appela à son aide l'expérience et les œuvres de la civilisation antique, pour édifier une science plus complète, pour créer des littératures originales, pour donner l'essor aux arts et aux inventions utiles. L'étude des langues de l'antiquité a communiqué aux idiômes modernes plus de fixité ; elle a répandu l'idée fondamentale des

genres littéraires qui manquaient tout à fait à la littérature féodale et populaire des siècles précédents. La langue latine avait été sauvée par l'Église dans des temps de barbarie; grâce à une culture régulière, elle demeure l'organe de la science, le véhicule des idées dans la république chrétienne.

Chacune des langues européennes sera dès lors façonnée à l'envi des formes achevées des langues classiques; après une élaboration séculaire, elle devient elle même langue littéraire et langue sociale; elle est au nombre des moyens d'action les plus efficaces pour porter les idées chrétiennes chez les races barbares, jusque dans les parties les plus éloignées du monde agrandi par les voyages de découverte. Aucune des littératures modernes ne manque d'œuvres qui expriment le génie de chaque nation avec originalité et avec grandeur.

Dans d'autres branches du savoir, la connaissance des sources conservées jusqu'à nos jours a produit la plus salutaire émulation. La science de l'histoire s'est accrue par le désir d'étendre ses recherches à toutes les races. La philosophie des écoles payennes, en provoquant des parallèles et en suscitant la critique, a été depuis trois siècles le plus utile apprentissage pour le haut développement de l'esprit et des méthodes scientifiques : l'interprétation plus complète et plus exacte des écrits d'Aristote serait comptée comme un gain de premier ordre pour mesurer les forces de la pensée humaine. C'est, d'autre part, une conquête heureuse que cette histoire comparée des religions de l'antiquité qui, sagement et lentement élaborée, fera pénétrer plus avant dans l'état des sociétés payennes, de leurs cultes et de leurs institutions : il faut y voir un des résultats sérieux des études classiques. Histoire politique, état social, systèmes philosophiques, croyances et rites, toutes ces choses mieux connues, puisées fidèlement dans la lettre des œuvres littéraires et dans le sens des monuments figurés, ont déjà servi à faire ressortir les caractères distinctifs de la civilisation chrétienne dont notre siècle est l'héritier et le continuateur.

Les adversaires systématiques et intransigeants de la Renaissance auraient peine à maintenir leurs objections en présence de si grands

résultats. Il appartient aux maîtres de la jeunesse de choisir et de maintenir dans leur programme celles des œuvres antiques qui remplissent le but de l'enseignement littéraire, sans porter atteinte ni à la foi ni aux mœurs. Il est bien vrai qu'une puissante fascination a été exercée sur plusieurs générations savantes par leur admiration sans bornes pour les grands hommes et pour les républiques de l'antiquité. Mais ce n'est pas en vain que l'histoire des héros et des états de l'ancien monde sera mieux connue, discutée et approfondie. Sous l'éclat extérieur des civilisations grecque et romaine, on a pu discerner, et on a mis à nu tant de misères morales et tant d'iniquités sociales. L'esprit des constitutions anciennes a été mieux analysé et par là même dévoilé pour tout homme qui a voulu s'y appliquer sans parti pris et sans passion : le caractère et l'issue des révolutions modernes leur ont souvent servi de commentaires. Qui donc aujourd'hui vanterait sans réserve les constitutions de Sparte et d'Athènes? Qui jugerait la République romaine avec le confiant enthousiasme de Montesquieu et même de Juste-Lipse?

La controverse soulevée jadis par les détracteurs de la Renaissance s'étend des études classiques à l'époque où elles furent mises en honneur. Ils ne veulent en apercevoir que les passions et les vices. Ce siècle a, comme tant d'autres, fait abus de la science; il a porté des sophismes dans la morale comme la ruse dans la politique; il s'est attaché trop de fois au côté frivole de la poésie et des beaux-arts. On est en présence de contradictions violentes dans le monde de la pensée, comme on a presque partout le spectacle de perfidies et de trahisons, de violences et de cruautés sans frein. Quand on parcourt ses annales, on découvre une vaste arène ouverte à tous les genres de polémique.

Quel est le devoir impérieux de quiconque est appelé à juger la doctrine des penseurs et des écoles, ou bien la politique des princes et des partis? Son premier devoir, c'est de porter dans l'étude d'un tel siècle la droiture, la fermeté, la force d'une conscience vraiment chrétienne. Il jugera impartialement la moralité des actes, en tenant compte du droit public et privé reçu alors, mais en faisant valoir les

notions générales de justice qui sont de tous les temps. Il respectera les opinions honnêtes, sans rien céder des principes essentiels de la religion et de la morale. Il séparera toujours les doctrines des hommes qui les professent et qui prétendent les défendre. Il se gardera surtout de confondre les hommes, leurs vues individuelles, leurs intérêts passagers et mobiles, avec les droits de la religion chrétienne et les intérêts de l'Église. Jamais il ne perdra de temps à pallier ou à justifier l'ignorance, la paresse, la routine, les préjugés, les traits de mauvaise foi, comme si la plus belle des causes pouvait gagner une force réelle à des réticences historiques.

L'étude du XVI[e] siècle est une mine qui est bien loin d'être épuisée. Tous les jours, des hommes de tout système et de toute secte vont y recueillir des faits et des arguments. Mais aux croyants reste le droit d'y chercher les institutions et les écoles relevant de l'Église, pour les défendre contre de violentes attaques ou contre de spécieuses insinuations; qu'ils élèvent la voix en faveur de ses chefs, de ses écrivains et de ses docteurs, si leur autorité, leurs intentions et leurs vertus ont été méconnues : mais qu'ils gardent sans cesse la dignité et la force qui conviennent excellemment à la cause de la vérité!

CHAPITRE PREMIER.

ÉRASME ET SES NOUVEAUX HISTORIENS.

Depuis plus de trois cents ans, l'Europe lettrée a fait de fréquents retours à la personne d'Érasme; elle s'est plu à étudier à nouveau le rôle de ce publiciste. Nous nous servons à dessein du mot *publiciste*, qui n'a pas d'équivalent dans la langue de son temps, parce qu'il fait saisir sur le champ à nos contemporains le caractère universel des questions soulevées par un seul homme dans une foule de livres. Ses œuvres latines ne peuvent plus prétendre à la même popularité qu'à l'époque où l'on aurait pu dire que « chacune de ses paroles semblait une conspiration. » Mais elles demeurent un monument considérable, où se reflètent, à toutes les pages, les aspirations et les travaux, les tentatives et les luttes des siècles modernes. De nos jours, assurément, Érasme trouve beaucoup moins de lecteurs que par le passé, et cependant on ne prendrait pas à la lettre cette courte sentence, « qu'Érasme écrivain est mort pour ne plus ressusciter. » On revient forcément à ses livres toutes les fois qu'il s'agit de l'immense renommée de ce fécond esprit, et surtout de l'influence qu'il a exercée sur les classes dirigeantes comme dans le monde des écoles.

L'intérêt qui reste attaché à l'histoire d'Érasme a triomphé de la défaveur qui pèse aujourd'hui sur les productions d'une langue morte, langue savante, il est vrai, mais qui a cessé d'être celle de toutes les sciences. Chez plus d'une nation, on a composé des biographies de diverse étendue, pour esquisser la carrière de Désiré

Érasme et pour définir sa prodigieuse action. En fait, on a mis assez d'exactitude et de bonne foi dans ces recherches pour qu'il ne soit plus confondu désormais avec Luther et les promoteurs de la Réforme, qui devinrent ses adversaires, après avoir été ses correspondants; le controversiste passionné n'est plus assimilé à un seul des réformateurs. Peut être y a-t-il plus d'illusion que de parti pris chez son biographe anglais (1873), M. Drummond, qui a fait de lui le fondateur d'une religion naturelle, et peut-être son dernier biographe allemand (1870), M. Stichart, s'est-il perdu imprudemment dans le rapprochement des textes, en vue de faire d'Érasme un luthérien avant Luther. Mais les autres ne se sont pas trompés sur la distance où il faut placer Érasme des coryphées de l'hérésie naissante.

Des nouveaux écrits qui le concernent, le premier en date est une étude que Désiré Nisard insérait en 1833 dans la *Revue des Deux-Mondes*, et qu'il réunissait plus tard à d'autres notices littéraires (1). L'ingénieux critique a tracé un portrait fort vrai d'Érasme; seulement il a jugé bon de ne mettre en relief que le côté satirique du sujet, et il a relevé avec trop de complaisance les mots d'Érasme, ses railleries et ses invectives.

On attacherait aussi quelque importance à la notice relative à Érasme dans la *Biographie générale* de Didot par Ferdinand Hoefer (tome XVI, Paris 1856, col. 181-211). Il serait difficile de mieux condenser, dans une vingtaine de colonnes, les renseignements les plus intéressants pris aux meilleures sources. Un peu plus tard a paru une dissertation latine présentée à la Sorbonne pour le doctorat ès lettres par M. Th. Desdevizes-du-dezert (2); il y a parlé avec beaucoup de précision de l'ascendant que l'humaniste a exercé comme moraliste et comme critique.

Viennent enfin les monographies consacrées à Érasme dans les dernières années par des écrivains français, voués à l'enseignement

(1) *Études sur la Renaissance (Érasme, Thomas Morus, Mélanchthon).* Paris, Michel Lévy frères, 1855, 1 vol. in-12; 2me édition 1876, t. I, Érasme.

(2) *Erasmus Roterodamus morum et litterarum vindex.* Parisiis, Durand, 1862, pp. 62. in-8°.

public. La première, composition longuement élaborée, qui suppose le dépouillement de tous les ouvrages d'Érasme, c'est le livre d'un ancien professeur de rhétorique au Lycée de Versailles, M. Durand de Laur, qui a considéré le sujet sous toutes ses faces (1). Seulement on a lieu de déplorer que le patient auteur n'ait pas indiqué les endroits des écrits d'Érasme auxquels il a emprunté d'assez longs passages élégamment traduits ; ainsi aurait-il prévenu les exigences des plus sérieux de ses lecteurs, désireux de recourir aux traités tout entiers. D'autre part, on se prend à regretter qu'il n'ait pas laissé parler quelquefois l'écrivain de la Renaissance, dont le latin a quelque chose d'aiguisé, s'accordant fort bien avec son attitude de polémiste et avec la tournure de son esprit. Enfin, une monographie d'une aussi grande étendue eût gagné beaucoup au parallèle que l'auteur eût établi entre Érasme et ses rivaux parmi les écrivains du même temps : ce qu'il eût fait, en produisant quelquefois, en manière de contrastes, des assertions non moins tranchées que les siennes (2).

Une seconde monographie a été présentée au jugement de la

(1) *Erasme, précurseur et initiateur de l'esprit moderne.* Paris, Didier, 1872. 2 forts volumes in-8° (pp. XII-694 et p. 59C).

(2) Décidé à prendre le large dans l'exécution de son livre, M. Durand de Laur a distribué en deux tomes les matériaux qu'il avait patiemment amassés. Dans l'un, il expose la vie d'Érasme toujours studieuse, mais toujours agitée ; il a surpassé de beaucoup son biographe du siècle dernier, Levesque de Burigny, dont les récits s'enchaînent imparfaitement ; il a mieux distingué les différentes phases et caractérisé les vicissitudes qui ont marqué l'existence d'un homme aussi mobile et aussi ardent. Dans le second tome, il décrit l'*œuvre* d'Erasme, — comme il appelle l'ensemble de ses travaux, — en retraçant les succès divers et le résultat général de ses controverses. C'est ici que l'on voudrait retrouver plus souvent des notions de chronologie qui jetassent un peu de lumière sur les sentences et les déclarations de l'infatigable écrivain, en tant que les circonstances les ont modifiées sur plus d'un point. Un aussi consciencieux historien que M. Durand de Laur eût, sans trop de peine, réuni sous forme d'un *onomasticon*, le groupe des nombreux correspondants d'Érasme, dont il a trouvé la trace à chaque instant sur sa route ; de cette façon, il eût donné aux esprits curieux le moyen de s'orienter dans cette galerie historique dont tant de noms fameux font deviner l'étendue et la variété.

Faculté de Paris, pour l'obtention du grade de docteur ès-lettres (1), par M. Gaston Feugère, fils de Léon Feugère, auteur de plusieurs livres estimés sur la littérature française au XVI[e] siècle. La dissertation, moins volumineuse que l'ouvrage cité à l'instant, est d'un abord plus facile : Érasme a été consulté; mais l'auteur qui l'a beaucoup lu procède par fines et discrètes analyses, au lieu de sommaires développés et d'abondantes citations. La matière est complexe; mais M. Feugère en a saisi les principaux fils pouvant servir de guides à d'autres dans un tel labyrinthe de faits et d'opinions. On ne saurait lui refuser beaucoup de mesure, de la finesse dans ses appréciations littéraires, de l'impartialité dans ses jugements sur les crises religieuses de l'époque.

Les nouveaux biographes d'Érasme ont parlé explicitement de ses rapports journaliers avec les maîtres de Louvain, avant son départ pour Bâle et Fribourg, de ses relations suivies avec les hommes considérables des provinces belgiques. Cependant le mémoire de M. l'avocat Rottier, sur la vie et les travaux d'Érasme considérés dans leurs rapports avec la Belgique (2), conserve un intérêt tout spécial pour l'étude de la renaissance des lettres dans notre pays. Nous même nous nous sommes attaché plus d'une fois à retracer fidèlement l'influence d'Érasme dans le mouvement littéraire qui s'est accompli, sur notre sol, de son temps et sous ses auspices : nous y insistons aujourd'hui dans la révision de nos essais antérieurs.

Les récents historiens d'Érasme s'expriment sur sa nationalité d'une manière quelquefois ambigue. Or, si nombreux qu'aient été ses changements de résidence, il n'a pas cessé d'être sujet d'un même État : le duché de Bourgogne, pendant une grande partie de sa vie; l'empire d'Allemagne, qui comprenait les Pays-Bas, dans les années de sa vieillesse. Rotterdam, sa ville natale, était située dans le comté de Hollande, qui relevait des ducs de Bour-

(1) *Érasme. Étude sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, Hachette, 1847, 1 vol. in-8°, pp. XVI-460).

(2) Voir *Mémoires couronnés* par l'Académie royale de Belgique. tome VI, 1856, 2[me] partie, pp. 191 (collection in-8°).

gogne avant de relever des deux couronnes réunies sur la tête de Charles-Quint. La province importante de cette grande souveraineté où Érasme a résidé le plus longtemps, c'était le duché de Brabant, ayant pour capitale Bruxelles, où Érasme s'est souvent transporté, aussi bien qu'à Malines, pour rendre visite à la gouvernante Marguerite d'Autriche, protectrice des arts (1), et aux ministres et conseillers de cette princesse. Il désigne notre pays le plus souvent sous le nom de *Brabantia*, et il le nomme encore ainsi quand, des frontières de la Suisse, il exprime le désir d'y revenir, si la route n'était pas aussi longue pour un vieillard infirme et toujours souffrant : *Utinam Brabantia esset vicinior !*

Nous dirons tout d'abord ce qu'on est autorisé à penser aujourd'hui du christianisme d'Erasme : s'il fut téméraire dans ses attaques et inconséquent dans sa conduite, il protesta plus d'une fois contre les excès; il ne se sépara jamais ouvertement de l'Eglise catholique, qu'il avait assez longtemps paru combattre; il en revint même jusqu'à la défendre; seulement il ne se tourna jamais plus vers elle avec une soumission et une confiance filiale.

En second lieu, nous rechercherons comment il faut entendre les vives réclamations élevées continuellement par Érasme contre l'ordre social alors existant. Quelque mérite lui serait reconnu pour avoir aperçu et dénoncé des injustices qui n'ont disparu qu'en partie après lui.

(1) Nos peintres ont tiré parti de ces circonstances pour mettre en évidence la figure d'Érasme dans un groupe de personnages célèbres de notre histoire. C'est ce qu'a imaginé le baron Leys, quand il l'a représenté faisant une lecture devant Marguerite d'Autriche et Charles-Quint; il l'a mis en scène d'autres fois encore, comme personnifiant la science et l'idée philosophique du XVIe siècle, qu'il a considéré le plus souvent sous son côté austère (voir la notice de M. Edouard Fétis, *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1872, p. 230-31); un de ses derniers tableaux, qui nous montre Érasme dans son cabinet de travail, a été popularisé par la belle gravure de M. Joseph Demannez. Un autre peintre, M. Hamman, exposait, en 1867, un entretien d'Érasme avec le jeune Charles en présence de Jeanne la Folle : fiction permise aux peintres sans souci d'un anachronisme. Enfin, Alfred Cluysenaar a donné place à Érasme parmi les célébrités de la renaissance dans la fresque du grand escalier du palais de l'Université de Gand.

Enfin, nous en viendrons à l'appréciation du talent d'Érasme, et en particulier de la valeur littéraire de ses écrits qui lui ont valu le plus de renommée : il importe de se rendre compte des titres qu'il conserve à la gloire, quand trois siècles ont passé sur son nom et sur ses œuvres en partie inspirées par les circonstances.

Louvain. décembre 1874.

§ I.

Du rôle d'opposition prêté a Érasme devant l'Église.

Qu'on veuille prendre à la fois son langage et sa conduite, il n'est pas aisé, a-t-on pu dire, de donner au caractère d'Érasme une unité qu'il n'a pas. On ne trouve vraiment cette unité que dans son amour des belles-lettres; là il est demeuré inébranlable dans son zèle autant qu'aucun des promoteurs de la Renaissance (1). On ne saurait attribuer à ses pensées la même constance, la même fixité dans l'ordre des sciences théologiques, auxquelles il s'était beaucoup appliqué dans sa jeunesse; mais, est-ce à dire qu'il ait renié sa foi à cette époque de crise où il semblait moralement impliqué dans les entreprises des principaux réformateurs? Tout porte à le croire, il n'a jamais poussé ses hardiesses jusqu'aux négations qui ont marqué le dernier terme de leur révolte, et,

(1) « Chez Érasme, selon M. Feugère (p. 453), le trait essentiel à marquer, et celui qui pourrait encore mieux que des formules plus recherchées, imprimer à sa vie une certaine unité, c'est la passion des lettres pour elles-mêmes. Elle donne les raisons des contradictions les plus saillantes de sa conduite et de ses paroles; elle explique naturellement ses colères, ses préjugés, ses injustices. Sa vive répulsion contre la scolastique, dont les réelles profondeurs lui échappent, ses plaisanteries de bel esprit railleur contre les moines, n'ont pas d'autre cause. Érasme est avant tout et partout le lettré de la Renaissance. » — C'est comme littérateur qu'Érasme a mérité une place d'honneur dans le beau livre de feu G. A. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon (*Hist. de la littér. allemande*, tome I, 2e éd. Paris, E. Leroux, 1889, pp. 365-399, gr. in-8°.

bien que mort véritablement isolé, il est resté catholique à Bâle, dans un des foyers de la Réforme déjà puissante.

Quand le nom d'Érasme acquit en peu d'années une grande notoriété par la diffusion de ses premiers opuscules et par ses rapides voyages en France, en Angleterre et jusqu'en Italie, il appartenait à l'état ecclésiastique; il était moine augustin, depuis les vœux qu'il avait prononcés (vers 1487) au couvent de Stein, où il avait accompli son noviciat (1); il venait d'être ordonné prêtre au moment où il fut appelé à Cambrai par l'évêque Henri de Bergues, dont il fut le secrétaire pendant cinq ans (1492-1496). Habitué à mener une vie fort studieuse, il n'a pas cessé de donner une grande part de son temps à la théologie; si préoccupé qu'on le voie de la découverte des anciens auteurs, il s'est attaché à plusieurs branches de la science sacrée : âgé de plus de trente ans, il assistait, en 1504, aux leçons d'Adrien Florent, qui le traita toujours avec égards quand il fut devenu cardinal et pape. On aurait peine à trouver une seule année où Érasme se soit adonné exclusivement aux lettres profanes. Le Nouveau Testament et les Pères de l'Église ont peut-être absorbé ses veilles plus largement que les classiques anciens qu'il vantait à ses amis, qu'il recommandait aux écoles; et cependant il ne faisait trève aucun jour à la propagande littéraire qu'il exerçait à l'aide de ses épîtres latines. En plaidant cette cause, il vantait constamment la grammaire et la poétique comme auxiliaires de la théologie (2).

Doué d'un esprit fin, pénétrant, Érasme était né pour la polémique; il l'a faite sur tous les terrains, il l'a ravivée à chaque instant. De bonne heure il était entré dans la lice pour la rénovation des études littéraires, et il avait pris le ton tantôt de la raillerie, tantôt de l'objurgation pour dénoncer les maîtres qui restaient attachés à la routine. Non moins libre, non moins vive et impétueuse était sa cri-

(1) Né à Rotterdam le 28 octobre 1465 ou 1466 (1467. Inscription de la statue de Leyde). Érasme avait alors vingt ans.

(2) Entr'autres pièces, qu'on lise son épître au pape Léon X, datée de Louvain, 15 août 1519. (*Epist.*, col. 490-491).

tique, quand il s'attaquait soit à l'enseignement théologique, soit aux institutions monastiques, soit aux vices du régime féodal qui se perpétuaient dans les monarchies d'alors. Sans se rendre bien compte des origines de la Scolastique, il n'épargnait jamais ce système de démonstration qui s'étendait de la théologie à la philosophie et qui s'imposait à d'autres sciences comme méthode fournissant l'application de la logique d'Aristote aux questions les plus diverses (1). Engagé dans cette voie, Érasme, bien qu'ayant reçu dès ses jeunes années une éducation ecclésiastique, se prit à fronder les abus, à critiquer d'anciens livres de théologie, comme il le faisait des traités vieillis de grammaire et de rhétorique, à mettre en doute soit l'autorité de doctrines célèbres dans l'école, soit l'exercice des privilèges concédés d'ancienne date à la hiérarchie. Érasme ne rejetait ni l'institution divine de l'Église, ni la papauté, comme puissance, suprême gardienne du christianisme; mais il parlait sans ménagements de la cour papale. Il ne niait pas non plus le sacerdoce, et on ne voit nulle part qu'il ait méprisé l'onction sacerdotale qu'il avait reçue lui-même. Mais, s'il attendait beaucoup du zèle des prélats éclairés, il se déchaînait d'ordinaire sans pitié, on dirait même sans pudeur, contre l'état monastique; faisant arme de tout, il ressassait volontiers d'anciennes anecdotes, et il les commentait avec un malin plaisir, avec certaine volupté, à l'aide de dictons vulgaires.

Presque jamais Érasme ne se désista franchement de son opposition, sinon aux pouvoirs établis, du moins à leurs représentants; ceux-ci devaient le considérer comme un assaillant des plus dangereux, et ils le traitaient comme un antagoniste. Toutefois, quelle qu'ait pu être la vivacité de ses emportements, si rudes que fussent les censures formulées contre plusieurs de ses livres, Érasme ne fut jamais ni hérétique, ni schismatique. Le fait est digne de remarque, si on le rapproche des novateurs de son temps qui ont poussé à la révolte ouverte contre l'Église et qui ont fondé les principales sectes

(1) Voir Gaston Feugère, pp. 208-215.

du protestantisme. On n'aperçoit pas un seul instant le polémiste de Rotterdam dans l'attitude qu'ont prise de nos jours les auteurs de la secte des *vieux catholiques* en Suisse et en Allemagne. Il n'a pas désavoué, ainsi que plusieurs de leurs chefs l'ont fait naguère sans la moindre honte, ce qu'il avait défendu dans de nombreux écrits. Il avait conservé l'idée d'une Église, de la seule véritable Église, et il s'est tenu assez près d'elle pour n'être lui-même jamais retranché de sa communion.

La situation religieuse de l'Europe occidentale nous aide à comprendre la liberté qui fut laissée si longtemps à Érasme dans l'expression de ses opinions, même en matière théologique. La partie la plus pure et la plus instruite du clergé réclamait, en toute circonstance, dans l'enseignement, dans les institutions et dans les mœurs, la réforme que le Concile de Trente était appelé à accomplir un demi siècle plus tard. Ainsi fut possible l'incessante polémique qui nous est conservée sous ses formes vives et rudes dans les écrits d'Érasme. Il a fait valoir une foule d'opinions personnelles sans autres protestations que celles de quelques théologiens; c'était avant l'époque où l'on eût invoqué contre lui de récentes et formelles définitions ou même demandé des mesures de rigueur contre sa personne. Dans l'exégèse sacrée, il fut hardi et aventureux, d'autant plus qu'il se rejetait sur le sens littéral des textes; ainsi fit-il pour le Nouveau Testament dont il avait donné une édition grecque, corrigée d'après cinq manuscrits, imprimée cinq fois de 1516 à 1531, et accompagnée d'une traduction qui est la première version latine moderne (1). Une telle entreprise devait lui susciter de nombreux contradicteurs dans les écoles de théologie; il s'était avancé fort loin lui-même, poursuivant sa tâche de philologue en l'absence de règles comme celles qui furent établies par les docteurs de Trente pour l'interprétation des Écritures; dans les commentaires, il lui arrivait assez souvent de

(1) Voir de Valroger, *Introduction hist. et crit. aux livres du N. T.* 1861 tome I, pp. 251 et suiv. — M. Durand, ibid. tome II. pp. 260-285, a considéré Érasme comme fondateur de l'exégèse biblique chez les modernes, et M. Feugère a touché à ce point (pp. 233-244).

s'écarter de la tradition et de jeter en avant des raisons de doute sur certains passages.

Dans l'intervalle des années 1521 à 1525, Érasme a fait d'assez nombreuses déclarations pour se séparer des chefs de la Réforme, qui établissaient leurs doctrines par la violence et avec le secours de quelques princes. Il a rompu avec eux; il ne les a pas seulement accusés de s'être montrés les ennemis des bonnes lettres, les adversaires des sciences en progrès; il les a aussi combattus sur les points de dogme qu'ils avaient niés ou dénaturés. Tout le monde sait qu'Érasme a porté de rudes coups à une des graves erreurs du luthéranisme, la doctrine de la prédestination ouvertement contraire au libre arbitre; son livre pour la défense de la liberté humaine, écrit avec une fine ironie et plein du sentiment de la réalité, lui assura l'approbation des catholiques et l'assentiment presque général des écoles (1).

Cependant, Érasme ne combattit pas toujours avec autant de succès, et ne formula pas ses thèses sur d'autres sujets avec la même décision. On le trouverait souvent irrésolu, prudent à l'excès; tandis qu'un mot de sa plume aurait empêché ses nombreux contradicteurs, tant d'hommes à qui il avait inspiré de la défiance, de le ranger parmi les fauteurs d'hérésie. Après avoir ouvertement protesté contre certains novateurs, on le voyait garder le silence envers d'autres non moins dangereux. C'est ici que son attitude a fait place à des soupçons injurieux pour lui et que l'histoire a quelque peine à effacer complètement, comme s'il avait eu plus d'habileté que de droiture, comme s'il avait eu peur de se compromettre devant les arbitres de l'opinion. C'est ici qu'il a donné prise au reproche de vanité et aussi de duplicité, de la part de ceux-mêmes qui se refusaient à voir en lui un adversaire. Ses hésitations étaient interprétées comme de dangereux calculs auxquels cédait sa conscience de chrétien, afin de conserver sa liberté d'allures, sa réputation d'indépendance.

Il reste bien établi qu'Érasme a voulu dégager sa responsabilité,

(1) Voir Durand de Laur, tome II, p. 382-428.

après avoir approuvé précipitamment les débuts de Luther : c'est ce qu'a prouvé Doellinger dans un livre sérieux que l'on compterait parmi ses travaux apologétiques d'autrefois (1). Selon ce savant, Érasme s'était laissé entraîner par la vanité et s'était livré d'abord sans réflexion à la critique des abus : dès l'an 1520, il s'est montré plus circonspect, il a retracté ses éloges et il n'a plus ménagé les erreurs et les nouveautés. Aussi, aux yeux de Luther et des siens, il reculait ; « il allait mourir dans le désert, comme Moïse, qui avait tiré les Juifs de la servitude. » Il est de fait qu'il manifesta de l'aversion pour les plus violents des réformateurs (2), et qu'il déclara, en 1524, vouloir séparer la cause des sciences et des lettres de la cause de Luther, qui devenait de jour en jour plus mauvaise : en 1527, dans une longue réponse à un franciscain de la Savoie, Jean Gacchus, il se justifiait des principaux griefs que lui imputait ce prédicateur (3).

Érasme eût-il fait davantage s'il eût vécu avec plus d'indépendance ailleurs qu'aux frontières de l'Allemagne et de la Suisse? On est en droit de le conjecturer. Retenu à Bâle par l'impression de ses livres, il vit s'établir autour de lui dans cette ville le culte protestant; par suite d'une tolérance refusée à d'autres, il n'y donna pas son adhésion ; mais il fut témoin des scènes violentes et des persécutions qui accompagnèrent la suppression de la religion catholique. Il prit patience assez longtemps, mais c'est sous l'impression d'excès conti-

(1) *La Réforme, son développement intérieur*, etc. tome I de la traduction française. Paris, 1848 (pp. 1-19) — Hallam avoue que, dans ses lettres, l'animosité d'Érasme contre les Réformateurs va toujours croissant (*Hist. de la littér. de l'Europe*, tome I, pag. 361-362).

(2) « L'Allemagne contemporaine est peut-être plus embarrassée qu'elle ne veut le paraître de certaines pages d'Érasme qui resteront devant l'histoire un témoignage accablant contre Luther et compromettant pour la Réforme elle-même » (Feugère, p. 446). — Devant Henri VIII, Érasme avait aussi pris la peine de se justifier de luthéranisme (Lettre à Pirkheimer, s. a. *Epist.*, col. 1860).

(3) Voir sa lettre de Bâle, août 1527, col. 1721-1731 et en particulier col. 1727.

nuels qu'il se retira (1), pendant plus de cinq ans, à Fribourg en Brisgau (1529-1535). En vain, espéra-t-il, d'un jour à l'autre, la fin des troubles de l'empire. Il est mort à Bâle (2), peu de mois après son retour, en juillet 1536, sans s'être prononcé en faveur d'aucun des symboles de la Réformation (3).

Pour bien juger des vraies dispositions d'Érasme dans les quinze dernières années de sa vie, il faut interroger à la fois ses déclarations formelles au sujet des doctrines ainsi que des actes des nouveaux apôtres, et ses sentiments de sympathie pour plusieurs des maîtres de théologie restés orthodoxes dans nos provinces. Mais quelles furent les considérations qui retardèrent indéfiniment sa rentrée aux Pays-Bas, et qui mirent obstacle à sa profession plus explicite de la foi catholique? On aurait intérêt tout d'abord à contrôler ses informations sur ceux des théologiens de Louvain qu'il traitait en adversaires; en analysant les passages qui se rapportent à leur personne et dans lesquels se trahissent quelquefois des ressentiments, on surprendrait des méprises en partie involontaires à côté de jugements mal fondés; mais, en somme, il se déchaîne plutôt contre des hommes qui l'ont pris en aversion que contre le fond de l'enseignement théologique donné selon la tradition. Comme Morus l'écrivait à Érasme en 1532, on avait commis envers lui une double injustice; les uns l'avaient revendiqué comme réformateur, les autres l'avaient attaqué méchamment comme partisan et défenseur de l'hérésie (4). Par crainte d'être

(1) Lettre à Morus, 5 Sept. 1529 *(Epist.*, p. 1241). « Si residissem Basileae, Theologi clamassent me comprobasse quæ illic geruntur. »

(2) Voir les notices de Mgr De Ram relatives aux derniers moments d'Érasme *(Bulletins de l'Acad. R. de Belg.*, 1re série, tome IX, 1842. — *Annuaire de l'Univ. cath.*, ann. 1852 et 1853). Au témoignage d'un belge, Lambert Coomans, qui avait momentanément pris auprès de lui les fonctions de secrétaire, Érasme aurait expiré en invoquant le nom de la Sainte Vierge : *O mater Dei memento mei !*

(3) Érasme avait l'intention de faire beaucoup de corrections à ses livres et de s'entendre à ce sujet avec les Froben, comme Faber, archevêque de Vienne, l'attestait à Vorstius en novembre 1536 (De Ram, *Documents sur Vorstius.* Bull. comm. d'hist., 3e série, t. VI, page 332).

(4) Lettre du 14 juin 1532 *(Epist.*, pp. 1440-41).

l'objet de nouvelles accusations, de dénonciations violentes et dangereuses, Érasme n'a pas repris à la première heure favorable le chemin du Brabant; s'il faut trouver un autre motif de sa trop longue irrésolution, ce serait son espoir d'y retourner avec pleine satisfaction, quand la paix serait rétablie dans toutes les parties de l'empire, quand les séditions auraient été partout arrêtées par l'autorité de César sans effusion de sang (1). Il avait nourri, semble-t-il, de profondes défiances, comme si la cour de Marguerite d'Autriche avait fini par prêter souvent l'oreille à ses détracteurs. Quand des instances nouvelles lui furent faites après 1530 au nom de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, il hésita quelque peu à les accepter; mais, ses infirmités l'ayant forcé à différer son départ (2), il fut peu de temps après surpris par la mort.

Pendant les années de sa vieillesse, Érasme avait trouvé plus d'une fois des défenseurs à la cour de Rome; d'après l'idée que l'on y avait de ses talents et de son influence, Clément VII l'avait engagé à se rendre auprès de lui; plus tard le pape Paul III ne crut pas trop l'honorer en lui faisant proposer la dignité de cardinal (1535). Mais il ne mit pas grand empressement à la solliciter, il en parla même en termes dédaigneux (3), et l'affaire n'eut pas de suite.

Malgré le nombre des adversaires qu'Érasme avait dans plus d'un pays, il y eut jusqu'à la fin un groupe de dignitaires ecclésiastiques qui le vengeaient du reproche de connivence avec les novateurs les plus avancés : ils attendaient d'un jour à l'autre des déclarations plus franches de sa part, et ils comptaient même avoir en lui un des vaillants auxiliaires de la papauté. Leur attente n'a pas été réalisée à cause de l'extrême retenue qu'Érasme conserva trop souvent au

(1) Il a de bonne heure exprimé ce vœu, qui ne fut pas réalisé de son vivant. V. par ex. *Epist.* II, a. 1530, col. 1266.

(2) « Revocatus sum in Brabantiam et cogito hinc, modo liceat incolumi vita. » Fribourg, 23 juillet 1533 (*Epist.*, p. 1759). — En ce moment même, Érasme avait sous la plume un traité *De concordia Ecclesiae adversus schismata et haereses* (ibid).

(3) Voir ses lettres datées de Bâle, 31 avril et 2 sept. 1535 (*Epist.*, col. 1513 et 1514) — Durand, tome I, pp. 556-559.

moment décisif, et cela, comme nous l'avons avancé plus haut, par les suggestions d'une orgueilleuse prudence, non par suite de doutes sérieux qui l'eussent mené à l'apostasie. Prompt à l'attaque, Érasme ne trouvait pas en lui des forces égales pour la résistance, et, cependant, on ne le croirait pas dépourvu de convictions : l'esprit ne cédait pas, mais le caractère était faible, hésitant, et la conduite restait équivoque (1).

Certes, dans une fresque célèbre de Berlin qui représente le *Siècle de la réforme* avec l'intention de le glorifier, un grand peintre de l'Allemagne, Kaulbach, s'est sagement gardé de placer Érasme auprès de Luther, qui est le personnage principal, ou bien aux côtés des chefs des premières églises protestantes. Mais il l'a mis à tort dans le même groupe où l'on voit des ennemis acharnés du sacerdoce et de l'état monastique, tels que Ulric de Hutten et Bucer : l'impitoyable railleur s'était séparé d'eux et méprisait la brutalité de leurs injures; Érasme, qui usa de certains ménagements pour quelques autres polémistes, eût à coup sûr repoussé pareille compagnie.

De date récente, la consultation de pièces inédites a confirmé la persévérance présumée d'Érasme dans la foi catholique; c'est à leur aide que M. Pierre de Nolhac a osé l'affirmer plus explicitement (2).

(1) C'est la pensée de plusieurs historiens, entr'autres de César Cantu (*Hist. univ.*, tome XV de la trad. franç.— Voir aussi les Discours historiques du même écrivain : *La Réforme en Italie, les précurseurs*, trad. de l'italien par MM. Digard et Edm. Martin, pp. 523 et suiv. (Paris, 1868). Un examen des pièces essentielles du procès a fait dire à F. Hoefer : « La thèse de Luther » n'est nullement celle d'Érasme. Voilà ce que méconnaissent ceux qui com- » parent le premier à un révolutionnaire ardent, le second à un révolution- » naire modéré. Érasme voulait rendre les hommes meilleurs par l'application » de la morale évangélique ; Luther ne voyait dans l'Évangile qu'un texte à » interpréter pour le renversement des doctrines et de la hiérarchie de l'Eglise. » Ils poursuivaient chacun un but différent : évidemment, l'un voulait ce que » ne voulait pas l'autre... » *Biogr. génér.*, tome XVI, col. 203. — Le même auteur avait dit plus haut (col. 194) : « *L'Eloge de la Folie* est une véritable profession de foi sous la forme satirique. Luther n'en saisit pas l'esprit : il n'y puisa que des motifs de destruction. Le protestantisme est né d'un malentendu. »

(2) *Érasme en Italie, étude sur un épisode de la Renaissance.* Paris, 1888, in-8°, pp. 77-79, p. 94.

Il n'est pas arrêté par son langage au sujet de la curie romaine et par son indignation factice contre des dignitaires ou de simples serviteurs de cette cour dont ils furent plutôt les parasites. Il ne peut lui dénier de l'estime pour les prélats instruits et pieux qu'il a vus à Rome. Érasme, suivant son opinion, n'a jamais cessé d'être catholique, et tout ce qu'il a pu observer en Italie de faiblesses et d'inconséquences chez les hommes n'a pu lui enlever son attachement à la religion même.

M. de Nolhac a eu la chance de mettre au jour parmi des lettres inédites d'Érasme retrouvées à la Bibliothèque du Vatican, une lettre du 16 septembre 1523 (deux jours avant la mort d'Adrien VI). Dans cette pièce adressée de Bâle à un prélat de l'entourage de ce Pape, il fait promettre au pape régnant confiance et fidélité, et il affirme que son esprit est tourné vers Rome, tandis qu'il a partout de l'appréhension pour la violence des partisans de Luther (1).

§ 2.

Censure de la société et des institutions de son temps par Érasme.

Malgré ses témérités et ses inconséquences, Érasme serait, comme écrivain, mis dans les rangs des théologiens : il leur appartient par ses discours et ses traités, par ses livres sur l'Écriture, par ses éditions de saint Jérôme et d'autres Pères de l'Église. Mais, si l'on considère l'ensemble de ses ouvrages, sans excepter ceux qui lui ont valu le plus de célébrité littéraire, il nous apparaît comme un moraliste s'étant donné le plaisir de tout observer, puis de produire ses réflexions avec un tour malin, et fort souvent entraîné sur le terrain de la politique. Des livres et des pamphlets de l'époque, il a porté un regard pénétrant tour à tour sur les mœurs et sur les institutions. Des travers de plusieurs classes de la société, il a passé naturellement aux abus inséparables d'un régime de privilèges et d'une singulière

(1) Ibid. pp. 112-118.

variété de jurisdiction, ensuite aux iniquités de tout genre qui naissaient d'un emploi arbitraire de la force. Il s'agit de chercher si Érasme a toujours déclamé en l'air, et de savoir quelle part de vérité on découvre dans ses tableaux à travers les plaisanteries et les charges, les plaintes et les menaces.

Pour juger les actes humains, Érasme entend se soustraire au joug des formules reçues; s'il condamne ces actes, c'est à la voix, à l'instigation de sa conscience imbue du sentiment du juste qu'il doit à son éducation religieuse. Les règles auxquelles il réfère ses jugements sont presque sans exception celles de la morale chrétienne; il n'y a guère chez lui de contradiction ouverte entre le théologien et le philosophe moraliste. Mais il a pris, dans toute censure, non le langage du conseil, mais le ton hardi de la dénonciation, même avec un emportement irréfléchi qui conclut à l'extirpation du mal.

En parlant des princes et des grands, Érasme a maintefois dépassé la mesure, et cependant il n'a pas attaqué en principe leur pouvoir ou leurs droits. Son indignation ne se contenait plus à l'instant même où il signalait des injustices et des exactions commises aux dépens d'hommes de toute condition, et retombant d'ordinaire le plus durement sur les faibles. Alors la verve de son style ferait croire aux prétentions d'un tribun plutôt qu'aux remonstrances d'un spirituel moraliste; or, tribun, il ne l'a jamais été; il n'était pas homme à discourir en public; il n'aimait guère la foule. Il n'a donc rien de commun avec ceux de son temps qui haranguaient la multitude, tenaient des prêches en plein air, et soutenaient des joûtes oratoires pour faire preuve de zèle ou parade de dialectique.

Bien que l'*Éloge de la Folie* seul relève exclusivement de la satire, il est bien peu de ses écrits où ne perce l'intention satirique. Ce qu'il y a de satire dans ses divers traités, et jusque dans ses notes, est en quelque sorte l'assaisonnement de tout exposé qu'il a fait avec l'espoir d'y intéresser les autres et de les gagner à ses opinions. Il n'est qu'un petit nombre de ses livres qu'on rapporterait à un genre déterminé : plusieurs présentent, suivant les habitudes de son temps, l'enchevêtrement des sujets les plus disparates. Cependant, la morale reprend

presque toujours le dessus, et de sérieuses réflexions sont amenées à chaque instant par des traits légers en apparence.

C'est dans plus d'un chapitre de ses œuvres latines, remplissant dix volumes in-folio, que la critique doit chercher la pensée d'Érasme sur l'état de la société chrétienne à la fin du xve siècle et dans les premières années du siècle suivant. Le frondeur est bien vite découvert : il saisit la moindre occasion pour jeter un mot de réserve, pour glisser une objection; puis, tout à coup, il s'enhardit et s'anime, et déjà il a lancé une protestation qui atteint plusieurs puissances du monde de son temps. Entre tant de dénonciations qui reviennent à tout propos et qui, quelquefois, se confondent dans les mêmes pages, on distinguerait surtout trois espèces de satires, la satire religieuse, la satire politique et la satire morale.

Au moyen âge la littérature latine n'avait été que par hasard l'écho de l'opposition à l'ordre établi qui s'était fait jour jusque dans les classes bourgeoises; la malignité populaire avait trouvé satisfaction dans quelques scènes licencieuses des fabliaux et dans quelques sculptures grotesques suspendues par la main hardie des artistes à l'extérieur des cathédrales gothiques. Dans les œuvres latines, Érasme serait un des premiers *manifestants* de l'esprit laïque qui n'avait pas osé jusque là s'y produire avec autant de jovialité et de désinvolture. C'est à la satire religieuse qu'appartiennent ses récriminations et ses sorties, tantôt contre la hiérarchie ecclésiastique, tantôt contre le clergé régulier; à l'une, il reproche l'amour des richesses et le cumul des bénéfices ; à l'autre, l'ignorance et le relâchement. Sans contredit, il n'y avait rien de neuf dans ce genre d'attaques; mais l'écrivain leur donnait un éclat particulier, et il les adressait à un public tout disposé à la révolte. Il ne s'était pas mis en garde contre l'exagération que sa plume leur avait communiquée, bien qu'il fût du nombre de ceux qui demandaient la réforme des abus sans vouloir détruire les institutions. Il méconnaissait toute prudence, quand il s'en prenait du même coup, sans distinction, aux œuvres de la dévotion populaire, aux pèlerinages et, en général, aux pratiques extérieures. Mais il y a

loin de ces déclamations qui seraient jugées banales et vulgaires, si l'auteur n'y avait mis d'ordinaire de l'esprit et de l'enjouement, aux imprécations qui ont servi de cri de guerre aux hérésiarques de la même époque.

La satire politique a aussi une place marquée dans les écrits d'Érasme, qui a vécu presque toujours sous le coup de guerres incessantes que se faisaient les grands souverains et les petits princes: il était ennemi de la guerre et il rendait responsables de ce fatal fléau les rois et leurs ministres. Quelquefois exaspéré, il attaquait les compétiteurs, sans se prononcer sur le droit; il se plaisait à dévoiler les intrigues qu'il savait nouées à travers l'Europe pour des intérêts dynastiques, et on ne dirait pas qu'il ait calomnié les acteurs alors en scène, quand l'histoire elle-même a mis au jour ce qu'a été la diplomatie d'un siècle qui succédait à celui de Louis XI et de Philippe de Comines. Érasme n'a pas dépassé le violent dicton qui faisait des royaumes les fruits du brigandage : *Regna latrocinia*. La duplicité, le mensonge, le vol, la violence ont troublé trop souvent les relations des princes et de leurs vassaux ; on les accuserait non-seulement de manque de foi à la parole jurée, — c'était le moindre de leurs défauts, — mais encore d'attentats commis effrontément en public ou accomplis dans l'ombre, d'arrestations, de meurtres et d'empoisonnements (1). Comment oublier que les doléances d'Érasme remontaient jusqu'aux princes chrétiens, qu'il savait liés par leur serment aux lois de l'Église et aux préceptes de l'Évangile? Il représentait à leurs conseillers tout ce que leurs peuples avaient à souffrir d'un état de misère et d'anxiété en quelque sorte permanent. En effet, chaque territoire était envahi, d'une heure à l'autre, par des étrangers à main armée : ces troupes composées de volontaires, ou plutôt de vrais mercenaires, obéissaient à des chefs improvisés, allant vite en besogne, dirigeant le pillage et l'assassinat, et prenant part au butin avec les aventuriers

(1) Rien de plus fréquent que cette rumeur d'une mort par le poison lors de la fin inopinée de quelque haut personnage; ne prenons pas d'autre exemple que celui de Philippe le Beau, mort en 1506. Voir le rapport d'Emile Gachet au tome IV des *Bulletins de la Comm. R. d'histoire*, 2e série, pp. 308-309.

à leur suite. D'un bout à l'autre de l'empire, la féodalité avait conservé à son service ces hommes d'armes prêts à tous les coups de main ; c'est à peine si quelques chefs, mis par nos anciens souverains à la tête des bandes d'ordonnance, parvenaient à pratiquer les éléments de la discipline militaire. Sans doute, il était question d'un droit des gens et d'un honneur chevaleresque dans les conseils des princes et des seigneurs ; mais la guerre était plus terrible pour les populations envahies par des corps francs, pressurées par les reîtres et les lansquenets, plus d'un siècle avant l'institution d'armées permanentes. Qu'on se représente au vrai le cours des choses pour prendre les protestations d'Érasme à leur juste valeur ; devant l'histoire, ce ne sera pas pour lui un cas damnable d'avoir été *antimilitariste*. Qu'on se figure sous quelle impression il a émis ses réflexions politiques dans plus d'un livre, on ne risquera pas de faire d'Érasme un utopiste ou un révolutionnaire. On l'entend souvent gémir sur les abus, se plaindre des injustices ; il essaie de formuler quelques conseils : mais il n'esquisse pas le plan d'un gouvernement idéal. Il n'avait pas l'esprit tourné à la fiction d'un État modèle, comme celui que son ami Morus, qui devint chancelier d'Angleterre, a tracé dans sa célèbre *Utopie* (1). Érasme n'entendait rien abandonner au hasard des révolutions : il s'est récrié aussi fortement que personne contre les soulèvements populaires ; il a flétri les perturbateurs qui avaient fomenté la révolte des paysans de la Souabe, et il a pu appréhender dès le principe la guerre des Anabaptistes. Le croyant avait autant de part que le philosophe aux avis qu'il a donnés aux gouvernants de l'époque sur les moyens de rendre la paix durable entre les chrétiens : la cessation des guerres n'était pas chez lui une vue absolue, mais une dictée de la conscience (2). En toute justice, on

(1) Ce n'est pas sans un peu d'ironie qu'Érasme écrivait à Guill. Copus (Anvers, 24 février, 1516 [1517], col. 186). « Utopiam Mori, si nondum legisti, fac requiras, si quando voles ridere, imo si fontes ipsos intueri, unde omnia fere Reipublicae mala oriuntur. »

(2) Voir les chap. XII et XIII du tome II de M. Durand, où Érasme est envisagé comme réformateur de la politique et comme prédicateur de la paix.

opposerait son petit traité publié en 1516 sous le titre d'*Institution du prince* et dédié à Charles de Castille, au livre du *Prince* qui valut à Machiavel la charge d'historiographe des Médicis : Érasme a tracé le plan d'une politique morale et chrétienne qui n'a rien de commun avec la politique réaliste et païenne du Florentin.

Dans l'œuvre d'Érasme, la satire morale apparaît souvent, et à part les endroits qui ressemblent à des boutades, presque toujours elle est digne d'attention. Il a le mérite d'avoir retrouvé et frayé à d'autres la voie de l'observation morale, dont les esprits avaient été longtemps détournés par les méthodes rigoureuses des écoles. Il a regardé avec fruit ce qu'on a pu appeler la comédie de la vie humaine; c'est bien le théâtre où les plus sages se sont instruits, et où les moralistes les plus habiles, depuis Théophraste jusqu'à La Bruyère, ont cherché des leçons; c'est la vie réelle que les maîtres de la chaire chrétienne ont profondément étudiée pour mieux parler aux hommes des mobiles de leurs actes et du ressort de leur conscience. Qu'on ne fasse pas d'Érasme un de ces philosophes qui définissent *ex cathedra* le principe sur lequel la morale doit reposer : il est plutôt un de ces observateurs qui cherchent à rendre l'homme plus avisé par l'expression nette et fine de leurs conseils. Le fond de sa morale est plutôt chrétien ; mais, pour faire valoir la sagesse pratique qu'il entend recommander, il prend comme moyen de persuasion des maximes, des sentences, des traits et des exemples de l'antiquité païenne. La réhabilitation de la morale antique n'est que partielle; elle n'a rien d'assez systématique, pour être ouvertement hostile au christianisme. Sans toujours invoquer expressément la foi, Érasme ne conteste pas la supériorité de la loi générale qui en découle : il a préludé à la création d'une philosophie morale qui s'est mieux affirmée dans les siècles modernes. Jusqu'à la fin du moyen âge, la morale était une science assez restreinte que les théologiens seuls enseignaient au nom d'une autorité divine et par les procédés scolastiques. L'Église conservera un droit de contrôle sur la morale; elle se réservera la communication d'un idéal moral tiré de l'ordre surnaturel; mais elle admettra une judicieuse distinction entre la

théologie morale et la philosophie morale. Cette seconde morale a sa méthode propre ; elle a son point d'appui dans la raison ; mais elle ne prétendra pas se substituer à la religion et la rendre inutile ; elle doit, au contraire, reconnaître sa subordination. C'est en ce sens qu'on verrait dans Érasme un devancier de ces grands écrivains de plusieurs nations qui ont fait de la morale une science servant à glorifier la révélation chrétienne et la loi évangélique. Ses aperçus d'une incontestable finesse sont mêlés à des chapitres de polémique ; mais ils laissent deviner ce que sera la science nouvelle représentée par des chefs-d'œuvre.

§ III.

VALEUR LITTÉRAIRE DES OUVRAGES D'ÉRASME : SA RENOMMÉE D'ÉCRIVAIN.

Si sévères que soient les jugements portés par plusieurs contre Érasme, l'histoire réclame un examen sérieux de ceux de ses écrits qui lui ont assuré une étonnante influence. Il nous importe d'y revenir à la suite de ses nouveaux biographes, mais en choisissant ceux de ses livres qui ont eu un prompt retentissement et qui ont compté plusieurs éditions du vivant de leur auteur.

Le recueil des *Adages* est le premier en date (1500), et c'est celui auquel la main de l'écrivain a su donner une popularité nouvelle en le réimprimant maintes fois avec de notables accroissements (1). Deux choses piquaient l'attention générale dans ce répertoire de proverbes et de bons mots : c'était la quintessence de la sagesse antique qu'y cherchaient de nombreux lecteurs de tout âge, dépouillant avidement tous les jours les monuments grecs et latins à peine publiés ; c'était aussi le piquant enseignement que le spirituel éditeur faisait jaillir de chaque sentence, souvent par un seul mot de commentaire. Érasme n'avait pas attendu que chacun tirât des vieux adages des allusions

(1) Burigny, t. II, p. 357-376, et Durand de Laur, tome II. 46-50.

aux disputes et aux faiblesses du siècle : en quelques endroits, il avait malicieusement indiqué la concordance qui l'avait frappé lui-même, et, en vérité, il avait fait œuvre de satirique, presque au début de sa carrière d'écrivain. Des hardiesses jetées çà et là dans un répertoire qui avait l'aspect inoffensif d'une compilation érudite n'avaient pas échappé à l'œil des censeurs qui se défiaient de toute velléité d'opposition : toutes les fois que les *Adages* voyaient le jour, ils étaient mis au pillage comme un arsenal où la foule sait trouver des armes (1). Le livre fut populaire, au sens où on a jamais pu le dire des productions de la latinité moderne (2).

Érasme était déjà en possession d'une grande notoriété dans le monde latin, quand il mit au jour (en 1509) son *Encomium Moriae,* l'Éloge de la Folie. Ce livre, qu'il qualifiait lui-même de petite déclamation, était la critique des travers, des préjugés, des illusions qu'il découvrait dans tous les rangs et dans tous les états ; c'est à la barre d'un personnage fictif qu'il les fait paraître tour à tour ; et c'est par la bouche de la Folie qu'il formule une sentence exprimée avec une extrême jovialité. Dans quelques pages de prose, il a mis autant d'entrain et de verve que les célèbres poètes de la vieille satire latine : cependant, on n'y verrait pas des chefs-d'œuvre de style. Érasme ne s'est pas toujours gardé de l'exagération, et, dans la hardiesse de quelques peintures, il a paru menacer les institutions en riant ouvertement de la faiblesse et de la vanité des hommes. Il s'est attiré, par ce

(1) Budé a dit des *Adages* : « C'est le magasin de Minerve ; tout le monde y a recours comme aux feuilles de la Sibylle ». — Le pinceau de Holbein rendit sensible la popularité du même recueil : « Il peignit Érasme en habit de triomphateur, passant, couronné de lauriers, sous un arc romain, et comme entraînant le monde par cette *Via sacra* de l'antiquité. »

(2) « Chacun avait hâte d'acheter, de porter en poche, la petite sagesse » pratique, la prudence populaire de l'antiquité... Nul chef-d'œuvre ne fut » jamais l'objet d'un tel enthousiasme. C'était, en réalité, un grand secours » offert à tous, même aux moindres, un véritable *Dictionnaire de la conversation*. Qu'on se figure toute l'antiquité réunie en un livre ; tout ce qu'elle » possédait de pensées, de sentences et de maximes, ramené comme des » rayons à un seul foyer. » Michelet, *Renaissance*, pp. 203-204 et p. 803.

traité, la défiance et l'animadversion des défenseurs de l'autorité dans plus d'un pays; toutefois, on a été unanime à reconnaître la justesse de la plupart de ses allusions. Pour rester dans le vrai, on doit se faire une idée de la perturbation intellectuelle et morale à laquelle la chrétienté était en proie, dans la période de crise qui a précédé la Réforme, et qui n'a pris fin qu'avec le siècle. Le scepticisme avait fait de profonds ravages dans les classes instruites, alors que la plupart des cours pratiquaient d'instinct la politique immorale à laquelle un diplomate italien, Machiavel, a laissé son nom; alors que, les liens de la discipline ecclésiastique et monastique s'étant relâchés, le désordre avait pénétré jusque dans les couches inférieures de la société chrétienne.

C'est encore la satire qui a fait la fortune des *Colloquia* d'Érasme, mis au jour en 1522. Sous forme de dialogues, il a retracé des scènes de mœurs empruntées à la société contemporaine : sûr qu'il était de donner satisfaction à l'esprit frondeur qui s'exerçait volontiers aux dépens des grands. Le succès du livre fut instantané dans toute l'Europe latine, et il fut si recherché par la jeunesse, que la vente en fut prohibée dans plusieurs universités. La valeur littéraire des Colloques est fort grande, quoiqu'on ne puisse les opposer aux dialogues de Lucien (1); le ton est naturel; l'expression piquante, bien que souvent recherchée. S'il y a de la vérité dans plus d'un tableau, on n'en regretterait pas moins que l'auteur ne se soit pas soucié de tempérer le feu de ses vives saillies, qu'il ne se soit pas gardé d'insinuations trop générales, qu'il n'ait pas fait plus souvent acception des personnes dépositaires de quelque pouvoir.

Le dialogue intitulé *Ciceronianus (seu de optimo genere dicendi)* brille par la finesse des aperçus critiques; mais il sort du domaine, ordinairement plus large, de la satire érasmienne. C'est un morceau

(1) Mettant l'humaniste en rapport avec les anciens, M. de Reiffenberg a cru pouvoir dire d'Érasme qu'il « réunit en lui la finesse aimable, l'intelligence exquise, l'inexorable bon sens d'Horace, au comique modéré de Térence, à la malice plus acérée de Lucien. » (IVe *Mém. sur l'anc. Univ. de Louvain*, p. 3).

de polémique qui témoigne du goût sûr de son auteur, avide de puiser dans les trésors de la latinité sans tout sacrifier à la suprématie d'un seul maître : l'ouvrage fait époque dans les annales de la littérature latine et de l'érudition moderne. Cependant le *Ciceronianus* a une autre espèce d'intérêt pour l'histoire des idées qui étaient en lutte au second siècle de la Renaissance : Érasme le témoigne à plusieurs reprises ; il est moins asservi aux fictions du paganisme que les écrivains célèbres de l'Italie qui prétendaient tirer les règles de l'art d'écrire des modèles antiques, Politien, Bembo, Sadolet, etc. Le merveilleux mythologique lui semblait d'un emploi suranné ; il savait en rire, et il ne lui payait tribut qu'en passant, comme pour égayer ses peintures satiriques. Il répugnait à son bon sens d'en faire un instrument indispensable du style poétique ou du langage oratoire. Ce parti pris est, il faut le dire, un hommage tacite à la vérité du symbole chrétien, alors même que le publiciste n'était pas préoccupé de science et de discussions théologiques. Il a pu se glorifier, sans jactance, d'avoir appris aux lettres, auparavant presque païennes, à parler hautement du Christ : *bonas literas, ante prope modum paganas, docui sonare Christum* (*Epist.*, col. 1727, an. 1527). Il a consacré un pénible labeur aux œuvres de la patrologie connues jusque là par lambeaux, et, en plus d'une occasion, il a recommandé aux humanistes la lecture de Prudence et d'autres poètes chrétiens.

Comment omettre, dans la revue des écrits d'Érasme qui appartiennent plutôt à la littérature, sa volumineuse correspondance, dont les pièces, qui portent presque toutes une date, seraient distribuées dans un espace de quarante années : il en est peu que l'écrivain ait composées à loisir, et dont il ait revu la rédaction ; mais on y découvre d'autant mieux le caractère de l'écrivain, on y saisit l'expression de ses sentiments et de ses opinions intimes. Les épîtres latines d'Érasme ne pourraient faire l'objet d'un parallèle avec les livres d'Épîtres qui sont restés célèbres dans la latinité classique depuis Cicéron jusqu'à Symmaque et Sidoine Appollinaire ; elles seraient, d'autre part, comparées à tort à ces épîtres latines qui, longtemps après la Renaissance, furent patiemment élaborées par des Aristarques

en vue des suffrages d'amis et de juges aussi sévères qu'ils l'étaient eux-mêmes (1). Mais elles portent le cachet de l'improvisation, et elles ont leur part d'originalité, répondant bien à la vive et fébrile agitation dont leur auteur ne savait pas se défendre. Tantôt il laissait percer un subit enthousiasme à l'annonce d'une découverte, d'une recherche, d'une publication qui allait profiter aux bonnes lettres *(bonae litterae)*; tantôt il ressaisissait le fil d'une polémique qu'il avait entreprise avec plus d'un de ses correspondants : alors il s'animait de nouveau, et ses jugements se coloraient des impressions de l'heure même.

S'agit-il de la censure des hommes et des choses de son temps, on ne peut s'arrêter qu'avec prudence, et de sang froid, aux insinuations, aux plaintes, aux invectives mêmes qui sont éparpillées dans les Épîtres d'Érasme; on doit appliquer à ces passages la même mesure qu'à ses traités qualifiés plus expressément d'écrits satiriques. Quand il mit lui-même en ordre la seconde ou la troisième édition de ses lettres imprimées jadis fort précipitamment, il a plus d'une fois adouci les jugements acerbes qu'il avait portés sur quelques hommes (2). Mais considère-t-on les témoignages d'Érasme touchant les gens instruits, poètes, humanistes, qui étaient alors à l'œuvre et qui le consultaient, il est permis de croire qu'il estimait toute initiative, qu'il encourageait tout effort : sans prendre à la lettre tous ses éloges, on jugerait dignes d'une mention dans l'histoire les hommes qui ont mérité son suffrage comme s'étant voués par leur travail intelligent au progrès de la grammaire, des lettres, des études d'humanités. Qu'on écoute avec cette réserve les louanges qu'il a données à des savants de tout pays, ce n'est pas sans jouissance que l'on parcourt ces missives quotidiennes envoyées par Érasme dans une grande partie de l'Europe à tant de personnages différant par l'âge et le rang,

(1) Ce qu'on dirait des lettres écrites par Juste-Lipse et par ses émules, avec des prétentions purement littéraires que ne connaissait pas Érasme.

(2) Avis au lecteur en tête de l'édition de 1529, Froben, — Fribourg en Brisgau, 7 août 1529. — Voir les préliminaires du tome I des *Epistolae* au tome III des Œuvres complètes.

princes, prélats, conseillers, professeurs, et même simples étudiants. On prendrait à ce point de vue les *Epistolae* comme une des productions les plus curieuses de la latinité et de l'histoire modernes; elles subissent sans désavantage la comparaison avec les épîtres des savants italiens de la même période, pour l'érudition et la variété (1); elles sont moins chargées d'une vague et pompeuse rhétorique. Il n'est pas, de temps à autre, jusqu'aux accès de mauvaise humeur qui ne peignent au vif l'esprit ardent qui s'indignait de la moindre défection parmi ceux qu'il croyait gagnés à la cause des langues et des lettres. Devons-nous en être si surpris, nous qui voyons tous les jours la versatilité des critiques et des feuilletonistes qui louent et qui blâment tour à tour, qui élèvent des réputations et qui les défont de leurs propres mains? Que dire des palinodies de Sainte-Beuve à l'endroit des plus grandes renommées?

C'est à l'aide des particularités qui sont éparses dans ses épîtres que nous osons toucher ici à un point de la biographie d'Érasme que ses futurs historiens ont intérêt à éclaircir davantage : ils ne peuvent le faire qu'en consultant une foule de pièces dont plusieurs sont inédites C'est ce que nous appellerions d'un mot : les finances d'Érasme. Il fut constamment solliciteur; il a multiplié les dédicaces en tête de ses livres et de ses plus minces traités, avec l'espoir d'obtenir des uns quelque présent, des autres une pension qui compterait dans son revenu annuel (2). Il nous semble superflu de disserter sur le ton obséquieux qu'Érasme a pris trop souvent dans ses hommages : que ne sont-ils plus simples, plus vrais et plus dignes! Quand on le voit difficile à contenter et même oublieux des bienfaits reçus, il y a

(1) Andres, *Origine e progresso di ogni letteratura*, tom. III, P. I, p. 169-170.

(2) Le célèbre Peignot a écrit une piquante notice : *Histoire des dédicaces d'Érasme, racontée par lui-même*, avec cette question : « Ont-elles beaucoup contribué à augmenter sa fortune? » Nous citons cette notice que n'ont pas rappelée les derniers historiens d'Érasme : il y est fait mention d'une lettre de Bâle, fin janvier 1523, renfermant un passage naïf à ce sujet; c'est la lettre où il fait part de ses mécomptes à son ami Jean Botsemus, (*Bulletin du bibliophile français*, tome I, 2e série, jenvier 1836, pp. 11-14).

là beaucoup à reprendre. Mais, pour ne pas lui reprocher l'obstination ou la servilité, pour ne pas le mettre sous le rapport de l'indépendance en contradiction ouverte avec lui-même, il faut savoir qu'Érasme n'avait pas la passion d'amasser : loin d'être accusé d'avarice, il serait réputé un homme plutôt insouciant et ne songeant pas à l'épargne pour de réels besoins. Sans doute, les promesses qu'il avait reçues n'étaient pas toujours suivies d'exécution. En plus d'une circonstance, d'autres que lui ont profité du bon vouloir des grands, et même plusieurs l'ont desservi en accréditant des bruits désavantageux pour lui : toutes les raisons étaient bonnes pour détourner au profit de tiers les largesses sur lesquelles il avait compté.

On a aussi à mettre en ligne de compte, pour juger la conduite d'Érasme, la difficulté des communications entre les divers pays où il a résidé. On n'aurait pas seulement à suspecter la fidélité ou l'exactitude de ses amis qui s'étaient chargés de lui faire passer les dons qu'il venait de recevoir ou les sommes qu'il avait mises en dépôt; mais on était exposé, à cette époque, à des pertes considérables par suite de l'échange des différentes monnaies qui avaient cours sur le territoire resteint de diverses principautés, même dans un grand pays; les banquiers ou les *argentiers* étaient accusés partout de pratiquer l'usure. En éclaircissant cette question du système économique de la vieille Europe, on comprendrait une des causes de la perplexité d'Érasme, dans les temps de ses voyages, et même à l'époque de sa résidence à Bâle, ou à Fribourg. Il existe, à cet égard, de curieux renseignements dans une suite de lettres qu'il adressa à un négociant d'Anvers, Érasme Schets, quand il l'avait chargé de négocier des valeurs sur lesquelles il comptait et de choisir le meilleur moyen de les faire passer (1); ces documents étaient naguère entre les mains du

(1) Ces lettres vont de l'an 1525 jusqu'au 1er juin 1536 (quelques semaines avant la mort d'Érasme) : son désappointement se traduit en doléances et récriminations, comme nous en avons pu juger, en les parcourant il y a nombre d'années. Elles sont datées de Bâle et de Fribourg.

savant chanoine De Ram qui n'eut pas le temps d'en faire lui-même l'emploi (1).

Il ne nous reste à indiquer qu'un autre côté de la même question : à savoir, quel emploi faisait Érasme des sommes d'argent qui tombaient dans son escarcelle, mais qui n'y restaient jamais longtemps. On entrevoit ici, sous un aspect fort curieux, la vie et les démarches d'un des infatigables travailleurs du XVIe siècle. Érasme a fort souvent changé de résidence; il a fait d'assez longs voyages dans un temps où les principaux États avaient organisé la poste pour le service des lettres, mais n'avaient rien établi pour le transport des voyageurs. Érasme devait se procurer à grands frais des véhicules, et, fort souvent, il chevauchait : on le voit revenir à cheval, exténué, éreinté, de la Suisse, par les pays du Rhin, jusqu'en Belgique (2). Dans nos provinces même, il se servait de chevaux pour se rendre d'une ville à l'autre; il relève cet article de son budget au milieu des instances pressantes qui se sont conservées dans certains billets. Puis, non seulement il dépensait assez bien d'argent pour recevoir les livres publiés fort loin de lui; mais encore il devait rémunérer ceux qui se mettaient à son service, pour fouiller les bibliothèques et lui fournir les copies de divers manuscrits. Selon toute apparence, il eut toujours besoin d'avoir près de lui un serviteur qu'on appellerait valet de pied, quand il ne l'avait pas engagé tout exprès pour soigner sa monture. Enfin, Érasme ne pouvait se fier à la poste pour toute espèce de communications : plus d'une fois, chaque année, il envoyait à ses frais, dans des villes étrangères, des messagers chargés de ses communications littéraires à des libraires ou à des savants. Si large que fût à Bâle l'hospitalité des Froben, il dut s'entourer de personnes à gages pour suffire à sa vaste correspondance, qui comprenait les cours, les évêchés, les châteaux et les universités de plusieurs royaumes.

(1) Dans l'*Annuaire de l'Univ. cathol.*, année 1853, p. 255, Mgr De Ram s'était engagé à parler un jour de cette correspondance.

(2) Voir son itinéraire de Bâle à Louvain en 1518, raconté au naturel, d'après le voyageur lui-même, disons mieux, d'après le patient, par M. Durand de Laur, tome I, pp. 218-225.

Cette digression sur les finances d'Érasme ne paraîtra pas, nous osons le croire, un hors-d'œuvre dans cette courte revue, puisqu'elle a trait aux nécessités auxquelles les savants de son temps ont été également soumis. Il était toujours besogneux : mais on ne saurait mettre en doute que sa position dans le monde savant et la publication de ses travaux n'aient exigé de lui d'incessantes et lourdes dépenses. On est libre, après cela, de lire avec regret les formules obséquieuses qu'il a employées à satiété, comme le commun des solliciteurs, dans ses requêtes intéressées, et aussi de trouver malsonnantes ses plaintes réitérées sur l'avarice des cours. Il faut pardonner cette peccadille au spirituel critique qui se voyait un des arbitres de l'opinion et qui se piquait de la tenir en éveil; qui était devenu, avec l'âge, sous le coup de graves infirmités, chagrin, soupçonneux, et même irritable à l'excès. On éprouve cependant un sentiment pénible quand il prend un ton aigre parce qu'il n'a rien obtenu ou qu'il n'a obtenu que peu; et davantage encore, quand il décharge sa bile contre ceux de ses adversaires qu'il déclare implacables.

C'est comme publiciste écrivant tous les jours en latin au monde lettré qui n'avait pas d'autre langue à son usage, qu'Érasme a conquis une renommée qui comportait la popularité tout autant que la gloire. Mais on ne peut se soustraire à la question que les hommes de nos jours ont droit de faire à son sujet : que valent les œuvres d'Érasme dans la série des écrits latins dignes d'être lus pour leur mérite littéraire? C'est en vain qu'on revendiquerait pour ses écrits l'attention et la curiosité qu'ils ont obtenues pendant trois siècles. Mais, encore une fois, l'écrivain n'est pas mort : quand même le plus grand nombre ne serait plus consulté que comme documents historiques, il est quelques livres si fortement marqués de son empreinte qu'ils présenteront toujours l'image vivante d'une grande époque de l'ère moderne. Sans doute, le groupe toujours plus restreint des admirateurs de la belle latinité ne sacrifiera jamais à ces livres l'étude des vrais classiques; mais on les lira cependant comme des productions d'une originalité exceptionnelle où une langue, qui n'était plus celle des peuples, a

traduit avec tant de relief de vives polémiques étrangères à l'antiquité. Voilà sous quels rapports certains traités d'Érasme échappent au discrédit qui a naguère frappé le latin, quand les langues nationales de l'Europe sont devenues les organes de la publicité scientifique.

Né Batave, Érasme a écrit comme un latiniste imbu du génie français; il offre le plus frappant contraste avec son contemporain, Guillaume Budé, dont les lourds traités n'ont pas eu de vive action. Dans une de ses leçons de la Sorbonne, Émile Egger pouvait s'écrier à ce sujet (1) : « Combien Érasme sait, dans la même langue, donner un ton plus aimable et plus saisissant à sa pensée! Le *Ciceronianus*, le petit dialogue sur la prononciation du grec et du latin, l'Éloge de la Folie, les Colloques, sont des livres qui devaient facilement passionner l'attention publique, en un temps où le latin était familier à tous les lecteurs. Budé ne sut jamais emprunter à son ami les charmes d'une latinité facile et amusante. »

On ne serait pas admis à parler de génie à propos d'Érasme. Mais on lui attribuerait une rare pénétration partout où s'est exercée son intelligence. Aurait-il atteint une plus grande perfection dans la forme de ses œuvres, s'il les avait méditées, corrigées et polies à l'exemple des anciens? C'est un progrès qu'on n'oserait refuser à son talent. Mais on est porté à dire avec Désiré Nisard, à propos de ses travaux littéraires « Il n'y a pas d'art, à proprement parler, dans » les ouvrages d'Érasme; il y a de l'esprit, de l'imagination, de » l'ordre, des expressions vives, colorées; mais tout cela n'est pas » encore l'art. »

Érasme eût été un écrivain plus parfait, un artiste même, s'il fût parvenu à contenir ce flot de spirituelles saillies qui débordaient sous sa plume; nous lui appliquerions volontiers le mot de Quintilien touchant Ovide capable de grandes choses si, au lieu de s'abandonner à son ingénieuse facilité, il eût préféré la contenir : *si ingenio suo temperare, quam indulgere, maluisset.*

(1) *L'hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises.* Paris, Didier, tome I, 1869, pp. 172-173 et tome II, p. 163.

On porterait un jugement analogue sur les défauts du caractère d'Érasme qui ont nui à sa légitime influence et qui ont répandu des ombres jusque sur sa mémoire. Il lui a manqué à lui-même le courage pour affirmer en temps ses invincibles convictions; il lui a manqué devant ses contemporains la résolution pour dissiper les soupçons, la fermeté pour justifier ou changer sa conduite. Son intelligence lui a toujours servi à répandre autour de lui beaucoup d'éclat; elle n'a pas révélé toute sa puissance au profit de la société et de la science chrétiennes.

CHAPITRE II.

RECHERCHES SUR LE SÉJOUR ET LES ÉTUDES D'ÉRASME EN BRABANT.

Malgré la diligence que les nouveaux historiens d'Érasme ont mise dans leur tâche, il est des faits assez curieux qu'ils n'ont pas relevés. C'est ce qui nous a engagé à fixer, par certains incidents, et à l'aide de quelques dates, les relations d'Érasme avec les personnages influents des Pays-Bas, et en particulier avec les maîtres de Louvain : espérant arriver par cette voie à mieux reconnaître ce qu'il a dû à leur protection, en quelle estime il a eu leurs leçons, et par quels liens il se rattachait à eux avant de prendre domicile aux frontières de la Suisse.

Nous toucherons à des particularités auxquelles M. Rottier ne s'est pas arrêté dans sa monographie citée. Mais nous n'avons aucunement la prétention d'épuiser le sujet : à d'autres, le soin de compléter le tableau par l'examen approfondi de traits intéressants, mais contestables, ou de dates qui offrent quelque incertitude; à d'autres, la peine de compléter tout ce qui a été écrit sur Érasme par de nouvelles études bibliographiques; à d'autres enfin, le dessein de replacer ce savant, alors qu'il vivait encore en Belgique, au milieu des controverses théologiques qui ont marqué l'ère de la Réforme, de faire entendre l'éclat quelquefois strident de sa voix dans le bruit des argumentations et des clameurs de l'école.

Quelques données biographiques assigneront assez clairement à nos recherches leur but et leurs limites.

Avant la fin du xve siècle, Érasme était allé deux fois à Paris, où il s'était soumis à la rude discipline du Collège Montaigu, joyeusement décriée dans ses premières esquisses épistolaires ; il avait habité environ cinq ans à Cambrai auprès de l'évêque Henri de Bergues : mais l'élève des écoles de Deventer et de Stein n'avait fait que passer par Louvain. C'est seulement en 1502 que l'on placerait le premier séjour d'Érasme dans cette ville (1), et ses relations avec Jean Paludanus, ou Desmarais, de Cassel. Il accepta probablement dès lors l'hospitalité de cet humaniste, et il revint chez lui plus d'une fois, quand il fit quelque résidence à Louvain à partir de l'an 1513.

Au mois de septembre 1517, Érasme prit son logement à Louvain chez un autre de ses amis Jean Naevius, ou De Neve, de Hondschot, qui était depuis deux ans président du Collège du Lis. Il se trouvait plus à l'aise dans cet autre collège, ayant la jouissance de spacieux appartements où il pouvait étaler ses livres (2); il promettait place dans la même pédagogie à de jeunes étrangers de distinction (3), et il

(1) On lit une lettre d'Érasme, datée de Louvain 13 février 1502, au docteur Jacques de Middelbourg, au second feuillet du traité de celui-ci *De praecellentia potestatis imperatoriae*, imprimé à Anvers en mars 1502 par Thierry Martens. Voir la *Biographie* de ce premier imprimeur de la Belgique, par le Père Van Iseghem, p. 215 (Malines 1852) : plus d'une fois, nous mettrons à profit ce travail neuf et spécial.

(2) Érasme était encore chez Paludanus, dans le cours de l'an 1517 (*Epist.* col. 1658) quand il écrivait à Morus : « Lovanii diversor apud Joannem Paludanum, hujus Academiae Rhetorem ». Le 31 août 1517, il disait à Tunstall (col. 1628) : « Adhuc apud Paludanum hæreo veterem hospitem, sed » migraturus aliquo, ubi sit plus spatii libris explicandis... » La chose avait tardé quelque peu, à cause des prétentions jalouses de ses amis. « Mais il s'était installé au Lis, dès les premiers jours de septembre (Lettre à M. Laurinus, 7 sept. 1517, col. 1629) : « Nondum plane consedi Lovanii, sed inter » quatriduum consedero sat ut opinor, commode, idque in Collegio Liliensi, » apud eruditissimum pariter atque humanissimum virum M. Joannem Nae- » vium, Hontischotanum. »

(3) Voir la lettre du 3 nov. 1517 (Comit. a Nova Aquila, col. 1844) : « Versor in paedagogio Liliensi, cujus moderator est vir ad honestas disci- » plinas ac humanitatem natus. Non deerit illi hospiti, si modo sit, quod » dignum sit... »

aimait à vanter les qualités de son nouvel hôte, comme ami et comme directeur de la jeunesse, *Lilianorum Lovanii Gymnasiarcha* (1). En novembre 1517, il osait dire (2) : « Nec unquam vixi magis ex animi mei sententia. »

On a lieu de croire qu'Érasme est revenu au même gîte toutes les fois qu'il est rentré à Louvain jusqu'à l'automne de l'an 1521, époque de son dernier départ pour Bâle où il devait finir ses jours. Une fois il avait dérogé à cette habitude, quand, ayant chevauché plusieurs jours par les pays du Rhin pour regagner le Brabant, il arriva à Louvain, harassé de fatigue et brisé par d'atroces souffrances (octobre 1518) : alors il vint se remettre aux bons soins de Thierry Martens, le savant typographe qui avait récemment imprimé plusieurs de ses traités; cependant, au bout de quatre semaines, il put retourner dans son collège (3). Dans ces circonstances, malgré le bruit répandu qu'il avait ramené la peste, plusieurs de ses amis et admirateurs forcèrent la consigne pour ranimer sa confiance, que la retraite des médecins effrayés n'avait pu briser : « Si j'ai eu la peste, disait-il, je l'ai chassée par le travail et la vigueur d'esprit. »

Ces données une fois acquises, il resterait à établir quelles sont les dates des voyages qu'Érasme fit, de temps à autre, hors des frontières des provinces belgiques, et à quels moments de sa résidence à Louvain il reprit ses études et composa quelques uns de ses livres. C'est dans cet ordre de recherches que l'on trouverait l'occasion de marquer les époques où il assista aux leçons de docteurs bien connus, et de relever les noms des professeurs et des fonctionnaires de l'ancienne *Alma Mater* avec lesquels il se lia d'amitié, ou bien se mit en lutte.

Ainsi parviendrait-on avec plus de sûreté à juger de quelle nature ont été les relations d'Érasme avec des personnages restés célèbres,

(1) Voir notre *Mémoire* cité, pp. 130, 131-132.
(2) *Epist.* 16 nov. 1517 (col. 273).
(3) Voir ses lettres du 22, du 23 et du 24 octobre 1518 (*Epist.* col. 373-375 et col. 1683 à 1687) et la *Biographie* citée de Th. Martens, où elles sont analysées (pp. 123-126).

avec tant d'hommes qu'il a d'abord loués, mais qu'il a ensuite combattus. On apprécierait également, en rapprochant des témoignages divergeants ou opposés, les mobiles de sa conduite qui a subi tant de censures. On découvrirait d'autant mieux ses vrais sentiments sur l'Université brabançonne : il serait enfin permis d'affirmer pour quelles raisons il fut longtemps porté à la défendre, à la proposer même aux étrangers comme modèle d'une institution de hautes études, mais par suite de quelles préoccupations ou de quelles rancunes il tint souvent un langage tout différent (1).

Louvain, mars 1876.

I.

ÉRASME CHEZ SES HÔTES DE LOUVAIN, PALUDANUS ET NAEVIUS.

Tout le monde ne sait pas sous quel nom et avec quelle qualité le célèbre humaniste était connu dans le Brabant, à la première époque où il y séjourna pour compléter ses études. Ordonné prêtre en 1492, il ne portait plus le costume de moine augustin qu'il avait pris, dans sa jeunesse (1486), au couvent de Stein : il avait été autorisé par

(1) Nous n'entendons point pousser nos recherches jusqu'à la discussion des plus petites anecdotes dont il y a des traces dans les sources du temps. Le spirituel baron de Reiffenberg s'était égaré de ce côté, dans son mémoire latin : *Belgica Erasmi vita*, que l'Académie de Bruxelles n'honora point du prix en 1822, tandis qu'elle avait couronné l'année précédente sa dissertation sur la vie et les écrits de Juste-Lipse (1). Après avoir retiré son manuscrit, il en détacha des aperçus et des esquisses qui parurent en français dans ses élucubrations ultérieures (par exemple, dans ses *Archives philologiques* et dans son quatrième *Mémoire sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain* (2). Comme les défauts de la première composition se retrouvaient partout dans ses communications fragmentaires, la Compagnie remit au concours la question qui fut traitée en 1854 par M. l'avocat E. Rottier, comme par son devancier, au point de vue national, mais avec plus de suite et plus de vérité.

(1) *Nouveaux mémoires de l'Acad. roy des sciences et des lettres de Bruxelles*, tome III, 1826, pages II XXII et XXV. — Voir la notice de Quetelet sur de Reiffenberg, dans l'*Annuaire* de l'Académie, année 1852, p. 105 et p. 114.
(2) *Nouv. Mém.*, tome VII, 1832, pp. 2-63.

l'évêque d'Utrecht à revêtir la soutane noire au lieu de la robe blanche (1). On l'appelait frère Érasme, moine augustin ; il se qualifiait chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin.

Sa réputation d'éloquence était déjà si bien établie en 1503, qu'il fut désigné par les conseillers de Brabant pour féliciter Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, sur son heureux retour, après son voyage d'inauguration dans ses Etats d'Espagne. Le frère augustin, ne voulant pas décerner au prince des louanges banales, se tint à des considérations qui avaient la tournure de conseils, et, comme pour traduire les vœux des populations, il célébra la paix dont elles attendaient partout l'affermissement. Le *Panégyrique* fut débité par Érasme au palais de Bruxelles, le 6 janvier 1504 (2) : quoi qu'on dise de ce morceau d'éloquence latine, il fait époque dans l'histoire de l'écrivain ; il augmenta notablement sa célébrité, et il lui valut sur-le-champ un présent de l'archiduc, qu'il jugea magnifique, cinquante pièces d'or. Érasme avait alors trente-sept ans, et il n'avait sans doute jamais obtenu une libéralité aussi large d'aucun de ses protecteurs.

Dans le cours de l'an 1504, on fit quelque instance en son nom à la cour de Bruxelles : mais le prince ne fut pas cette fois aussi généreux, Il fit donner à frère Érasme de Rotterdam « une somme dix livres de » quarante gros monnaie de Flandre la livre, de grâce spéciale, pour » une fois, pour Dieu et en aumosne, » afin de l'aider à s'entretenir aux écoles de Louvain (3).

(1) C'est seulement plus tard. en Italie, après des mésaventures qu'il eut en plusieurs villes, que le Pape Jules II le dispensa de conserver le scapulaire blanc. insigne de son ordre : Léon X confirma cette exemption.

(2) La harangue fut imprimée en 1504 dans les ateliers de Thierry Martens, à Anvers, sous le titre *Erasmi gratulatorius panægyricus ad Philippum archiducem Austriae* (Voir la *Bibliographie*, dans l'écrit du P. Van Iseghem nº 51, pp. 221-222). La pièce est réimprimée au tome IV des œuvres complètes d'Érasme, avec l'épître de celui-ci à Paludanus *(Doctissimo atque humanissimo hospiti suo)*, touchant à des critiques qui avaient circulé dans le public lors de la divulgation des premières pages en épreuves. L'orateur est nommé en toutes lettres : *Conscriptus... a Desyderio Erasmo canonico ordinis divi Aurelii Augustini*.

(3) On a retrouvé aux *Archives* du Département du Nord la quittance

La modeste *aumône* qu'il avait acceptée, peu de mois après avoir reçu un cadeau royal, ne découragea point Érasme qui fut quémandeur dans son âge mûr comme dans sa jeunesse; il ne cessa plus d'adresser ses sollicitations à tous les hommes puissants qu'il rencontrait sur sa route, princes, prélats, ministres, chanceliers, petits seigneurs, pour obtenir quelque marque de leur haute bienveillance. On voudrait qu'il eût écrit moins de requêtes et moins de dédicaces; mais quel qu'en ait été le produit en monnaie, on ne dirait pas qu'il l'ait jamais appliqué autrement qu'à ses recherches scientifiques et à ses correspondances littéraires jusqu'à son dernier jour.

L'auditeur des cours de théologie, toujours préoccupé d'études et de voyages, ne devait pas rester longtemps au foyer de Paludanus. Il prit ses dispositions pour entreprendre le voyage en Italie qu'il avait projeté de bonne heure et qui devait durer de longues années. Avant son départ de Louvain, il dédia à son hôte la traduction du dialogue de Lucien : *Des gens qui sont au service d'autrui*; dans l'épître qui accompagne cette traduction, il lui rappelle l'expérience qu'il a faite de la vie des cours, et il l'engage à s'appliquer à des traductions du grec en latin, puisqu'il est versé dans la première de ces langues (1).

Après avoir quitté Louvain en 1505, Érasme ne fit qu'une apparition en Angleterre, et il se dirigea bientôt vers l'Italie dont il visita les villes les plus célèbres. C'est alors qu'il donna à ses recherches littéraires plus d'étendue, initié chaque jour par de nombreux érudits à leurs découvertes et à leurs projets. Il s'arrêta d'abord à Turin où il reçut, le 4 septembre 1506, le bonnet de docteur en théologie d'une faculté qui n'était pas sans renommée (2). Il séjourna

donnée au nom d'Érasme par un des secrétaires du prince, Me Philippe Hanneton. Feu Emile Gachet qui a vu la pièce en a donné la signification dans son *Rapport* sur ses recherches dans plusieurs dépôts littéraires de la France (*Bulletins de la Comm. roy. d'histoire*, 2e série, tome IV, Bruxelles 1852, pages 298-301).

(1) *Opera Erasmi*, édit. de Leyde. tom. I, *epist. ded.*, pp. 297-98. *Dialog.* pp. 298-312. — Burigny, *Vie d'Erasme*, t. I, p. 112.

(2) Le fait, qui a été perdu de vue par plus d'un biographe, est attesté par

ensuite dans les Universités célèbres de Bologne et de Padoue; mais il résida plus longtemps à Venise où il fut en rapport avec les Aldes.

Érasme fut accueilli dans la maison et partagea la table frugale d'Alde Manuce qui était le directeur infatigable d'une typographie à jamais célèbre (1); il se chargea de la collation et de la révision de textes classiques sur d'anciens manuscrits, s'il ne fut pas, à la lettre, correcteur d'épreuves dans les ateliers de son hôte. Il entendit parler le grec très fréquemment dans l'imprimerie de son patron, comme on l'augurerait du grand nombre de préfaces écrites en grec par Alde lui-même et par les refugiés de la Grèce à qui sa maison était ouverte. Érasme fut alors membre résident de cette académie aldine qui se vouait à la propagation de la langue grecque et qui s'était imposé l'usage exclusif de cette langue pour ses délibérations et ses correspondances (2). Vers la fin de 1507, il fit œuvre d'helléniste en publiant sa version latine de deux tragédies d'Euripide, l'*Hécube* et l'*Iphigénie en Aulide* (3). C'est aussi à Venise qu'il surveilla, en 1508, l'impression d'une seconde édition de ses *Adages* (4) où le nombre des proverbes était porté à 3.500, tandis qu'il ne dépassait pas 800 dans l'édition de Paris de l'an 1500. Il fit, dans ce recueil, un très grand éloge d'Alde Manuce, qui lui avait donné, dans ses préfaces, le titre d'ami très cher.

Beatus Rhenanus dans son abrégé de la vie d'Érasme : *Taurini in Alpibus Cotiis doctor factus est* (Voir de Reiffenberg, *IV*e *Mémoire sur l'univ, de Louvain*, 1832, pag. 2. — Le 4 septembre 1876 l'*Ateneo subalpino* de Turin érigeait à Érasme un monument commémoratif de son doctorat, avec cette inscription : *A ricordo* | *del lieto giorno* 4 *VII*bre 1506 | *in che fu laureato nell' Università di Torino* | *Erasmo di Rotterdamo* | *sommo filosofo* | *degli suoi studi greci e latini libero Restauratore* | *alcuni ammiratori suoi* | *a di* 4 *VII*ber 1876, *posero.*

(1) Voir l'ouvrage de M. Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise* (Paris, 1875, un fort vol. in-8°), pages 414-415, 419.

(2) Ibid., pp. 147-152, p. 435 et suiv,, et p. 452. — On y lit les statuts grecs de la nouvelle Académie. — Voir la monographie de M. P. de Nolhac, chap. II, *Erasme à Venise*, pp. 31-52.

(3) Ibid., pp. 293-296.

(4) Ibid., pp. 297-300.

On placerait, peu de temps après, la réception fort distinguée qui fut faite à Érasme à Rome, sous le règne de Jules II, par le cardinal Jean de Médicis qui devint pape sous le nom de Léon X, et par d'autres hauts dignitaires tels que les cardinaux Dominique Grimani et Raphael de Saint-Georges. Les monuments de Rome firent sur lui une profonde impression dont il ne put se défendre malgré ses préventions contre les pompes extérieures, préventions qu'il partageait avec la plupart des théologiens qui vinrent alors des pays du nord en Italie (1). Ses vrais sentiments ont été interprétés avec grand sens par le critique français qui a étudié à nouveau son séjour dans la péninsule et ses liaisons personnelles. Son talent d'écrivain latin s'est alors mûri dans un milieu aussi favorable (2).

De Rome qu'il quittait non sans regrets, Érasme se transporta directement en Angleterre où il cherchait d'anciens et de nouveaux protecteurs. Pendant quatre ans environ (1509-1513), il trouva asile dans la demeure d'Anglais amis des lettres; il jouit souvent de la société et même de l'hospitalité de Thomas Morus. C'est à Cambridge qu'il fut chargé de leçons sur la grammaire grecque, dans lesquelles il interprétait les traités de Chrysoloras et de Théodore Gaza (3) : le philhellène qui s'était déjà essayé à la traduction de divers textes anciens, voulait payer son tribut aux premiers rudiments de la langue qu'il allait recommander aux écoles du continent par d'incessants plaidoyers.

Enfin, vers l'automne de l'année 1513, Érasme se décida à revenir aux Pays-Bas, comme il l'avait annoncé à quelques amis (4), et c'est

(1) Voir Audin : *Histoire de Martin Luther*, chap. XVI, et *Histoire de Léon X*, chap. XV.

(2) P. de Nolhac, *Erasme en Italie*, 1888, chap. III, p. 95-96. — Le même critique, qui continue à fouiller les sources manuscrites, donnera ses conclusions sur les époques notables de la carrière du savant néerlandais.

(3) Hallam, *Histoire de la littérature de l'Europe*, tome I (de la trad. franç.), p. 236 et 261. — Voir la lettre du 16 octobre 1511. (*Epist.* col. 110).

(4) Par exemple dans sa lettre à Henri Bovillus (Rochester, 31 août 1513, col. 126) : « Lovanii sumus hyematuri » — Si contestables que soient les dates de beaucoup d'épîtres, même dans les grandes éditions d'Érasme, on croirait qu'il a passé en Belgique plusieurs mois de l'année 1514.

à Louvain qu'il devait vivre pendant quelques années, écrire et travailler avec certaine suite. Des moyens de publicité lui étaient là assurés pour les écrits qui tombaient tous les jours de sa plume et pour ceux qu'il avait en projet. L'activité d'Érasme fut incessante à plusieurs époques : il ne cessait pas lui-même de composer, et il soutenait, sans désemparer, les polémiques qui s'élevaient à propos de ses lettres ou de ses ouvrages. Il donnait audience à quiconque le cherchait dans son cabinet de travail, et on peut croire que les jeunes humanistes ne l'épargnaient pas : c'est même pour se soustraire à de petites besognes de complaisance, à de « petits services sans nom, » qu'il prit quelquefois le parti de quitter momentanément son asile de Louvain. Il mêlait à de telles plaintes ses griefs ordinaires, qu'il n'a que trop répétés (1) : « Animus est à Lovanio alienior : » illic mihi meo sumptu observiendum foret scholasticis : obgan- » nirent assidue juvenes : castiga hoc carmen, emenda hanc Epis- » tolam, alius hunc auctorem flagitaret, alius alium ; neque quisquam » est illic, qui mihi vel ornamento, vel subsidio possit esse. » Il l'a dit non moins ouvertement dans une lettre d'excuses à un jeune étranger de distinction qui avait perdu l'occasion de le voir. Il écartait souvent une classe de visiteurs importuns, parce qu'il avait mieux à faire pour les vrais savants (2).

Quoiqu'Érasme n'enseignât point publiquement, ses journées étaient fort remplies : la conversation occupait les moments qu'il

(1) Voir sa lettre de Bruxelles, 6 actobre 1514, à André Ammonius, nonce apostolique, qu'il avait beaucoup fréquenté en Angleterre (*Epist.*, col. 138); après sa confidence sur les importunités de la jeunesse, il signalait déjà en 1514 l'hostilité de prétendus théologiens, et il disait de l'un d'entre eux sans le nommer : « Blanditur coram, mordet absens ; pollicetur amicum, praestat hostem. »

(2) Louvain, 20 juin 1519, à Tranquillus Parthenius le Dalmate (col. 464-465). « Huic igitur generi salutatorum, et odioso et ocioso, aliquoties domi » non sum, interim non vaco, aliquando non vigilo, quemadmodum olim non » omnibus dormiebatur. Quod si parum humanum videtur, ego arbitror non » paulo inhumanius esse, dum horum naeniis aurem praebes, tot eruditorum » hominum flagitationes negligere, semper aliquid poscentium a nobis, quo » juventur recta studia. »

dérobait à la lecture, à l'étude, à la rédaction de ses traités, à sa volumineuse correspondance; il revoyait les textes des classiques grecs et latins, ou des écrivains ecclésiastiques, dans les premières éditions qu'on en avait faites; il avait constamment sur sa table quelque ébauche d'une traduction du grec en latin; il dépouillait tous les jours une foule de livres nouveaux qui lui venaient de toutes les parties de l'Europe. Mais, si attentif qu'il fût aux nécessités quelquefois imprévues de la polémique, il ne perdait pas de vue les faveurs et les subsides qui devaient mieux assurer sa liberté d'action. Ses amis l'en entretenaient, et plusieurs les sollicitaient pour lui : en 1514, il pouvait compter sur les bonnes grâces de Jean de Sauvage, chancelier de Bourgogne, qui lui garantissait l'assentiment du maître. Il souriait, mais n'insistait pas quand on lui promettait d'emblée le titre et les revenus d'un évêché (1) : il voulait des avantages qui n'engageassent point son indépendance personnelle. Dans la même année 1514, on lui octroya une pension de quatre cents florins (2), et on l'éleva à la dignité de Conseiller royal sans obligation de résidence. Selon toute apparence, le fécond écrivain recevait d'un air soumis l'annonce de cette grâce, mais il n'en faisait pas moins de nouvelles instances.

Malgré les présents qui lui furent faits par l'un ou l'autre des patrons qu'il réclamait, Érasme n'était jamais riche; cependant, après son retour en Brabant, on le voit entreprendre des voyages en Suisse, où il s'aboucha avec d'intrépides travailleurs, et aussi avec le chef de la maison des Froben, qui tenait ses presses au service des érudits. Il n'est pas aisé de bien fixer l'époque des voyages et du séjour qu'Érasme fit à Bâle avant de quitter définitivement nos provinces en 1521. Depuis longtemps on a reconnu combien d'incer-

(1) « His auditis non potui tenere risum; et tamen placet animus Principis erga me, vel potius Cancellarii, qui re ipsa Princeps est. » (6 oct. 1514, col. 137).

(2) Il disait à Morus en 1517, que le chancelier avait payé de sa caisse 200 florins sur cette pension, mais qu'il donnait un évêché plus aisément qu'il ne délivrait l'argent (col. 1558).

titudes pèsent sur les noms de lieux ainsi que sur les dates qu'on lit à la fin de ses lettres ou de ses préfaces.

La première excursion d'Érasme à Bâle serait placée dans le cours de l'année 1514; elle aurait eu pour objet les arrangements particuliers qu'il dut prendre avec les Froben pour son édition de saint Jérôme, « rappelé tout-à-coup à la vie, » comme il l'espérait. Deux lettres, écrites de Londres le 30 mars 1515, parlent d'un assez long séjour, un séjour de huit mois entiers, qu'il aurait fait en Suisse dans le cours de l'année précédente (1). et cependant il existe des épitres datées d'ailleurs en plusieurs mois de la même année (2). L'écrivain s'explique à la fois sur le travail auquel il s'est livré, et sur la dépense assez lourde qu'il s'est imposée. On rattacherait à ce premier voyage la connaissance que fit Érasme de deux érudits avec qui il resta étroitement lié, le jurisconsulte Ulric Zasius et le philologue Beatus Rhenanus (3).

On a des renseignements bien autrement sûrs touchant le séjour de plusieurs mois qu'Érasme a dû faire à Bâle du mois d'octobre 1515 au mois de mai 1516. Tout était alors disposé pour l'exécution des savants travaux qu'il avait confiés aux Froben : il mit au jour les lettres de saint Jérôme dont il devait publier successivement toutes les œuvres, et il fit terminer sous ses yeux la première édition du nouveau Testament dont il fit la dédicace au pape Léon X le premier février 1516. L'absence assez longue d'Érasme fut donc marquée par la poursuite de travaux qui étaient appelés à un grand retentissement : quand il revint en Belgique, il était en possession d'une haute renommée parmi les savants; mais il était exposé à plus

(1) Dans la première, au cardinal Grimani, il dit (col. 142) : « Rursum anno superiore auspiciis meis Basileam usque processeram » — Dans la seconde, au cardinal R. de Saint-George, il dit (col. 146) : « Anno superiore totos octo menses Basileae sumus commorati, non sine summo rei pecuniariae dispendio, ut laborem, et iter omnium periculosissimum negligam. »

(2) Observations critiques du P. Van Iseghem, *Th. Martens*, etc., p. 121.

(3) Voir sur ce dernier les esquisses biographiques d'Ad. Horavitz dans les *Bulletins de l'Acad. impér. de Vienne*, (tomes LXX et LXXI).

d'un genre d'hostilités à cause de la nouveauté de ses entreprises, et aussi de l'esprit frondeur qui perçait dans la plupart de ses écrits.

C'est alors qu'Érasme fit dans nos provinces un séjour d'environ deux ans, interrompu par de courtes absences, et qu'il se signala par d'incontestables services envers l'État et envers les bonnes lettres. Au mois d'août 1516, il publiait chez Martens son *Institutio principis christiani;* il continuait ses travaux sur les auteurs classiques ainsi que sur les Pères de l'Église; il donnait de nouvelles éditions de ses traités devenus populaires; il entretenait une correspondance plus active, mais aussi plus militante que jamais, puisque le nombre de ses adversaires s'était accru avec celui de ses admirateurs.

En 1517, Érasme sur qui l'attention était fixée, fut l'objet des offres les plus honorables. On lui proposa de faire le voyage d'Espagne dans la société qui formait la suite du prince Charles, allant prendre possession de la couronne de Castille (1). On lui représenta que le cardinal Ximenès désirait le voir; on l'assura de la haute estime dans laquelle le tenait le jeune cardinal de Croy, neveu de Chièvres, récemment nommé archevêque de Tolède. Érasme ne se laissa point persuader; il redoutait les divisions qui allaient se produire dans la nouvelle cour où les seigneurs flamands auraient à soutenir l'opposition de la noblesse castillane; il devinait que la prudence d'Adrien, qui devait réunir au titre d'évêque de Tortose celui de cardinal, aurait peine à conjurer les orages.

La présence d'Érasme à Louvain devait être du plus grand prix pour la cause des sciences et des lettres. Un de ses amis et protecteurs, le conseiller Jérôme Busleiden, ayant succombé au mois d'août 1517 avant de passer les Pyrénées, Érasme fit servir sa grande influence à assurer l'exécution des généreuses volontés du conseiller : il ne se donna pas de repos avant qu'il eût fait reconnaître, comme incorporée à la Faculté des Arts, l'institution fondée par Busleiden en

(1) Voir l'ouvrage de Burigny, tome I, p. 226-227. — Érasme attendait beaucoup du chancelier de Bourgogne qui aurait en Espagne l'oreille du prince (Voir ses deux lettres du 2 novembre 1517, col. 268 et 270).

faveur de l'enseignement littéraire et bientôt célèbre sous le nom de Collège des Trois-Langues. Comme nous l'avons établi naguère, par ses démarches et par ses instances, par le choix et la recommandation des jeunes maîtres instruits, le célèbre humaniste a contribué plus que personne à la prospérité de l'institut spécial qui a bientôt excité l'émulation des souverains étrangers.

Érasme se livrait au travail avec une indicible ardeur, en même temps qu'il encourageait les autres. Les étrangers, comme les membres de l'Université, avaient accès auprès de lui dans ses appartements de la pédagogie du Lis. S'il ne reçut pas une chaire de théologie, il eut néanmoins une sorte d'agrégation à la première des facultés du *Studium generale.* Il témoigne des égards qu'on lui a montrés dans une lettre du 2 novembre 1517 (1) : « Vivo versorque Lovanii, coaptatus in consortium Theologorum, licet in hac Academia non sim insignitus titulo Doctoris. » Cutbert Tunstall lui avait donné le conseil d'accepter la place que les théologiens lui avaient offerte dans leurs rangs (2), et il s'était décidé à nouer avec eux des rapports pacifiques. Peu après, il pouvait dire à Morus qu'il était tout feu à l'étude (3) : « Nos strenuè calescimus in libris ac literis, quo semel nos ab hoc molestissimo studiorum genere explicemus, deinde in campis amaenioribus versaturi. » Il écrivait d'autre part au suisse Henri Glareanus (4) : « Floret haec cum maxime Academia, et res theologica minus spinose tractatur. »

(1) *Epist.*, col. 268 à Bilibald Pirckheimer. — Valère André a reproduit ce passage dans ses *Fasti academici* (édit. 1650. p. 85).

(2) Bruges, 14 sept. 1517, col. 266-267. — Voir aussi la lettre à George Haloin, 29 août 1517, col. 261 : « Totus... Lovanium commigravi. Cum Theologis altissima pax, atqui etiam necessitudo : nam mihi cum illis bellum esse sycophantae quidam sparserant : destinant me in suum ordinem coaptare. »

(3) *Epist.*, 30 nov. 1517, col. 1644. — Ibid., anno 1517, col. 1658-59, au même : « Lovanium commigravi totus, cum Theologis aliquot menses acturus, qui me satis bene exceperint... »

(4) *Epist.*. Lovanio. anno 1517, col. 1655. — Sur ce savant maître de Bâle, voir Burigny, tome I, pp. 137-138, et pp. 436-437.

Il y eut une sorte de trève en faveur d'Érasme, malgré la reprise des joûtes littéraires qui avaient éveillé la défiance chez plusieurs. L'estime et les honneurs ne lui avaient pas fait défaut, et, quoi qu'il ait dit, il s'était élevé des voix pour le défendre, quand des orages l'avaient menacé. Mais il lui importait de surveiller lui-même l'impression de sa seconde édition du nouveau Testament pour laquelle il avait recueilli de hauts suffrages compensant bien des attaques; ce fut le but principal de son voyage de Bâle, que nous dirions le second, et non pas le troisième; il quitta la Belgique à la fin de mai de l'an 1518 (1), pour y rentrer au mois de septembre, après les fatigues et les dangers d'une longue route à cheval. Guéri d'une fièvre maligne qu'on avait assimilée à la peste, Érasme devait passer encore trois années sur notre sol : elles ne furent pas moins absorbées par la controverse que par l'étude. C'était le moment où la révolution religieuse éclatait en Allemagne dans toute sa force, et provoquait des protestations multipliées dans nos écoles.

En mainte occasion le nom d'Érasme se trouva signalé à l'animadversion de tous ceux qui avaient peur des nouveautés. Il avait été autrefois engagé dans une polémique avec le jeune docteur Martin Dorpius, au sujet des hardiesses qui pullulaient dans son *Éloge de la Folie;* mais, après avoir répondu, il s'était réconcilié avec lui. Plus tard, c'est contre un docteur de grande autorité, Jean Briard dit Atensis, qu'il eut à se défendre, et de même il rompit des lances avec un jeune maître de théologie, Jacques Latomus, sur la question alors brûlante des langues des livres saints.

Si absorbé qu'il fût dans sa retraite du Lis par des travaux de plume, Érasme se sentait exposé à de continuelles dénonciations; il était d'ailleurs libre de sa personne, et il était porté à faire de fréquentes excursions dans les grandes villes de notre pays où il avait des amis,

(1) Deux lettres sont datées du 1er juin 1818, jour de son arrivée à Bâle (col. 1680 et 1681). — Il écrivait à Tunstall, le 19 avril 1518 (col. 1679) : « Contemtis rebus omnibus, unum hoc toto animo negotium molior, ut » Novum Testamentum exeat quamprimum quale volumus, etiam Leonis » auctoritate comprobatum, rumpantur ut ilia Codris. »

où il espérait trouver de généreux patrons, et aussi de fermes défenseurs contre les pointilleux polémistes qui avaient toujours son nom à la bouche.

Tantôt Érasme allait conférer de ses intérêts à Anvers avec Pierre Gillis qui était aussi l'hôte de la plupart de ses amis; tantôt il se rendait à Bruges (1), et dans d'autres villes où il était reçu par des magistrats et des chanoines lettrés. Il ne perdait pas de vue la cour dont les plus hauts dignitaires étaient de résidence à Bruxelles. Déjà il s'était rapproché plus d'une fois du centre des faveurs (2); mais, dans les deux dernières années de son séjour en Belgique, il crut nécessaire de s'aboucher avec de puissants personnages de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre civil (3).

(1) Lettres de Bruges (1521, col. 690), où Érasme entendit prêcher contre les opinions qu'on lui prêtait sur la confession et sur le célibat.

(2) Dans une lettre du 16 octobre 1516 à P. Gillis (col. 203). Erasme parle de l'appartement étroit qu'il avait retenu à Bruxelles, près du palais, et qu'il ne voudrait pas échanger contre une résidence fastueuse : « ... me » meum ocium nullo, quamvis splendido, Episcopatu permutare. »

(3) C'est à cette intention qu'il accepta quelque temps, dans les années 1520 et 1521, l'hospitalité du chanoine Pierre Wichmans dans le village d'Anderlecht, dont il a vanté la fraîcheur et la salubrité. Dans une lettre écrite de la Suisse en 1523 à Marc Laurinus, doyen du chapitre de Saint-Donat à Bruges, Erasme nous a laissé le récit de l'emploi de ses journées pendant sa villégiature à Anderlecht (Basileae, 1 febr. 1523, col. 748-765). Ses adversaires avaient répandu le bruit de sa fuite; ils l'avaient déclaré latitant. Loin de fuir, il se montrait partout à Bruxelles, sur les places et même aux abords du palais. Non seulement il n'évitait personne, mais encore il cherchait le monde officiel. Il a correspondu avec Mercurin Gattinara, grand chancelier de l'Empire, et s'est abouché avec lui comme avec les plus grands dignitaires qui l'entouraient alors, le cardinal Matthieu de Sion, Marlianus, évêque de Tuy en Galice, le nonce apostolique Jérôme Aléandre, et bien d'autres, Il dînait à la table du cardinal, et il était admis journellement auprès des évêques. Il rendait visite aux ambassadeurs (*oratores*), et ceux-ci venaient le visiter à Anderlecht. Quand l'empereur Charles fut de retour à Bruxelles, Erasme ne se montra pas moins en public, et même il promena à cheval sur le passage des illustres étrangers. Tont le monde pouvait savoir avec quels personnages il se rencontrait plus particulièrement. D'Anderlecht, il est revenu quelquefois jusqu'à Louvain, et cependant on ne faisait pas faute de dire qu'il se cachait,

Malgré les faveurs dont Érasme était honoré par la cour, la diplomatie et le haut clergé, il vint un moment où il ne se sentit pas à l'aise dans la vie facile et indépendante qu'il menait au cœur de nos provinces. Toujours porté à récriminer sur le faible accroissement de ses pensions, se montrant irritable à l'excès envers des adversaires qui l'étaient eux-mêmes, attiré au dehors par des philologues et des théologiens qui se livraient sans trève aux études et aux veilles, il quitta Louvain au mois d'octobre 1521, et prit la route de Bâle : il trouvait là à son service les ateliers de Jean Froben qui suffisaient à une foule de savants pour leurs publications simultanées.

Que dirons-nous des préoccupations sous l'empire desquelles les hommes instruits virent Érasme s'éloigner du centre d'études ouvert depuis un siècle environ dans l'ancien duché du Brabant? Sans doute, bien peu se figurèrent que son départ fût sans retour possible, et même prochain. Mais les sentiments pour sa personne étaient assurément fort divers. Il conservait la sympathie de quelques-uns, qui comptaient sur une plus grande prudence dans sa conduite après les avis qu'il avait reçus, et qui attendaient de lui des œuvres supérieures. Mais il laissait chez bien d'autres la réputation d'un esprit téméraire qui avait encouragé trop longtemps les novateurs, et qui leur semblait digne des plus dures sentences. Ainsi qu'il est arrivé à plus d'une époque, la plupart des hommes ne tenaient aucun compte de vrais services, (comme ceux qu'il avait rendus à la science et aux bonnes lettres (1). On jugeait bien mieux, hors des provinces belgiques qu'à Louvain même, du relief qu'il était parvenu à donner par l'enseignement des Trois-Langues à l'Université brabançonne; son zèle avait réalisé ce qu'on avait vainement attendu

(1) Pierre Mosellanus lui rendait ce témoignage dans le trente-septième dialogue de son opuscule fort rare intitulé : *Paedologia... in usum puerorum scripta et aucta* (Coloniae, anno MDXXIII). Il s'agit de la haute école, *Academia*, qu'un étudiant diligent serait libre de choisir : « Super omnes vero trium linguarum professione floret Lovanium, schola vel hoc nomine omnium felicissima, quod magnum illum et sapientiae et eloquentiae principem habet Erasmum. »

de la munificence des princes. Cependant, quand il s'agit du dernier départ d'Érasme pour la Suisse d'où il ne devait plus jamais revenir aux Pays-Bas, il se présente aussitôt cette question : pourquoi les gouvernants de nos provinces n'ont-ils pas attaché à notre principale école une si grande renommée? Ici on doit faire une plus large part aux opinions et aux volontés personnelles d'Érasme qu'aux intentions des hommes puissants qui avaient à cœur la gloire intellectuelle du pays.

***

Depuis nombre d'années, Érasme n'avait pas aimé de lier son sort à celui d'une grande école, ni de s'assujetir à l'étiquette d'une cour. Il ne prêta guère d'attention aux instances de prélats lettrés qui avaient songé à le retenir en Angleterre (1). De même, il ne fit jamais de réponse favorable aux offres de François Ier qui aurait voulu le mettre à la tête de l'enseignement littéraire à Paris, dans les années 1517 et 1518; des tentatives furent renouvelées en 1524, quand on résolut l'érection du Collège de France qui ne put s'ouvrir qu'en 1530; mais elles n'aboutirent pas plus que les premières. Érasme était attaché au jeune souverain qu'il avait connu enfant; celui-ci étant devenu César, il voulut rester sujet de l'Empire (2); il tenait au titre de Conseiller qui ne lui imposait pas de résidence fixe.

Sans doute, quand le spirituel écrivain eut obtenu la protection du chancelier Jean de Sauvage, il n'avait pas de concurrent à craindre, et de leur côté les magistrats de Louvain lui avaient fait des propositions fort honorables au sujet d'une chaire qu'ils étaient libres de lui conférer dans une des facultés de leur ville (3); mais il leur opposa toute espèce de motifs de refus. Peut-être le savant usa-t-il de ruse pour ne pas se trouver trop engagé par un titre officiel. Il se rendait bien compte des antipathies qu'il avait excitées, et il n'apercevait pas quel serait l'homme d'autorité qui prendrait sa défense contre ses anciens ou contre ses futurs antagonistes. Puis, on le conjecturerait sans peine, Érasme était jaloux de sa liberté personnelle; il l'aurait abdiquée en acceptant une charge qui l'eût empêché de voyager au loin, de s'absenter assez longtemps.

(1) Il avait déjà auparavant décliné les offres qui lui avaient été faites par le roi Henri VIII et le cardinal Wolsey, qu'il appelait un second roi, *Rex alter* (Lettre à Bilibald Pirkheimer, 2 nov. 1517, col. 268).

(2) Voir Burigny, tom. I, pages 256-260; Durand, tome I, ch. 15-16, chap. 19 et 26. — Feugère, *Vie d'Érasme*, pages 63-67.

(3) Tome I de Burigny, pp. 221-22.

Mais, s'il arrive plus d'une fois qu'un esprit supérieur s'attache à un motif peu solide pour cacher son irrésolution, on le dirait d'une des raisons qu'Érasme a données pour se défendre d'accepter une chaire en Brabant; ce prétexte était l'ignorance de la langue du pays (1). Or il ne nous paraît ni plausible ni bien sérieux. Serait-il vrai qu'Érasme écrivant toujours en latin, parlant le latin dans ses relations quotidiennes, ait négligé les langues vivantes, et qu'il ait même dédaigné de parler avec soin le néerlandais de son pays natal, qu'il retrouvait dans l'idiôme flamand du Brabant? Il avait vaincu ce préjugé dans sa vieillesse pour se servir de l'allemand, langue populaire des bords du Rhin. Mais nous lisons que, dans ses voyages, il n'avait appris ni l'italien, ni le français, ni l'anglais (2). Croirait-on que c'est son peu d'expérience dans l'usage du français qui lui ait inspiré quelque dégoût pour les relations qu'il aurait eues avec les ministres et les diplomates, avec les princes eux-mêmes, auprès de qui, en Brabant même, la langue française était alors le plus en faveur? Ce n'est qu'une hypothèse : au moins est-elle fondée sur l'emploi de différents idiômes sur notre sol au XVI[e] siècle : elle s'accorde, d'ailleurs, parfaitement avec la prédominance du latin, dans les relations ordinaires de la vie à Louvain, même hors des collèges et des écoles.

Nous terminons ce chapitre par une nouvelle digression sur le même objet : le refus qu'aurait fait Érasme d'une chaire offerte par les magistrats de Louvain. Il n'aurait, à notre connaissance, affirmé la chose que dans de courts passages de deux épîtres qui ne portent point de date, et auxquelles on ne saurait en assigner une que par conjecture : selon toute vraisemblance, c'est à son retour d'Angleterre, en 1513 ou en 1514, que d'honorables propositions furent faites à Érasme.

La première pièce est une de ses cinq lettres à un religieux (religiosus Pater), Nicolas Werner, que l'on supposerait être un de ses anciens supérieurs (3). Après avoir parlé de la défiance avec laquelle il est accueilli par des hommes ignorants et moroses, il cite le fait en question qu'il rapporte à la libre initiative d'Adrien d'Utrecht :

« Vix Lovanium veneram, continuo mihi nec ambienti, nec expectanti,

(1) Mémoire cité de M. Rottier, page 93.

(2) Burigny, tome I, pp. 153-155. — Cantù, *La réforme en Italie*, 1867, trad. de M. Digard, pp. 523-524. — Erasme affectait d'ignorer le français, malgré le long séjour qu'il avait fait en France : « Quis enim ferret me si de libro gallicè scripto mihi sumerem auctoritatem pronunciandi cum ejus linguae phrasim non assequar? » (Rottier, ib., p. 160 note).

(3) Epître 28[e] du livre XXXI, dans les anciennes éditions des épîtres, classées par livres sans ordre chronologique (édit. de Londres, 1642, in-fol. col. 1995). — Epître DV de l'appendice, dans l'édition de Leyde, col. 1884, où nous ne relevons que la leçon *absum*, au lieu de *absim* qu'on lit dans les impressions antérieures.

» magistratus oppidi publice legendi munus obtulere, idque commenda-
» tione spontaneâ domini Adriani de Trajecto, hujus loci Decani. Quam
» conditionem ego certis de causis refutavi, quorum hæc una est, quod
» tam prope absum (sic) ab Hollandicis linguis, quæ plurimum nocere
» nôrunt, nulli autem prodesse didicerunt. » La raison sur laquelle Érasme insiste est son peu d'expérience dans l'usage des idiômes indigènes, mais c'est pour déclarer aussitôt que ces idiômes ont causé grand dommage le plus souvent et n'ont été de quelque profit à personne. C'est bien l'opinion invétérée d'Érasme lui-même, ainsi que de Longueil et de plusieurs humanistes de son temps, sur le tort que l'application donnée aux langues vulgaires causerait à la pureté et à l'élégance de la bonne latinité.

La seconde lettre, qui n'est pas non plus datée, serait ramenée, sans trop de difficultés, aux années 1513-1514 : elle est adressée à Guillaume Gaudanus ou Goudanus (Guillaume Hermann de Gouda) qu'Érasme traitait en ami (1) et elle renferme une indication à peu près sûre de l'époque où elle fut écrite. C'est le passage faisant mention de l'édition à peine achevée des Fables d'Ésope, traduites en latin en partie par Gaudanus (2) : « Audio editos esse Apologos tuos, » et sollicitant du traducteur le renvoi du texte grec, à cause de la grande pénurie de livres en cette langue. Voici le passage principal de l'épître à Gaudanus, écrite assurément de Louvain comme il est dit dans les premières lignes (3) : « Lovanii placent
» omnia, nisi quod victus rusticior et nimio emendus, praeterea quaestus
» omnino nullus. Legendi munus a magistratibus oblatum, recusavi. In
» Graecis literis sum totus, neque omnino operam lusi, eo enim profeci,
» ut mediocriter, quae velim, *graecè* scribere queam, et quidem ex
» tempore. »

Les offres faites à Érasme ne sauraient être mises en doute ; mais il resterait à découvrir les raisons véritables de son refus, qui ressortent de toute sa conduite, Toujours est-il qu'il plane quelque incertitude sur l'époque et sur les circonstances de la résolution des magistrats.

(1) Guilielmo Gaudano amico doctissimo. — Epist. 32e du livre XXXI des anciennes éditions (Londres, 1642, col. 1998), épître CCCCXLVI, édit. de Leyde, col. 1837.

(2) Voir la Biographie de Th. Martens, année 1513, *Æsopi fabulae*, n° 75. (Ce même recueil fut réimprimé en 1520). — La date serait confirmée par une ancienne lettre de G. Gaudanus à Érasme, sur l'appui qu'il trouvera dans *Theodoricus*, c. à d., Thierry d'Alost, homme serviable de tous points (*Epist.*, col. 1838, s. l. et a.) : Martens n'était pas à Louvain avant la fin de l'an 1512.

(3) Elle commence ainsi : « Lovanii, quo nos conjecit pestis, adhuc retinet :
« hoc anno magnifice saeviit in nos fortuna. Battum mors ademit, vel vene-
» num potius, et Episcopum praeterea Bisontinum, in quo mihi summa spes
» erat... Pestis simul et Galliam, et Britanniam et Germaniam mihi adimit. »
Ce début ferait allusion à des événements du commencement du XVIe siècle.

II.

DES TRAVAUX D'ÉRASME POURSUIVIS PENDANT SA RÉSIDENCE EN BRABANT, ET IMPRIMÉS AVANT SON DÉPART POUR BALE EN 1521.

Avant de mettre Érasme en présence des hommes qu'il a fréquentés dans nos provinces, et particulièrement à Louvain, nous aimons à justifier l'emploi qu'il fit de son temps, dans ces mêmes années, au profit de la science. Pour mieux retracer son activité, nous tenterons non-seulement d'indiquer l'objet des études auxquelles il s'est adonné, mais encore de noter les livres et opuscules dont il a surveillé l'impression dans une de nos villes.

Dans la période qui a suivi le perfectionnement de l'imprimerie, Érasme a publié de bonne heure des écrits fort remarqués à Paris (1500) et à Venise (1507). Cet honneur qui lui fut fait par des étrangers, il faut l'attribuer à sa célébrité précoce, et aussi à l'immense curiosité qui accueillait alors la moindre nouveauté philologique.

Quelques années avant son long voyage en Italie, Érasme avait profité de la diffusion assez rapide que l'art typographique assurait aux livres dans les Pays-Bas. Il fut en rapport dès lors avec le premier imprimeur de la Belgique, Thierry Martens, dont les presses étaient à cette époque établies à Anvers (années 1502-1512) : le fait n'est pas douteux, et nous pouvons y rattacher en toute assurance l'indication de ses nombreux écrits imprimés plus tard chez le même Martens à Louvain (ann. 1512-1521), sur la foi des investigations si précises du P. Van Iseghem (1).

(1) S'il reste de l'incertitude sur quelques éditions, et puisqu'il n'est donné qu'à peu de personnes de voir de leurs yeux des exemplaires rarissimes du célèbre typographe d'Alost, nous déclarons ici de nouveau que nous n'entendons pas approfondir cette partie de la bibliographie érasmienne jusque dans les minutieux détails qui trouvent le mieux leur place dans les annales du premier siècle de l'imprimerie. Nous savons bien que c'est un genre d'érudition qui a toujours été cultivé avec un zèle jaloux dans nos villes ; mais il nous paraîtrait téméraire d'en trop scruter les arcanes, sans être bibliophile de profession.

C'est dans sa maison d'Anvers que Thierry publiait, en 1502, la lettre dont nous avons parlé ci-dessus, mise en tête d'un traité de Jacques de Middelburg; en 1503, un recueil de petits traités d'Érasme adressés à la jeunesse (1), et l'année suivante, le *Panégyrique* à l'archiduc Philippe d'Autriche, que nous avons mentionné comme un des premiers titres d'Érasme à la notoriété. Avant qu'Érasme fût revenu en Brabant, Martens imprimait à Anvers, en 1512, la fameuse *Declamatio* sous le titre d'*Encomium Moriae*, qui n'avait pas encore eu d'édition dans les provinces belges (2).

Dès l'an 1513, on retrouve chaque année des écrits d'Érasme dans les publications faites par Martin d'Alost, à Louvain, avec cette fréquente désignation : « vis-à-vis de l'école de droit civil, » *e regione Scholae Juris civilis*. Le nombre de ces volumes atteindrait aisément la cinquantaine. Nous ferons une simple mention des recueils de lettres choisies parmi les épîtres qui avaient déjà été imprimées à l'étranger. Deux fois, Adrien Barlandus, à la demande de Martens, a donné ses soins à des collections d'épîtres qui convenaient à de nombreux clients de l'éditeur; l'humaniste zélé, futur professeur d'éloquence, rappelle les opuscules imprimés par la même maison (3), et il vante aux maîtres (*ludimagistris*) la pureté et le naturel d'une

(1) *Lucubratiunculae aliquot Erasmi Canonici ordinis divi Augustini perquam utiles adolescentibus.* — Van Iseghem, n° 58, pp. 219-220.

(2) L'avis du typographe lettré est d'une étonnante naïveté, quand on sait que cette satire, où la Folie est le principal acteur, a causé plus tard une si vive exaspération contre le moraliste : *Ad Lectorem. — Habes hic lector laudem stulticiæ. Libellum oppido quam facetum ab Erasmo Roterodamo Germanorum decore concinnatum, in quo varii hominum status mire taxantur. Hunc tu si emeris, et legeris, dispeream si non impendio gaudebis. Vale.* Il n'est pas non plus inutile de remarquer qu'avant l'époque où le polygraphe avait atteint toute sa gloire, l'éditeur de Louvain lui donnait une épithète qui a été répétée à satiété par ses correspondants et ses admirateurs : *Germanorum decus, decus Germaniae.* Les savants des pays cisalpins avaient, enfin, un nom à opposer aux écrivains de l'Italie, enclins à s'attribuer le monopole de l'élégance et de l'érudition classique. — *Biographie*, n° 63, dernière publication datée d'Anvers, page 232.

(3) *Aliquot Epistole* (sic) *sane quam elegantes*, etc., an. 1517. Ib. n° 110, pp. 270-271.

latinité cicéronienne que les épîtres recueillies tout exprès pour la jeunesse ont en partage (1) : « Ea enim Latini sermonis castimonia » et facilitas est in his epistolis, ut si personas et nomen Erasmi » sustuleris, videri possint ab ipso Cicerone conscriptae. » C'est aussi à Barlandus que l'on a dû un abrégé des *Adages* qui étaient également fort recherchés dans notre pays (2).

Viendraient, en second lieu, les opuscules ou petits traités de Plutarque, les dialogues de Lucien, qu'Érasme a traduits du grec, et dont il a laissé imprimer le texte latin séparément. C'est en 1507, mais à Venise, qu'il avait publié, sa version latine de l'*Hécube* et de l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide; mais il fit paraître à Louvain en 1520 le texte grec de ces deux tragédies (3). C'est de même à Louvain qu'Érasme fit imprimer les deux livres de la grammaire grecque de Théodore Gaza avec son interprétation encore inédite. Puis, on citerait deux éditions des Similitudes d'Érasme, *Parabolarum seu similium liber*. Déjà, en 1519, on imprimait un catalogue des productions diverses d'Érasme, *Lucubrationum index*, qui était beaucoup demandé (4) : cette publication n'était sans doute pas faite sans l'assentiment et même la participation de l'auteur. Ici nous avancerions sans crainte qu'Érasme revoyait souvent lui-même les épreuves : il fut du nombre des gens lettrés et des humanistes du même temps, qui se firent quelquefois correcteurs au service de Martens (5), tels que Pierre Gillis, Rescius, Dorpius et Adrien Barlandus.

(1) Voir *Biographie*, n° 163, *Epistolae aliquot selectae ex Erasmicis*, décembre 1520, pp. 311-313.— Barlandus note l'époque au début de son avis au lecteur : « Reflorescentibus jam pulcherrime literarum studiis. »

(2) *In omnes Adagiorum chiliadas Epitome*, ann. 1521, n° 172, p. 318-319. — Le P. Van Iseghem, suppl. au n° 172, pp. 25-26, établit par l'âge de Barland, qui devint maître ès arts en 1511, que cet humaniste n'a pu mettre au jour son abrégé des Adages l'an 1508, comme nous l'avons répété d'après une note manuscrite de Paquot (*Mémoire*, p. 403).

(3) En tête d'un choix des lettres érasmiennes (1517), Barlandus parlait de la version d'Euripide comme éditée par Martens (*Biographie*, p. 271). — L'édition du texte est notée, ibid., n° 160, p. 310.

(4) *Biographie*, n° 138, p. 295. — En 1523, Martens faisait paraître le même catalogue augmenté (ib. n° 188).

(5) Van Iseghem, ibid., p. 90 et 102. — Il est hautement probable

Enfin, on mettrait au nombre des publications célèbres d'Érasme, sorties des presses de Martens, ses écrits de morale et d'exégèse. Dans les premiers, on comprendrait son essai sur la vie militante du chrétien : *Enchiridion militis christiani*, fort diversément jugé (1), et le livre estimé sur lequel il put inscrire avec grand à propos, en 1516, le nom de Charles de Castille, qui était sur le point de partir pour ses États d'Espagne : *Institutio principis christiani*. Les travaux théologiques d'Érasme se sont rapportés le plus souvent à l'interprétation des Écritures : dans l'intervalle de trois années (1517-1519), il avait imprimé à Louvain ses Paraphrases dédiées à de hauts dignitaires de l'Église, sur l'épître de saint Paul aux Romains, sur les deux épîtres de l'Apôtre aux Corinthiens, sur son épître aux Galates, sur les deux épîtres de saint Pierre et sur l'épître de saint Jude (2). Au retour de son voyage de Bâle où il avait pris ses mesures pour la seconde édition du Nouveau Testament dans les deux langues, Érasme consacra les loisirs d'une longue convalescence, vers la fin de l'an 1518, à l'impression de son interprétation latine du même monument. Il la distribua en trois volumes in-8 qui furent terminés en 1519 (3), et il usa du titre que la faculté de théologie de Louvain lui avait conféré en l'admettant au *consortium*; on lit au troisième volume, qui renferme les Épîtres et l'Apocalypse : *per Erasmum Roterodamum sacrae theologiae professorem*. Enfin, on n'oublierait pas un de ses traités qui renfermait des arguments lar-

qu'Erasme remplit le même office à l'époque où il se trouva chez Alde Manuce. Voir de Burigny, ouv. cit., tome I, p. 129-132, et la monographie d'Ambroise Firmin Didot. chap. I, pp. 414-415.

(1) L'*Enchiridion* n'eut pas moins de quatre éditions à Louvain de 1503 à 1520. Voir *Biographie*. p. 293 et p. 315.

(2) Bibliographie, n[os] 120, 140, 141 et 149 du livre du P. Van Iseghem. — C'est à propos des Paraphrases sur saint Pierre que Martens annonçait qu'il donnait un texte inédit : « quas antea nullus excudit. » (Ibid., p. 303).

(3) *Novum Testamentum omne, juxta Graecorum emendata volumina*, etc. Van Iseghem, l. cit., n° 145, pp. 299-300. — Il s'agit de la version latine sans cesse retouchée qui accompagnait les cinq éditions des Evangiles, publiées à Bâle de 1516 à 1531. Voir le *Bibliotheca sacra* de Lelong, éd. Masch, P. I. pp. 281-292.

gement développés par lui sur toutes les épîtres des Apôtres, mais qui avait trait à l'enseignement théologique lui-même (1) : *Ratio seu methodus compendio perveniendi ad veram Theologiam.* L'auteur dissertait sur les études nécessaires au théologien qui ne donnerait trop de temps ni aux sciences profanes, ni à la philosophie, mais qui acquérerait une connaissance approfondie des Écritures en les lisant dans leur texte original, afin de se rendre bien compte de sa foi (2).

C'est avec Thierry Martens qu'Érasme a traité presque toujours quand il avait sous la main quelque production de circonstance pendant son séjour en Belgique : il a trouvé en lui un serviteur empressé qui lui assurait une prompte publicité (3). Thierry resta toujours

(1) *Biographie*, etc., année 1518, n° 132, pp. 291-292. — Voir l'ouvrage de Burigny, tome I, pp. 325-430.

(2) Il est une circonstance où Erasme, résidant encore à Louvain, a confié à un imprimeur d'Anvers la réponse qu'il s'empressait de faire à un de ses contradicteurs, Jacques Latomus : nous signalons ici l'exception qu'il a faite en cherchant un éditeur à Anvers, parce que son adversaire en avait trouvé un dans la même ville. Le *Dialogus de tribus linguis* (*) etc., était sorti des presses de Michel Hillenius, de Hochstraete; c'est aux presses d'un autre imprimeur d'Anvers, Jehan Thybault ou Joannes Theobaldus, qu'Erasme livra sa réfutation du Dialogue, intitulée Apologie, parce qu'elle reprenait tour à tour les attaques qu'on y avait relevées contre lui, à propos de ses opinions connues ou présumées. Il l'a datée de Louvain, 28 mars 1519 (Lovanii V. Cal. Apriles anno MDXIX).

(3) Voir Ch. Ruelens, Hist. de l'imprimerie et des livres, au tome III de la *Patria Belgica*, 1875, p. 327.

(*) Nous plaçons en cet endroit, par exception, une note bibliographique sur les deux pièces d'une polémique à laquelle l'Université de Louvain a porté intérêt quand Erasme vivait encore dans son sein.

De trium linguarum, et studii theol gici ratione DIALOGUS, *per Jacobum Latomum, Theologiae licentiatum* (les initiales M. H. au milieu du titre). Feuillets 22, signat. A, III. — E, VI, petit in-4°, Impressum Antverpiae per me MICHAELEM HILLENIUM Hoochstratanum, anno Dni MDXIX. in intersignio RAPI

Erasmi Roterodami APOLOGIA *refellens suspiciones, querumdam dictilantium dialogum D. Jacobi Latomi de tribus linguis et ratione studii Theologici conscriptum fuisse adversus ipsum.*— Feuillets 23, signat. A, II. — H, III pet. in-4°. — Antverpiae, per Joannem Theobaldum ad insigne viri viridis. — Au dernier feuillet du volume, on trouve la marque typographique de *Jehan Thybault* avec l'écusson portant les initiales I. T., et soutenu par deux Léopards.

Nous avons décrit ci-dessus l'édition d'Anvers d'après un exemplaire de la Bibliothèque de Louvain, renfermant le *Dialogus* imprimé chez Hillenius, et d'autres pièces du temps. (*Literae*, n° 1322, petit in-4°).

dans les mêmes dispositions à son égard; mais É sme ne lui fut p vraiment reconnaissant pour sa bonne volonté : c'est ce que plusieu traits de la première concurrence et de la plus ancienne contrefaç dans le commerce de la librairie européenne ont mis en évidenc nous les empruntons au consciencieux biographe de Martens.

Érasme n'a pas toujours répondu au désintéressement de s imprimeur de Louvain par une constante délicatesse de procédés. ne considérait pas le tort qu'il lui faisait en remettant le texte de s livres à plusieurs éditeurs, au lieu de livrer chaque ouvrage à seul et de se garder d'y rien changer jusqu'à ce que l'édition f épuisée; il lui arriva de donner à un autre imprimeur quelque no veau travail, ou de l'autoriser à réimprimer l'un ou l'autre de s écrits (1). Martens fut exposé de ce chef à des pertes notables, qua les Froben recevaient de l'écrivain la permission de reproduire int gralement un texte, et surtout quand Érasme enrichissait l'éditi nouvelle de notes ou même y faisait des additions d'un grand pri Sollicité de toutes parts, le grand homme se laissa entraîner à d engagements ou concessions qui compromettaient la rémunérati de son ami. D'autres imprimeurs lui avaient cependant fait d remontrances : Josse Badius lui avait représenté le tort fait à plusieu par la maison Froben, en alléguant le scrupule qu'il aurait de nui d'aucune façon à autrui (2). Thierry Martens ne porta pas rancune Érasme lui-même; il ne se vengea pas non plus de l'esprit mercanti des imprimeurs étrangers par des plaintes ouvertes, et il n'usa représailles autrement qu'en reproduisant à son tour, deux ou tr fois, les textes publiés à Bâle avec grand soin (3).

Le mérite de notre premier typographe de la Renaissance ét d'autant plus grand dans ces conjonctures, qu'il avait plus de pei

(1) *Biographie*, pages 132-135. — On mettrait, parmi les étrangers Math Schurer de Strasbourg, et surtout Jean Froben de Bâle, qui eut pour succ seurs en 1527 ses fils Jean et François.

(2) Voir ses lettres du 6 juillet et du 29 septembre 1516, traduites par P. Van Iseghem, loc. cit.

(3) *Biographie*, n°s 103, 116 et 134, pp. 275 et 293.

à vivre de son travail. Ayant pris la coutume de donner des honoraires aux auteurs, ayant imprimé de ses mains beaucoup de livres, il avait peu gagné et fort peu amassé : dans les années de sa grande activité, il risquait une plainte aux étudiants de Louvain, comme s'il avait peine à entretenir sa famille; il témoignait sa surprise de la coutume que l'on avait de marchander les volumes, et souvent de préférer ceux qui venaient de loin; il s'étonnait qu'une Académie, supérieure à celle de Bâle, et alors rivale de l'Université de Paris, eût tant de peine à nourrir un seul imprimeur (1). Généreux et confiant, Martens ouvrit sa maison, un mois tout entier, en 1518, à Érasme qui revenait de Bâle en proie à un mal violent que les médecins prenaient pour la peste. Érasme, qui n'avait pas assez ménagé les intérêts d'un tel homme, avouait que Martens seul aurait suffi à son bonheur, s'il avait autant de fortune que de cœur (2) : *si res animo responderet.* Quand il fut installé à Bâle, il lui accorda souvent un affectueux souvenir dans ses épîtres, et il honora par une épitaphe en vers le courageux travailleur mort en 1534 à Alost.

III.

DES RELATIONS LITTÉRAIRES NOUÉES PAR ÉRASME DANS LES PROVINCES BELGIQUES.

L'occasion s'est déjà présentée à nous de mettre aux côtés d'Érasme plusieurs des hommes d'un esprit cultivé qui vivaient de son temps en Brabant; il y a, malgré cela, quelque intérêt à parler de nouveau de ceux à qui il a témoigné une estime ou une affection particulière. Et d'abord, il convient de relever le nom des deux fonctionnaires qui lui ont offert un asile honorable et paisible *in oppido lovaniensi.*

(1) *Biographie*, p. 101, et la traduction de plusieurs dédicaces, pp. 151-152, 155, 158-160 et 163.

(2) Ibid., pp. 123-126; pp. 167-168. — Sur les services rendus aux lettres par Martens du temps d'Erasme, voir le chap. IX de notre *Mémoire* de 1856, principalement pp. 301-303.

Jean Paludanus, ou Jean de Palude, qui le premier l'avait accueilli dans sa demeure, a poussé le dévouement jusqu'à promettre l'hospitalité aux amis d'Érasme qui le visiteraient chez lui. Professeur d'éloquence, il jouissait de considération. Pendant un quart de siècle, il eut la charge fort honorée de *Dictator*, ou rédacteur des lettres officielles, écrites au nom de l'Université (1) : il intervenait à ce titre dans certains actes publics de l'administration. Puis, il fut un des premiers maîtres qui s'étaient préoccupés de l'étude du grec sans avoir la charge de l'enseigner. Érasme l'avait engagé à s'appliquer à des traductions, et, de son côté, Paludanus avec l'autorité d'un goût sûr, *exacto judicio*, avait déterminé son hôte qui était à ses débuts d'helléniste, à traduire l'*Hécube* d'Euripide en vers latins (2). Il prêtait attention à tous les essais qui avaient pour but d'agrandir le champ de la science : quand il adressait une lettre à Pierre Gillis pour servir d'introduction à l'*Utopie* de Thomas Morus, il avait le pressentiment d'un prompt essor des études littéraires.

C'est encore un membre de la même faculté, Jean Naevius, qui ouvrit à Érasme en 1517, des appartements plus spacieux du Collège du Lis, où affluèrent les visiteurs jusqu'à son départ. Le président de cette pédagogie était bachelier en théologie, et il fut recteur l'an 1515 (3); cependant il devint suspect à plusieurs pour la déférence qu'il avait montrée au célèbre humaniste. De Bâle, Érasme protesta contre

(1) Comme nous l'apprend Val. André (*Fasti Acad.*, pp. 49 et 50). il fut appelé le 23 décembre 1504 à cette charge, qu'il conserva pendant 22 ans. Au XVII[e] siècle seulement, l'office du *Dictator* fut attribué d'ordinaire à des gradués en droit. Voir les *Antiqua statuta* réunis par Mgr de Ram à la suite de son édition de Molanus, tome II, pages 912-913.

(2) Lettre à Jean Botzemus, fin janvier 1524, qui est une histoire des travaux d'Erasme avec une liste de ses ouvrages : « Sed annis aliquid antequam adirem Italiam, exercendae Graecitatis causa, quando non erat praeceptorum copia, verteram Hecubam Euripidis, tum agens Lovanii... Porro quum stimulos adderet tum hospes meus Joannes Paludanus, ejus Academiae Rhetor, vir si quis alius exacto judicio, perrexi quo coeperam. »

(3) V. *Fasti Academici* de V. André, p, 41 : « Joannes de Neve, Hondischotanus, S. Th B. Regens Lilii. — Molanus, *Rer. Lov. libri*, p. 477. » Joannes Nevius, de Hondischota, S. Th. bacc. »

l'inimitié que l'on faisait retomber sur son ami, coupable uniquement d'une grande confiance dans la cause des lettres, et d'une entière franchise dans ses opinions à ce sujet.

Entre les maîtres d'autorité et d'avenir qu'Érasme connut à Louvain, on mettrait en première ligne Martin Dorpius, devenu professeur de théologie après sa promotion au doctorat en 1515, et pleuré sincèrement par le grand écrivain quand il apprit à Bâle sa mort prématurée. Dorpius avait des titres à l'estime d'Érasme pour le zèle qu'il avait déployé dans l'enseignement littéraire, comme professeur à la pédagogie du Lis et promoteur des essais de la jeunesse dans le culte de la belle latinité. En toute occasion, le jeune théologien l'avait accueilli avec douceur, l'avait invité à sa table avec d'autres savants (1), et lui avait rendu visite dans la retraite laborieuse qu'il savait se faire à Louvain.

Maintenant se présente à nous un groupe d'humanistes qu'Érasme eut l'occasion de connaître, et pour lesquels quelques lignes de sa main étaient le plus précieux des encouragements : Barlandus, Borsalus, Ceratinus, Rescius, Goclenius, dont les noms se sont conservés dans les fastes de l'érudition latine. L'infatigable écrivain réclamait sans cesse pour lui-même de l'argent et des pensions ; mais il sollicitait également pour d'autres, et il savait en paroles provoquer et soutenir des vocations littéraires : beaucoup prêtaient l'oreille à ses suffrages, et ils prenaient patience.

Adrien Barlandus habitait Louvain, vivant avec assez de peine de leçons privées, quand il donna ses soins à la publication de lettres choisies d'Érasme et à une sorte d'anthologie tirée de ses Adages. Le prosateur célèbre, mais décrié par plusieurs, louait la prudence et la discrétion avec lesquelles Barlandus avait fait un triage parmi ses épîtres, en préférant celles qui ne renferment pas de traits acérés *(quae nihil habeant aculeorum)* : il craignait cependant qu'on ne prît

(1) *Epistol.*, ex collegio Theelogorum, Lovanio, anno 1517 (col. 1661). « Nunc te oro, ut die dominico digneris apud me adesse in prandio, una cum domino *Paludano* ; aderit et *Atensis*, et aliquot alii qui te tuamque istam eruditionem magno studio favoreque prosequuntur. »

en mauvaise part l'idée de faire lire dans les écoles des textes sortis de sa plume (1).

Quand le zèle et le désintéressement faisaient défaut à l'un de ses protégés, Érasme ne manquait pas de lui faire des remontrances : ainsi avait-il vanté le savoir de Rutger Rescius, le premier professeur de grec aux Trois-Langues (1518-1545); mais il l'avertit sérieusement, quand ce maître mit de la négligence dans son emploi pour se donner à la direction d'une imprimerie après la retraite de Thierry Martens à Alost; il alla même jusqu'à se plaindre publiquement de Rescius, et à faire retomber sur lui certain ralentissement dans les progrès de l'institution (2).

Grande au contraire fut la confiance d'Érasme dans le savoir et le dévouement du latiniste, originaire de la Westphalie, Conrad Goclenius, aux débuts duquel il avait assisté à Louvain. Il continua à correspondre avec lui, et se porta garant de son aptitude à transmettre aux autres les secrets de la meilleure latinité. C'est à Goclenius qu'il s'adressa, après son départ, pour connaître l'état de l'opinion sur sa personne. Il intervint par lettres auprès d'hommes puissants en faveur de Goclenius, au moment où celui-ci fut suspect de sympathies pour les nouveautés.

Ces données biographiques se rattachent étroitement au prosélytisme exercé par Érasme en faveur de l'institut de Busleiden : il présenta les premiers candidats aux nouvelles chaires, et il ne cessa de les encourager quand il vécut loin d'eux. Il agit plus que personne auprès des héritiers du conseiller de Malines, pour que le legs de celui-ci ne restât point en souffrance : ainsi répara-t-il ses torts envers un protecteur qu'il avait beaucoup sollicité, mais qu'il avait négligé dans

(1) Lettre d'Erasme à Barlandus, datée de Louvain (fête de Saint-André 1520), tirée des *Epistolae selectae*, édition de Martens, mais non reproduite dans la grande édition de ses œuvres. — Voir la *Biographie* du P. Van Iseghem, pp. 312-313.

(2) *Mémoire hist. et litt.*, pp. 202-207. — Avant sa nomination, Rescius s'était fait, chez Martens, le correcteur des citations grecques que renfermaient certains ouvrages, entr'autres des élucubrations et des lettres d'Erasme.

les derniers temps. Il célébra hautement la générosité du dignitaire ecclésiastique qui avait cultivé lui-même les lettres pour mieux recevoir, dirait-on, le titre de Mécène qui lui fut donné par plus d'une bouche : cependant, comme nous l'apprend une de ses épîtres restées inédites à Érasme, Busleiden ne lui épargna pas certains conseils sur la mesure à garder dans ses propos contre les grands.

Érasme fut mis en relation, vers l'an 1515, avec un personnage fort puissant dans l'État, le grand chancelier de Bourgogne, Jean de Sauvage, et l'année suivante il obtint de lui une prébende considérable de Courtrai, avec promesse d'autres bienfaits, au nom du nouveau Roi catholique (1). En 1518, il lui adressa une nouvelle requête fort obséquieuse (2); mais ce haut protecteur mourut la même année à Saragosse. Érasme ne trouva pas, selon toute apparence, d'aussi bonnes dispositions chez d'autres membres du gouvernement de Marguerite; il a renouvelé bien des fois ses plaintes sur ceux qui le desservaient dans toutes les cours; il protesta vivement, par exemple, contre un homme qu'il avait considéré comme un ami et qui l'avait aidé dans ses démarches auprès de la cour de Bruxelles (3), Pierre Barbirius. Celui-ci, qui devint en 1522 chapelain d'Adrien VI (4), avait fait des recommandations fort prudentes à Érasme à propos des résolutions qu'attendait de lui le nouveau pontife d'un caractère magnanime; mais, plus tard il aurait agi envers lui avec une insigne perfidie, *inaudita perfidia*, en lui faisant retirer le bénéfice important qu'il tenait du chancelier Sauvage. C'est un exemple de ces mesures qu'il était facile de prendre contre Érasme absent, rien qu'en invoquant l'un ou l'autre passage injurieux à l'adresse de personnes en

(1) Bruxelles, 8 juillet 1516 (col. 1561).

(2) Louvain, 6 mars 1518 (col. 1673-74).

(3) Voir sa lettre du 6 mars 1518 à Barbirius (col. 306-307), où il représente son embarras d'avoir dû écrire au chancelier de Sauvage, quand il devait répondre aux lettres les plus flatteuses des rois de France et d'Angleterre, ainsi que de très hauts prélats.

(4) Lettre de Bâle, 17 avril 1523 (col. 766) : « Petro Barbirio Adriani pontificis a sacris. » — Nous avons mentionné (chap. I, p. 31) la lettre inédite de 1523, que M. de Nolhac suppose écrite par Erasme au même Barbirius.

charge, dans ses épîtres qui n'étaient que trop tôt divulguées et dont le moindre passage était mal interprété (1).

Guy ou Guido Morillon qu'il avait pu connaître personnellement à Louvain, rendit à Érasme de vrais services pendant plusieurs années : devenu secrétaire de Charles élevé à l'empire, il fut à même d'assurer au savant écrivain les avantages attachés à son titre de conseiller royal, après avoir contribué peut-être à le lui faire conférer par le chancelier de Sauvage ; ensuite, pendant un long séjour en Espagne, il lui prêta son concours pour le prompt échange de ses lettres avec les correspondances qui lui venaient de tous côtés (2).

Un homme, d'un esprit cultivé, qui n'était pas dans les plus hautes dignités de l'État, Pierre Gillis ou Petrus Ægidius, s'est concilié, dès l'an 1502, l'amitié d'Érasme, et il a été à même de lui offrir de bons offices que celui-ci aurait attendus en vain d'hommes plus puissants. Il était secrétaire ou greffier en chef du magistrat d'Anvers (3), et sa position privilégiée lui permettait de seconder les vues d'Érasme, désireux de toujours étendre le cercle de ses relations. Il entretint avec lui une correspondance qui resta dans les termes d'une entière cordialité, et qui ne cessa que dans des années rapprochées de sa mort (arrivée vers 1533). C'était pour le savant polygraphe, non seulement un ami plus fidèle que Pylade, mais encore un hôte incomparable (4).

Lettré lui-même, Pierre Gillis ouvrait sa maison à tous les étrangers (5); il avait la confiance de Thomas Morus, qui le mit en scène

(1) Lettre à Montjoy, Fribourg, 28 mars 1529 (col. 1176). — Dans une autre lettre, Erasme prend pour variante *punica perfidia* (Fribourg, 31 juillet 1530, col. 17f17).

(2) On lira ci-après nos recherches sur la carrière de Guy Morillon.

(3) Voir la notice de M. Britz : *Ægidius Pierre* (1486-1533), dans le *Messager des Sciences historiques*, Gand, ann. 1864, pp. 181-208.

(4) « Bonarum litterarum et admirator, et egregie peritus. » *Erasmi Epist.* Antv., 21 févr. 1516 (col. 185). — « Hospitem tuum suavissimum. » Barbirius à Erasme, 3 avril 1516 (col. 1555).

(5) De le Court. *Biogr. nation.*, VII, 1883, col. 780-783.

dans l'exorde de sa fameuse *Utopie*, et qui le chargea en 1517 d'en publier le texte chez Martens à Louvain. D'autre part, il veillait aux intérêts d'Érasme souvent éloigné de lui, quand il était urgent de publier ou de réimprimer des écrits qui avaient l'intérêt de la nouveauté, des traités traduits du grec, ou des livres latins accompagnés de commentaires : alors il négociait, et quelquefois même, il corrigeait les épreuves. Quand Érasme fut loin d'Anvers, peut-être son ami rencontra-t-il de sérieuses difficultés pour les affaires d'argent qui revenaient à certaines échéances : il put être accusé quelquefois de négligence quand d'autres que lui étaient en défaut; après avoir été bailleur de fonds toujours complaisant, il vint des moments où il lui fut impossible de donner beaucoup et à l'avance, et où des chagrins de famille paralysèrent son zèle autrefois empressé. Toujours est-il que le nom du secrétaire de la cité d'Anvers est resté lié à la mémoire d'Érasme et à l'exécution d'un certain nombre de ses travaux.

Il est un autre souvenir du séjour d'Érasme à Anvers et de ses relations avec des hommes connus de cette grande ville. En 1517, un de nos peintres célèbres d'autrefois, Quentin Metzys ou Massys a représenté sur le même tableau Érasme montrant le titre de sa Paraphrase de l'Épitre aux Romains, et son ami Pierre Gillis, tenant à la main une lettre de Morus à lui adressée (1). Ce tableau fut envoyé comme souvenir à Morus; il passa dans la collection de Charles Ier, mais se perdit depuis lors. L'art flamand préludait donc, il y a plus de trois cents ans, à l'hommage que nos peintres ont voulu rendre, avec une ingénieuse complaisance, à la célébrité d'Érasme, client de nos princes et ami de nos premiers érudits.

Rappelons enfin que Dorpius avait en 1518 recommandé à Érasme un jeune jurisconsulte, très zélé pour les lettres, Claudius Cantiuncula de Metz qui s'était fait une renommée à Louvain au collège des Bacheliers; le grand humaniste prendra sa part aux correspondances

(1) Burigny, *Vie d'Erasme*, t. I, p. 220. — Notice citée de Britz, pages 204-205. — H. Hymans, *Quentin Metsys et son portrait d'Erasme* (*Bull. des comm. d'art et d'archéologie*, XVIe ann., 1877, pp. 615-644),

échangées en Suisse par plusieurs savants avec Cantiuncula, résidant à Einsisheim comme chancelier de l'Autriche antérieure (1), et il inscrira son nom à une place d'honneur dans le *Cicéronien*.

IV.

DES CONTROVERSES PERSONNELLES D'ÉRASME AVEC LES THÉOLOGIENS DE LOUVAIN.

On serait mal venu à montrer Érasme dans la société des humanistes de Louvain, sans parler aussi de ses relations avec les maîtres de théologie et avec d'autres champions des études théologiques. Il avait donné une partie notable de sa vie à la science qu'ils représentaient, et il ne pouvait se désintéresser des questions qu'ils soulevaient comme important à la défense de la foi. Bien plus, il avait fait preuve de connaissances assez profondes, pour être agrégé à la faculté de théologie de Louvain. Tout en poursuivant des projets scientifiques fort divers, il se trouvait engagé dans les affaires pendantes, et il avait trop souvent énoncé hardiment ses opinions pour qu'on ne lui en demandât point compte.

Il serait inutile de se dissimuler les motifs d'irritation qui ont fait agir plusieurs des adversaires d'Érasme. Ils n'ignoraient pas ses relations épistolaires, réputées compromettantes, avec des novateurs étrangers. Puis, sans parler de leurs vues individuelles sur l'étude des langues savantes, ils restaient animés d'une constante défiance envers le spirituel écrivain qui avait attaqué de front toute espèce de problèmes. Chez plusieurs, il y avait la résolution bien arrêtée de ne pas transiger : comme Érasme avait montré plus que bien d'autres des prétentions théologiques, ceux qui avaient poursuivi leurs études et pris leurs grades dans les formes voulues étaient décidés à

(1) *Claude Chansonnette, jurisconsulte messin, et ses lettres inédites*, par Alphonse Rivier (au tome XXIX des *Mémoires de l'Acad. royale de Belgique*. collection in-8°, 1878).

ne garder envers lui aucun ménagement. Il leur était facile d'invoquer bien haut les singularités de sa conduite; ils ne lui pardonnaient pas d'avoir débuté par le persiflage : car, dans ses écrits, devenus populaires en plusieurs pays, ils ne voulaient pas s'arrêter à l'intention morale qui se cachait sous la vivacité des peintures satiriques. On le conçoit aisément, une forte présomption s'élevait même contre ses traités sérieux, où il avait jeté à quelque endroit des souhaits de réformes ou des réflexions sur l'empire des méthodes : ainsi décriait-il au hasard les Scolastiques sans les bien connaître, sans distinguer les grands maîtres du moyen-âge de dialecticiens vulgaires attachés à la routine.

Malgré les préventions répandues contre Érasme dans la ville universitaire, on lui avait fait d'humbles avances, sans doute en vue de l'attacher à la cause des hautes études théologiques et à la défense des principes. De son côté, il voulait répondre à la bonne idée que l'on avait de lui : il ne faisait de réserves, semble-t-il, qu'envers ceux qui continuaient à déclamer tout haut ou à déblatérer secrètement contre lui. On voit de telles dispositions d'esprit dans quelques-unes de ses lettres à des amis. Nous citerons dans ce nombre ses deux lettres du 7 septembre 1517 (1); dans la première, il se vante de ses bons rapports avec des hommes d'autorité, le chancelier Atensis, Dorpius et Vianensis (Guillaume de Vianen, professeur de théologie); dans la seconde, il nomme les mêmes personnages et les montre disposés à l'accueillir dans leurs rangs. C'est ce qu'il avait fait entrevoir (2), dans la lettre 31 août 1517, à Cutbert Tunstall (dont nous avons rapporté la réponse ci-dessus) : « Cum Theologis non » solum pax altissima, verum etiam arctissima necessitudo cum » Atensi qui est hujus scholae cancellarius et caput, et Dorpio qui

(1) *Ep.*, col. 1629. V. plus haut, § I, divers extraits de lettres de l'an 1517.

(2) *Epist.*, col. 1628. — Cfr. la lettre au même (Louvain 30 août 1517, col. 1627), où Erasme reconnait que l'honneur qu'on veut lui faire est exceptionnel : « ... quod honoris vix cuiquam impertiunt, nisi hic doctoris adepto titulum. »

» mihi ex animo videtur amicus. Agunt inter se nescio quid, de » adlegendo me in suum, id est deorum numerum, et agunt magno » molimine. » L'année suivante, les bons rapports d'Érasme avec les théologiens qui l'avaient admis au *Consortium* n'avaient pas changé : il écrivait à P. Barbirius, alors encore son ami (1) : « Cum » Theologis Alcedonia sunt, imo mira familiaritas. Pro Hieronymo » palam agunt gratias; de Novo Testamento nihil queruntur; imo » primores hujus ordinis ingenue comprobant, tantum oblatrant » Sycophantae nescio qui, sed procul et a tergo. » Il ressort de telles communications que l'hostilité envers Érasme n'était ni générale, ni déclarée : il y avait des hommes qui appréciaient son travail sur saint Jérôme, et d'autres ne se prononçaient pas au sujet de son édition du Nouveau Testament avec version latine, qui venait de paraître. Bien plus, des lettres flatteuses arrivaient chaque jour à son adresse; il y en avait de la main de rois et d'archevêques; il lui devint impossible de répondre à tant d'amis. Il se sentait accablé de caresses, après avoir été auparavant presque lapidé (2). Cependant, des controverses inopinées provoquèrent de nouveaux soupçons dans quelques esprits, et ces soupçons étaient devenus intenses, au moment où la Faculté devait se prononcer ouvertement contre Luther.

Nous touchons à un sujet qui avait vivement préoccupé Mgr De Ram dans ses persévérantes recherches sur l'ancienne Université de Louvain. Il eût désiré composer une seconde dissertation faisant suite à sa *Disquisitio* (3), pour retracer les contestations que soutint Érasme avec l'école théologique près de laquelle il avait assez longtemps vécu. Il ne niait pas qu'Érasme n'eût parlé avec une excessive témérité dans ses lettres à l'archevêque de Mayence et à d'autres personnages. Mais il eût aisément soutenu qu'il n'avait jamais donné pleine adhésion à l'hérésie qui venait d'éclater, qu'il avait au contraire

(1) *Epist.*, 6 mars 1518, col. 306.

(2) Même lettre à Barbirius, col. 307. « Ego hic undique literis amatoriis obruor... Et exosculabuntur illum paulo ante lapidatum Erasmum. »

(3) *Disquisitio de iis quae contra Lutherum Lovanienses Theologi egerunt a.* MDXIX, page 13 (*Nouv. Mém. de l'Acad. de Bruxelles*. t. XVI, 1843 4°).

attiré sur lui l'animadversion et la colère de Luther lui-même; il ne se cachait pas, cependant, qu'il avait à défendre un esprit d'une grande mobilité et d'une agitation inquiète, *mobile et anxium Erasmi ingenium*.

Les principaux des théologiens de Louvain avec lesquels Érasme fut en conflit dans les années mêmes où il avait été admis par la Faculté à un honneur exceptionnel, sont Dorpius, Briard, Latomus et Driedo, sur lesquels nous possédons son propre témoignage.

Le premier de ces hommes qui l'attaqua publiquement fut précisément l'humaniste dont Érasme avait recherché l'amitié : Martin Dorpius, devenu docteur en théologie, autorisé à se nommer professeur, et habitant le Collège des Théologiens. Dès l'an 1515, plusieurs membres de sa Faculté, parmi lesquels on mettrait Jean Briard, le sollicitèrent de réfuter les passages téméraires, au point de vue de la foi et de la hiérarchie de l'Église, que l'on avait signalés dans le traité satirique *Moriae encomium* réimprimé à Louvain et répandu en tout pays. Dorpius le fit sous forme d'épître, et s'il dénonça les hardiesses de l'auteur, il se garda d'insinuations méprisantes pour sa personne. La réponse justificative d'Érasme ne se fit pas attendre; elle parut dans le même volume que la censure de son ami (1). La polémique fut courtoise, et elle ne brisa pas les bonnes relations des deux écrivains. Dorpius avait montré le danger de mêler le sacré et le profane dans les mêmes tableaux (2); mais il n'avait pas pris occasion d'articuler l'accusation d'hérésie. Bien que taxé d'une insigne imprudence de langage, Érasme s'empressa de rejeter toute hostilité contre la religion elle-même, que ne pouvait atteindre la peinture des travers de l'époque. En fait, c'est seulement après la propagation de la Réforme dans une partie de l'Europe, que l'on stigmatisa avec une plus grande sévérité l'*Éloge de la Folie* qui avait révélé, sur un ton enjoué ou dans un langage acerbe, des faiblesses

(1) *Biographie* de Th. Martens, nº 91, année 1515, p. 255-268. — La réponse qui suit le texte de l'*Epistola* est ainsi énoncée : *Erasmi ad Dorpium suos labores defendentis copiosa et plena eloquentiae apologia.*

(2) Rottier, chap. VI de son *Mémoire* sur Erasme (pp. 82-91).

et des abus propres à toutes les classes de la société chrétienne. On ne prit plus alors en considération la liberté du badinage, que l'auteur avait jadis invoquée en répondant aux objections de Dorpius et de bien d'autres.

Un peu plus tard, c'est au sujet de l'interprétation des Ecritures et de l'emploi des langues bibliques que la controverse s'engagea entre Érasme et deux théologiens qu'il estimait. Il fut combattu, à propos de quelques-unes de ses opinions sur l'étude du Nouveau Testament, par un des membres les plus respectés de la Faculté, Jean Briard, d'Ath, qui est nommé le plus souvent *Atensis*, sans autre désignation, dans les œuvres latines du temps. Ce maître, qui était parvenu alors à la charge de chancelier de l'Université, fit la critique de certaines propositions d'Érasme, d'après la seconde édition de Bâle (1518), mais sans mettre sa foi ni son savoir en suspicion. Il lui arriva un jour de dénoncer des assertions dangereuses de l'interprête des Évangiles, en présence d'un nombreux auditoire. Là dessus des plaintes assez vives de l'accusé. Mais il agit d'ailleurs avec assez de prudence pour commander le respect jusqu'au bout à Érasme, qui l'appelait *caput academiae* et qui ne le confondit jamais avec d'autres de ses détracteurs (1). Atensis, en effet, n'avait pas d'animosité contre lui; quand la querelle fut apaisée après une conférence tenue au collège du Faucon, il lui témoigna de nouveau son estime. Mais la peine que ces démêlés causèrent au chancelier abrégea probablement ses jours (2). Les textes manquent pour juger le cours des choses; on n'entrevoit qu'un point de doctrine sur lequel Érasme ne se rendit pas à l'instant, l'institution de la confession dont il a parlé plus d'une fois d'une manière erronée. C'est bien le cas de dire avec un récent historien d'Érasme (3), que son propre témoignage paraîtrait suspect de partialité, quand nous n'avons pas d'autre document pour con-

(1) Burigny, ouvr. cité, I, pp. 370-372. Rottier, *Mémoire*, pp. 26-28 et 53-56.

(2) Briard mourut à Louvain, le 8 janvier 1520. — Voir notre notice dans la *Biographie nationale*, tome IIIe, 1872, col. 47-50.

(3) Durand de Laur, *Vie d'Erasme*, tome I, p. 212 et p. 238, note.

naître ses altercations avec l'un ou l'autre théologien de Louvain. Il y a bien des variantes sur les incidents d'une même affaire dans les épîtres où Érasme en entretient ses amis (1). Beaucoup d'invectives et de déclamations, qui ont retenti dans les cours et les disputes des colléges contre des erreurs attribuées à Érasme, n'ont pas été livrées de son temps à la presse, ou bien les feuilles volantes qui nous en auraient montré la trace, se sont entièrement perdues.

On a une idée plus exacte de la polémique qu'Érasme soutint contre Jacques Latomus au sujet des mêmes questions touchant l'exégèse du Nouveau Testament et la manière d'en interpréter les textes. Les pièces du débat subsistent : nous en avons plus haut (page 71) indiqué la publication qui s'est faite en 1519, à Anvers.

Licencié en théologie, mais déjà admis au professorat à la veille de sa promotion, Latomus ou Masson (2) s'était chargé de combattre dans un Dialogue l'importance attachée par Érasme à l'étude des trois langues anciennes dans lesquelles les saintes Écritures ont été transmises au monde chrétien ; il s'agissait de prévenir l'introduction d'une nouvelle méthode d'exégèse suivant laquelle, en invoquant la lettre des textes, on serait autorisé à proposer et à défendre un sens tout différent de celui qui était consacré par la tradition. Latomus et ceux qu'il représentait craignaient qu'on ne fût entraîné par cette voie à des innovations dans l'enseignement théologique ; ils défendaient les droits des maîtres de la Scolastique, qui allaient être niés ou compromis (3), et ils insinuaient qu'en les sacrifiant, on tendait la main aux novateurs qui s'agitaient en Allemagne.

(1) Ainsi déjà établi à Bâle, Erasme écrivait à Jodocus, président du conseil de Malines, en date du 1 juillet 1522 (*Epist.*, col. 719). en faisant allusion à ceux qui continuaient à le décrier : « Tot annis vixi Lovanii, cur tum non » impingebant mihi errores meos? Imo *Atensis* omnia mea sine exceptione » probavit. Deinde quum rogatu meo notasset duo aut tria loca, respondi et » satisfeci per omnia. »

(2) Jacobus Latomus, de Cambron en Hainaut, maître ès-arts à l'Université de Paris, fut proclamé docteur en théologie, à Louvain, le 14 août 1519, avec Ruardus Tapperus. Il mourut le 29 mai 1544. Ses œuvres furent publiées à Louvain en 1550, chez Barth. Gravius, en un volume in-folio (Foppens, *Biblioth. belgica*. pag. 520-521). Paquot *Mém.*, III, 13-14).

(3) Une digression, en cet endroit, devrait être longue pour être instruc-

Érasme n'avait pas été nommé par Latomus; mais, reconnaissant qu'il était le point de mire de celui-ci, il fit, sous le titre d'*Apologie*, un exposé de sa méthode et de son but; il maintint l'utilité des langues et recommanda l'étude des Pères de l'Église, en réfutant le préjugé qui s'était accrédité de la restreindre ou de la supprimer afin de ne pas nuire aux exercices d'école fondés sur les argumentations subtiles de la Scolastique. Il soutint que ce n'était pas innover que d'aller chercher la théologie dans ses véritables sources (1). En faisant cette réponse au *Dialogus*, Érasme avait en vue un assez fort parti de docteurs et de licenciés, chez qui régnait un sourd mécontentement contre la nouvelle importance qu'allait prendre, dans toutes les facultés, l'étude de la grammaire et des lettres (2).

Il nous reste à mettre en présence d'Érasme un des plus graves théologiens de l'époque, Joannes Driedo (Jean Driedoens), de Turnhout, qui se mêlait aux débats sans manquer à la charité ni perdre sa dignité personnelle. C'est une justice que lui a rendue Érasme, défiant, irrité envers d'autres membres de la même Faculté. Il disait de lui au recteur Godescalc Rosemund, qu'il discutait avec science et sans passion (3) : « Qui docte et sine affectibus disputavit. » Il s'est prononcé mieux encore en faveur de Driedo dans une lettre à Barland, écrite à Louvain le 30 novembre 1520, et ayant pour objet de déterminer Martens, qui l'avait d'abord refusé, à imprimer un

tive, sur les arguments des trois interlocuteurs du *Dialogus* touchant la nécessité de l'étude des trois langues pour le théologien : Petrus *Rhetoricae et linguarum studiosus*, Joannes *Scolasticae Theologiae studiosus*, Albertus, *indifferens*, *et totius Theologiae rudis.* »

(1) Voir Burigny, ouv., cité, t. I, p. 332-335 et Rottier, pp. 129-132. — Durand, tome I, p. 237.

(2) Il écrivait d'Anvers, le 2 avril 1519, à J. Fisher, évêque de Rochester (Epist. col. 427) : « Prodiit dialogus quidam Jacobi Latomi, Theologi Lovaniensis, quo linguas non in totum damnat, sed ita tractat, ut illis quam minimum tribui velit. »

(3) *Epist.*, col. 536, anno 1519. — C'est une des lettres où Erasme se justifie de la connivence qu'on lui prêtait avec Luther, et où il donne son adhésion à des argumentations et à des écrits d'un caractère sérieux.

ouvrage du « Maître de Turnhout (1). » « C'est, disait-il, un homme » très versé dans les sciences théologiques, et je ne doute point qu'il » n'ait écrit comme il a la coutume de discuter de vive voix, traitant » la matière, non avec des injures, mais avec des arguments solides » *(solidis argumentis rem gerens, non conviciis)*. Et de même que je » n'approuve pas qu'on combatte Luther par des cris et des cabales » *(vociferationibus et conspirationibus)*, de même je souhaite de tout » mon cœur qu'on le réfute victorieusement par des textes de l'Écri- » ture sainte et par de bonnes raisons *(sacrae scripturae testimoniis » verisque rationibus)*. Bien que la Bulle pontificale soit de la plus » grande autorité, cependant une réfutation de ce genre ferait plus » d'effet sur les savants ainsi que sur les beaux-esprits *(Ut plurimum » tribuatur Bullae pontificiae, tamen haec res magis moveret eruditos » aut etiam ingeniosos)*. » De nombreux traits de la vie de Driedo, de même que ses livres fort estimés, montrent chez lui un esprit d'une grande élévation discernant très bien le secours que les sciences théologiques tirent légitimement des arts et des lettres (2).

Ainsi les vrais maîtres en théologie avaient en partage un savoir et des qualités qui imposaient le respect à Érasme. Il faut juger autrement ceux de ses contradicteurs qui n'avaient ni la même autorité, ni la même attitude : son langage fut toujours plus acéré à leur endroit, et ses plaintes plus violentes aussi. Il suffira de relever deux noms pour faire saisir cette distinction essentielle.

Parmi ceux qui adressèrent à Érasme des provocations en quelque sorte personnelles, on remarquerait un maître ès-arts de Louvain, écossais de naissance, Édouard Lee (3), qui aurait voulu confondre

(1) Cette épître, qui n'a pas été comprise dans les épîtres de l'édition de Leyde, se trouve en tête d'un choix d'*Epistolae* imprimé par Barland en 1520 (voir ci-dessus, § II, p. II). — Le P. Van Iseghem en a tiré bon parti dans sa *Biographie* de Th. Martens ; non-seulement il en a reproduit le texte dans la description du volume (pp. 312-313), mais il l'a traduite en entier dans l'histoire des amis du célèbre imprimeur (pp. 126-128).

(2) Voir la *Disquisitio* de Mgr de Ram, pp. 24-26. — Les écrits de Jean de Turnhout déjà réunis en 1533, furent réimprimés l'an 1572 en 4 tom. in-fol.

(3) Étant retourné plus tard en Angleterre, il devint archevêque d'York en 1532.

publiquement l'écrivain novateur : c'était à propos de témérités qu'il avait relevées dans l'édition grecque et latine du Nouveau Testament. Après échange de billets auxquels son adversaire avait donné une tournure acerbe, Érasme accepta une conférence avec lui dans l'église de Saint-Pierre à Louvain, mais elle n'aboutit point. Lee lui refusa communication de l'écrit où il avait consigné plus de trois cents remarques qui étaient à son avis sans réplique. L'ouvrage fut imprimé assez longtemps après les colloques que les deux antagonistes purent avoir. Érasme n'écrivit pas moins de trois traités en réponse au livre de Lee, et il le fit avec plus de dédain et de hauteur qu'il n'en usait d'ordinaire. Chacun avait ses partisans dans les écoles qui s'intéressèrent à la nouvelle exégèse. Malgré les efforts qu'on tenta pour les réconcilier, Edouard Lee, envoyé en Espagne par Henri VIII, y suscita de nouveaux adversaires à Érasme, qui dut leur répondre quand déjà il avait quitté la Belgique (1).

Celui des ennemis d'Érasme qui fit le plus de bruit et qui renouvela le plus souvent ses attaques était un carme de la maison de Louvain, Nicolas Egmundanus, Baechem d'Egmond, promu en 1505 docteur en théologie. Dans ses prédications, il s'en prenait à Érasme avec la même violence qu'aux moines apostats qui soufflaient ailleurs le feu de la révolte : il déclamait contre sa fausse science et contre son zèle passionné en faveur des langues ; un jour même, il l'attaqua quand il le voyait entrer dans l'église de Saint-Pierre, au milieu d'un sermon sur la charité. Les choses allaient si loin qu'Érasme recourut au Recteur de l'Université afin d'entamer en sa présence une discussion avec celui qui se faisait son détracteur public. Comme il est souvent advenu, cet entretien ne désarma pas le religieux qui avait pris l'offensive (2). Egmundanus ne se contenta pas du champ clos des disputes théologiques ; il profita de la liberté de la chaire pour désigner l'habile écrivain à l'animadversion de la masse des fidèles qui ne

(1) Burigny, ouvr. cité, t. I. pp. 372-380 et t. II, p. 148-151. — Durand, tome I, pp. 232-233.

(2) On lit une relation de cette entrevue, d'après une lettre d'Érasme à Morus, au tome II de l'ouvrage de Burigny, pages 121-140. et au tome I du

pouvaient lire les pièces du procès. Il continua même ses déclamations contre Érasme déjà parti du Brabant : il ne s'arrêta que peu de temps par l'effet d'un bref d'Adrien VI, qui s'était convaincu de l'intempérance de son langage et de l'injustice de la plupart de ses invectives. Après la mort de ce pape, le carme donna cours de nouveau à sa profonde irritation contre Érasme, et il alla en 1524 jusqu'à triompher de la mort de Naevius, son ami, qui avait encouragé le culte des bonnes lettres parmi les étudiants du collège qu'il présidait (1).

Quant à Érasme, il ne perdra pas de vue les moyens de se défendre. Il adressait en 1522 une requête contre Egmondanus à Josse, président du grand conseil de Malines (2), qui avait reçu pleins pouvoirs pour surveiller les menées du Luthéranisme. Le même jour, il portait plainte contre le même religieux, à un personnage également puissant et bien connu dans nos annales, Jérôme Van der Noot, chancelier de Brabant (3). Il avait en vue de répondre aux mêmes accusations, tirées cette fois de son livre tout récent des *Colloquia* que son adversaire voulait faire condamner au feu. Nous allons reproduire quelques passages de cette seconde requête justificative, dans laquelle Érasme invoque sa liberté d'écrivain et se défend avec certaine susceptibilité contre des insinuations injurieuses pour sa foi (4). Dans la suite de la

livre de M. Durand de Laur, pp. 303-309 et pp. 437-439. — Voir V. André, *Fasti Acad.*, p. 98, et Molanus qui relate la suspension de quatre mois prononcée en 1498 contre Nicolaus de Egmunda pour atteinte à l'honnour de la pédagogie du Château (*Rer. Lov. libri*, page 818). — E. Reusens, *Biogr. nation.*, I, c. 617-618.

(1) Le carme d'Egmond mourut l'an 1527 à Louvain, dans un vomissement de sang, après avoir été destitué de sa charge de censeur à cause de ses emportements sans raison ni retenue.

(2) *Epist.*, col, 718-719. — Judoco Senatus Mechliniensis praesidi. — Basil., 14 julii an 1522.

(3) L'original de cette lettre que nous croyons inédite, était en la possession de Mgr de Ram. Il porte cette note : « Epistola inventa 2 oct. 1596 inter chartas et munimenta. » *Clarissimo equiti aurato D. Hieronymo Van der Noot Cancellario Brabantiae*, etc. Bruxellae. — Basileae, prid. Idus julii an. 1522 (Bâle 14 juillet 1522). — J. Van der Noot est mort en 1540.

(4) « Vir clarissime, multorum literis ad me perscribitur, quod D. Nico-
» laus Egmondanus isthic passim in conviviis et in publicis concionibus

même pièce, Érasme revient sur trois points : confession, jeûne, indulgences. Il fait valoir sa dissidence avec Luther, laquelle lui a aliéné une multitude de savants en Allemagne; puis il cite les lettres de plusieurs prélats et rappelle les propositions que la Cour de Rome lui a fait faire pour le déterminer à résider en cette ville. Ces moyens de justification sont connus par d'autres épîtres imprimées. Mais on lira volontiers la déclaration suivante sur sa tranquillité de conscience, et le conseil qu'il émet de ne pas procéder sur le champ par la violence contre les innombrables partisans de Luther :

» Ego sic me gessi in hoc negotio ut nihil metuam tribunal Christi. Nec » ero mei dissimilis. Si quid habent adversum me, saltem admoneant.... » Hoc expedit ipsi causae, ne plures irritentur. Melius elabetur Lutheri » favor, quam extundetur. Sed haec melius videbit prudentia tua. De me » tantum rogo ne quid concedatur odio Egmondani, nisi monear et res- » pondeam. Bene valeat Magnificentia tua, etc. »

Il est évident que les controverses des professeurs et théologiens de la Faculté de Louvain n'avaient rien de commun avec la guerre déclarée à Érasme sous toutes les formes par des polémistes qui n'avaient pas la même autorité, et cependant les auteurs de violentes épîtres répandues en Allemagne confondaient dans le même flot d'injures Nicolas d'Egmond avec les vénérables docteurs de l'Université (1). Érasme ne s'y trompa point; il parla, au contraire, tou-

» debacchatur in nomen meum, ac subinde hereticum vocat, quodque agat » ut impetret auctoritatem ex Aula Caesaris, comburendi libellum qui inscri- » bitur *Colloquiorum*, quod illo de Confessione, de jejunio, de constitutioni- » bus humanis sentiam cum Luthero.

» Si quis legit libellum sentiet longe secus habere; sed ita interpretatur » ille qui veteri odio laborat in me, et in linguas ac bonas literas.

» Visum est igitur praemonere Celsitudinem tuam, ne per illius calumniam » statuatur aliquid in me, quo sim indignus. Nam si illius odio voletis » obsequi, nullus erit finis seviendi in eos qui amant bonas literas. Facile » suspicabar illum absente Caesare moliturum aliquid novi. Primum in eo » libello doceo loqui latine, non trado articulos fidei. Et tamen ne verbum » quidem est quod adversetur fidei.

(1) Par exemple dans l'épître de Zwingle *de magistris nostris Lovaniensibus*, publiée en 1518 et 1520 (De Ram, *Disquisitio*, etc., pp, 19-21).

jours avec ménagements, et même avec respect, des célèbres docteurs qui avaient pu en certains moments s'exprimer avec sévérité sur ses hardiesses notoires. Il ne s'éleva point sur le champ contre la protestation publiée, le 7 novembre 1519, contre les erreurs de Luther, par les membres réunis de la Faculté de Théologie (1).

C'est en cette même année que les deux hommes, que la renommée publique supposait en parfaite entente, échangèrent des lettres aussitôt divulguées, où leur pensée et leur attitude étaient assez nettement définies malgré les dissimulations obséquieuses du style (2) : Érasme donnait à Luther des avis formels sur la nécessité de garder son âme contre la colère, la haine et la vanité; quant à lui, pour rester fidèle à l'esprit du Christ, il ne voudrait pas déclarer la guerre, et il se ferait une loi de ne rien entreprendre qui ressemble à l'arrogance ou à la révolte. « Pour moi, disait-il, je reste libre, ce qui » m'est permis, afin de mieux servir les bonnes lettres, et il me » semble qu'on avance plus par une douce modération que par » l'impétuosité. »

Ainsi Érasme avait pressenti les excès dont Luther allait donner le signal, en dépit des condamnations qui tombaient sur sa tête : il revendiquait sa propre liberté, en alléguant les services qu'il devait à la cause des lettres. Dès lors ont apparu le refroidissement et la défiance qui ont bientôt attiré sur Érasme toute la colère du moine allemand.

Mais voici la tactique dont Érasme, dupe de sa vanité personnelle, usa à cette courte époque de crise qui suivit la déclaration des théologiens de Louvain. Il ne s'inscrivit pas en faux contre son contenu; mais il ne s'avança plus comme pour appuyer la résolution des maîtres qui l'avaient, malgré tout, traité en collègue. Alors il se jeta dans l'abstention, et on a conservé une pièce importante où il

(1) Voir l'acte exactement reproduit dans la dissertation de Mgr de Ram, pp. 4-12.

(2) La lettre de Luther, 31 mars 1519, et celle d'Érasme, 30 mai 1519, ont été traduites par plusieurs biographes de ce dernier (Voir Durand, tome I, pp. 249-252, et Feugère, pp. 84-98).

croit justifier sa conduite; c'est sa lettre *Theologis Lovaniensibus*, écrite à Anderlecht, l'an 1521, sans date plus précise; et, à la fin de cette même année, il partait pour Bâle d'où il ne devait plus rentrer aux Pays-Bas (1).

Dans ce manifeste sans doute bien calculé d'accord avec ses visées, Érasme ne s'élève pas contre la censure de Louvain qui devait être suivie de la condamnation solennelle des doctrines de Luther par Léon X. Mais il se jette dans des récriminations contre les personnes. Il se met lui-même en cause, en rappelant ses travaux sérieux qu'on a méconnus, et aussi les souffrances que tant de mauvaises langues n'ont pas cessé de lui infliger : « Quid ego promeritus sim vigiliis » meis, posteritas aequior judicabit : quid Lovanii sim passus a » quorumdam petulantissimis linguis nulli potest obscurum esse. » Au moins, Érasme ne confond pas dans les mêmes plaintes tous ceux qui l'avaient naguère censuré sévèrement; il rappelle, mais à regret, les attaques de Latomus, à qui il voudrait rendre hommage pour sa vraie science et sa culture d'esprit (2); il invoque aussi l'impartialité de Jean Briard qui avait vu commencer sa querelle avec Egmundanus : « nec enim Joannes Atensis ambisset concor- » diam, nisi conscius fuisset, se vana suspicione deceptum mihi » movisse illam tragoediam. » Il se défend d'être luthérien, comme on l'a qualifié; il prendra fait et cause le jour venu, il ne refusera pas le concours de ses forces à l'Église, à l'Évangile, au Pontife romain. Pour le moment, il opine que les choses iront mieux si on ne l'engage pas en personne dans la guerre faite à Luther : « Pos- » tremo si decreverunt abolere Lutherum, paulo melius succedet, si » me non admisceant »

(1) *Epist.*, col. 673-675. — « Reverendi Patres, ac Domini plurimum observandi, etc. » — On joindrait utilement à l'examen de cette pièce l'analyse d'une lettre assez longue qu'il écrivit à Pierre Barbirius, de Bruges, le 13 août de la même année 1521 (*Epist.*, col. 654-659) : il passe encore en revue les controversistes sérieux qui ont pris parti contre lui.

(2) Ibid., col. 674, D : « Latomo invitus dissentio, vel ob eruditionem non prorsus aspernandam, vel ob qualecumque commercium cum Musis amoenioribus; et invitus credo quod a multis audio, praesertim cum a me nunquam sit laesus. »

On aperçoit clairement, dans cette épître qu'on appellerait les adieux d'Érasme à l'*Alma Mater*, tous les sentiments et toutes les illusions qu'il nourrissait dans un moment décisif de sa carrière. Quoiqu'il se fût contenu dans son colloque avec le carme d'Egmond, il donnait cours dans ce manifeste à son ressentiment contre les plus acharnés de ses détracteurs. Il y glissait une simple réserve sur l'oubli des services qu'il avait rendus à la science : cet oubli n'a rien de surprenant ou d'excessif dans l'ardeur de controverses comme celles qui absorbaient les meilleurs esprits; ce genre d'injustices a presque toujours apparu dans le cours d'une violente polémique, sous l'étreinte de la passion qui aveugle, aussi bien que sous l'empire de la passion qui éblouit. Érasme comptait trop sur sa renommée pour s'arrêter aux déclamations de quelques-uns. Mais on retrouve ici une des tendances déplorables de son caractère : il s'attribuait un rôle important, et il voulait attendre pour l'assumer pleinement. Sans doute, il lui semblait avoir assez fait en gardant le silence : volontiers il protesterait à son tour, et d'une autre manière, contre Luther et d'autres novateurs; mais il se réservait de choisir l'heure pour porter de sa main des coups assurés. On va entendre ce qui est advenu quand Érasme eut recouvré sa liberté : il n'a pas saisi l'heure propice de sa réapparition dans la lice, se fiant à la présomptueuse espérance qu'il serait quelque jour le suprême conciliateur.

Assurément, Érasme n'a pas quitté Louvain sans arrière-pensée : on se le représente incertain jusqu'à la veille de son départ. Quatre mois auparavant, il chargeait Goclenius de s'assurer pour lui de la location d'une maison avec jardin, et de prendre sur ce point l'avis de Dorpius. Quoiqu'il se proposât de gagner l'Allemagne en automne, pour l'opinion, il voudrait cependant avoir là un logis tout prêt, comme on dirait un asile toujours ouvert (1). Voici la teneur de ce curieux billet : « Velim te meminisse de domo conducenda, quae sit » mihi commoda, et hortum habeat. Potes hac de re communicare » cum Dorpio. Nam etiamsi petam Germaniam autumno, ob nomen,

(1) *Epist.*, col. 645 (sine loco), 8 juin 1521.

» tamen cuperem isthic habere nidum paratum. » Le 28 octobre 1521, jour anniversaire de sa naissance. Érasme sortait à cheval de Louvain avec quelques compagnons, se dirigeant vers le Rhin où il atteignait en quelques jours le but de son voyage (1).

V.

DES DISPOSITIONS D'ESPRIT CONSERVÉES PAR ÉRASME, PENDANT SON SÉJOUR EN SUISSE (1521-1536), ENVERS LES GOUVERNANTS DES PAYS-BAS ET ENVERS L'ÉCOLE DE LOUVAIN.

Érasme n'était pas installé à Bâle depuis longtemps, quand un de ses anciens maitres, Adrien Florent, fut promu à la papauté. Nous traiterons tout d'abord des relations qui s'engagèrent aussitôt entre le nouveau Pontife et son élève : car elles avaient pour point de départ leur première rencontre à Louvain, sans parler des marques d'indulgence que le fécond écrivain avait toujours obtenues de l'éminent théologien.

Érasme qui avait dédié à Léon X ses deux éditions du Nouveau Testament grec, fit hommage à Adrien VI de son édition du Commentaire d'Arnobe sur les Psaumes : dans la réponse qui ne se fit pas attendre, Adrien lui rappelait en toute bienveillance les rapports qu'il avait eus vingt ans auparavant avec lui, et lui promettait d'user de la même modération dont il lui avait donné assez de gages (2). Il ne se prononçait pas sur les accusations formulées contre lui, et se contentait de l'avertir. Peu de semaines après (3), le Pape adressa à Érasme un second bref où il l'exhortait de nouveau à prendre parti

(1) On peut lire au long cette dernière pérégrination d'Érasme, du Brabant jusqu'en Suisse, dans Durand de Laur, tome I, pp. 344-365,

(2) *Epist.*, col. 735-737. Rome, 1 décembre 1822. — Ibid., col. 736 : « Quod quam a natura nostra sit alienum, tu ipse, uti credimus, ex eo tempore quo simul in jucundo literarum otio, et privata adhuc vita, Lovanii degimus, optime nosti. »

(3) Ibid,, col. 744-747, Rome, 23 janvier 1523. — Voir Burigny. tome I, p. 88, pp. 396-409.

dans la guerre engagée contre l'Église. Il lui donnait, en même temps, une sorte de satisfaction en défendant d'autorité au carme d'Egmond de continuer ses déclamations dont les plus sages théologiens n'avaient pu tempérer la fureur. Il n'entrait pas dans les vues d'Érasme de répondre sincèrement à la clémence et à la longanimité de son ancien maître : au moins, l'histoire doit-elle conserver le souvenir de l'amitié persévérante d'un noble esprit qui ne s'était pas laissé décourager par les plaintes multipliées parvenues jusqu'à lui en Espagne où il avait dû suivre son royal pupille. Or, Érasme éluda toutes les propositions : il chercha des prétextes pour différer son départ pour Rome où le nouveau pape l'appelait formellement; il se défendit de l'obligation qu'il lui avait imposée d'écrire ouvertement contre Luther, et il lui donna communication de projets de réforme qui étaient entièrement contraires aux traditions de l'Église dont Adrien s'était toujours constitué le gardien (1). Avant la mort de ce grand Pape en septembre 1523, Érasme avait montré de l'hésitation et du mauvais vouloir qui avaient affligé son généreux défenseur. Les futurs historiens d'Adrien d'Utrecht ne pourront oublier cet épisode qui montre sa grandeur d'âme.

Les mêmes préoccupations inspirèrent Érasme dans la conduite qu'il tint envers les deux successeurs du même pontife, qui ne le perdirent pas de vue malgré les dénonciations s'élevant alors de toutes parts, et malgré les censures prononcées contre quelques uns de ses écrits par plusieurs Facultés de théologie. Il se montra irrésolu, et en fait, il n'accepta pas les avances de deux Papes après y avoir un instant prêté l'oreille; ainsi advint-il qu'il ne se rendit pas à Rome sur leur appel, et qu'il refusa des dignités qui lui eussent ôté une partie de son indépendance et aussi du temps qu'il réservait à l'étude. Les hostilités qui désolèrent l'Italie et Rome même sous Clément VII ont pu détourner Érasme d'un voyage dans la péninsule; mais il n'avait plus d'autre prétexte que les infirmités de l'âge quand Paul III l'appelait à Rome. C'est alors qu'il donna à son refus de grands

(1) Durand de Laur. *Vie d'Érasme*, chap. XXIV (tom. I, p. 368 et suiv.).

bénéfices, et même du Cardinalat, des raisons fort étranges, et qu'il en fit part à de nombreux amis en termes lestes, pour ne pas dire irrévérencieux (1).

Se tournait-il vers le Brabant, Érasme ne se dissimulait pas le regret de l'avoir quitté; mais, pour se rendre raison à lui-même d'un parti sur lequel il lui répugnait de revenir, il s'exagérait les inimitiés qu'il avait soulevées autour de lui, et surtout les animosités sans pitié, sans frein, qui s'étaient accrues en son absence. On croirait qu'il a trop vite accueilli des rumeurs et de fausses confidences, qui ont passé dans les lettres de ses correspondants, surtout de ceux qui n'habitaient pas les Pays-Bas. Préoccupé, malgré tout, des faveurs de la Cour , c'est là qu'il se représentait comme désastreuses pour lui les intrigues de ses ennemis (2) : l'amour-propre et l'intérêt ont peut-être grossi à ses yeux ce qui lui était vaguement rapporté de la conduite de ceux qu'il avait pris pour ses amis d'un dévouement inébranlable.

Sans doute, Érasme s'était détaché de plus en plus de la cause des réformateurs qui avaient bouleversé de grands pays, surtout en Allemagne, et il avait affirmé dans ses nouveaux écrits des croyances et des enseignements de l'Église sur lesquels il avait tenu quelquefois un langage moins explicite. Mais il y avait à coup sûr autour de son nom des préventions accumulées que les incertitudes de sa conduite ne faisaient qn'entretenir. On ne pouvait ignorer à Louvain l'aversion qu'il ne cessait de témoigner pour toute espèce d'excès, pour les violences des prédicateurs et des pamphlétaires du protestantisme, pour les voies de fait des nouveaux inoclastes, pour les pillages, les massacres et les proscriptions. Cependant, on n'ignorait pas non plus l'effet produit dans plusieurs pays par une nouvelle production sati-

(1) Par ex., dans deux lettres à Goclenius, Bâle 1535 (col. 1513-1514). En juin 1536, dans une lettre au même (col. 1521), il lui déconseille fortement d'accepter une prébende d'Anvers avec obligation de résidence.

(2) Il le répétait dans deux lettres du 1 octobre 1528 à l'archevêque de Palerme et à l'évêque de Liège (col. 1123); on lit dans la seconde : « Ad ista » connivet Aula... Fingunt se etiam nunc dubitare. an ex animo sim in parte » catholica. »

rique, les *Colloquia*, qui furent censurés par la Sorbonne et par d'autres Facultés. Il serait permis de croire que les personnages influents, qui avaient une haute idée de l'intelligence d'Érasme, n'étaient pas à même de donner de nouvelles garanties en sa faveur devant les défenseurs et les juges de l'orthodoxie religieuse.

Dans ces conjonctures, Érasme était exposé à de continuelles hésitations; il n'était guère plus résolu à reprendre la route du Brabant qu'à faire le voyage de Rome. Il redoutait toute charge ou tout honneur qui lui aurait enlevé sa liberté personnelle. Ce n'est pas qu'il n'éprouvât à Bâle quelque contrainte, dans la société de ses amis qui adhéraient aux symboles de la Réformation, et il vint un moment où des scènes de pillage et de destruction qui lui rendaient la vie insupportable, le déterminèrent à émigrer à Fribourg pour un terme de plus de cinq années.

En feuilletant des pages qui portent leur date, on est témoin plus d'une fois de ses irrésolutions; un exemple nous suffira. En 1526, comme il nous le dit lui-même (1), il reçut de l'Empereur et de la gouvernante Marguerite d'Autriche l'invitation pressante de revenir dans le Brabant, mais c'était pour faire partie d'une ambassade qui allait rendre hommage au pape Clément VII : « Nam Cæsar et il- » lustrissima Margarita revocant in Brabantiam, ut adsim in léga- » tione, quam adornant Romam, ad exhibendam obedientiam novo » Pontifici. » Érasme ne refuse pas l'honneur que des princes lui proposent; s'il a de grandes occupations à Bâle, il avoue qu'il n'y est pas retenu par des liens indissolubles. Seulement il ne peut oublier combien d'hommes sont conjurés contre lui, et il redoute les conséquences d'une brusque rupture avec eux. Il souhaite la pacification de la grande Allemagne, et il conjure son éminent correspondant de la hâter : « Latè patet Germania : rem divinam feceris, si » hanc reddideris pacatam. » Ce vœu d'une pacification de l'Empire est, d'autres fois encore, un échappatoire par lequel Érasme déguise son refus de s'avancer et croit se réserver l'avenir. Bien des années

(1) *Epist.*, col. 912-913. Lettre de Bâle au cardinal Campegio, 21 février 1526.

après, quand Marie de Hongrie renouvellera les instances faites par Marguerite, Érasme parlera encore d'anciennes inimitiés, et finira par rejeter sur la gravelle et sur d'autres infirmités sa crainte d'entreprendre une aussi longue route que celle du Brabant.

Il serait aisé, croyons nous, de surprendre bien des contradictions dans ses témoignages sur les hommes et les choses. Il en fut ainsi de ses assertions sur l'Université de Louvain au sein de laquelle il avait longtemps vécu. Il l'avait louée comme une grande institution à diverses reprises (1), et tout à coup il avait laissé échapper des mots très durs, comme si la petitesse d'esprit de quelques uns paralysait le mouvement général des études. Encore en 1524, il vantait hautement l'école de Louvain (2) : « Lovaniensis Academia est unicum or» namentum Caesarae apud nos ditionis, sic florens omni genere » studiorum ut non cedat Parisiensi. Nec ulla minus infecta est » Lutherano negotio. » Vinrent après cela des pamphlets ou des lettres qui lui faisaient craindre une réaction fatale aux langues et aux bonnes études, et le polygraphe donnait aussitôt carrière dans des épîtres, écrites *ab irato* sur la première nouvelle, à sa verve moqueuse contre les docteurs ignares et entêtés, coupables de tout le mal.

On a trop de fois exposé, d'après ses œuvres imprimées, les péripéties de la vieillesse d'Érasme, qui fut presque aussi studieuse que sa jeunesse, pour que nous relevions tous les traits qui se rapportent à ses relations épistolaires avec les Pays-Bas. Nous avons un moyen assuré de montrer en toute vérité ses dispositions d'esprit en invoquant quelques passages d'une correspondance encore inédite, celle qu'il entretint avec un négociant d'Anvers du nom d'Érasme Schets (3) :

(1) Ces passages, cités tant de fois, ont été notés par Molanus (tome I, pp. 467-468).

(2) Lettre de Bâle, 2 septembre 1524, à J. Matth. Giberti, secrétaire de Clément VII (Molanus, p. 468. — *Epist.*, col. 812).

(3) *Honorato viro Erasmo Scheto negotiatori — Antverpiae.* Telle est l'adresse d'une série de lettres latines, écrites par Érasme de Bâle ou de Fribourg, à partir de l'an 1525 jusqu'en 1536, année de son décès survenu à Bâle dans la nuit du 11 au 12 juillet. — Voir plus haut, chap. I, § 3, pp. 43-44.

c'était son banquier, assez frotté de littérature pour lui répondre en latin, puisque le savant se piquait de ne pas parler ou écrire les langues vivantes. La lenteur dans l'envoi des fonds sur lesquels il comptait, les longs termes qu'on assignait au paiement des pensions promises, le refus d'en créer de nouvelles sous divers prétextes, étaient autant de sujets de plaintes; même en s'adressant à un homme d'affaires, l'écrivain ne pouvait contenir sa profonde irritation contre les grands, contre les docteurs, contre toute espèce de personnes dont il croyait subir, à distance, l'indifférence ou la méchanceté.

Dans les lettres les plus anciennes en date, Érasme fait quelques observations sur la négligence que montre pour ses intérêts Pierre Gillis, autrefois son hôte et son ami : on savait, d'autre source, que le secrétaire d'Anvers, sous le coup de chagrins domestiques, avait tout à coup manqué de régularité. Une première fois, Érasme en parle avec étonnement (1). Trois ans après, il attribue au même le compte inexact du revenu qui devait lui venir de notre métropole commerciale.

Établi à Fribourg en 1529, Érasme ne cachait pas à Schets ses continuelles incertitudes au sujet des sollicitations qui lui étaient adressées pour le ramener en Belgique. Sans le moindre ménagement, il s'abandonnait à sa mauvaise humeur. Un seul mot bien vrai, c'était l'absence d'amis qui, comme P. Gillis l'avait fait autrefois, lui ouvriraient leur maison, ou bien qui mettraient leur bourse à sa disposition. Après cela, ce n'étaient plus que récriminations qui voudraient atteindre la Cour de Marguerite, les maîtres de l'Université, et aussi de prétendus amis dont il n'espérait plus rien. Nous citons (2) : « Scholae Lovaniensi qui praesunt me non ut hominem, » sed ut canem tractaverunt. — Aula quid frigidius, quid pavi- » dius?... Quid unquam simile fecit vestra Brabantia? Ubi bene es, » ibi patria est. Imo malim adire Italiam quam Brabantiam, nisi

(1) Bâle, 24 décembre 1525. — Bâle 13 juin 1528.
(2) Friburgi, 7 id. maias, 1529.

» deterreret Mavors. » Une seconde lettre d'Érasme est conçue avec plus de défiance et plus d'exagération (1) : « Respondi pridem ad illas » objurgatrices litteras tuas expostulantes, quid non revolem in illam » beatam patriam, ubi vix habeo duos sinceros amicos; unde possim » petere pecuniam, si opus sit, neminem. — Belle habeo si non » exoriatur bellum. Inter istos frigidos amicos et calidos obtrecta- » tores, quid sperem non intelligo. Haec fac ut sciant amici qui » lacrymis perdunt oculos suos. » De tels passages donnent une idée de l'emportement dont Érasme ne savait pas se défendre : il a voué une profonde rancune à des hommes pour la plupart inconnus de lui, et il met au défi une corporation entière de lui procurer deux sincères amis (2).

Dans la collection des lettres à Schets, il en est plus d'une où Érasme exhale tout son ressentiment contre Pierre Barbirius qui lui avait supprimé le revenu d'un gros bénéfice jadis conféré par le chancelier de Sauvage, et qui avait mis obstacle au paiement d'un de ses revenus. Il charge Schets de mettre ses lettres sous les yeux de ce prélat et de prendre, en attendant mieux, tout l'argent disponible (3). Plusieurs mois s'étant écoulés dans de telles négociations, il se proposait d'adresser une lettre directement à Barbirius pour savoir à quoi s'en tenir : « Ut sciam quo jure aut qua fronte detineant meam pecuniam. » Quand une réponse de Barbirius lui parvient, il en fait fi, comme d'un échappatoire (4), et il va jusqu'à s'écrier : « Praestaret agere cum lenone quam cum theologo. » L'année suivante, 1532, il déclara de nouveau n'avoir pas encore obtenu de vrais éclaircissements.

Au printemps de l'an 1532 (5), Érasme s'explique devant Schets sur

(1) Friburgi, 3 id. julias 1529.

(2) On le voit, cependant, en 1530 et en 1531, adresser des exhortations chaleureuses aux professeurs du collège de Busleiden (*Mémoire hist. et litt.*, chap. III et chapitre IX et X).

(3) Lettres écrites à Fribourg, août et octobre 1530; puis le 20 avril et le 13 décembre 1531, enfin, le 7 mars et le 18 avril 1532.

(4) Fribourg, 11 juin 1531.

(5) Fribourg, 7 mars 1532.

les motifs qui le tiennent encore éloigné du Brabant; on jugera aisément de leur solidité. C'est la température plus froide dans un pays plus voisin du Nord; ce sont les sujétions et les fatigues de la vie de cour qui détruiraient tout à fait sa santé; c'est aussi la crainte que les bonnes grâces de la nouvelle gouvernante ne suffiront pas à le défendre contre les violences des religieux : « Ne adversus monacho- » rum furias satis valeat Reginae Mariae favor. » Plus loin, Érasme se laisse aller à une boutade qui est un signe de sa surexcitation : « Theologi pro quibus steti talem referunt gratiam, ut me poeniteat » ullum scripsisse verbum adversus Lutheranos. » Ensuite il se félicite d'avoir su conserver la modération sucp ses réponses à toute espèce de critiques : « Censuris respondi, sed moderatissime, nec id sine consilio. »

Puis, le 4 février 1533, c'est encore de Fribourg qu'Érasme glisse un seul mot à Schets sur le désir qu'il aurait de retourner dans son pays natal : « In patria mallem, sed multa deterrent. » Il s'était lamenté sur l'aberration de tant d'hommes qui agissent en payens quand ils confessent l'Évangile, et il finissait par dire : « Deus det nobis omnibus bonam mentem. »

Enfin, cinq semaines avant sa mort (1er juin 1536), — au moment où il pouvait déjà entrevoir l'abîme creusé autour de lui, mais que ses illusions lui avaient trop longtemps caché, — Érasme écrivait à Schets, qui l'avait mis au courant des nouvelles d'Angleterre : « Pro- » digiosa scribis de Anglia. Utinam haec fuissent deprehensa, prius- » quam boni illi viri fuissent exstincti. » Ce sont bien les derniers regrets qu'il ait pu adresser à Thomas Morus, à Jean Fisher et à tant d'autres illustres victimes dont il venait de stigmatiser les persécuteurs : autant de noms qui lui rappelaient les belles années où il revenait joyeusement de Londres chez ses amis d'Anvers et de Louvain, dont la maison était pour lui le domicile des Muses.

CHAPITRE III.

LE CONSEILLER JÉROME BUSLEIDEN, ÉCRIVAIN LATIN ET PROTECTEUR DES LETTRES.

L'examen des compositions latines encore inédites, conservées sous le nom de *Hieronymus Buslidius*, nous a fait découvrir, dans la vie de ce personnage, quelques particularités qui ne sont pas indignes d'attention pour notre histoire nationale au commencement du xvi[e] siècle.

Issu d'une famille du Luxembourg qui avait eu sa part d'honneurs, dans l'Église comme dans l'État, sous les derniers princes de la maison de Bourgogne, Jérôme Busleiden a été revêtu lui-même d'un titre officiel fort envié. Il était du nombre des conseillers ecclésiastiques du Grand Conseil de Malines. S'il n'a pas joué un rôle marquant dans les affaires sur lesquelles cette cour suprême eut à délibérer, il a réuni en sa personne les qualités exigées alors de ceux qui aspiraient aux carrières politiques et administratives; il nous représente l'opinion dominante parmi les hommes appelés à de hautes fonctions, l'invincible désir de rehausser leurs titres, de relever leurs charges par le culte des lettres, par une renommée d'urbanité et de bon goût. C'était en effet l'époque où des préoccupations littéraires suivaient dans la vie publique ceux qui avaient passé de longues années dans les classes d'humanités et de philosophie : le beau langage créait entre eux des liens qui n'étaient plus brisés.

Jérôme Busleiden, qui avait habité l'Italie dans sa jeunesse et qui

avait achevé ses études à Bologne, s'était appliqué au latin, au point de se piquer d'écrire en cette langue pour un cercle choisi d'hommes instruits. L'usage du latin avait passé de la discussion scolaire dans la conversation des érudits, des livres didactiques dans les discours qui ne manquaient à aucune cérémonie, dans des épîtres qui donnaient certain relief aux relations familières de la société.

Ce n'est pas que le conseiller Busleiden songeât à élever des prétentions scientifiques dans ses écrits latins; mais il était entraîné à s'essayer, comme tant d'autres, dans la langue savante qui unissait fort étroitement la plupart des pays de l'Europe. Nous en avons la preuve dans ce recueil de pièces en prose et en vers qui, après avoir passé en diverses mains, appartient aujourd'hui à notre Bibliothèque royale (1). Le savant J.-F. De Nélis, qui avait eu le manuscrit sous les yeux, se proposait d'en publier des morceaux choisis (2). L'ayant étudié à notre tour, nous nous sommes résolu à en faire connaître les pièces qui offrent le plus d'intérêt et dont on trouvera le texte original dans l'appendice à notre lecture (3) : nous les avons rattachées aux circonstances principales de la vie de l'auteur.

Assurément, la mémoire de J. Busleiden sera glorifiée avant tout pour la fondation du Collège des Trois-Langues, qui eut lieu peu après sa mort suivant les prescriptions de son testament : il avait entendu y employer la majeure partie de sa fortune, accrue par la jouissance d'importants bénéfices. Mais il ne sera pas superflu de juger le fruit de ses efforts pour payer lui-même son tribut aux

(1) *Carmina, orationes et epistolae Hieronymi Buslidii*, 275 pages in-4° (MSS n° 15676-15677, fonds Van Hulthem). — *Carmina*, pp. 1-82; *Orat. et epist.*, pp. 83-275.

(2) *Analecta*, note, page 69 : « Ipse quoque Buslidius reliquit ingenii monumenta nonnulla, prorsâ ac vorsâ oratione, hodiedum Anecdota; ex quibus aliqua fortè in hac nostra sylloge proferemus. »

(3) La présente notice, lue à la séance de la Classe des Lettres du 13 octobre 1873, a paru dans les *Bulletins* de l'Académie de Belgique (t. XXXVI, 2e série, 1873, pp. 377-429). — Nous renvoyons à ce volume pour les pièces latines de l'*Appendice* qu'il nous paraît superflu de réimprimer (ib., pp. 410-428), et aussi pour quelques digressions sur des contemporains.

belles-lettres dont il avait toujours eu le dessein d'encourager la culture.

§ 1.

ÉDUCATION ET CARRIÈRE DU CONSEILLER BUSLEIDEN.

La famille d'où sortait Jérôme Busleiden avait exercé depuis le treizième siècle des droits seigneuriaux dans la localité du comté de Luxembourg dont elle portait le nom, Busleiden ou Busleyden (1), située dans l'ancienne prévôté de Bastogne (entre Bastogne et Luxembourg). Elle avait pour chef, à la fin du xv[e] siècle, Égide ou Gilles, seigneur de Ghiers et Busleiden, revêtu de plusieurs titres et dignités. Chevalier sous Philippe le Bon, chambellan de Charles le Téméraire, créé par l'empereur Frédéric III chevalier aux éperons d'or (5 janvier 1477), il remplit avec honneur la mission de défendre les forteresses du Luxembourg menacées par les bandes étrangères après la défaite des Bourguignons devant Nancy (2). Ses services devaient assurer une grande considération aux quatre fils qu'il avait eus de Jeanne de Musset (3) : Gilles, François, Jérôme et Valérien, et ils furent en crédit sous le gouvernement de l'archiduc Maximilien dans les Pays-Bas.

Deux d'entre eux eurent des emplois élevés dans les finances; Valérien, le plus jeune, mort dans un âge peu avancé, et Gilles ou Égide, l'aîné, qui devint membre de la chambre des finances du roi d'Espagne *(Regis a rationibus)* (4).

(1) Bouleide est le nom francisé de cette localité, qu'on trouve près de la frontière du Luxembourg belge, dans l'arrondissement de Wiltz du Grand-Duché.

(2) Voir mon article de la *Biogr. nation.*, t. III, 1872, col. 203-204.

(3) Cette noble dame, appelée aussi Isabelle de Musset, morte vers 1506, fut inhumée à Marville, siége de sa famille. V. la curieuse notice sur la *tombe d'Isabelle de Musset, femme de Gilles I[er] de Busleyden à Marville* (avec fac-simile) par Léon Germain, Nancy, 1886, pp. 62, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la société d'archéologie lorraine.* — Marville est du canton de Montmédy, Meuse.)

(4) Gilles, qui ne mourut qu'en 1536, donna son concours à l'ouverture du

François Busleiden, qui avait passé une partie de sa jeunesse à Rome et dans d'autres villes d'Italie, fit une carrière rapide et brillante, partagée entre les devoirs ecclésiastiques et les dignités civiles. Il fut chargé par Maximilien de l'éducation de son fils Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et il reçut du même prince des missions diplomatiques fort délicates. Il était archevêque de Besançon depuis quatre ans, quand il mourut inopinément à Tolède, le 23 août 1502, au milieu de négociations que son souverain lui avait confiées auprès du roi Ferdinand (1).

De même que son frère François, Jérôme Busleiden, troisième fils du chevalier Gilles, né à Arlon vers 1470, embrassa l'état ecclésiastique et fut envoyé en Italie, après avoir étudié à Louvain, la philosophie, la théologie et le droit. C'est à Bologne qu'il reçut vers 1498, le bonnet de docteur, *juris utriusque doctor ;* mais il fréquenta les leçons de l'Université de Padoue (2) et peut-être d'autres universités d'Italie. Revenu dans nos provinces, il se trouvait apte à divers emplois civils et ecclésiastiques : c'est alors que l'influence de sa famille lui vint grandement en aide.

Frappé dans ses affections par la mort récente de l'archevêque de Besançon, qui allait être promu au cardinalat, il invoqua la mémoire de son frère, comme celle d'un puissant protecteur, auprès des hommes qu'il savait le mieux disposés en sa faveur. Comme il était bien en cour, il s'adressa directement à Philippe le Beau, prince de Castille, dont son frère avait été le précepteur et lui offrit ses services. Sa requête, rédigée avec habileté (3), lui fit obtenir sans délai le titre

Collège des Trois-Langues, de même que François, fils de Valérien, neveu du fondateur.

(1) Voir *Biogr. nation.*, t. III, col. 204-205, les Voyages de Philippe le Beau, éd. Gachard, pp. 196-197, et la notice de Ch. Piot, *Bull. Comm. d'hist.*, 4e série, t. X, pp. 294-300.

(2) Lettre à Jean Moschoroneus, archidiacre de Cambrai, qu'il avait rencontré en Italie. (« Patavii sub iisdem ducibus signisque militantes ») MS., p. 207-210.

(3) Voir, à l'Appendice n° 1 (*Bull.* l. c. 410), le texte de cette supplique latine qui ne porte pas de date, comme il en est du reste pour tous les documents des *Opera Buslidii.*

de conseiller, quand l'ordonnance du 21 janvier 1504 eut fixé définitivement à Malines le siège du Grand Conseil.

La fortune de Jérôme Busleiden était dès lors assurée, et son premier titre lui valut bientôt d'autres honneurs. Les dignités de l'Église ne lui manquèrent pas : il fut successivement doté de plusieurs canonicats à une époque où le cumul des bénéfices n'était pas encore interdit; tels sont ses titres de chanoine de la métropole de Malines, de l'église Ste-Waudru à Mons, de la cathédrale St-Lambert à Liège, ainsi que le titre de prévôt de St-Pierre à Aire, et celui d'archidiacre de Notre-Dame à Cambrai. Il ressort de ses lettres qu'il attachait le plus d'importance parmi ses titres à la prévôté d'Aire en Artois, et qu'il se qualifiait volontiers de *Praepositus ariensis*. Cependant la charge qui lui présentait le plus d'avantages était celle de trésorier de la collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles, qu'il lui était facile de gérer; elle avait été auparavant en la possession de son frère François, mort archevêque, et le chapitre de Ste-Gudule avait pris le fait en considération pour la lui conférer, comme on le lit dans la lettre qu'il a écrite aux membres du chapitre en signe de sa reconnaissance (1).

L'affection fraternelle s'est traduite de diverses manières dans plusieurs écrits de J. Busleiden, qu'il avait patiemment élaborés. Il supplie de grands personnages d'honorer en toute circonstance la mémoire de son frère François, qui fut pour lui un second père; il remercie avec effusion, dans les termes d'une extrême sensibilité, tous ceux qui se sont empressés de prendre la plume pour célébrer, en prose ou en vers, la mort prématurée d'un prélat de qui on attendait encore d'insignes services. Lui-même, il a retracé la carrière de l'archevêque de Besançon dans un poème élégiaque en dix-huit distiques, précédé d'un curieux avis au lecteur qu'il conjure de porter son attention sur les sentiments plutôt que sur la forme (2). Le tour

(1) Voir, à l'Appendice n° 2, l'épître de J. Busleiden *ad Collegium divae Gudulae Bruxellensis* (*Bulletins*, 411-412).

(2) Voir, à l'Appendice n° 3, le *Lusus ad Lectorem* servant d'introduction à l'exercice de versification que Jérôme Busleiden destinait à la postérité (*Bulletins*, pp. 412-415).

qu'il a donné à son pieux hommage est la prosopopée : François Busleiden raconte lui-même tous les faits de sa vie. Mais la pièce a le défaut qu'ont la plupart des pièces de ce genre, qu'elles aient la forme de prologues ou de songes, de poèmes ou d'épitaphes, celui de ne pas ménager la vraisemblance; il est encore plus difficile de mettre l'éloge d'un défunt dans sa propre bouche, qu'il ne l'était de faire parler les ombres dans la tragédie antique.

Dans deux lettres à Ferry Carondelet (1), qui était comme lui membre ecclésiastique du Conseil de Malines, il reproche à son ami les efforts qu'il fait pour le consoler dans sa trop légitime douleur; il ne saurait admettre avec lui qu'il n'est pas permis de pleurer ceux qui meurent après une vie bien remplie, qu'il ne faut donner d'abondantes larmes qu'à ceux qui périssent dans les supplices ou dans de cruelles catastrophes.

Dès que J. Busleiden fut entré en charge au Grand Conseil de Malines, il prit part à la discussion des affaires soumises à cette assemblée, et il résida d'ordinaire dans la ville qui en était le siège. Cependant il fut choisi plus d'une fois comme membre d'ambassades extraordinaires envoyées auprès des souverains étrangers. Ainsi fut-il désigné, avec d'autres dignitaires, pour aller saluer, à l'occasion de son avènement, le roi d'Angleterre, Henri VIII, déjà proclamé en 1509, à l'âge de dix-sept ans. Un peu plus tard il fut délégué de même auprès du roi de France, François Ier, qui avait succédé dès l'an 1515 à Louis XII. Il tint sans doute l'une et l'autre de ces missions de la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, princesse intelligente, qui appréciait fort bien les aptitudes de ceux qu'elle appelait au service de l'État (2). En célébrant la paix de Cambrai (1508), il n'avait pas manqué d'en rapporter l'honneur à Marguerite;

(1) Ferricus Carondelet, archidiacre de Besançon, mort en 1528, était de la famille bourguignonne des Carondelet qui compta plusieurs de ses membres dans les hauts emplois : Jean Carondelet (1469-1545), archevêque de Palerme, fut aussi du Grand Conseil. (Gachard, *Biographie nationale*, t. III, col. 341 et suiv.)

(2) Voir, outre la Monographie de Th. Juste sur la minorité de Charles-

et plus d'une fois il a joué sur son nom à l'exemple des poètes de sa cour :

Ad divam Margaritam Augusti filiam.

Inter vernantes flores gemmasque nitentes
Margaris Augusti, gloria prima micat.

Mais on le voit chargé antérieurement d'une ambassade de Philippe le Beau auprès du pape Jules II de la Rovere. Cette fois il eût le rang d'orateur, et c'est à cette occasion qu'il composa la longue harangue latine qui s'est conservée dans ses œuvres inédites et qui en paraît être une des pièces les plus achevées (1).

Le texte original du discours à Jules II a d'autant plus de prix qu'il renferme bon nombre d'allusions historiques à des évènements de date certaine dans les annales des maisons d'Allemagne, de Bourgogne et d'Espagne : elles permettent de croire que la mission eut lieu dans le cours de l'année 1505-1506.

La harangue s'ouvre par des excuses offertes, au nom de Philippe le Beau, sur le trop long retard survenu dans l'expression publique des hommages dont il était redevable au Souverain Pontife, élu et proclamé l'an 1503. Si Philippe n'a pas envoyé sur-le-champ ses délégués en Italie, c'est qu'il en a été empêché par ses devoirs de prince et par des évènements de famille : parmi ces obstacles, l'orateur signale les voyages d'inauguration faits par Philippe dans ses États héréditaires, une grave maladie qui l'a atteint dans ses courses, la mort de la reine Isabelle sa belle-mère (1504), et la surveillance d'hostilités engagées contre lui au nord dans le duché de Gueldre (2). Ces réserves assez explicites supposent un intervalle d'environ deux

Quint, le discours de M. Thonissen sur *La littérature nationale de nos provinces sous le gouvernement de Marguerite d'Autriche*, le 14 mai 1873 (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique;* t. XXXV, 2e série, pp. 572-597).

(1) Voir dans l'Appendice n° 4, l'*Oratio* de J. Busleiden *apud Julium II, Pontific. Max.* (*Bulletins*, t. XXXVI, 415-421).

(2) *Histoire des bandes d'ordonnance*, par M. le général Guillaume (*Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XL, 1873, pp. 65-68).

ans entre l'avènement de Jules II et l'arrivée des envoyés de Philippe à Rome; comme le discours parle des difficultés d'un voyage entrepris au delà des monts malgré les rigueurs de l'hiver, on croirait que l'œuvre de Busleiden a été lue vers la fin de l'an 1505 ou au commencement de l'an 1506.

L'orateur rappelle au Pape que son souverain vient d'être reconnu dans ses États de la Péninsule ibérique; il invoque à l'appui des intentions du jeune prince les services rendus par la maison d'Autriche au Saint-Siège, dont elle a défendu les domaines, et le dévouement éprouvé de la maison de Bourgogne aux intérêts de l'Église; il promet obéissance à Jules II au nom de Philippe et de ses enfants, et il glorifie d'avance le retour de l'ordre en Italie en louant la noblesse des sentiments du Pontife et la modération de son caractère.

Dans plus d'une circonstance, J. Busleiden reçut les honneurs dus à sa qualité de conseiller adjoint à une ambassade. Mais, si l'on a pu mentionner son nom à ce titre (1), il n'y a pas de preuve qu'il ait été chargé de négociations épineuses et forcé d'entreprendre plusieurs fois de lointains voyages. Or, dans le même siècle, la Belgique a compté plusieurs diplomates devenus célèbres, par exemple Corneille de Schepper et Auger de Busbecq.

Il nous reste quelques morceaux de prose oratoire qui se rapportent au rôle de J. Busleiden, comme conseiller de Malines et chanoine de la métropole. De ce nombre est une courte harangue qu'il adressa à l'empereur Maximilien au palais de Bruxelles : *in Regia Bruxellensi*. Mais il ne nous est marqué, ni en quelle année, ni en quel nom il l'aurait prononcée. Si ce n'est pas un hommage rendu au César allemand au nom d'un corps constitué, ce peut être un compliment obséquieux, rempli des formules d'usage, rédigé à l'avance par Busleiden qui allait être reçu en audience particulière; c'est une nouvelle

(1) Voir l'introduction du baron Jules de Saint-Genois à ses *Missions diplomatiques de Corneille Duplicius de Schepper, dit* SCEPPERUS, etc., pp. 17-18 (*Mém. de l'Acad. roy. de Belg.*, t. XXX, 1857).

protestation de son dévouement personnel, comme fonctionnaire d'un État dont Maximilien était le protecteur naturel (1).

Il y a peut-être plus d'intérêt dans une autre pièce qui appartient aussi à l'éloquence d'apparat : c'est le discours prononcé par Busleiden au nom du clergé de Malines pour féliciter Charles, prince de Castille, faisant son entrée en cette ville (2). Les hommages s'adressent à un souverain qui, conformément aux exemples de ses ancêtres et à ses propres serments, sera le soutien des droits de l'Église dans ses États. Ce discours officiel serait placé en toute vraisemblance, faute d'une date positive, dans l'année qui suivit l'émancipation de Charles-Quint, qui avait été résolue par son aïeul Maximilien dès le mois de décembre 1514. Lorsque l'acte d'émancipation eut été solennellement promulgué, le jeune prince fit probablement son entrée dans plusieurs villes, et il se rendit avec certaine pompe à Malines qu'il avait habitée assez longtemps en son enfance (3). C'est au 4 février de l'année 1515 que l'on fixerait la réception du jeune souverain qui se prolongea jusqu'au 6 du même mois (4), et, quoiqu'on nous dise qu'il n'avait pas acquis une connaissance familière du latin, on ne mettrait pas en doute qu'il ait compris sur-le-champ une harangue latine, composée de formules consacrées, de manière à témoigner son assentiment. L'adolescent qui avait conversé avec des prélats, qui avait entendu les leçons d'Adrien Florent à Louvain même, qui avait reçu en latin les éléments des sciences de la bouche de Louis Vaca et d'autres maîtres, pouvait donner une réponse courtoise à l'orateur du Chapitre de Malines.

(1) Appendice n° 5 : *Maximiliano Caesari dicta in Regia Bruxellensi* (*Bull.*, 421-422).

(2) *Oratio Carolo Castellae principi adventanti dicta pro clero Mechliniensi.* — Voir à l'Appendice n° 6 (*Bull.*, 423).

(3) Voir l'Étude de Théodore Juste *Sur la minorité, l'émancipation et l'avénement de Charles-Quint à l'Empire*, pp. 68-73 (*Mém. de l'Acad.*, collection 8°, t. VII, 1858), et le *Cours d'histoire nationale* de Mgr Namèche, t. VIII, 1870, pp. 242 et suiv.

(4) Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, tome II, 1874, p. 14; ibid., relation de Vandenesse, page 55 et suiv.

On sait aussi que le conseiller Busleiden partit de Malines, le 15 décembre 1516, avec divers députés du Roi pour Utrecht où allaient se régler les affaires de l'évêché (1). Mais le dernier honneur qui échut à Busleiden fut celui d'être désigné parmi les dignitaires belges qui accompagneraient l'archiduc Charles allant prendre possession du trône de Castille. Le prince devait partir de Flessingue pour l'Espagne, après avoir rendu à sa tante, Marguerite d'Autriche, assistée d'un conseil privé, le gouvernement des pays de par deçà (2). Plusieurs personnages éminents prirent la route de terre; Jérôme Busleiden se trouvait dans la suite du grand chancelier de Bourgogne, Jean de Sauvage, et d'Antoine Sucquet, conseiller intime, qui avait déjà rempli plusieurs missions diplomatiques. Mais ce voyage fut fatal au sénateur de Malines : atteint d'une violente pleurésie, il succomba à Bordeaux, le 28 août 1517, à l'âge de quarante-sept ans. Son corps fut ramené en Belgique et déposé dans un tombeau magnifique, érigé par la famille du défunt dans une chapelle de Saint-Rombaut (3).

La mort inopinée de Busleiden causa une pénible impression dans toutes nos villes : Érasme se fit sur-le-champ l'interprète de l'affliction des savants, comme plusieurs pièces de sa correspondance en font foi. On induirait de plusieurs passages (4) que le célèbre humaniste avait dissuadé Busleiden de consentir à un voyage lointain comme celui qui lui était proposé; il aurait désiré qu'il jouît paisiblement de sa fortune au lieu de s'exposer aux chances périlleuses d'un voyage en Espagne. C'est en vue d'honorer sa mémoire qu'il multiplia ses efforts et ses démarches pour la prompte érection de l'institut littéraire qui porterait son nom, le *Collegium buslidianum*.

(1) *Bull. Comm. d'hist.*, 4e série, t. VI. p. 234 (comptes).

(2) Voir Alexandre Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. II, chap. VII et VIII, pp. 206-209, p. 228.

(3) Dans notre *Mémoire* cité, nous avons relaté les mesures prises sans délai en l'honneur de J. Busleiden, et reproduit le texte latin de son testament (voir p. 441 et l'Appendice).

(4) Voir la lettre d'Érasme annonçant la mort de Busleiden à Antoine Clava (7 septembre 1517. — *Epist.*, p. 1629) et d'autres analysées dans notre *Mémoire* mentionné plus haut.

§ II.

DES RELATIONS SOCIALES DU CONSEILLER BUSLEIDEN, ET DE SES COMPOSITIONS EN PROSE ET EN VERS.

Les devoirs de sa charge laissaient à Jérôme Busleiden d'amples loisirs qu'il consacrait à des relations d'amitié, ou bien à des lectures et à des compositions littéraires. Il revient souvent dans sa correspondance latine à son désir de faire à ses amis les honneurs de la demeure élégante qu'il s'était construite à Malines. Dans les années de sa résidence en cette ville, il y avait élevé une maison spacieuse, remarquable par des sculptures extérieures, décorée à l'intérieur par de nombreuses peintures, ornée de vitraux à plusieurs de ses fenêtres. Après avoir dépensé beaucoup d'argent, il finissait par donner aux autres le conseil de ne point bâtir (1). L'édifice avait assez d'espace et un caractère assez original pour qu'on le qualifiât d'hôtel. Il a conservé à travers les siècles l'aspect d'une construction de luxe, dont la façade gothique méritait d'être conservée : l'autorité communale de Malines, qui l'a affecté partie au mont-de-piété, partie à l'académie de musique, en a confié à M. l'architecte Schadde la restauration terminée au mois de mai 1862. On en doit l'histoire et la description à Emmanuel Neefs, qui a tant fait pour rehausser le prix attaché aux beaux arts dans sa ville natale (2), ainsi que l'esquisse de ce qui s'est conservé des peintures murales.

Le *sénateur* de Malines, comme on désignait quelquefois les membres du Grand Conseil, avait de nombreux amis dans nos provinces, et il en cherchait même à l'étranger : il engageait les uns et les

(1) Nous citons ce seul distique :

Perdere vis nummos? Gravibus te subdere curis?
Ac majora pati? Continuo œdifica.

(2) *L'hôtel de Busleyden à Malines* (avec planche représentant la façade de restauration moderne). *Bull. des comm. d'art et d'archéol.*, XIVe année, 1875, pp. 174-187. — *La peinture et la sculpture à Malines*, t. Ier.

autres à le visiter souvent, à profiter de la somptueuse hospitalité qu'il était à même de leur offrir. C'est devant eux qu'il se plaisait à étaler un grand luxe de table, une grande richesse de vaisselle : c'est à leur intention qu'il faisait valoir les tableaux, les objets d'art de ses appartements, les pièces principales de son mobilier, par des inscriptions latines peintes sur les murs et qu'il a assemblées dans son album poétique. Des réminiscences de ses lectures, des souvenirs de l'Italie secondaient son goût personnel par les agréments de l'esprit, qu'il voulait multiplier autour de lui et communiquer à ceux qui venaient prendre place à son foyer.

On a une idée suffisante des préoccupations de Busleiden, comme propriétaire ami du beau et comme amphitryon lettré, en parcourant les vers historiques et mythologiques, allégoriques et sentencieux, qui sont en tête de ses écrits latins; d'autre part, dans plusieurs de ses épîtres, on voit à quelles personnes il avait recours pour assurer l'ornementation de sa maison et celle de sa table.

Il est encore d'autres lettres où Busleiden s'exprime en hôte généreux qui trouve sa jouissance dans le plaisir des invités. Il attache un prix inestimable à la personne d'un spirituel convive; il multiplie ses instances pour l'attirer aux réunions d'amis qu'il organise chez lui. Ce sont les plus beaux passages des épîtres qu'il écrivit tout exprès à un étranger, Aloysius Marlianus, de Milan, médecin de la cour (1). Il lui reproche de ne pas venir s'asseoir assez souvent à sa table bien pourvue : « Quod ad mensam nostram (hospitum amicorumque con- » ciliabulum) nusquam compareas. » Il se porte garant que sa conversation pleine de grâce sera le principal ornement de la société : « Sed » solum contenti te uno a cujus ore pendentes excepturi sunt dulcem

(1) Ce médecin italien, qui était probablement parent de l'antiquaire Marliani de Milan, mort en 1560, était venu dans nos provinces à la suite d'un de nos princes. Il était en Espagne à la mort de Philippe le Beau. Les quatre lettres à Marlianus sont au nombre des morceaux de la rédaction la plus soignée (Manuscrit, p. 142. pp. 162-193). Ce docteur était devenu évêque de Tuy en Galice, quand Érasme lui écrivait de Louvain : « Praesulum decus, et Caesareae Aulae ornamentum » (15 mars 1520, *Epist.*, c. 546).

» illum leporem, mellifluum nectar, coelestem Ambrosiam suaviloquii ; omnes lepores, Atticas veneres, gratias mirifice redolentis. » On ne saurait exalter en meilleurs termes le charme de la parole d'un commensale étranger ; et, le doute n'est pas possible, les conversations entre des gens instruits admis au même foyer s'engageaient et se poursuivaient en langue latine. C'était encore la période où l'idiome savant établissait sans peine une sorte d'intimité parmi des hommes de pays éloignés rapprochés tout à coup par les circonstances.

On sait maintenant sous quelles préoccupations Busleiden a composé les morceaux les plus achevés du recueil qui est venu jusqu'à nous : l'humaniste ne reculait devant aucune peine pour attirer chez lui des hommes distingués qui goûtaient les douceurs de son existence privilégiée. Mais, sans avoir l'idée de se ranger lui-même parmi les savants, il croyait devoir conserver le fruit de ses veilles ; il destinait ses ouvrages à l'impression, mais à condition de les soumettre au jugement d'un ami complaisant et lettré. Il avait trouvé cet ami dans son compatriote, Conrad Veccrius, de Luxembourg, qui nous est donné comme fort habile dans l'art de la parole et du style (1).

Busleiden prie Veccrius, qui lui avait quelque obligation, de revoir sa prose et ses vers ; il espère que ses bagatelles poétiques, ses *nugae*, vaudront mieux quand elles auront été retouchées par une main amie : il ne s'offensera point de la critique ; il permet qu'on s'amuse à ses dépens. Il sollicite de Veccrius la révision de toutes les pièces qu'il a réunies pour en former un volume choisi ; il se dit émerveillé des beautés et des grâces que sa plume y a répandues en les relisant pour les transcrire, ainsi que de la netteté et de l'élégance des caractères ; il consent à ce que Veccrius en soit réputé l'auteur quand il aura tout revu et patiemment corrigé (2). Il y avait donc en projet la

(1) Conradus Veccrius, ou Vegerius, avait composé des écrits d'histoire, et il fut quelque temps au nombre des secrétaires de Charles-Quint. Ecclésiastique, il fut attaché quinze ans (*inter clientes*) à la maison d'Adrien Florent, et il prononça en 1523, à Rome, devant les cardinaux, l'oraison funèbre du pape Adrien VI. Busleiden s'était lié avec lui avant son départ pour l'Espagne. — Voir Foppens, *Bibliotheca belgica*, pp. 184-190.

(2) C'est l'objet de quatre lettres : *Conrado Veccrio suo Lucemburgensi*

publication d'un recueil qui aurait renfermé la plupart des pièces contenues dans le manuscrit de Bruxelles, et, assez longtemps avant le funeste voyage de Bordeaux, il avait été remis entre les mains de l'auteur. Il y a lieu de croire que le texte conservé est tout entier de la main de Veccrius, sauf des annotations faites à la marge par une autre plume.

Busleiden n'eut pas le temps de faire lui-même la révision des pages soigneusement copiées à sa demande : elles passèrent dans plus d'une collection privée avant d'être remises par Olivier de Vrede, de Bruges, qui les avait retrouvées en cette ville, à Valère André, bibliothécaire de Louvain (1); enfin, elles ont été préservées de plus longues vicissitudes, quand elles furent acquises par le célèbre bibliophile, Charles Van Hulthem, dont les manuscrits et les livres sont venus enrichir la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Les études de Busleiden et l'exemple d'un grand nombre de ses collègues dans les emplois publics l'avaient déterminé à s'exercer lui-même dans l'art d'écrire; il y mit plus de bon vouloir que de prétention, plus de jouissance personnelle que de vanité. Il ne visa point à l'érudition, mais donna satisfaction à son goût; s'il sacrifiait à une mode du jour, il savait contenir son ambition dans des bornes assez étroites; il donnait des encouragements à d'autres, il demandait des conseils pour lui-même plus souvent qu'il ne sollicitait des éloges. Jusqu'à la fin de sa vie, il aimait à s'en référer au jugement d'autrui. En novembre 1516, il réclamait d'Érasme comme une insigne faveur la correction d'une lettre destinée à un grand personnage, mais de laquelle il voulait effacer les moindres taches de rouille (2).

(adresse à laquelle on a ajouté plus tard les mots : *Carolo Caes. a Secretis*). — MS. pp. 195-202. — On lit dans la seconde : « Quo fit, plus illae tibi suo polito notario, quam mihi inepto authori debeant : qui illas, quas alioqui nullae aut veneres aut lepores aut nativus decor vestiebat, tam compta fucata facie donasti..... »

(1) Voy. la seconde édition de la *Bibliotheca belgica*, 1643, p. 387.

(2) Mechliniae, 9 novembris, anno 1516 (*Epistol.*, éd. de Leyde, t. III, col. 1575) : « Cui ergo bene consulas velim, quod ita tum maxime praestabis,

On se figure aisément pourquoi Busleiden a renfermé ses productions dans un cercle restreint de sujets. Ses lectures, semble-t-il, ne furent pas très étendues : on mettrait parmi ses auteurs favoris quelques classiques latins, et aussi des écrivains italiens contemporains qui ravivaient sous toutes les formes les souvenirs de l'antiquité, mais qui préféraient à la vigueur du langage les artifices et les raffinements du style. C'est à ceux-ci qu'il a emprunté l'usage d'exclamations payennes qui reviennent plus d'une fois dans ses lignes : *per Deos immortales*, *Diis bene juvantibus*.

Selon toute apparence, Busleiden n'a guère cultivé la langue grecque : non seulement il ne parle pas de ses études en cette langue, mais encore il ne cite jamais des mots et des apophthegmes grecs, comme l'ont fait tant de polygraphes de son temps.

Moins encore Busleiden s'appliqua-t-il aux éléments de l'hébreu auquel il donnera une place distincte dans l'institut fondé par ses libéralités : il était au nombre des esprits cultivés, qui, sur l'autorité de quelques maîtres, recommandaient soit aux princes, soit à la jeunesse, l'enseignement de l'hébreu, en même temps que celui des deux langues classiques, composant le trésor de la haute érudition.

Les *Carmina*, qui forment la première partie des essais de Busleiden, roulent sur les objets les plus divers : ils supposent un long apprentissage de la métrique latine, car il n'est point de pièce qui ne porte les traces d'un certain travail. Le distique en est la forme ordinaire; un petit nombre de morceaux offre l'application d'un art plus difficile, celui de la composition lyrique. Malgré le mérite de la difficulté vaincue qu'on attribuerait à quelques-uns, il nous semble inutile d'exhumer tout ce recueil de *Carmina* : ce serait ajouter un bien faible contingent aux collections de poésies latines, qui demeurent des monuments de notre littérature nationale au XVI[e] siècle.

Le conseiller Busleiden a reçu des remercîments et des éloges pour ses vers ; Thomas Morus est un des personnages véritablement célèbres qui lui ont donné cette marque de déférence. Non-seulement

» hanc modo epistolam multa rubigine obsitam, acerrima lima tersissimi
» eloquii tui duxeris expoliendam. »

on trouve dans les œuvres latines du chancelier une tirade en vers de bonne facture pour supplier son ami de ne pas dérober au public les dons des Muses (1); mais encore on a transcrit, sur une des pages du manuscrit de Busleiden (p. 62), un quatrain élogieux que nous reproduisons :

THOMAE MORI TETRASTICHON.

Seu numeris astricta probas, seu libera verba,
Si pia scripta tibi, si tibi docta placent;
Haec lege, quae Musis, quae plenus Apolline scripsit
Buslidius patrii gloria rara soli.

Le chanoine de Malines avait aussi satisfait son désir de chanter en vers les mystères de la religion et de glorifier les saints : il nous a laissé, entre autres pièces, une hymne à saint Jérôme, son patron, en seize strophes de vers asclépiades spondaïques, dont voici la première :

O quam mirifica luce refulges
Doctor siderea sede triumphans,
Cœlum quem patria laeta recepit
Tandem corporea mole solutum.

Dans ses compositions en prose, Jérôme Busleiden montre, sans contredit, des qualités d'écrivain latin, sinon brillantes, du moins soutenues. Son style porte partout la marque de l'étude; il n'est point d'épître qui soit une première communication, il n'est point de billet improvisé : l'auteur a retouché chaque morceau avant de lui donner place dans sa collection d'essais choisis. La pensée est presque toujours exposée en périodes soigneusement construites et présentant de la symétrie dans la longueur des membres comme dans l'ordre des mots. Busleiden s'est ingénié à produire dans la forme une

(1) Nous avons réimprimé ce petit poëme, avec d'autres pièces à la louange du Mécène de Malines, dans les pièces justificatives de notre *Mémoire* sur le college des Trois-Langues, pp. 384-385.

élégance raffinée; peut-être le dessein de ne rien écrire que suivant les règles de la haute latinité a-t-il subjugué l'esprit de l'auteur, enchaîné son imagination et mis obstacle à l'expression plus naturelle de ses sentiments.

Les épîtres, *epistolae*, occupent la plus grande place dans les élucubrations en prose de Busleiden dont il nous reste un choix. Elles ont toutes un certain intérêt, en ce qu'elles sont adressées à des personnages élevés en dignité; il est seulement à regretter qu'aucune de ces épîtres ne porte une date; dans quelques-unes, l'auteur indique sa maison de Malines, comme le lieu d'où elles sont expédiées *(Mechliniae, ex aedibus nostris)*. Les détails biographiques que plusieurs renferment permettraient de restituer avec quelque assurance l'année où Busleiden les adressait à des hommes connus d'ailleurs.

Dans une partie des documents qui ont la forme de lettres, on apprend que le conseiller Busleiden a témoigné un intérêt constant à de jeunes hommes qui s'occupaient d'études littéraires en vue de l'enseignement; il les encourageait en recevant l'hommage de leurs compositions, et il leur promettait son appui auprès de ceux qui leur assureraient des emplois bien rémunérés. Plusieurs des humanistes qu'il avait distingués autour de lui ont acquis comme écrivains des titres à l'estime publique. Un homme qui devait être une des lumières de la théologie, Martin Dorpius, avait débuté par l'enseignement des humanités au collège du Lis; il dédia, en 1514, au chanoine Busleiden l'*Aulularia* de Plaute qu'il avait complétée jadis pour une représentation de cette comédie par ses élèves.

Tout en poursuivant patiemment ses études de littérature latine, Busleiden désirait s'assurer les suffrages d'hommes instruits. Que ce soient ses protégés ou bien ses collègues, que ce soient des fonctionnaires civils ou des prélats et des dignitaires ecclésiastiques de différents diocèses, il ne leur écrit pas une ligne des lettres qu'il a conservées et retouchées, sans prendre garde à leur jugement, à leur opinion. Ainsi, adresse-t-il un simple billet à Pierre Apostole ou l'Apostol (1), maître de requêtes au Conseil de Malines, il s'in-

(1) Voir sur ce jurisconsulte qui fut professeur de droit civil à Louvain

quiète de la meilleure tournure qu'il donnera à un badinage sur le sort d'un livre que son collègue avait laissé tomber en lambeaux et qu'il est de son honneur de faire restaurer au plus tôt.

Le grand théologien d'Utrecht, Adrien Florent, a reçu de Busleiden, quand il était encore doyen de Louvain et précepteur du prince Charles (1), communication d'une étude poétique sur la persécution d'Hérode et le massacre des innocents. C'est un de ces poèmes latins que le chanoine de Malines se faisait gloire de composer, pour satisfaire sa piété, à l'époque des grandes fêtes de l'année chrétienne. Aussi, en présentant ses vers au maître de théologie, il déclare avoir laissé parler son indignation au sujet des crimes d'Hérode et n'avoir pas visé du tout à l'élégance du style. L'amplification n'est pas dénuée de mérite, quoique relevant de ces exercices d'école qui n'aboutissaient guère qu'à des œuvres assez froides, dépourvues presque toujours d'émotion religieuse (2).

On relèverait plusieurs particularités curieuses pour l'histoire des relations de nos gouvernants avec la cour de Rome dans quatre pièces relatives au cardinal Bernardin Carvajal qui était venu jusqu'en Belgique (3). Revêtu de la pourpre par Alexandre VI, ce cardinal, qui prit le titre de Sainte-Croix de Jérusalem, s'était rendu comme légat du siège apostolique auprès de l'empereur Maximilien. Dans la

et qui fleurit jusqu'en 1532, la notice de M. Britz (*Biogr. nation.*, t. I. col. 351-353.

(1) L'Université tint à grand honneur la mission donnée à un de ses plus savants maîtres auprès du jeune Charles qui résida à Louvain, au château César, pendant une partie de l'année, de 1508 à 1512. — Voir la dissertation de M. le professeur Reusens, *Syntagma doctrinae theologicae Adriani sexti*, etc. Lovanii, 1862, p. XIV-XV.

(2) Voir la dédicace et le poëme lui-même (*Bull.*, 424-425).

(3) Bernardin de Carvajal (ou Caravagial), espagnol de naissance, est souvent désigné sous le nom de Cardinal de Santa Cruz. Déposé par Jules II pour sa participation au conciliabule de Pise, il fut réintégré par Léon X, et il était doyen du Sacré Collège en 1522, à l'avénement d'Adrien VI : il est mort le 16 décembre de la même année (17 kal. Januar. ann. 1523). Voir Ciacconius, *Vitae ac res gestae Romanorum Pontificum*. Romae, 1677, t. III, pp. 170-171, in-fol.

première pièce, qui est sans date comme les lettres elles-mêmes, nous trouvons le discours de bienvenue prononcé par Busleiden au nom du petit-fils de Maximilien, avant la réception du légat par le jeune prince lui-même (1). La seconde pièce est une lettre écrite par Busleiden pour féliciter le même prélat sur son heureux retour à Rome; mais elle nous apprend que le cardinal avait prêché dans l'église Saint-Rombaut en présence de nos souverains, Maximilien, le prince de Castille, l'archiduchesse Marguerite, ainsi que d'une assistance tout à fait distinguée, et que l'on avait émis le vœu de recueillir le texte de l'homélie comme d'un monument d'éloquence sacrée (2). Dans un passage d'une autre lettre, Busleiden rappelle au même prélat qu'il a eu l'honneur d'être son hôte à Malines : tout rend probable que le conseiller, qui avait d'ailleurs le rang de chanoine, avait fait les honneurs de la ville au cardinal légat, et qu'il l'avait reçu dans sa maison (3), peu de temps après s'y être installé. Le même cardinal de Santa Cruz écrivait de Rome, en 1515, à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, pour lui annoncer l'envoi de la Rose d'or à son neveu l'archiduc Charles de la part du pape Léon X (4).

Busleiden avait trouvé un charme particulier dans des relations avec des étrangers de quelque célébrité, et il les a entretenues au moyen de l'art épistolaire. Une courte lettre à Jacques Lefèvre d'Étaples nous en fournit la preuve. Ce savant français avait fait de laborieuses tentatives pour coopérer aux progrès de la science des Écritures, que Busleiden ne paraît pas avoir particulièrement cultivée.

(1) Il s'agit bien de Charles encore enfant qui n'était point venu en personne : « propter aetatem adhuc satis teneriusculam. »

(2) V. *Bull.* p. 426, Appendice n° 8, cette épître qui mentionne un épisode remarquable de l'époque où la cour résidait à Malines. Le sermon du cardinal étranger eut lieu le jour de l'*Exaltation de la Ste-Croix*, 14 septembre 1508.

(3) IVe lettre. MS. p. 154. « Interea vale, antiqui hospitis tui haud immemor. »

(4) Voir cette lettre espagnole portant la date du 15 avril 1515, publiée d'après les archives de Lille dans les *Bull. de la Comm. royale d'histoire*, 2e sér., t. XI, p. 217.

Mais c'en était assez de la réputation de ses nombreux écrits, ayant fourni matière à la polémique du temps, pour que le conseiller ait voulu lui témoigner son admiration, et réclamer de lui, en termes obséquieux, l'honneur d'une seconde visite qui cimenterait leur amitié (1).

Des pièces de la même correspondance la plus curieuse, à notre avis, c'est la lettre inédite adressée à Érasme dont Busleiden regardait l'amitié comme fort précieuse. On n'a pas de peine à croire qu'Érasme s'était prêté à ses avances : dès l'an 1506, il lui avait dédié sa traduction latine d'un dialogue de Lucien (2), en lui faisant le souhait d'une longue vie; il s'était ensuite adressé, dans plus d'une circonstance, et même dans des besoins d'argent, au membre du Grand Conseil dont il savait l'influence dans les affaires civiles et ecclésiastiques (3). L'épître de Busleiden, que nous publions (Ms. p. 193-195), a quelque valeur, même en l'absence de toute date : quoiqu'il appelle Érasme « gloire de la Germanie. » — *Germaniæ decori*, — il lui parle avec beaucoup de franchise.

Tout d'abord, Busleiden exprime la joie bien vive qu'il a ressentie, quand le faux bruit de la mort d'Érasme s'est dissipé. Mais peu après viennent les avis sur la conduite à tenir par le fécond publiciste en vue des largesses et des faveurs de tout genre dont il se montrait fort avide. Tel est le conseil de ne plus se laisser aller dorénavant à des paroles injurieuses contre les souverains, de crainte d'avoir à s'en repentir : de ce côté, l'auteur des *Adages* avait certainement dépassé la mesure. D'autre part, puisque Érasme est

(1) V. *Bull.*, 427-28, Appendice n° 9, l'invitation de Busleiden (*Jacobo Fabro Stapulensi philosopho*).

Peu de mois avant sa mort, Busleiden déférait aux conseils de Pierre Gillis d'Anvers, en écrivant à Morus une lettre de félicitation au sujet de son *Utopie*; elle n'est pas comprise dans le recueil manuscrit recopié sur sa demande, mais elle est imprimée dans l'édition originale de ce traité, mise au jour en 1517 à Louvain, et dans plusieurs éditions qui ont suivi celle-ci.

(2) *Opera Érasmi*, éd. de Leyde, t. I[er], pp. 311-328. — La dédicace du *Dialogus Cimonis et Damippi* est datée de Bologne (Bononiae, XV cal. dec. 1506).

(3) Désireux de vendre ses deux chevaux pour mieux régler ses dépenses d'hiver, Érasme sollicita l'intervention officieuse de Busleiden par lettre d'Anvers, 28 septembre 1516 (t. III, *Epist.*, col. 1571).

souvent en instance pour l'obtention de bénéfices ecclésiastiques (*de sacerdotio parando*), Busleiden l'engage fortement à changer de ton, à ne plus prendre le rôle de frondeur, à dépouiller le philosophe, à se poser en client, en solliciteur assidu, importun même.

Des avis de prudence, comme ceux que Busleiden donnait ici au grand écrivain, avaient-ils amené certain refroidissement dans leurs relations? Prendrait-on à la lettre les termes dans lesquels Érasme regrette de n'avoir pas cultivé avec plus de soin l'amitié du conseiller avant son départ pour l'Espagne? Du moins a-t-il amplement réparé sa défiance envers un ami sincère, en célébrant les belles qualités et les vues généreuses du savant modeste qui consacrait une partie notable de sa fortune à l'avancement des études littéraires. Les pages écrites par Érasme pour hâter l'accomplissement des volontés de Busleiden constituent le meilleur et le plus vrai des éloges (1); elles ne surfont pas l'écrivain, mais elles honorent l'homme, que ses contemporains ont salué du nom de protecteur des bonnes études, *studiorum Maecenas* (2).

ERASMO ROTERODAMO GERMANIAE DECORI.

Ornatissimae literae tuae gaudio me affecere incomparabili, tum quod tuae essent, postque multam expectationem impetratae; tum quod te superstitem adhuc nuntiarent : contra, quem aliquot jam menses constans fama, etsi incerto authore, demortuum vulgaverat. Quo quidem tristi nuntio, quemadmodum tunc eram consternatus : ita nunc illo vano cognito, omnino sum mihi redditus. Utpote qui paulo ante te sic amisso, ipse quasi perieram; et tui unius desiderio confectus, desiderium nostri pene reliqueram. Quare laus Deo Optimo, qui utriusque salutem ex alterius salute metiens : et me in te, teque propter me servaverit; sicque servando, aliquando daturus, nos propius atque vicinius agere. Quos

(1) Outre les nombreux passages que nous avons réunis au chap. II et III de notre *Mémoire* cité, on mentionnerait encore la déclaration d'Érasme à Égide Busleiden en 1518 (*Epist.*, I, col. 353) sur les hommages dus à son frère : « Utinam quae posteritati, et immortali laudatissimi fratris tui » Hieronymi Buslidii memoriae gloriaeque debentur, ità succedant omnia, » ut hac sane parte cœpit succedere. Non meum ago negotium, sed impense faveo memoriae benignissimi patroni, et amici incomparabilis. »

(2) Épître de P. Ægidius à J. Busleiden en tête des premières éditions de l'*Utopia* de Morus, datée du 1er novembre 1516.

jamdudum idem amor virtutis, eadem studia, idem animarum consensus, individua caritate copulavit. Ad literas tuas redeo. Quibus ea quae de Regibus licentiosius perscripseris, abunde perspexi. Quae tamen quum hujusmodi sint, ut tutius coram, auribus fidelibus, quam epistolis credantur : tuae prudentiae erit, in iis recensendis stylum temperare, de iisque parcius agere. Ne forte quandoque deferendi tui apud Principes occasionem praestes obtrectatorum delatorumque malevolae turbae. Quorum in Aula principali summa celebritas est, prout tu sat nosti, ipseque aliquando periculum, non sine periculo feci. Praeterea quae de sacerdotio tibi parando scribis : esto res ipsa nondum ad umbilicum (ut aiunt) sit deducta : tamen non omnino displicent. Caeterum magna me spes fovet, id tibi tandem obventurum : quod tam sancte tibi receptum, toties fuit repromissum. Modo tu, morae si quid intervenerit, non pertoesus : aut improbi laboris non impatiens : alacriter in incepto pergas : tuumque quotidie Maecenatem urgeas, tibi longe magna debentem. Utpote cui jam tot annos tuum desudat ingenium : obviumque semper et expositum extiterit obsequium. Quare ut paucis me absolvam : necesse est, modestiae tuae oblitus, perfrices frontem; dediscas esse philosophum te : induasque personam clientuli cujusvis improbissimi, vel antelucano fores patroni pulsantis, limenque conterentis; tamdiu importunus, quousque tandem exoret. Vale.

CHAPITRE IV.

THOMAS MORUS ET LES HOMMES LETTRÉS DE LA BELGIQUE.

Dans cette ère du monde moderne inaugurée par de prodigieux efforts d'intelligence et par de sanglantes catastrophes, Thomas Morus est une de ces âmes d'élite dont le souvenir élève et fortifie. Un noble esprit, un cœur aimant et doux, un grand caractère nous apparaissent étroitement unis dans le fidèle sujet qui occupa la première magistrature de son pays, dans le chrétien convaincu qui mourut martyr de sa foi.

Depuis trois siècles, chaque génération s'est acquittée en quelque sorte à son tour envers Morus; d'émouvants récits ont donné à sa mémoire une apologie perpétuelle, et continué en sa faveur le plus vrai des panégyriques : aujourd'hui encore la figure de Morus, tant de fois évoquée, commande la sympathie, l'admiration et le respect, et conserve le pouvoir d'inspirer le talent (1). L'Angleterre elle-même, dont l'Église dominante est fille de Henri VIII, s'est intéressée vivement de nos jours aux vertus et aux malheurs de la victime (2). L'indiffé-

(1) L'histoire de Morus a été retracée dans une tragédie de Silvio Pellico, et plus récemment dans une tragédie d'Oscar de Redwitz.

(2) Lord Campbell a donné place à Morus dans sa galerie des grands chanceliers d'Angleterre. On a réimprimé à Londres, dans ce siècle, les mémoires et relations authentiques sur sa vie, mis au jour dans l'un ou l'autre des siècles précédents.

rence religieuse s'avoue vaincue devant un héroïsme sincère et grand comme le sien, et l'on a entendu naguère des paroles d'admiration et de pitié arrachées à un académicien bel-esprit, qui avait étudié son histoire dans ses œuvres (1).

Le nom de Morus a donc été réhabilité dans la mémoire des hommes; il est devenu populaire dans la littérature européenne. Mais sait-on assez, au milieu de nous, quelles relations Thomas Morus eut avec la Belgique et avec les hommes remarquables, qui mirent en honneur dans nos villes la culture de l'esprit? Se souvient-on des hommages que la Belgique d'alors rendit au diplomate spirituel qui prenait à cœur la cause des lettres? Une traduction française de sa vie, écrite en latin par Stapleton, et imprimée à Douai, l'an 1588, a rappelé l'attention publique sur la carrière du grand chancelier, et les notes érudites de M. Audin l'ont mise en lumière (2).

Nous avons tenté de retracer avec quelque détail, d'après les œuvres de Morus lui-même (3), et d'après les documents latins appartenant à la littérature de son siècle, quel fut l'objet des rapports que ce grand homme entretint avec la Belgique.

Nous nous arrêterons d'abord aux relations d'estime et d'amitié qui unirent Morus aux promoteurs de la Renaissance des lettres dans nos provinces; on jugera quelle influence ont eue, sur leur zèle ou sur leurs écrits, les avis d'un personnage aussi considérable, dévoué au progrès des bonnes études.

Nous consacrerons ensuite un examen sommaire à la célèbre *Utopie*

(1) *Études sur la Renaissance*, par D. NISARD. Paris, Michel Lévy, 1855, 1 vol. in-12 (tome II de la seconde édition).

(2) *Histoire de Thomas More, grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII*, par TH. STAPLETON, traduit du latin par ALEXANDRE MARTIN. Paris, 1849, 1 vol. in-8°. Liége, Lardinois, 1849 (1 vol. in-8°, avec portrait de Morus, d'après Holbein).

(3) Nous avons fait usage des deux éditions les plus anciennes de ses œuvres latines, données l'une à Bâle, en 1563, et l'autre à Louvain, en 1565, ainsi que du recueil de ses œuvres anglaises, imprimé à Londres, en 1557.

Nous avons adapté au caractère littéraire du présent recueil, à la condition de les abréger, les trois articles que nous publiâmes sur Thomas Morus au tome III° de *La Belgique* (Bruxelles, 1856)

de Th. Morus, imprimée pour la première fois à Louvain en 1517 Certes, c'est un phénomène digne d'attention que la publication d'un tel livre, sorti d'une plume chrétienne, et accueilli tout d'abord sans défiance ni colère, au sein d'une école profondément chrétienne. Nous dirons ce que fut la fortune du livre, ce qui fit son succès dans l'opinion d'alors.

Enfin, nous recueillerons les témoignages que la Belgique rendit à l'héroïsme de Morus, après sa mort et dans les années du même siècle où l'Angleterre, précipitée dans des révolutions interminables, n'avait pas la liberté de glorifier cette précieuse mémoire.

I.

RELATIONS DE THOMAS MORUS AVEC ÉRASME ET LES SAVANTS BELGES.

C'est comme diplomate, comme humaniste et comme littérateur surtout, que Thomas Morus fut en rapport, à plusieurs époques de sa vie, avec des hommes remarquables de la Belgique. S'il ne séjourna jamais longtemps sur notre sol, une correspondance littéraire bien entretenue lui donna grande renommée parmi nos érudits, et il est de fait qu'il suivit attentivement tout ce qui se fit dans nos villes, et spécialement à Louvain, en faveur de l'étude des langues et des lettres.

Thomas Morus, dont les plus belles années s'écoulèrent dans l'accomplissement de devoirs publics, avait reçu à Oxford, vers la fin du quinzième siècle, une éducation scientifique et littéraire aussi complète qu'on la donnait alors dans cette université. Il y avait cultivé les langues grecque et latine sous Guillaume Grocyn et Thomas Linacre, ces deux humanistes anglais qui avaient entendu en Italie Démétrius Chalcondyle et Ange Politien. Il y avait étudié tour à tour la dialectique et la jurisprudence, et il s'était préparé dès lors à cette carrière du barreau, qui lui ouvrit la route des plus hautes fonctions du royaume. Quand Morus quitta l'école, il était en possession d'un savoir très vaste et d'une rare aptitude à discuter subtilement toutes les questions suivant l'esprit du droit anglais. Il était versé dans la

lecture des Saints Pères, et l'on rapporte que, jeune encore, il interpréta un jour la *Cité de Dieu* de saint Augustin dans une église de Londres, devant une assistance composée en partie de docteurs et de théologiens.

Morus conserva pour amis tous les hommes de son âge, qui se préoccupaient le plus sérieusement de la culture des lettres et de l'avenir des études en Angleterre; Jean Colet, Th. Lupset, William Lilly, William Latimer, étaient ses émules. Il prit part quelquefois, à leur exemple, à ces luttes de plume que dirigeaient les humanistes contre le parti ennemi des lettres dans les deux universités anglaises, et c'est sans doute d'accord avec eux qu'il publia sa lettre à l'université d'Oxford, contre les scolastiques de cette académie qui se donnaient à eux-mêmes le nom de *Troyens*.

Le jeune *Barrister* qui, au sein de la capitale, était fier de persister dans ses premiers goûts, était assuré de l'appui des grands et des prélats d'Angleterre qui les partageaient. Dans la magistrature et à la cour, il compta, parmi ses patrons, et bientôt parmi ses collègues, ceux qui secondaient de toutes leurs forces la rénovation des études : Cuthbert Tunstall, évêque de Londres, Jean Fisher, évêque de Rochester, l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Warrham, grand chancelier du royaume avant Wolsey, et Thomas Wolsey lui-même, archevêque d'Yorck avant d'être cardinal et chancelier.

Le premier de nos savants qui noua des relations avec l'Angleterre, fut, paraît-il, Érasme de Rotterdam. Tandis que plusieurs étudiants anglais, devenus célèbres, fréquentaient l'Université de Paris et visitaient les écoles de l'Italie, Padoue, Milan, Bologne, Rome, Florence, un petit nombre de jeunes gens se rendait des divers pays du Continent aux deux écoles anglaises d'antique fondation : ainsi fit Érasme, qui passa deux fois en Angleterre dans le but de s'instruire (1). Dès son premier voyage, il fut surpris de l'érudition et des qualités aimables des savants anglais, et il distingua au milieu d'eux celui qu'il devait chérir et admirer au-dessus de tous, jusqu'à son

(1) En 1497 et 1499. — De Burigny, *Vie d'Érasme*, tome I, p. 58-59, p. 73-74.

dernier jour : « La nature, écrivit-il à un jeune anglais (1), a-t-elle » jamais formé un esprit plus tendre, plus liant et plus heureux que » celui de Thomas Morus? » La tradition veut qu'à la première rencontre, Morus ait discerné le prodigieux esprit de son interlocuteur, qu'il ne connaissait pas, et qu'il se soit écrié au milieu de la conversation : « Ou vous êtes un démon, ou vous êtes Érasme! »

L'amitié de ces deux hommes, cimentée dans leurs premiers entretiens, ne fut point affaiblie par l'absence. Érasme descendit chez Morus, quand il se rendit en Angleterre pour la troisième fois, vers la fin de l'année 1509 (2). Après le séjour assez long qu'il fit dans le pays, jusque dans l'année 1511, il n'alla plus qu'une fois en Angleterre, dans les premiers mois de l'été de l'an 1514 (3). Mais les leçons publiques qu'il avait naguère données, à Oxford et à Cambridge, y avaient rendu son nom célèbre.

Le goût des jouissances de l'esprit était le fondement de la vive sympathie de Morus pour Érasme. Humaniste, philologue, écrivain et poète lui-même, il avait l'intelligence ouverte à toutes les tentatives du siècle dans les sciences et les lettres. Il saluait dans Érasme un séduisant initiateur, qui donnait de la vie et du charme à la philologie, qui interprétait à coup sûr la pensée antique, qui traçait des voies naturelles à l'érudition sacrée et à l'érudition profane. Il semble que Morus acceptait, sans méfiance, sans crainte, les suites du renouvellement des études, dirigé surtout par Érasme et favorisé par les esprits les plus actifs de toutes les écoles. Attaché de cœur à la foi catholique, il ne se croyait point coupable de faiblesse ou de témérité, en applaudissant aux travaux qui avaient pour objet la restitution des monuments du monde grec et romain.

Si Morus attachait un si grand prix à l'estime et à l'amitié d'Érasme, s'il prenait son parti contre ses adversaires ou ses détracteurs (4), c'est

(1) Lettre à Robert Piscator. Londres, 5 décembre 1497 (*Epist. Erasmi*, p. 13).

(2) De Burigni, tom. I, p. 156, 166 et suiv.

(3) *Epist.*, tom. I, p. 135 et 136.

(4) *Epist.*, p. 1636.

qu'il considérait tout le bien dont Érasme était capable, et redoutait les querelles qui auraient nui à sa réputation et à son ascendant. Non seulement il condescendit à ses réclamations et fit en Angleterre de nombreuses démarches pour lui assurer la jouissance de gratifications et de pensions qui lui avaient été promises (1) ; mais il ne négligea rien pour concilier à Érasme la bienveillance et l'appui de personnages de ce pays haut placés dans l'Église ou dans l'État (2). Il advint même que Morus prit ouvertement la défense d'Érasme, dont l'esprit satirique effrayait bien des docteurs. Quand il vit les alternatives de confiance et de froideur, d'admiration et de colère qui marquèrent les rapports personnels d'Érasme avec les maîtres de Louvain, Morus ne désespéra point d'une heureuse conciliation entre les vues scientifiques de l'un et les intérêts sacrés défendus par les autres. A son avis, la présence d'un tel savant, toujours actif, était pour Louvain un bienfait tout à fait digne d'envie (3).

Lorsque plus tard Érasme eut fixé sa résidence à Bâle et ensuite à Fribourg, Morus ne cessa point de lui témoigner le plus vif intérêt. Il savait qu'Érasme avait séparé ouvertement la cause des bonnes lettres de celle de la Réformation, et que, tout en vivant sur le théâtre même des troubles religieux, il avait combattu les doctrines hérétiques de Luther, de Carlostadt et d'autres novateurs; il ne manqua point de l'en féliciter et de lui renouveler ses protestations d'attachement (4).

Considérons maintenant combien sincère et profonde était l'estime d'Érasme lui-même pour l'humaniste anglais, pour l'écrivain spirituel, pour le conseiller d'un prince chrétien. On le voit en mainte occasion faire l'éloge du talent et du caractère de Morus, avant le dénouement

(1) Voir, par exemple, *Epist.*, p. 220 et 221 (ann. 1516).

(2) Tels étaient Richard Pace ou Paceus, G. Warrham, Cuthbert Tunstall, le cardinal Wolsey, le comte de Montjoie, et le roi Henri VIII lui-même.

(3) Morus, Calais, 1517. *Epist.*, p. 1642.

(4) *Epist.*, p. 1711 et 1712 (Greenwich, 1525). La signature de cette lettre est ainsi conçue : « Toto pectore plusquam totus tuus. *Thomas Morus.* »

fatal et grand de sa carrière, qu'il aura encore le temps de célébrer et de pleurer. Érasme vante son ami dans des termes bien choisis qui ne ressemblent pas à des formules banales de politesse. Il apprécie les charges et les hautes fonctions qui absorbent les pensées de Morus, et il n'en fait pas moins un arbitre des choses de l'esprit, parce qu'il a pénétré tous les secrets de cette intelligence animée de l'amour du vrai et du beau.

Parmi tant de passages où la sympathie d'Érasme pour Morus s'est traduite éloquemment, nous choisirons quelques traits de la lettre qu'il adressait à son sujet (1), en 1519, à Ulric de Hutten. Qu'on ne s'étonne point de la faveur accordée alors par Érasme à ce personnage tristement fameux qui lui avait demandé un portrait de Morus! C'est à titre d'écrivain que celui-ci était l'objet d'une sympathie particulière pour Hutten qui avait débuté par des écrits de littérature avant de composer des pamphlets; et sans nul doute, Morus qui le connaissait de nom, n'entendait pas honorer de son estime le principal auteur du recueil anonyme, mais diffamatoire, des *Epistolæ obscurorum virorum*, publiées pour la première fois en 1516.

Le portrait de Morus, qui nous est tracé par Érasme dans cette lettre, nous montre l'homme tout entier : bien que le peintre regrette de ne pas tenir entre les doigts le pinceau d'un Apelle, son tableau peut passer pour un morceau des plus achevés (2). Érasme nous a peint Morus au physique et au moral; il l'a représenté dans la vie publique et dans l'intérieur de la famille, à la cour de Henri VIII et dans le silence du cabinet, dans ses heures de méditation et de travail. Il serait difficile de raconter en latin avec plus de suavité l'emploi d'une vie d'intelligence et de vertu, d'action et de sentiment. Érasme nous montre Morus heureux dans sa maison, goûtant les joies domes-

(1) *Epist.*, t. I, p. 472 à 477 (Anvers, 23 juillet 1519). Comp. ibid. 876. Bâle, 2 juillet 1525.

(2) D. Nisard a reproduit l'esquisse de ce portrait dans la biographie citée de Thomas Morus, p. 191-192 (2[e] éd. t. 2, p. 54-58.) La lettre de 1519 a été traduite fort élégamment par Coupé (*Soirées littéraires*, t. XX, an VIII, p. 232-248.

tiques, donnant l'exemple de la piété la plus solide, et consacrant ses loisirs à l'éducation intellectuelle et morale des siens (1). Il le suit dans ses relations du dehors, pour louer la délicatesse qu'il porte dans l'amitié, la bonne humeur qui anime sa conversation, l'habileté qu'il déploie dans les affaires. Quand il a loué les qualités de l'écrivain, il s'occupe du penseur qu'il place à la même hauteur que le magistrat, défenseur intègre des intérêts privés, et légiste consommé dans les conseils de son roi. En toute vérité, Érasme a pu donner Morus comme un des principaux ornements de la cour de Henri VIII, et comparer cette cour à un Musée, dans lequel toutes les facultés de l'esprit avaient leur représentant (2).

Thomas Morus est entré en relations avec les écoles et les savants de la Belgique, sous les auspices de la généreuse amitié d'Érasme. Voici les circonstances à la faveur desquelles ces relations ont été engagées et poursuivies. Des missions diplomatiques ont conduit plus d'une fois Morus à Calais, qui était encore, sous Henri VIII, un poste anglais, et qui restait le centre des négociations auxquelles prenait part la couronne d'Angleterre; il nous apprend lui-même que c'était toujours à contre-cœur qu'il quittait Londres ou Chelsea, pour remplir ou attendre dans ce port les ordres de son maître. Mais, en d'autres occasions, Morus fut amené à traverser les provinces belgiques et à se rendre de la Flandre dans le Brabant.

Morus parcourut vraisemblablement une première fois la Belgique vers 1508, et c'est alors qu'il visita l'Université de Louvain. Il parle comme s'il avait fait à Louvain un séjour suffisant pour s'enquérir de l'enseignement qui y était donné, et il entame avec Martin Dorpius une discussion sur la dialectique (3) :

« Je ne sais, lui dit-il, quel cas vous faites de nos universités (Oxford » et Cambridge), vous qui placez si haut Louvain et Paris, que vous

(1) Érasme est souvent revenu sur ces scènes d'intérieur, par ex. dans son traité : *De pueris liberaliter instituendis* (*Opp.* tom. I. p. 503).

(2) Érasme à P. Bombasius, 1518 (*Epist.*, p. 492); à Hutten, 1519 (*Ibid.* p. 477).

(3) La longue épître de Morus à Dorpius, écrite de Bruges en 1515 (*Epist.*, tom. II. p. 1896).

» paraissez ne concéder absolument rien au reste des mortels, spéciale-
» ment en fait de dialectique; car vous dites que, si les théologiens de
» Louvain et de Paris n'étaient pas dialecticiens, il arriverait que la
» dialectique serait exilée du monde entier, comme elle en a été exilée
» auparavant pendant plusieurs siècles. J'ai été moi-même dans l'une
» et l'autre Académie, il y a sept ans (1), non pas longtemps sans doute:
» mais je me suis appliqué à bien savoir ce qui s'enseigne dans chacune
» d'elles, et quel est de chaque côté le mode d'enseignement. Quoique je
» pense connaître l'une et l'autre par les observations que j'ai faites en
» personne, et, par les informations que j'ai prises de loin, je n'ai pas
» rencontré jusqu'ici de motif suffisant, pour faire enseigner la dialec-
» tique à mes enfants, objets de ma sollicitude, dans l'une ou l'autre de
» ces universités, plutôt qu'à Oxford ou à Cambridge. »

Plus tard Morus vint probablement résider en Belgique pendant plusieurs mois, à la suite des hostilités qui éclatèrent entre Louis XII et Maximilien. Les troupes anglaises avaient remporté sur la chevalerie française la victoire de Guinégate, ruiné Térouane et enlevé Tournai. Morus fut un des diplomates qui s'occupèrent, en cette occurrence, des arrangements politiques pris de concert, par l'Angleterre, l'Espagne et l'Empire. Déjà, au mois de mai 1514, « les deux hommes les plus savants d'entre les Anglais, » Morus et C. Tunstall se trouvaient à Bruges (2). Il parait que Morus fit en cette ville, dans le cours des années 1514 et 1515, un assez long séjour, pendant lequel il se rendit dans le Brabant et visita plus d'une fois peut-être les villes de Bruxelles, Louvain (3), Malines et Anvers. C'est seulement en octobre 1515, qu'une lettre de son souverain le rappela en Angleterre, comme on le lit dans sa correspondance (4).

(1) « Ego in utraque Academia fui abhinc septennium, non diu quidem... »

(2) *Epist.*, I, 135 (Londres, 7 mai 1514).

(3) Morus dit à Dorpius qu'il a été à même d'entendre parler à Louvain plus d'une fois de la *Moria* d'Érasme (*Epist.*, p. 1893 B.) : « Quamquam ibi post editam Moriam saepe multumque versatus... »

(4) A la fin de la même lettre à Dorpius, datée du 21 octobre 1515 (*Epist.*, p. 1916).

Dans cette courte période, il fut donné à Morus de revoir Érasme, à Bruges surtout, et de reprendre avec lui leurs entretiens littéraires d'autrefois : il lui fit part des dispositions favorables dans lesquelles étaient à son égard Henri son souverain, des grands et des prélats de la cour de ce prince. C'est dans ce même intervalle de temps qu'il apprit à connaître Louis Vivès, et qu'il noua des relations d'amitié avec Pierre Ægidius, Jérôme Busleiden, François Craneveldt, Jean Paludanus et Martin Dorpius.

Après avoir accompli avec honneur sur le continent sa mission diplomatique, Morus ne cessa point de porter intérêt à ses hôtes et amis de la Flandre, comme les Anglais appelaient souvent la Belgique. Il leur écrivit de temps à autre, et parla souvent d'eux dans ses lettres à Érasme qui nous sont conservées. C'est à la faveur de leur amitié, que plusieurs de ses travaux littéraires furent imprimés à Louvain par Thierry Martens. Ce sont des goûts et des affinités littéraires, plutôt que des affaires et des mobiles politiques qui ont établi une confraternité si honorable et si pure.

Morus avait sans doute entendu parler de Jérôme Busleiden, qui avait rempli plusieurs ambassades. Mais il se fit une plus haute idée de cet homme remarquable, quand il l'eût visité dans la résidence qu'il s'était faite à Malines. L'étonnement de Morus fut grand à la vue de cette demeure où le possesseur avait satisfait ses goûts de savant, d'antiquaire et d'artiste. Morus ne regretta plus les privations d'une absence bien longue, qui lui avait d'abord paru un exil, puisqu'il y avait gagné l'amitié d'un homme tel que Busleiden : « Buslidius, » écrivait-il de Londres à Érasme (1), m'a reçu magnifiquement, en » rapport avec sa fortune, et avec une politesse digne de sa bonté » naturelle. Il m'a montré sa maison disposée avec un art particu- » lier, garnie d'un mobilier habilement choisi, et puis tant de ces » choses antiques, dont je suis si curieux, vous le savez; enfin, une » bibliothèque bien fournie, et avec cela, une ouverture de cœur » plus riche qu'aucune bibliothèque, au point que j'en étais tout à » fait émerveillé. » Aussi Morus ne se crut point quitte envers son hôte illustre, s'il ne lui payait pas un tribut de reconnaissance poétique (2); il célébra tout ce qu'il avait vu et admiré chez Bus-

(1) *Epist.*, I, p. 222 (an 1516).

(2) Dès sa jeunesse, Morus s'était adonné à la versification latine; à l'âge de dix-sept ans, il avait traduit du grec en latin des épigrammes de l'*Anthologie* en concurrence avec son ami G. Lilly. Il continua à s'exercer dans la composition de vers latins, prise comme moyen d'assouplir sa prose (*Epist.*, p. 476), et il produisit plusieurs pièces de circonstance formant un recueil à part dans ses œuvres latines.

leiden, ses collections de numismatique, ses tableaux, les peintures qui décoraient sa maison et l'ameublement recherché qui l'avait frappé; en même temps, il releva le talent d'écrivain et de poëte qu'il avait reconnu dans le Mécène de Malines, et le supplia de vaincre la modestie qui privait le public de ses productions littéraires (1).

Parmi les hommes distingués du haut clergé d'Angleterre qui n'applaudirent pas moins que Morus aux généreux projets de Busleiden, nous citerons surtout Cuthbert Tunstall, homme instruit et savant, prélat d'un caractère gai et de mœurs pures, qui accompagna Morus dans la plus importante de ses légations en Flandre. L'évêque de Londres, Tunstall, n'était pas seulement ami des nouvelles études, admirateur d'Érasme et de nos humanistes ; mais encore, il avait au plus haut degré le goût de tous les objets d'art et d'antiquités qu'on avait exhumés en Italie depuis plus d'un siècle; il ne quitta point nos villes sans y avoir fait quelque butin (2).

Thomas Morus se lia intimement en Belgique avec le premier secrétaire ou greffier de la ville d'Anvers, Petrus Ægidius ou Pierre Gilles, un des hommes les plus lettrés de ce pays parmi ceux qui n'enseignaient pas. Il le choisit pour son principal correspondant qui faisait passer ses lettres à Érasme et à ses autres amis du Continent. Après avoir joui de son hospitalité, il le traita avec la plus affectueuse confiance. « Il avait trouvé en lui, dit-il à leur ami

(1) Les trois pièces de vers qui retracent les souvenirs de Morus ont été publiées avec ses autres poëmes dans les éditions de Bâle (p. 258 à 260) et de Louvain (fol. 30 et 31). Voir les pièces justificatives du *Mémoire cité*, p 384 et 385.

Les médailles romaines rassemblées par Busleiden lui faisaient dire par Morus, dans des distiques chargés d'antithèses : « Autant Rome fut jadis redevable envers ses capitaines, autant ils sont eux-mêmes redevables envers toi, ô Busleiden ! — Rome a été sauvée par ses chefs : quand Rome n'existe plus, tu gardes toi-même les généraux romains. — Maintenant qu'une poussière épaisse recouvre les arcs de triomphe, tu conserves, toi, le nom et la figure des triomphateurs ! »

(2) Érasme disait à Morus, en 1517 : « Tunstall va bien, il triomphe. tant il a trouvé ici d'anciennes médailles » (*Epist.*, p. 287). Ne croyons donc pas que les Anglais aient commencé de nos jours seulement à dépouiller la Belgique de ses œuvres d'art, de ses objets d'antiquités et de toute espèce de monuments précieux.

commun (1), un homme instruit, spirituel, modeste, d'une amitié franche, et il osait dire qu'il achèterait volontiers le seul plaisir de sa société au prix d'une grande partie de sa fortune. » Ce jugement de Morus est d'autant plus honorable pour notre compatriote, que le magistrat anglais mettait ses délices, non dans le luxe, la musique, la chasse ou dans le jeu et les divertissements des grands, mais dans une conversation pleine d'abandon avec un ami instruit et sincère (2).

Quoique Morus fût venu à plusieurs reprises à Louvain, dans ses excursions en Belgique, il n'est pas certain qu'il ait rencontré dans la ville universitaire plusieurs des docteurs et maîtres, qu'il honora de son estime et à qui, plus tard, il confia ses vues, ses idées personnelles. Parmi ceux-ci nous citerons surtout Jean Paludanus, professeur d'éloquence à la Faculté des Arts, et Martin Dorpius, jeune théologien.

Morus n'ignorait pas la durée et l'importance des services rendus aux bonnes études par Paludanus; versé dans les deux langues classiques, il savait qu'il avait été longtemps le directeur des études de philologie et de littérature qui allaient prendre rang dans l'enseignement public de l'Université même, après avoir été seulement jusque-là l'objet de leçons privées dans les pédagogies. Morus investit Paludanus de sa confiance en lui donnant part avec Pierre Ægidius à la publication de l'*Utopie*.

Martin Dorpius avait déjà fourni la moitié d'une carrière littéraire, alors qu'il prit le bonnet de docteur en théologie (1515). L'auteur des *Plautina*, l'humaniste, le philosophe était connu en Angleterre par ses piquantes élucubrations imprimées à Louvain; il avait été vanté aux savants de ce pays tout particulièrement par Érasme, et, quoique Morus n'eût pas encore vu Dorpius en personne quand il allait quitter la Belgique en octobre 1515 (3), il pouvait déclarer au jeune écrivain en quelle estime il le tenait, et lui affirmer en même temps que son nom était déjà célèbre en Angleterre.

(1) *Epist.*, (*Érasmo*) p. 222.
(2) Érasme à Morus, Anderlecht, 1520 (*Epist.*, p. 614 et 615).
(3) *Epist.*, tom. II, p. 1892 et 1893.

Au retour d'un voyage en Italie, en 1508, Érasme avait écrit en peu de jours l'*Eloge de la Folie* qui avait occupé son imagination pendant le passage des Alpes. Il y donnait l'exemple d'un mélange déplorable du sacré et du profane, et il déversait, dans ses tableaux, le ridicule sur tous les rangs, sur tous les états, sur tous les degrés de la hiérarchie sociale, religieuse et politique. Mais, à vrai dire, le sarcasme, manié par Érasme dans l'*Eloge de la Folie* avec autant de vigueur que de finesse, n'était pas sans analogie avec la plaisanterie qui tombait souvent alors de la bouche d'hommes instruits, attachés à la foi chrétienne, dévoués au maintien de l'ordre social, mais désireux de réformes utiles, indignés de l'inconséquence des esprits et de l'affaissement des caractères, révoltés de l'obstination mise quelquefois à défendre de graves abus. Morus était de ce nombre : le magistrat chrétien, le père vigilant, l'humble chantre du lutrin de Chelsea, avait usé fort souvent d'un langage frondeur. Il avait raillé quelquefois les moines d'Angleterre, au sujet de leur insouciance ou de leur paresse, et il avait pu se divertir des satires latines du temps qui ne les ménageaient pas. Gai de son naturel, Morus faisait son profit des joyeux propos de l'idiôme anglais, et des réminiscences antiques qu'il devait à ses lectures. Sa pensée se traduisait souvent, devant tout le monde, soit en plaisanteries mordantes, soit en sentences mêlées d'un peu d'ironie. Ce penchant qu'il nourrissait dans l'intérieur de sa famille et qu'il portait au barreau, dans les conseils de la Couronne, ou dans l'intimité du roi, ne l'abandonnera même pas dans l'exercice de sa plus haute dignité, et se trahira encore dans ses derniers adieux! Le noble, le spirituel chancelier sera jusqu'au bout l'enfant de la vieille et toujours joyeuse Angleterre! *Merry England!*

Qu'on ne s'étonne point après cela que cet homme, dont « le cœur était plus blanc que la neige », mais dont le rire malin était intarissable, ait pu encourager Érasme à donner cours à sa verve satirique contre les abus et les préjugés de l'époque. Quand l'humaniste lui communiqua ses pages consacrées à la censure de la société entière, Morus ne le détourna point de les publier, et il en accepta même la dédicace.

L'*Eloge de la Folie*, écrit en latin, reçut d'Érasme un titre grec qui rappelait, dans le nom de l'héroïne, le nom latinisé de More, ayant en grec l'acceptation plaisante de fol (1). Le satirique, dans sa préface, demande pardon à son ami d'un jeu de mot qui est un badinage et qui ne peut porter atteinte à sa sagesse bien connue : « Ne sais-je pas, lui dit-il, que vous aimez cette sorte de plaisante- » ries, je veux dire celles qui sont assaisonnées de quelque peu de » sel et de littérature (2)? Ne riez-vous pas en Démocrite du train de » la vie humaine? Elevé par la supériorité de votre esprit bien » au-dessus du vulgaire, par la singulière aménité de vos mœurs et » de votre caractère, vous savez pourtant sans qu'il vous en coûte, » vous montrer avec tous l'homme de toutes les heures! »

Morus loua hautement Érasme d'avoir mis de la mesure dans sa justification. Mais lui-même il voulut défendre son ami et le livre dont il avait accepté le patronage, contre les accusations les plus graves dont Dorpius s'était fait l'interprète. Il composa à cet effet une *Apologia Moriæ* qu'il adressa sous forme de lettre à Dorpius lui-même (3), et dans laquelle il combattit résolument, mais à armes courtoises, un savant qu'il aimait. Son épître polémique est un véritable traité où l'on aperçoit bien, à travers les railleries, les vues de Morus sur la renaissance des lettres et sur la direction qu'il fallait lui imprimer pour qu'elle fût légitime. Le premier soin de Morus est de mettre en garde Dorpius contre la prévention avec laquelle certains esprits avaient accueilli le livre d'Érasme. Il lui fait sentir qu'exiger de

(1) *Stultitiae laus.* — MORIAS ENCOMION (*Moriae encomium*). — V. suprà, chap. I, § 3.

(2) Dans la lettre mentionnée à Hutten (1519, *Epist.*, p. 474), Érasme reporte à Morus la première inspiration de sa satire, comme s'il était lui-même trop lourd pour s'essayer dans un genre léger : « Qui et mihi ut *Moriae encomium* scriberem, hoc est, ut camelus saltarem, fuit auctor. »

(3) La lettre, datée de Bruges, le 21 octobre 1515, est intitulée : *Apologia pro Moria Erasmi quâ etiam docetur quam necessaria sit linguae graecae cognitio.* — *Epist.*, tom. II, p. 1892 à 1916. — On trouve aussi cette *Apologia* dans l'édition de Bâle des Œuvres de Morus, p. 365 à 428, mais non pas dans celle de Louvain.

celui-ci une palinodie serait une atteinte des plus graves à son hoı neur. Que n'aurait pas obtenu Dorpius s'il avait fait valoir de solid raisons auprès d'Érasme dans la société de qui il avait si longtem vécu? Maintenant Dorpius le traite avec hauteur, l'avertit sur le tc d'un censeur et paraît le confondre avec Jérôme de Prague et d'autr hérétiques pour le désigner à l'animadversion des universités. Mor n'en veut point pour cela à Dorpius : il lui représente ses torts p amour pour lui, par désir de voir se maintenir sa bonne renomm et de mettre sa droiture au-dessus de tout soupçon.

Après l'envoi de cette longue réplique, Thomas Morus dut quitt la Flandre, il voua beaucoup d'estime à Dorpius, et il chargea Érasn de le saluer de sa part (1), en ajoutant : « C'est un homme qui n » plaît beaucoup, non-seulement à cause de sa grande éruditio » mais encore sous bien des rapports, entre autres sous celui-ci, qu » la critique qu'il a faite de la *Moria*, m'a donné l'occasion d'écri » une apologie en votre faveur. » Érasme se déclara très-satisfait d la franchise avec laquelle Morus avait répondu aux plaintes et au insinuations de son contradicteur (2).

Suivons encore Morus dans ses relations avec d'autres homm distingués, qu'il apprit à connaître pendant son voyage en Flandr Ainsi vit-il probablement à Bruges un de nos magistrats les plu lettrés à cette époque, François de Craneveldt. Originaire de Nim gue dans la Gueldre, il remplissait lors du passage de Morus l fonctions d'orateur ou pensionnaire de la cité de Bruges, avant d'êtı appelé au conseil souverain de Malines. En 1520, Craneveldt reme ciait Érasme de l'avoir mis en rapport avec Morus, dont l'amitié pour lui bien plus de délices « que les tables de la Sicile (3). » Instru des sentiments que Morus nourrissait pour Craneveldt, Érasme s disait jaloux du plein et entier attachement que celui-ci avait obten du noble étranger (4).

(1) *Epist.*, tom. I, p. 222 (Londres, 1516).
(2) Lettre à Morus, Brux., 1518 (*Epist.*, p. 381).
(3) *Epist.*, p. 581.
(4) *Epist.*, p. 615. (Ann. 1520).

On serait autorisé à conjecturer que Morus a rencontré dans son principal voyage en Flandre Jean Louis Vivès qui, en quittant Paris vers 1512, était venu poursuivre ses vastes études en Belgique et avait entretenu de fréquentes relations avec Érasme. Le savant espagnol résida assez longtemps à Louvain, de 1519 à 1522, pour y donner des leçons publiques autorisées sur plusieurs auteurs latins (1). Plusieurs de ses écrits de philosophie et de critique virent le jour dans la même période. Morus les lut avec admiration; il y trouvait de l'éloquence, du savoir, un ensemble bien rare de connaissances diverses, un talent remarquable à instruire. Il rougissait de lui-même et de bien d'autres, disait-il (2), en pensant à la satisfaction qu'ils attachaient à de petits écrits de mince valeur, tandis que Vivès, jeune encore, a produit tant de morceaux achevés, éloquents, qui sont les fruits de profondes lectures. Morus avait encouragé Vivès à écrire sur l'art oratoire et à composer des déclamations qui servissent de thèmes aux exercices de jeunes orateurs, en leur fournissant les éléments d'un plaidoyer pour une cause fictive. Vivès se mit à l'œuvre et fit sept déclamations, soumises peut-être à Morus avant qu'elles fussent imprimées : de l'avis de son Aristarque (3), il avait atteint un naturel surprenant, et il avait déployé une grande connaissance de l'époque ancienne où il transportait le débat, et où il prenait Quintilien lui-même pour antagoniste.

Citons après Vivès un autre savant adopté par la Belgique, Conrad Goclenius, qui eut aussi l'honneur d'avoir part à l'affection et à la générosité de Morus. Cet humaniste, originaire de la Westphalie, fut désigné à Morus par Érasme, dans une lettre de 1520 (*Epist. I*,

(1) Voir le Mémoire de M. Namèche. *sur la vie et les écrits* de L. Vivès, 1842, p. 15, 16, 19, 24, 103, et le Mémoire sur le *Coll. des Trois-Langues*, chap. V, p. 136 et 137.

(2) Lettre à Érasme, Cantorbéry, 11 juin 1519 (*Epist.*, I, p. 449 et 450).

(3) Lettre citée de Morus, p. 450. — Mémoire de M. Namèche, p. 94 et 95. — Vivès data cinq de ces déclamations de Louvain, 1520, et deux de Bruges, 1521. Deux de ces déclamations ont paru sous le nom de Vivès à Louvain, en 1523, chez Th. Martens, (Van Iseghem, n° 85, p. 327).

col. 615), comme méritant au plus haut point son estime : éloquen naturelle et habileté dans les langues, finesse d'esprit et art de plaisanterie, sincérité de cœur et vrai désintéressement, c'étaient bien des qualités qui devaient le recommander au lord anglais. Aus Morus, sur le portrait qui lui avait été tracé, avait un vif désir c connaître Goclenius. Suivant Érasme, il trouverait trop faibles l éloges donnés jusque-là à ce savant, quand il aurait entretenu d relations particulières avec lui (1). Goclenius était en effet non-seul ment un littérateur distingué, mais encore un de ces hommes pr dents qui faisaient trouver grâce aux lettres devant ceux mêmes q les avaient en suspicion ou en horreur.

Érasme avait conseillé à Goclenius d'adresser une lettre de félic tation à Morus sur son rapide avancement dans la voie des honneur et sur ses dignités de chevalier et de Lord de la Trésorerie. L'hum niste anglais, qui était versé dans la langue grecque, avait lu av prédilection les œuvres de Lucien et traduit lui-même quelques-u de ses dialogues : Goclenius lui dédia sa traduction latine de l'*He motime* de Lucien (dialogue sur les sectes des philosophes), publi en 1522 à Louvain (2); il reçut de Morus, en témoignage de sa sati faction, une coupe dorée pleine de pièces d'or, dites angelots.

(1) Lettre d'Érasme à Goclenius. Bruges, août 1520 (*Epist.*, p. 569).

(2) Voir la *Biographie de Th. Martens* par le P. Van Iseghem, n° 18 p. 324. N'oublions pas de dire que Morus fut au nombre des auteurs q fournirent un aliment aux presses de Thierry Martens, dans la période bri lante de la carrière de cet imprimeur. On imprima chez lui en 1520 la ve sion du *Menippus seu Necromantia* de Lucien, œuvre de Morus, avec version de l'*Icaromenippus* du même auteur par Érasme (a). Déjà, en 151 et en 1517, Martens avait imprimé des lettres de Morus et celles d'autr hommes célèbres, dans un recueil extrait de la vaste correspondan d'Érasme, son ami (b).

(a) *Biographie* citée, n° 152, p. 305.

(b) Voir la même *Biographie*, n° 105, p. 265, et n° 110, p. 270 et 271.

II.

L'UTOPIE DE MORUS ET SA PREMIÈRE PUBLICATION A LOUVAIN.

La politique et la morale furent fréquemment l'objet de discussions ou de digressions fort longues, fort animées, dans les épîtres latines que les savants de la Renaissance échangeaient avec tant de zèle et tant d'émulation. Quelques-uns de ceux qui étaient avant tout hommes de lettres, et qui n'étaient revêtus de charges dans aucun État, osaient ouvrir un avis sur les conditions d'une bonne société, et s'entretenir avec les princes, soit des réformes, soit des lois nouvelles qui devaient donner plus de prospérité à leur peuple, plus d'éclat à leur règne. Faut-il après cela s'étonner beaucoup, que, dans leur premier enthousiasme, les littérateurs et les savants aient souvent célébré l'organisation des républiques anciennes comme l'idéal des gouvernements? Faut-il s'étonner davantage que ces mêmes hommes aient accueilli quelquefois les thèses les plus hasardées des philosophes païens, leurs *utopies* (le mot n'existait pas encore), comme si elles renfermaient des notions utiles et directement applicables au monde chrétien qui les avait ignorées ou dédaignées pendant un millier d'années?

Thomas Morus appartenait à cette classe de penseurs qui avaient pris avidement connaissance des idées et des théories sociales de l'antiquité : il avait parcouru lui-même les auteurs grecs et latins à peine publiés, et sans nul doute les écrits de Platon et particulièrement les livres de la *République*, qui exposent les vues absolues de ce philosophe sur l'État. Aussi éclairé que sincère dans sa foi, il avait interrogé sans appréhension les témoignages de l'histoire et les spéculations de la philosophie; certes, il n'attendait point de ce côté l'apparition d'une lumière nouvelle pour la conscience; mais il voyait dans l'expérience des anciens peuples une source d'instruction pour les nations européennes. Si Morus était inébranlable dans ses croyances religieuses, et si, comme jurisconsulte et magistrat d'An-

gleterre, il n'entendait autoriser aucune illégalité, ni pousser personne à la rébellion contre les lois, il jugeait les choses de chaque jour, à la clarté de l'Évangile, avec une sereine impartialité.

Morus s'est mis un jour à dessiner lui-même le plan d'un état idéal ce n'était point cependant un état chrétien, une *réduction* de cette cité divine, Jérusalem terrestre, dont il aurait demandé à S. Augustin ou à d'autres pères la séduisante image : c'était au contraire un état qui ressemblait presque de tous points aux cités du paganisme et aux Républiques de ses écoles, et qui offre une étonnante conformité avec les états chimériques esquissés par des mains plus modernes.

Mais, qu'on le sache bien, Morus n'a pas fait appel à la foule : il s'est adressé en latin à un cercle de lecteurs qui ne pressaient point à l'excès les conséquences de ses assertions et de ses maximes. Et d'ailleurs, qu'a-t-il fait d'autre que reprendre, à son profit, la liberté d'examen et de discussion concédée aux théologiens, aux juristes, aux dialecticiens de tout système? Nous nous formons aisément une idée de la mesure dans laquelle on se servait de cette liberté, par les thèses soutenues publiquement au moyen âge dans des écoles fameuses instituées par les deux pouvoirs (1). Cette même liberté, Morus en avait usé dès sa jeunesse en mainte occasion; souvent, en manière d'exercice, pour aiguiser les forces naturelles de son intelligence, il s'était plu à disserter longuement et avec subtilité; il avait recherché de préférence les questions controversées, les opinions paradoxales, et il avait trouvé plaisir à solliciter au travail l'esprit des autres après avoir donné satisfaction au sien (2).

Tout en vivant dans le monde des affaires, Morus avait su maintenir dans leur libre essor les sentiments excellents de son cœur et les forces toujours actives de son imagination. Chaque jour, alors qu'il appliquait les lois de son pays, il avait apporté des adoucissements à

(1) Ch. Thurot, *de l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris* (1850), pp. 104-108.

(2) Lettre citée d'Érasme à Hutten, p. 476 : « *Declamationibus præcipue delectatus est, et in his materiis* ADOXIS, *quod in his acrior sit ingeniorum exercitatio.* »

la lettre; il avait sondé de ses propres mains les plaies du peuple, qu'il voyait chaque matin dans son cabinet ou bien à l'audience. Appelé de bonne heure dans les conseils de la royauté, Morus avait vu de près les intrigues, les violences, quelquefois les crimes qui faisaient la fortune d'une foule d'hommes et qui peuplaient la cour de favoris éhontés. Les vices des grands abreuvaient son âme de dégoût; l'oppression des petits la soulevait d'indignation. Il se donnait une douce et innocente vengeance, en imaginant, en rêvant ce que serait un état sans inégalité de fortune ni de naissance, sans titres ni privilèges, sans besoins factices ni faste trompeur.

Cet ordre de pensées conduisit Morus à la conception d'un livre; il s'en ouvrit non-seulement à Érasme, mais encore à des amis généreux qu'il comptait en Angleterre dans les rangs les plus élevés; c'étaient des prélats et des seigneurs éclairés qui ne démêlèrent dans son dessein le fait ni d'un hérétique, ni d'un novateur, ennemi de la société. Après son voyage en Flandre, dans les années 1515 et 1516, il jeta sur le papier une longue fiction pour faire valoir ses idées de douceur, de charité et de justice, pour les mettre en quelque sorte en action; il avait composé à cet effet le tableau d'une république qu'il plaçait dans une île reculée et jusque-là inconnue : tel est le sujet de ses deux livres intitulés : « De la meilleure constitution d'un état et de la nouvelle île nommée *Utopie.* »

Nous allons d'abord donner une idée sommaire de l'œuvre de Morus, et cela d'autant plus succinctement, qu'elle a été l'objet d'une mention spéciale dans plusieurs écrits de notre temps (1). Puis, nous nous attacherons à rechercher les sources où Morus a puisé les idées fondamentales de sa République utopienne; nous ferons en sorte d'indiquer quelle part il faut faire aux vues générales, aux spéculations de l'auteur, et aussi à la critique de l'organisation sociale et du système politique qui prévalaient en Angleterre.

(1) Voir par ex. *le Socialisme depuis l'antiquité*, etc. par J. Thonissen, chap. VII, *les Utopistes modernes*, t. I, pp. 204-210 (Louvain, 1852, édit. in-8°), et le livre d'Ad. Franck. *Réformateurs et publicistes*, Paris, 1863, 1 in-8°.

Dans le premier livre de l'*Utopie*, la scène est placée à Anvers : Morus y fit la rencontre d'un navigateur étranger qui venait de fort loin : c'était le garant de sa fable, et il eut soin de le dépeindre tout d'abord; Raphaël Hythlodée, portugais de naissance, était un marin intrépide, qui avait été autrefois compagnon d'Améric Vespuce dans l'exploration des mers lointaines, et qui avait beaucoup observé. La conversation s'engage entre eux sur les maux de la société d'Europe, sur la disproportion des peines avec les fautes, sur l'abus de la peine de mort et sur la multitude des délits que les lois ne peuvent ni prévenir ni atteindre. Le voyageur ne manque pas de se récrier sur un tel désordre et de vanter la tranquillité, le bien-être, la vertu de peuples inconnus à l'ancien monde, qu'il a visités dans ses excursions d'outre-mer. Morus dès lors s'efface, et donne la parole à l'interlocuteur étranger ; il ne l'interrompt que rarement par des réflexions qui attestent de sa part quelque réserve ou quelque incrédulité sur la possibilité et sur la durée du merveilleux bonheur de ces étrangers,

L'exposé de la vie des Utopiens, c'est-à-dire la fiction même, n'est point à la charge de Morus; il est mis sur le compte de Raphael Hythlodæus ou Hythlodée; dont nom le grec signifie simplement forgeur de contes, amateur de badinages. Le second livre est donc la *fable;* Morus, paraît-il, l'avait composé en premier lieu et travaillé dans ses loisirs, tandis qu'il ne fit que plus tard le premier livre qui en est comme le *prologue*. Érasme explique de cette manière l'inégalité de diction visible dans les deux parties dont se compose l'*Utopie* (*Epist.* 1519, p. 376-77). Il est constant d'ailleurs que, malgré sa célébrité comme production philosophique de la Renaissance, malgré ses nombreux passages pleins de verve et d'originalité, le livre de Morus est loin d'être un chef-d'œuvre et qu'il n'est point aussi remarquable sous le rapport de la latinité que beaucoup d'autres compositions de la même époque ; nous dirions que Morus est un écrivain plus habile qu'il n'est éloquent (1). L'*Utopie* a paru quand

(1) Sans nier le mérite de son ami, Érasme a pu dire dans le *Ciceronianus* (*Opera*, t. I, p. 1012) que l'éloquence de Morus ressemble plus à celle d'Isocrate qu'à cell de Cicéron.

[redacted]

son auteur était parvenu à la maturité de l'âge; il avait un peu plus de trente-cinq ans.

Les misères sociales, qui frappaient les yeux de tout le monde, sont passées en revue dans les premiers entretiens de Hythlodée avec Morus et P. Gillis; le voyageur est censé avoir visité autrefois l'Angleterre et y avoir appris beaucoup de la bouche du cardinal Morton, archevêque de Cantorbéry. Hythlodée fait entendre de vives plaintes sur l'absence de sécurité publique; il s'en prend non seulement aux voleurs qui bravent la justice, mais encore aux soldats, aux bandes indisciplinées. Il n'épargne pas les ordres monastiques ou plutôt les ordres mendiants, et, raisonnant comme les esprits avancés du temps, il discute l'existence des monastères comme s'ils étaient indistinctement des asiles ouverts à la paresse (1). Il s'effraie de l'essor que prend l'industrie anglaise aux dépens de l'agriculture. Des milliers d'hommes sont exposés tous les jours à de plus dures privations, à de plus graves souffrances. Mais d'où découlent tant de maux qui les atteignent, sinon de la cupidité, de la soif du gain, de la passion de posséder et de jouir? Les crimes dont le nombre augmente sans cesse n'auraient pas de raison s'il n'y avait pas dans le monde deux classes d'hommes divisés d'intérêts, ceux qui jouissent et ceux qui travaillent. La cause des inimitiés, l'occasion des violences et des injustices, en un mot, la source du mal, c'est l'argent que tous recherchent, c'est la propriété qui est désirée par tous. Morus n'entend point les réflexions hostiles à la propriété sans prendre la défense de ce droit; il met en doute la persévérance de l'homme au travail, dans un état où personne n'y serait excité par l'espoir d'un gain qui en soit la récompense, où des citoyens qui se croient égaux ne reconnaîtraient aucune autorité. L'étranger ne se déconcerte pas devant les objections réitérées de Morus. Hythlodée lui donne l'exemple d'une île où il a résidé pendant cinq années :

(1) Morus a laissé percer ici des idées d'opposition qui lui étaient dictées par son désir d'une réforme des abus trop longtemps attendue ; il ne s'est point figuré que la confiscation serait peu d'années après l'œuvre des réformateurs.

on n'y connait pas la propriété, et cependant l'ordre social y subsiste admirablement sans elle. Quelle est cette île? C'est *Utopie*, l'île introuvable, le lieu qui n'est nulle part (1) : son gouvernement a été fondé par un roi voisin du nom d'*Utopos* (2), prince imaginaire, s'il en fut, et qu'on ne trouverait en aucun lieu du monde. Sa capitale est appelée *Amaurote*, la ville inconnue, obscure.

L'égalité a établi son règne dans *Utopie*. Le peuple est souverain : tous les pouvoirs sont électifs, depuis celui du plus humble magistrat, jusqu'à celui du monarque (ou plutôt du *président*); toutes les fonctions sont annuelles; la royauté seule est une magistrature à vie, sauf la révocation que les délégués du peuple ont le droit de prononcer.

La famille est la base de l'État, et la racine de toute jurisdiction sociale. Trente familles nomment un magistrat, dit Phylarque, qui les représente et les dirige ; dix de ces magistrats nomment un chef ou Protophylarque; ces chefs, au nombre de deux cents, font choix de la personne royale. Les grands intérêts de la République sont soumis aux délibérations d'un Sénat composé de citoyens âgés au nombre de cent soixante-deux, délégués par les cinquante-quatre villes dont se compose l'état d'*Utopie*.

Dans cet heureux pays, point de propriété, point de monnaie. La communauté des biens est absolue : à chacun sont dispensés, par la main des magistrats, les objets nécessaires à la vie. Le travail est imposé à tous les membres de l'État ; mais il est toujours modéré, bien distribué, limité à six heures par journée : la production est du reste bornée aux objets d'une utilité incontestable. L'argent n'est d'aucun usage en *Utopie ;* mais il est employé uniquement aux transactions des Utopiens avec les étrangers, et à la défense de la République contre ses ennemis extérieurs. L'or est traité avec mépris ; il est banni des meubles et des costumes ; il est réservé aux chaines des galériens et affecté aux choses les plus viles. La mode n'a ni caprices, ni tyrannie ; car l'uniformité des vêtements est strictement observée dans cette île extraordinaire.

Les jouissances de l'âme sont prisées hautement par les républicains d'Utopie : les prescriptions législatives qui s'étendent à la vie de tous les jours ont assuré au corps un repos et un délassement qui favorisent la culture de l'esprit. Satisfaction est donnée chez eux, pendant les repas aux sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, comme au sens du goût ; mais les repas sont publics, comme les *Syssities* de Lacédémone, et les convives se réunissent par familles de quarante membres environ dans de vastes salles. La musique et la conversation forment chaque jour leur principal divertissement ; les jeux de hasard étant proscrits chez eux.

(1) *Usquama* est dans le latin de Morus une variante d'*Utopia*.

(2) Son nom est tout grec : *Outopos*, la négation *ou*, et *topos*, lieu.

ils ont inventé deux espèces de jeux analogues aux échecs, qui simulent, l'un des combinaisons arithmétiques, l'autre la guerre des vices contre les vertus.

La législation consacre la plus grande liberté dans le choix des époux; cependant elle autorise le divorce par consentement mutuel. Les lois pénales sont fort douces : elles réservent la peine de mort au seul crime d'adultère. A la peine capitale est substitué l'esclavage qui met au service de la société les bras des grands coupables.

Toutes les religions qui sont censées reposer sur la croyance à une seule divinité, dont les hommes se forment des idées diverses, sont tolérées en *Utopie*; la religion chrétienne y a été prêchée dans les derniers temps, mais sans préjudice aux droits des autres. Il existe un culte symbolique d'une grande simplicité qui rassemble dans un même temple les familles et les hommes de croyances différentes : le rituel est tellement ordonné qu'il n'est jamais en désaccord avec les cérémonies propres à chaque culte.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer en détail ce que les aperçus, les hypothèses de Morus renferment de hasardé, de téméraire, de contraire aux lois essentielles de la société humaine; bien des erreurs entées çà et là sur des idées nobles et vraies dues au christianisme : une lecture attentive de l'*Utopie* suffirait au plus grand nombre pour les faire découvrir. Plusieurs de ceux qui ont traduit, examiné, décrit le livre de Morus ont mêlé à leur analyse des observations qui tendent à la critique des méprises et des illusions qu'on y rencontre. Cléophas Dareste de la Chavanne a suivi cette méthode en exposant naguère les notions fondamentales de l'*Utopie* (1) : il a réfuté en analysant, et il a réussi à relever les défauts de cette conception, et à indiquer les vues utiles qu'elle renferme, les tendances généreuses de l'âme qui l'a nourrie. C'est avec raison que l'économiste français a reproché au langage de Morus le manque de rigueur philosophique et au plan de son livre le manque d'unité. Le politique lui a paru faire place souvent à l'érudit, de sorte qu'il en résulte des disparates dans l'exposition du sujet.

Morus a fait des réserves dans la République en faveur des hommes d'élite autorisés à poursuivre l'étude des sciences sans être assujétis aux

(1) *Thomas Morus et Campanella, ou Essai sur les utopies contemporaines de la Renaissance et de la Réforme* (Paris, 1843, pp. 68, in-8°.).

travaux corporels de chaque jour. Il a même entendu que le vrai bonheur consistât pour les utopiens dans le développement complet des facultés de l'intelligence. Mais il n'a peut-être pas prévu, que le nivellement des talents viendrait à la suite de celui des fortunes, si les principes d'égalité étaient toujours d'une application rigoureuse, et surtout si la jalousie et l'ignorance arrêtaient ceux qui s'élèveraient par les forces naturelles de l'esprit. Le philosophe aurait dû tenir compte davantage des différences que la nature a mises entre les hommes, et son plan eût été plus parfait, s'il eût pourvu explicitement à la satisfaction des aptitudes intellectuelles et morales qui se produiraient parmi les Utopiens (1).

Mais, quelle que soit la solidité de ces parties de la théorie, on peut faire honneur à Morus d'avoir deviné les besoins futurs de la société et de la science : Il a pressenti l'importance des questions économiques : il a aperçu l'application de la loi du travail, les conséquences du perfectionnement des procédés et de l'association des forces. Il lui a été donné aussi de faire valoir, dans la constitution de sa République, la supériorité du talent uni à la vertu sur la puissance matérielle, de réclamer pour l'esprit la mission de gouverner le monde.

Il n'y a cependant pas de doute possible : dans les mêmes passages où le génie doux et bienfaisant de Morus a dépeint un état de bien-être rare dans l'humanité, on trouve les germes du socialisme; on y voit apparaître les principes qui ont été énoncés et développés par les plus hardis des réformateurs modernes. Depuis longtemps déjà on a appelé leurs doctrines des *Utopies*, en généralisant le titre du traité de Morus, et, si la plupart de ceux qui ont tenté le bouleversement de la société européenne n'ont pas fait de ce traité leur premier manuel, il est certain qu'il n'est pas resté inconnu aux novateurs qui se sont appuyés sur l'opinion de penseurs chrétiens : ainsi sa lecture a produit une très vive impression sur Cabet, le législateur de l'*Icarie*. Il est de fait que presque toutes les thèses transformées en doctrines par les chefs des écoles socialistes ont été formulées, ou du moins implicitement indiquées en 1516 par Morus, dans son livre latin (2).

(1) Un humaniste comme Morus n'a pas laissé les Utopiens dans une complète ignorance des classiques anciens : on leur avait apporté bon nombre d'auteurs grecs qu'ils lisaient avec intelligence, et entre autres Plutarque et Lucien dont ils faisaient leurs délices.

(2) « Notre siècle, dit D. Nisard, a lu, sans le savoir, bien des contre-

Mais, après tout, il y a çà et là dans Morus, des réticences, des réserves, de l'indécision, si l'on veut, et puis des réflexions malignes, qui mettent son ouvrage à une distance immense des volumes ou des pamphlets composés dans le dessein de nier et de détruire. Un des coryphées de la démocratie, Jules Michelet, l'a bien compris, et il n'a pas manqué de ravaler l'utopiste anglais au profit d'un de ses héros, le cynique et aventureux Rabelais (1).

Les hardiesses semées dans le volume de Morus ne lui font pas trouver grâce devant les apôtres déterminés et impatients de l'école révolutionnaire. En effet, ils ne se méprennent point : Morus n'a pas abjuré l'idée chrétienne, et c'est leur droit de le renier. Les chrétiens, de leur côté, ne traiteront point en ennemi ou en rebelle l'auteur de l'*Utopie;* ils se représenteront Morus, dans les années qu'il donna aux lettres, « pliant » quelques moments « sous le vent de réforme et de doute qui soufflait sur toute l'Europe. »

Mais d'où Morus a-t-il tiré les traits généraux de sa théorie sociale et politique? A quelles sources a-t-il puisé les vues généreuses auxquelles il a donné un corps dans quelques parties de son œuvre, et d'autre part les paradoxes et les impossibilités qu'il a paru autoriser par l'exemple des Utopiens? Sans contredit, Morus a fait entrer dans son *Utopie* des notions vraies, des conceptions utiles; il y a fait entrevoir quelquefois les conditions d'une société parfaite, et même

» façons de l'*Utopie*, quoique assurément les auteurs de ces contrefaçons ne » connussent pas l'ouvrage original. Les doctrines de Saint-Simon et de » Fourier sont dans l'*Utopie*; les attaques contre le droit de propriété sont » dans l'*Utopie*; la défense de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre » est dans l'*Utopie*. L'*Utopie*, c'est la phalange de Charles Fourier; l'*Utopie*, » c'est la communauté des biens de Saint-Simon. Quelques idées applicables » brillent au milieu de ces rêveries, il y a telles maximes que Beccaria » semble avoir transportées tout entières, avec leurs développements, du » livre de l'*Utopie*, dans le livre *Des délits et des peines*. L'*Utopie*, c'est cet » idéal du bien absolu que caressent à toutes les époques certains esprits » honnêtes ou impatients, qui ne savent pas voir le bien relatif dans le » monde où ils vivent. » *Études sur la Renaissance*, 1855, pp. 178-179, 2e édit. t. II, p. 37.

(1) *Histoire de France*, tome VIII (*Réforme*, 1855), p. 414.

il y a mis en valeur des idées vraiment chrétiennes de douceur et de fraternité, de concorde et de justice. Mais, de fait, il ne s'est pas tenu à poursuivre une application sociale plus complète de la vérité religieuse qu'il représentait si bien dans sa propre vie; il a cherché des lumières et des remèdes ailleurs, et on découvre sans peine qu'il a été sous deux rapports entraîné sur la pente du paradoxe. Tantôt Morus applique largement les principes et les vues politiques des philosophes de l'antiquité; tantôt il propose une organisation nouvelle des pouvoirs et des fonctions du corps social, en opposition à ce qui existait sous ses yeux.

Dans sa jeunesse, nous apprend Érasme (*Epist.* 476), il avait élaboré un dialogue où il défendait la thèse platonicienne de la communauté (1), jusqu'à la communauté des femmes y compris. Plus tard, dans son *Utopie*, il admit le même principe et alla jusqu'à supprimer entièrement la propriété privée : cependant il maintint expressément la monogamie et consolida l'institution du mariage, tandis qu'un autre penseur de son siècle, le dominicain Campanella, reprendra l'hypothèse de Platon, en sacrifiant l'idée et la loi chrétienne de la famille, dans sa fameuse *Cité du Soleil*.

Cependant, en voulant réaliser les opinions absolues des écoles, Morus est-il parvenu à maintenir partout l'idée qu'il se faisait de la dignité humaine, à faire prévaloir dans son propre plan les notions philosophiques d'égalité et de charité ou plutôt de philanthropie? Evidemment, il est tombé, à cet égard, dans plus d'une contradiction (2). A tout prendre, Morus n'était point simplement le plagiaire

(1) Dans une déclamation latine faite en réponse au *Tyrannicida* de Lucien qu'il avait traduit du grec en 1508, Morus s'est replacé complètement dans les idées de la démocratie ancienne : il plaide en faveur d'une cité contre le meurtrier de son tyran, qui réclamait la somme d'argent promise en récompense du meurtre, sans l'avoir perpétré de sa propre main.

(2) Ainsi voit-on Morus admettre l'esclavage dans certaine mesure, en accordant à chaque famille deux esclaves pour son service. Il avait grande pitié des petits et des opprimés; mais il a probablement considéré l'esclavage comme une nécessité sociale, à l'exemple de plusieurs philosophes et législa-

des anciens philosophes : son caractère, tel qu'il nous est dépeint par ses biographes, se reflète dans l'*Utopie*, tant de fois, et de manières si diverses, qu'il n'y a pas de méprise possible. Les goûts, les habitudes, les allures de l'homme privé, du père de famille, du magistrat, se trahissent à chaque instant dans les traits de mœurs décrits comme particuliers aux insulaires : simplicité dans les vêtements, horreur du luxe en toutes choses, idée du bonheur cherché dans les joies paisibles du foyer domestique ou dans les plaisirs de l'esprit, amour de la science et des livres, honneur attaché au devoir et au travail, toutes ces choses ont été peintes par Morus avec un naturel et une vérité qui réfléchissent en quelque sorte l'image de sa personne. Il n'y a pas toutefois que des raisons spéculatives, ou des raisons de sentiment à mettre en ligne de compte dans un examen des motifs qui ont inspiré l'auteur de l'*Utopie :* les faits ont agi sur son imagination comme sur son esprit et sur son cœur.

Or, quel spectacle Thomas Morus avait-il eu sous les yeux dans la première partie de sa vie? Quelles émotions éprouva-t-il à la lecture de l'histoire des règnes antérieurs à celui de Henri VIII? Morus avait senti profondément les malheurs de sa nation. La rivalité des maisons de Tudor et de Lancastre l'avait inondée de sang. La noblesse s'était vengée contre le peuple des atteintes portées par les rois à

teurs anciens, pour alléger le travail des hommes libres et pour augmenter la somme de leurs jouissances.

Ainsi encore Morus qui déclare la guerre abolie et les armes inutiles en *Utopie*, veut-il que les Utopiens soutiennent au dehors de longues hostilités dans un but politique, mais à l'aide de mercenaires qu'ils enrôlent chez leurs voisins; alors aussi les Utopiens font usage sans scrupule de l'argent qu'ils dédaignent eux-mêmes, afin d'amener par force ou par ruse la ruine de leurs ennemis. Ici non seulement il a repris les maximes étroites de la cité antique, la haine de l'étranger, la légitimité de tous les moyens de défense ou de succès, mais encore il a transporté dans son état imaginaire les procédés de la politique anglaise suivis sans retenue et sans crainte dans les derniers siècles du moyen âge. L'époque de Morus n'était pas si éloignée du temps où les rois d'Angleterre, pour soutenir leurs prétentions à la couronne de France, avaient engagé des luttes où l'astuce et la perfidie étaient compagnes de la force ouverte.

ses prérogatives. Luttes homicides, confiscations et proscriptions injustes, crimes odieux accomplis dans l'ombre au profit des partis, caprices sanguinaires des maîtres du pouvoir, c'étaient là autant de calamités qui avaient frappé le peuple aussi cruellement que les classes élevées. Les habitudes de luxe et de prodigalité avaient rendu les grands impitoyables envers leurs vassaux, et des iniquités étaient commises chaque jour sur un sol chrétien sous le couvert de privilèges féodaux. De son côté, la royauté avait manifesté des exigences toujours plus grandes, et elle inventait à chaque instant des prétextes pour enrichir la couronne aux dépens des seigneurs et des ordres, des communes et du peuple (1).

Avocat et orateur des communes, Thomas Morus accepta plus tard des fonctions publiques dans la magistrature : il dut aux suffrages des habitants de Londres le rang de sous-shériff de la Cité qui lui donnait entrée dans le conseil du Lord-Maire. Plus d'une fois, il fut appelé à servir la politique de son roi, en acceptant de hautes dignités et en remplissant des missions diplomatiques qui lui donnaient une grande considération dans son pays et à l'étranger. Mais jamais Morus ne se laissa éblouir par les honneurs, ni tromper par les dehors de la puissance. Il ne ferma jamais son cœur à la pitié et à la justice dans l'exercice de ses charges officielles. L'avocat, qui avait restitué plus d'une fois les honoraires aux plus pauvres d'entre ses clients, était l'appui le plus sûr des faibles et des opprimés qui comparaissaient devant son siège de juge : l'impartialité du magistrat était inébranlable; ses arrêts étaient rendus en toute équité sans acception des personnes.

Citoyen anglais, savant et publiciste chrétien, Thomas Morus

(1) Dès sa jeunesse, Thomas Morus avait observé, avec attention et le cœur ému, tant de désordres et de calamités; il en fit l'objet de ses méditations, quand il entra dans la vie publique. Son père, John More, avait été un modèle d'intégrité; juge à la cour du Banc du Roi, il avait mérité d'être emprisonné à la Tour pour sa fidélité au devoir. Le fils eut bientôt l'occasion de l'imiter : sous le règne de Henri VII, la levée de nouveaux impôts dits de bénévolence était sans cesse proposée aux mandataires de la nation; dès son entrée dans la chambre des communes (1504), Thomas Morus protesta hardiment contre les rigueurs du fisc atteignant les plus humbles sujets. Puis, après l'avènement de Henri VIII, il porta son attention sur les nombreux artifices à l'aide desquels ce prince, tout en amusant son peuple par des fêtes et des tournois, augmentait insensiblement les prérogatives de la couronne et grossissait le plus possible son trésor privé.

respectait le pouvoir dans la personne de ceux qui en ont reçu le dépôt légitime. Mais il haïssait le despotisme, qu'il ne confondait pas avec la force de l'autorité, et qu'il jugeait contraire à la notion chrétienne du pouvoir. Il le regardait comme un excès aussi opposé à la dignité des hommes qui obéissent qu'à la mission des hommes qui commandent. En outre, Morus avait une aversion naturelle pour la vie factice que l'on mène dans les cours et les palais : par caractère et par goût, il n'en aimait point la contrainte, et il prenait en pitié la fatuité ou l'arrogance de la plupart de ceux qui les fréquentent. Ses amis savaient bien qu'il n'était pas là de cœur : Érasme était sûr de ne pas se tromper, quand il le plaignait d'être revêtu de titres toujours plus élevés, mais toujours plus lourds à porter. On retrouve dans les lettres de Morus les confidences réitérées qu'il fit à Érasme sur la dure obligation de condescendre aux habitudes frivoles ou fastueuses d'une cour, et d'en voir de près toutes les intrigues. Il était sincère quand il félicitait Érasme de pouvoir se soustraire aux affaires vétilleuses des princes (1).

Morus resta le même à tous les moments de sa carrière, depuis son entrée dans les magistratures. Vigilant et intègre, il ne cessa d'avoir l'œil ouvert sur le sort du peuple qu'il voyait opprimé par les seigneurs, vexé par les hommes de guerre et dupé souvent aussi par les hommes de loi. Quand il mit la main à l'*Utopie*, il eut surtout en vue les désordres dont l'Angleterre était le théâtre (2); écoutant le cri de sa conscience qui réclamait pour ses frères un état meilleur, il esquissa les conditions dans lesquelles un tel état existerait peut-être. De pages adressées par fragments à quelques amis, le livre de Morus devint une confidence faite à un plus grand public; mais, qu'on ne l'oublie pas, c'était le monde de l'érudition latine. Le livre n'était point un libelle de conspirateur, un pamphlet du genre de ceux dont, à la même époque, les presses de Bâle ou de Mayence

(1) *Epistol.*, p. 589 (an. 1520) : « *negotiosis nugis principum.* »

(2) « *Utopiam* hoc consilio edidit, ut indicaret quibus rebus fiat, ut minus commode habeant Respublicæ, sed Britannicam potissimum effinxit, quam habet penitus perspectam, cognitamque. » Lettre d'Érasme à Hutten, p. 476.

[redacted]

inondaient l'Europe : c'était un délassement du magistrat lettré qui allait être soumis au jugement d'autres écrivains qui connaissaient l'âme de Morus.

Morus acheva la rédaction de sa fable philosophique au retour de son voyage diplomatique en Flandre. Il entretint de son projet, en 1516, les amis qu'il avait laissés dans notre pays; il les sonda sur la question d'opportunité, et confia l'exécution même à leur vigilante sollicitude. Morus revint à la charge plus d'une fois dans ses lettres faisant partie de la vaste correspondance d'Érasme. Il était satisfait de l'assentiment de P. Gillis; mais il était désireux de savoir si sa république d'*Utopie* plairait à C. Tunstall, à Busleiden, enfin au Chancelier de Louvain qui était alors Jean Briard, l'un des oracles de l'école théologique (1). Érasme sollicita de lui l'envoi du manuscrit complet de l'ouvrage, en lui disant qu'un sénateur ou magistrat d'Anvers en savait déjà des passages par cœur (2). Enfin Morus céda tout à fait, et se laissa persuader que son livre pouvait affronter sans danger la publicité. Il le termina en dérobant chaque jour quelques moments à ses repas et à son sommeil. Une de ses lettres, moitié sérieuse, moitié plaisante, à Pierre Gillis, servant de préface aux livres de l'*Utopie*, nous révèle les objections nombreuses que Morus se fit à lui-même et adressa à ses amis : il espère que sa mémoire a été assez fidèle pour le préserver de mensonge, mais il s'apitoye de bonne façon sur la difficulté de l'art d'écrire.

Pierre Gillis à qui Morus envoya le manuscrit de l'*Utopie* eut toute liberté de prendre des arrangements pour sa publication en Belgique. Il s'entendit avec Érasme et fit choix d'un imprimeur de Louvain : c'est des presses de Thierry Martens que sortira le premier exemplaire de l'*Utopie*, au commencement de l'année 1517 (3).

(1) Lettre d'octobre 1516 à Érasme. (*Epist.* p. 1575).

(2) Lettre de 1517 (p. 234).

(3) Un jeune philologue et poëte, qui s'était distingué comme correcteur dans les ateliers de Martens, accepta la charge de surveiller l'exécution typographique du volume; Gérard de Nimègue écrivait à Érasme le 12 novembre 1516 (*Epist.* p. 1577) : « Notre Thierry s'est chargé volontiers et

[redacted]

La première édition de l'*Utopie* fut achevée à Louvain et mise en circulation avant le mois de février 1517; on aurait peine à en douter d'après les remarques chronologiques faites sur des pièces de la correspondance d'Érasme par le dernier biographe de Thierry Martens (1). Le titre latin du livre est fort curieux; il porte sans déguisement aucun le nom de son auteur, et en rapproche les noms de nos deux compatriotes qui ont eu grande part à sa publication (2). Qu'on nous permette d'en donner ici la paraphrase : « Traité précieux » comme l'or, et non moins instructif qu'amusant, sur la meilleure » organisation de l'État, et sur l'île récemment découverte, dite » *Utopie*, dont l'auteur est l'illustre Thomas Morus, citoyen et sous-» shériff de la célèbre cité de Londres; publié pour la première fois » avec la plus grande exactitude par les soins de Pierre Ægidius, et » par l'art industrieux de Thierry Martens d'Alost, imprimeur de » l'excellente Académie de Louvain. »

On peut lire, en tête de l'in-quarto de 1517, les témoignages rendus à la vertu et à la droiture de Thomas Morus, à son savoir et à son talent, par les hommes considérables de notre pays avec qui nous l'avons montré en relations d'amitié : les éditeurs ou les traducteurs de l'*Utopie* se sont toujours fait un devoir de conserver ces épîtres qui lui servent de préliminaires.

C'est d'abord la lettre de Pierre Gillis à Jérôme Busleiden, datée

» avec joie de l'impression de l'*Utopie*. Un excellent dessinateur a fait le » dessin de l'île : notre Paludanus vous le fera voir; si vous désirez y » changer quelque chose, vous l'écrirez, ou vous l'annoterez à la marge du » dessin..... Je mettrai tous mes soins à faire paraître l'*Utopie* bien im-» primée, afin qu'elle soit utile au lecteur sans le choquer aucunement. »

(1) Van Iseghem, *Biographie* citée, pp. 267-269, et p. 118 et suiv. — Le volume de l'*Utopie* y est décrit sous le n° 288 des éditions de Martens; c'est un in-4° de 54 feuillets à 35 ou 36 lignes, caractère romain *cicéro* avec sommaire à la marge en gothique.

(2) « *Libellus verè aureus nec minus salutaris quam festivus de optimo reip. statu, deque nova Insula Utopia authore clarissimo viro Thoma Moro..... cura M. Petri Ægidii Antverpiensis, et arte Theodorici Martini Alustensis, Typographi almæ Lovaniensium Academiae nunc primum accuratissime editus.* »

d'Anvers, le 1er novembre 1516. L'écrivain vante beaucoup la composition de Morus, et déclare l'*Utopie* plus digne d'être recherchée que la *République* de Platon. Il tâche de donner le change au lecteur sur l'origine de la fable à la faveur de laquelle son ami a fait le tableau d'un état inconnu. Il s'extasie sur l'extrême fidélité que Morus a mise à reproduire le récit de Hythlodée; il exalte la nouveauté et la profondeur des idées; il admire le naturel de la description qui transporte le lecteur dans l'île fabuleuse et lui donne foi dans la réalité des choses qu'on en rapporte. Gillis demande à Jérôme Busleiden l'autorité de son nom pour le livre de Morus dont la sublime intelligence lui est bien connue. Le conseiller impérial de Malines ne croit pouvoir mieux faire que de donner à l'œuvre du savant anglais son adhésion affectueuse dans une épître d'un style fort élégant, adressée à l'auteur lui-même. L'admiration de Busleiden pour l'œuvre de Morus est presque sans réserve. Il y trouve un plan de société qui surpasse de beaucoup le système des républiques les plus vantées, Lacédomone, Athènes, Rome : les institutions égalitaires d'Utopie lui paraissent bien mieux conçues, puisqu'elles suppriment les causes permanentes d'inimitié et de haine entre les hommes; à son sens, tant de maux qui découlent de la distinction du *mien* et du *tien* ne doivent plus se produire dans un état qui ne connaît pas la propriété individuelle. Il loue Morus d'avoir fait chose utile aux intérêts généraux, après avoir si longtemps mis son talent au service des intérêts particuliers, et l'engage à méditer dans l'avenir sur ce grand sujet. Enfin, il le félicite de sa haute érudition et de sa bonté d'âme, et il l'appelle « l'honneur de la Bretagne et du monde entier. »

Puis vient le tour de Jean Paludanus, professeur d'éloquence à Louvain. Dans une lettre du 1er décembre 1516, il conjure Pierre Gillis, au nom des lettres dont il est le défenseur éclairé, de ne pas priver le public plus longtemps de l'*Utopie* dont il est le dépositaire. Pour lui, il a éprouvé à sa première lecture autant de plaisir que d'admiration, et il envie à l'heureuse Angleterre la gloire de lutter avec les génies de l'antiquité même. Il lui semble que l'œuvre de Morus est un bel exemple donné aux autres nations par la Bretagne

qui compte tant de savants éminents, et qu'il en résultera une salutaire émulation pour les Belges gouvernés par un prince tel que Charles de Castille et par un ministre tel que Jean Sauvage, chancelier de Bourgogne.

A ces trois épîtres des savants de notre pays qui donnaient leur concours à la première édition de l'*Utopie*, étaient jointes des épigrammes latines dues à la plume de nos humanistes. Après une pièce anonyme de quatre vers sur les merveilles du gouvernement d'Utopie, on lit trois distiques d'une allure facile, composés par Gérard de Nimègue, et cinq autres non sans mérite, de la main de Paludanus lui-même (1).

Des louanges si sincères et si empressées avaient touché Morus, qui en eut communication avant que l'impression de son livre fût achevée (2). Quand l'*Utopie* était déjà imprimée, Morus lui-même resta plusieurs mois sans en recevoir un exemplaire; il était cependant impatient de voir le livre de ses yeux; il l'attendait, disait-il (*Epist.* p. 1650), « comme une mère impatiente de revoir un enfant qui a peine à revenir auprès d'elle. »

La fiction inventée et retracée par Morus se représentait quelquefois à son esprit avec un véritable charme : il ne craignait pas de déplaire à ses amis en les entretenant de son pays d'Utopie, et il promettait bon accueil à Érasme, si celui-ci le visitait un jour dans son royaume imaginaire. C'était un songe après la spéculation; mais voici ce que Morus entrevoyait et racontait avec une certaine complaisance des prérogatives qu'il aurait en *Utopie* (3). Ses chers Utopiens lui ont offert la souveraineté à vie; il lui semble marcher déjà avec les insignes de cette dignité : il porte une couronne d'épis, et tient une gerbe de blé, au lieu

(1) Voici, dans une version française, l'épigramme de Gerardus Noviomagus à la louange de l'*Utopie* : « Veux-tu l'agréable, ô lecteur? Il n'y a » nulle part plus d'agrément que dans ce livre. Mais, cherches-tu l'utile, tu » ne peux rien lire de meilleur. — Désires-tu peut-être l'un et l'autre, cette » île te satisfera surabondamment; elle a de quoi polir ton langage et cul» tiver ton esprit. — Ici les sources du juste et de l'injuste sont ouvertes par » l'éloquent Morus, la première des gloires de Londres, sa patrie. »

(2) Lettre à Érasme, Londres, 13 janvier 1517 (*Epist.*, p. 1590).

(3) Lettre à Érasme, Londres, 1517 (Lettres, pp. 1663-1664). V. Nisard, p. 177.

de sceptre; il a pour robe un froc de franciscain; il marche entouré d'une troupe d'Amaurotiens, habitants de sa capitale. Dans ce simple appareil, il va au devant des ambassadeurs de nations étrangères, qui s'enorgueillissent stupidement devant lui, parce qu'ils sont chargés d'ornements dignes plutôt de la toilette des femmes, parce qu'ils sont vêtus de pourpre et couverts d'or et de pierreries (1). Or, tout ce que l'on sait de la vie et des habitudes de Morus témoigne de son dédain pour le luxe des vêtements et le faste des cours; on le vit toujours lui-même se dépouiller des insignes de ses diverses dignités aussi vite que le permettait la convenance ou le respect dû au souverain : c'est donc la pensée intime de Morus qui est personnifiée dans la simplicité patriarcale de la royauté utopienne.

Morus continue à plaisanter sur l'exercice de cette royauté qu'il préfère à toute autre. Qu'on ne le juge point d'après tant d'hommes dont les honneurs changent les mœurs : il sera toujours le même pour ses amis, s'il plait au ciel de l'élever à cette dignité incomparable. Non! qu'Érasme et ses amis ne craignent point de faire un peu de chemin pour venir jusqu'en Utopie! Il leur promet à tous le plus cordial accueil; les mortels qui vivront sous son empire très clément, s'empresseront de leur témoigner honneur et respect, comme ils doivent le faire à ceux qui sont chers à leur prince.

C'est un rêve, c'est un songe qui s'est évanoui aux premières clartés du jour : Morus le sait bien. Il se voit retombé dans le pétrin, c'est-à-dire, dans l'agitation du barreau, dans le mouvement des affaires. Il s'en console toutefois; car il sait que bien des royautés véritables n'ont pas duré beaucoup plus longtemps que la sienne!

Que de lumière de pareils traits jettent sur toute la personne de Morus! Ils nous révèlent une fois de plus son caractère doux et affectueux, son amour désintéressé du devoir, sa manière profonde et vraie de considérer l'étiquette, les pompes et les honneurs; ils nous attestent la droiture de ses intentions, quand il faisait dans son livre la critique des illusions, des travers, des excès de la société qu'il avait le mieux étudiée; enfin, ils nous font apercevoir le point de vue élevé auquel il envisageait le cours des choses du monde.

Avant 1520, l'Europe savante connaissait parfaitement l'ouvrage de Morus qui avait été réimprimé à Paris et à Bâle avec les meilleures chances de publicité. De nouvelles éditions en furent données dans le même siècle, en même temps qu'on en fit des versions en plusieurs langues vivantes (2). L'*Utopie* était lue dans tous les centres d'activité

(1) Morus aimait bien mieux rire à l'aise que de se laisser traîner dans une voiture d'apparat (Lettre d'Érasme, 1518, p. 1680, p. 474).

(2) Voir les traductions de l'*Utopie* en diverses langues européennes l'*Histoire* de Stapleton, p. 9, et pp. 111-112.

littéraire; elle avait aussi passé entre les mains des hommes d'État, comme Morus l'avait souhaité (1). De part et d'autre, les louanges qu'il pouvait ambitionner ne firent point défaut à l'auteur. On ne voit s'élever aucune réclamation contre l'idée du travail, ni contre la portée ou le danger des doctrines étranges et neuves qui semblaient y être prônés. Au contraire, des suffrages favorables au livre de Morus se retrouvent dans tous les monuments de l'érudition contemporaine, jusqu'en Italie.

A n'en pas douter, la plupart des hommes de son temps qui ont donné le plus d'attention à l'*Utopie* de Morus, n'y ont pas vu autre chose que lui-même : c'est-à-dire une fantaisie sous l'enveloppe d'un livre sérieux « un rêve qu'on ne discute pas » (suivant le mot d'Adolphe Franck), un badinage cachant la censure; mais non point le scepticisme, l'hérésie ou la révolte.

Il n'est pas moins digne de remarque qu'on ne s'offensa point de lire dans l'*Utopie* que toutes les religions étaient admises dans l'île de ce nom, et que le pur déisme y prévalait au milieu de la diversité des symboles et des cultes qu'il était permis à chacun d'admettre; que le matérialisme et l'athéisme seuls y étaient proscrits, à cause de leurs conséquences morales : que la religion chrétienne y avait été prêchée, mais qu'aucune contrainte ne pouvait être exercée en sa faveur. Pour mieux se tenir dans la vraisemblance, Morus avait placé sa république dans une île lointaine où le paganisme avait longtemps dominé, avant qu'il s'y formât une sorte de religion philosophique; mais il avait réservé habilement les droits du christianisme, en insinuant que le sage législateur d'Utopie avait admis une tolérance illimitée pour laisser à la vérité l'empire qui ne peut manquer de lui appartenir quand on la recherche avec liberté et sincérité. Suivant le récit fait à Morus, le nombre des sectes avait toujours été en diminuant, et chacun de ceux qui étaient parvenus à connaître la religion la plus raisonnable l'avait sérieusement adoptée. L'auteur lui-même, dans la préface, avait parlé ironiquement d'un théologien de ses amis

(1) Lettre à Érasme, Londres, 1517 (p. 1664).

qui briguait à Rome le futur évêché d'Utopie en vue du salut des âmes. Vivès apercevait si peu de danger dans la lecture de l'*Utopie* qu'il mit le livre parmi ceux qu'il serait bon de lire dans le cours d'une haute éducation (1).

On ne trouve pas de traces de réclamations faites dans les Pays-Bas auprès des censeurs civils et ecclésiastiques contre l'auteur de l'*Utopie*. Quand on édita à Louvain, en 1565, les œuvres latines de Morus, les deux livres *de Utopia* avec les préliminaires y furent compris. De plus, le dominicain Fr. J. Hentenius, professeur de théologie, chargé de donner à ce volume une approbation, ne fit aucune réserve pour l'*Utopie* : il déclara que les œuvres qui y sont contenues peuvent être proposées aux lecteurs non sans fruit, puisqu'elles contribuent à la fois à la piété et à un divertissement non contraire à la religion (2).

Vers la fin du XVI[e] siècle, le fidèle biographe du chancelier, Thomas Stapleton, ne craignait pas de répéter les éloges décernés à son *Utopie* par les humanistes, les savants et les philosophes de la première moitié du siècle (3). Il résumait leurs suffrages, en disant, comme P. Gillis à Busleiden, que l'auteur leur apparaissait comme « un génie incomparable, supérieur à l'esprit de l'homme, et presque divin. » Si l'*Utopie* avec ses témérités de toute espèce ne fut point en butte à la censure des jurisconsultes et des conseillers royaux, des philosophes et des théologiens, le fait trouve dans l'histoire du siècle plusieurs explications également plausibles. Le livre de Morus expose, raconte, décrit, mais n'argumente pas et ne conclut pas : les hypothèses, les paradoxes, les erreurs n'y ont pas revêtu la forme de propositions syllogistiques. Les singularités que l'œil le moins défiant devait y apercevoir étaient prises facilement comme des traits curieux,

(1) *De ratione studii puerilis epist. I.* Voir le Mémoire de M. Namèche sur Louis Vivès, p. 50, et Stapleton, pp. 92 et 105.

(2) « *Quum et pietatem et delectationem non irreligiosam adferant...* » Page 12, *infrà*.

(3) Chapitre IV de son histoire (trad. franç., p. 91 sq.). — *Vita Thomæ Mori* (Duaci, 1588, pp. 44-45).

ou comme des opinions hasardées, pas plus dangereuses après tout que celles qu'on lisait alors chaque jour dans les philosophes et les polygraphes de l'antiquité. Et puis, il n'y avait pas de théorie ouvertement antichrétienne, ni de thèses formellement hérétiques à y dénoncer : les droits de la vérité étaient réservés en Utopie, et les apôtres du christianisme y étaient admis à les faire valoir par la prédication et la discussion. On n'attaqua donc point avec des armes sérieuses un livre qui n'imposait pas un système et qui ne prêchait point la rébellion. On chercha le dernier mot de Morus dans la déclaration placée vers la fin de l'*Utopie :* les lois qui sont faites pour le plus grand bien de tous ne serviront à rien, si on n'obéit pas à la parole du Christ, et les vertus les plus vantées en Utopie ne produiront pas leurs fruits, parce qu'elles auront toujours pour ennemi le vice fatal qui est inhérent à l'humanité, l'orgueil ou la superbe.

III.

HOMMAGES RENDUS A LA MÉMOIRE DE MORUS EN BELGIQUE.

Placé par ses titres au premier rang des hommes d'État, lumière et soutien de la couronne d'Angleterre, Thomas Morus conserve dans l'histoire l'insigne honneur d'avoir toujours été ferme et conséquent. Dans la vie publique comme dans la vie privée, il ne cessa jamais de se montrer chrétien, et sa vertu fut plus forte et plus pure en raison de la gravité des obstacles contre lesquels elle eut à lutter. De Chelsea ou de Londres, le chancelier de Lancastre ne cessa point de porter ses regards sur les événements du continent. Non-seulement, il suivit attentivement les troubles religieux qui éclatèrent en Allemagne et dans les pays voisins; mais encore il manifesta, comme par le passé, le plus vif intérêt pour le mouvement littéraire qui se continuait dans quelques centres d'étude malgré le malheur des temps.

C'est avec Érasme que Morus entretint fréquemment des relations épistolaires. Il avait recommandé à cet écrivain la modération, la mesure *(modestia) :* Érasme croyait n'en avoir pas manqué; mais il

craignait que dans le monde on ne prît sa modération pour de la lâcheté ou de la peur. Morus ne pouvait ignorer qu'Érasme avait rompu avec les chefs des hérésies naissantes, et même qu'il était devenu l'objet de leur animadversion; il avait dû se réjouir de ce qu'il avait fait pour la défense du libre arbitre contre la nouvelle théologie. Érasme, conservant à bien des égards une position expectante, tenait à justifier sa conduite devant des chrétiens éclairés tels que Morus. C'est ainsi qu'en 1528 il exposa à celui-ci les raisons de son refus de l'hospitalité royale que Henri VIII venait de lui offrir de nouveau; le 28 septembre 1529, il fit encore part à Morus de sa résolution de se retirer de Bâle à Fribourg en Brisgau, ne voulant pas, disait-il, rester volontairement dans une ville sans cesse agitée par les discordes religieuses. Sans doute, Morus aurait souhaité quelque acte décisif qui dissipât tout soupçon touchant les opinions d'Érasme; il n'obtint pas de lui une telle résolution.

Cependant Morus qui sut toujours se commander à lui-même fit trêve à ses goûts personnels, pour appliquer les facultés sérieuses de son esprit aux affaires publiques; il fut à tous les instants l'homme du devoir. Dans les cours de justice et dans les conseils de l'État, Morus exerçait la plus salutaire influence; il apportait dans toute discussion, ou le poids d'un jugement mûri, ou la lumière d'un raisonnement subtil; il savait concilier, avec les devoirs rigoureux du magistrat, les sentiments de douceur et d'humanité qu'il tenait de la nature, et que les habitudes d'une éducation et d'une vie chrétiennes avaient développés en lui. Élu orateur des communes en 1523, il fit une noble résistance à Wolsey voulant obtenir du Parlement le vote d'un nouvel impôt afin de combler les déficits du trésor épuisé par les guerres et les malversations.

Entré dans l'intimité de Henri VIII en raison de ses titres officiels et à cause de la bonne humeur qui plaisait en lui, Morus ne put se méprendre un seul instant sur les défauts de ce prince : il pénétra de prime abord la violence encore cachée de ses caprices qui deviendront un jour des volontés despotiques et sanguinaires; mais il se crut obligé de venir en aide à ses intentions encore droites dans les premières années où la Réformation éclata en Allemagne.

Henri VIII, qui se piquait à la fois d'orthodoxie et d'érudition théologique, avait composé en 1521, en réponse aux prédications de Luther, son *Assertio septem Sacramentorum*, qui lui valut le surnom de *Défenseur de la foi*. Alors Morus prit parti pour son souverain, et publia en 1523 contre Luther un réquisitoire latin sous le nom supposé de William Ross ou Guillaume Rosseus. L'argumentation pressante du barreau est unie dans cet écrit à un ton véhément, à un langage figuré qui rend outrage pour outrage sans aucun ménagement dans les mots. Assurément ici le littérateur de la Renaissance a disparu, et a fait place au polémiste qui veut venger l'honneur du prince catholique et des docteurs sur lesquels il s'est appuyé. Une fois entré dans la lice des controverses, il manie les mêmes armes dont tout le monde y faisait usage à son époque, et il ne se soucie plus de la délicatesse dans les termes, qu'il avait naguère prisée si haut (1).

Enfin arriva le moment où la plus haute dignité de la Grande-Bretagne devait mettre en évidence la force d'âme de Morus : assurément, il ne la rechercha point, et il ne l'accepta que par sentiment du devoir, nullement par ambition. Le cardinal Wolsey étant tombé en disgrâce, la charge de grand Chancelier du Royaume fut donnée spontanément par Henri à sire Thomas More, et remise solennelle lui fut faite des sceaux de l'État, au mois d'octobre 1529.

Bien des dangers menaçaient, soit du dedans, soit du dehors, le repos et la prospérité de l'Angleterre, en compromettant l'existence de son Église : l'esprit de Morus s'apprêta à soutenir une dernière lutte pour les conjurer ; il était disposé à se servir des armes légales contre les novateurs qui tenteraient d'exciter la nation à la révolte contre l'autorité spirituelle.

(1) Plusieurs traités de piété ou de polémique sortirent de la plume de Morus dans les dernières années de sa vie, alors qu'il était accablé sous le fardeau de ses emplois. En 1522, il écrivit son livre sur les quatre fins de l'homme (*de quatuor novissimis*); en 1529, il répondit au pamphlet de Fish, espèce de plaidoyer en faveur des pauvres, dirigé contre les œuvres pieuses faites en vue des âmes du Purgatoire. Le petit livre de Morus, sous le titre de *Supplication of souls*, ou « Requête des âmes », fit sensation dans ce débat qui rappelle tous ceux où l'on a mêlé et invoqué hypocritement le précepte évangélique de l'aumône. Quand il eut le pouvoir en main, il prit des mesures pour mettre obstacle à la circulation des pamphlets hérétiques, imprimes à l'étranger surtout à Anvers, et jetés en masse sur les côtes d'Angleterre.

Morus n'était point trompé par les semblants de fervent catholicisme que Henri VIII prenait quelquefois vis-à-vis de sa cour et de son peuple. Il se défiait du zèle excessif que le prince manifestait contre les hérétiques, de manière à dépasser celui des évêques eux-mêmes. Morus était bien décidé à ne point céder; mais il ne poussait pas les pouvoirs de l'État à des mesures préventives, à des rigueurs multipliées. Il n'avait point de confiance dans l'application la plus sévère des lois pour la défense de l'Église, si les chefs de l'ordre temporel venaient à chanceler dans la vraie foi. On le vit, en effet, peu de mois après : par des violences et des artifices à la fois, Henri VIII paralysa toute résistance de la part du haut clergé et de la noblesse d'Angleterre. Le pouvoir royal, auquel les concessions du Parlement avaient donné la prépondérance, se substitua à l'ancienne Église et se fit persécuteur à son profit.

Les partisans des nouveautés eurent peur de la sévérité du chancelier : quoiqu'il ait pu en intimider quelques-uns par la prison, il n'ordonna le supplice d'aucun d'eux, comme magistrat suprême de la nation. Les historiens protestants ont jadis répété, à la charge de Morus, l'accusation de cruauté envers les hérétiques, et il était de toute justice de le venger du reproche d'intolérance, comme l'a fait D. Nisard en examinant les choses de près (1). Le terme philosophique de tolérance s'appliquerait mal à la conduite des hommes d'État qui acceptaient en principe les lois défensives de la République chrétienne; la tolérance dont on ferait honneur à Morus, ce n'est pas la tolérance civile, comme on l'entend dans l'Europe moderne; c'est l'intelligence, c'est la modération dans l'usage de la force.

La conspiration est ourdie : la légitimité d'un divorce devient la première des questions politiques, qui doit aboutir à faire du Roi le chef spirituel de l'Église d'Angleterre. Le Grand chancelier ne veut être ni instrument, ni complice; il se retire pour échapper à toute responsabilité dans l'accomplissement des faits.

(1) *Études sur la Renaissance*, pp. 228-248, 2e éd. t. II, p. 103-132. En cet endroit, Nisard a mis à profit sa propre *Apologie*, écrite par Morus deux ans avant sa mort, pièce négligée par presque tous les biographes modernes. (*English Works. — The Apology*, pp. 845-928).

Puisque Morus n'est plus rien dans le gouvernement de l'État, il est libre de fuir. Il voit tous les jours grossir l'orage : mais il attend les événements, et il répute lâche de se soustraire au danger qui peut l'atteindre. Plus d'une année s'est écoulée : contre l'avis du Pape, Henri a fait prononcer son divorce avec la reine Catherine et fait célébrer son mariage avec Anna Boleyn ; il a sous sa main le Parlement ; il défend tout appel à Rome et punit toute résistance des peines les plus graves, l'emprisonnement, la confiscation, l'exil, les supplices.

Le magistrat inflexible, respecté de tous, aimé du peuple, n'est plus assis dans les conseils du roi ; mais celui-ci ne l'a pas oublié. L'homme qu'il n'avait pu vaincre par la séduction des honneurs suprêmes, il va essayer de le dompter par des menaces. Morus est arrêté à Chelsea, le 13 avril 1534, et conduit à la Tour ; là, dans une captivité tolérable de plusieurs mois, il compose des écrits pieux et ascétiques, entre autres, le dialogue sur la force contre l'adversité. Cependant le silence obstiné de Morus est pris par Henri pour une désobéissance, pour une rébellion : il n'a accepté aucune des formules dans lesquelles on lui a présenté le serment de suprématie royale. Des supplices s'apprêtent pour ceux qui opposent quelque résistance ou qui sont soupçonnés de conspiration. Au mois de juin 1535, un ami de Morus, un évêque octogénaire, Jean Fisher, est condamné à un supplice cruel et infamant. Peu de jours après, Morus lui-même comparaît à Westminster devant le tribunal des juges du Roi, et il entend sa condamnation à mort de la bouche du nouveau chancelier qui le préside. Henri fait grâce à son ancien confident et conseiller des atroces raffinements usités pour la punition des crimes de trahison et de lèse-majesté ! La hâche du bourreau fait tomber la tête de l'illustre victime, sur la plate-forme de la Tour de Londres, le 6 juillet 1535.

Nous avons à exposer ici quelle impression la fin héroïque de Morus produisit sur les amis qu'il avait à Louvain et dans les écoles de l'Europe latine, et particulièrement sur Érasme qui lui avait de tout temps voué la plus affectueuse estime. Nous interrogerons à ce propos, dans la correspondance d'Érasme, des pièces qui ont été

répandues assez promptement dans les Pays-Bas, et qui ont contribué sans doute à donner une juste idée des catastrophes dans lesquelles Morus fut enveloppé.

L'ex-chancelier, à peine sorti de charge, annonça lui-même à Érasme la grande résolution qu'il venait de prendre. Dans sa lettre du 14 juin 1532 (*Epist.* pp. 1439-1441), il tient un langage digne et ferme en donnant les motifs de sa démission volontaire. D'ailleurs, jusqu'à la dernière heure, le sujet et le chrétien resteront d'accord en lui à conserver à la personne royale l'obéissance et la vénération qui lui étaient dues suivant l'ancienne constitution monarchique de l'Angleterre.

Le premier mot de Morus à Érasme est une parole humble et chrétienne. Il se félicite de voir exaucé le vœu de toute sa vie, d'être arrivé enfin à ce moment où il est permis de vivre quelque temps uniquement pour Dieu et pour lui-même. De là sa grande reconnaissance pour le roi qui l'a rendu à la liberté de la vie privée.

Morus est tout occupé de l'illustre écrivain et des encouragements qu'il lui doit. Il le félicite d'avoir montré des ressources nouvelles d'intelligence et de savoir, en dépit des efforts acharnés d'une foule d'adversaires pour l'avilir et pour l'abattre : le rocher qu'ils ont fait rouler est retombé sur leur tête; le nom d'Érasme doit toujours grandir *(Tu semper altior et sublimior evaderes)*. Morus se porte garant que, si le philosophe avait pu deviner l'emportement du siècle, il aurait modifié singulièrement le langage et le fond de plusieurs de ses écrits; mais qu'Érasme ne se laisse point arrêter par les clameurs qui le poursuivent encore! Qu'il donne satisfaction aux sentiments de quelques hommes vraiment religieux, et qu'il continue sa route pour l'avancement des hautes études!

Érasme eut, bientôt après la retraite du Chancelier, une occasion excellente de le justifier aux yeux des hommes encore attachés à la foi catholique et à l'ordre social. C'est dans une épître à Jean Faber, évêque de Vienne et conseiller du roi Ferdinand, qu'il rend à Morus l'hommage le plus complet que celui-ci pût recevoir de son vivant (1).

(1) Cette lettre, qui a dû être écrite vers la fin de l'an 1532, est rangée

Le bruit de la démission de Morus s'est répandu naguère avec la rapidité de l'éclair : Érasme s'est refusé longtemps à y ajouter foi ; la délicatesse du roi Henri envers ses serviteurs et les qualités éminentes de son chancelier l'en empêchaient à la fois. Comme il n'avait pas encore les yeux ouverts sur les desseins criminels de Henri VIII, Érasme ne craint pas de dire que ce prince a donné à Morus une preuve de son affection en consentant à sa retraite, puisqu'il ne trouvait autour de lui aucune autre personne capable de remplir d'une manière supérieure la plus haute dignité de son royaume. Mais l'éloge de Morus va l'occuper tout entier : droiture et habileté, vigilance rare unie à une prudence consommée, intégrité à toute épreuve, ce sont là des vertus que tout le monde a dû admirer dans Morus, et qui lui ont valu la reconnaissance du peuple anglais.

« Morus, dit Érasme à Jean Faber, déteste les doctrines de révolte qui agitent malheureusement le monde aujourd'hui. Il ne dissimule pas sa pensée, il ne veut aucunement la tenir secrète, tellement attaché à la religion que, s'il penche plutôt de l'un ou de l'autre côté, il semblerait être plus près de la superstition que de l'impiété. » La question de fait n'était point douteuse pour Érasme : le Chancelier n'avait fait tomber aucune tête ; mais il était juste d'expliquer de quelle nature était la haine de Morus pour l'hérésie. Si profonde que fût cette haine, elle était toujours tempérée en lui par la charité ; elle cédait à son constant désir de prévenir le mal par la douceur, de guérir les esprits plutôt que de les châtier ou du moins avant de les châtier. « N'était-elle point clémente, demandait Érasme, » la haine de Morus envers les hérétiques, puisqu'ayant le droit de » vie et de mort, il s'efforçait de porter remède aux désordres et » aux excès, de manière à ce que les personnes elles-mêmes fussent » saines et sauves ? »

Comme il l'avait dit tant de fois, Érasme répète, en 1532, qu'il a félicité l'Angleterre de posséder dans Morus un ministre éminent,

parmi les lettres sans date positive dans la *Correspondance d'Érasme*, édition de Leyde, pp. 1809-1812.

L'auteur de l'Épître croit avoir assez longtemps protesté contre un crime inutile et impolitique; il lui est plus facile et plus doux d'en revenir à l'éloge des qualités de Morus, qui fut bienveillant et généreux envers tant d'hommes, qui aima toutes les nations sans préférence injuste pour aucune, et qui a obtenu partout des larmes, même de ceux qui ne l'avaient pas connu. Ici l'écrivain lève le voile de l'anonyme; il parle d'Érasme, comme d'un ami si intime de Morus que, « suivant le mot de Pythagore, ils n'avaient à eux deux » qu'une seule âme. » Il se demande si, à cette nouvelle, « le bon » vieillard survivra à son cher Morus, dans le cas où il soit encore » au nombre des vivants. » C'est bien Érasme qui poursuit, après cela, l'éloge du chancelier. Il ne s'arrête plus à la sublimité de sa mort; il regrette sa fin prématurée pour sa famille, pour les amis de la science, pour tous les hommes de bien.

Bien qu'il ait ménagé le nom du roi Henri dans le cours de cette pièce, Érasme sent le besoin de placer en manière de conclusion la justification de son ami, de faire l'apologie de l'homme public aux yeux des politiques du temps. Il donne pour garant de ses paroles cette prudence éprouvée dont il a pu juger autrefois dans les entretiens de Morus. Il ose jurer que le chancelier n'a été coupable d'aucun acte de rébellion, ni même d'aucune tentative d'insubordination : car il n'est point d'Anglais qui ait aimé plus sincèrement son roi et qui lui ait souhaité plus de bien.

Sans doute Érasme n'eut plus la force, en 1535, de protester contre l'abus qu'on faisait de son nom, de renier la partie militante et aggressive de sa carrière ; la vie l'abandonnait. Mais sa voix affaiblie fit encore entendre quelques généreux regrets en faveur des deux victimes d'un despotisme impitoyable. Quand il s'en fut retourné de Fribourg à Bâle, il saisit encore les occasions de glorifier de nouveau leur mémoire. Il envoya à l'évêque de Cracovie, à la fin d'août 1535, un fragment de sa relation de la mort de Fisher et de Morus, ces deux hommes, lui disait-il (*Epist.* p. 513), « comme l'Angleterre n'en eut jamais de plus saints et de meilleurs. » Il répétait dans la même lettre : « Il me semble que je m'éteins dans la per-

Montanus, théologien français : Guilielmus Courinus Nucerinus est un nom supposé qui cache, à n'en pas douter, la plume d'Érasme (1). Non-seulement c'est l'avis de la plupart des éditeurs de ses œuvres, ainsi que des biographes de Morus; mais encore, la parfaite connaissance du caractère et des habitudes du héros, l'exposition même, le choix des traits et l'esprit des réflexions justifient assez cette opinion.

La mort du premier dignitaire de la Grande Bretagne après le roi est l'événement fameux que l'auteur de l'Épître entreprend de raconter à un ami : « Entre amis, a dit Euripide, toutes choses sont communes, les douleurs comme les joies. » Londres est décrite en quelques lignes : nous suivons Morus, de la Tour où il est captif depuis quinze mois, au palais de Westminster, où sont assemblés ses juges. Nous assistons à la scène du jugement d'où il sort condamné. Sa réponse aux articles de l'acte d'accusation, et son allocution à l'assemblée, qui est une profession de foi et une confession de martyr, sont ici retracées avec une fermeté et une précision qui font croire à des relations bien exactes. Le narrateur devient pathétique, quand il rapporte l'entrevue de Morus condamné et de sa fille Marguerite sur la route de Westminster à la Tour, la douleur muette de cette fille dévouée et la fermeté d'un père qui ne lui demande plus que des prières. Silence éloquent, que celui qui exprime une douleur profonde mieux que des paroles! Il n'y a pas moins de beauté dans la peinture du combat qui s'est élevé dans l'âme de l'ex-chancelier à la pensée de ses enfants : « Que Morus, dit-il, ait » entendu avec courage la sentence de mort, et qu'il ait affronté » de même la hache du bourreau, il faut moins s'en étonner, je le » pense, que de le voir triompher de sa vive affection envers les » siens. — Je ne fais pas de doute que ce glaive de douleur n'ait » blessé plus cruellement le cœur de Morus, que cette hache du » supplice qui allait lui enlever la tête! »

(1) Édition de Leyde, tome III, pp. 1763-1771. On y lit en tête de la lettre : « *Erasmum auctorem habere persuasum est nonnullis...* » Voir Audin, dans Stapleton, pp. 389-390 et Nisard, *Études*, t. 2, p. 191.

[redacted]

L'auteur de l'Épître croit avoir assez longtemps protesté contre un crime inutile et impolitique; il lui est plus facile et plus doux d'en revenir à l'éloge des qualités de Morus, qui fut bienveillant et généreux envers tant d'hommes, qui aima toutes les nations sans préférence injuste pour aucune, et qui a obtenu partout des larmes, même de ceux qui ne l'avaient pas connu. Ici l'écrivain lève le voile de l'anonyme; il parle d'Érasme, comme d'un ami si intime de Morus que, « suivant le mot de Pythagore, ils n'avaient à eux deux » qu'une seule âme. » Il se demande si, à cette nouvelle, « le bon » vieillard survivra à son cher Morus, dans le cas où il soit encore » au nombre des vivants. » C'est bien Érasme qui poursuit, après cela, l'éloge du chancelier. Il ne s'arrête plus à la sublimité de sa mort; il regrette sa fin prématurée pour sa famille, pour les amis de la science, pour tous les hommes de bien.

Bien qu'il ait ménagé le nom du roi Henri dans le cours de cette pièce, Érasme sent le besoin de placer en manière de conclusion la justification de son ami, de faire l'apologie de l'homme public aux yeux des politiques du temps. Il donne pour garant de ses paroles cette prudence éprouvée dont il a pu juger autrefois dans les entretiens de Morus. Il ose jurer que le chancelier n'a été coupable d'aucun acte de rébellion, ni même d'aucune tentative d'insubordination : car il n'est point d'Anglais qui ait aimé plus sincèrement son roi et qui lui ait souhaité plus de bien.

Sans doute Érasme n'eut plus la force, en 1535, de protester contre l'abus qu'on faisait de son nom, de renier la partie militante et aggressive de sa carrière ; la vie l'abandonnait. Mais sa voix affaiblie fit encore entendre quelques généreux regrets en faveur des deux victimes d'un despotisme impitoyable. Quand il s'en fut retourné de Fribourg à Bâle, il saisit encore les occasions de glorifier de nouveau leur mémoire. Il envoya à l'évêque de Cracovie, à la fin d'août 1535, un fragment de sa relation de la mort de Fisher et de Morus, ces deux hommes, lui disait-il (*Epist.* p. 513), « comme l'Angleterre n'en eut jamais de plus saints et de meilleurs. » Il répétait dans la même lettre : « Il me semble que je m'éteins dans la per-

» sonne de Morus, tellement nous ne faisions tous deux qu'une seule » âme, suivant Pythagore! »

L'exemple était décisif : les ambassadeurs anglais eurent beau dénoncer Morus comme un conspirateur, ennemi de son Roi, ainsi que le fit sir Elliot devant François I[er]; il n'y eut bientôt qu'une voix sur le continent, pour flétrir le honteux attentat dont Henri VIII s'était rendu coupable afin d'assurer son usurpation de la suprématie spirituelle. Érasme mourut en 1536; mais il avait suffi qu'il parlât, pour que son témoignage retentît jusqu'au bout de l'Europe.

L'Allemagne, malgré ses divisions, prit parti pour le savant et vertueux chancelier. Mélanchthon lui donna des larmes; un théologien célèbre comme polémiste, Jean Cochlée écrivit une pièce pour la justification de Morus et de Fisher en réponse à la défense du roi d'Angleterre par Richard Sampson. La France, l'Italie et l'Espagne s'émurent : dans les Pays Bas, on célébra d'un commun accord le nom de Morus, et on proclama sa mort une calamité publique.

L'Université de Louvain que les émissaires du roi d'Angleterre n'avaient point essayé de gagner à la cause du divorce, fut pleine d'admiration pour l'intrépide opposition du légiste le plus respecté de son pays. D'anciens amis d'Érasme, Goclenius, Rescius, ainsi que de nombreux humanistes, sentirent et exprimèrent toute la grandeur d'une telle catastrophe (1).

Un peu plus tard, un théologien de Louvain, Jacques Latomus (2),

(1) Un des fils de Nicolas Everard, Jean Second, de La Haye, que l'on compte parmi les meilleurs poëtes latins de l'époque, composa un chant funèbre qui fut attribué à Érasme; voici la version de deux passages de cette *Nénie*, écrite en distiques : « Quel est ce tronc inanimé ici étendu? » De qui est cette tête tranchée par le glaive? De qui sont ces cheveux blancs trempés d'un sang » noir? — C'est Thomas Morus! Ainsi la destinée départit des calamités aux bons, et souvent de » grands biens aux méchants. — Quelles sont ces déesses rangées autour du triste cadavre? La » divine Vérité, la sainte Foi, et puis Némésis. — Si les deux premières ont été causes de sa mort, » la troisième vengera son injuste supplice! »

La seconde pièce est ainsi conçue : « Arrêtez-vous, ô hommes! Il vous plaira peut-être d'apprendre quelles sont ces cendres... C'est Morus décapité qui occupe ce tombeau! — Lui, autrefois la gloire, maintenant la honte de l'Angleterre, qui, après avoir enfanté un si grand homme, vient de lui ôter la vie! — Pour sauver sa religion, jadis il abandonna la cour; pour assurer son salut, il vient de quitter aussi la vie. — Aie confiance, Thomas! Il se prépare pour toi une vengeance que tu n'aurais pas désirée... Une royale expiation sera offerte à tes mânes! »

(2) Traducteur des livres poétiques de la Bible en vers élégiaques, J. Latomus fit aussi un recueil de poésies diverses (Anvers, Plantin, 1571 et 1587).

neveu du docteur de ce nom, fit aussi à la mémoire de Morus quelques vers qui nous semblent d'un tour ingénieux, et qui se terminent par un trait qui ne l'est pas moins. « Quel droit as-tu sur un » citoyen tel que Morus, indigne Angleterre? Comment persistes-tu » sans raison à le revendiquer? — Tu persécutes ce Caton sans » crime, tu le frappes du fer et lui infliges une mort qui n'est pas » ordinaire : il n'est donc point permis d'être religieux en sécu» rité!... — Garde le silence! Car, comme pour t'enlever une tache » infamante, Morus lui-même s'est fait une patrie nouvelle dans » *Utopie!* »

N'oublions pas non plus les nombreuses pièces de poésie qui furent faites chez nous à la louange d'Érasme (1), mais où l'on inséra un souvenir à la louange de Morus. C'est ainsi que le Conseiller impérial, François Craneveldt, qui avait connu et aimé ces deux grands hommes, a rappelé fort à propos le nom de Morus dans des distiques qui célébraient Érasme : « Voilà que lui-même, dit le » le poète, accablé sous le poids de ses longues études, il ne craignit » point de partager le sort bienheureux de son cher Morus, et il est » allé s'asseoir avec lui dans les hauteurs de l'Olympe, affranchi des » vicissitudes de l'existence terrestre! »

Citons encore Pierre Nannius; il associa plusieurs fois le souvenir de Morus à celui d'Érasme, comme par exemple dans un petit poème ïambique qui n'est pas sans grâce :

« Il vivait intimement dans le cœur de son cher Morus, Érasme, » cette gloire de notre siècle! Il vivait au fond du cœur d'Érasme, » Morus, lumière unique de la Bretagne! L'un emprunta sa vie à » l'autre... Chacun d'eux vivait de l'âme de son ami. Est-il surpre» nant que, Morus une fois mort, Érasme ait voulu mourir aussi, » qu'il n'ait pas consenti à vivre au delà? »

Après l'édition de Bâle (1563), on donna à Louvain même une seconde édition plus complète des œuvres latines de Morus (2), com-

(1) Voir les *Epitaphia in laudem Erasmi*, au tome Ier de la grande édition de Leyde.

(2) THOMAE MORI *angli, viri eruditionis pariter ac virtutis nomine claris-*

[redacted]

prenant les livres antérieurement publiés, et des traités publiés pour la première fois. On trouve en tête de cette édition le texte complet des deux livres de l'*Utopie* avec tous les préliminaires (1).

simi, Angliaeque olim Cancellarii, omnia quae hucusque ad manus nostras pervenerunt, Latina Opera : quorum aliqua nunc primum in lucem prodeunt, reliqua vero multo quam antea castigatiora. — Lovanii, apud Joannem Bogardum sub Bibliis Aureis, anno 1565, in-folio (6 feuillets non chiffrés et 150 feuillets chiffrés. — Voir au verso du 6e feuillet la formule signée de Hentenius, censeur de l'époque : « *Haec Thomae Mori opera, ità correcta, judico non sine fructu excusa tradi mortalibus posse,* etc. »

(1) En tout cas, le recueil des écrits latins de Morus, imprimé à Louvain, était un bel hommage rendu par notre école nationale à la mémoire du penseur catholique. Peu après, au moment des premières persécutions de la reine Elisabeth, Louvain avait donné asile à grand nombre d'Anglais et d'Irlandais qui fuyaient leur pays pour cause de religion. Dans ce nombre était une famille de catholiques anglais, dont un des plus jeunes membres, Thomas Stapleton, entreprit dans l'*Alma Mater* du Brabant de fortes études de théologie, pour se préparer à la polémique religieuse. Stapleton prit dans la suite le bonnet de docteur à l'Université de Douai, fille de celle de Louvain ; il rendit de grands services à l'Église en travaillant à l'érection du séminaire anglais dans cette ville, et plus tard en enseignant l'Écriture sainte dans son Université. C'est à Douai qu'il écrivit et publia, en 1588, une monographie latine qui rapproche les noms vénérés de trois Thomas, l'apôtre saint Thomas, le mártyr Thomas Becket de Cantorbéry et un nouveau héros chrétien, le chancelier Morus*. Le nom de ce dernier a reçu dans l'Église une nouvelle gloire en 1887, par le décret de béatification porté en son honneur et en celui des plus illustres martyrs anglais de la même époque.

*Tres Thomae *seu de S. Thomae apostoli rebus gestis*, etc. Authore Thoma Stapletono Anglo. S. Theolog. Doctore. Duaci, ex officina Joannis Bogardi. MDLXXXVIII, pp. 375, in-8°.

CHAPITRE V.

MARTIN DORPIUS DÉFENSEUR DES ÉTUDES D'HUMANITÉS.

Dorpius est mort jeune, et il n'eut pas le temps de mettre la main à de longs écrits; cependant son nom est conservé avec honneur dans les fastes de la théologie à l'ancienne université de Louvain. C'est que les meilleurs esprits d'entre les théologiens de son temps comptaient sur son concours pour soutenir la lutte que plusieurs avaient engagée à la première heure avec Luther et d'autres champions de la Réforme (1). Nous exposerons en peu de mots les titres de Dorpius comme théologien, comme dignitaire de l'Université de Louvain à la fin du premier siècle de son existence. Nous parlerons ensuite plus longuement du rôle qu'il a rempli comme humaniste lors du réveil des études classiques.

L'homme distingué qui est connu dans les monuments littéraires sous le nom de *Martinus* DORPIUS, était originaire de la Hollande; il portait les prénoms de Martin-Barthélemy, et il appartenait à une famille Van Dorp, qui était réputée noble. Né en 1485 à Naeldwyck, il est mort en 1525 à Louvain, où il avait passé la plus grande partie de sa vie (2). Martin Dorpius, après avoir achevé ses humanités au

(1) P. DE RAM, *Disquisitio historica de iis quae contra Lutherum Lovanienses Theologi egerunt* a. MDXIX (Bruxelles, 1843, pp. 21-23).

(2) Voir Vander Aa. *Biograph. Woordenboek der Nederlanden*, IVe deel, 1858, pp. 290-91.

collège du Lis, avait été proclamé cinquième de la première ligne au concours de philosophie, l'an 1504; il fut appelé peu après à professer la théologie et la philosophie dans le même collège qui était supérieur aux autres collèges de la faculté des arts dans l'étude de la grammaire et des lettres. C'est là que Dorpius déploya son activité et fit dans la jeunesse des prosélytes pour les bonnes études, pendant nombre d'années.

Plusieurs hommes d'autorité avaient jeté les yeux sur Dorpius pour de plus hautes fonctions. Jean Briard d'Ath l'avait déterminé à faire un cours complet d'études théologiques, et le Père Ménard, bénédictin, qui était le trente-sixième abbé d'Egmond ou Hecmund près d'Alcmar en Hollande, avait fortifié sa vocation pour l'état ecclésiastique, en lui conférant des prébendes et des bénéfices (1), et en lui assurant les loisirs nécessaires pour l'achèvement de ses nouvelles études. Dorpius était déjà sur les bancs de la théologie quand il composait une harangue solennelle pour la reprise des cours académiques à la fin de l'an 1513, et il se nommait théologien, en publiant la même année ce discours officiel dont nous parlerons explicitement.

C'est à Ménard, comme à son protecteur, que Dorpius a dédié cette pièce éloquente, annonçant qu'il se proposait de faire de même pour plusieurs autres écrits : « Tu siquidem unus amplo sacerdotio » otium mihi ad studia tranquillum suppeditasti; Tu me scholaribus » tumultibus eripuisti; Tu sacrae Theologiae mancipasti; proindè » meritò ingratissimus videar, nisi quantum in literis profecero, » quidquid composuero, quidquid edidero... nisi denique et me, et » mea omnia Tibi uni deberi ingenuè profitear. »

En 1515, Dorpius fut promu à la dignité de docteur en théologie; quelque temps après il prit rang dans la faculté de théologie comme professeur d'Écriture sainte, et, après la mort de Lucas Walter de

(1) Ayant reçu les ordres sacrés, Dorpius aurait obtenu les deux cures d'Overschie et de Schiedam, mais sans les desservir (Notice sur Dorpius insérée par le bibliothécaire Goethals, au tome Ier de ses *Lectures relatives à l'histoire des sciences et des lettres en Belgique*, Bruxelles, 1837, p. 41-42).

Conitz (4 septembre 1515), il fut nommé président du grand collège du Saint-Esprit avant la séparation de ce collège en deux sections (1) : quand il eut résigné cette charge, le 14 novembre 1519, elle échut au célèbre théologien de son pays, Ruardus Tapperus, d'Enkhuysen. Pour le premier semestre de l'an 1523, il fut élevé à la charge de Recteur de l'Université, alors que cette charge était exercée pendant six mois seulement (2). Deux ans plus tard, une grave maladie enleva Dorpius à l'enseignement et aux lettres, le 31 mai 1525, à l'âge de quarante ans. Suivant ses volontés, il fut enterré à la Chartreuse de Louvain (3), où on lui éleva un mausolée en marbre, portant pour inscription les beaux vers composés par Érasme, en preuve de son admiration et de ses regrets (4).

Passant à la partie spéciale de notre tâche, nous avons à citer des

(1) Valère André, *Fasti academici*, p. 288; ib. p. 99 et 101, et la notice de l'*Annuaire de l'Univ. cath.*, ann. 1839, p. 283 sur le grand et le petit collège des Théologiens.

(2) *Fasti*, p. 41. — Molanus, *Rerum Lovan. libri XIV*, édit. de Ram, P. I, p. 477 (Brux., 1861, in-4°).

(3) Dorpius avait légué à la maison des Chartreux, outre les éditions des Saints Pères qu'il avait réunies pour sa bibliothèque, la somme de deux cents florins d'or.

(4) Les vers d'Érasme sont très connus par la *Bibliotheca belgica* de Foppens; ils figurent dans les *Elogia* de Miraeus, et ils ont été reproduits par Mgr De Ram, dans son mémoire cité sur les théologiens de Louvain (p. 22), avec l'épitaphe moins répandue composée par L. Vivès.

MARTINUS *ubi terras reliquit* DORPIUS,
Suum orba partum flet parens Holandia,
Theologus ordo luget extinctum decus :
Tristes Camœnæ, candidis cum Gratiis
Tantum Patronum lacrimis desiderant.
Lovaniensis omnis opplorans Schola
Sidus suum requirit. O mors! inquiens,
Crudelis, atrox, saeva, iniqua et invida,
Ita, ante tempus floridam arborem secans,
Tot dotibus, tot spebus orbas omnium
Suspensa vota? Premite luctus impios,
Non periit ille; vivit, ac dotes suas
Nunc tuto habet, subductus saevo pessimo.
Sors nostra flenda est, gratulandum est DORPIO.
Haec terra servat mentis hospitium piae,
Corpusculum, quod ad canorae buccinae
Vocem refundens optima reddet fide.

écrits de Dorpius, courts il est vrai, mais qui donnent une bonne idée de son talent et de ses vues. Ces écrits, sortis pour la plupart des presses de Thierry Martens, à Louvain même, sont au nombre des raretés bibliographiques : mais plusieurs ont été réimprimés avec grand soin par le savant Corneille-François de Nélis quand il était bibliothécaire de l'Université et directeur de la typographie académique au siècle passé Nous profiterons de nouveau de la consultation de ces précieuses feuilles destinées à un volume d'*Analectes* (non publié), comme nous l'avons fait naguère pour mettre Dorpius à son rang parmi les contemporains de la fondation du collège des Trois-Langues.

Sans cette prévoyance de M. de Nélis qu'on pourrait appeler « sauveur de Dorpius », *sospitator Dorpii*, il nous serait plus difficile encore de parler du mérite de l'humaniste qui fut si bien apprécié par ses contemporains. Mais nous avons recours cette fois à une autre source d'informations, les épitres latines encore inédites de Jérôme Busleiden à Dorpius qui avait gagné toute son affection (1).

C'est comme maître de la Faculté des Arts que Martin Dorpius a remporté des succès précoces et rendu d'insignes services à l'éducation littéraire de la jeunesse. Peu après qu'il avait obtenu une des premières nominations au concours de 1504, il fut appelé à professer la rhétorique et la philosophie au collège du Lis : « *primum apud Lovanienses politioris literaturae domicilium* », selon l'expression de Dorpius lui-même. Ce collège avait été dirigé par les meilleurs maîtres, par exemple, Jean Despautère, et il l'était alors par Jean Nevius, qui en devint le président; il était habité par des humanistes instruits qui ont pu y enseigner sans avoir rang de professeurs de la Faculté.

Adrien Barland eut mainte occasion de rencontrer Dorpius dans ces mêmes années où il donnait des leçons privées avant de recevoir des titres officiels. Il nous a transmis lui-même le souvenir de ses relations véritablement douces avec un maître qui ne s'entretenait

(1) Nous tirons les extraits de ces épîtres du manuscrit des écrits latins de Busleiden dont nous avons fait usage au chapitre III.

que d'études, à la promenade même, et qui ne se préoccupait à tout instant que des intérêts de la jeunesse. C'est dans ce chapitre de son traité d'histoire où il fait le plus touchant éloge de Dorpius en annonçant sa mort inopinée (1).

Plusieurs de nos latinistes de l'époque ont interprété exclusivement quelques auteurs de l'âge classique de la littérature romaine; Dorpius attendit de bons résultats de la connaissance familière des comédies de Plaute. Non seulement il a expliqué aux jeunes gens le texte de ces comédies; mais encore il les a formés par des avis et des exercices à la représentation de quelques-unes, l'*Aulularia* et peu après le *Miles Gloriosus*. Sans nul doute, il prenait cette récitation dramatique comme un moyen d'émulation, et aussi comme une sorte de stimulant pour donner aux humanistes de l'habileté et de la souplesse dans l'imitation du langage familier des Latins. C'était bien là une de ses visées, et il s'y laissait aller avec d'autant plus de complaisance qu'il s'était essayé lui-même dans la composition de monologues et de dialogues en vers qui avaient une étonnante affinité avec son modèle. Le poète latin de Naeldwyck a montré autant d'imagination que de bonne humeur, autant de grâce que de sagacité philologique, dans des pièces assez longues où il devait se piquer de rivaliser avec un ancien. Ce sont ces prologues écrits tout exprès pour l'exhibition des comédies de Plaute, improvisations de circonstance, à l'effet d'exciter un franc rire dans un auditoire d'étudiants, novices ou gradués, pour leur faire mieux goûter le sel de l'intrigue dans la pièce originale; ce sont également ces scènes composées habilement par le professeur de rhétorique pour suppléer à la partie perdue de l'*Aulularia* dont un humaniste italien, Urceus Codrus, avait déjà tenté de combler les lacunes.

(1) « Solebam ego illum officii causa nonnunquam adire, ac ere pomeridianis horis, nunquam » non studentem ac libris immussantem inveni. Sereno cœlo descendebat mecum in pomarium, » quod ædibus suis adjectum habebat. Nec ullus interim dum ambulatur, nisi de literis, et recte » instituenda juventute illi sermo erat, non ignaro id aetatis velut totius reliquae vitae jaci fundamenta. Quid de singulari ejus dicam innocentia? Neminem sciens loesit unquam. Nulli hominum » invidit. Nihil quod non sanctum et honestum esset appetivit. »
Chronica ducum Brabantiae, cap. 184 (*Historica*, etc. recueil des œuvres principales de Barland, Coloniae, 1603, p. 131).

On a conservé les tirades en vers que Dorpius avait données pour introduction à deux pièces de Plaute : déjà nous les avons reproduites intégralement dans un travail antérieur, afin de fournir la preuve des procédés ingénieux par lesquels le maître d'humanités avait de bonne heure mis en faveur le style et la manière des poètes latins (1). La séance la plus mémorable fut celle du 3 septembre 1508, où Dorpius convoqua la jeunesse instruite de Louvain au collège du Lis, à neuf heures du matin, pour assister à la représentation de l'*Aulularia*, qui eut un grand succès d'hilarité et d'enthousiasme : la petite troupe exercée par l'auteur du prologue et des scènes complémentaires, le *grex lilianus*, comme il l'appelait, fut récompensée par des rires et des applaudissements.

Les textes sortis de la plume aiguisée de Dorpius n'ont pas vu le jour avant 1514; mais, quand Thierry Martens les imprima dans cette année avec d'autres productions du même écrivain (2), il y joignit les suffrages que celui-ci avait recueillis de la bouche de ses émules ou de quelques amateurs de la belle latinité.

Disons tout d'abord en quels termes choisis les amis de Dorpius ont exprimé leur jugement sur ses *Plautina*, travail de restauration qui exigeait un esprit ouvert à la plaisanterie et un heureux choix d'expressions : on entendra combien ils avaient été frappés de son habile imitation du style du grand comique latin; on remarquera également les restrictions qu'ils ont apportées à l'éloge du poète improvisé (3).

(1) V. outre le prologue composé pour le *Miles*, le prologue plus long destiné à l'*Aulularia*, dans notre *Mémoire sur le collège des Trois-Langues*, pages 117 à 120, et dans l'appendice, p. 398-401.

(2) *Martini Dorpii sacre theologie* (sic) *licentiati Dialogus : in quo Venus et Cupido omnes adhibent versutias : ut Herculem animi ancipitem in suam militiam invita Virtute perpellant. — Ejusdem Thomus Aululariæ Plautinæ cum prologis aliquot in Comediarum actiones : et pauculis carminibus...* (suivent deux opuscules latins d'auteurs contemporains). — Volume in-4° de 36 feuillets, impr. à Louvain et daté du 27 février 1514. — *Biographie* de Th. Martens par le P. Van Iseghem, n° 81, pages 246-247.

(3) *Analectes* de Nélis, pages 85-88 du même volume inachevé.

La première épître est celle de Jean Nevius, qui avait connu Dorpius au collège du Lis et qui mourut président de ce collège en 1524 (1). La seconde pièce est une épître de Jean Borsalus ou Van Borsselen, latiniste distingué, de Middelbourg en Zélande, qui avait fréquenté Dorpius pendant de longues années, et qui donna des leçons au Lis avant 1518. Quand il quitta Louvain, on avait reconnu ses titres à la chaire de latin qui fut conférée à Barlandus, lors de l'ouverture du collège des Trois-Langues (2). On verra ci-dessous le commencement de l'épître de Jean Borsalus à Dorpius (3).

Georges d'Halluin (ou Halewyn), seigneur du pays d'Halluin, ami des sciences et protecteur des maîtres de belles-lettres dans toute la Flandre, écrivain lui-même (4), avait adressé de son côté ses félicitations au professeur de Louvain, dont Jean Despautère lui avait communiqué en manuscrit les élucubrations poétiques : on ne lira pas sans intérêt cet hommage d'un Mécène de l'époque, qui n'a pu se défendre d'un enthousiasme irréfléchi pour l'auteur latin, popularisé tout à coup par Dorpius dans nos écoles (5).

(1) « Nimis tu quidem, doctissime Magister Martine, severus, immò iniquus planè judex » industriae tuae, cui adeò placet malè, quod Plauti Aululariae complemento tam doctè, tam ele» ganter, tam lepidè, tam denique (quantum ipse judicare possum) Plautinè concinnasti... Facis » itaque quod esse a Poëtis alienissimum solet : quos sua Poëmata semper plurimum amare con» suesse, scripsit Aristoteles. At, inquis (quae tua est modestia), Poëtae nomine me non equidem » dignor. Agis saltem lucubrando Poëtam. An ergo decorum personae commodè serves, tu » videris. Verum quando me quasi Aristarchum quemdam esse vis, quem honorem nunquam » receperim, deprehendi isthic paucissima : non, hercle, quae obeliscum commerita putem : sed de » quibus coram loqui velim tecum. Vale. »

(2) Mémoire cité, pages 119, 130, 132 et 139. — Voir aussi Paquot, *Mémoires pour l'hist. littéraire*, etc. tom. I, p. 9 (éd. in-fol.).

(3) « Quod nuper Plauti Aululariae quasi tumultuario opere adjecisti, id non legi modò, verùm » iterum iterumque relegi, non sine maximâ (ita me Deus amet) et admiratione et voluptate. Est » enim, quantum ego judicare possim, ea foelicitate conscriptum, ut ejusdem prorsus farinae cum » reliquâ comediae parte, et Plauti ore emissum, non adjecticium videatur. Sive enim inventionem, » sive orationis filum spectes, nihil hic Plautinum desiderare possis. Scatet namque jocis, facetiis» que ac ridiculis, non indecore affectatis, sed ita ad Plautinum morem effictis decenter, ut nihilo » sint Plautinis illis inferiores. Tum oratio ipsa tam est copiosa, tam facilis fluitansque, et vetus» tatis omnis, tum in rebus, tum in verbis emulatrix, tamque (ut uno verbo dicam) Plautina, ut si » sine titulo tuam et Plautinam proferas, nequeat facile, utra utrius sit, nisi ab oculatissimo dis» cerni.....

(4) Ce personnage bien connu, qui fut ambassadeur de Charles V auprès du roi Henri VIII, avait composé entr'autres écrits six livres *de restauratione linguæ latinæ*, imprimés à Anvers, en 1533.

(5) *Georgius Haloinus Ditionis Haloinae Dominus Dorpio S.*

« Quum superioribus diebus in solo meo natali Flandria, in oppido meo Cominiensi moram tra-

Nous empruntons aux mêmes feuillets rarissimes de Nélis la dédicace que Dorpius fit de son recueil littéraire à Jérôme Busleiden. L'épitre nous apprend que l'auteur des *Plautina* n'avait pas vu les vers d'Antonius Codrus écrits pour une restitution de l'*Aulularia* semblable à celle qu'il avait tentée, et qu'il aurait renoncé à l'entreprise s'il avait dû, lui Hollandais, faire concurrence à un Italien, lui maître de philosophie, entrer en rivalité avec un poète. Cette déclaration donne d'autant plus de prix à la tentative d'un humaniste originaire du Nord qui préludait aux succès des écoles néerlandaises dans le culte de la belle latinité (1).

La réponse que fit Jérôme Busleiden à cette épître dédicatoire de Dorpius s'est conservée parmi les *Epistolae* que le Conseiller de Malines avait fait transcrire à la suite de ses autres écrits latins : les

» herem : Despauteriumque Ludi Literarii nostri magistrum convenirem... is mihi chartulam » ostendit Martini cujusdam Dorpii manibus scriptam, in qua Plautinae Aululariae prologum » offendi, multo quidem ingenio, ac prisco illo lepore elucubratum. Cumque diu stetissem admira» bundus, quisnam esset ille mortalis tam audax, qui linguae latinae deliciis aliquid supplere » ausus fuerit : in mentem mihi venit versus ille Maronianus, *audentes fortuna juvat*. Tu igitur, mi » Martine, etsi oculis mihi incognitus es, cura ut calamo sis mihi familiaris; et Plautum judicio » Priscorum linguae latinae Deum, ut Larem Penatesque cole; et si quid in eo a te elaboratum » fuerit, mihi mittas velim. Illum namque mihi Paedagogum, Grammaticum, Vocabularium, ac » denique Patrem adoptavi (*). Vale, et cum Cicerone te oro, ut obviae sint mihi tuae literae. Vale.»

(1) Nous allons laisser parler Dorpius lui-même du travail de son choix :

« Annum ab hinc quintum, Vir clarissime, cùm discipulos ad Aululariae Plautinae actionem » instituerem (nihil enim tenacius eorum haeret memoriae, quàm quod ejusmodi laudis gloriaeque » aemulatione discunt) ne imperfecta foret actio, comediam ipsam eâdem metrorum lege, eâdem » tum verborum, tum ridiculorum licentiâ, complevi, quâ auctorem ipsum fuisse usum deprehen» dere potui. Neque enim majorem, opinor, religionem, vel antiquitatis, vel carminum, a me » requiret quispiam, quam Plautus, Scenae Princeps, praestiterit... Porrò sciebam Antonium » Codrum eadem in arena laborasse. Sed neque illum tum videram : neque si vidissem, malè collo» catum iri laborem censuissem, si in hoc etiam scripti genere stilum exercerem : ne quis forte » arbitretur cum illo me voluisse de gloria certare : Juvenem cum sene, Hollandum cum Italo, » Philosophantem cum Poëta : postremò (ut caetera praeteream) qui secundariam duntaxat operam » in ea studia impenderem, cum eo, qui politioribus docendis litteris grandaevus evasisset. Utcun» que se res habet, labor hic meus adeò viris aliquot doctissimis non displicuit, ut et crebris litteris » et in celeberrimis etiam oppidis Actionis calculo comprobaverint : videarque non meo magis, » quam illorum periculo, haec editurus. Adjeci Prologos in Actiones, et paucula carmina : quae » omnia tui faustissimi nominis auspiciis in publicum edere volui, quod olim recens composita » quum ad te misisset litteratorum candidissimus, Joannes Borsalus Canonicus Middelborgensis, » fores aperuerint amicitiae inter nos mutuae; quam tu quidem tam sedulò foves, ut epistolas ad » me aliquot, homo arduissimis rebus occupatus, misseris quae utramque impleant manum : et » jusseris, ne isthac in Hollandiam meam iter faciam, quin in sedes tuas divertam, artificio quidem » ornatissimas, sed Domini humanissima liberalitate ornatiores. Te igitur oro, Clarissime Buslidi, » ut Dorpii tui dicationem gratanter accipias : neque tam librum ad te mitti tibi persuadeas, quam » ipsum animum mittentis. Vale. »

(*) On dirait avec feu de Reiffenberg que Georges d'Halluin s'est beaucoup risqué dans cette louange de Plaute, jusqu'à l'appeler *son père*. « Celui-ci est un peu fort, il faut en convenir. » *IVe Mémoire* sur l'ancienne université, pp. 28-29 et pp. 69-70.

sept lettres adressées à Dorpius ne portent aucune date, mais celle que nous allons analyser en premier lieu a été écrite sans nul doute en 1514 après réception du volume imprimé à Louvain chez Martens. On y trouve, avec l'expression fort affectueuse d'une sympathie personnelle, le langage étudié qu'un amateur des nouvelles publications latines aimait à prendre pour traduire son enthousiasme. Busleiden comprend dans ce même morceau de littérature épistolaire le dialogue dans lequel Dorpius avait mis en œuvre la célèbre allégorie de Prodicus, le choix d'Hercule, pour l'approprier à un intermède dramatique, et les tirades en vers qu'il avait fait servir à la représentation de l'*Aulularia* complétée (1) :

MARTINO DORPIO PHILOSOPHO. — « Clara illa nusquam sat à me perlecta » tui ingenii monumenta mirum placuere. Maxime quibus (inter coetera) » adsumptas illas agendas personas, Virtutis, Veneris, Cupidinis, Her» culis, tam probe (quae tua dexteritas est) egisti : suum cuique tri» buendo habitum, servando decorum... Quae omnia et singula quum tu » ita spectante coram et adplaudente candida juventute, tam dexter» rima, felici praesentanea actione sis (ut audio) prosecutus; nil ergo » mirum, si hinc olim adplausus, numeros, puncta, calculos, suffragia » jure meritoque tuleris.

» Praeterea non sine summa voluptate legi Tomum tuum illi Aulu» lariae Plautinae additum. Quo sane uno (si meam roges sententiam) » nil potuit aut proprius accedere, aut magis germanum additum iri, » filo texturae, tam bellissimae dictionis, tui lepidi et festivissimi Plauti. » Adeo ut si forte ille manibus posthabitis redux, nobis quandoque redi» vivus appareret : Tomum illum, certè nequaquam abs te mutuatum, » neque tibi acceptum : coeterum tanquam quid suum, suamque legiti» mam foeturam, gloriam agnosceret, gestiens amplecteretur...

» Postremo quod me unum adhuc de Maeviorum Baviorum grege, » tuorum nusquam intermoriturorum monumentorum honore dignatus » es (cujus scilicet nomen, si quod sit) gravissimo judicio luculentissimae » epistolae tuae, posteritati commendasti : gratiam tibi ago plurimam, » habiturus quamdiu vivam, relaturus ubi potero... Sat tenes quid velim. » Quare *ne* (quod aiunt) *Sus Minervam* epistolam claudens, receptui » cano. Vale. »

La fin de la même lettre renferme plusieurs passages relatifs à la vocation connue de Dorpius pour la théologie, à l'emploi de son talent d'écrivain dans des études d'un genre plus élevé.

(1) Ms. de Bruxelles, fol. 210-215 (extraits).

*
* *

La harangue que Dorpius prononça le 1er octobre 1513 devant l'Université est un des morceaux les plus curieux qui soient sortis de sa plume (1). La charge qui lui fut donnée en cette circonstance compte au nombre des honneurs les plus grands que pût recevoir un maître âgé de moins de trente ans. L'orateur a pris son sujet de haut; il a disserté sur les avantages particuliers de toutes les sciences, et il l'a fait dans un style latin qui ne manque ni de verve ni d'originalité.

Dorpius a mis dans son tableau une largeur de vues incontestable, et présenté en termes choisis et pesés la définition des sciences d'après les notions reçues de son temps dans la plupart des universités de l'Europe. Il a débuté par les trois arts qui formaient le *Trivium* dans les anciennes écoles, la *Grammaire*, la *Dialectique*, et la *Rhétorique*. C'est sur ce sujet qu'on aimerait à entendre le professeur de la Faculté des Arts; mais, après avoir dit ailleurs dans quel esprit il l'avait exposé (2), nous ne pouvons qu'affirmer ici la haute idée qu'il se faisait de l'enseignement littéraire. Vers la fin du discours, il a expressément déclaré que la Faculté de Théologie avait donné son constant appui aux maîtres ès-arts pour qu'ils préparassent la jeunesse, pendant un terme suffisamment long, aux études les plus sérieuses et les plus ardues. Aux quatre sciences de l'ancien *Quadrivium*, qu'il décrit sous les noms d'*Arithmétique*, de *Musique*, de *Géométrie* et d'*Astronomie*, Dorpius rattachait la physique et la médecine; il passait de là à la métaphysique et à la philosophie morale,

(1) ORATIO MARTINI DORPII THEOLOGI *de laudibus sigillatim cujusque disciplinarum ac amenissimi Lovanii Academiaeque lovaniensis, dicta Kalendis Octobribus, anno M.CCCCC.XIII, in frequentissimo totius Academiae conventu; quum post aestivas studiorum ferias docendi audiendique officia publice renovanda indicerentur.* — Louvain, Th. Martens, vol. in-4° de 32 feuillets, imprimé vers la fin de l'année 1513 (Van Iseghem, *Biographie*, n° 73, pp. 240-241). — Voir de Reiffenberg, IVe Mém. sur l'Univ. de Louvain, 1832, pp. 70-76.

(2) *Mém. sur le coll. des Trois-Langues*, p. 115-116.

ensuite à la science des lois qui était en effet une des branches de la morale ou de l'éthique dans les écoles des anciens. Ainsi montrait-il toute l'importance de l'enseignement du droit dans le *Studium generale* de Louvain, et son utilité dans toutes les carrières publiques.

De cette revue des plus hautes sciences humaines, Dorpius remonte à la théologie qui est leur maîtresse à toutes; il recourt à une prosopopée pour mieux en démontrer l'excellence, et il reprend avec non moins de verve la même tournure oratoire pour glorifier la science des Écritures comme une des sources de la théologie même. On aperçoit, en cet endroit, dans l'accent convaincu et enthousiaste de l'orateur, l'écrivain qui se préparait à recevoir deux ans plus tard le bonnet doctoral. Mais il revient à la philosophie pour lui assigner sa mission qui est de guider, dans toutes les sphères qui lui sont ouvertes, la raison humaine éclairée par la foi. Il est ici l'écho des grandes écoles du christianisme; il ne nomme point toutefois les plus célèbres docteurs du moyen âge, les maîtres de la Scholastique. Dorpius n'a pas encouru de censure, et cependant il s'en était pris aux méthodes prédominantes dans l'enseignement théologique. Ce qui a fait dire à Paquot (*Fasti*, Ms. de Bruxelles, page 63) (1) que le jeune théologien y avait mis une excessive vivacité à la manière d'Érasme.

Dorpius a compris dans sa harangue l'éloge de Louvain, l'*Oppidum Lovaniense*, comme siège de l'Université, et il accumule à cette occasion des traits descriptifs pleins de fantaisie sur le paysage et le climat, mais analogues à ceux qu'ont recueillis avec amour les anciens historiens de l'*Alma Mater*. Il a fait suivre cette glorification de la localité des louanges qu'il croit juste de décerner à la célèbre école, pour la sagesse de ses statuts, la gravité de ses maîtres et la discipline de ses élèves. L'Université n'avait pas encore atteint la fin de son premier siècle, et son représentant osait la saluer comme un des plus solides appuis des États de Bourgogne. La péroraison

(1) « In hac oratione *de Laudibus disciplinarum*... Dorpius adversus receptam in scholis Theologiae tractandae rationem aliquantò, quàm par est, acriùs et Erasmiano more (videtur) invehi ».

s'adresse, au nom de la Vénérable Faculté des Arts, à toutes les classes de la nation, à toutes les catégories d'étudiants, aux personnes de toute condition et de toute éducation. Appel leur est fait pour venir puiser abondamment aux sources de la science, après s'être voués tout d'abord au culte de la philosophie.

Puisque la harangue officielle de Dorpius à l'Université mérite considération dans le nombre de ses travaux littéraires, l'analyse du contenu appelle quelques remarques sur la forme; afin qu'on juge du ton et des ressources de l'éloquence latine, comme les entendaient le célèbre maître du Lis et la majorité de ses collègues. Non seulement il a pu faire de fréquentes allusions à des passages connus de l'Écriture, mais encore il a cité maint trait de l'histoire profane, ainsi que des définitions et des sentences empruntées à des auteurs de l'antiquité (par exemple Cicéron, Horace, Quintilien, Pline, Juvénal, etc.), comme si bon nombre de ses auditeurs s'étaient déjà familiarisés avec ces choses par des leçons ou par des lectures. De ce chef on aurait droit de faire honneur à Dorpius lui-même de quelque érudition latine. Mais on est fortement surpris, quand on l'a vu rendre de si solennels hommages à la théologie chrétienne, de trouver dans sa prose un si fréquent emploi d'expressions mythologiques et d'exclamations payennes; ce ne peut être seulement l'étude des classiques latins qui lui suggéra cette habitude; ce fut bien plutôt l'imitation des écrivains de la Renaissance, surtout des Italiens, qui empruntaient des périphrases et des épithètes aux auteurs profanes pour parler des dogmes de la religion chrétienne et des dignités de l'Église. Il interrompt quelquefois son récit par de telles exclamations : *per Jovem! per Deos immortales! Dii Deaeque! Dii boni! Hercle!* Il s'écrie en demandant aux lois la garantie de la paix : *Quis hominumve deûmve praestabit?* Il met au nombre des pouvoirs de la théologie celui d'arracher des victimes aux démons, *Diis infernis*, et de retirer des âmes coupables de la « gueule de Cerbère », *e Cerberi faucibus*. D'excellents et pieux poètes latins ont fait abus, jusqu'au XVIIe siècle, de tout l'appareil mythologique du Parnasse ancien; mais on est frappé du tribut qu'a payé à cette méprise litté-

raire, véritable anachronisme, un esprit aussi droit que celui de Dorpius, incessamment attiré vers les hautes réalités de la théologie.

Que dire de la latinité du discours d'apparat d'octobre 1513? Élégante et correcte, pleine de tours variés, elle atteste assez chez l'écrivain la connaissance des meilleurs auteurs. Seulement elle n'est pas cicéronienne, comme celles d'un grand nombre de nos prosateurs du même siècle qui se sont merveilleusement approprié la langue de Rome. On y reconnaît le travail; mais le style ne s'y soutient pas en périodes habilement travaillées, comme elles abondent dans les écrits des époques suivantes : les pensées y sont souvent développées à l'aide de synonymes. Le choix des mots présente une fréquente inégalité, d'autant plus étrange que des mots peu usités s'y rencontrent plus d'une fois à côté d'autres mots de formes et de désinences qui sont d'âges différents.

Le conseiller de Malines donna une forme littéraire à son suffrage, quand il eut reçu de Dorpius le texte de l'*Oratio de laudibus* accompagné d'une lettre remarquable. La mention, par extraits, de cette pièce inédite (1), mettra de nouveau sous leur vrai jour les relations épistolaires qui exigeaient un patient travail de nos anciens érudits; les plus sincères et les plus dévoués ne pouvaient pas se défendre de certaine surcharge, même en s'adressant à leurs amis et à leurs protégés.

MARTINO DORPIO PHILOSOPHO.

Quem litterae beant bonae,
Mores honestant optimi,
Delitiae Buslidii
Martine salve candide!

« Ardens olim tuarum desiderium, multo tamen foenere compen-
» sando (quae tua liberalitas est) levasti : quando non solum doctissima
» epistola (qua vel sola id poteras) sed copia quoque luculentae orationis
» tuae celebri eruditorum corona habitae adfatim praestitisti... Ad tuam
» dictionem redeamus : cujus splendidae opiparaeque lectionis sapor
» condissimus ad nostrum (insuetum talibus) palatum tenuit, ut terque
» quaterque gustatus, acriorem sui adpetentiam relinquens : esto miri-
» ficè recreaverit, nondum usque satiavit : Favus si quidem distillans

(1) *Carmina*, etc. fol. 144-148.

» labia tua, et eloquia casta ori meo dulcia, esurienti ambrosiam, sitienti » nectar miscuere, pascentia me suis incomparabilibus dapibus, bel» lariis, mensisque secundis... Ubertate orationis satiasti nos, Martine, » et vino suaviloquii tui meracissimo inebriasti; quandoquidem longe » praestaret me, hoc non tam imbutum quam disertum, ita agere » ebrium : quam qui nunc sum, jejunum perstare et aridum, ne gutta » quidem Castalii fontis, vel torrentis eloquentiae vel Mannae, tanto» pere abs te laudatae Philosophiae tuae respersum...

» Quod longius quam vel destinaveram vel angustia petit epistolaris » progressus sim : donabis multo in te amori nostro; qui quum exube» rans immensus sit et immodicus, nil mirum si modum ipsum non » curaverit. »

Amor meus Dorpi vale :
Precone quo tam nobili,
Pectoribus mortalium
Insedit amor artium.

* * *

Au nombre des écrits de Dorpius publiés à Louvain chez Thierry Martens, nous citerons à dessein le sermon qu'il avait prononcé l'an 1510 sur l'Assomption de la sainte Vierge (1); la dédicace de ce petit livre fut faite à Jean Briard en 1514 par l'auteur, habitant encore le Lis *(ex Lilio)*; dans le même volume, il avait compris un de ses anciens discours (1510) pour la défense d'Aristote contre Laurent Valla et les nouveaux adversaires du philosophe grec principalement en Italie. Lorsque Dorpius publia son sermon pour la fête de l'Assomption, il portait déjà le titre de licencié en théologie; ses contemporains, alors même qu'ils s'adressaient à l'écrivain, considéraient déjà en lui le futur dignitaire de la première des facultés. Dans une lettre assez longue et fortement travaillée, Busleiden louait l'auteur de l'homélie, et consultait le jeune théologien dont les aptitudes étaient généralement vantées. Voici quelques passages de cette lettre, qui a dû être écrite entre les années 1514 et 1515 (2) : *Martino Dorpio philosopho atque theologo gravissimo.*

(1) *Martini Dorpii Naldiceni sacræ Theologiæ Licentiati Concio de dive* (sic) *Virginis deiparae in cœlum Assumptione — Oratio in laudem Aristotelis*, etc. vol. in-4° de 14 feuillets (Louvain, 1514). V. la *Biographie de Th. Martens*, n° 80, pp. 245-246.

(2) *Hier. Buslidii Carmina*, etc. f. 250-255.

Selon toute apparence, le conseiller d'État avait réclamé, par un billet autographe, un exemplaire de l'homélie; « qui nuperrimè ad te epistolam » dederim : quâ veluti hamo inescato, prendere destinaveram homiliam » illam tuam Christiferae Virgini sacratam... » Il soumet à Dorpius des points de la doctrine chrétienne, fondés sur les Écritures, mais touchant lesquels il sent le besoin d'être instruit davantage : « Scilicet quo in- » primis ego te consultissimum Theologum, super his potissimum con- » sulam : quae nondum sat (ut vellem) mihi constant atque liquent. » Tametsi nequaquam de fide illorum (quod impium foret) addubitem. » Sed contra solum, ut certior eorum nobis, te docente, insinuetur » agnitio .. » Busleiden finit ainsi cette consultation théologique qu'il a poursuivie dans les termes les plus humbles : « Proinde tenuitas nostra, » doceri semper praesto et obvia, operae pretium duxit... te virum pien- » tissimum, in lege Domini eruditum, sacrarumque litterarum adipe » saginatum, imprimis consulere : ut pote qui candore vellet, doctrina » sciret, ingenio et eloquentis posset, insipientiam super his nostram » erudire. Sicque erudiendo, ad sublimiora illa divinorum eloquia, super » mel ori meo dulcia, te duce tandem provehemur. Quorum viam (si » Hieronymo credimus) nemo unquam sine doctore ingressus est. Vale.»

Il ne sera pas sans intérêt de passer en revue les petits poèmes et les épîtres dédicatoires de Dorpius, qui lui servaient à recommander les élucubrations de quelques hommes de son temps; nous les retrouvons dans divers volumes imprimés à Louvain, par Thierry Martens.

Il est permis de croire que Dorpius a pu donner ses soins à un recueil de satires latines composées par Gérard Geldenhauer de Nimègue, de longues années avant que ce savant, après s'être brouillé avec Érasme, ait passé du côté des réformateurs. Ce recueil avait paru en 1515 à Louvain sous ce titre (1) : *Gerardi Noviomagi Satyrae VIII à Martino Dorpio approbatae.*

Notre savant humaniste avait fait précéder d'une épître un volume de Martens intitulé *Aesopi Fabulae* (1513) : il disait y avoir recueilli des fables d'Esope traduites en prose latine par des hommes capables, tels qu'Érasme et Guillaume Herman de Gouda, en y ajoutant quelques unes tirées d'auteurs latins (2). Comme il signait *ex nominatissimo Lilianorum gymnasio*, on augurerait qu'il destinait cette

(1) V. van Iseghem, n° 87, p. 251-252, et V. André *Biblioth. Belgica.*
(2) Ibid. n° 75, p. 242-43, d'après Panzer, *Annales typographici.*

publication aux jeunes humanistes (1). Quand Martens a publié en 1520 un volume du même contenu (2), Dorpius y a placé une dédicace à des maîtres de la Flandre qu'il estimait, Jean Leupe, Jacques Pape et Jean de Ninove (ou Despautère) : *eruditissimis in Flandria ludimagistris.*

On lit seize vers ïambiques de Dorpius en tête des VII livres de Richard de St-Victor sur l'Apocalypse, imprimés en 1513 (3); on lit également une recommandation qu'il a écrite en vers pour l'édition faite en 1512 des *Quaestiones concinnae et argutae* de Hugues de St-Victor sur les Épîtres de saint Paul (4). Peut-être s'était-il chargé de la correction des *Quaestiones quodlibeticae* de Hadrianus Florentius, parce qu'il a placé au revers du titre de cet in-folio une épître dédicatoire à son patron, l'abbé Ménard d'Egmond (5), et au revers du dernier feuillet une sentence latine en manière d'avis.

| Caveto | *Dicta — Dorpii,* | *Comaedia est vita mundi : totus mundus est homini :* | *pio quidem Theologia,* | *impio vero haeraesis.* |

C'est encore chez Martens que fut imprimée, en 1515, la lettre de Dorpius qui pouvait alors se nommer professeur de théologie, à Érasme, sur l'*Éloge de la Folie,* et dans le même volume la réponse apologétique d'Érasme. Des pièces imprimées une première fois en 1515, il ressort que Dorpius, sollicité par ses collègues et amis, entre autres par Jean Briard, de combattre le traité d'Érasme *de Moriae encomio* qui avait fait partout grand bruit, avait reproché à l'auteur les témérités de son langage qui seraient tournées contre la foi et contre l'Église. Érasme ne fit pas attendre sa réponse à celui qu'il appelait exellent « théologien »; il se défendit de toute pensée

(1) Il s'était chargé dans le même dessein de revoir la version latine de la *Paraenesis* d'Isocrate par Rodolphe Agricola, *castigatore Martino Dorpio.* — Ibid. *Opuscula aliquot,* etc., n° 90, p. 254.

(2) Ibid, n° 153, pp. 305-306.

(3) Ibid., n° 70, p. 236-37.

(4) Ibid., n° 64, p. 233.

(5) Ib., n° 85, p. 250 (impression de 1515). — V. Reusens, *Syntagma doctr. Hadriani VI,* p. XXV.

hostile à la religion chrétienne, et il usa de tels ménagements envers son accusateur que celui-ci renonça à la polémique qui n'était qu'entamée (1). Leurs relations d'amitié n'en souffrirent pas; elles se continuèrent comme par le passé.

Il est arrivé à Dorpius de parler avec certaine verve des abus qui s'étaient produits dès la fin du xve siècle dans quelques institutions ecclésiastiques : Thomas Morus, son ami, lui rappelait avec quelle vivacité il avait dénoncé la vie molle et luxueuse de quelques prélats et chefs d'abbaye dans sa dédicace de 1514 à Ménard, abbé des bénédictins de Hecmund. Cependant Dorpius n'a jamais pactisé avec les novateurs, et il fut au nombre des professeurs signataires de la *Censura* dirigée en 1519 contre Luther par la Faculté de Théologie. Peut-être resta-t-il suspect à quelques maîtres de l'Université, parce qu'il donnait son patronage à ceux qui poursuivaient la rénovation des études littéraires. Mais on aurait peine à prouver qu'il ait manqué de prudence dans ses paroles ou dans ses écrits.

En publiant l'introduction à ses leçons sur les Épîtres de St-Paul, le professeur de théologie y joignit des dissertations sur l'enseignement des saintes Écritures, sur l'usage des versions et des textes grecs dans la critique sacrée, et sur la connaissance des langues savantes. Tous ces points de vue étaient indiqués dans des pièces faisant suite à son discours d'ouverture (2) : on soutiendrait d'autant mieux qu'il a parlé avec mesure de ces questions alors pleines d'actualité, qu'il n'y portait pas de prétentions personnelles. Quand il encourageait l'étude du grec pour l'interprétation des Écritures, son avis était désintéressé : car il avouait ne pas avoir approfondi cette langue, mais il conseillait de recourir aux travaux des autres, comme

(1) Voir la *Vie d'Érasme* par de Burigni, tome Ier, pp. 200-204, et ci-dessus nos *Recherches sur Érasme en Brabant*, chap. II, p. 83. — En tête de sa nouvelle traduction de *l'Éloge de la Folie* (3e édit., Paris, librairie des Bibliophiles, 1876, in-8°), Victor Develay a donné la version française de la lettre apologétique d'Érasme à Martin Dorpius, pp. 1-39.

(2) La première publication en fut faite à Anvers, en 1518, chez Michel Hillenius, in-4°. *Oratio in prælectionem epistolarum divi Pauli, de laudibus Pauli*, etc. La seconde eut lieu à Bâle, chez Froben, en 1520.

il le faisait lui-même (1). De même, sans cultiver l'hébreu, il requérait des futurs théologiens quelque habileté dans la langue sacrée; or ses instances étaient assez fortes pour qu'Érasme ait pu écrire en 1518 : *Dorpius hebraicae factionis dux est* (*Épist.* t. I, col. 307).

Rapportons, en finissant, les témoignages rendus à la mémoire de Martin Dorpius, aussitôt après sa mort en 1525, par de nombreux écrivains. Les vers latins, élégiaques et ïambiques, qu'ils composèrent pour lui faire honneur, ont été recueillis en grande partie en un volume imprimé à Bâle, chez les Froben, en 1528 (2) sous le titre d'*Épitaphia*. Il comprenait, outre les deux morceaux que nous avons mentionnés plus haut comme des œuvres d'Érasme et de Louis Vivès (3), des pièces portant les noms de latinistes renommés dans nos provinces, tels que Jacques Volcardus de Berghe-St-Vinoc, François Craneveldt et Alard d'Amsterdam (4). Ces hommes avaient voué à Dorpius un profond attachement.

Même après la lecture de l'épitaphe en ïambes qui a été généralement admirée, on verra volontiers la lettre qu'Érasme adressait de Bâle, le 2 juillet 1525 (5), à Adrien Barland; il y joint des pensées chrétiennes au langage désolé de l'amitié :

« Dorpium studiis ereptum acerbissime ferrem, si nostro dolore possit » huc revocari. Nunc nos ad illum properamus, ille ad nos redibit nun» quam. Mortuus est omnibus rebus bonis florens, et optimum putans esse » tum mori quum dulcissimum esset vivere. Erat futurus magnus si » vixisset; verum, nunc felicius magnus est apud Christum, uti spero. » Solus propemodum erat aequus politioribus literis, quas quidem miro » studio conantur opprimere, mea sententia rem satis rectè consulentes » suis etiam studiis quae sola florere cupiunt... »

(1) C'est l'opinion de Paquot dans ses notes manuscrites sur les *Fasti* de V. André (tome I, fol. 63). — Chap. V de notre *Mémoire* cité, pag. 126-127.

(2) Molanus, *Rer. Lovan. libri XIV*, tomus I, p. 513.

(3) L'*epitaphium* d'Erasme a la date certaine de novembre 1525, comme la lettre au prieur des Chartreux de Louvain (*Epist.* t. III, col. 899).

(4) Dans une lettre à Martinus Lipsius (1524), Alardus nomme Dorpius « noster communis Aristarchus ».

(5) *Opp. Erasmi*, t. III, col. 876. — C'est à la fin de cette lettre de 1525 qu'Érasme se lamente sur la décadence des études en Allemagne.

La même jour, Érasme déplorait la mort de Dorpius dans une lettre à Maximilien Transylvanus (1); mais, préoccupé du mauvais vouloir de certains théologiens envers les lettres, il se laissait aller à l'insinuation que Dorpius n'avait pu exercer une plus grande influence en leur faveur, parce qu'il n'avait pas montré une aversion assez forte, au gré de plusieurs, pour les erreurs de Luther :

« Periit Martini Dorpius, qui solus ingenue favebat rectioribus studiis, » nec perinde ac coeteri detestabatur quidquid ullo pacto Lutheri dog- » matibus est affine ; ea res effecit, ut illius favor non multum adferret » momenti, nec ità multum tribuebat pseudomonachis. »

Enfin, il n'est point de déclaration plus belle et plus complète en faveur de Dorpius, comme théologien et comme savant, que la page que Vernulaeus lui a consacrée dans son *Academia Lovaniensis* (2); le maître d'éloquence du XVIIe siècle a glorifié, en termes élégants et fleuris à l'excès, le professeur de rhétorique du XVIe :

« Optanda hic eloquentia, ut Martinus Dorpius laudetur. Is est in cujus » ore Suada sessitavit, in cujus pectore omnes scientiae domicilium ha- » buerunt. In Liliensi Gymnasio pulcherrimum ipse Lilium, et cum Rhe- » toricam Philosophiamque docendo gratissimum odorem effudisset, in » Theologum eximium effloruit. Dicam cum Adriano Barlando, qui ei » quondam familiarissimus. Plus in uno hoc viro amisit Schola Lova- » niensis, quam aut dici aut aestimari potest. Mirè Poëtarum omnium » fabulas tenebat : Oratorum et Historicorum libros omnes excusserat : » Dialecticorum argutias callebat : Physices arcana pervestigaverat. In » sacris litteris nihil tam arduum et difficile, de quo non subtiliter et » accuratè disputarit. Quam latinus et elegans, planeque Romanus illi » sermo? Quanta divinorum eruditio? Addo ego :

» *Dorpius ingenium sacrà cum panderet arte,*
» *Caelestes habet hic, fama ferebat, opes.* »

(1) Ibid., t. I., col. 875 (Bâle, 2 juillet). — Dans une lettre à Germanus Brixius (col. 884), Érasme avance comme une conjecture que le mauvais vouloir des μιτομόυτοι (ennemis des Muses) a pu abréger les jours de Dorpius.

(2) Lovanii, 1667. 4°, p. 148 (c. X. *Illustres theologi Lovanienses*).

CHAPITRE VI.

ADRIEN BARLANDUS ET AUTRES HUMANISTES DES ÉCOLES DE LOUVAIN.

Les études classiques ont, à l'époque de la Renaissance, excité le zèle d'un grand nombre de jeunes hommes dans toutes nos provinces; mais elles n'eurent pas sur le champ un foyer commun, un centre autour duquel ils pussent se rallier. Quelques collèges ou gymnases, comme on les appelait alors, eurent certaine renommée par le fait de plusieurs maîtres dévoués; mais, quand l'Université de Louvain entrait dans le second siècle de son existence et quand on venait d'y ouvrir l'école fondée par Busleiden pour les langues savantes, il y avait bon nombre d'humanistes fort instruits qui ne trouvaient pas sur le champ une rémunération de leur travail. Or, il est curieux de savoir quelle fut la position d'anciens étudiants à qui n'échut pas d'emblée une fonction publique; quel emploi ils firent de l'instruction qu'ils avaient acquise, et sur quelle espèce de protection la plupart d'entre eux purent alors compter.

Nous relevons, dans ce nombre, les noms de plusieurs humanistes originaires de la Zélande et d'autres provinces de la Hollande; ces provinces étaient alors soumises aux mêmes souverains que les provinces méridionales du *Belgium*, et la jeunesse qui en sortait, passait d'ordinaire certain temps sur les bancs de l'Université brabançonne. La plupart des jeunes gens dont le nom s'est conservé, n'ont pu pour-

suivre les bonnes études *(bonæ litteræ)*, sans un travail assidu et fort patient. Ceux qui restèrent dans notre pays consacrèrent leur temps à des leçons privées, pour lesquelles ils avaient les suffrages d'anciens maîtres, ou bien ils se chargèrent de l'éducation de l'un ou l'autre gentilhomme; quelques-uns firent avec honneur des leçons ou des exercices dans des établissements de Louvain.

Telles furent les compensations qui furent offertes par l'*Alma Mater* à plusieurs de ses pupilles, aussi longtemps qu'ils ne se rendirent point à l'étranger. Quelques maîtres d'humanités obtinrent, dans la suite des temps, une charge officielle dans l'institution même. Pour qu'on juge de l'avantage attaché à des leçons données avec l'assentiment de l'Université, nous citerions plus d'un exemple; mais on estimera suffisamment la mission temporaire acceptée avec cette autorisation par quelques hommes restés célèbres. Ainsi, c'est sans titre académique que Louis Vivès a donné des leçons fort fréquentées sur les auteurs latins, et que Nicolas Cleynaerts a initié, avant ses voyages, la jeunesse de Louvain à la méthode grammaticale qui lui valut de la renommée.

§ I.

Adrien Barlandus, historien et philologue.

Quoique devenu maître ès arts de la Faculté de Louvain en 1507, Barlandus avait abandonné la philosophie pour s'occuper de belles-lettres, et il avait donné des leçons privées à Louvain même pendant dix ans environ. Dans cet intervalle, il avait gagné de l'autorité, et on le voit en 1516 adresser une circulaire aux professeurs dispersés dans plusieurs de nos provinces, pour exciter leur prosélytisme en faveur des lettres latines (1). Sa réputation était assez grande en 1518, pour qu'il ait obtenu sans peine la leçon de latin lors de l'ouverture du *Collegium trilingue* (2). Il ne la conserva pas plus d'une année; mais, s'il prit à

(1) En tête d'un choix des *Epistolae* de Pline-le-jeune avec des scholies.

(2) Voir notre *Mémoire hist. et litt.*, pp. 120-121, p. 131, pp. 140-143 et l'appendice bibliographique, p. 401-403.

cette époque la charge de précepteur en Angleterre, puis en Belgique, il fut rappelé à Louvain pour occuper la chaire d'éloquence devenue vacante en 1525 par la mort de Jean Paludanus : il conserva le titre de *Rhetor publicus* jusqu'à sa mort qui serait arrivée le 22 décembre 1539. Sous plus d'un rapport on a loué les talents d'Adrien Barlandus, originaire de Baarland, près de Goes, en Zélande ; comme historien, il eut de la réputation, et comme philologue, sa part d'influence dans l'école. Nous mentionnerions, parmi ses titres littéraires, les morceaux qu'il composa pour servir d'introduction à une édition des pièces de Térence, publiée à Louvain en 1530 chez Rutger Rescius (1), parce que la lecture de ce poète entrait dans le programme des études d'humanités qu'il avait défendu, le préférant à Plaute sous le rapport du goût, et lui faisant grâce sous celui de la morale (2). On retrouve ici les opinions particulières que s'étaient faites les hommes qui avaient eu le plus de relations avec la jeunesse, et qui avaient voulu l'intéresser à la poésie romaine par la représentation de quelques comédies latines dans les collèges ; on remarque aussi la tentative de faire mieux comprendre l'ordonnance et l'intrigue des pièces originales, et l'intention d'ajouter quelques commentaires aux explications connues.

La vie de Barlandus est connue dans ses principaux traits, qui ont été en dernier lieu bien assemblés dans la notice de M. Edmond Reusens (3). Tout ce qui nous est parvenu de ses diverses publications nous montre en lui un homme de goût, qui avait le sentiment de la bonne latinité et qui se donnait beaucoup de peine pour faire admirer les anciens modèles ; contemporain d'Érasme (4), il écrivit avec élégance sur toutes sortes de sujets, au point d'être appelé « un arsenal de brillante érudition, » *politioris literaturæ armarium* (5). Cependant on n'avait pas d'idée des dif-

(1) *Argumenta et commentarius in Publii Terentii Comœdias, in quibus et artificium ostenditur oratorium et multi poetæ nodi explicantur, quos interpretes alii reliquerunt.*

(2) Voir le chapitre IX de notre Mémoire cité, pp. 292-294, et les pièces justificatives, p. 402.

(3) *Biogr. nation.*, tome I[r], Bruxelles, 1866, col. 718-722.

(4) Voir l'essai cité de M. Rottier sur Érasme, pp. 28-31 et 111-112. — Érasme qui l'estimait ne lui en voulait que pour un peu d'inimitié envers Goclenius, qui fut son successeur en 1519 au *Collegium trilingue*. Voir aussi Van Iseghem, *Th. Martens*, pp. 136-138.

(5) Les XLII *Dialogi ad profligandam barbariem* ont attiré l'attention de L. Massebieau dans sa thèse doctorale de Sorbonne (Paris, 1878) : *Les colloques scolaires du seizième siècle et leurs auteurs*, pages 131-157.

ficultés qu'il éprouva dans le principe. Marié quand il avait pris ses grades, Barlandus vivait du produit de ses leçons; mais il n'était pas dans l'aisance. Il avait avoué au conseiller Busleiden la gêne de son ménage; il accusait les tracas de tous les jours, la turbulence, les cris des enfants. La correspondance, une fois entamée, se poursuivit en vers latins. Le futur maître d'éloquence maniait aisément la mesure élégiaque; le conseiller de Malines lui ripostait, pour l'encourager, dans des tirades formulées de même en distiques. Les plaintes et les remontrances s'échangeaient entre eux en vers assez coulants. Busleiden ne s'est pas contenté de rendre au père de famille la confiance dans l'avenir par de belles maximes sur les vicissitudes de l'existence; il a fait passer à l'humaniste quelques douceurs. Du moins, on ne nierait pas la peine qu'a prise le bienfaiteur pour relever le moral de son client; *Hadrianus* s'excuse, *Buslidius* le reprend, et la leçon de patience n'arrive pas vite aux conclusions. Nous en donnons comme spécimen les premiers distiques (1) :

HADRIANUS BUSLIDIO.

Carmina nostra, precor, ridenti perlege vultu,
  Carmina quod vena pauperiore fluunt.
Non bene tornatos potis est nunc cudere versus,
  Agmine curarum qui nimis opprimitur.
Hinc nata, hinc infans, hinc cura domestica surgit,
  Turbat et ingenium murmure parvus Hylas.
At bona spes superest, et spe nos vivimus omnes :
  Sed bonus et justus vir perit interea.

BUSLIDIUS HADRIANO.

Etsi mole gravi curarum et pondere rerum
  Assiduo opprimeris, carmina docta facis.
Sit licet arcta domi res, sitque uxoria cura,
  Prolis et ingenuæ; carmina docta facis.
Et caræ repetens puer ubera lactea matris
  Nocte strepat tota, carmina docta facis.
Esto juventutem studiis modereris honestis :

(1) Ms des *Opera Buslidii*, Bibl. Roy., nº 15676-15677, pp. 1-11.— Dans notre notice intitulée *Particularités* sur Barland, on peut lire tout au long l'entretien du protecteur avec le protégé. — *Annuaire de l'Univ. cathol. de Louvain*, 1874, pp. 390-397.

Carmine tu dignus, carmina docta facis.
Ergo inter fluctusque, inter molimina rerum
Divite si vena carmina proveniunt :
Fallere, tornatos te non bene cudere versus,
Qui tibi de vena pauperiore fluant.
Quare age, fac pergas, laturus fœnore multo
Quæ te pro meritis præmia certa manent.

§ II.

JEAN BORSALUS.

Érasme et Jérôme Busleiden sont pour nous des garants du mérite de cet humaniste, originaire comme Barlandus de la Zélande. Celui qu'ils appelaient Joannes Borsalus portait le nom de Jan van Borssele (d'autres disent van Borseel ou van Borsselen). Il appartenait probablement à la famille noble de ce nom ; il était né à Vere ; mais les débuts de sa carrière sont restés peu connus. Il n'est rien dit de ses études et de ses emplois avant l'an 1516, dans le répertoire biographique de Van der Aa (1); on y lit qu'en cette même année il était professeur de langue latine *(hoogleeraer der latynsche tael)* à l'Université de Louvain : mais ce ne peut être entendu que des leçons autorisées, et non pas d'une chaire conférée à titre personnel.

Borsalus avait probablement fréquenté les leçons du collège du Lis, et il y avait connu Dorpius dans les années où celui-ci enseignait encore les belles lettres : il fut au nombre des esprits cultivés qui applaudissaient aux efforts de Dorpius pour exciter dans la jeunesse le goût des études latines, et il mit cet homme remarquable en rapport avec le conseiller Busleiden. Vers 1516, selon toute apparence, Borsalus donna à Louvain un cours de latin et, en 1518, il fut un des compétiteurs sérieux de Barlandus, qui fit le premier la leçon de langue latine au *Collegium Buslidianum* (2). C'est en cette même année que Borsalus quitta Louvain pour rentrer en Zélande : ecclésiastique, il avait le titre de chanoine de Middelbourg *(Canonicus Middelburgensis)*, et il devint doyen de Vere ou Weere *(Decanus Veriensis)* (3). On le tenait pour un homme fort distingué

(1) *Biographisches Woordenboek der Nederlanden.* IIe deel, Haarlem, 1853, pp. 961-62. — Valère André et Foppens n'ont pas consacré de notice à Borsalus dans la *Bibliotheca Belgica.*

(2) *Mémoire hist. et litt.*, pp. 130, 132 et 139.

(3) Dorpius annonçait en juillet 1518 le départ de Borsalus, *designatus Decanus Veriensis* (*Erasmi Epist.* t. I, col. 332).

et d'un caractère honorable et sûr; mais aucun de ses écrits n'a été publié (1). Érasme le cite parmi les savants qu'il avait eu l'occasion de connaître à Louvain, et sur lesquels il avait fondé de grandes espérances (2).

Les talents de Borsalus n'ont point été utilisés tout d'abord à Louvain même. Le conseiller Busleiden jeta les yeux sur lui pour l'éducation d'un de ses neveux, Corneille Erdorf, qui habitait dans le Luxembourg, près d'Arlon. Nous possédons quelques lettres qui attestent la grande sollicitude de Busleiden pour le succès de cette mission, et sa sincère reconnaissance pour Borsalus qui avait dû lutter fort longtemps pour obtenir de son élève docilité et application. Il nous reste trois lettres écrites par le conseiller à Jean Borsalus sur ce même sujet (3); les deux premières sont pleines de vives appréhensions; c'est dans la troisième seulement qu'il se dit rassuré, et qu'il permet à Borsalus d'encourager son pupille par la promesse de belles pièces d'habillement. Mais cette récompense sera décernée au jeune homme seulement quand il aura récité fidèlement, par cœur, une comédie de Térence tout entière. Les épîtres que nous citons n'ont point de date; il est cependant permis de les placer, par conjecture, entre les années 1512 et 1515, époque probable de l'éducation privée dont Borsalus s'était chargé avant de rentrer à Louvain.

Deux autres lettres du même dignitaire concernent Borsalus qui, après avoir déféré au vœu de son protecteur, cherchait de nouvelles ressources dans l'enseignement littéraire. Busleiden recommande ce maître éprouvé à un jeune étranger, François Friscobaldus, qui était connu de son neveu, et il loue celui-ci de son intervention officieuse en faveur d'un ancien précepteur. On conjecturerait que c'est au collège du Lis, où séjournait Friscobaldus, probablement en 1516, que Borsalus lui a donné des leçons privées. Dans la première lettre surtout, on voit la haute idée que le conseiller s'était faite des aptitudes et du caractère de notre humaniste (4).

Une fort longue attente avait suggéré à Borsalus des plaintes assez clairement énoncées dans une lettre par laquelle il a voulu intéresser Érasme à son sort. Elle est écrite d'Arlon, et datée du 21 novembre 1515 (5).

(1) Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. Ir (éd. in folio), p. 9.

(2) Dans ses *Colloquia* (*Epithalamium Petri Ægidii*) et dans divers passages de ses épîtres.

(3) Ms. des *Opera Buslidii*, pp. 202-205, pp. 245-247, pp. 248-250. — V. l'*Annuaire* de 1874, pp. 401-406.

(4) Ms., pp. 139-141. *Annuaire*, ib. p. 407-409.

(5) *J. Borsalus Erasmo Roterodamo theologo salutem.* — Ex Arluno op-

Borsalus s'explique ouvertement sur l'éducation de jeunes gens qu'il a entreprise à contre-cœur, mais pour remplir un de ces devoirs auxquels il lui répugne toujours de se soustraire, un devoir de reconnaissance envers le *prévôt d'Aire*, Jérôme Busleiden *(unius Ariensis opera)*. La tâche de précepteur lui paraît plus dure qu'il n'avait pu se le figurer : *provinciam experior mea opinione longe difficiliorem*. Il en sent tout le poids, à cause de son âge mûr, à cause du climat plus rude d'un pays de montagnes, et aussi de l'absence d'hommes lettrés autour de lui. Son vœu serait de permuter sa charge avec des fonctions dans un collège assez renommé : au besoin, il passerait en France pour obtenir un tel avantage. Comme Érasme l'a bien compris en lui écrivant avec les sentiments d'un maître plein d'affection, il voudrait se livrer à des occupations d'un ordre plus élevé, et ne pas vieillir dans une charge ingrate.

Borsalus dut au crédit d'Érasme un poste qui le récompensa de ses longs services. En décembre 1517 (2), le célèbre publiciste recommandait fortement Borsalus à Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht ; on sait qu'en 1518 Borsalus a regagné la Zélande ; mais il existe assez de preuves qu'il était considéré comme un esprit cultivé qui aurait fait honneur à l'enseignement public. Dans sa nouvelle dignité, il s'est pris à regretter de n'avoir pas plus de liberté pour faire valoir ses études (3) : « Nactus sum conditionem hanc ampliorem aliquanto, et in specie splendidiorem, sed minus quam velim, præsertim studiorum causa, liberam, nempe aulicam. » On conclurait de ce passage d'une lettre de Borsalus lui-même à Érasme, que notre humaniste, attaché par un titre ecclésiastique à la maison des princes de Were (4), et résidant avec eux au château de Sanderburg, avait à se préoccuper des exigences de ses protecteurs (4).

Pido terræ Lutzenburch, 21 novemb. anno 1515. — *Epistolæ*, tom. II, ep. XXXVI, col. 1544-1545.

(1) *Epist.*, t. II, col. 1649. — Lovanii, 12 dec. 1517. « Est in mensæ nostræ contubernio, præter alios, D. Joannes Borsalus, canonicus apud Sanctum Petrum, Middelburgi, vir notæ tum integritatis, tum eruditionis, in hoc officii genere jam annis compluribus exercitatus : instituit enim nepotes Reverendissimi D. Fransisci Buslidii, Episcopi Bizontini, piæ memoriæ : ausim me per omnia hujus nomine sponsorem dare ; et ætas huic est, et animus adest ad hujusmodi labores idoneus. Ego lubens adjutabo, indicabo viam, consulam, adero, hortabor, nonnunquam et ad partem operis accedam, donec egero Lovanii. » Érasme ne s'est pas contenté de faire valoir les titres de Borsalus ; il a offert de le soutenir de son autorité dans la tâche qui lui serait confiée, aussi longtemps qu'il résiderait à Louvain.

(2) Lettre à Érasme (*Epist*. t. I, pp. 424-425. — Ex oppido Veriensi 28 martii anno 1519).

(3) Sur cette principauté devenue marquisat sous Charles Quint, voir V. André, *Bibl. belg*. éd. 1623, p. 51, et Smallegang, *Nieuwe Chronyk van Zeeland* (Iste deel, Middelb., 1696, gr. in-fol.), pag. 387-89, 393 et 669.

(4) *Epist*. t. I, p. 38, id. pp. 112, 160, 425 et 484.

[redacted]

§ III.

JACQUES CERATINUS DE HORN.

Parmi les hellénistes originaires des provinces septentrionales du *Belgium*, Ceratinus a conservé une renommée de saine érudition : les contemporains ont joint à son souvenir le regret qu'il n'ait pas été attaché à quelque grande école. Quelques endroits des lettres dÉrasme, et des notes extraites d'un des recueils manuscrits de Bax sur les anciens établissements de Louvain, nous mettront à même de compléter les éléments de biographie qu'on trouve dans des recueils connus (1).

Jacques Ceratinus, dont la famille s'appelait Teyng, a tiré son nom de la traduction grecque de celui de sa ville natale, Horn, κεράτινος, écrit *Ceratinus* en latin, et signifiant « fait de corne. » Il était né, en effet, à Horn ou Hoorne, petite ville dans la Nord-Hollande, avec port sur le Zuyderzee, entre Enkhuysen et Alkmaar. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, quand il acheva ses études littéraires à Louvain. Il avait donné probablement des leçons privées avant de briguer l'une des deux chaires de grec et de latin, qui allaient être inaugurées à l'institution de Busleiden, dès l'année 1518 (2). N'ayant obtenu ni l'une ni l'autre, malgré de puissantes recommandations qui faisaient valoir surtout ses aptitudes d'helléniste, il chercha hors de Louvain des fonctions honorables (3), et il finit par les trouver à Tournai.

Le magistrat de cette ville avait résolu d'ouvrir une école grecque et latine qui répondit aux besoins de l'éducation intellectuelle, dans plusieurs contrées de langue française, éloignées d'un établissement universitaire. Il y admit Ceratinus qui devait y donner spécialement la leçon de langue grecque ; mais les circonstances lui furent fatales. Non seule-

(1) Par ex. la *Bibliotheca belgica* de Foppens, pp. 508-509, le *Gelehrten Lexicon* de Joecher, B. I, col. 1809; la *Biographie universelle*, tom. VII, art. de Beuchot, pp. 526-527, et la courte notice de Van der Aa, *Biogr. Woordenboek der Nederlanden*, deel III, bl. 287-88.— Voir aussi le IVe Mém. du baron de Reiffenberg, *sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain*, 1832, pp. 80-84.

(2) Voir notre *Mém. sur le Collège des Trois-Langues*, p. 131 et pp. 199-200 (professeurs de langue grecque).

(3) C'est à cette époque que l'on placerait sa visite à G. Budé, qui dit de lui dans une lettre à Érasme (t. I, p. 466. — Paris, 30 juin, 1519) : « Comit[illegible] Jacobo Ceratino utraque lingua docto ac profitenti. »

[redacted]

ment la peste et la guerre le contraignirent à s'éloigner de Tournai, comme nous l'apprend Érasme (1); mais encore le gouvernement de Marguerite d'Autriche, sur les réclamations de la ville et de l'Université de Louvain, força Tournai de fermer l'école spéciale de nouvelle création qu'Érasme qualifiait de *Collegium linguarum*, et qui devait s'appeler : *Græco-latinum Collegium Tornacense* (2).

Selon toute apparence, c'est à Louvain que Ceratinus revint poursuivre ses recherches philologiques, en particulier celles qui concernaient son dictionnaire grec qui était une publication tout à fait neuve pour nos provinces. Son travail était un remaniement de lexiques, publiés en Italie dès la fin du xv[e] siècle, et il fut imprimé à Bâle, chez Jean Froben, en 1524 (3). Érasme rendit hommage au jeune éditeur dans une préface où on lit qu'il a su joindre, à une modestie presque inouie (*cum incredibili modestia*) une connaissance exacte des deux langues. Dans cette pièce datée du 1[r] juin 1524, et adressée *Græcæ litteraturæ candidatis* (4), il faisait appel aux philologues qui compléteront la publication de Ceratinus, basée sur l'œuvre plus ancienne d'Aldus Manutius, qui n'était elle-même qu'une réimpression, avec quelques augmentations du dictionnaire grec-latin du carme Jean Crestoux de Plaisance (5). L'ouvrage eut plusieurs réimpressions avant l'édition soignée par notre helléniste.

Mosellanus étant mort dans cette même année, Érasme ne perdit pas de temps pour faire nommer Ceratinus à la chaire de grec devenue vacante à Leipzig. On le voit écrire (6) dans ce but, au mois d'avril 1525, au duc Georges de Saxe, à Henri Stromer et à Bilibald Pirkheimer ; au

(1) Lettre de 1521 (t. I, p. 667), où il recommande Ceratinus sous le rapport des mœurs et du savoir.

(2) J. Lecouvet (*Messager des sciences historiques*), Gand, ann. 1857, pp. 71-74. — Instruction publique au moyen âge, § V). Coupé (*Soirées littéraires*, tom. XIX, Paris, an. VIII, pp. 236-240).

(3) *Dictionnarius græcus præter omnes superiores accessiones... ingenti vocabulorum numero locupletatus* (Basil. in-fol.). — Il en est un exemplaire dans la *Biblioth. Hulthemiana*, t. II, n. 10267, pp. 49-50.

(4) *Epist.* p. 802. Voir le texte dans le IV[e] *Mém.* de Reiffenberg, p. 82.

(5) Milan, 1480, in fol., par les soins de Buonaccorso. — Venise, 1497, in-fol. (dictionnaire d'Alde). — Voir Fréd. Schoell, *hist. de la littérature grecque*, t. VII, pp. 345-346, et Ambroise Firmin-Didot, *l'hellénisme en Italie*, p. 92-94.

(6) Voir ses lettres aux deux premiers, Bâle, 8 avril 1525, et au second en date du 9 avril 1525 (*Epist.* p. [illegible] à [illegible]). — Foppens, p. [illegible], en a extrait quelques passages.

prince il recommande son candidat de la manière la plus pressante; au second, il vante Ceratinus, comme ayant été digne d'enseigner à Louvain, cette académie qui est au premier rang avec Paris (1); au troisième, il dit de lui que, malgré sa jeunesse et sa timidité, il vaut bien dix Mosellauus (2). Peu après, il presse J. Emser de faire attribuer un bon traitement à un helléniste qu'il déclare digne de l'Italie (3).

Jacques Ceratinus fut, en effet, appelé à la chaire de Leipzig; mais il la résigna dès l'année suivante, au grand déplaisir de son protecteur. Érasme risquait une plainte à ce sujet, en insinuant avec un peu d'ironie que peut-être Ceratinus n'avait pas montré assez d'aversion pour la doctrine de Luther (4).

Ceratinus revint du centre de l'Allemagne en Belgique, et on a lieu de croire qu'il a résidé à Louvain, peu après son retour, en continuant ses études de philologie grecque. Qu'il y ait enseigné, on aurait peine à en douter : à l'époque où Rutger Rescius était titulaire de la leçon de grec à l'institut de Busleiden, octroi lui aura été donné de professer la même langue, dans l'un ou l'autre collège, à des auditeurs de bonne volonté. On considérait comme professeur (5), celui qui donnait à ce genre d'enseignement les heures que lui laissaient ses propres recherches. C'est pendant ce second séjour à Louvain, qui fut d'environ cinq années, que Ceratinus traduisit en latin le premier et le second dialogue de St-Jean Chrysostôme *De Sacerdotio* : sa version fut imprimée à Augsbourg dans l'édition de David Hoeschel et jointe aux autres livres du même ouvrage traduit par G. Brixius (Vindobonae, 1599). C'est aussi dans cet intervalle qu'il mit la main à un court traité, dédié à Érasme, *De sono græcarum literarum*, imprimé à Cologne en 1529, in-8°, avec un dialogue d'Érasme lui-même *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione* (6).

(1) Allusion à la candidature de Ceratinus aux chaires du collège de Busleiden en 1518.

(2) Érasme avait, toutefois, félicité le duc de Saxe au sujet des espérances que donnait P. Mosellanus lors de sa nomination (*Epist.*, p. 567. — Louv. 31 juillet 1520).

(3) Bâle, 1525 (*Epist.*, p. 906).

(4) Lettre de Bâle, 6 juin 1526, à Bilibald Pirckheimer (*Epist.* pp. 940-941). « Res non optime successit. Fortassis incidit in suspicionem, quod non satis abhorreret a doctrina Lutheri ». Cfr. Lettre de Bâle, 1527 (*Epist.* pp. 1055-1056).

(5) On lit dans Foppens, et aussi dans le Recueil de Bax, fol. 1450, qu'il enseignait *privatim*; cependant Molanus l'appelle : « Græcarum litterarum publicus professor » (Rerum Lovan. libri XIV, éd. de Ram, t. I, p. 603).

(6) Ces opuscules ont été réimprimés plus tard par Sigebert Haverkamp,

[redacted]

Ces petits traités nous livrent les premières traces du schisme littéraire survenu à propos de la prononciation du grec. Les doutes qui s'étaient élevés dans l'esprit d'Érasme sur l'altération de la prononciation antique dans la bouche des Grecs de son temps ont fourni matière à discussion parmi les grammairiens d'alors. Le dialogue d'Érasme a favorisé une réforme qui allait à l'encontre de la tradition grecque orientale, maintenue par Reuchlin. De là le nom de prononciation *érasmienne* qui a prévalu de fait depuis trois cents ans dans les écoles occidentales (1).

Nous venons d'établir la part d'influence qui revint, certain temps, à Ceratinus dans les études classiques par ses leçons et par sa persévérance au travail. Mais la vieille Université n'en jouit pas de longues années; encore à la fleur de l'âge, il mourut à Louvain le 20 avril 1530; il fut enterré chez les frères Mineurs, dans l'église desquels on lisait sur sa pierre sépulchrale qu'il avait été prêtre pieux, et aussi instruit en grec qu'en latin : *Presbyter Deo devotus, — et tam græcè quam latinè doctus, — ut testantur opera ab eo edita.*

§ IV.

JOACHIM POLITÈS.

Plusieurs savants, dans le milieu du même siècle, acquirent quelque notoriété à Louvain par des cours d'humanités. C'est à ce titre que Joachim Politès y fut accueilli, quand il se réfugia dans cette ville, vers 1530, après des inondations qui avaient ravagé une partie de la Zélande (2). Natif de Ter-Goes, *Politès*, dont le nom serait la traduction grecque du nom de *Burgher*, ou Bourgeois, chercha des ressources dans l'enseignement : il avait donné à Louvain des leçons de grec et de latin, avec l'assentiment de Rutger Rescius, imprimeur, et professeur de grec aux Trois-Langues : on croirait même qu'il a trouvé asile dans sa maison *(qui in domo Rutgeri agebat).* Politès fit à cette époque la connaissance de Cleynaerts qui ne l'oublia jamais, et il reçut ses encouragements. La

professeur à Leyde, dans le *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ recta et vera pronunciatione commentarios reliquere* (tom. I, Lugd. Bat. 1736, in 8°).

(1) Egger, *L'hellénisme en France*, tome Ier, 1869, pp. 151-152, et l'appendice, pp. 451-480.

(2) Voir les *Mémoires* de Paquot, t. II, édit. in-fol., pp. 48-49, et la *Biblioth. belg.*, de Foppens, p. 558.

mauvaise fortune, lui disait celui-ci dans un court billet (écrit de Louvain, mais sans date), ne pourrait plus l'atteindre, puisque, comme Bias, il porte tout avec lui ; veut-il plus tard mettre à profit ses études latines, qu'il se rende à Paris où la parfaite correction dans l'usage de cette langue n'est pas chose commune.

Cependant le sort de Politès avait préoccupé Cleynaerts à l'étranger ; l'instabilité de ses résolutions l'avait engagé à lui faire des remontrances, et c'est en effet, dans des épîtres du voyageur belge, que nous recueillons les renseignemonts les plus précis sur la carrière du philologue improvisé. Politès n'avait pas poursuivi longtemps l'apprentissage auquel il s'était soumis à Louvain. Il avait abandonné les langues, pour commencer à Paris l'étude de la médecine, et, quand il avait renoncé à la médecine, il voulait se tourner vers le droit : il était couru pour cela jusqu'à Padoue, où il avait trouvé quelque emploi. Cleynaerts lui exprime ses regrets sur l'inconstance dont il avait fait preuve, et lui conseille de bannir de son esprit des préoccupations littéraires s'il veut faire avec fruit l'étude des lois et exercer la profession d'avocat. Dans l'avant-dernière lettre (1), il le salue du titre de jurisconsulte, après l'avoir qualifié d'homme instruit, et il l'entretient longuement des travaux opiniâtres consacrés dans plusieurs universités à la science du droit. Un peu plus tard, on voit Politès appelé à Bordeaux, avec de savants français et des humanistes de toute nation, au nombre d'une vingtaine, pour relever l'université de cette ville *(ut Academiam instauraret jam olim collapsam)* : Cleynaerts nous a transmis ces détails d'après une lettre que son ami lui avait écrite de Bordeaux (2). Politès ne demeura pas fort longtemps dans le midi de la France ; il revint aux Pays-Bas, et se fixa à Anvers où il eut la charge de greffier de la ville depuis 1541 jusqu'en 1565 : il dut se retirer en 1566, quand l'administration montra son mauvais vouloir envers plusieurs fonctionnaires (3). On imprima en 1548 à

(1) Evora, décemb. 1536.— *Literato viro... Jurisconsulto :* « Tu, Joachime, » quando non libuit in Latinis Græcisque literis cardinem ponere, quo deinceps tota verteretur vita, in hoc mihi peccasse videris, quod medicinam » reliqueris... Nihil in nobis deterius ad promovendum est, quam instabilis » animus... Unum te tantum admonebo, ut si stat sententia jus discere, ne » tuo judicio multum tribuas, neque ob id præceptores damnes, quod spurci » sint et barbari : politiores literas jam missas facito, nisi forte παρέργως » animus defatigatus sit recreandus. »

(2) *Epist.* libro II (Joanni Vasæo etc. — Salmanticæ).

(3) Lettre de Morillon, 11 juillet 1566, dans la *Correspondance de Gran-*

Anvers un recueil de *poemata* qui attesterait son goût persévérant pour les belles-lettres.

§ V.

Martin Lipsius, savant augustin, ami d'Érasme.

Depuis nombre d'années, un érudit autrichien, M. Adalbert Horawitz s'était livré avec succès à des recherches sur les écrivains de la Renaissance dans les principales bibliothèques de l'Allemagne. Il avait retracé l'activité littéraire du philologue Beatus Rhenanus, ainsi que de l'historien et poète, Gaspar Bruschius, quand il eut la chance de mettre la main sur des lettres inédites d'Érasme : il en a tiré deux communications sous le titre d'*Érasmiana* à l'Académie impériale des sciences de Vienne, et il a promis de publier d'autres écrits sur le même personnage (1).

Un heureux hasard l'a mis en possession d'un *codex* très précieux pour l'histoire de nos écrivains qui se communiquaient l'objet de leurs études sous forme de lettres (2), et il en a tiré une récente publication qui est d'un grand intérêt pour la Belgique et la Hollande. Le *codex* ne renferme pas moins de 99 épîtres latines, dont la plupart appartiennent à Martin Lipsius, à divers littérateurs et à quelques religieux augustins de la même époque (3). Il provient du monastère des Augustins, dit le Val Saint-Martin à Louvain, et il porte deux fois le nom d'un prieur du XVIIe siècle, Christophe Pasteels ; on le croirait écrit, sinon de la main de Martin Lipsius, du moins sous ses yeux par un religieux de la même maison. Le contenu se compose de pièces inédites, à l'exception de dix lettres d'Érasme déjà imprimées dans la grande édition d'Amsterdam.

Martinus Lipsius, moine érudit de l'ordre des Augustins, ne nous était

velle, éd. Edm. Poullet (t. I, 1877, p. 353). — D'après d'autres lettres du prévôt Morillon, Polités avait conservé sa confiance (Ibid., pp. 361, 455, 518).

(1) *Sitzungsberichte der phil. hist. Classe der Kais. Akademie der Wissenschaften*. Wien, 1879-1880.

(2) Le volume écrit sur papier, venu de la Hollande, a été mis en vente en 1881 par la maison Calvary de Berlin.

(3) *Erasmus von Rotterdam und Martinus Lipsius. Ein Beitrag zur Gelehrtengeschichte Belgiens*. Wien 1882, p. 137, gr. in-8° (Extrait des *Bulletins de l'Académie des Sciences*, tome C, fasc. II, pp. 665-759, ann. 1882).

Voir Piot, communic. *Bulletin de la comm. d'hist.* (X. 1882), 4e série, tome XI, page 30 (1883).

connu que par de courtes notices biographiques (1); on jugera mieux désormais ses travaux et ses relations d'après les pièces récemment imprimées de sa correspondance, dans lesquesllles son nom a toujours l'orthographe de Lypsius. Appartenant à une famille considérée du Brabant, proche parent de magistrats de son nom, grand-oncle du célèbre Juste-Lipse, Martin Lipsius naquit à Bruxelles, en 1492; dès l'an 1510, il fit profession dans l'ordre des Augustins au monastère du Val Saint-Martin à Louvain : c'est là qu'il passa, comme chanoine régulier, une partie de sa vie et qu'il écrivit les lettres latines aujourd'hui retrouvées (2). Vers la fin de ses jours, il fut envoyé comme directeur dans un monastère de religieuses de son ordre, Lens Sainte-Croix, près de Huy; il y est mort le 24 avril 1555 à l'âge de 63 ans. Plusieurs épitaphes furent composées par ses confrères dont il avait mérité le respect et la sympathie (3) : elles confirment les louanges qui lui sont données dans l'épitaphe que nous lisons dans Foppens. En quelques passages, Martin Lipsius est qualifié de *prior* : cependant son nom ne figure pas dans la liste des prieurs du Val Saint-Martin (4). Ce titre lui aurait-il été donné quand il passa à la maison de Huy? Quoiqu'il en soit, il avait non seulement conquis l'estime des hommes de son ordre par ses vertus, mais encore exercé une heureuse influence sur sa congrégation par son amour des lettres à l'époque où elles fleurissaient dans la ville universitaire. Il fut parmi les Augustins d'alors le principal représentant de l'érudition latine. Versé dans la lecture des saints Pères, il s'appliqua à la correction des textes d'après plusieurs manuscrits dans l'édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, qui fut imprimée à Bâle, après celles d'Érasme (5). Il donna les plus grands soins à la révision de quelques livres de saint Augustin qui lui fut confiée quand des théologiens de

(1) Molanus, *Rer. Lovan. libri XIV*, édition P. De Ram, p. 289. — Foppens, *Bibl. Belgica*, pp. 855-856.

(2) Ex Martinensium Canonicorum coenobio. E nostra cellula in Collegio Canonicorum Martinensium, etc.

(3) N° LXXXIX du recueil de M. Horawitz, pp. 127-129.

(4) Edward Van Even, *Louvain monumental*, p. 255.

(5) Érasme lui-même avait corrigé les deux éditions de Bâle, 1523 et 1526; il avait pu dire : « non mediocribus sudoribus emendavi. » Lipsius mit son nom à la suivante : *D. Hilarii Pictavorum episcopi lucubrationes*, olim per Des. Erasmum Roterodamum emendatae, nunc denuo vigilantissime et ad plura exemplaria per D. Martinum Lypsium collatae et recognitae. Basiliae, 1550, fol. — Horawitz, p. 6, d'après un exemplaire de la Bibliothèque Royale de Munich.

[redacted]

Louvain s'unirent pour donner une édition complète des ouvrages de l'évêque d'Hippone : sa collaboration ne dura pas moins de vingt années. Après sa mort, on fit usage des papiers qu'il avait délaissés dans les corrections du texte *(castigationes)*, et on tint compte de l'opinion du moine de Saint-Martin (1). Un de ses confrères et amis, Joannes Costerius ou Jean de Coster, surnommé Columba, prieur au même monastère (1554-1559), prit part avec Lipsius à des travaux de patrologie latine (2).

Les soins que donna Lipsius à une réimpression de la *Grammatica* (3) de Jean Custos ou de Coster de Brecht, chez Plantin à Anvers, nous atteste l'importance qu'il attachait aux premières études de philologie latine.

Les relations que Martin Lipsius entretint avec Érasme pendant les années que celui-ci passa à Louvain, eurent la plus grande influence sur les goûts studieux du moine augustin; plus tard encore il fut mis en communication par Érasme avec les Froben de Bâle qui publiaient incessamment les écrivains ecclésiastiques en même temps que les classiques anciens. Érasme avait trouvé en lui des dispositions et aptitudes peu communes, *indoles non vulgaris;* il les mit à profit par ses conseils et ses encouragements (4). Il lui demanda des extraits de manuscrits dont la copie était exécutée diligemment; après lui avoir assigné une tâche, il lui procurait les livres; dans la suite, il lui envoyait quelque argent, ou bien des exemplaires éditions nouvelles que les Froben lui concédaient à titre d'honoraires. S'il n'avait pas trouvé dans son correspondant la plus rigoureuse exactitude, il n'en continuait pas moins à le stimuler et à le recommander à d'autres (5) : il savait du reste que les communications étant peu sûres, des manuscrits et des livres s'égaraient ou se perdaient trop souvent.

Qu'advint-il des rapports personnels de Lipsius avec Érasme et du

(1) On lit en tête de l'édition de Louvain, tome X : « De singulis sermonibus in particulari censere est difficile. Quarè secuti fere sumus judicium doctissimi viri Martini Lipsii piae memoriae. — Dans la préface de l'édition de 1571, il est dit : « Habuimus denique Martini Lipsii castigationes, quas ex nonnullis vetustis codicibus scriptis jam ille collegerat, praesertim, etc. »

(2) Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 620.

(3) V. *Biogr. nation.*, tom.V, col. 21-22, notre notice sur De Coster (Jean).

(4) Juste-Lipse a dit de son oncle : « Vir ob doctrinam Erasmo familiaris et a suis illiusque scriptis notus. » (*Cent. I, Misc.* ep. 94).

(5) Voir l'introduction de M. Horawitz au recueil cité, pp. 6-8, 16-17, et la lettre d'Érasme à Lipsius, 11 février 1825, ibid. p. 110.

commerce épistolaire qui ne cessa point après le départ de celui-ci? Ils attirèrent au moine augustin quelque défiance dans les rangs de ceux qui avaient en suspicion la critique souvent acérée du célèbre polémiste. Lipsius avait pris plus d'une fois la défense d'Érasme contre ses adversaires, et il avait parlé ouvertement de ses services. En mainte occasion, il avait, semble-t-il, déploré l'indifférence de beaucoup de prêtres et de religieux pour les progrès des bonnes lettres, et l'acharnement de plusieurs contre les écrivains seulement téméraires qu'ils confondaient avec les réformateurs. La franchise de son langage n'allait pas sans doute au delà de celui que tenaient alors bien des chrétiens convaincus, mais attentifs au mouvement général des études sacrées et profanes.

Éditeur des pièces nouvelles signées par Martin Lipsius, M. Horawitz, dont nous ne partageons pas d'ailleurs tous les jugements, a reconnu lui-même qu'il fut un prêtre d'une piété profonde, fort attaché à l'Église et à ses institutions; mais il a relevé plus d'un passage où Lipsius juge assez durement l'attitude de la plupart des religieux et déclare se séparer de ceux qui pèchent par excès de zèle. Le moine augustin ne prenait point parti pour Luther; mais il se gardait des diatribes qui enveloppaient toutes ses opinions dans la même réprobation que ses erreurs déjà dénoncées et condamnées.

On a deux exemples du genre de réserve qui avait valu à Martin Lipsius l'animadversion de quelques-uns; il était en rapport avec de jeunes hommes voués aux lettres, et animés d'une grande curiosité pour la lecture de nouveaux traités des réformateurs allemands; il aurait voulu les satisfaire, mais sans violer les mesures alors portées pour empêcher la diffusion de ces écrits. Un jeune écrivain de grande espérance, poète latin, Gérard Rivius de Gand, s'était adressé à lui en 1523, afin de prendre connaissance des *Loci communes rerum theologicarum* de Mélanchthon, qui avaient paru à Wittenberg en 1521, mais qui étaient au nombre des livres dont la vente était prohibée dans nos provinces (1). Lipsius eut recours à un théologien, Martin Dorpius, qui occupait alors la dignité rectorale; celui-ci déclina la responsabilité, en répondant à Lipsius (2) : « De Melanchthone similibusque rebus hactenus neque annui » quicquam, neque renui. Viderint ii, quibus hoc negocii est demanda- » tum; ego me illi tragoediae non admisceo. » C'est à l'exemple d'Érasme

(1) Gerardus Rivius, n° XXII, p. 42-44.

(2) Loc. cit., n° XXII et n° XXIV, p. 44. « Martinus Dorpius Naldicenus theologicae scientiae professor Martino Lipsio Bruxellensi. » — Même pièce d'après une autre copie, n° LXVI, p. 97.

que le recteur de Louvain donnait le nom de *tragoedia* au grand conflit qui touchait à son paroxisme.

La difficulté fut plus grande pour Lipsius, quand il contracta liaison avec un jeune maitre du collège du Lis, Sébastien Neusen, de Saftinghe près de Gand (1). Dans une lettre de l'an 1526 (2), après quelques éloges sur ses études, il lui reprochait une trop grande liberté de parole, et lui conseillait de recourir aux préceptes de la morale évangélique s'il avait à se plaindre de tracasseries et de contradictions. Il le pressait surtout de ne point prendre ouvertement le parti de Luther ; de cacher ses opinions, comme il cachait les livres du moine allemand (3). Il ne lui refusait pas la satisfaction de causer de ces affaires avec quelques hommes, sans danger, et peut-être avec profit. Mais il protestait contre les injures que Neusen avait déversées sur Érasme, comme différant d'opinions avec Luther. Lipsius prenait la défense du savant humaniste qu'il n'avait pas cessé d'admirer : il lui attribuait la mission d'avoir averti les hommes dans l'esprit du Christ avec douceur, mansuétude et aménité (videtur autem mihi quod Christi Spiritus ad hoc Erasmum miserit, ut mundum *leviter mansuete ac civiliter* a viciis avocaret ac nunc quoque avocet), et il croyait qu'il n'avait pas perdu sa peine. Enfin, pour augmenter la confiance du jeune maître dans ses conseils, Lipsius revendiquait une vraie liberté d'esprit sous le capuchon : « Nec offendat te noster cucullus, quia non ego cuculli, sed cucullus meus est. »

Dans cette épître latine le chanoine de Saint-Martin s'était exprimé avec une grande indépendance, et s'était déclaré ami de la liberté par caractère (sum enim et ego natura libertatis amantissimus). La pièce fut connue de quelques adversaires, et il se crut tenu de s'expliquer devant le prieur de son Ordre, qui était alors Jean Arnoldus. Nous avons le texte de cette justification conservé dans le même manuscrit (4) : le

(1) Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 1091.

(2) Codex Horawitz, n° 411, pp. 74-76. « Martinus Lypsius Sebastiano Nautzeno Gandavensi, disciplinarum liberalium professori. » Voir le préambule de l'éditeur, pp. 10, 13-14.

(3) Nautzenus ou Neusen quitta Louvain peu après cet avertissement ; il fut reçu à l'Université de Marbourg comme professeur d'hébreu, et il y mourut à l'âge de 33 ans. Il avait publié à Marbourg en 1532 deux petits traités : *De prima sermonis hebraici lectione, et de litterarum servientium officiis.*

(4) N° LIII, pages 76-85. « Purgatio ejusdem epistolae ad honorabilem virum Joannem Arnoldum, priorem canonicorum sancti Martini in oppido Lovaniensi. » — Dans une lettre du 11 janvier 1525 à Lipsius (LXXX, p. 111),

religieux se défend des conséquences que l'on tirerait contre lui de l'espèce d'indulgence qu'il avait montrée pour Luther; il revendique d'une manière assez vague le droit de juger le moine étranger comme il l'a fait. Quoique son plaidoyer soit rempli de réserves diplomatiques, on croirait que ses supérieurs, ainsi que les chefs de l'Université à laquelle son couvent était alors incorporé, n'ont pas donné suite à une première plainte. Lipsius, comme nous l'avons dit, a poursuivi paisiblement ses études ayant servi à la révision des textes dans la grande édition de saint Augustin, jusqu'à l'époque où il fut envoyé à Huy au service de son Ordre.

On avait assurément gardé dans l'école le souvenir des rapports d'amitié qui s'étaient établis à Louvain entre Érasme et Lipsius, et ce devait être un grief difficile à oublier quand même le premier s'était fixé dans des villes éloignées. Érasme avait accepté l'hospitalité au collège du Lis pendant quatre années environ, de 1517 à 1521; c'est là où Lipsius le visita librement, et fit la connaissance de jeunes maitres qui habitaient le même collège et qui s'essayaient dans l'art d'écrire : il est question d'eux dans de nombreuses pièces de sa correspondance qui datent de ces mêmes années (1). Il en est plusieurs écrites en réponse à de simples billets de la main d'Érasme; leur rédaction, comme leur sujet, trahit l'intention de donner sur les affaires du temps un avis qui serait connu de plusieurs (2) : bien qu'Érasme lui ait conseillé de ne rien dire ni conserver qui le compromette, Lipsius avait affirmé plus d'une fois son admiration pour le grand écrivain.

Parmi les textes qui ont trait à cet état de choses, figure en première ligne l'épître écrite en 1519 par Lipsius pour témoigner au polygraphe de Rotterdam ses vrais sentiments, pour le remercier de son patronage (3). Il proteste contre les détracteurs de l'homme qu'ils veulent

Érasme lui dit avoir reçu avec gratitude le gage de la mutuelle sympathie que son prieur lui avait envoyé : « Pignus mutuae benevolentiae, quod misit prior vester, Joannes Arnoldus mihi fuit gratissimum. » Sur Jean Arnoldi mort en 1537, voir la *Chorographia* de Sanderus, II, 124.

(1) Au collège du Lis vivait alors Philippus Brugensis qui témoigne, en plusieurs lettres, sa profonde affection pour Lipsius (Horawitz, pp. 59-69), ainsi que Pierre Curtius, professeur d'éloquence, plus tard évêque de Bruges (ib. p. 54).

(2) C'est à titre de documents que Lipsius les a fait recopier plus tard avec grande exactitude, comme le *codex* en fait foi.

(3) Horawitz, nº II, pp. 19-21. — L'adresse de l'épître porte : « *Insigni sacrae Theologiae professori Des. Erasmo*, etc. » — La pièce finit ainsi : « Raptim ex nostra cellula... » anno Verbi incarnati MDXIX.

bien appeler poète et orateur, mais à qui ils refusent le titre de théologien; il estime assez ses travaux pour se dire convaincu qu'ils doivent tourner à l'avantage du christianisme : « Mihi certe non modo persua- » sum, sed etiam creditum est, te non tantum tua, verum etiam te » ipsum impendere utilitati catholicae ecclesiae. » Il avait trouvé auprès d'Érasme des conseils et de l'appui pour ses recherches de patrologie latine qui n'avaient pas été appréciées dans le milieu où il vivait; il le saluait donc du nom d'excellent Mécène. Tout naturellement c'est à lui qu'il confiait ses plaintes sur le mépris que plusieurs faisaient des « bonnes lettres, » qui n'avaient pas leur place dans l'emploi des journées, et qu'il dénonçait en eux les fauteurs de l'antique ignorance.

Ces ouvertures ne laissèrent pas Érasme indifférent aux tentatives du savant religieux pour prendre part utilement à la révision des livres de patrologie latine : il le mit sur la voie de passages qui lui avaient échappé; il lui envoya des exemplaires de ses propres ouvrages (par exemple, l'*Apologie* contre Lefèvre d'Étaples); il le tint lui-même au courant de ses démêlés avec un théologien anglais, Édouard Lee; il lui annonça que de nouveaux *colloquia* se trouvaient sous presse. Dans plus d'une lettre de l'année 1519 et dans quelques-unes de l'année 1520 (1), on a la preuve que la confiance d'Érasme répondait aux franches déclarations du jeune Augustin. Sur une seule parole de doute, celui-ci s'empressait de lui affirmer (2) que toute censure de ses écrits était loin de sa pensée, et que, loin de détruire ses lettres, il les mettrait plutôt dans un coffret de cèdre : « Persuade tibi Lypsium non esse malignum tuorum operum reprehensorem, sed pium potius lectorem. »

Dans les années qui suivirent le départ d'Érasme, Lipsius ne cessa pas de lui rester attaché; il fut même entraîné, en prenant sa défense, à parler de Luther avec une excessive condescendance. Il est à présumer qu'après la mort d'Érasme, il a considéré d'un autre œil le principal promoteur de la réformation. Rien ne fait croire qu'il ait manqué de soumission à l'Église, pendant les années où elle lutta pour ses droits dans les provinces belgiques, avant leur séparation dans la seconde moitié du XVIe siècle (3).

(1) Ibid., nos III-XII, pp. 22-29.

(2) Ibid., p. 25.

(3) On puisera dans les pièces réunies par les soins de Lipsius et conservées après lui dans sa communauté, bien des données inconnues d'ailleurs sur des hommes d'études qui vécurent de son temps à Louvain, ainsi que sur plusieurs religieux ayant appartenu comme lui à l'ordre des Augustins. Telles sont trois lettres écrites à Martinus Lipsius par un de ses oncles, Joannes

§ VI.

FRANÇOIS DE CRANEVELDT, HELLÉNISTE ET MAGISTRAT.

Parmi les humanistes qui concilièrent l'étude des lois avec celle des lettres du temps d'Érasme, il faut citer *Franciscus Craneveldius* qui fut revêtu de hautes fonctions. Son exemple justifie bien des vocations littéraires qui ont persisté chez des hommes que leur naissance et leur éducation appelaient à des carrières publiques (1).

Né à Nimègue dans la Gueldre, François de Craneveldt fit un cours

Lipsius, de Bruxelles, bénédictin du couvent de Saint-Adalbert et plus tard de l'abbaye d'Egmond dans le comté de Hollande : il s'agit dans la première de la sollicitude et de l'intervention de la famille de Martinus à l'époque de son entrée en religion. Ainsi se trouve-t-on mieux renseigné sur les ascendants de notre Juste-Lipse.

Citons encore deux des correspondants de Lipsius, dont il a inséré quelques lettres dans son recueil, avec les réponses qu'il leur adressa : l'un est Alardus d'Amsterdam, prosateur et poète, qui comptait beaucoup d'amis à Louvain ; l'autre, Charles Sucquet, de Bruges, homme lettré, s'intéressant aux études nouvelles.

Il est également curieux de relever les noms de quelques Augustins dont Lipsius a conservé les lettres latines qu'ils lui avaient adressées, et dans lesquelles ils l'entretenaient quelquefois de nouveautés de l'érudition classique. Telle est l'épître écrite à Lipsius en 1525 par Jacques Thomas, sous-prieur d'une maison de l'Ordre : il y est question d'éditions récentes d'ouvrages de Cicéron, les Lois et les *Tusculanae quaestiones*. La même préoccupation se retrouve dans une lettre de Louis Rolandus, de Bruxelles, datée du 31 mai 1524, et dans une lettre de Lipsius à Godefroid Brechtanus (1524), chanoine d'un collège du Trône de Sainte-Marie dans la Campine (*). Là enfin vécut un chanoine régulier du nom de Jacques Cortebach, qui suivait avec intérêt les questions débattues dans les écoles ecclésiastiques. D'autre part, nous avons quatre lettres de Guilielmus Lovaniensis, moine de la maison des Augustins de Groenendael (Viridis Vallis in Zonia canonicus), et une lettre de Stephanus Heetveld, prieur d'une autre maison d'Augustins, à Rouge-Cloître, près de Bruxelles. Il ressort de ces débris de la correspondance de Lipsius avec les religieux que nous venons de nommer, que le travail était en honneur dans leurs monastères, et qu'ils s'en référaient volontiers à un des chanoines augustins de Louvain qui était au courant du mouvement des grandes études et qui était bien renseigné sur les causes des troubles toujours croissants dans la chrétienté.

(1) Nous reproduisons notre notice de la *Biographie nationale*, tome IV, 1873, col. 484-486.

(*) Dans le village de Owen entre Herenthals et Grobbendonck s'élevait une maison d'Augustins, ayant la dénomination de *Thronus Beatae Mariae* et désignée quelquefois par le seul nom de *Thronus*. Lipsius appelait *Thronicolae* ses confrères de cette résidence. Quand elle fut dévastée en 1578, les religieux se refugièrent au Val Saint-Martin qui fut autorisé à prendre le surnom de *Trône de sainte Marie*. (Voir le *Louvain monumental* de M. Edw. Van Even, page 254), et aussi celui de *Canonia Throno-Martiniana*.

livrant à des études archéologiques sur un triptyque de Michel Coxie, de Malines, provenant d'un ancien tombeau de la collégiale de Saint-Pierre et conservé aujourd'hui à l'hôtel-de-ville de Louvain ; il a non seulement reconnu les personnages du nom de Morillon peints sur les volets de ce tableau (dont le panneau principal représente l'Ascension du Sauveur), mais encore esquissé la biographie des principaux membres de cette famille (1).

De riches et abondants matériaux serviront un jour à faire l'histoire des deux fils si distingués de Guy Morillon, de l'aîné, Maximilien, vicaire-général de Malines et ensuite évêque de Tournai (2), ainsi que de son frère Antoine, littérateur et archéologue. Mais il n'en est pas de même pour la personne de leur père : on est loin de posséder actuellement des renseignements précis sur les époques saillantes de sa vie. Guy Morillon, mort en 1548 à Louvain, a laissé dans son siècle la réputation d'un homme recommandable par ses vertus, digne des fonctions de secrétaire qu'il remplit auprès de l'empereur Charles-Quint, et en même temps d'un esprit cultivé, versé dans les belles-lettres : mais est-on autorisé à le considérer comme un helléniste habile, qui aurait été le premier professeur de grec au collège des Trois-Langues à Louvain ? Nous ne saurions souscrire à cette dernière assertion. Le seul témoignage de Goropius Becanus sur lequel elle est appuyée en définitive, est-il suffisant pour donner crédit à un fait nouveau, resté inconnu à nos anciens érudits ? Afin de mettre le lecteur à même de comprendre les doutes que nous avons à ce sujet, nous allons produire des faits qui sont en désaccord avec l'affirmation de Goropius Becanus, des rapprochements de dates prouvant au moins qu'elle est fort contestable. Nous espérons éclaircir la carrière tout entière de Guy Morillon, la partie de sa vie qu'il donna à l'étude, et cette autre partie qui parait être en tout cas la plus importante, son appel et son rôle dans l'entourage du grand empereur (3). Nous constaterons d'abord s'il y a dans les écrits du temps quelque présomption

(1) Voir le Rapport dans le *Messager des sciences historiques*, année 1857, 3e livraison, pp. 269-284 (avec un dessin gravé du tableau de Michel Coxie).

(2) Cinquante-quatre de ses lettres figurent dans la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, publiée par Edmond Poullet, qui se proposait de mettre au jour le recueil complet des lettres de Max. Morillon. (*Corresp.*, tome Ier, 1878, p. XXXIX, et page 12 note.)

(3) De son côté, M. Edward Van Even a publié de *Nouveaux renseignements sur le séjour à Louvain de Guy Morillon, et de sa famille* (*Messager des sciences histor.*, ann. 1877, pp. 136-168).

[redacted]

Rescius lui avait dédié une édition grecque du *Minos* et des *Lois* de Platon (1531) (1); Craneveldt dédia à son tour à l'helléniste des Trois-Langues, sa version latine des trois homélies de saint Basile, imprimée à Louvain dans les ateliers de Rescius : *Basilii Magni Homiliae tres. I. De utilitate capienda ex gentilium auctorum libris. II. De invidia III. In illud attende ipsi* (Lovanii, apud Rescium, 1534, in-8° — Homilia *adversus ebriosos.* Ibid., 1535, in-8°).

Une autre version latine digne de mention est celle que fit Craneveldt du traité de Procope en VI livres sur les édifices et constructions de l'empereur Justinien ; la rareté de cet ouvrage nous porte à en donner ici le titre complet (*Bibliotheca Hulthemiana*, n° 30525, tome VI, p. 80) : *Procopii rhetoris et historiographi de Justiniani imperatoris aedificiis libri VI lectu dignissimi, nunc recens latinitate donati per Franciscum Craneveldium jureconsultum clarissimum, cum annotationibus longe doctissimis Theodorici Adamaei Swallembergi* (Parisiis, ex officina Christiani Wechelii, petit in-4°, pp. 53 et 8 fol. de liminaires). Il faut savoir gré à Craneveldt de sa tentative, mais le texte sur lequel était fondée sa version a été jugé défectueux ; il faisait suite à l'édition de Procope et d'Agathias donnée à Bâle en 1531 par les soins de Beatus Rhenanus (2).

§ VII.

La carrière littéraire de Guy Morillon, secretaire de Charles-Quint (3).

La famille des Morillon, originaire de la Bourgogne, eut le privilège de donner à la Belgique trois noms qui figurent avec honneur dans l'histoire du XVIe siècle : Guy Morillon, et ses deux fils, Maximilien et Antoine, ont bien mérité de l'État et de l'Église par les services qu'ils rendirent aux sciences et aux lettres, par leur intervention dans des affaires importantes de leur temps.

C'est ce qu'a fait ressortir M. Edward Van Even dans un rapport plein d'intérêt sur le *Mausolée de la famille Morillon à Louvain* : en se

(1) Bulletin du *Bibliophile belge*, t. IX, p. 255, note 6, et Brunet, *Manuel*, édit. Bruxelles, tome III, p. 528-529.

(2) Il a été publié dans un état plus complet par Claude Maltret au t. II des œuvres de l'historien Procope (Paris 1663. — *Corpus script. hist. Byzant.*)

(3) *Messager des sciences historiques* de Gand, 1858.

[redacted]

livrant à des études archéologiques sur un triptyque de Michel Coxie, de Malines, provenant d'un ancien tombeau de la collégiale de Saint-Pierre et conservé aujourd'hui à l'hôtel-de-ville de Louvain ; il a non seulement reconnu les personnages du nom de Morillon peints sur les volets de ce tableau (dont le panneau principal représente l'Ascension du Sauveur), mais encore esquissé la biographie des principaux membres de cette famille (1).

De riches et abondants matériaux serviront un jour à faire l'histoire des deux fils si distingués de Guy Morillon, de l'aîné, Maximilien, vicaire-général de Malines et ensuite évêque de Tournai (2), ainsi que de son frère Antoine, littérateur et archéologue. Mais il n'en est pas de même pour la personne de leur père : on est loin de posséder actuellement des renseignements précis sur les époques saillantes de sa vie. Guy Morillon, mort en 1548 à Louvain, a laissé dans son siècle la réputation d'un homme recommandable par ses vertus, digne des fonctions de secrétaire qu'il remplit auprès de l'empereur Charles-Quint, et en même temps d'un esprit cultivé, versé dans les belles-lettres : mais est-on autorisé à le considérer comme un helléniste habile, qui aurait été le premier professeur de grec au collège des Trois-Langues à Louvain ? Nous ne saurions souscrire à cette dernière assertion. Le seul témoignage de Goropius Becanus sur lequel elle est appuyée en définitive, est-il suffisant pour donner crédit à un fait nouveau, resté inconnu à nos anciens érudits ? Afin de mettre le lecteur à même de comprendre les doutes que nous avons à ce sujet, nous allons produire des faits qui sont en désaccord avec l'affirmation de Goropius Becanus, des rapprochements de dates prouvant au moins qu'elle est fort contestable. Nous espérons éclaircir la carrière tout entière de Guy Morillon, la partie de sa vie qu'il donna à l'étude, et cette autre partie qui parait être en tout cas la plus importante, son appel et son rôle dans l'entourage du grand empereur (3). Nous constaterons d'abord s'il y a dans les écrits du temps quelque présomption

(1) Voir le Rapport dans le *Messager des sciences historiques*, année 1857, 3e livraison, pp. 269-284 (avec un dessin gravé du tableau de Michel Coxie).

(2) Cinquante-quatre de ses lettres figurent dans la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, publiée par Edmond Poullet, qui se proposait de mettre au jour le recueil complet des lettres de Max. Morillon. (*Corresp.*, tome Ier, 1878, p. XXXIX, et page 12 note.)

(3) De son côté, M. Edward Van Even a publié des *Nouveaux renseignements sur le séjour à Louvain de Guy Morillon, et de sa famille* (*Messager des sciences histor.*, ann. 1877, pp. 136-168).

en faveur du titre d'helléniste et de professeur qu'on voudrait lui donner. Ensuite nous verrons si, d'après les témoignages conservés, il a pu se trouver en Brabant dans la période où l'on devrait placer son professorat.

Érasme estimait Guy Morillon; il lui écrivit plus d'une fois, quand celui-ci séjournait encore en Belgique et quand il résida en pays étranger; il s'entretint de lui bien souvent dans sa correspondance avec ses amis. Mais, s'il a pu le considérer comme un des actifs promoteurs de la philologie ancienne, il ne parle ni de son habileté dans la langue grecque, ni de la charge qu'il aurait prise d'enseigner cette langue à Louvain.

De même, dans les autres écrivains et littérateurs latins de la première moitié du XVI[e] siècle, il n'est fait nulle mention de Guy Morillon à titre d'helléniste; tandis qu'ils ont eu à cœur de rappeler les noms de tous les humanistes qui, à la même époque, avaient contribué en quelque mesure à l'avancement de la philologie dans les Pays-Bas, ils n'ont point prononcé son nom sous ce rapport. Ainsi Thierry Martens n'a pas eu occasion de citer Guy Morillon parmi les jeunes hommes qui se sont faits généreusement les correcteurs des épreuves grecques et latines dans son imprimerie. Adrien Barland paraît avoir gardé le même silence touchant l'homme instruit dont nous nous occupons.

Pour faire de Guy Morillon un helléniste et un professeur de grec, on est donc réduit au passage de Goropius Becanus auquel nous faisions allusion ci-dessus, passage que J. Molanus a reproduit en abrégé dans son *Historia Lovaniensium* (1). Dans la dédicace du livre IV de ses *Origines Antverpienses* au cardinal Granvelle (2), il vante le haut mérite d'Antoine Morillon, dont ce prélat avait encouragé les travaux d'érudition et les recherches archéologiques sur le sol de l'Italie, et il rapporte une partie du savoir du jeune antiquaire, aux leçons, à l'exemple de son père, Guy, devenu célèbre par la variété et par l'étendue de ses connaissances littéraires; « c'est au point, ajoute-t-il, que l'école de Busleiden se félicite encore hautement de l'avoir eu pour premier professeur de langue grecque (3). »

(1) Livre IX, ch. 32, p. 607 (édit. P. de Ram), 1861.

(2) Antverpiae, typis Plantini, 1569, lib. IV (*Cronia*), p. 291.

(3) « Hic plurimum quidem doctrinae eruditionisque patri suo debebat homini de varia multiplicique literarum cognitione ità nobili, ut Buslidianae in Lovaniensi Academia scholae plurimum sibi gratulentur se hunc primum habuisse graecae linguae professorem. »

On objectera, il est vrai, que Goropius, qui fut troisième, en 1539, à la promotion des maîtres ès-arts à Louvain (1), et qui étudia dans cette ville les lettres latines, grecques et hébraïques, eut tous les moyens d'être bien renseigné sur les hommes qui remplirent d'abord les chaires du collège de Busleiden, érigé vingt ans auparavant. On dira même qu'il a pu connaître à Louvain les deux fils de Guy Morillon, jeunes gens de son âge (2), achevant en même temps que lui leur cours d'études. On pourrait même alléguer que Goropius eut occasion de connaître Morillon en personne, puisque dans le cours de ses voyages, après ses études de médecine, il fut attaché en qualité de médecin à Marie de Hongrie et à Éléonore, reine de France, dont Guy avait été le secrétaire (3).

Malgré les inductions que l'on tirerait de ces faits divers, il est assurément fort difficile d'ajouter foi au témoignage de Goropius touchant la position faite à Guy Morillon au collège des Trois-Langues. Quand Valère-André écrivit l'histoire de ce collège en 1614, un siècle environ après sa fondation, ayant encore sous les yeux tous les documents authentiques, il n'avait aucun motif d'effacer le nom de Guy Morillon des annales littéraires de l'école. Molanus, dira-t-on peut-être, a fait bon accueil dans son livre à l'assertion de Goropius. Mais, comme on le sait positivement (4), Valère-André eut connaissance du travail spécial de Molanus sur Louvain et son université : sans aucun doute, il eût mis à profit une donnée historique du genre de celle que nous examinons, du moment où il en eût constaté la valeur et l'authenticité. Nos propres recherches ne nous ont rien fait découvrir qui infirmât l'exposé de Valère-André sur la nomination et la succession des premiers professeurs de langue grecque (5). Dès qu'il s'agit de l'ouverture de ce collège Érasme demanda à Jean Lascaris d'envoyer à Louvain un de ses compatriotes pour remplir la chaire de grec ; mais ses tentatives furent sans succès. Alors des humanistes de nos provinces, Jacques Ceratinus, Robertus Cæsar et d'autres, élevèrent des prétentions à cette chaire et invoquèrent à cet effet la protection d'Érasme : ce fut Rutger Rescius qui l'obtint et qui en prit possession du jour où les leçons de langues se

(1) Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 649.

(2) Maximilien, l'aîné, était né à Louvain en 1517 ; Goropius vit le jour en juin 1518, à Hilvarenbeck, dans le Brabant septentrional.

(3) Foppens, *Bibl. belg.*, ibid.

(4) V. Andr. *Fasti academici* (éd. 1650), p. 284. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 696.

(5) Voir le chapitre VII de notre *Mémoire sur le collège des Trois-Langues*, pp. 200 et suiv.

donnèrent, en septembre 1518, dans un auditoire des PP. Augustins.

Mais comment rendrait-on raison du bruit recueilli par Goropius sur le professorat de Guy Morillon, si ce n'est pas une pure invention? Il n'y aurait, ce nous semble, d'autre moyen que de mettre notre personnage au nombre des jeunes gens instruits de la faculté des Arts et d'autres facultés, qui avaient donné, non sans succès, avant 1517, des leçons privées de grec dans des collèges et pédagogies de l'université (1).

Maintenant, qu'on veuille rendre pleine justice à Guy Morillon et retrouver les titres qui lui ont donné rang parmi les hommes lettrés de la même époque; on doit mettre en ligne de compte ses travaux en partie inédits de littérature latine. Un ancien annaliste lui attribue des arguments ou sommaires, ainsi que des scholies sur les *Héroïdes* et sur l'*Ibis* d'Ovide, imprimés dans plusieurs éditions du texte de ces poèmes (2). Ces courtes annotations furent reproduites avec les observations d'autres érudits, dans une période où les imprimeurs s'emparaient sans grande délicatesse des travaux achevés aux frais d'autrui (3). On trouve du moins le nom de leur auteur sur le titre de quelques éditions des Héroïdes (4) : *Guidonis Morilloni argumenta in Epistolas.*

Un témoignage plus formel encore est rendu sous le même rapport à Guy Morillon par Pierre Nannius, professeur de latin, qui paraît l'avoir connu en personne, probablement dans les dernières années de sa vie que celui-ci passa à Louvain, au retour de ses voyages. Dans les préliminaires du livre V[e] de ses *Miscellanées* (5), consacré à des études sur

(1) Dans son second article (*Messager*, 1877, p. 138-140), M. Van Even en revient à cette conjecture. Lorsqu'on examinait (en 1518) les titres des candidats à la chaire de grec, Morillon n'enseigna-t-il pas cette langue par complaisance « et en vue de contribuer à former le noyau de la nouvelle école? »

(2) MOLANUS, l. cit. — « Scripsit argumenta et scholia in epistolas Heroïdum et Ibin Ovidii edita Lugdini à Gryphio et Coloniae à Gymnico. »

(3) Nous citerons d'abord une édition de Lyon : *Ovidii Heroidum libri L. A. Sabini responsiones, cum Guidonis Morilloni argumentis et scholiis* (Lugd., Sim. Vincentius, 1535, in-8°); puis celle de Paris, Simon Colinaeus, 1545; ensuite plusieurs éditions de Bâle (1541, 1543, 1544), et une autre de Francfort 1563, in-8°). Voir Schweiger, *Handbuch der class. Bibliographie*, th. II, B. II; Leipzig, 1834, p. 634.

(4) Antv., Plantin, 1593; in-8°. — Francofurti, 1601, id.

(5) Συμμίκτων, *sive Miscellaneorum decas una* (Lovanii, ex officina Servatii Sasseni, anno 1548, mense junio, in-8°). — Liber quintus. Ex Tito Livio historico, p. 140. — « Nemo omnium, quos vidi, diligentius versatus est in Livio, » quàm Guido Morillonus, nec majori fide et fruge commentarios in hunc

Tite-Live, Nannius met Guy Morillon au-dessus de tous ceux qui se sont occupés de l'interprétation de cet historien, et il regrette que sa modestie l'ait empêché de publier ses commentaires, qui lui vaudraient une réputation légitime de science.

Le zélé philologue émet ensuite le vœu que cette œuvre ne soit pas perdue, et qu'elle soit mise au jour plus tard, sinon par l'auteur lui-même, du moins par ses doctes fils. En même temps, il rend à son ami cet autre témoignage, qu'il a recouru aux lumières des autres en toute honnêteté, avec l'intention de ne rien dissimuler dans son travail de ce qu'il leur devait. Nous citerons encore la suite du même passage de Nannius, si honorable pour la mémoire de notre personnage (1).

Nannius publiait son volume de Mélanges philologiques au mois de juin 1548; Guy Morillon mourut à Louvain le 9 octobre de la même année. Ainsi se réalisa la prévision de l'écrivain relativement au sort du commentaire sur Tite-Live, qui ne serait plus qu'une œuvre posthume. Il est douteux que ce commentaire ait jamais vu le jour; mais Nannius, comme il nous l'apprend lui-même, a mis à profit, dans ses notes détachées sur le texte de Tite-Live (2), les observations qu'il avait recueillies dans ses entretiens littéraires avec Morillon au sujet de cet auteur.

Dans sa première jeunesse, Morillon s'était occupé de l'étude d'un autre historien de Rome, Suétone, le biographe des douze Césars. Une

» autorem conscripsit. Saepèque ob id illi autor fui, ut sua in lucem ederet, » magno enim id emolumento studiosis omnibus et sibi gloria futurum. Caeterùm nondum persuadere potui, gloria enim nihil capitur, longa jam » aetate omnium fere rerum satur, praeterquam studii de omnibus bene » merendi... »

(1) « Nunquàm autem existimat ille, satis sua elaborata esse, homo minime » philautus, videturque mihi ex praecepto Horatii non nonum annum, sed » posthumum (ut sic dicam) expectare. Nec dubito, si ipse in vita sua non » evulgarit, quin filii ejus Juvenes doctissimi sint evulgaturi. Is ad eas elucubrationes, non suo solum ingenio, sed omnium etiam amicorum uti » volet, saltem in pauculis rebus, idque non sine nomenclatura. Candidissimus enim est, et plagii summus detestator. Vidi aliquando rescripta » Budaei super quibusdam locis, in quibus meum quoque judicium consuluerat. Nonnulla igitur, quae tum cum illo meditatus sum, et quae posterius deprehendi, studiosorum oculis libenter offeram, unde spero nonnihil » lucis in rebus obscurioribus nasciturum. »

(2) *Miscellanea*. lib. V, pp. 141-166. — Dans l'examen critique de quelques passages, Nannius consulta deux manuscrits de Tite-Live, conservés à Louvain, l'un au collège d'Arras, l'autre au collège de Busleiden.

édition de Suétone, donnée en 1509 à Paris, chez Gourmont, porte son nom comme auteur de notes marginales accompagnant le texte (1). On la trouve mentionnée de la manière suivante : *Suetonius Tranquillus de XII Caesarum vitis, diligentiori studio a mendis prope omnibus per Guidonem Morillonum nuperrimè vindicatus, dispersis in marginibus adnotatiunculis* (Paris, Gourmont, 1509, petit in-8°). La brillante introduction d'Ange Politien sur Suétone fut réimprimée en tête du livre.

Ce n'est pas un véritable commentaire dont se chargea Morillon, en donnant ses soins à un auteur imprimé en France depuis peu d'années : cette tâche avait été remplie par des humanistes célèbres, dans des éditions d'Italie publiées à la fin du xve siècle (2). La révision du texte sur un manuscrit de Paris a sans doute constitué le meilleur service rendu par le nouvel éditeur. Les notes détachées dues à Morillon étaient le fruit de ses premières lectures ; on ne peut leur attribuer grande importance. Un peu plus tard (3), Érasme travailla sur le texte de Suétone à la suite de J.-B. Egnatius, qui s'était chargé de sa révision pour les Juntes de Florence ; il ne s'est pas préoccupé des notes de Morillon. Il en est de même dans les travaux philologiques, qui virent le jour chez Plantin avant la fin du xvie siècle (4).

La jeunesse de Guy Morillon s'était écoulée dans les études qui ser-

(1) Guy Morillon est donné comme l'éditeur de ce volume (de 204 pages) dans le Supplément du *Gelehrten-Lexicon* de Joecher (t. IV, col. 2123.) V. Schweiger, *Handb. der class. Bibliographie* (Lateinische Schriftstellern), B. II, pp. 973-74).

(2) Antoine Sabellicus, Venise (1490 et 1493), et Philippe Beroaldus, Florence (1493).

(3) Voir la Préface de ses observations, datée d'Anvers, année 1517.

(4) Dans sa belle édition de Suétone en deux tomes in-4° (Amsterdam 1736), Pierre Burmann a reproduit, au milieu des préfaces et préambules des principaux éditeurs, la préface dédicatoire mise par Guy Morillon en tête de l'édition de 1509. Cette pièce adressée à un protecteur de notre personnage (Francisco de Campogirauldo) montre bien quel but modeste il se proposait en consacrant ses veilles à cette édition ; il a voulu présenter à la jeunesse studieuse un texte aussi correct que possible, et enrichi de courtes notes marginales ; il a choisi Suétone entre tous les bons auteurs, à cause du sujet capital qu'il traite et des qualités particulières de son style (*).

(*) Dans un long passage de la dédicace que nous ne pouvons reproduire, G. Morillon s'exprime avec justesse et fermeté sur le haut intérêt des *Vies des Césars*, qu'il appelle un livre d'or. Pour le fond, ce livre est précieux comme peinture fidèle des mœurs ; il transmet à la postérité de terribles exemples dans la fin effroyable des mauvais princes, et de sévères enseignements sur l'effet funeste des désordres moraux.

vaient alors de préparation à une carrière savante où à des fonctions publiques. Jusque vers 1517, il songea peut-être à se vouer à l'enseignement des lettres; mais alors, selon toute apparence, il tourna son activité du côté des affaires. La correspondance d'Érasme nous donne sur sa personne, à partir de ce moment, quelques renseignements que l'on chercherait en vain ailleurs.

Sans doute, Guy Morillon avait eu connaissance de la célèbre publication de Morus, l'*Utopie*, qui sortit des presses de Martens au commencement de 1517; il plaisante agréablement, dans une lettre écrite de Bruxelles à Érasme (1), au sujet d'un théologien de sa connaissance, qu'il appelle doyen d'Utopie *(Utopiensem decanum)*, et qui, pendant une absence, lui a conféré sa charge; on le salue, on le visite, on l'accable de lettres; mais l'argent ne vient pas! Peut-être, se demande-t-il, le peuple pense que les fonctions de vicaire en Utopie sont des fonctions gratuites. A ce prix, il se passerait de l'honneur qui reste bel et bien une charge.

Peu de mois après, le 5 juin 1517 (2), Morillon écrit à Érasme pour lui annoncer son mariage : « Helena suo obtigit Paridi. » Il l'assure dans la même lettre que le chancelier fait un accueil douteux à ses lettres; puis il lui donne le conseil de se rendre à Bruxelles pour voir cet homme d'État en personne avant son prochain départ pour l'Espagne. Le 2 novembre 1517 (3), s'entretenant avec Barbirius des moyens d'ouvrir sans tarder le collège institué par le testament de Busleiden, Érasme déclarait ne pas savoir ce que Guy Morillon était devenu : « Guido Morillonus » ubi sit nescio, et tamen scire cupio quid rerum gerat. »

On a lieu de croire que Guy Morillon fut de quelque utilité à Érasme dans ses rapports avec la cour de Charles-Quint. Il était lui-même en relation avec le chancelier de Sauvaige, à qui Érasme dut sa nomination au rang de conseiller du roi (4). Quand Morillon devint lui-même un des secrétaires de Charles élevé à l'Empire, il fit en sorte d'assurer à Érasme

(1) Guido Morillonus Erasmo.— Bruxellis, 18 febr. 1517.— *Epistol.* (Opp., t. III), col. 1591.

(2) *Epistol.*, col. 1607-8. — La femme de Guy Morillon s'appelait Elisabeth de Mil; elle mourut à Louvain, le 20 décembre 1552, et fut enterrée comme son mari à la collégiale de Saint-Pierre.

(3) Lettre de Louvain. Ibid., col. 270.

(4) On lit dans l'esquisse de sa propre vie tracée par Érasme dans les préliminaires du t. I[er] de ses Œuvres : « Invitatus in aulam Caroli nunc Cæsaris, cui consiliarius factus est opera Joannis Sylvagii. » — Cons. BURIGNY, *Vie d'Érasme*, t. I, p. 221 et suiv., p. 227.

les avantages attachés à son titre de conseiller royal. C'est-ce qui ressort de l'affirmation de Nannius dans le chapitre de ses *Miscellanea* où il traite des études de Morillon sur Tite-Live (1) : « Ut qui inter caeteros » Erasmi fortunas illas primus et sustentavit et auxit, impetrata ei à » Carlo Imperatore Senatoria dignitate. » On aurait peine à douter du fait (2), quand on le voit confirmé par la position privilégiée de Morillon auprès de l'empereur, et par la reconnaissanoe qu'Érasme lui conserva, quoiqu'il n'ait pas eu la chance peut-être de le revoir ni à Bâle ni à Fribourg.

En 1522, Érasme profita de l'obligeance de Guy Morillon pour informer P. Barbirius et ses autres amis de l'état précaire de sa santé (3); il l'appelait, dans cette lettre, « véritablement ami » (verè amicum).

C'est encore par Érasme que nous savons que Guy Morillon fit un très long séjour en Espagne, de 1525 a 1531. Le secrétaire impérial avait écrit plusieurs fois d'Espagne, comme s'il allait bientôt regagner le Brabant: Érasme était désireux de savoir s'il était revenu en effet (4). Morillon s'était toujours prêté de bonne grâce à l'échange des correspondances d'Érasme avec des écrivains étrangers, habitant l'Espagne ou quelque partie de l'Empire. Cette lettre ne lui étant parvenue qu'au bout d'une année, Érasme n'accusa pas la négligence de Morillon, à qui elle fut confiée; mais il rappela plaisamment, à cette occasion, avec quelle lenteur Morillon, dont le nom serait bien l'équivalent de temporiseur *(a morando)*, a préparé son départ de l'Espagne annoncé depuis six ans : « Quanquam hic nihil incusandum arbitror *Morillonum*, licet *à morando* » cognomen videatur sortitus, et alioqui mirus *Callipides*, ut qui totos » sex annos adornans iter, vix tandem Hispaniam potuerit relinquere. » Sed longum est iter ab Hispaniis in Flandriam, rursus è Flandria Fri- » burgum, ut felicitatis sit, si quae huc vel sero perferantur. » (*Epist.* 21 août 1531).

Guy Morillon remplit pendant de longues années les fonctions de

(1) *Miscellaneorum decas una*, lib. V, p. 140.

(2) Foppens (*Bibl. belg.*, biographie d'Érasme, p. 232) s'exprime ainsi : « In aulam Caroli V Cæsaris adscitus titulo et salario Consiliarii, Guidone Morillonio eidem Cæsari a secretis potissimum agente. »

(3) Basileae, an. 1522 (P. Barbirio), *Epist.*, col. 740. — Il est encore question de Morillon dans une lettre à Goclenius (13 oct. 1526. *Epist.*, col. 822).

(4) Lettre de Bâle, 2 juillet 1525, à Maximilien Transsylvanus (*Epist.*, col. 376) : « Guido Morillonus jam semel atque iterum scribit ex Hispania » quasi mox repetiturus Brabantiam. Scire cupio an redierit... »

secrétaire auprès de Charles-Quint : il est très probable qu'il fit de fréquents voyages dans les états de l'empereur son maître, quoiqu'il ait résidé en Espagne pendant un terme de six années sans interruption. Il eut aussi, nous dit-on, les fonctions de secrétaire auprès de la sœur aînée de l'empereur, Éléonore d'Autriche, qui avait passé sa jeunesse dans le Brabant, mais qui fut tour à tour reine de Portugal et de France.

Morillon rentra dans la vie privée avant son extrême vieillesse; c'est à Louvain, où ses fils achevaient leurs études, qu'il passa probablement ses dernières années (1). Il s'occupait encore d'études littéraires, au témoignage de Nannius, dans l'année où il mourut (1548). La haute fortune de son fils Maximilien lui permit d'ériger dans la principale église de Louvain le monument funèbre qui rappela pendant deux siècles la famille des Morillon, dont Guy était le chef. Les marbres du mausolée ont été, sauf l'inscription, dispersés en 1807; les portraits se sont seuls conservés avec le triptique de Michel Coxie.

(1) Voir la seconde notice de M. Edw. Van Even (1877). Les deux filles de Guy Morillon se marièrent à des hommes distingués de deux familles honorables, Jérôme de Winghe et Didier Van Sestigh.

CHAPITRE VII.

NICOLAS CLEYNAERTS DE DIEST, SES TRAVAUX DE GRAMMAIRE, SES VOYAGES, SON PROSÉLYTISME SCIENTIFIQUE ET RELIGIEUX.

Quand nous touchâmes plus d'une fois à la carrière de Cleynaerts au cours de nos recherches, nous eûmes l'idée d'en faire l'objet d'une monographie de quelque étendue, et même nous exprimâmes d'avance notre dessein. Nous ne pouvons toutefois, à l'heure présente, songer à autre chose qu'à une notice un peu développée qui replace Nicolas Cleynaerts parmi les célébrités de la Renaissance. Pour écrire l'histoire détaillée de de sa vie, nous eussions voulu la rattacher au texte latin de ses ouvrages, qu'une réimpression rendrait d'un accès facile pour les lecteurs de nos jours. Il serait opportun de donner, à cet effet, une nouvelle édition des *Epistolae Nicolai Clenardi* (1), avec maints éclaircissements, ou du moins de publier une traduction française, complète et annotée, de ses *Epîtres* qui n'ont pas cessé d'être fort curieuses à la distance de trois cents ans. Mais c'est là une double tâche que nous signalons à de jeunes philologues, puisqu'il serait téméraire de notre part de prendre aujourd'hui semblable engagement.

Louvain, 31 janvier 1890.

(1) Nous citerons uniquement l'édition de Christophe Plantin. Anvers, 1566.

[redacted]

§ I.

Éducation de Cleynaerts, et son cours d'études a Louvain.

La célébrité de Nicolas Cleynaerts fut vraiment grande de son vivant et longtemps encore après lui : quoiqu'elle ait été autrefois invariablement attachée au nom latinisé de *Clenardus* ou de *Clénard*, nous conserverons à l'enfant du Brabant la forme nationale de son nom de famille, Cleynaerts. Si son existence se termina prématurément en Espagne à l'âge de quarante-sept ans, c'est à la Belgique qu'il réservait le fruit de ses veilles et de ses labeurs ; il l'a tant de fois répété ingénuement.

Né le 5 décembre 1495 à Diest, ville de l'ancien duché de Brabant aux confins de la Campine, Nicolas Cleynaerts fut envoyé fort jeune à Louvain. Après avoir puisé sa première instruction dans les collèges de la cité universitaire, il y fit un cours de théologie en vue d'embrasser l'état ecclésiastique. Mais, malgré ses relations avec Jacques Latomus et avec d'autres polémistes célèbres de l'époque, il ne fut jamais grand théologien, comme il l'a déclaré lui-même (*at non sum grandis Theologus* — *Epist.* p. 243). Ce sont cependant des convictions chrétiennes qui furent le mobile de ses longs travaux et de ses plus importantes résolutions.

Il entrait dans les vues des parents de Cleynaerts de le ramener auprès d'eux en obtenant pour lui la cure de l'église des Béguines à Diest. Mais son compétiteur engagea un procès qui ne dura pas moins de huit années. Comparant sa cause à la guerre de Troie, Cleynaerts ne se réserva que la plaisanterie pour vengeance contre les procureurs, et il finit par « livrer les Béguines à son adversaire » — *traditis Beginis adversario* (1).

S'étant voué par goût à la culture des langues savantes qui com-

(1) *Epistol.*, lib. I, p. 50, et lib. II, pp. 230-233. — Nicolas Esschius, appelé en 1538 à la cure de Ste-Catherine, réforma le Béguinage (Foppens, *Bibl. Belg.*, pp. 905-906, et la vie de N. Esschius, par P. de Ram, Lovanii, 1858, in-16°, en tête de ses *Opuscula ascetica*).

mençaient à fleurir à Louvain, Cleynaerts fut en rapport avec les philologues de quelque renom ainsi qu'avec les premiers maîtres qui ouvrirent et firent prospérer le Collège des Trois-Langues. Sans nul doute, il connut personnellement Érasme, dont nous le verrons célébrer la mort en vers latins pendant sa résidence en Portugal. Il avait acquis lui-même des connaissances assez précises dans la grammaire des langues anciennes pour l'enseigner à son tour. Il n'eut pas le titre de professeur dans l'institut de Busleiden; mais il fut du moins autorisé, après l'an 1520, à donner des leçons publiques et privées (Valère André, *Fasti academici*, p. 357).

Des relations amicales s'étaient nouées entre Cleynaerts et un professeur du *Collegium trilingue*, Rutger Rescius, chargé du cours de grec; il nous en reste le vivant souvenir dans trois lettres qu'il lui écrivit avec beaucoup d'enjouement d'Évora en 1535 et 1536 (*Epist.*, lib. I, pp. 96-103). Mais il ne jouissait pas seulement de l'estime des humanistes et des hommes d'étude : on avait reconnu ses aptitudes à des emplois ecclésiastiques toujours brigués. Cleynaerts avait été promu licencié en théologie avec Jacques Latomus (1519). Il ne lui manqua qu'une voix pour obtenir avec le titre de pléban l'administration de la Collégiale de Saint-Pierre à Louvain, laquelle fut conférée en 1529 à Pierre Curtius ou De Corte, qui devint plus tard le premier évêque de Bruges. Molanus nous a conservé le fait de cette concurrence du spirituel licencié avec le futur prélat (1); il lui rend également témoignage comme à un homme de grande intelligence, ayant professé à Louvain la langue hébraïque pour laquelle il avait composé une grammaire : « Homo elegantissimi ingenii, scripsit » Grammaticam hebraïcam, quam Lovanii publice professus est. » Il est vraisemblable que Cleynaerts donna des cours de grec ou d'hébreu dans le collège de Houterlé (*Collegium Houterlaeum*) où il habitait (2), sans concurrence aux leçons officielles de ses maîtres et amis.

(1) *Hist. Lovan. libri XIV*, éd. de Ram, t. I, p. 603. « Cui in Pastoratu D. Petri, unius senatoris suffragio, Petrus Curtius praelatus est ».

(2) « Agebam Lovanii in Collegio Scholastici, in quo praeter nos proven-

D'un esprit vif, d'un caractère liant, Cleynaerts s'est mis sans peine en relations avec les jeunes hommes qui causaient de leurs études, et qui formaient cercle devant la boutique du libraire Jaspar. « C'était, a dit le baron de Reiffenberg (1), le café Procope de ce temps là. » Il le rappelait plus tard en parlant à Latomus des cercles d'étudiants qui se serrent de près autour des maîtres (*Epist.* page 8). « Vidistine circulos istos Lovanii ante tabernam librarii Iasparis, » quam illic vocant Cancellariam novorum? »

Dans les derniers mois de sa vie, Cleynaerts trouvait du charme à mentionner son ancienne liaison de collège avec le pieux écrivain, qui lui avait naguère écrit des lettres dans les trois langues (2), Louis de Blois (Ludovicus Blosius) : quand celui-ci fut élevé à la dignité d'abbé de Liessies, il alla sur ses instances le visiter dans son monastère. Ayant vaincu sa répugnance pour tout déplacement, Cleynaerts poursuivit alors sa route jusqu'à Cambrai et Paris, en attendant l'heure où il passerait les Pyrénées. Un des auteurs ascétiques les plus célèbres de la Belgique avait été compagnon d'études de la première génération de nos humanistes (3), et il avait mis dans ses écrits latins une douceur et une suavité qui l'ont fait comparer à Fénelon (4).

§ II.

Vues de Cleynaerts sur la connaissance pratique et raisonnée des langues savantes.

Pendant de longues années, Cleynaerts avait médité sur la meilleure méthode pour apprendre les langues mortes et sur les moyens d'en faire avancer la théorie grammaticale. Versé dans la lecture des

tibus annuis alitos, convictores etiam quatuor licebat admittere ». *Epist.*, p. 220. — Cfr. *Fasti acad.* p. 302-303.

(1) « De l'amour des livres en Belgique ». *Annuaire de la Bibl. Roy. de Belgique*, 1re année, 1840, p. XXXVII.

(2) *Epist. ad Christianos*, p. 228. « Homine Græcis Hebraeisque literis sic instituto, ut quandoque ad me scripserit epistolas trilingues. »

(3) P. de Ram, *Hagiographie nationale*, t. I, Louv. 1864, in-8°, pp. 70-100.

(4) Dr Le Glay. *Un mot sur Louis de Blois et ses œuvres*. Valenciennes, 1855. (*Archiv. du Nord de la France*, etc., 3e série, t. 5).

auteurs classiques qui étaient alors lus avec avidité et partout interprétés avec une véritable émulation, il ne se piqua point, comme tant d'autres, de l'honneur de prendre part à l'édition ou à la correction des textes. Il prétendit plutôt en donner l'intelligence par la rédaction de traités de grammaire devant servir de rudiments et de manuels. Ayant réussi dans l'enseignement du latin qu'il avait rendu familier à des adolescents rien que par la conversation, il appliqua des vues semblables à celui du grec et de l'hébreu, et il ne recula devant aucune peine pour l'éclaircir et le simplifier.

Certes, dans la jeunesse de Cleynaerts, les hommes lettrés de notre occident ne se rendaient pas un bon compte de l'affinité du latin avec le grec; ils ne se préoccupaient pas encore de la comparaison des deux littératures, ni de leur parallèle au point de vue soit de l'esthétique, soit de l'originalité des œuvres. Ils s'en tenaient à leur succession historique comme à un fait. Il n'en était pas de même des langues de l'Asie occidentale, formant le groupe des idiômes sémitiques. L'étude de l'hébreu resterait rudimentaire aussi longtemps qu'on n'en demanderait pas la clef aux grammairiens juifs : Cleynaerts l'avait reconnu avec d'autres hébraïsants chrétiens qui lui sont antérieurs (1). Mais du moins l'apprentissage de l'hébreu était un point de départ pour ceux qui porteraient leurs vues sur l'une ou l'autre des langues réputées congénères, ayant place dans l'histoire.

Telle était cette langue arabe dont on n'ignorait pas la diffusion séculaire dans d'immenses États de l'Asie et de l'Afrique, gouvernés par des races ennemies du nom chrétien; c'est en cette même langue qu'était conservée la loi de Mahomet, résumée dans le Coran ou le Livre par excellence, la loi à laquelle des populations innombrables vouaient depuis huit siècles une obéissance passive. La tradition séculaire suffisait pour montrer de ce côté un ancien et terrible antagonisme. Bien peu de princes et de politiques en Europe songeaient encore à la guerre; seuls quelques hommes instruits scru-

(1) Voir les auteurs cités par Hetzel et par Gesenius dans leurs écrits sur l'histoire de la langue hébraïque.

taient les moyens d'attaquer la puissance de l'Islam par la controverse religieuse, et ils savaient parfaitement que cette lutte ne serait pas engagée sans la connaissance de la langue des Musulmans, qui servirait un jour à la réfutation de leurs erreurs.

Parmi les esprits pénétrés de cette nécessité se trouvait le jeune maître brabançon qui avait puisé dans ses lectures des idées de prosélytisme et qui brûlait du désir d'en chercher l'application. Longtemps avant de faire en personne une tentative sur le sol de l'Afrique, il se livra à de patients et d'ingénieux efforts afin de prendre la langue arabe comme un instrument de propagande. Professeur d'hébreu à Louvain, il tira d'un très petit nombre de mots arabes cités çà et là un premier vocabulaire qui lui donnerait d'abord certaine notion de la langue parlée, et qui le mènerait ensuite des éléments de la conversation à la lecture des livres.

§ III.

LES LEÇONS D'HÉBREU DE CLEYNAERTS ET SON TABLEAU DE GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE.

Cleynaerts avait sans doute justifié le renom d'un homme habile en plus d'une langue, quand il fit valoir ses opinions sur la manière d'étudier l'hébreu. Il n'eut d'abord entre les mains que fort peu de textes imprimés, parmi lesquels les *Rudimenta hebraica* de Jean Reuchlin (1506), et il ne demeura pas à Louvain sans tirer profit des cours de Jean Campensis, quand celui-ci succéda, l'an 1520, à trois étrangers (Matthaeus Hadrian, Robert Wackefield et Robert Shirvood), qui furent pendant peu de mois professeurs d'hébreu au Collège des Trois-Langues (1) Il eut certainement connaissance des petits traités d'Elias Levita, que Campensis avait adaptés à son enseignement, et dont il donna un résumé dans le livre imprimé sous ses yeux à Louvain en 1528 (2). Sans déprécier l'œuvre d'un maître estimé, il plut à

(1) *Mémoire sur le Coll. des Trois-Langues*, pages 28-32, et pp. 228-235.
(2) Louvain, Thierry Martens, 1528. *Mémoire* cité, pp. 238-242. — *Biographie de Martens* par Van Iseghem, n° 205, pp. 337-338.

Cleynaerts de présenter d'une autre façon, sous forme de tableau, les éléments de la langue hébraïque, et il dit lui-même qu'il l'a fait de manière à ne point paraître corriger le traité de Campensis (1).

Si Jean Campensis ne fut pas le véritable maître de Cleynaerts, il fut du moins l'auxiliaire de ses études de grammaire hébraïque. Appelé à Louvain du nord des provinces belgiques, on le regarderait comme le seul devancier du philologue de Diest dans cette branche du savoir. Le Limbourg avait donné le jour à un docte hébraïsant, Gaspar Ammonius; il ne résida point en Belgique, mais en Allemagne et comme membre de l'ordre des Augustins, il fut un des promoteurs des études hébraïques encore à leur naissance : les grammairiens qui furent ses contemporains lui ont rendu justice (*).

Ce que Cleynaerts a condensé dans le traité didactique qu'il imprimait en 1529, sous le titre de Tableau (2), c'étaient les formes du discours, le système de la déclinaison et surtout les paradigmes de la conjugaison. Son but était de faire découvrir le mécanisme de la langue d'un seul coup-d'œil et comme dans un miroir. La *Tabula in grammaticam hebræam | auctore Nicolao Clenardo |* sortit en 1529

(1) Il l'a dit bien nettement dans une de ses Epîtres (p. 181) : « Scripseram quondam tabulam hebraïcam, tabulam inquam, non justam grammaticam, quod et typi minores deessent, et Campensem nollem videri emendare. »

(*) Gaspar Ammonius vit le jour à Hasselt vers le milieu du xv[e] siècle; avec Paquot (*Mém.* I, pp. 434-35) on reconnaît le nom de Van der Maude sous la forme latine d'Ammonius. C'est en Allemagne qu'il fit profession dans l'ordre des ermites de St-Augustin; docteur en théologie, il fut élu en 1500 provincial des pays du Rhin et de la Souabe. Sa mort est placée après l'an 1524. Sans pouvoir préciser l'étendue de ses services, on le compterait parmi les hébraïsants qui ont voulu appliquer la langue sacrée à l'exégèse biblique. Son traité de grammaire en cinq livres a été fortement loué; quoique non imprimé, il a été consulté à Zürich chez Conrad Pellicanus par des savants tels que Sébastien Münster, qui ont écrit, peu après lui, des traités de grammaire hébraïque. Il aurait donné des leçons d'hébreu à Jean Oecolampade et Wolfgang Capiton, et entretenu avec eux des relations personnelles.

Voir le *Bibliotheca Belgica* de Foppens, pp. 326-27. P. Colomies, *Italia et Hispania Orientalis.* Ed. Wolf, pp. 219-21. La *Bibliotheca sacra* de Lelong, édit. fol. 1723, p. 1170, et Hetzel, *Geschichte der hebräischen Sprache*, pp. 154-55 et 162-63. — Dans sa *Bibliotheca Augustiniana* (pp. 42-43), Ingoldtadt, 1768. Ossinger lui décerne ce double éloge : « Theologus sui temporis nobilissimus atque » ob linguae hebraicae peritiam in tota Germania summoperè aestimatus ».

(2) Les premiers mots du titre hébreu, *Louah-haddiqdouq*, signifient « Tableau expliqué, développé ».

des ateliers de Thierry Martens à Louvain : on lit au milieu du frontispice : *Praecedunt quae ad lectionem attinent*, et au dos de la page le millésime hébreu 1529. Le volume petit in-4° est de 128 pages, 64 feuillets et il porte aux pages 2-3 une préface datée : tertio Calendas februarij MDXXIX (1).

L'auteur du Tableau avait rendu l'hébreu accessible à un plus grand nombre d'étudiants au point que plusieurs écrivirent, au bout de peu de mois, des lettres composées en cette langue, sur des sujets familiers, en manière de thêmes (2) : il a pu l'attester après en avoir fait l'expérience. Du même coup, Cleynaerts avait dissipé un préjugé populaire sur la nature mystérieuse de la langue, et garanti la simplification de ses règles, jugées difficiles et obscures sous l'appareil de formules adoptées dans les écoles juives : il se promettait d'éclaircir de même plus tard les arcanes de la syntaxe hébraïque.

Le succès du manuel fut grand dans le même siècle, au point qu'il fut réimprimé plusieurs fois à Paris, à Cologne, à Leyde, et dans d'autres villes. Nous sommes dispensés de citer ces nombreuses éditions après la recherche consciencieuse que M. Victor Chauvin, professeur des langues sémitiques à l'Université de Liège, a faite à ce sujet dans les bibliothèques de l'Europe. *La grammaire hébraïque de Clénard* (Cleynaerts) est un curieux article de bibliographie inséré par lui dans un recueil tout spécial de Leipzig (3). L'auteur y fait la juste remarque que nous transcrivons sur l'édition *princeps* de Louvain : « Comme les types hébreux employés sont extrêmement grands et que le texte latin est, au contraire en petites italiques, on reconnaît au premier coup d'œil, mieux que dans aucune édition ultérieure, le but de l'ouvrage de Clénard, qui est de pré-

(1) V. *Biographie de Th. Martens* par Van Iseghem, n° 208, pp. 340-41.— C'est un des derniers livres imprimés par Martens avant son départ de Louvain pour Alost. Ibid., pp. 164-166.

(2) Voir une épitre latine de Cleynaerts, imprimée en novembre 1529 par Rescius en tête d'une édition des Dialogues de St-Jean Chrysostôme.— Pièce importante reproduite par le P. Van Iseghem. (Ibid., p. 341-342).

(3) *Centralblatt für Bibliothekswesen*, publié par le Dr Hartwig, bibliothécaire à Halle (Leipzig, Otto Harrassowitz, 1887, pages 22-31).

senter le tableau des différents paradigmes. » Il a constaté que cinq éditions publiées à Paris par Wechel de l'an 1533 à l'an 1543 sont la reproduction pure et simple de celle de Louvain.

Un trait fort remarquable qui concerne le *Tableau* de Cleynaerts, c'est assurément la vente très prompte des exemplaires envoyés à Paris, en même temps que des exemplaires de sa grammaire grecque; il nous l'apprend lui-même dans une lettre à Hoverius, datée de Paris (*Epistol.* lib. I, pp. 55-56) : « Commodum advecta erant exemplaria Graeca et Hebraea, ex nostris nugis. Me praesente effectum est ut tot libri sint venditi, ne si coetera desint, hyeme fames non sit nos cruciatura. Heri rursum absolutae sunt Institutiones dicatae Hoverio, typis excusae Colinaei, nam CCCCC exemplaria his diebus omnia sunt devendita : Hebraica autem super trecenta. Incipiunt enim hic fortiter Graecari et Hebraicari (1). » C'est une preuve entre bien d'autres de l'empressement avec lequel les étudiants de tout pays enlevaient alors les nouveautés grammaticales : on a droit de noter un pareil succès de librairie.

§ IV.

Application de la méthode de Cleynaerts a l'étude des langues grecque et latine.

De fort bonne heure, Cleynaerts avait voué une sérieuse application au latin et aussi au grec, d'après les ressources alors acquises à cette branche d'enseignement. Il s'était préoccupé des moyens d'inculquer vite et familièrement à la jeunesse les éléments de ces deux langues.

(1) Tout porte à croire que le grammairien avait fait quelque séjour à Paris dans l'année 1530, et qu'il y avait vu les libraires ayant reçu le dépôt de ses livres; mais la lettre citée ne porte ni mois, ni année. — Les *Institutiones* avaient été dédiées par l'auteur (Louvain, 16 mars 1536) à son ami François Hoverius, qui avait obtenu à Malines, de la jeunesse de son collège, de beaux succès dans l'étude des deux langues classiques.

On a la preuve des progrès qu'il avait faits dans la connaissance de la latinité. Se rendant compte du génie de la langue, il voulait y conduire plus sûrement les jeunes esprits par la rédaction d'une grammaire succincte qui fût leur premier guide. Dans ses expériences quotidiennes, il avait eu l'occasion d'en juger la valeur pratique; il passait pour avoir de cette façon formé une pépinière d'humanistes. Cependant les tableaux de grammaire latine, dont il est question dans ses écrits, ne se sont point conservés (1) : peut-être en avait-il légué les manuscrits à l'espagnol Perez avec d'autres de ses papiers.

Vivant à Louvain à l'époque où la présence d'Érasme y avait vulgarisé les querelles littéraires du Cicéronianisme, Cleynaerts n'avait pu se défendre d'y porter intérêt. Son opinion perce assez clairement dans ses lettres : il adhère plutôt à l'attitude d'Érasme, et se prononce contre le culte idolâtrique d'écrivains illustres de l'époque pour le style de Cicéron (2). Le *Ciceronianus* d'Érasme n'a vu le jour que l'an 1528, et la polémique devint si ardente qu'elle survécut longtemps à celui qui l'avait provoquée. Cependant, même en Portugal, Cleynaerts ne cessa point d'émettre son avis en termes accentués. Il blâmait ouvertement les Cicéroniens, surtout Dolet à leur tête, — *isti Doleti et Ciceroniani* — de rejeter dans un esprit exclusif tout ce qui n'était pas de Cicéron et de diminuer ainsi l'autorité de savants écrivains tels que Pline et Tite-Live. Cicéron a composé, disait-il fort sagement, des ouvrages à jamais perdus, renfermant peut-être des locutions qui ont été blâmées par les modernes dans les autres auteurs (3). Il ne plaignait pas seulement certains juristes qui ne veulent admettre en prose et en vers que des mots employés par Cicéron, comme si l'illustre orateur n'en aurait point approuvé d'autres; en tout cas, il conseillait de ne pas perdre, à l'exemple de

(1) Les procédés de Cleynaerts avaient acquis grande notoriété loin du Brabant; ils ont passé dans un manuel publié à Francfort longtemps après sa mort : *Nova Methodus docendi pueros analphabeticos, brevi omnino temporis spatio latinè legere, item praeceptiones aliquot latinae linguae exercendae perutiles per Nic. Clenardum.* (Francfort, 1576, vol. in-12).

(2) Christophe Longolius, de Malines, était un des cicéroniens déclarés en faveur de qui Etienne Dolet et d'autres polémistes ont pris parti *adversus Desiderium Erasmum.*

(3) *Epist.*, p. 81. — Vivès avait aussi combattu l'affectation cicéronienne.

tant de sots, beaucoup de temps à la lecture des lettres de Cicéron (1). La perspicacité de Cleynaerts lui avait fait découvrir ce qu'il y avait de fondé dans la critique d'Érasme, longtemps avant que le jugement supérieur de Muret ait mis fin à une polémique devenue stérile.

L'érudition latine de Cleynaerts s'est traduite également par des compositions poétiques, témoignant assez qu'il avait lu avec non moins de diligence que nos anciens humanistes Virgile et Horace, qui étaient de préférence imités par eux. Sa verve fut échauffée plus d'une fois, sur la terre étrangère, par quelque évènement qui lui rappelait d'anciennes amitiés. Plusieurs pièces de poésie latine ont été vantées avec raison dans des articles publiés naguère à sa louange (2). De ce nombre une ode composée en 1536 à la mémoire d'Érasme dont il avait appris la mort à Bâle; elle s'est conservée dans une épître toute littéraire qui est une communication longue et familière à un de ses amis, Joachim Politès, qu'il prend pour juge de ses essais fort variés de versification (3).

*
* *

L'épitre, qui met en relief le nom d'Érasme dans de nombreux fragments de poésie, affecte à tout instant le ton le plus caustique d'une causerie entre gens de lettres. Cleynaerts venait de dire qu'il était orateur; il ajoute qu'il est né poète, parce qu'il a trouvé un nouveau genre de vers : « On dira plus tard *Clenardica* comme on dit *Sapphica*, ou au » moins *Clenardia*, comme on dit *Phaleucia*. Car, dans la suite, j'ai » l'intention de me servir furieusement de ces vers » : les autres petits poètes travailleront des pieds et des mains pour les imiter.

« O Érasme ! s'écrie-t-il, c'est pour mon plus grand bien que tu es mort : » si je n'avais pas pris à cœur l'hommage funèbre qui te revient, *Cle-*

(1) *Epist.*, p. 145 : « Ne stultorum more, in illius epistolis multum colloces temporis ».

(2) Des fragmens du recueil épistolaire de Cleynaerts avaient été traduits anciennement dans les *Variétés littéraires, historiques, galantes,* etc. (avril 1785). Fr. de Reiffenberg s'en est servi à cause de l'élégance et de l'exactitude de la version dans ses articles du *Mercure belge* (t. IV, 1818, p. 188-197) et des *Archives philologiques* (t. IV, 1827, p. 206-208).

(3) Evora, décembre 1836 (*Epist.* pag. 74-89). — Il faut ajouter à cette pièce l'*Ode monocolos* dédiée à George Coelius, humaniste et poète : *Coeli multigenis praedite dotibus*, etc. (*Ep.* p. 86-87 et p. 244-245).

[redacted]

» *nardus* ne serait pas encore inscrit sur la liste des poètes, ou, pour » mieux dire, déclaré le coryphée des poètes : car, Lucien le recom» mande, plus nous sommes petits, plus haut devons nous lever la crête.» — A peine avait-il reçu la fatale nouvelle, Cleynaerts avait tout jeté loin de lui, et il s'était abîmé dans les larmes : « Chez moi, et partout où » je me trouvais, Érasme se présentait à mes yeux. Je ne pus m'em» pêcher de faire appel à plusieurs témoins de ma douleur. J'envoyai » tout d'abord à Resendius (1) une petite élégie, — *parvam elegiolam* — » dont voici la finale :

Spirantem vulgus, quod non toleravit Erasmum,
Defunctum serò quaeret habere senem.

« Bientôt après, j'envoyai au même Resendius, qui a tant de peine à » supporter la mort d'Érasme, une ode écrite dans une autre mesure... » Il me revint à l'esprit qu'après la mort de Quintilius, Horace adressa » une ode à Virgile : Érasme, je le crois, ne vous était pas moins cher » que Virgile l'était à son ami. Si j'étais en état de remplir le rôle d'Ho» race, vous recevriez un poème d'une parfaite élégance; je n'ai fait » toutefois qu'imiter les rhythmes, soyez en juge (2) : »

Ergo pallida mors eripuit senem
Indignanter Erasmum. Cape publicos
Luctus, qui Latio te recreas stylo :
Musarum decus occidit.

. . . .

L'auteur prie Resendius de suspendre ses pleurs :

Quapropter positis desine naeniis
Victori egregia condere funera.
Sed mecum modulis laetus amantibus
Cura pangere Caelitem.

Cleynaerts poursuit les mêmes badinages à l'appui de sa prétention de poète; s'il n'insiste pas davantage pour obtenir l'approbation de Politès, c'est qu'il lui répugne d'ambitionner un succès pour le sujet lu-

(1) Lucien André Resende est le célèbre littérateur et poète portugais, qui avait voyagé en Belgique, et qui prêta un grand appui à Cleynaerts, pendant le séjour de celui-ci à Evora.

(2) *Horatii Carmina*, L. I. c. XXIV (ad Virgilium). — L'ode de notre auteur, qui a six strophes au lieu de cinq, reproduit la mesure asclépiade de quatre vers, trois petits asclépiades et un glyconique.

[redacted]

gubre qu'il a traité. Prosateur et poète, il exerce sa puissance de rapide improvisation; il préfère la manière de Lucilius, quoique blâmé par Horace, à celle de ces versificateurs laborieux qui s'arrêtent une nuit entière sur une syllabe : il croit avoir composé sous l'inspiration d'Apollon tant de vers qu'il a débités à l'instant; il aura du moins le bénéfice de rire agréablement de lui-même avec ses amis.

Puisqu'il est permis aux poètes de toujours vanter leurs œuvres, il ne peut passer sous silence les poèmes sapphiques très élégants, qu'il a composés et qui sont plus longs que ceux d'Horace. On les dirait d'un homme qui a passé toute sa vie sur le Parnasse. Dans plus d'un fragment, nous voyons reparaître le nom d'Érasme (1); mais l'écrivain, qui n'est pas retenu par le respect qu'il porte à cette grande mémoire, lâche la bride à sa plume, afin de prouver ses inventions dans la métrique latine. Les découvertes de son temps au-delà des mers, — celle de l'or du Pérou est de ce nombre, — montrent ce que peut l'audace humaine se frayant route à travers les obstacles; c'en est assez pour que le versificateur latin, poussant à bout la plaisanterie se demande si l'heure n'est pas venue d'augmenter le nombre des Muses (ut propediem valdè Parnassi moniales adaugeam).

Du moins, Cleynaerts, s'affirmant grand poète par ses innovations dans les mesures, s'est-il imaginé qu'il lui siérait de porter sur la tête une couronne d'if de Campine (*taxo Campiniensi tempora redimitus*). C'est dans ses rêveries divulguées au milieu d'une cour portugaise, qu'il a trouvé cet emblème, réminiscence de sa terre natale. Nous ne pourrions prolonger davantage l'analyse de l'épître fantaisiste à Politès pour justifier le bon vouloir de notre auteur dans le culte de la latinité classique, comme l'entendaient ses contemporains (2).

*
* *

(1) Page 79 : ... *Votis Basilaea frustra*
Poscit Erasmum.
et ailleurs : ... *Clenardus, venerans sepultum*
Tristis Erasmum.

(2) Dès l'an 1529, le portugais Resende, dans son *Encomion Urbis et Academiae Lovaniensis*, avait exalté le talent d'écrivain qui rehaussait dans Cleynaerts la science des langues (V. André, *Fasti acad.* p. 491) :

Triplici ore sonabit
NICOLEOS meus ille tibi CLENARDUS, et unus
Nunc Pallatini ducet per numinis aras,
Et formidatas, ut ne vereare, columnas,
Nunc Aganippaeas, ac per Pimpleidas undas.

L'activité de Cleynaerts s'exerça plus largement encore au profit du grec qui réclamait partout à son époque le secours d'un enseignement grammatical progressif. Cette étude avait été recommandée, dès le début du XVIe siècle, par la parole incisive et par les exemples d'Érasme. Mais ce n'était pas trop du concours de nombreux hellénistes pour assurer la diffusion de la langue grecque au sein d'une université florissante, et ensuite dans les principales écoles d'humanités. Cleynaerts l'avait compris : ses observations incessantes, ses exercices pratiques l'avaient déterminé à rédiger un travail neuf sur la grammaire grecque, qui l'emportât en clarté sur les livres importés de l'étranger, mis en usage dans nos classes.

En avril 1530, Cleynaerts imprima à Louvain ses *Institutiones linguae graecae* (1), qui ont l'ordonnance d'un vrai manuel, — *enchiridii instar*, comme il s'exprimait, — et qui ont joui pendant les deux siècles suivants, dans les Pays-Bas et au dehors, de la plus grande popularité. Des humanistes et des philologues distingués, Sylburg, Antesignanus, Vossius (2), composèrent des annotations sur la grammaire grecque de Cleynaerts qu'ils ne réimprimèrent pas sans en modifier la disposition en quelques endroits. Il nous semble superflu d'énumérer ici les nombreuses éditions des *Institutiones*, portant le nom de leur premier auteur (3), qui n'avait pas eu le temps de revoir

(1) L'édition *princeps* parut à Louvain, par les soins de Rescius, successeur de Martens; une seconde, à Paris chez Colinet, sans doute avec assentiment de l'auteur. Une des suivantes, *Institutiones absolutissimae* etc., fut exécutée à Paris, en 1536, chez Michel Vascosanus, in *aedibus Ascensianis* (petit in-8°, pp. 133).

La syntaxe grecque de Jean Varenius de Malines parut seulement en 1532 à Louvain. Cleynaerts, qui avait résumé en peu de pages les principes de la syntaxe, renvoyait aux *Commentaires* de Budé (*Commentarii in ling. graecam*, préface datée de Paris, 1529). V. *Epistol*. t. II, p. 153.— « Id Vasaee scias, ni Budaei libros praecipue commentarios evolveris, te frustra sudaturum, nec verborum proprietatem assequeris ». — On croirait que Cleynaerts connut Budé à Paris, et qu'il vit les premières éditions de son trésor grammatical, parmi lesquelles celle de Josse Badius. Voir Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France* (Paris, Joubert, 1846, pages 244-251).

(2) En 1632, Gérard Vossius reçut ordre des États de Hollande et de Frise d'en donner une édition classique, imprimée à Leyde. Cependant l'orgueilleuse critique de Joseph Scaliger n'avait pas ménagé le premier travail.

(3) Voir Baillet, *Jugements des Savants*, t. II, IIIe partie (vol. in-12, pp. 164-165), et Hallam, *Littérature de l'Europe aux XVe et XVIe siècles* (t. I, pp. 333-34).

Rebitté, essai cité sur G. Budé, pp. 12-16, désigne fort bien par le nom de « Scholiastes de Clé-

et de perfectionner son œuvre. Au siècle passé, on imprimait à Paris un *Abrégé de la grammaire grecque de Cleynaerts, des accents, de la syntaxe*, etc. (1736, in-8°). De fait, la renommée de Cleynaerts fut associée fort longtemps à celle de notre Despautère, quand on parlait de livres de grammaire d'un usage presque général dans les cours d'humanités. On ne saurait omettre cette particularité concernant Louvain : le célèbre Jacques Amyot y lut, l'an 1563, la grammaire grecque de Cleynaerts, avec autorisation de la Faculté des Arts, dans la salle de médecine aux Halles (*Fasti acad.*, p. 358).

En juillet 1531, Cleynaerts publia lui-même un opuscule destiné aux commençants ou bien à ceux qui sont privés de leçons orales, intitulé *Meditationes graecanicae in artem grammaticam*. Ce petit volume renferme le texte de l'épître de saint Basile à saint Grégoire de Nazianze sur la *Vie dans la solitude*, texte suivi de l'interprétation de chaque passage et d'une analyse très détaillée des formes grammaticales.

On y trouve la méthode rigoureuse que Cleynaerts conseillait de mettre dans l'explication des auteurs anciens, afin d'interpréter avec plus de sûreté les monuments grecs et latins qui voyaient le jour incessamment et dont on imprimait peu après la seconde édition. Il n'imposait point de théories, il ne formulait pas de règles abstraites pour les jeunes humanistes, avant que la richesse de la langue leur fût suffisamment connue : aussi sa place est-elle marquée dans l'histoire des diverses méthodes mises à l'essai chez les modernes pour concilier l'exercice du jugement et celui de la mémoire dans l'apprentissage des langues, dans les progrès de l'art grammatical.

Rutger Rescius qui imprima les *Meditationes* (1), avait fait paraître,

nard » tous ceux qui ont ajouté quelque chose au texte de sa grammaire, et il prouve que les *Institutiones* eurent en France un succès extraordinaire, qui ne se ralentit qu'au milieu du XVIIIe siècle. Alors sa grammaire soutint difficilement la concurrence avec le *Nouvel abrégé de la Grammaire grecque* de Furgault, réimprimé plusieurs fois de 1746 à 1789.

(1) Les *Meditationes* furent réimprimées plusieurs fois, par ex. à Anvers, chez J. Loër (MDXLIX. — 115 pp. in-12) avec cette addition au titre : « *Multò quam antè hac castigatiores* »... *In eorum gratiam qui viva praeceptoris voce destituuntur, et literas graecas suo ipsi ductu discere coguntur.* L'an 1581, Chr. Plantin les publia en même temps qu'une édition des *Institutiones* de l'auteur. Voir *Annales plantiniennes*, n° 26 et 27.

en 1529, le texte grec de saint Jean Chrysostôme *de dignitate sacerdotali*, qui devait servir aux leçons de Cleynaerts : *pro ejus professione graeca* (1). C'est au sortir d'une de ses leçons sur ce traité, devant un très nombreux auditoire, que Cleynaerts fut déterminé par Fernand Colon ou plutôt *Colomb* à entreprendre sans délai le voyage en Espagne qu'il avait souvent rêvé (2). Ce savant espagnol, fils de l'illustre Christophe Colomb, avait fait quelque séjour à Louvain pour rassembler des livres devant enrichir la riche collection qu'il formait à Séville. Ce fut dans sa société que Cleynaerts se mit en route un peu plus tard pour la péninsule.

§ V.

Efforts personnels de Cleynaerts pour s'initier aux éléments de l'arabe en vue de futurs voyages.

Des idées de prosélytisme ont dû exciter et puis fortement soutenir l'ardeur de Cleynaerts dans l'exploration des langues historiques de l'ancien Orient. Il n'avait point négligé le chaldéen, plus étroitement apparenté à l'hébreu ; mais il lui tardait de s'appliquer à l'arabe, encore presque inconnu et peu accessible dans les pays d'Europe. Il n'avait que peu de documents à sa disposition, et dans son isolement, il pressentait ne pouvoir faire les premiers progrès que par des rapprochements de mots, par des inductions appliquées d'un idiôme à l'autre. Dans ce genre d'essai, il ne pouvait guère aller au-delà de notions très imparfaites de grammaire, et de quelques spécimens de vocabulaire. C'est ce qui ressort de ses premières confidences à des compatriotes, ainsi que de ses communications parvenues plus tard à un grand cercle de lecteurs.

Quoique les textes lui fissent défaut dans nos bibliothèques, Cleynaerts se proposait d'approfondir la connaissance de l'hébreu ; il eût

(1) Molanus, *Hist. de Louvain*, éd. De Ram, t. I, p. 603.
(2) *Epistol.* L. II, p. 214, pp. 232-33.

voulu la porter assez loin pour parvenir à la lecture du Talmud, arsenal des doctrines erronées de la Synagogue, et pour en préparer une réfutation péremptoire. Il préférait la lutte ainsi entendue à des moyens de répression violente. Un illustre contemporain, Jean Reuchlin, n'entendait pas autrement l'utilité d'une véritable controverse, entreprise avec le secours des livres rabbiniques, afin de ramener les esprits droits d'entre les Juifs à la profession du christianisme. De telles vues se sont fixées encore davantage dans l'esprit de Cleynaerts quand il vit en Espagne la pratique rigoureuse des décrets de l'Inquisition contre les Israélites aussi bien que contre les Maures; il reconnut bientôt qu'un grand nombre de ceux-ci n'avaient fait qu'un semblant de conversion du temps de Ferdinand et d'Isabelle. Ses prévisions se confirmèrent dans le cours de ses voyages, comme il s'en est expliqué ouvertement dans quelques pièces fort instructives de sa correspondance (1). Le temps lui a manqué d'ailleurs pour prendre une part active à la polémique scientifique et littéraire qui ne s'est engagée sérieusement que dans le siècle suivant, représentée par les livres des Buxtorf et des Bartolocci.

Dans les années de sa résidence à Louvain, l'esprit de Cleynaerts ne fit point trève à de patientes investigations en faveur de l'arabe. C'était s'avancer vers l'inconnu : il n'avait sous la main ni grammaire, ni lexique; mais il était impatient de s'emparer de quelques notions, qui seraient naturellement rattachées aux règles fondamentales de l'hébreu.

De prime abord, il nourrit l'espoir de déclarer un jour la guerre à la « superstition de Mahomet », comme il nommait la religion du Prophète; sachant que son labeur serait fort long, il était encouragé par un premier résultat, la connaissance plus intime du génie de l'hébreu à l'aide d'une langue qui lui est affiliée (2). S'étant persuadé que « l'*arabisme* n'est en quelque sorte qu'un autre *hébraïsme* » (3), il résolut de procéder par analogie et de composer sur ces

(1) Par ex., la lettre à Jean Parvus, évêque de St-Jacques au Cap Vert (*Epist.* lib. II, pages 196-198).

(2) *Epist.*, lib. I, p. 28, lib. II, p. 212-213.

(3) *Epist.*, lib. II, p. 266. « Nihil aliud esse censebam Arabismum, nisi

données le canevas d'une grammaire arabe. Pendant bien des années, αὐτοδίδακτος dans le vrai sens du mot, il rechercha patiemment les moindres textes en caractères arabes, afin de compléter ses rapprochements. Il s'appliqua en toute occasion à l'analyse des mots isolés, dont il pût rattacher le sens à un radical sémitique connu d'ailleurs.

Un jour, enfin, un étudiant qui partageait les goûts de Cleynaerts, lui communiqua le Psautier de Nebbio, renfermant les psaumes en cinq langues, latin, grec, hébreu, chaldéen et arabe : volume in-folio, publié à Gênes l'an 1516 par Augustin Giustiniani, évêque de Nebbio en Corse (1). On avait pourvu à l'impression du texte arabe par des caractères gravés qui ressemblent à l'écriture régulière de bons manuscrits. C'est après les *Septem horae canonicae* de Fano 1514, le premier livre où l'on trouve des caractères arabes (2).

Grâce à une étude comparative de la version arabe avec les autres textes, et surtout par le rapprochement des noms propres, Cleynaerts parvint à composer à son usage un alphabet concordant avec celui des autres idiomes sémitiques; il se mit sans relâche à rechercher une nouvelle série de racines arabes dont la plupart étaient élucidées par des radicaux hébraïques (3). « Jam beatus eram. s'écriait-il, jam praeter Arabismum frigebant omnia ». Ajoutons qu'à son arrivée en Espagne, il fut à même de continuer le travail analytique, commencé à l'aide des Psaumes de Nebbio, sur un texte arabe ponctué des Évangiles, qui lui fut fourni à Evora. Ainsi puisa-t-il à cette nou-

alterum quemdam Hebraismum ». — L'invention des vocables *arabicari*, *arabicaturiens*, *arabicator* lui servit plus d'une fois pour marquer son but.

(1) Le *Psalterium nebiense* est de 400 pages petit in-folio (*Psalterium hebraeum, graecum, arabicum et chaldaeum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis.* — Genuae. P. Porrus, MDXVI). — Voir le *Manuel* de Brunet. s. v. *Psalterium*, et aussi Hetzel, *Gesch. der hebr. Sprache*, p. 142.

(2) *Biblioth. du baron Silv. de Sacy*, tome Ier, 1842, nos 640 et 1351, notes de Merlin, pp. 411-412. — Cfr. *Biblioth. arabica* de Schnurrer, n° 235.

(3) *Epist.*, lib. II. p. 213 et suiv., p. 220.

La Polyglotte d'Alcala, mise au jour entre les années 1514 et 1517, joignait le chaldéen à l'hébreu, mais ne contenait pas la version arabe de la Bible qui ne fut imprimée qu'au XVIIe siècle dans la Polyglotte de Paris.

velle source les matériaux d'un lexique dont il avait conçu tout d'abord la nécessité (1). Les objections de Ferdinand Nunius (Nunez), professeur de grec à Salamanque, ne le détournèrent aucunement d'un labeur aussi ingrat. Cleynaerts consigna dans son vocabulaire sans exception tous les mots qu'il avait pu reçueillir dans l'Évangéliaire arabe (2). Dès lors, il avança régulièrement dans sa tâche en formulant des règles de grammaire, et cependant il n'avait encore vu aucun ouvrage didactique. Du moins, en comparant rigoureusement les mots et leurs flexions, découvrit-il le système des cas qui sont particuliers à la déclinaison des noms arabes, et même le mécanisme de la conjugaison (3).

§ VI.

Séjour de Cleynaerts en Portugal et en Espagne (1532-1540). Sa résidence de six mois a Grenade pour l'étude de l'arabe.

Après avoir suffisamment reconnu les affinités de l'arabe et en avoir déchiffré *proprio Marte* l'alphabet et les formes grammaticales, Cleynaerts était consumé du désir de passer enfin sur un sol où cette

(1) *Epist.*, lib. I, p. 103. « Nunc convolo ad Evangelia Arabica : de quibus aliquid narrare libet. Nactus sum codicem descriptum et versum ab hinc annis sexcentis. Habeo et aliud exemplar ex eadem translatione descriptum ».

(2) *Epist.*, p. 240. « Post illud Lexicon conflatum Lovanii, quod oculis modò serviebat, ex Evangeliis concinnavi Dictionarium, quod lingua posset sonare... »

(3) *Epist.*, lib. II, p. 235-237, p. 240-241. Par des observations successives, Cleynaerts s'était rendu maître des usages concernant la formation des nombres, au point de les ramener à quelques règles. Travail analogue pour les verbes! « Ad eumdem modum, quid creditis mihi contigisse laboris, investigandis conjugationibus? » Qu'on en juge par ces tableaux des verbes hébreux, qu'il a publiés autrefois, et dans lesquels il y a grande variété de points pour éclaircir la conjugaison des verbes. « Ista sunt omnia perpendenda in Arabicis, ubi et perfectae sunt voces perpetuò gerentes triadem illam Consonantium, et imperfectae, modò hac, modò illa fraudatae Consonante, haud secus atque in Hebraicis : nisi quod multò sunt copiosiores Arabici conjugationum multitudine ».

ıngue fût en usa , par l'écriture comme par la parole. Il avait en ue de gagner le nord de l'Afrique par l'Espagne; c'est là qu'il ouverait cette race maure chez laquelle l'arabe s'était implanté et onservé depuis tant de siècles. Il voulait à la fois apprendre à onnaître la littérature de l'Islam et se rendre maître de la langue ırlée, prenant l'une et l'autre comme des instruments de prosélysme. Pour juger ses desseins, on n'a pas des Mémoires suppléant des livres, mais des lettres, des épitres latines, que nous décrirons lus loin. Lui-même, il nous y a raconté les circonstances de ses érégrinations sous un autre ciel : nous n'avons pas d'autre source our les retracer.

L'an 1532, Cleynaerts quitta enfin le Brabant, et il se dirigea vers midi de l'Europe, mû par l'espoir d'y recueillir des armes utiles ses nobles projets. Ce qu'il souhaitait ardemment, ce qu'il entenait préparer dans un avenir prochain, ce n'était rien moins, qu'une roisade nouvelle, tout intellectuelle, fondée sur l'influence et les ésultats d'une persuasion religieuse; entreprise analogue à celle ue la voix puissante de Raymond Lulle avait annoncée deux siècles uparavant.

Impatient d'arriver en Espagne, Cleynaerts ne fit que traverser Paris, où il avait séjourné l'année précédente. Les fatigues et les ıventures de ce premier itinéraire seraient assurément décrites avec ıuelque intérêt, quand on se figure ce qu'était de son temps un voyage en deçà et au delà des Pyrénées (1). Mais il nous faut réserver a meilleure place à ce qu'il a raconté de son excursion sur le sol ıfricain. Ses préparatifs devaient être assez longs, dans l'attente de circonstances favorables; cependant les retards et les obstacles ne le lécouragèrent pas.

(1) Les rudes chevauchées à travers la France, en compagnie de François Vasaeus, lui avaient laissé des souvenirs plaisants et pénibles à la fois, qu'il a racontés de fort bonne humeur dans son état de services (*Epist.* II, p. 233-234). Les routes et les auberges de l'Espagne et du Portugal lui ont arraché soit des plaintes, soit des jovialités qu'on a relevées plus d'une fois dans les *Varia* de la nouvelle littérature latine. Cfr. *Ep.* I, p. 24 (cum montes arduos eques conscenderem).

Salamanque, la ville savante, retint tout d'abord le pélerin belge, qui avait reçu la généreuse hospitalité propre aux vieilles écoles du monde chrétien. Il obtint la permission d'enseigner les langues classiques, et il eut la chance de réunir une foule extraordinaire d'auditeurs pour la leçon de grec : ainsi recueillit-il le fruit de la méthode qu'il avait si longtemps appliquée à la diffusion de cette langue. La popularité lui était acquise, et ses travaux n'étaient pas sans rémunération. Mais, songeant toujours à ses futurs voyages, il déclina l'honneur d'occuper une chaire de l'Université espagnole. En vue d'une haute protection, il accepta la charge de précepteur qui lui fut offerte en Portugal. Chargé par le roi Jean III de l'éducation de son frère, don Henri, destiné à l'archevêché de Braga, il se rendit à Evora, résidence de la cour, et il y passa quatre années environ, continuant à la faveur d'amples loisirs ses observations philologiques sur plus d'un idiome, et ne perdant jamais de vue le but principal de son émigration.

Plusieurs prélats et seigneurs de la cour portugaise ont alors accordé leur estime au prêtre instruit qui les entretenait de ses courageuses résolutions. Quelquefois des lettres reçues du *Belgium* lui faisaient part des espérances que ses compatriotes avaient mises en lui. C'étaient à chaque instant des offres de services pour lui donner la perspective d'honneurs et de bénéfices ecclésiastiques, ou pour les solliciter en sa faveur : tantôt c'étaient des canonicats pourvus de rentes et prébendes ; tantôt c'étaient des évêchés qui étaient à la collation de puissants personnages. Il y eut même des voix amies qui firent sonner à ses oreilles une promotion au cardinalat puisque, sous tous les règnes, des savants et des littérateurs avaient été accueillis dans l'entourage des Papes Cleynaerts recevait ces communications avec un peu de défiance ; il ne se croyait pas appelé à des charges d'un ministère actif, et il se défiait de l'offre de dignités avidement recherchées par tant d'autres ; il ne comptait pas sur la protection de Rome pour ceux qui n'y avaient jamais résidé en personne. L'ardeur scientifique l'emportait chez lui sur l'appât des titres et même des bénéfices : son suprême désir était d'être mis un

jour en possessi d e re rentée pour lui permettre a publication de livres neufs et ci; , et ce fut, comme on le verra, sa dernière pensée.

D'Evora, Cleynaerts se rendit à Braga et à Coïmbre, où il fit égalenent la connaissance de gens instruits. Malgré l'accueil qu'il reçut en ce pays, il reconnut qu'il avait le plus grand intérêt à rentrer en Espagne et à se fixer à Grenade, capitale du dernier royaume arabe de a péninsule, détruit seulement depuis un demi siècle.

Recommandé à de puissants personnages de cette ville, Cleynaerts obtint d'y résider à l'Alhambra, ancien palais des rois Maures, devenu la demeure du gouverneur espagnol, faisant les fonctions de Vice-roi, Luis de Mendosa, marquis de Mondexas (1). Ce protecteur, qui partageait ses vues et qui était d'ailleurs avide d'instruction, attira chez lui à grands frais un esclave maure d'Alméria, qui était réputé savant et avec lequel Cleynaerts put s'exercer, dans des entretiens quotidiens, à la conversation en arabe (2). Il parvint d'autant plus vite à lire aisément le Coran, ainsi que divers écrits de religion et de grammaire, et même à traiter par écrit, en langue arabe, différents sujets de composition.

Cependant le diligent philologue s'aperçut bientôt qu'il lui manquait de livres où il pût s'instruire davantage dans les croyances, les mœurs et l'histoire des peuples musulmans : ces livres étaient rares à Grenade, et sans doute on les y tenait cachés. Il tenta des démarches auprès des autorités du royaume, afin d'obtenir communication d'un certain nombre de manuscrits arabes qui avaient échappé à la destruction après la conquête, et qui étaient restés sous la garde des inquisiteurs. Le but qu'il avait fait valoir d'en prendre connaissance pour les réfuter ne fut pas accueilli (3). C'est alors que Cleynaerts se

(1) *Epist.*, lib. I, pp. 26-27 (Grenade, 12 juillet, 1539). — Mendosa demanda à Cleynaerts, en retour de ses bons offices, des leçons de grec pour lui-même et pour son fils.

(2) *Epist.*, p. 35 (Gibraltar, 7 avril 1540).

(3) *Epist.* II, pp. 216-217 (ad Caesarem). — Reuchlin avait fait semblable demande à l'empereur Maximilien, et il avait obtenu la conservation d'une

décida à passer quelque jour seul en Afrique, malgré les périls inséparables d'une telle entreprise. Il ne pouvait plus croire au crédit de Mendosa qui, comprenant ses vues, eût envoyé volontiers la flotte espagnole pour recouvrer une partie des livres récemment dispersés.

La lecture du Coran avait excité davantage encore le zèle du prêtre brabançon : les hérésies et les blasphèmes dont le livre abondait lui paraissaient provoquer des réfutations péremptoires. Mais, avant que des traités de polémique fussent composés en arabe, il entrevoyait les grands fruits d'une controverse orale qui serait faite dans leur langage au milieu des tribus musulmanes, à commencer par l'Afrique où les puissances chrétiennes avaient de son temps l'accès le plus direct. Il allait lui-même être en contact avec les maîtres des écoles du Maghreb, et il espérait avoir une juste idée de leurs dogmes et de leurs préceptes, de manière à donner le signal d'une vraie polémique qui préparerait la voie aux missionnaires chrétiens.

La science grammaticale des Arabes avait exigé toute l'application de Cleynaerts quand il acquit une plus ample connaissance de leurs livres. Il eut entre les mains un de leurs plus anciens traités, le *Djaroumiah*, ou l'*Adjroumieh*, dont la lecture lui était recommandée par ceux des Espagnols qui avaient quelque teinture de l'arabe (1). Déjà de son temps, on composait des gloses sur ce petit livre, qui eut pour auteur Dhoh ben Daoud al Sanhâdgi, mort en 1224. Notre voyageur s'étend assez longuement sur l'usage de l'opuscule pris comme manuel, non sans quelque labeur pour déchiffrer les formules et définitions de l'original (2).

masse d'ouvrages rabbiniques qu'on allait livrer aux flammes à l'instigation du converti Pfefferkorn (Luzzatto, *Prolegomena* à sa grammaire hébraïque, page 42, note. — Consultation du 6 octobre 1510).

(1) Le traité fut imprimé dès la fin du XVIe siècle (Rome, imprimerie des Médicis. 1592, in-4°. « Le livre de la Djaroumiya »).

Le texte arabe a été souvent édité en Europe, avant le volume qui a été publié à Oran en autographie par M. G. Delphin, professeur d'Arabe à la chaire publique de cette ville (*Cheikh Djebril, Syntaxe arabe, commentaire sur le Djaroumiya avec une glose marginale*, 1886, 178 pages, in-8°) Les éditions arabes de Boulak, Constantinople et Beyrouth sont très nombreuses de nos jours.

(2) *Epist.*, pp. 237-239, Dabimus operam, ut .... omnes quotquot arabicantur, nomen celebrent Fernandi Nunii.

Fernand Nunius était l'espagnol qui avait certain renom d'arabisant : « Erat ipse Nunius non

§ VII.

Passage de Cleynaerts en Afrique, et son séjour de quinze mois dans le royaume de Fez (avril 1540 — aout 1541).

Parti de Gibraltar en avril 1540, Cleynaerts débarqua, après une horrible tempête, au port de Ceuta, qui avait une garnison portugaise (1). Il prit ensuite la route de terre par Tétouan, en passant plusieurs jours sous la tente, et il entra le 4 mai à Fez, capitale d'un royaume voisin de l'empire de Maroc.

Déjà l'étranger avait surpris tous les Maures qu'il rencontrait par l'élégance de sa diction arabe et par ses citations fréquentes du Coran. Il produisit à la cour de Fez un étonnement non moins grand, quand il salua le roi en arabe et lui exposa longuement les motifs de son voyage. On saura bientôt ce qui le contraria vivement après ce début si favorable en apparence, et ce qui abrégea forcément son séjour en Afrique. Mais voyons d'abord ce qu'il a tenté pour s'instruire et ce qu'il a consigné dans ses lettres sur l'état social et les mœurs, principalement sur l'enseignement et les écoles dans cette partie du Maghreb.

L'étude de la langue et l'acquisition des livres étaient les seuls motifs que Cleynaerts osât invoquer devant les Musulmans à qui son dévouement paraissait à coup sûr chose incroyable. Malgré sa prudence, il se vit contrarié presque toujours dans ses plans; il fut exposé par moments à de graves dangers, et il dut vivre assez souvent dans un état voisin de la misère.

*
* *

immerito praedicator Gurremiae, tum quod ei primus objectus fuit dum Arabicaretur, tum etiam quod et Garnatae, et in Africa quoque fermé hunc libellum initio tradendum arbitrarentur discipulis ». Nunnius ou Nunez ne parla point d'ailleurs pour échauffer le zèle de notre philologue.

(1) Le latin *Septa* est d'accord avec l'orthographe arabe, *Sebtah* ou *Sobtah*, du nom de cette localité. — Ceuta avait été pris l'an 1415 par les fils de Jean I[er]. Antoine de la Salle, qui assistait à ce fait d'armes, le cite dans le *Réconfort de Madame Dufresne* (édit. de M. l'avocat Joseph Nève, Bruxelles, 1881, pages XI et XII. — Public. de la Soc. des *Bibliophiles belges*).

[redacted]

Fez fut, depuis l'époque des invasions musulmanes, un des principaux sièges de la civilisation africaine. Si cette ville a été maintes fois visitée et décrite par les voyageurs et par les géographes arabes, elle a également occupé une grande place dans les récits de voyageurs occidentaux dont les plus anciens l'ont connue dans son état de splendeur et de prospérité. La relation de Cleynaerts, dont les extraits vont suivre (1), a du prix parmi ces dernières, puisqu'elle nous montre Fez encore florissante au commencement du XVIe siècle, avant que les guerres intérieures des royaumes de l'Afrique occidentale aient amené sa décadence; aujourd'hui, sans être encore la capitale d'un royaume indépendant, elle est restée une des trois résidences impériales dans les états du Sultan du Maroc, et vers le milieu du XIXe siècle, elle a été le foyer d'une résistance fanatique aux armes françaises en Algérie, pendant de célèbres campagnes contre l'émir Abd-el-Kader. Pour mieux juger l'intérêt de la narration de Cleynaerts, il est besoin d'une courte esquisse des destinées de Fez jusqu'à l'époque où il la visita.

Située dans une des contrées septentrionales de l'Afrique, qui appartenaient à l'ancienne Mauritanie, la ville de Fez ne fut fondée qu'après l'établissement de l'islamisme dans le Maghreb (2); Aboulféda qui nous a conservé cette donnée, nous a transmis également l'étymologie traditionnelle du nom de FEZ ou FÈS, parce qu'on aurait trouvé une hache ou cognée, *faasoun*, dans les fossés creusés pour ses fondements (3). Deux cents ans plus tard, Fez était devenue une des villes les plus importantes de l'Afrique musulmane. Le géographe Ibn Haucal, qui la visita au Xe siècle, fut frappé de sa situation prospère : « Fez, dit-il (4), surpasse » toutes les villes du pays d'El-Habat par l'abondance de ses fruits, den- » rées et vivres, par la variété des boissons qu'on y apprête, par la quan- » tité des marchandises et autres commodités que l'on y trouve, et par » les revenus considérables qu'elle fournit au souverain. » Au XIIIe siècle,

(1) *Relation d'un voyageur chrétien sur la ville de Fez et ses écoles dans la première moitié du XVIe siècle*, notice que nous publiâmes dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, Gand, 1845 (pages 352-87).

(2) La fondation de Fez serait reportée aux premières années du IXe siècle, répondant au règne de Mouley Edris, fils d'Edris, souche de la dynastie africaine des Edrisites.

(3) GÉOGRAPHIE. *Livre de la description des pays*, texte arabe, publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 133 (Paris, 1840).— D'après le sens du mot auquel correspond la racine FAASA (frapper de la hache), il faudrait écrire FAAS pour le nom de la ville; les Turcs qui écrivent ainsi prononcent *Fées*.

(4) *Description de l'Afrique*, traduite par le baron de Slane (*Journal asiatique* de Paris, 3e série, tome XIII. 1842, p. 194 et pp. 236-237).

le géographe Aboulféda, dont les renseignements sont toujours si précis, n'oublie pas de dire que « le peuple de Fez est en possession de toutes les aisances de la vie. »

L'historien En-Noveïri n'a fait mention de Fez qu'en passant dans son tableau des révolutions politiques qui ont agité les royaumes africains (1). Mais nous avons sur la grandeur de Fez, pendant le XIVe siècle, le témoignage d'Abou Abd Allah Mohammed, connu sous le prénom d'Ibn Batouta, célèbre voyageur, originaire de Tanger. Au retour de ses pérégrinations qui le menèrent plusieurs fois aux extrémités de l'Asie, il visita, avec admiration, la ville de Fez qu'il nous dépeint comme la capitale d'un empire puissant (2). Quand il y revint l'an 754 de l'Hégire, Fez était gouvernée par Abôu Inân, prince éclairé, qui donna ordre à Ibn Djazay de mettre en ordre les documents recueillis par Ibn Batouta (3) : la courte description de Fez et de ses nouveaux monuments y figure avec d'autant plus d'éclat que le voyageur a pu en rapprocher les merveilles des capitales de l'Orient.

Vers la fin du XVe siècle, les populations musulmanes, expulsées du midi de l'Espagne peu après la chute de l'empire de Boabdil, refluèrent dans les États de Fez et de Maroc qui acquirent sur le champ une nouvelle importance, et tandis que Tunis et Alger restaient le refuge des corsaires qui désolaient les côtes de la Méditerranée, les deux États donnèrent asile aux Maures qui fuyaient de l'Espagne pour échapper aux tentatives de conversion, dirigées avec persévérance sous le ministére du cardinal Ximénès. Quand Cleynaerts visita la capitale du royaume de Fez, il se fit une idée de la juste réputation qui lui était acquise, surtout par ses écoles devenues célèbres dans tous les pays occupés par les Maures : la ville elle-même méritait d'être appelée la *Cour de Ponent*, comme une des merveilles de l'occident.

Il est surtout deux Épitres qui nous dépeignent l'aspect de la capitale africaine; nous leur empruntons de longues citations, traduites et publiées par nous d'ancienne date.

(1) *Histoire de la province d'Afrique et du Maghrib*, traduit par le baron de Slane, dans le *Journal asiatique*, tomes XI et XII (1841).

(2) Le Dr Lee n'avait fait que traduire un abrégé de l'ouvrage (*Travels of Ibn Batuta*, London, 1829), et M. de Slane avait inséré la *Description du Soudan* dans le *Journal asiatique* (4e série, tome I, 1843, pp. 181-246). Aujourd'hui on possède une édition complète des *Voyages d'Ibn Batoutah*, texte arabe accompagné d'une traduction par Charles Defrémery et le Dr B. R. Sanguinetti. Paris, I. R. 1853-1858, 4 vol. in-8° (collection publiée par la Société asiatique).

(3) Voir le tome IV des *Voyages*, p. 332-352.

La première de ces lettres, écrite à Fez même par Cleynaerts, est datée du 9 avril 1541, environ une année après son arrivée ; elle est adressée à J. Latomus, son ancien maitre à qui il avait fait part plus d'une fois de ses plans de propagande religieuse (1). Il lui raconte les circonstances de son entrée dans la vieille ville de Fez avant de la décrire (2).

« Quand je fus arrivé à Fez (elle est située à une distance de quarante lieues du détroit d'Hercule) (3), il se répandit aussitôt dans la ville entière le bruit qu'il y est venu un certain *Casis* (4) (c'est le nom qu'ils donnent aux hommes lettrés d'entre nous, comme nous donnons aux leurs celui d'*Alfakihs*), désireux d'apprendre la langue arabe, et qu'il occupe un rang parmi les chrétiens ; on disait qu'il était dangereux de m'instruire, de peur que je n'excitasse quelque trouble dans le peuple. En effet mon ancien maitre (5), en débitant des mensonges spécieux à ma louange, m'avait diffamé au point que le Roi, averti de mon arrivée peu de temps auparavant, dut m'envoyer des lettres de sûreté pour que j'entrasse à Fez sans péril. Dès la première entrevue, le Roi fut extrêmement surpris de ce que je balbutiais assez bien en arabe ; car je cherchais à me faire entendre comme je pouvais (6). Les habitants de Fez, quoique plusieurs soient gens instruits, font usage d'un idiôme vulgaire qui diffère autant du langage des livres que la langue usuelle des Grecs diffère du langage de Démosthéne (7). Comme on voit en Espagne plusieurs professeurs qui comprennent Barthole et Baldus, enseigner cependant en espagnol, de même à Fez, l'usage d'un discours poli est

(1) *Epist.*, *lib.* I, p. 42-56. D. Jacobo Latomo præceptori suo..

(2) *Epist.*. ib., p. 44 suiv.

(3) Aboulféda place Fez à dix journées de Ceuta, et il observe ailleur que Fez, située en plein milieu du Maghreb occidental est à une égale distance des principales villes de ce pays, Maroc, Sebta, Sidjilmése, Tlemçen.

(4) Ce mot arabe, qui de même que *Cass* signifie un *ancien*, un *prêtre* d'entre les chrétiens, est analogue au mot syriaque *kashisho* qui désigne un prêtre et même un évêque.

(5) C'est le Maure instruit, esclave à Almeria, qui appelé à Grenade par Mendosa, avait exercé à la conversation arabe Cleynaerts qui n'avait eu jusque là d'autre maitre que quelques traités manuscrits.

(6) Cleynaerts nous dit ailleurs (*Epist.*, p. 41) qu'il a salué le Roi en arabe et a engagé avec lui une assez longue conversation. Déjà sur la route de Fez. on l'avait pris pour un orateur arabe; on lui avait amené un jeune homme lettré qui avait étudié cinq années à Fez; Cleynaerts eut le plaisir de le réfuter et de l'embarasser sur la grammaire.

(7) Cleynaerts a usé ailleurs encore (*Epist.*. p. 221) d'une comparaison semblable. Mais peut-être a-t-il exagéré la différence véritable qui pouvait séparer l'arabe littéral de l'arabe vulgaire dès cette époque; il venait de puiser dans les livres la connaissance de la langue savante.

[redacted]

borné aux écoles; c'est surtout en enseignant qu'on recherche l'élégance de la parole. . . . .

« Fez (Fesa) est divisée en deux parties. La ville ancienne est grande et populeuse : on dit qu'elle renferme environ quatre cents mosquées et autant de bains; car les Mahométans font de fréquentes ablutions, et ils ne peuvent accomplir sans lustration les prières des différentes heures de la journée (1) . . . .

« Il y a à Fez un très grand nombre de moulins (2), dans lesquels les esclaves chrétiens mènent une vie très malheureuse, éprouvant en réalité ce que veut dire : *(Davum dedi in pistrinum) mettre un esclave dans le pétrin*. La ville nouvelle est éloignée de l'ancienne environ d'une demi-lieue; c'est là qu'est la résidence royale, et dans le voisinage se trouve le quartier des Juifs *(Judœa)*, entouré de murailles particulières, et payant tribut d'après le bon plaisir du roi; il renferme, je pense, huit ou neuf synagogues; car quatre mille Juifs y habitent, et plusieurs d'entre eux possèdent un savoir remarquable (3). . . . . .

« Nulle part la loi du Coran n'est en vigueur *(Nusquam sic fervet Alcoranus)*, comme elle l'est à Fez. A Tunis, on a vu fleurir en même temps toutes les autres sciences; mais à Fez, à part la grammaire, on se livre exclusivement à l'étude du Coran et des docteurs scolastiques. J'entends par scolastiques les auteurs qui traitent des cérémonies, de la purification, de la prière, du mariage et d'autres actes propres aux musulmans : quiconque est versé dans toutes ces choses, est appelé *al-fakih (Alfakius)* [Le mot *Fakih*, savant, désigne surtout le jurisconsulte musulman, instruit dans les choses divines, théologien autant que légiste], σοφός en grec, si ce n'est que le mot arabe est appliqué seulement à la science qui comprend ces diverses cérémonies et pratiques.

(1) Voir les prières accompagnant les ablutions dans l'*Eucologe musulman* dont Garcin de Tassy a donné la troisième édition dans l'*Islamisme d'après le Coran*, Paris, 1874, in-8°, pages 210-214.

(2) On comptait environ six cents moulins mus à l'intérieur de la ville, par les eaux de la rivière qui y pénètre (Aboulféda, etc.). — Ibn Haucal, confirme ce fait (trad. § CXVII).

(3) Un grand nombre de savants a paru parmi les Juifs d'Espagne mêlés au mouvement intellectuel des Maures pendant le moyen âge; de même, grâce au contact des Arabes, les Juifs de Fez ont compté parmi eux plusieurs docteurs et rabbins illustres, depuis R. Juda Chayug qui réforma la science de la grammaire hébraïque au commencement du XI[e] siècle et mérita le nom de « premier des grammairiens », jusqu'à Salomon Ben Melech, qui vécut dans la première moitié du XVI[e] siècle et qui avait composé en 1523 (avant le voyage de Cleynaerts) son célèbre commentaire sur toute l'écriture sainte, appelé *Miclal yôpi* (ex universo pulchritudo).

« Il est très peu d'hommes qui cherchent à embrasser à la fois la dialectique, la rhétorique et les autres branches d'études. Voici l'usage qui règne chez eux. Dès leurs premières années, ils apprennent le Coran à la lettre, et ils prétendent s'inculquer dans la mémoire un livre qu'ils ne comprennent pas. Toutefois il n'en circule aucun exemplaire dans les écoles : mais le maître donne de mémoire une tâche à ses écoliers en l'écrivant sur un tableau de bois. L'enfant travaille à la graver dans son esprit, et le lendemain on lui propose par écrit un autre morceau jusqu'à ce que, dans l'espace d'une ou de deux années, il ait appris le Coran tout entier. On trouve un bien plus grand nombre de personnes qui retiennent ainsi le Coran que de celles qui en possèdent le texte même dans leur maison ; il est donc très difficile que des altérations se glissent dans le Coran.

« Après ce livre, les écoliers apprennent également à la lettre un petit traité qui est intitulé *rissâleh*, et dans lequel sont appliquées les cérémonies de la nation (1). On ne leur expose rien sans qu'ils puissent le comprendre à l'aide du langage vulgaire, qui diffère beaucoup de la langue des livres, mais d'un autre côté sert beaucoup à l'intelligence de la plupart des mots. Ensuite on passe à la grammaire. L'auteur qui est en vogue chez eux est Ibn Melic qui a renfermé en une chiliade de vers, c'est à dire, en mille distiques la grammaire tout entière (2). Les écoliers confient à la mémoire, avec le secours des tableaux, ce *millier* de vers si obscur et si difficile ; ils viennent chaque jour auprès du maitre s'acquitter de leur tâche, après s'être contentés de relire chez eux les gloses. On ne se sert non plus d'aucun volume dans les écoles ; ils consacrent à l'étude de cette grammaire environ deux ans, et même quelques-uns quatre ans. La plupart des exemples cités par les grammairiens sont empruntés au Coran, et ici déjà ils recueillent le fruit d'une mémoire

(1) Par ce mot de *ressâleh* ou *rissâleh*, au pluriel *rissaïl*, les Arabes ont entendu une courte dissertation, un traité qui n'est pas arrivé à la grosseur d'un volume ; le même titre a été appliqué à des ouvrages de sujets variés (voir la *Bibliothèque Orientale* de D'Herbelot, s. v).

(2) C'est la quintessence de la grammaire arabe, intitulée *Alfiyyah* et composée par Djémal-eddin-Mohammed, dit Ebn-Mâlek, ouvrage concis et obscur qui n'a pas trouvé d'interprète et d'éditeur en Europe avant le baron S. de Sacy (Paris, 1833, in 8°). L'usage de ce livre ainsi que de la *Djaroumïa* dans les écoles arabes prouve par quels détours et quelles subtilités on conduisait les jeunes élèves à la connaissance minutieuse de la grammaire. Les polygraphes arabes confirment sur ce point l'assertion de notre voyageur ; dans ses biographies des hommes illustres de l'Islam, Ibn Khallikhan nous représente les savants du Maghreb adonnés à l'étude littérale du Coran et à la culture exclusive de la science grammaticale.

[redacted]

exercée; ils font aussi de fréquentes citations des poètes qui abondent chez les Arabes; mais fort souvent l'élève ne comprend ces phrases poétiques pas mieux que le Thomiste qui après Alexandre et Pierre d'Espagne se met à lire les scolastiques, ne comprend les vers d'Ennius... Ces gens cherchent seulement à quel propos le vers est cité dans les gloses grammaticales... Mais quoi? leur dis-je, n'êtes-vous pas arabes de naissance? Ils répondent que les amateurs de la bonne littérature ne font pas autrement. Ils ne savent donc que ce que vaut un scolastique arabe.

« On rencontre bien peu d'hommes qui parlent correctement et purement; s'ils ont étudié le Coran, ce livre composé dans un style de la plus haute élégance, ils se contentent de l'apprendre par cœur, et ils le font dans un but religieux plutôt que dans le désir de le comprendre. Du reste ils connaissent les dogmes de leur religion d'après d'autres traités, à peu près comme le Thomiste qui connait les *Ethiques* sans avoir jamais lu Aristote lui-même : et en somme tout le monde s'accorde sur ce point que la connaissance des choses vaut mieux que celle des mots. Il y a chez les Arabes, comme je l'ai dit, une quantité innombrable de poètes, mais ils sont lus par peu de personnes (1). Quand ils font usage de mots qui ne se rencontrent pas dans les écrivains savants, ils passent aussitôt pour appartenir à un autre âge : car nous traitons volontiers de vieilles et surannées les choses que nous ne comprenons pas. Il y a ici un personnage du premier rang qui a vécu naguère en Égypte où il a acquis la connaissance de la rhétorique et des belles-lettres; mais il est peu considéré à ce titre, précisément parce qu'il a goûté ces élégantes frivolités...

« Les écoles sont placées dans les mosquées où ne peut entrer ni Chrétien, ni Juif (2). Il n'y a point à Fez de boutiques de libraire, malgré le nombre de ceux qui cultivent les lettres : au reste, le vendredi de chaque semaine, quand la prière est terminée, une vente de livres a lieu dans le haut du temple *(ad summum templum)*; là se réunissent ceux qui veulent acheter, ou pour mieux dire, veulent vendre. Ce sont des manuscrits fort anciens, mais peu nombreux qui y sont exposés, parce que

(1) Ce fut le sort des plus célèbres poètes, quand l'interprétation littérale eut étouffé chez les peuples parlant arabe le sentiment de l'art, quand la grammaire eut plus de prix à leurs yeux que la poésie. Les vers savants et difficiles des Moténabbi et des Aboulolah, qui avaient exigé de longs commentaires, ne firent plus que fournir une matière aux discussions grammaticales.

(2) C'est là qu'étaient situés les plus fameux collèges où l'on transmettait la connaissance de l'arabe le plus pur, et où s'enfermaient ceux qui voulaient étudier le Coran et prenaient le titre de *Thalibs*. Le plus magnifique de ces collèges est celui qu'a bâti Mouley-Edris, près de la grande mosquée.

depuis deux cents ans l'industrie des copistes a beaucoup dégénéré et les habitants de Fez sont tombés dans l'oisiveté. C'est une marchandise toujours chère, enlevée aussitôt par tout le monde à grand prix. S'il existe quelque auteur d'une certaine étendue, vous ne le trouveriez pas à acheter, si ce n'est par fragmens : pendant toute votre vie peut-être vous n'acquéreriez Zamakschari *(Zemachserum)* (1), ni quelque commentateur du Coran; mais vous apercevriez sur le lieu du marché tantôt la tête, tantôt la moitié d'une jambe, tantôt les mains mutilées de quelque auteur; vous seriez forcé d'acheter plusieurs fois le même morceau, si vous désireriez réunir le tout, et cela à peine après bien des années. Les presses ne sont point ici connues. Il est permis aux Chrétiens et aux Juifs d'entrer dans le local de la vente, mais à cette condition de courir le danger d'être accablés de pierres, tant est forte la jalousie religieuse avec laquelle les sectateurs de Mohammed refusent leurs livres aux infidèles (2) . . . . »

Dans la seconde lettre, écrite vers la même époque (12 avril 1541) et adressée à Arnold Streyter, abbé de Tongerloo (3), Cleynaerts répète en partie les détails déjà insérés dans sa première description de Fez, mais en y ajoutant quelques traits qui méritent d'être rapportés ici :

« Fez, dit-il, renferme deux villes (4) : la ville ancienne est populeuse jusqu'à contenir 50,000 familles, et elle s'étend sur une longueur d'une

(1) Zamakschari, l'un des plus célèbres et des plus judicieux interprètes du Coran, dont l'ouvrage intitulé *Kasschaf*, est plus intéressant que celui de Beidhavi. La publication de ce commentaire avait été préparé par M. Pierre Burggraff, élève de S. de Sacy, professeur à l'Univ. de Liége, mort en 1881. Le manuscrit préparé pour l'impression par le savant maître est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liége. (*Notice* du Dr Victor Chauvin, 1884, pp. 11-13).

(2) Cleynaerts cite alors son propre exemple; malgré ses démarches, il n'a pu rassembler beaucoup de livres, et il a même été dépouillé de ceux qu'il avait déjà recueillis. — Les bibliothèques de Fez devaient être considérables en raison de l'importance attachée aux livres par les Maures d'Afrique et d'Espagne. Etienne Quatremère, *Mémoire sur le goût des livres chez les orientaux — Journal Asiat.* t. IV, 3e série, p. 71-74.

(3) *Epistol.* lib. I, p. 60-67.

(4) « Fesa bipartita est » *Epist.*, p. 65. — Abulféda qui se sert d'une expression analogue « Fez consiste en deux villes, » ajoute qu'elles sont séparées par un fleuve (un des affluents de la Sébouh), qu'elles ont une grande quantité de fontaines d'où l'eau se répand dans les places, les maisons et les bains comme on ne le voit nulle part ailleurs dans l'orient et l'occident. — Ibn Haukal, l. cit., § XLIV et CXVII, rapporte qu'en été on lâche les eaux de la rivière dans les bazars afin d'en nettoyer le sol et d'y répandre la fraîcheur. Sur l'accord d'Edrisi, de Bakoui, de Yacouti et d'autres, voir Hartmann, *Edrisii Africa*, p. 171 (Gottingue 1796).

demi-lieue environ (1); vers le centre du terrain qu'elle occupe, Fez se prolonge en formant une ville nouvelle qui est située au dehors, et qui est aussi entourée de ses murailles (2). C'est là que vivent le Roi et quelques grands, ainsi qu'une population suffisante pour constituer une ville. »

« A côté de cette seconde enceinte est situé le quartier des Juifs(*Judœa*) entouré d'un mur particulier, et c'est là qu'il y a environ quatre mille Juifs. J'habite parmi eux, parce que je n'oserais entretenir des domestiques dans la ville ancienne ou dans la ville nouvelle (3). Quoique les Juifs ne haïssent pas moins les Chrétiens que les Mahométans, ils sont toutefois assez réservés et contenus, parce qu'ils payent ici un terrible tribut, et cela tous les mois, au point que je suis souvent porté à les plaindre Autant le Roi a besoin d'argent, autant doivent-ils en payer : aussi, accablés par l'infortune, ils sont devenus très ingénieux dans les moyens de rassembler ce qu'ils doivent au Souverain ; ni Chrétiens, ni Maures ne peuvent rien contre leur ruses judaïques, que je leur pardonne facilement ; comment en effet ces malheureux fourniraient-ils des tributs énormes s'ils ne volaient de toutes leurs forces? Ils aiment mieux le faire que de mourir en prison (4). . . . .

« J'aurais pu vivre dans la vieille ville parmi les nôtres, c'est-à-dire parmi les marchands chrétiens qui occupent un vaste bâtiment appelé vulgairement *Douane (Duana)*; mais comme prêtre, je ne puis entrer dans les carrefours avec la même sécurité que les autres, qui sont marchands : j'ai été plus d'une fois abreuvé d'outrages quand j'ai voulu pénétrer dans la vieille ville (5), bien que je fusse accompagné d'un des gardes du roi, chargé de me défendre contre toute injure.

(1) C'est dans cette partie de la ville qu'est la citadelle placée à l'endroit le plus élevé, et traversée par la rivière (Abulf).

(2) Les deux villes ont ensemble treize portes (Abulf).

(3) Quoiqu'Abulfeda ne donne pas expressément aux deux parties de Fez, les noms d'ancienne et de nouvelle, la distinction est établie dans la plupart des auteurs; l'ancienne ville est appelée *Fes bêlé*, et la nouvelle, *Fes djadidé*. D'après Ibn Haucal chaque partie de Fez serait gouvernée par un émir différent, et les habitants de l'une seraient constamment en guerre avec ceux de l'autre ; des combats et des massacres continuels en sont les résultats (l. cit. § CXVII).

(4) Chez les Musulmans, certain truc des marchands Juifs avait passé en proverbe : « Un Juif a t-il trouvé une chair de vil prix il s'écrie : elle est fétide ! » *Arabum proverbia*, ed. W. Freytag, t. I, p. 752 (Bonn. 1838).

(5) La Vieille Ville avait été bâtie par le fondateur même de Fez, *Mouley Edris* qui fut toujours honoré comme un saint de l'Islamisme pour avoir converti à sa religion un grand nombre de Juifs; ni Chrétiens, ni Juifs n'osaient passer par la rue où étaient les palais de ses descendants.

« Que les habitants de Fez sont heureux ! Dans une si grande ville, aucun avocat, aucun procureur. Les *Alfakihs* siègent dans les temples, et on trouve toujours chez lui le juge, appelé *Alcadi.* S'il s'élève quelque procès, ce qui arrive surtout à propos des mariages,les deux parties ont recours à quelque juriste *(Fakih)* ou bien au juge ; en un instant la controverse est terminée. Aussi, mon vénérable maître, si vous voulez punir des avocats d'avoir mal défendu vos dîmes, envoyez-les à Fez ; ils mourront de faim faute de procès. Le docteur Zomer lui-même serait ici en danger, connût-il l'Avicenna des Arabes, tant les hommes ont ici horreur des médecins, ou, si vous voulez, des *sanicides* (sanicidis) comme on les appelle en Portugal. J'ai appris un adage que n'a certes pas connu Érasme, le fameux auteur d'*Adages* : « les chrétiens se ruinent en procès, les juifs en festins, les Maures en noces » ; pour que vous sachiez en quoi consiste, sous ce rapport, la superstition des musulmans, chaque homme peut avoir à la fois quatre épouses, et en outre, autant d'esclaves, épouses de second rang qu'il peut acheter et entretenir : les femmes légitimes sont renvoyées à volonté,et le divorce a lieu sans la moindre faute, pourvu que le mari paie à la femme qu'il renvoie une certaine dot fixée dès le commencement. Quand ils ont usé librement de leurs esclaves, ils peuvent les revendre, à moins qu'ils n'en aient eu des enfants. C'est en raison de l'instabilité des mariages qu'il s'élève de fréquentes querelles ; mais un procès est déjà éteint avant d'être entamé en forme (1).

« Il y a à Fez beaucoup de mosquées, environ trois cent soixante (2), et aussi un grand nombre de bains : cette race se baigne fréquemment et fait un tel usage d'eau dans ses lustrations réitérées que c'en serait assez pour préserver les pays du Nord des erreurs de Mohammed, quoique ce genre de pratique n'y ait pas empêché du reste leur propagation. Les *alfakihs* n'affectent aucun faste, quoiqu'ils soient riches, et ils ne voient aucun mal à traverser les rues sans une suite de serviteurs ; ils font en cela comme nos maîtres de Paris, sortant le bréviaire dans la manche, la boue sur les souliers.

« Des guerres ont lieu dans ces contrées comme chez les Chrétiens.

(1) Dans la lettre à J. Latomus, Cleynaerts s'est aussi beaucoup étendu sur l'heureuse ignorance où sont les Musulmans de Fez des formes, des chicanes et des lenteurs du barreau (*Epist.*, p. 50).

(2) Quoique d'autres auteurs portent encore à un plus haut chiffre le nombre des mosquées (quelques-uns jusqu'à sept cents), on peut croire d'après Aboulféda que Fez n'avait que trois mosquées principales dans lesquelles on faisait les prières publiques de la *Khoutba* (ou prière pour le souverain); cependant on en comptait beaucoup d'autres bâties avec magnificence et surmontées de hauts minarets.

Sériphe, roi de Maroc, menace de près les états de Fez (1). Un nouvel ennemi vient de se déclarer : c'est le prince qui a obtenu en mariage la soeur de ce roi. Un troisième ennemi est toujours dangereux aux deux parties; eh bien! nous avons cette année affaire aux sauterelles qui dévorent partout les moissons (2). On a vu le ciel entièrement couvert et obscurci par des légions de ces insectes; les paysans se vengent comme ils peuvent; ils apportent au marché des sacs pleines de sauterelles; c'est un genre d'ennemis qu'on a ici la coutume de manger impitoyablement (3)..... »

§ VIII.

Retour forcé de Cleynaerts en Espagne, et sa mort a Grenade (1542).

Ayant trouvé asile à Fez dans le quartier accessible aux voyageurs étrangers, Cleynaerts s'était conduit avec grande circonspection, et il avait montré beaucoup de zèle pour s'instruire par la conversation et par la lecture des livres indigènes. Toutefois, bien que protégé tout d'abord par le roi qui lui avait donné audience, il fut trahi et desservi auprès des autorités du pays; il n'échappa ni à de rudes privations ni à de mauvais traitements; il fut même dépouillé des quelques manuscrits qu'il avait rassemblés non sans peine à prix d'argent.

Après quinze mois de séjour en Afrique, au mois d'août 1541, il crut nécessaire de quitter cette contrée et de regagner l'Espagne. Il retourna sans encombre à Grenade, et il recourut de nouveau à l'hospitalité du Vice-Roi. Il reprit courageusement ses travaux, dans

(1) Les *Chérifs*, usurpateurs du trône de Maroc (1519), menaçaient le royaume de Fez; l'un d'eux, Mahamed, le conquit peu d'années après (1548). La domination des *Chérifs* fut dès lors assurée dans tout le Maghreb.

(2) Souvent les saints ou les sages de l'Islamisme ont attribué les ravages des sauterelles à une punition céleste. — Dans l'anecdote rapportée par Ibn Batouta. une sauterelle dit que Dieu les envoie à cause des injustices à châtier. (*Voyages*, éd. Defrémery, t. IV, p. 415).

(3) En rapportant ce même fait dans la lettre à Latomus. p. 54, Cleynaerts dit qu'on conduit à Fez des chariots remplis de sauterelles, mais que pour lui, délicat qu'il est, il préfère une perdrix à vingt sauterelles.

l'espoir de faire comprendre aux États Chrétiens le but de sa périlleuse expédition. C'est alors qu'il rédigea les deux documents que les éditeurs ont placés à la fin de sa correspondance. Le philologue y prend souvent la parole pour justifier ses élucubrations personnelles, ses travaux de longue main; mais il fait place bientôt après au publiciste qui s'adresse aux consciences, et qui plaide devant les princes chrétiens l'honneur de leurs couronnes et les intérêts de leurs peuples.

Cleynaerts ne devait pas entendre, sur cette terre, la réponse qui serait faite à ses généreuses sollicitations. Une maladie, résultat des fatigues qu'il avait endurées pendant sa mission volontaire en Afrique, l'enleva vers la fin de l'année 1542, âgé seulement de quarante-sept ans. Comme il avait de nouveau pris résidence dans quelque bâtiment de l'Alhambra, il fut inhumé dans une ancienne mosquée du célèbre palais des Maures, qui avait été transformée en église chrétienne depuis la conquête. Les jardins et les galeries de ce monument historique ont été maintes fois décrits, avec des dessins bien fidèles, par les voyageurs et archéologues qui en ont visité les ruines; la Cour des Lions donne une juste idée des promenades intérieures de la résidence du roi Boabdil (1).

Selon toute probabilité, les amis que Cleynaerts avait rencontrés en Espagne n'entrèrent pas sur le champ en communication avec les parents et les protecteurs qu'il avait laissés dans son pays natal. Ses *pérégrinations,* suivant l'expression latine alors adoptée, avaient eu de l'écho dans le Brabant, par les lettres qu'il avait lui-même adressées à quelques amis, dans les villes où il avait séjourné tour à tour. C'est le fond d'un premier recueil d'épîtres que nous aurons à décrire. Mais c'est seulement vers le milieu du siècle, qu'un voyageur originaire de l'Artois, Charles Clusius ou de L'Écluse, d'Arras, s'aboucha en Espagne avec ceux qui étaient restés les dépositaires de ses papiers : c'est à sa diligence que l'édition des *Epistolae*, publiée chez

(1) Sans parler des grands répertoires renfermant des modèles d'architecture orientale, on lirait avec jouissance le chapitre VIII du *Voyage en Espagne* par Eugène Poitou, Tours, 1869 (avec illustrations de V. Foulquier).

Plantin, en 1[...]
tantes que les [...] livre.

Puisque ce[...] à [...] s [...] c[...]
stituent la portion principale d[...] l[...]i[...] lit[...]ire [...]
nous ne dépasserons pas la mes[...]
cription de leurs éditions dive[...] c[...]
inventaire qui sera peut-être u[...] aux li[...] et [...] é[...]its,
désireux de les mettre en œuvr[...] quelque j[...]

*
* *

On n'a pas au même degré la chance de recouvrer quelques débris de l'œuvre à laquelle Cleynaerts avait donné beaucoup d'heures vers la fin de sa vie : une grammaire et un dictionnaire de la langue arabe, devant servir à son enseignement personnel, et aux tentatives d'autres philologues. Ses manuscrits étaient restés après sa mort, disait-on (1), entre les mains d'un de ses amis, Jean Perez ou Petreius, de Valence, qui fut professeur d'éloquence à Alcala.

Après des recherches infructueuses jusqu'ici (2), il reste un bien faible espoir de les retrouver quelque jour dans une bibliothèque publique ou privée de l'Espagne. Le nom de Cleynaerts n'est pas cependant tombé dans l'oubli en ce pays : don Nicolas Antonio lui a donné place parmi les écrivains étrangers qui ont vécu ou qui sont morts en Espagne (*Bibliotheca Hispanica nova*. edit. recognita. Madritae, 1788, folio, t. II, p. 371).

(1) Valère André. *Biblioth. Belg.*, édit. 1623, pag. 620 — Foppens, id., p. 904. *Grammatica Arabica* item et *Tabulae* ejusdem *In Linguam Arabicam*, lectae fuerunt Mss. in Hispania apud Joannem Peresium Valentinum, virum doctissimum.

(2) Quand M. Gachard explorait plusieurs bibliothèques de l'Espagne après avoir fouillé les trésors de l'Escurial, il s'était chargé d'informations sur des manuscrits de *Nic. Clenardus;* mais il n'en a pas trouvé la moindre trace (*).

(*) Aucune mention de Cleynaerts n'est faite dans le IIIe volume des *Voyages des souverains des Pays-Bas*. préparé par M. Gachard, mis au jour en 1881 par M. Ch. Piot, Bruxelles, gr. in-4°. — *Voyage de Charles-Quint au pays de Tunis* (1535) par Guillaume de Montoiche, et *son expédition à Alger* (1541) par un anonyme (ib. p. XXVII, et suiv., pages 402-449).

[redacted]

§ IX.

Les épitres latines de Cleynaerts formant la relation de ses voyages en Portugal, en Espagne et en Afrique (1532-1542).

Avant de retracer plus largement les espérances et les plans du voyageur brabançon, nous allons décrire la source principale qui nous les fait connaître. Dans les pièces de sa correspondance latine, qui portent pour la plupart une date, nous lisons non seulement des communications faites à des compatriotes avec une confiante familiarité, mais encore l'affirmation des projets qu'il avait si longtemps mûris et qu'il poursuivait tous les jours au péril de sa vie. Le croquis des mœurs étrangères, qui revient assez souvent sous sa plume, est assurément fort pittoresque : aussi des fragments en ont été reproduits dans plus d'un recueil de mélanges latins (1), et d'autres traduits en plusieurs langues modernes. Mais, outre cela, en termes qui semblent sortis de sa bouche, le grammairien cause avec aisance de ses procédés philologiques dans l'exploration d'idiômes peu connus.

Plusieurs des épitres latines de Cleynaerts avaient passé de mains en mains dans le cercle de ses maîtres et de ses amis, soit de Louvain, soit d'autres villes de l'ancien Brabant. Après sa mort, il vint à l'idée de quelques uns d'en faire jouir le public lettré de notre pays et des pays voisins. Ce fut la mission que prit un gradué de Louvain, Jacques Latomus, neveu du célèbre controversiste, Jacobus Latomus (ou Masson) de Cambron, docteur en théologie et professeur à l'Université, décédé l'an 1544. Il avait connu Cleynaerts dans la société de son oncle à qui le voyageur avait adressé plusieurs épitres assez détaillées sur des sujets d'actualité, et il avait lui-même conservé le souvenir des généreuses intentions du maître de langues. Le premier recueil d'*Epistolae* fut imprimé à Louvain en 1550, par

(1) Nic. Clenardi *super hospitiis et moribus Hispanorum epistolae*. Roterodami, Is. Van Ruynen, 1705, in-8° (avec quatre lettres inédites de J. Lipse).

les soins de Latomus, jeune, connu surtout comme poète latin dans notre histoire littéraire; c'est lui qui surveilla l'impression des premières éditions chez différents typographes de la même ville de 1550 à 1561. Elles renferment une épître dédicatoire à un ami de Cleynaerts, Franciscus Hoverius, professeur d'humanités à Malines, qui lui avait communiqué certain nombre de lettres qu'il avait reçues naguère en son nom personnel. Cette *Epistola* est datée de Louvain, *An.* M. D. L, *12 Calend. Aprilis* (21 mars 1550). Elle témoigne des bienveillants rapports qui ont persisté entre les érudits qui s'étaient naguère rencontrés sur les bancs. Non reproduite un peu plus tard par Plantin, elle a pour nous, d'autant plus de prix que les premières éditions sont d'une excessive rareté (1).

Voici la description sommaire des éditions des Lettres de Cleynaerts, imprimées à Louvain :

Nicolai Cle | nardi peregrina- | tionum ac de rebus | machometicis episto | lae elegantis | simae.

Lovanii | apud Petrum Phalesium (2), anno | M.D.L. | cum privilegio sign. de Lens. |

(Volume petit in-8° — 1 feuillet pour le titre et 41 ff. chiffrés).

La seconde édition a été publiée à une année d'intervalle (1551), mais notablement augmentée.

Nicolai | Clenardi | peregrinationum, ac de rebus | Machometicis epistolae | elegantissimae. — Accessere autem suprà priorem editionem aliquot epistolae ut amoenae ita salsae, sed citra gentis alicujus offensionem.

Lovanii, | apud Martinum Rotarium, 1551. — Cum privilegio Cae. M. sign. de Lens.

(Volume petit in-8°, A. I. — L. III; 83 feuillets — caractères italiques.

Au recto du dernier feuillet, on lit l'approbation : « Subsignavit Sa.

(1) La pièce latine a été réimprimée dans notre siècle par Fréderic baron de Reiffenberg (*Archives philologiques*, tome IV, Louvain, Fr. Michel, 1827, pp. 200-204).

(2) D'aprés une note de Van Hulthem, on regarderait cette édition comme très rare et comme la première qui ait été livrée à l'impression; M. de Reiffenberg a ajouté à la note ces deux lignes : « Il existe des exemplaires de cette édition *apud Martinum Rotarium.*

Theo. Prof. Ruardus Tapper D. Petri Louaniensis Decanus. Nec non ejusdem Vniversitatis Cancellarius (1). »

Une troisième édition des *Epistolae* fut imprimée à Louvain en 1561, portant au titre le nom d'un autre libraire : *apud Hieronymum Wellaeum* (2).

Le recueil qui devait assurer une grande renommée aux lettres de Cleynaerts, c'est l'édition plus complète qui vit le jour à Anvers grâce au bon vouloir d'un voyageur et botaniste que nous avons déjà nommé, Clusius ou Charles de L'Ecluse ou Lécluse. Il avait, en parcourant l'Espagne, cherché les traces du linguiste intrépide qui y avait laissé des amis ; il avait vu et copié, à Salamanque et à Grenade, des lettres qui faisaient suite à celles qu'on avait éditées, et il ne s'est pas trompé sur l'accueil qui les attendait dans le monde des érudits.Les presses de Plantin allaient leur donner la meilleure publicité qui pût leur échoir avec tant d'œuvres latines sortant chaque année de la grande officine d'Anvers.

NIC. CLENARDI *Epistolarum libri duo. Quorum posterior jam primum in lucem prodit.*

Antverpiae, ex officina Christophori Plantini. CIↃ. IↃ. LXVI — cum privilegio — 1 vol. in-8° de 258 pages (3).

(1) Au-dessous, le nom de l'imprimeur bien connu : *Lovanii typis Reyneri Velpii Diestensis.*

(2) Déjà l'édition de 1551 avait été augmentée de nouvelles lettres qui avaient été confiées à Latomus par des mains amies ; elles y sont insérées (fol. G verso) au nombre de dix, ce qui porte à vingt-quatre la première série des épîtres latines, qui étaient connues à Louvain vers le milieu du siècle. Joachim Politès et Rutger Rescius étaient des hommes lettrés à qui Cleynaerts s'ouvrait, comme il l'avait fait avec François Hoverius, non seulement sur des questions de grammaire et de philologie, mais encore sur ses espérances de prosélytisme. Mais c'est avec l'abbé de Tongerloo, Arnold Streyter, que le voyageur s'épancha sur la réalisation de ses desseins, comme s'il l'entrevoyait de plus près après son arrivée à Fez (12 avril 1541).

(3) Deux feuillets non chiffrés à la fin du volume renferment deux diplomes datés de Bruxelles, le 11 novembre 1565, au nom du Conseil privé et du Conseil du Brabant, et plus loin le Privilége impérial délivré à Plantin au nom de Maximilien, daté de Vienne le 21 février 1566. — Le deuxième livre, qui commence après la page 104, est précédé du même frontispice que le titre même du volume, et porte aussi l'emblême connu du Compas. — Voir *Annales Plantiniennes*, par Ch. Ruelens et Aloys De Backer. Brux., Heussner, 1865, n° 31, page 62.

Ce volume d'une belle exécution typographique ne fut pas réédité en Belgique. Mais, l'édition ayant été vite epuisée, il fut simplement réimprimé en Allemagne, quarante ans plus tard, par une célèbre maison d'imprimeurs, celle des Wechel, qui avait souvent vulgarisé des livres d'origine étrangère. Elle reproduisit à Hanau, près de Francfort, l'an 1606, les lettres de Cley-

[redacted]

Christophe Plantin, qui avait accueilli de bonne grâce les propositions de Lécluse, prit la peine de témoigner (dans un avis au lecteur, du 1 mars 1566, au revers du titre) sa satisfaction de publier un deuxième livre inédit des lettres de Cleynaerts, quand d'ailleurs les exemplaires du premier étaient depuis longtemps épuisés. En même temps, il rendait hommage au second Latomus qui l'avait encouragé à publier de nouveau ce premier livre imprimé déjà deux fois par ses soins.

Mais la pièce vraiment importante est l'exposé de la découverte des lettres inédites faite en Espagne par Lécluse lui-même (pp. 107-108. — Bruges en Flandre, 1 janvier 1566). Il avait retrouvé à Salamanque entre les mains d'un fils de Jean Vasaeus plusieurs autographes de Cleynaerts, et reconnu sur le champ la valeur de ces écrits comparés à ceux qui avaient déjà été vulgarisés à Louvain. Il obtint de leur possesseur l'autorisation d'en prendre des copies, et pour les présenter à Plantin, il les mit sous le patronage d'un noble et savant étranger, Thomas Rediger, qui avait été enchanté par la lecture des Epîtres déjà connues (1).

naerts comme elle l'avait fait en 1605 de celles d'Augier Busbecq; elle suivit fidèlement l'édition d'Anvers, avec simple correction de quelques fautes typographiques :

NICOLAI CLENARDI *Epistolarum libri duo.* His accedunt excerpta ex Huberti Thomae Leodii Annalibus de vita Friderici II. Comitis Palatini, ducis Bavariae, S. R. Imperii Electoris, etc., ubi de diversoriis Hispanicis. Hanoviae, Typis Wechelianis, MDCVI. 1 vol. in-8° pp. 340.

Sur les cinq éditions des lettres de Cleynaerts, on peut lire deux notices bibliographiques de M. de Reiffenberg, la première insérée au tome Ier de ses *Archives philol.*, (1827. page 198 et suiv.); la seconde dans son Quatrième Mémoire sur l'Univ. de Louvain (*Nouv. Mém. de l'Acad. R de Brux.* t. VII, 1832, page 24). Le caustique publiciste, qui réputait ces lettres d'un « mauvais latin quant à la diction », a bien voulu dire que leur auteur « parle de lui même et des autres avec une bonhomie charmante, un abandon plein de grâce. »

(1) Dans une précieuse collection de lettres latines de savants du XVIe siècle, conservée à la Bibliothèque Elisabeth de Breslau, Jean François Vande Velde, émigré en Allemagne, avait pris copie de pièces dignes d'intérêt, qu'il a plus tard communiquées à M. le chanoine P. De Ram. Ce sont principalement des lettres de Charles Lécluse d'Arras, dont plusieurs à Thomas Rediger, noble personnage de la Silésie, homme lettré, qui avait séjourné dans les Pays-Bas. Il s'agit des *Epistolae Clenardi* dont Lécluse négociait en 1565 l'impression à Anvers (*Caroli Clusii Atrebatis ad Thomam Redigerum et Joannem*

[redacted]

Plus d'un amateur s'est plu à donner des extraits de la correspondance de Cleynaerts traduits en français. Mais on distinguerait, parmi ces essais de vulgarisation, le croquis, tracé d'après l'édition d'Anvers, des principales pièces qui la composent, par un bibliophile de ce siècle, le marquis du Roure (1). Il n'a pu échapper à beaucoup de méprises touchant les hommes et les choses se rapportant aux Pays-Bas; mais il a reproduit d'un style facile et enjoué certain nombre d'épisodes narrés fort gaiement en latin alors que la bonne humeur de l'écrivain s'était ravivée au souvenir d'aventures de voyage.

Les épîtres de Cleynaerts ne peuvent le disputer, comme latinité, à ces collections de lettres écrites fort habilement et revues avec un soin minutieux par des humanistes très célèbres dont il fut le contemporain. Il va de soi qu'elles ne comportent pas non plus un rapprochement avec ces séries d'épîtres latines que de grands érudits ont échangées tout exprès, dans le cours du XVIe siècle et jusque dans le XVIIe, pour faire montre de beau langage et pour rehausser par la forme la sagacité de leur critique. Cleynaerts parle à des maîtres et des amis; il met de l'enjouement à leur conter ses mésaventures à l'étranger et les incidents de ses tentatives philologiques auxquelles ses voyages ne faisaient point trève. Il a pu croire qu'il sera lu avec charme pour sa désinvolture, et aussi avec étonnement pour la nouveauté des choses qu'il rapporte : on ne saurait lui attribuer aucune prétention à l'élégance littéraire ni même à la correction grammaticale, au degré où elles eussent été exigées dans des compositions d'un autre genre.

Plusieurs fois, Cleynaerts s'est accusé lui-même de n'avoir pas

Cratonem epistolae, etc. edidit P. F. X. De Ram, Bruxellis, 1847, vol. in-8°, pp. 10-12. — (Appendice au tome XIIe des *Bulletins de la Comm. d'hist.* 1re série, 1847).

(1) ANALECTABIBLION *ou extraits critiques de divers livres rares, oubliés ou peu connus, tirés du cabinet du marquis D. R****, t. Ier, Paris, Techener, MDCCCXXXVI (1 vol. in-8°, p. 470). Voir l'article concernant les *Epistolae Nic. Clenardi*, pages 448-470, et la reproduction dans l'*Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain* (1854, pp. 246-285) sous le titre de *Notice analytique* des lettres de Cleynaerts.

[redacted]

attaché assez d'importance au style; il en a même demandé pardon à ses amis (1), et leur a donné le conseil de garder des copies de leurs ouvrages, pour les revoir à loisir (2). S'il y a quelque négligence dans la forme de ses écrits, on en trouve l'excuse dans les préoccupations de sa vie agitée, et aussi dans les variétés de ses essais philologiques (3). Ses lettres improvisées plutôt que rédigées dans quelques villes étrangères n'ont pas été relues ni retouchées par lui : on en a reproduit le texte sans changements ni corrections.

Cependant la lecture des *Epistolae* est attrayante, tellement le récit est animé, les traits jetés en abondance et la plaisanterie toujours naturelle et vive : le grave Molanus ne les a-t-il pas qualifiées de

(1) Voir deux lettres à Joachim Politès. On lit dans l'une écrite d'Evora, le 8 juillet 1537 (*Epist.*, lib. I, p. 93) : « Ignosce barbariem, vix mihi licet esse latino, » et dans l'autre (Evora, sine anno 22 août. — ib. p. 74) : Etsi quid aut liberius aut impudentius effutivi, da veniam homini non aliter instituto. De stylo nihil opus est causari, quando eas veneres magis ac magis dediscam. »

(2) C'est sa déclaration formelle à J. Vasaeus (*Ep.* II, p. 159) : Licet mihi nunquam eloquentiae studium displicuerit, nunquam tamen imperare mihi potui, ut vel justum tempus operamque in stylo formando ponerem; aut quidquid id esset quod scriberem ad limam revocarem. Qua de re seriò doleo : cum enim rem propius aspicio, longe satius fuerat cum amicis pressius agere, et brevius, aliqua adhibita arte vel diligentia, quàm multarum horarum dispendio prolixiores quidem effundere literas, sed quibus describendis id modò consecutus sis, ut male et tumultuariè garrire possis, prudenter atque disertè dicere non possis, Oro te, mi Vasaee, ut exemplo meo doctus, juvenis discas evitare, quod seni mihi jam non licet. » Un peu plus loin (ib. p. 160), Cleynaerts accuse ses contemporains d'écrire vite et beaucoup, ayant des presses à leur service, pour se faire beaucoup d'admirateurs qui répandent à l'instant leur renommée dans le monde.

(3) Ch. Clusius, dans le préambule cité (*Epist.* 107-108), n'hésitait pas à mettre au jour des productions qui plairaient à tous les gens instruits, qui auraient de l'attrait par la diversité des choses, et auxquelles ne manque pas le charme d'un langage fleuri, non travaillé, mais cependant pur. L'étude des langues avait été la préoccupation sérieuse de Cleynaerts, dès sa première jeunesse; mais la beauté du style lui eût appartenu à un plus haut degré, s'il n'eût pas voué un travail intense à la connaissance de l'Arabe. « Argumento tamen est ejus pura dictio, licet extemporanea, quàm disertè scribere potuerit, si peregrinarum linguarum (in quibus fuit αὐτοδίδακτος) praesertim verò Arabicae μανίᾳ non adeò laborasset ». — Dans son traité *de ratione conscribendarum epistolarum* (Lubecae, 1716, p. 34), Morhof loue avec peu de restriction le mérite du prosateur : « Nicolai Clenardi epistolis, nihil magis est facetum; quanquam etiam stylus reprehendi non possit, magis tamen familiariter, et ex tempore scripsit ».

[redacted]

jucundissimas epistolas? On est initié par Cleynaerts lui-même aux rapprochements de mots qu'il a cherchés dans plusieurs langues, aux inductions qu'il a su tirer d'un petit nombre de textes sur les affinités de l'arabe et de l'hébreu, aux procédés familiers dont il usait pour inspirer à plusieurs le goût des langues anciennes. Ce qui n'a pas moins d'intérêt, comme on en jugera au chapitre suivant, c'est la peinture franche et naïve de ses plans pour faire concourir la science des langues à la propagande religieuse (1).

§ X.

Des idées de propagande religieuse et politique contre l'Islam, exposées par Cleynaerts a l'Europe chrétienne dans ses épitres.

Pendant de longues années, à Louvain même, Cleynaerts avait entretenu beaucoup de ses maîtres et de ses amis de l'étude de l'arabe qu'il eût voulu pousser assez loin pour voyager un jour en pays musulman. Il s'en était ouvert aux esprits qui pressentaient comme lui les grands fruits de la connaissance des langues; il s'était abouché avec les théologiens qui, quoique préoccupés de la polémique vivement engagée contre la Réformation, souhaitaient que les écoles du monde chrétien fussent mieux armées pour combattre l'Islam qui menaçait l'Europe de nouvelles attaques. Le docteur Jacques Latomus, qui avait joui à ce point de vue de ses confidences multipliées, reçut aussi ses premières communications quand il eut vu de plus près l'état des choses en Espagne et en Afrique.

Préparé par ses lectures et muni de vagues renseignements qui s'étaient perpétués depuis les Croisades, Cleynaerts mit à profit son

(1) Notre érudition nationale a droit d'espérer de voir s'accroître le nombre des *Epistolae* de Cleynaerts imprimées au XVIe siècle. Il en existe plusieurs dans les papiers qui sont conservés en Espagne sous son nom. Ces lettres inédites figureraient dans la nouvelle édition des lettres de notre auteur, dont un savant espagnol, M. Joachim de Vasconcellos a le dessein de se charger. Il en a fait la communication à M. Adolphe De Ceuleneer, professeur à l'Université de Gand, lors d'un voyage scientifique de celui-ci dans la péninsule (*Le Portugal*, Anvers, 1882, page 81).

séjour à Grenade en 1539 pour se faire une idée plus exacte des erreurs de la loi de Mohammed. Il put se convaincre par la lecture du Coran en arabe des faussetés, des superstitions et des turpitudes qui sont enseignées et glorifiées dans ce livre; le Maure d'Almeria, dont nous avons parlé, lui avait facilité l'interprétation du texte. Il affirmait donc qu'il faut connaître de plus près tant d'étranges récits qui avaient cours sur les croyances et les usages des Musulmans (quid in Latinorum libris de illis nationibus jactatum sit). Il recommandait de chercher non seulement dans le Coran, mais dans la tradition officielle conservée sous le nom de *Sunna* ou *Sounnah* (1), le sens de leurs dogmes et l'esprit de leurs préceptes : ainsi parvien-viendrait-on, par une voie directe et sûre à attaquer, soit par des raisonnements, soit par le ridicule, tout l'échafaudage de la loi du Prophète (2). C'étaient les points importants de son programme, deux siècles avant la publication du *Prodromus ad refutationem Alcorani* par Maracci. Ainsi le choix qu'il avait fait de certaines observances imposées par Mohammed ainsi que des joies promises aux fidèles dans son Paradis, était de nature à provoquer la protestation des consciences chrétiennes.

La thèse que Cleynaerts soutient à ce propos, c'est la nécessité de réfuter les ennemis du nom chrétien dans leur langue. Sans une connaissance approfondie de l'arabe, on ne saurait tirer profit du Coran, de ses commentaires et des documents très nombreux qui en montrent l'application aux lois et aux coutumes de la société musulmane. Il faut être consommé dans leur interprétation, avant d'entreprendre de les discuter, et il serait indispensable d'en préparer la réfutation

(1) On appela ainsi le recueil des faits et dits de Mohammed, transmis d'abord oralement, rédigé tardivement et beaucoup commenté,— recueil d'une grande autorité à laquelle se rallia la majeure partie des écoles musulmanes. La *Sunna* est le complément de la loi écrite; elle supplée, sur tous points, au silence du Coran; il en existe plusieurs recensions authentiques et orthodoxes. — Comme *Mischnah* en hébreu, *Sunna* signifie « répétition ».

(2) *Epist.* ad Jac. Latomum, Grenade, 12 juillet 1539, pages 24-31. Fez, 9 avril 1541, pp. 42-54.

dans la même langue, dans un idiome arabe qui se rapproche de celui des textes.

Ainsi Cleynaerts ne bornait point ses projets personnels à une traduction latine du Coran, commentée, et « percée des traits acérés des docteurs chrétiens » (confossus hic illic jaculis), comme il s'exprimait (1). Il avait en vue de confondre les sectateurs de Mohammed, de stigmatiser leurs mensonges. Visant les passages contraires à la foi chrétienne, il en méditait la réfutation dans un style arabe calqué sur celui de l'original; il en ferait sortir l'apologie de l'Évangile, qui fut toujours compris dans le sens de sa première prédication remontant à six cents ans avant Mohammed. C'est ce qu'il appelait « lancer le bélier contre la muraille » (Huic igitur muro admovendus est aries). Que la secte musulmane ait subsisté neuf siècles, il serait faux de la réputer indestructible : la vérité a toujours ses droits, et elle n'est pas sujette aux outrages du temps. Quand la prédication évangélique s'est faite dans le monde, elle a vaincu l'erreur qui était fondée sur les prestiges séduisants et les fraudes hideuses de l'idolâtrie (2).

Il nous reste deux pièces de propagande, auxquelles Cleynaerts osait promettre une très grande publicité. La première est une Supplique à l'Empereur (3); écrite à Grenade le 17 janvier 1542, elle le

(1) *Epist.* P. I, p. 33-34, p. 43-44, p. 48-53. — Le voyageur signale dans les mœurs des Musulmans quelques traits dignes de remarque; c'est chez eux une conformité à l'esprit évangélique que leur insouciance pour le lendemain (*ut non multum solliciti sint de crastino*) et un fonds d'imperturtable patience qui les garantit de la colère et des blasphèmes (*non stomachantur ut aurigae et nautae*) : « Louange à Dieu! » *el-khamdou lillahi*, c'est une de leurs fréquentes exclamations (ibid., p. 51).

(2) Mon savant confrère, M. J. Thonissen, a relevé fort habilement plusieurs de ces points de vue dans la lecture académique qu'il intitulait : *La Croisade pacifique. Vie et travaux de Nicolas Cleynaerts* (*Bull. de l'Acad. R. de Belgique*, 1862, 2e série, tome XIII, pages 539-576). Il a eu l'art de faire reparaître dans son analyse l'originalité et la vivacité des termes latins, qui distinguent les pages improvisées auxquelles l'écrivain brabançon a confié « sa naïve autobiographie. »

(3) *Epist. II*, p. 212-217. *Carolo Caesari semper Augusto Nicolaus Clenardus gloriosos de populo machometico precatur triumphos.*

conjure de se mettre à la tête d'une grande expédition, afin de venger l'Europe de tant de guerres humiliantes, et de porter la lumière chez des peuples nombreux retenus dans les liens de l'erreur par la superstition et l'ignorance en même temps que par la force brutale. La noble franchise d'un sujet dans des remontrances à un souverain lui était inspirée par ses convictions religieuses et par sa confiance dans une discussion scientifique hardiment soutenue. Il n'ignorait pas que, l'année précédente, Charles-Quint avait essuyé une défaite désastreuse devant Alger, et s'était réfugié à Carthagène, tandis que, peu d'années auparavant (1535), il avait réduit à la soumission le souverain de Tunis (1). Mais il se confiait dans la nouvelle organisation des flottes de l'Empire, qui seraient aisément ravitaillées et renforcées dans les ports de la Méditerranée. Il parlait de nouveaux préparatifs à faire, comme si les hommes et les vaisseaux ne manqueraient pas à un jour prochain. De son côté, il traçait le plan d'études qui s'imposerait à de futurs missionnaires : car il subordonnait le succès de nouvelles entreprises politiques à la liberté, qui serait désormais acquise au zèle des catéchistes chrétiens, une fois qu'ils seraient librement en contact avec les docteurs musulmans et avec des groupes de populations infidèles.

Une des particularités de la Supplique à l'Empereur, c'est la réclamation que Cleynaerts lui adresse, à propos des livres qui avaient

(1) L'échec de l'expédition conduite par Charles V lui-même devant Alger, en octobre 1541, mentionné dans tous les historiens, est l'objet de nombreux mémoires publiés et traduits en plusieurs langues. Dans une *Relation* de Nic. Durand de Villegaignon imprimée en 1874 par les soins de M. H. D. de Grammont, ancien officier d'Afrique, on trouve des textes arabes et européens touchant cette campagne. Au tome Ier de son *Histoire d'Alger*, Ch. de Rotalier, Paris, 1841, chapitre XIV, a narré les circonstances principales de l'événement. (Voir aussi *les Expéditions maritimes de Charles V en Barbarie*, par A. G. Chotin, Tournai, 1857, 276 pp. in-8°). — Plus récemment, M. Gachard a publié au tome II de la *Collection des Voyages des Pays-Bas* (Bruxelles, 1874, gr. in-4°) le *Journal des Voyages de Charles-Quint de* 1514 *à* 1551 par Jean De Vandenesse d'après le Ms. de Besançon comparé à d'autres manuscrits. Né Bourguignon, Jean De Vandenesse, fut attaché jeune encore à la suite de Charles V, et il le suivit dans ses pérégrinations sur terre et sur mer avec le titre de *contrôleur*, qui lui attribuait la surveillance de toute la maison impériale.(Introd. pp. VII-XII.) Les détails concernant l'expédition d'Alger figurent aux pages 193-200 du *Journal* imprimé.

été recueillis et confisqués sur le territoire des Maures en Espagne et ailleurs; plusieurs avaient été jetés au feu; d'autres saisis à Tunis avaient été vendus dans le Maroc, au détriment des chrétiens avides de les connaître (1). Il représente à Charles-Quint combien il serait urgent de dérober ce qui reste de ces manuscrits au pouvoir des inquisiteurs, afin de les livrer à des gens instruits appelés à tenter par la science la conversion des infidèles. Selon toute apparence il n'a rien obtenu par cette voie, et il n'a reçu non plus aucune promesse.

Cette idée a une expression également vive au sujet des Juifs et de leurs livres, qu'on recherchait pour les brûler. Selon Cleynaerts, bien des Juifs ne comprennent pas qu'il puisse exister des chrétiens; mais qu'on hâte l'heure de leur conversion, et alors ils brûleront d'eux-mêmes leurs livres mauvais et pleins d'erreurs, comme il est arrivé du temps des Apôtres de la part des payens qu'ils avaient évangélisés. Qu'on lise le Talmud, pour y prendre les moyens de réfuter l'imposture (2).

Ayant beaucoup souffert à Fez des obstacles mis à l'acquisition des livres indigènes, Cleynaerts avait pris dès lors son recours à l'Empereur, et il en faisait part à ses amis. Sa demande directe avait le caractère d'une dernière instance; il la réputait équitable de tous points, et il comptait sur l'appui d'un grand prince chrétien qui la comprendrait. Il osait invoquer du même coup l'amour de la science qui l'avait tiré de sa patrie et l'avait entraîné jusqu'au pays des Maures, l'antique Mauritanie. Ainsi finissait sa supplique : « Bene » vale, felicissime Caesar, et vide num injusta petam, tanto amore » studiorum è Lovanio delatus in Mauritaniam. »

Le second document, dont le manuscrit est resté inachevé à Grenade, a bien plus d'ampleur, que la Supplique, et il est plein de considérations pratiques et de renseignements qui témoignent des connaissances spéciales de l'auteur. C'est un appel à la chrétienté (3)

(1) *Ep. I*, p. 27 (ut mihi potius sint utiles quam Vulcano). *Ep. II*, p. 216-217.

(2) *Epist.* pp. 195-198. Lettre à Jean Parvus, évêque du cap Vert, Fez 4 décembre 1540.

(3) *De professione arabica, militiaque constituenda adversus Machometum-*

[redacted]

on dirait même que c'est un manifeste du voyageur qui a beaucoup observé; seulement la mort l'aura empêché d'y mettre la dernière main. En même temps, il a narré les efforts de son zèle opiniâtre, comme s'il comptait attirer bien d'autres sur ses traces. Cependant, il n'a point caché ses déceptions assez nombreuses, et il n'a pas craint d'y mêler des anecdotes de sa vie aventureuse. En témoignage de ses propres convictions qui étaient restées inébranlables, il donnait le signal de l'action, et il répétait des objurgations solennelles pour provoquer un mouvement général qui entraînât les souverains avec les peuples.

Alors que Cleynaerts démontrait la nécessité d'une croisade (sans rappeler toutefois les expéditions de ce nom), il ne perdait pas de vue son rôle de prédicateur et, dirait-on, de catéchiste. Il voulait enrôler bien d'autres parmi les lettrés de son temps, pour les assujetir à la même tâche qu'il avait spontanément entreprise. Comme s'il n'avait pas peur d'être accusé de pédantisme, il parlait des règles et des rapprochements de grammaire; il insinuait que les futurs missionnaires devaient se fournir de ces premières armes et savoir les manier fortement, avant de s'avancer contre l'ennemi.

Dans son labeur quotidien, Cleynaerts nourrissait le ferme espoir de donner à son pays le fruit de ses peines. Quand on lui proposa l'ouverture de leçons d'arabe à Salamanque et à Coïmbre, il ne l'accepta point, et, quand des amis lui offrirent maintes fois l'un ou l'autre canonicat dans la péninsule, il leur répondit que le vrai canonicat serait pour lui une chaire d'arabe dans sa patrie : « Canonicatus

— *Nicolaus Clenardus Christianis omnibus*, *S. P. D.* (*Epistol.* lib. II, pp. 218-258).

J. H. Callenberg, professeur à Halle, auteur de divers opuscules sur l'emploi des langues orientales et en particulier de l'arabe dans les missions chrétiennes, en avait consacré un aux efforts de Cleynaerts : *Conatus Nicolai Clenardi circà Mohammedanorum ad Christum conversionem* (Halle, 1742, in-8°); opuscule rarissime que j'ai cherché en vain pendant un séjour en Allemagne dans la bibliothèque de plusieurs universités. — J. Th. Zenker a donné la bibliographie des opuscules spéciaux de Callenberg, dans la *Bibliotheca orientalis*, Part. I, Leipzig, G. Engelmann, 1846.

» meus est in Schola Arabica, cujus principia futura sunt in Flandria, » si Deus permiserit (1). » Demeuré conséquent avec les déclarations faites à ses amis à la veille du départ, il répétait que la polémique était son but éloigné, mais principal, en inaugurant et en fondant l'enseignement de l'arabe (2). Il n'avait pas perdu de vue le but scientifique de venir en aide aux médecins en rétablissant le texte d'Avicenne, ou aux philosophes en corrigeant les versions d'Averroès (3). En tout cas, il réservait à l'époque de son retour à Louvain un coup décisif pour faire de la grammaire arabe une science et une arme : c'est là qu'il formerait de nombreux disciples capables de lire les textes originaux, et de composer à leur tour en arabe des traités d'histoire et de polémique; c'est là aussi qu'il établirait une imprimerie pour leur assurer une large publicité dans les caractères les plus usités chez les Musulmans. Il avait d'abord sondé le terrain à Venise, en conversant avec Daniel Bomberg, le célèbre éditeur de livres hébraïques (4), et plus tard en s'abouchant avec des imprimeurs de grande renommée, les Juntes (5); mais ceux-ci n'avaient pas osé s'engager à faire graver et sculpter un corps de caractères arabes, de peur de n'en tirer aucun bénéfice. S'il avait vécu assez longtemps, peut-être eût-il obtenu de Plantin la gravure d'un alphabet arabe non inférieur à celui qu'Antoine Vitré fournira aux éditeurs de la Polyglotte de Paris.

(1) *Epist.* p. 194.

(2) Lettre à son maître Latomus, Fez, 9 août 1541 (*Epist.* p. 43) : « Quando ergo in Arabismum revoluta est mea peregrinatio, non me movit quod auctor dicerer professionis Arabicae,..... sed hoc tantum ante oculos fero, ut quemadmodum contra caeteros haereticos scribunt latinè, sic adversus Machometistas stylum stringerem Arabicum. »

(3) *Epist.* p. 43, loc. cit.

(4) *Epist.* p. 220-221.

(5) *Epist.* p. 241 (cum bibliopola Iunta). Il leur avait même proposé un habile graveur de son pays (eximium sculptorem, hominem nostratem, qui typos formaturus erat arabicos e buxo). — Lorsque les amis de Cleynaerts publièrent ses épîtres à Louvain et à Anvers, ils firent reproduire en minces caractères gravés tout exprès les passages du Coran qu'il avait transcrits en lettres arabes de sa propre main, *currente calamo.*

[redacted]

Après avoir dans une première Supplique fait appel à César, Cleynaerts reprend, dans le second écrit, ses mêmes arguments qui lui semblaient de nature à convaincre plus d'un homme politique : il signale les moyens de diriger les efforts de toutes les monarchies de la chrétienté contre l'ennemi commun. La situation se présentait sous des aspects menaçants, que la lumière de l'histoire nous fait nettement découvrir.

Le nouveau Sultan des Turcs, Soliman II, avait pris le rôle d'agresseur contre beaucoup d'États qui relevaient de l'Empire. Il s'était tourné à plusieurs reprises vers la Hongrie, et il s'était emparé de l'île de Rhodes; en 1529, il avait livré vingt assauts aux remparts de Vienne. Malgré le triomphe des armes castillanes dans la péninsule, les souverains maures gouvernaient en sécurité leurs royaumes du nord de l'Afrique, et ils avaient l'appui de redoutables corsaires dressés à la piraterie et poussant quelquefois leurs excursions jusque dans des ports de l'Europe : le plus célèbre fut Khaïr-eddin dit Barberousse, qui était au service de Soliman.

Lors de sa rentrée en Espagne, Cleynaerts avait pu voir de ses yeux les suites de l'échec de Charles-Quint sous les remparts d'Alger (1541); mais il était renseigné fort imparfaitement sur le cours des évènements. Il n'en était pas venu à concevoir des doutes sérieux sur la loyauté des cours européennes. Au moment où il leur souhaitait de durables triomphes, il ne se rendait pas compte de l'alliance du roi de France avec le Sultan, conclue en vue de prévenir l'agrandissement de la maison d'Autriche (1); il ne pouvait prévoir que les expéditions maritimes préparées au midi de l'Europe contre les Turcs et les Maures seraient arrêtées ou paralysées. La flotte des alliés qui avait pour amiral André Doria avait été réduite à l'inaction (1538); mais, l'année même de la mort de Cleynaerts, la Méditerranée vit l'union des flottes française et ottomane (1542).

(1) Voir les pièces publiées au tome Ier des *Négociations de la France avec le Levant*, par Charrière (1848, in-4°) et le volume de M. Eug. Marron : *François Ier et Soliman le Grand*, premières relations de la France et de la Turquie (Paris, 1853, in-8°).

En présence des dangers qui menaçaient l'Empire sur le sol même de l'Allemagne, il n'est pas étonnant que de vastes plans qui auraient abouti à l'humiliation des Turcs n'aient pas même été mis à l'essai. Il fallut le péril imminent d'une de leurs formidables aggressions pour appareiller, dans la seconde moitié du siècle, cette grande flotte composée des galères de Venise, du Pape et de l'Espagne, qui remporta le 7 octobre 1571, sous le commandement de Don Juan, la fameuse victoire de Lépante.

Quant aux projets les plus chers de Cleynaerts, il ne lui fut pas donné d'en poursuivre l'exécution. Après avoir été chercher en Afrique la connaissance familière de l'arabe au péril de ses jours, son vif désir était de revenir à Louvain, et d'y établir une école de grammaire qui fût à la fois une pépinière de linguistes et de missionnaires. C'est le sentiment noble et vrai qui se manifeste hautement dans plusieurs de ses lettres écrites à l'étranger, et qui lui a fait endurer les ennuis et les souffrances de l'exil. Souvent reporté par ses souvenirs vers l'école où il avait passé sa laborieuse jeunesse, il s'écriait tout naturellement en parlant à ses amis : « *quid dulcius Lovanio?* » C'est là qu'il lui aurait plu d'imprimer sa grammaire et son lexique d'une langue fort riche, et de les mettre en lumière par son enseignement personnel; alors que la société musulmane était assez forte pour entreprendre des guerres de conquête contre la civilisation chrétienne, il eût désiré assurer à son pays, relevant alors du nouvel Empire romain, un rôle glorieux dans la lutte. L'ingénieux philologue nourrissait avec une égale fierté l'espoir de donner aux écoles de sa terre natale l'honneur de l'initiative dans la culture d'une langue savante si longtemps ignorée.

CHAPITRE VIII.

LES ÉTUDES DE PHILOLOGIE SACRÉE.

GUY LE FÈVRE DE LA BODERIE, ORIENTALISTE COLLABORATEUR DE LA BIBLE ROYALE.

Malgré les guerres de rivalité qu'avaient soutenues sans relâche les plus puissants souverains de l'Europe, il régnait encore, au milieu du XVIe siècle, entre ses principaux États, une confraternité littéraire qui rappelait les relations de leurs grandes écoles dans les derniers temps du moyen âge. Sous la domination de l'Espagne, la Belgique avait conservé cet heureux privilège d'être assurée du concours de savants étrangers pour l'achèvement des plus utiles entreprises; elle avait ouvert les chaires de l'*Alma Mater* de Louvain à des licenciés et docteurs de tout pays; de même, quand Anvers fut choisie comme centre des travaux nécessaires à la publication de la grande Bible royale, appel fut fait à la fois à des maîtres de la haute école de nos provinces et à des érudits d'autres nations, en particulier de la France et de l'Espagne.

L'intérêt de recherches faites à leur sujet est d'autant plus vif, que ces hommes représentent l'esprit si original de leur époque, temps d'activité brûlante et d'insatiable investigation : comme la plupart de leurs contemporains dont le nom s'est conservé, ils ont allié au plus

haut point l'enthousiasme à la patience dans le cours de leurs labe ils ont été soutenus par d'invincibles pressentiments touchan progrès général des études et par les plus fortes convictions d la défense des vérités du christianisme. Entre ces hommes ren quables on aurait à louer avec le directeur de l'œuvre, Arias Monta l'habile proto-typographe du Roi, Christophe Plantin, qui en a ass le succès. Le premier a bien mérité la biographie détaillée qui a écrite, il y a peu d'années, dans sa patrie (1). Le second, originair la Touraine, a cultivé son art avec le plus grand éclat au temps d prospérité de nos provinces, et on dirait que, de son côté, il a école : aussi les renseignements, que la main exercée de M. Gach a exhumés des archives de Simancas sur la direction donnée à entreprise par le chef de la maison des Plantin, ont été accue naguère parmi nous avec une vive curiosité (2).

Mettons à la suite de ces deux hommes, parmi les collaborat étrangers de la Polyglotte, deux frères, Guy et Nicolas Le Fèvr la Boderie, appelés à Anvers du fond de la Normandie par A Montano, au nom du roi d'Espagne. Ils rendirent à l'œuvre services qui restent inscrits en plus d'une page des *Biblia regia* ils nouèrent des relations avec plusieurs de nos docteurs, qui fu bons juges de leur mérite personnel; mais, après un séjour de q ques années aux Pays-Bas, ils se retirèrent en France sans j rémunération de leur dévouement. Ils sont dignes, à coup sûr, d' mention expresse dans les annales d'une période où les Belges éta entrés avec ardeur dans le mouvement scientifique et littéraire continuait la renaissance : les deux La Boderie se sont associés com philologues et orientalistes à ce mouvement.

(1) *Elogio historico del doctor Benito Arias Montano*, par don Tomas (zalez Carvajal, au tome VII des *Memorias de la real Academia de la Histo* (Madrid, 1832, in-4°)

(2) « Particularités inédites sur Christophe Plantin et l'impression d Bible Polyglotte. » (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. X pp. 280-398). Voir aussi les publications de M. Max Rooses, directeu Musée Plantin, sur Christophe Plantin et son imprimerie.

Le moment était venu de rappeler la mission qu'ils ont remplie avec beaucoup d'honneur. Notre tâche est devenue sur quelques points plus facile, depuis qu'un écrivain français, M. le comte de la Ferrière-Percy, a fait l'histoire de la famille des La Boderie (1), qui compta à la fin du XVIe siècle plusieurs personnages distingués. Cependant il est de notre devoir d'insister davantage sur les travaux d'exégèse auxquels se sont livrés Guy et Nicolas de La Boderie, tout en laissant le soin de dire à cet égard le dernier mot au théologien qui se chargera un jour de faire l'histoire critique de la Polyglotte d'Anvers. Guy Le Fèvre de La Boderie fut le plus célèbre des deux frères, qui portaient l'un et l'autre le nom de Boderianus dans le monde savant ; c'est aussi celui qui prit la plus grande part à la publication et à l'interprétation des textes. Ensuite, c'est Guy qui nous a laissé en langue française des œuvres poétiques où il parle souvent avec exaltation de l'objet principal de ses études, et où il rend témoignage aux savants qu'il a connus en Belgique ; un recueil imprimé chez Plantin en 1570, l'*Encyclie des secrets de l'Éternité*, nous fournira sous ce rapport des indications historiques qui ont passé inaperçues. Conséquent jusqu'au bout, Guy de La Boderie s'est plu à chanter les croyances chrétiennes dans des compositions de toute mesure, et il a poussé très loin la connaissance du chaldéen et du syriaque alors qu'elle ne faisait que se répandre dans les écoles d'Europe (*).

§ 1.

LA FAMILLE DES LA BODERIE. GUY, FILS DE JACQUES, ET SES FRÈRES. SON APPEL AUX PAYS-BAS POUR LA PARTIE ORIENTALE DE LA BIBLE ROYALE.

Retraçons tout d'abord l'origine et la carrière de Guy Le Fèvre de La Boderie ainsi que de son frère Nicolas qui, ayant partagé ses goûts studieux, le suivit lors de son voyage en Belgique. Ils sortaient d'une

(1) Les LA BODERIE, *Étude sur une famille normande.* — Paris, Aubry, 1857, 1 vol. in-8° (pp. 195), imprimé à Caen, chez A. Hardel.

(*) La présente notice reproduit, avec de nombreux remaniements, l'article publié dans la *Revue belge et étrangère*, Bruxelles, 1862, tome XIIIe (tirage à part, pages 51, grand in-8°) sous le titre : *Guy Le Fèvre de La Boderie, orientaliste et poëte, l'un des collaborateurs de la Polyglotte d'Anvers.*

famille de gentilshommes qui avait sa résidence au cœur de l'ancienne province de Normandie, et qui tirait son nom de La Boderie, terre sise dans la vallée du Lambron, affluent de l'Orne, et dont l'antique manoir avec ses avenues s'est conservé jusqu'à nos jours. Guy, né en 1541, était l'aîné des huit enfants de Jacques, seigneur de La Boderie; il vit mourir jeunes encore deux de ses frères; deux autres qui avaient pris du service périrent glorieusement pendant les guerres de la Ligue; tandis que leur unique sœur était entrée dès sa jeunesse en religion, les trois autres frères se distinguèrent dans la carrière des études. Guy et Nicolas se donnèrent de préférence à la culture des langues savantes; Antoine acquit une autre espèce de célébrité. C'est comme diplomate qu'il rendit à la France et à l'Église des services signalés; il avait travaillé à la conversion de Henri IV, et il fut ensuite investi de sa confiance, au point d'être chargé de plusieurs missions dans les cours étrangères. S'il n'obtint pas une récompense éclatante de ses talents de diplomate, c'est qu'après la mort du roi Henri, ce gentilhomme de province, fier et pauvre, fut sacrifié à de nouveaux venus qui fondaient leur prétention à de hautes dignités sur les influences de leur parenté à la cour et au parlement.

Après ses premières études qu'il fit à Falaise, non loin de son lieu natal, Guy Le Fèvre de La Boderie fut envoyé par sa famille à Paris où il s'appliqua avec grande ardeur aux langues anciennes et aux langues orientales bibliques. C'est alors qu'il eut de fréquentes relations avec le fameux Guillaume Postel qui avait rapporté de ses excursions en Orient de nouvelles lumières pour la culture des idiômes sémitiques, et qui avait fait de nombreux prosélytes dans Paris par ses livres, ayant la simple forme d'alphabets ou de rudiments. Dès l'âge de vingt ans, Guy de La Boderie fut à même de suivre activement les progrès de la linguistique qui se rattachaient alors à d'incessantes recherches sur les Écritures, leur interprétation et leur autorité. Il était jeune encore quand il prit pour objet d'études suivies la version syriaque du Nouveau Testament, imprimée pour la première fois en 1555, à Vienne (1), par les soins du chancelier Jean-Albert Widman-

(1) Voir dans la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong, éd. Masch, la notice his-

stadt, l'élève du religieux italien Ambrogio Teseo. Il en fit une analyse minutieuse, l'on dirait même une révision complète, en la copiant fidèlement en caractères hébraïques, et sans nul doute il était réputé apte plus que personne à mettre en valeur cette antique version.

Le pape Paul IV ayant appuyé la demande du roi d'Espagne, Guy quitta Paris en 1568 avec son frère Nicolas, fort instruit comme lui dans les langues sacrées, et se rendit à Anvers où Arias Montano avait appelé plusieurs de ses collaborateurs. Ils résidèrent le plus souvent à Anvers, dans la maison de Plantin, mais un certain temps à Louvain, dans le collège que la Compagnie de Jésus avait en cette ville. Après un séjour d'environ trois ans dans les provinces belgiques, les deux frères rentrèrent en France dans le cours de l'année 1571. La dédicace du Nouveau Testament syriaque à Philippe II est datée d'Anvers, le 1er juillet 1571 (1); une lettre d'hommage adressée par Guy à Arias Montano, en tête de son dictionnaire syro-chaldéen, est aussi écrite de Falaise, où il se serait retiré le 12 août 1571 (2). En tout cas, on ne saurait prolonger au-delà de l'an 1572 son séjour « dans la Flandre, » comme les Français s'exprimaient autrefois (3).

Mais il reste à rendre compte des plaintes que firent les deux frères de La Boderie sur l'insouciance dont ils furent victimes après avoir accepté un si rude labeur qui n'était pas sans gloire. Quand on aura entendu les plaintes du poète, on reconnaîtra le sacrifice qu'il s'était imposé en quittant Paris où il était déjà connu du roi Charles IX, pour passer plusieurs années dans les États d'un autre souverain, et on conviendra qu'il a su conserver de la dignité et mettre du patriotisme dans ses retours sur l'ingratitude des Espagnols.

torique qui concerne ce curieux monument de la typographie orientale (t. II, vol. I, pp. 71-79), et le tome Ier du catalogue S. de Sacy, n° 705, pp. 146-47 et pp. 406-408.

(1) *Polygl.* t. V. — Antverpiæ, kal. julii MDLXXI.

(2) Tome VI ou Ier de l'*Apparatus*. — « Falesiæ in Museolo nostro die XII Aug. anno LXXI (sic). »

(3) Guy avait été deux fois gravement malade à Anvers en 1570 et 1571, et une autre fois à Louvain ; comme on le lit en tête de complaintes et prières poétiques insérées dans l'*Encyclie* (pp. 301 et 305).

La pensée qui avait animé Guy dès ses premières années a prévalu dans la suite entière de sa vie : cette pensée, c'était la glorification et l'apologie du christianisme dans la théologie, dans la philosophie, dans toutes les branches du savoir, et en même temps dans les lettres et dans la poésie. Tandis que son frère Nicolas accepta des charges de l'État après son mariage et se rendit utile en Italie sous Henri III, Guy de La Boderie fut uniquement occupé de travaux pouvant servir à la défense de la religion : « Voilà, dit M. de Ferrière, ce qui donne à sa vie une physionomie particulière et une unité complète. » En effet, Guy cherchait dans les langues orientales des preuves en faveur du dogme et de la tradition orthodoxes, des arguments contre l'hérésie; il y a dans toutes ses paroles une sorte d'exaltation qui tient à la ferveur de sa foi, et une énergie d'accent qui dénote sa fermeté et son zèle dans la polémique. Le reste de sa carrière s'écoula dans la composition incessante de travaux qui concouraient à ce seul et suprême but; peu après sa rentrée en France, le duc d'Alençon, sur la demande de sa sœur Marguerite de Valois, avait nommé Guy de La Boderie son secrétaire et son interprète aux langues étrangères, et ce titre lui valut à la fois une existence indépendante et l'avantage de résider le plus souvent à Paris. Il jouit à la même époque, de l'amitié de plusieurs écrivains célèbres, Baïf, Dorat et Ronsard, qu'il avait rencontrés autrefois, et on a la preuve des nombreuses relations qu'il noua au sein de la société la plus distinguée, dans le soin qu'il prit de dédier la plupart de ses morceaux de poésie à différents personnages du temps : c'étaient à la fois des prélats de la Normandie ou d'autres diocèses de France, et des personnes de la haute noblesse qui étaient en crédit à la cour. Malgré son intime amitié pour des hommes puissants, le caractère naturellement noble et fier de Guy l'empêcha toujours de réclamer sa part de dignités et de faveurs!

> Ce n'est pas moy qui pour seigneur ni dame
> Veuille engager son honneur ni son âme.
>
> Aussi ce n'est pas moy que l'on avance
> Aux dignités, aux degrés, aux honneurs.
> Car la plupart des mignons des seigneurs
> Ont le loyer des beaux esprits de France.

Quand les guerres religieuses eurent décidé Guy de La Boderie à chercher une retraite en Normandie, il avait choisi l'abbaye de Saint-Jean de Falaise pour y continuer ses diverses études. Tout fait penser qu'il a fini ses jours dans son pays natal, dans le manoir de La Boderie, dans les campagnes arrosées par le Lambron qui était pour lui un ruisseau poétique. Il mourut dans les dernières années du XVIe siècle; aucun de ses biographes ne le fait vivre au-delà de l'an 1598 (*).

Guy fut un des plus fermes soutiens de la cause catholique dans une période de dissensions civiles qui avaient pour aliment la controverse religieuse; il travailla sans relâche, et sous l'empire d'un dévouement tout à fait désintéressé. S'il avait pu, à propos de ses écrits, se dire lui-même *plus gourmand de sçavoir que friand de louanges*, il montra de toute façon sa grandeur d'âme, et il fut exempt de toute faiblesse dans un temps où les champions de la foi catholique n'étaient pas toujours à l'abri de l'esprit d'intrigue ou d'ambitieuses passions : il unit en effet la sincérité du croyant à la probité du savant et à l'enthousiasme du poète.

Indépendamment des travaux d'exégèse orientale qui seuls suffiraient à recommander sa mémoire, on doit mettre sous le nom de l'aîné des de La Boderie deux listes de curieux écrits en langue française, les uns en prose qui sont des traductions d'ouvrages espagnols, italiens ou latins, qu'il avait en vue de populariser; les autres en vers qui forment quatre recueils publiés à Paris. Qu'on se rappelle, touchant les premiers, que le travail des versions parut à la plupart des hommes du même siècle un utile exercice de style et un moyen d'enrichir l'idiôme français qui se transformait avant de se fixer; qu'on se rappelle aussi que cette surabondance de versions satisfaisait journellement à l'extrême avidité de lecture et d'instruction qui s'était emparée d'un grand public. Sous ce rapport, Guy de La

(*) Le portrait de Guy d'après la gravure sur bois imprimée au revers du titre de l'*Encyclie* le représente tel qu'il fut vers l'âge de trente ans. On lui attribuerait, d'après ce portrait, une constitution robuste, qui ne put être affaiblie que par l'intensité du travail et des veilles; la tête annonce un homme d'une haute et vive intelligence : le front est large, un peu bombé, le nez long et aquilin, la chevelure épaisse, l'œil ouvert et surmonté de sourcils saillants, le bas du visage rehaussé par une barbe bien taillée et encadrée dans la fraise qui servait alors de collet.

[redacted]

Boderie a payé son tribut aux nécessités du temps et au goût de ses contemporains (*).

§ II.

Guy de La Boderie chargé de publier le Nouveau Testament syriaque avec traduction latine. — Ses collaborateurs belges, Jean Harlemius, Auguste Hunnæus et Corneille Reyneri. — Ses plaintes sur l'oubli de ses longs services adressées a la cour d'Espagne.

Il s'agissait de faire entrer dans le corps des antiques versions des Livres saints la version syriaque du Nouveau Testament, qui était réputée d'un grand prix par son ancienneté et par son autorité dans l'Église orientale; il fallait aussi mettre la révision et l'interprétation de ce texte syriaque d'accord avec le système suivi dans l'édition des autres parties de l'Écriture chacune en sa langue originale. Le savoir et l'habileté de Guy de La Boderie répondirent de tout point à l'attente des savants dont il était déjà connu, et de ceux qui se l'associèrent dans leur entreprise vraiment gigantesque.

Le tome Ve de la Polyglotte est celui auquel il employa le plus de temps et de soins; c'est le volume qui contient le Nouveau Testament en trois langues (1) : les textes y sont distribués en quatre colonnes dont la première présente la version syriaqne, la seconde la traduction latine élaborée par Guy, la troisième le texte grec original, et la quatrième la version latine de saint Jérôme. Guy a fait œuvre à

(*) M. de la Ferrière a donné le catalogue bibliographique de cette classe d'écrits (*Etude*, pp. 160-164), qui comptent au nombre des raretés de la typographie française au XVIe siècle, conservées à la Bibliothèque Mazarine. — On appréciera le rôle important des traducteurs français, dans le même siècle, en lisant l'*Essai sur Amyot*, de M. Auguste de Blignières (Paris, Durand, 1851, 1 vol. in-8°), et le mémoire couronné en 1858 de M. Frédéric Hennebert sur les *Traductions françaises d'auteurs grecs et latins* au XVIe siècle, pp. 75. (Annales des Univ. de Belgique, t. Ier, 2e serie. 1861).

(1) *Novum Jesu Christi D. N. Testamentum, sacrorum bibliorum tomus quintus*. — Antverpiæ, anno MDLXXI. Kal. Februarii. — Ce tome renferme 500 pages, in-folio, pour les seuls Evangiles, et au-delà de 500 pour les Actes et les Epîtres. — Voir les *Annales de l'imprimerie plantinienne*, sous la date de 1573, pp. 128-135.

[redacted]

la fois de théologien et de philologue; il avait comparé la version *peschitho* si vénérée par les Syriens au texte grec, accru de variantes dans plusieurs éditions depuis celle de Complute, et il avait tenté d'en déterminer le rapport, de manière à faire apercevoir la valeur propre de la version; il devait démontrer, suivant sa conviction, l'importance qu'elle a conservée à travers les siècles comme fondement de la tradition ecclésiastique en Orient. De nos jours encore, l'érudition chrétienne a mis en relief les qualités de la version *peschitho;* ni les inductions de la plus minutieuse critique, ni les découvertes faites dans le champ de la patrologie orientale n'ont pu en ébranler l'autorité historique et doctrinale (1). La traduction latine du syriaque fut entreprise par Guy avec les lumières que donne une connaissance raisonnée des Écritures, et avec l'intelligence des questions dogmatiques qui sont fondées sur des passages des livres du Nouveau Testament. Sachant fort bien que le point de départ se trouvait dans l'hébreu de la Bible pour l'étude désormais en progrès des autres langues sémitiques, il plaça au bas des pages du tome Ve de la Polyglotte une transcription du syriaque en lettres hébraïques (2), et de cette façon il donna un plus facile accès à la lecture du texte dans une langue congénère, mais à peine connue. Ainsi put-il utiliser le travail ardu auquel il s'était livré à Paris, dès 1567, à l'effet de se rendre maître de toutes les particularités du texte oriental (3) et l'on dirait qu'il mettait la dernière main à une œuvre mûrie, quand il écrivait en 1571 la préface dont nous parlerons

(1) La monographie de M. J. Wichelhaus (*de N. T. versione syriaca antiqua*, etc. Halis, 1850, in-8°) n'a pas réformé l'opinion générale à son sujet, et les antiques évangéliaires retrouvés par M. Cureton n'ont pas infirmé l'ancienneté présumée de la *Peschitho.* Voir notre notice littéraire sur *l'Eglise d'Orient et son histoire d'après les monuments syriaques*, Paris, 1860, pp. 6-15.

(2) Les caractères hébreux et grecs avaient été gravés et fondus à Paris, par Guillaume Le Bé, sur la commande de Plantin qui avait à son service plusieurs fondeurs de caractères.

(3) « Octodecim mensium spatio Novi Testamenti characteres Syriacos in characteres Hebraicos mutavi, et sermonis Syriaci in sermonem latinum conversionem ante annos tres, anno videlicet domini 1567, absolvi. » *Præfatio.*

ci-après. Sa copie en lettres hébraïques ne fut pas jugée dans la suite une œuvre surérogatoire et inutile à l'érudition (1) : elle fut de son vivant éditée à part en 1574, chez Plantin à Anvers, et une seconde fois en 1584 à Paris (2).

Concevant de la manière la plus sérieuse ses devoirs d'éditeur, Guy de La Boderie a contribué puissamment aux progrès de la culture du syriaque : car il s'était approprié à un degré surprenant le fond et le génie de cette langue. Il revit le texte de l'édition de Vienne d'après un très ancien manuscrit du Nouveau Testament remontant au XIIe siècle (1188), qui se trouvait alors entre les mains de Daniel Bomberg, à Cologne. Comme il le déclare, il mit dans cette collation le soin le plus religieux, sans se permettre le moindre changement d'une lettre ou d'un point qui ne fût autorisé par le précieux manuscrit, et il parvint à corriger en plusieurs endroits l'*editio princeps*. Il joignit aussi le rôle du critique à celui du grammairien dans l'interprétation latine qui représente fidèlement l'état de la version reçue chez les Syriens et qui se distinguait cependant par l'élégance (*). Enfin, il sut mettre à profit la révision minutieuse de la

(1) De son côté, Tremellius, théologien protestant à Heidelberg, imprima en 1569 une transcription du même genre avec version latine répondant au syriaque.

(2) *Novum Testamentum syriace characteribus hebraicis.* Antverpiae (1574), in-8°. — Id., Parisiis, 1584, apud Joannem Benenatum, in-4°. Voir la *Bibliotheca sacra* du P. Lelong (Halae, 1781, in-4°), P. II, vol. I, pp. 80 et 83; P. I. p. 410, et aussi les *Annales plantiniennes*, pp. 156.

Il manque au Nouveau Testament dans l'édition d'Anvers les derniers livres de la version syriaque, qu'on a plus tard imprimés dans les Polyglottes de Paris et de Londres. Guy avait pu s'assurer qu'ils manquaient dans les manuscrits apportés jusqu'alors de la Syrie ou de la Mésopotamie; mais il savait qu'il en existait des versions chez les Syriens, qui les mettaient au nombre des livres sacrés et authentiques : « *quamvis apud Syros reperiantur, ac pro sacris et authenticis habeantur.* » On a constaté depuis que les églises de Syrie ont connu d'ancienne date ces écrits apostoliques, et qu'elles les ont traités avec respect, bien qu'ils n'aient pas pris place dans leur canon des Écritures.— *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament* du D[r] Reithmayr, publ. par le P. de Valroger, tome I[er], Paris, 1861, pp. 315 et 320.

(*) Huet y revient à deux reprises dans son traité *de interpretatione* (lib. II) : « Egregia fuit

Peschitho pour donner son contingent d'études philologiques aux volumes supplémentaires de la Polyglotte.

Un savant linguiste originaire du Brabant (1), André Masius ou Maes, qui s'était fait à Rome l'élève d'un prêtre syrien, Moyse de Mardin et qui avait essayé ses forces par la version d'un manuscrit syriaque de Mosé Bar-Cépha sur le Paradis (2), accepta la charge de donner dans l'*Apparatus* un double travail sur la langue syriaque, d'abord une grammaire de cette langue, composée à nouveaux frais et pourvue d'exemples avec la notation des points-voyelles et des signes particuliers à l'écriture syriaque, et en second lieu, sous le titre de *Syrorum peculium*, un glossaire étendu de mots recueillis dans la lecture de quelques écrivains syriens (3). Il restait dès lors à de La Boderie une besogne plus restreinte, mais encore utile, celle de pourvoir à l'intelligence des textes chaldéens des Écritures. C'est ce qu'il fit dans un travail lexicographique intitulé : Dictionnaire syro-chaldaïque (4), placé dans le même tome de l'*Apparatus* avec une pagination séparée entre le Trésor de la langue hébraïque et les travaux cités de Masius sur le syriaque.

Il est aussi d'autres parties de l'appendice où l'on retrouve la trace du labeur de Guy de La Boderie; ainsi prit-il part avec son frère Nicolas, à la révision de l'interprétation latine de la Bible de l'Ancien Testament faite autrefois d'après l'hébreu par Santès Pagni-

illius interpretis diligentia, adeo fides elucet in sententiis, et verba verbis consonant; si voculas solum aliquas, provocabula puta, articulos, ejusve generis minuta quædam eximas, in quibus retinendis parum laboravit. » ... « Insignis inter alios Guidonis Fabritii elaborata ad syriacum Novi Testamenti exemplar interpretatio idque tam diligenti et exquisita convenientia, ut nihil supra. »

(1) Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, tome II, pp. 274-275, édit. in-fol.

(2) *De Paradiso commentarius*, etc. Antverpiæ, ex off. Plantin., 1569, in-8°. Voir Assémani. *Biblioth. orient.*, t. II, pp. 127-130.

(3) Au tome VI ou tome Ier de l'*Apparatus*, avec titres portant la date de 1571 : *Grammatica linguæ syriacæ*, etc., pp. 5-59, et *Syrorum peculium*, etc., pp. 3-54.

(4) *Dictionarium syro-chaldaïcum Guidone Fabricio Boderiano collectore et auctore.* Antverpiæ, excudebat Christophorus Plantinus prototypographus regius. MDLXXII.

nus (1). C'était un des travaux qui réclamaient le contrôle de philologues exercés, et pour lesquels Arias Montano a loué expressément le zèle du second des de La Boderie. Enfin on a, jusque dans les dernières pages du tome VIII de la Polyglotte, des garants du soin consciencieux porté par Guy dans son édition du Nouveau Testament syriaque (2) : telle est la table des titres donnés aux lectures détachées de ce texte pour servir dans les offices de l'Église syrienne comme Épîtres ou comme Évangiles (3); d'où il a pris occasion d'exposer dans un court avertissement la succession des fêtes de l'année ecclésiastique chez les Syriens, et de faire ressortir le caractère antique de leur liturgie et de leur discipline qui étaient choses neuves pour nos écoles d'Occident avant les travaux des Maronites publiés à Rome par la Propagande.

Le zèle de Guy de La Boderie ne fut pas moins consciencieux, quand il passa de l'exégèse proprement dite à ses études auxiliaires de grammaire et de lexicographie. L'épître dédicatoire à Benoit Arias Montano, qu'il a placée en tête de son dictionnaire ci-dessus mentionné (tome VI), nous apprend quelle extension il avait donnée à ses lectures pour cultiver avec fruit plusieurs langues sémitiques. Il s'exprime avec la plus grande précision sur la valeur et l'antiquité de celles de ces langues qu'on appelle communément chaldaïque et syriaque, et sur l'étroite affinité des deux idiômes que fait distinguer leur destination littéraire plutôt que des particularités grammaticales. Dans cette même épître, Guy a cru bon d'énumérer les livres qu'il [illegible] s'il

(1) Tome VII ou tome II de l'*Apparatus*. — « Hebraicorum Bibliorum [illegible] V. T. latina interpretatio.... ad hebraicam dictionem diligentissime expressa. » [illegible]

(2) Voir le nº 18 des pièces comprises dans le tome VIII, qui est le IIIᵉ de [illegible] de l'Apparatus : *Tabula titulorum totius Novi Testamenti.* — *Loca restituta* [illegible] *N. T. syriaci contextu* (8 fol.).

(3) Widmanstadt avait placé la même table à la fin de l'édition de Vienne; [illegible]; Tremellius l'avait rejetée de sa réimpression; mais, conformément à l'autorité des plus anciens évangéliaires en syriaque, plusieurs éditeurs modernes du N. T., même parmi ceux qui ont travaillé au service des Sociétés bibliques, ont placé dans le texte les inscriptions des leçons distribuées selon l'usage pour les dimanches et fêtes.

a pris pour fondements de son ouvrage; il cite en particulier les travaux de Santes Pagninus, le *Dictionarium chaldaïcum* de Sébastien Munsterus, et celui d'Elias Germanus. Déjà il a pu relever des erreurs commises par ces premiers savants, par exemple dans les mots des Thargums. Parmi les auteurs qu'il a consultés lui-même, il cite Elias Levita, Magister Aruc, ainsi que les commentaires de David Kimchi et de Salomon Jarchi. Il avait de son côté recouru aux éditions imprimées de la Bible et à des exemplaires manuscrits. Il était parvenu à augmenter de moitié les articles de son lexique chaldéen, comparé aux essais antérieurs. Il se plaisait à reconnaître ce qu'il devait dans cette partie de son œuvre aux conseils du gendre de Plantin, François Raphelengius, devenu fort habile dans plusieurs langues anciennes et d'une infatigable activité dans la correction des textes orientaux (1); il avait fait droit à plusieurs de ses observations, et considéré ses avis comme décisifs dans les cas douteux. Un écrivain en faveur à la cour des Valois, André Thevet, l'a cité dans la *Cosmographie universelle* (2) : « Qu'est-ce que je diray de Guy le Fèvre tant bien aussi versé aux langues, sinon qu'il a tasché d'imiter la facilité des plus doctes rabbins qui furent onques des siècles passés? »

Ce ne sera pas un hors-d'œuvre que de faire ici mention d'un autre service que Guy de La Boderie rendit à la science avant son départ de la Belgique. Il se mit à déchiffrer un traité syriaque entièrement inédit, qui se trouvait, sous le nom de Sévère, patriarche d'Alexandrie, à la fin de l'Évangéliaire syriaque que Daniel Bomberg avait procuré à Plantin; il ne se borna point à une version latine : mais il fit diligence pour en donner lui-même la première édition avec traduction en regard et transcription en lettres hébraïques ponctuées au bas des pages. Sa grande expérience dans la lecture du

(1) On devait à Raulenghien l'édition ponctuée et plus correcte qu'aucune autre, de la Paraphrase chaldaïque des livres de l'ancienne Loi, au tome IV de la Polyglotte.

(2) L. XV, c. 23. — Paul Colomiès a recueilli les jugements de quelques anciens polygraphes sur notre auteur dans sa *Gallia Orientalis* (*Opera*, ed. J. A. Fabricio, Hamburgi, 1719, in-4°, pp. 41-42).

[redacted]

syriaque lui permit de mettre ce texte à la portée d'un plus grand nombre d'étudiants en y ajoutant partout les points qui manquaient dans le vieux manuscrit (1); comme on verra plus loin, c'était pour déférer au vœu de nos savants qu'il avait donné à ce volume une destination pratique. Cependant le zèle de Guy avait été excité par l'intérêt théologique et historique du livre étranger : car bien que l'auteur, qui est plutôt Sévère d'Antioche (2), appartînt à une secte fameuse de l'Église orientale, celle des Monophysites ou Jacobites, il faisait connaître des rites véritablement antiques en usage chez les chrétiens de Syrie dans l'administration du baptême et de la sainte Eucharistie; on sait que les hérétiques eux-mêmes ont en général exactement conservé la doctrine orthodoxe en dehors du point de foi où ils s'obstinent dans l'erreur (3). L'importance du contenu de l'opuscule n'avait point échappé à Guy (4); il y avait remarqué la preuve de l'ancienneté alors si fortement attaquée des rites de la religion catholique qui remontent jusqu'aux temps apostoliques, et de la conformité de ces rites en Orient et en Occident, et il s'est plu à le signaler dans sa préface.

L'habile orientaliste ne s'en tint pas là; malgré l'insertion d'une grammaire syriaque de Masius dans la Polyglotte, il surveilla lui-

(1) *D. Severi Alexandrini quondam patriarchæ de ritibus baptismi et sacræ synaxis apud Syros christianos receptis liber;* nunc primum in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exscriptore et interprete. — Antverpiæ, ex off. Christ. Plantini, MDLXXII, pp. 132 petit in-4°. — Voir les *Annales de l'imprimerie plantinienne*, an. 1572, pp. 120.

(2) Ce serait le patriarche du nom de Sévère qui dut être déposé à cause de son opposition ouverte au concile de Chalcédoine dans les premières années du VIe siècle (*Oriens christianus*, t. II, col. 731. — Histoire ecclésiastique de Fleury, livre XXXI), mais dont les écrits traduits du grec en syriaque furent cités par plusieurs auteurs jacobites Bar-Cepha, Bar-Salibi, etc., et entre autres par leur célèbre polygraphe Bar-Hebræus (Assémani, *Biblioth. orient*, t. II).

(3) M. le prof. Lamy, dans sa dissertation *de Syrorum fide et disciplina in re eucharistica* (Lovanii, 1859), a invoqué la tradition des Jacobites sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

(4) J. L. Assémani a réimprimé le traité dit de Sévère, avec des notes critiques, au tome II du *Codex liturgicus Ecclesiae universae*, pp. 261 et suiv.

même la réimpression d'éléments de la langue syriaque qui pussent servir aux premières études de la jeunesse; il choisit à cet effet l'abrégé de grammaire composé naguère par le chancelier Albert Widmanstadt (1), et comprenant avec l'alphabet et les règles de la lecture une série de prières chrétiennes (2).

Guy de La Boderie, dans son zèle infatigable pour l'avancement des sciences philologiques, voulait joindre l'étude de l'arabe à celle de l'hébreu et des idiômes araméens, et il s'en expliquait dans sa lettre citée à Montano : « *Dabo operam ut arabici quoque idiomatis non aspernanda jaciam fundamenta.* » Déjà il avait amassé une grande quantité de mots, et il se proposait de les ranger bientôt dans l'ordre alphabétique d'un dictionnaire, en prenant pour exemple un ancien vocabulaire fait par un espagnol, suivant l'ordre de l'alphabet latin avec interprétation des mots en arabe (*)

Montrons maintenant dans quels rapports d'estime et d'amitié Guido Boderianus se trouva avec les philologues de notre pays qui se servaient comme lui du latin dans l'érudition et qui lui furent associés dans un dessein commun. Sans parler de tous ceux qu'il vit à l'œuvre, par exemple de G. Canter et de J. Livineius qui mirent la main aux textes grecs de la Polyglotte, on distinguerait trois hommes dont il fut à même d'apprécier le mérite parce qu'ils l'aidèrent dans l'accomplissement de sa tâche : Jean Harlemius, de la compagnie de Jésus, chargé de l'enseignement des langues dans le collège de son ordre à Louvain, et deux savants théologiens de l'Université de Louvain,

(1) Cet abrégé, sous le titre d'*Elementa*, fut imprimé à Vienne en 1555 (56 p. in-4° minor.), et joint à quelques exemplaires du Nouveau Testament auquel le savant chancelier attacha son nom. Voir Hoffmann, *Grammatices syriacae libri III* (introduction historique), Halis. 1827, in-4, pp. 42-43.

(2) *Syriacae linguae prima elementa.* Antverpiæ, ibid., MDLXXII (Syrorum elementa, 3 ff. — Précis, pp. 1 23) petit in-4°. Voir les *Annales plantiniennes*, an. 1572. p. 120.

(*) Ce ne peut être que ce rudiment arabe du Fr. Pedro de Alcala, comprenant grammaire et lexique, imprimé à Grenade en 1505, avec une transcription jugée fort ingénieuse des caractères arabes : *Arte para ligeramente saber la lengua araviga. — Vocabulista aravigo en letra castellana* (petit in-4°). Avant son départ pour l'Espagne, Nicolas Cleynaerts se plaignit de n'avoir pu se procurer ce volume qui lui aurait servi de guide dans ses rapprochements de l'hébreu avec l'arabe (*Epistolæ*, 61. 1566, Plantin, p. 231). — Voir la description du livre dans le *Manuel* de Brunet (s. v. Pedro) et le *Catalogue de Sacy* (t. II, 1846, pp. 193-194).

Auguste Hunnaeus et Corneille Reyneri dit Goudanus, que l'Université avait présentés à Montano, sur sa demande, comme des coopérateurs habiles et des censeurs vigilants (1). Dans les relations personnelles qu'il eut avec eux, soit à Anvers, soit à Louvain, Guy rendit hommage à leur savoir et à leur loyal dévouement.

La profonde érudition de Jean Harlemius, qui se révéla dans divers travaux accessoires jugés d'un grand prix, vint en aide à Guy de La Boderie, pour le contrôle et la révision de ceux dont il s'était chargé tout spécialement. Il correspondit fort souvent avec lui, et eut l'occasion de le connaître assez longtemps à Louvain où il fit quelque séjour. Non seulement il lui témoigna sa reconnaissance dans les vers qu'il aimait à consacrer aux personnes qui lui inspiraient le plus d'estime; mais encore il le loua hautement dans les préliminaires de son Nouveau Testament syriaque : « *Joannes Harlemius plurimum nos sublevavit, adjuvitque tum in translationis nostrae recognitione, tum etiam in universo Bibliorum opere ejusque appendicibus.* »

Il ne suffit point à Guy de rappeler la mission de confiance que Hunnaeus et Reyneri avaient partagée avec Harlemius, et les qualités qui leur avaient valu cette distinction. Il a invoqué l'autorité de ces deux docteurs en théologie au moment où il offrit au public les fruits de son labeur après l'avoir soumis à leur jugement en toute déférence. Il les prenait en témoignage quand il disait de ces censeurs dans la préface déjà mentionnée : « *Gravissimo judicio et perattenta consideratione omnia examinarunt, perpenderunt atque comprobarunt.* »

Il appartenait au docteur Arias Montano de rendre témoignage à la rare sagacité de Guy de La Boderie dans l'exégèse et la philologie; il avait pendant quatre ans suivi d'un œil attentif les recherches patientes et méthodiques que ce jeune savant avait consacrées à la correction du Nouveau Testament syriaque. C'était justice d'inscrire son nom parmi ceux des coopérateurs les plus instruits et les plus diligents. Dans l'introduction à la Polyglotte, Montano croit ne

(1) Voir notre *Mémoire hist. et litt. sur le Collège des Trois-Langues*, Bruxelles, 1856, ch. IX, pp. 319-321 et pp. 326-27, et à l'appendice, pp. 403-405; la lettre du docteur espagnol à l'Université.

[redacted]

pouvoir mieux le louer qu'en mettant ses travaux au nombre de ceux qui emportent les suffrages unanimes des savants, et dont le mérite n'a pas besoin d'autre éloge; il n'avait qu'à se féliciter lui-même de la merveilleuse assistance que lui avait prêtée l'aîné des Boderianus (1), très versé en hébreu, et d'une instruction tout à fait remarquable dans la langue syriaque.

Appelés de Normandie en Flandre pour l'édification d'un monument de science religieuse, les deux La Boderie avaient considéré dans Philippe II, non le roi d'Espagne, adversaire de la France par rivalité politique et dynastique, mais le monarque catholique qui cherchait des travailleurs de capacité dans tous les pays de la république chrétienne. Ce sont les sentiments que Guy a fait prévaloir dans son épître du 1r juin 1571 au roi Philippe II, qu'on lit en tête du tome V dont il fut le principal éditeur. Dans une formule oratoire qui tient du langage ordinaire des dédicaces, il place le fruit de ses veilles sous la protection d'une Majesté dont il a éprouvé la bienveillance, et d'un nom illustre qui le couvrira « comme le bouclier d'Ajax. » Mais il est bien plus préoccupé de la mission qui revient aux princes chrétiens, de prendre sous leur tutelle la religion et les sciences, de combattre les ennemis qui les menacent, et en premier lieu les Musulmans dont la puissance est loin d'être abattue. Il termine son épître par le souhait d'une alliance armée qui devrait être conclue entre le roi catholique et le roi très chrétien à l'effet de détruire la secte encore redoutable des Turcs et des Maures.

Une autre occasion s'était présentée à Guy de louer le royal promoteur de la Polyglotte, alors qu'il était témoin des prodigieux efforts qu'elle réclamait. Quand il était parvenu au bout de sa tâche, il avait confié aux presses de Plantin, en 1570, un recueil de poésies sous le

(1) « Guidonem Fabricium, Hebraici idiomatis peritissimum, atque adeo Syriacæ linguæ insigni cognitione ornatum (quod quidem vel ex ipsa Novi Testamenti Syriaci latina interpretatione aperte cognosci potest) non est quod meis verbis hoc loco commendem; ejus quippe insignis eruditio et opera, qua nos in hoc opere mirifice juvit, ipsa per se satis praedicant. a studiosis omnibus huic viro plurimum deberi. »

[redacted]

titre d'*Encyclie des secrets de l'Éternité;* parmi les pièces détachées qui font suite au principal poëme, il avait placé un hommage en vers à Philippe II, qui n'est pas meilleur que la plupart de ses compositions poétiques, mais qui est fort curieux rien que pour la torture que s'est imposée l'auteur afin d'y faire figurer les noms des anciens peuples et des langues de la Bible, qui venaient de recevoir une complète glorification (1).

On ne saurait s'étonner que les promesses faites aux deux orientalistes normands furent mises en oubli dans les années désastreuses qui suivirent la publication de la Polyglotte, et que leurs réclamations n'arrivèrent point par l'entremise d'Arias Montano jusqu'aux oreilles du roi d'Espagne. Dès le commencement de son règne, Philippe II avait trop souvent subi l'influence de conseillers habiles et astucieux qui dominaient à sa cour; dans sa vieillesse, il eut le malheur d'être presque toujours victime de préjugés ou d'intrigues qui lui cachaient le véritable état des choses. Au moins devons-nous quelques stances de meilleur goût que la plupart de ses élucubrations poétiques à la résignation qui parut à Guy le parti le plus sage dans l'abandon où l'Espagne l'avait laissé; elle nous a valu la paraphrase, non sans douceur et sans grâce, des vers célèbres attribués à Virgile :

J'ai retracé au compas de la plume
Des bons autheurs, maint autre bon volume
D'Hébrieu, Chaldé, Latin et Syrien,
De l'Espagnol et de l'Italien.

Mais tout le fruict de toute mon estude,
Ce n'a esté que toute ingratitude,
Et mes travaux ne m'apportent, sinon
Beaucoup de maux et quelque peu de nom.

Parmi les fleurs et la tapisserie
De Grece et Romme, et des champs d'Assyrie,
J'ay quelque miel en mon printemps cueilly,
Mais rien pour moy, quand je serai vieilly.

Ainsi brebis, en paissant dans la plaine,
Vous amassez, mais non pour vous, la laine,
Et non pour vous, faites des nids, oyseaux,
Et non pour vous, traînez le soc, bouveaux.

(1) *Encyclie*, etc., p. 244. — *Cinq sonnets au Roy catholique sur l'impression des grandes Bibles d'Anvers.*

[redacted]

§ III.

DES OEUVRES POÉTIQUES DE GUY DE LA BODERIE. L'ENCYCLIE DES SECRETS DE L'ÉTERNITÉ (ANVERS 1571). PARTICULARITÉS ET DÉFAUTS DE LA FORME DANS LA PLUPART DE SES POÉSIES.

Le portrait de Guy Le Fèvre de La Boderie ne serait point complet si l'on n'appréciait pas chez lui à la fois les qualités de l'esprit et celles du cœur, si l'on n'apprenait pas à connaître le poète après avoir considéré le savant. Ce serait de toute façon une étude fort curieuse que celle d'un homme qui a voulu développer en sa personne toutes les forces de l'âme, tenir en exercice toutes les facultés de l'intelligence : s'il n'a point brillé au premier rang, il est entré avec ardeur dans les luttes de la science, et s'il n'a été placé dans aucune des pléiades poétiques, il s'est appliqué avec un naïf enthousiasme à un art qui procurait du charme et des illusions à tant d'esprits. Il a porté dans le culte des Muses, comme on disait dès lors, des préoccupations scientifiques dont son esprit était obsédé; il est vrai de dire aussi qu'il a voulu tirer de sa lyre des accents d'inspiration sacrée, et que le versificateur a souvent continué le docte interprète des Écritures.

Le savant français a réuni d'anciennes productions de sa muse à des œuvres nouvelles, quand il a livré aux presses de Plantin le gros volume que nous avons lieu de croire peu connu. Imprimé en 1570, ce volume, dont le titre ne porte point de date (*), ne fut mis au jour que l'année suivante, comme on l'induirait de quelques données éparses dans le texte. Il s'ouvre par un poème didactique,

(*) L'ENCYCLIE DES SECRETS DE L'ÉTERNITÉ. — *A très-hault et très-illustre prince Mgr le duc d'Allençon, frère du Roy très-chrestien* CHARLES *neufième*, par Guy Le Fèvre de la Boderie. — (Le titre porte la vignette du compas avec la devise : *Constantia ac labore.*) — EN ANVERS, de l'imprimerie de Christofle Plantin, Imprimeur du Roy catholique avec privilége. (S. A.) 344 pp. in-4° et 2 ff. pour les approbations et privilèges. — Le privilège de l'imprimeur est du 23 octobre 1570 (Anvers). — L'approbation de Thomas Gozœus, professeur en théologie et *librorum visitator*, est du 24 avril 1570.

composé à Paris, mais resté inachevé parce que l'auteur se crut obligé de reprendre exclusivement l'étude des langues savantes. L'*Encyclie* n'est pas un drame, mais un dialogue en sept actes, où les *entreparleurs* sont la déité allégorique du nom d'*Uranie* et le « secrétaire » ou plutôt le disciple qui, après l'avoir interrogée, l'écoute très humblement. Cette forme fut adoptée par l'écrivain, âgé de moins de trente ans, pour opposer une démonstration scientifique de l'existence de Dieu aux raisonnements sceptiques et aux railleries dont ses oreilles avaient été souvent froissées.

La seconde partie du volume de l'*Encyclie*, à partir de la page 156, s'ouvre par des distiques et stances en français et en latin, que firent en l'honneur de Guy le poète Jean Dorat et plusieurs autres de ses amis de France qui avaient eu communication de son poème. C'est ensuite, dans l'espace de plus de quarante pages, le recueil de *vers pour la plus-part leus et présentez à mon dict seigneur le duc d'Alençon*. Cette collection de petits poëmes a pour caractère commun l'*anagrammatisme;* ce sont des sonnets sur des noms *retournés* (sic) de princes et de grands.

∴

Nous avions naguère fait choix de quelques pièces pour donner une idée du travail d'esprit fort bizarre, dépensé par Guy de la Boderie dans la plupart de ses compositions poétiques. Nous osons renvoyer le lecteur à notre première notice (1), où nous avons cité de préférence les morceaux qui se rapportent au séjour de l'auteur en Belgique et aux principaux personnages qu'il y a connus. Ce sont d'abord un sonnet à Christophe Plantin, deux à sa fille Madeleine Plantin, une pièce pour étrennes à Plantin lui-même en 1570, et un sonnet à François de Raulenghien. Ce sont ensuite des hommages en vers aux Pères de la Société de Jésus qu'il a connus à Louvain, en particulier au Recteur de leur maison, à Jean de Harlem, un de leurs plus savants maîtres, à Robert Bellarmin achevant ses études. On lirait avec intérêt une adhésion au décret du Concile de Trente sur les bénéfices, et une pièce de vers composée par l'auteur malade à Louvain.

Il nous serait difficile de clore cette notice sur l'écrivain normand, sans

(1) Pages 36-44 (*Revue belge*, t. XIII, 1862, pp. 682-690).

[redacted]

dire un mot du caractère et des défauts de ses poésies. Assurément l'unité de pensée ne leur manque pas ; car il n'est aucune partie de ses recueils imprimés où l'on ne retrouve le désir de professer hautement sa foi, et il ne s'en écarte pas lors même qu'il traduit ou qu'il imite d'autres poètes. Jusqu'à la fin de sa carrière, il s'est efforcé de transporter en français des morceaux qui pussent enrichir en même temps le style poétique et la littérature religieuse de son pays. Le volume de l'*Encyclie* se termine par la version poétique, faite sur l'hébreu, des deux cantiques de Moïse et d'un chant d'Isaïe. Viennent enfin quatre *chants royaux* « sur la pure et très-saincte conception de la Vierge » partout empreints des exagérations du style métaphorique que Guy tenait pour d'éclatantes beautés par goût personnel et sur l'autorité des renommées du Parnasse contemporain. Peu d'années après, il donnait à Paris, sous le titre d'*Hymnes ecclésiastiques*, la traduction en vers des hymnes du bréviaire romain et des hymnes des premiers Pères latins.

Ce fut non seulement pour l'emploi de ses loisirs, « par une surséance et récréation à de plus grands labeurs, » mais encore pour élever la voix au moment où Marot et d'autres apôtres du protestantisme se servaient des chants bibliques en vers dans l'espoir d'attirer à eux les populations. Guy l'a dit expressément dans la dédicace de la seconde édition de ses *Hymnes* à Henri III : «Les psaumes de David traduits en nostre vulgaire,
» par la doulceur de la musique et du chant mélodieux que l'on y a
» adjouté, ont alléché et distrait non moins de vostre peuple que les
» assemblées et presches des ministres de la religion prétendue réfor-
» mée : je me suis avisé, pour un remède et contrepoison, de traduire
» les hymnes ecclésiastiques et autres cantiques spirituels composés par
» les saints docteurs et anciens pères. »

Les productions de la nouvelle poésie française étaient toutes bien connues de Guy de La Boderie ; il avait été en relations avec les chantres de la pléïade, surtout avec Baïf, Dorat et Ronsard ; il avait suivi les traces de Mellin de Saint-Gelais et de Joachim Dubelloy, qui venaient d'introduire en France le sonnet. Il resta toujours à grande distance de la célébrité et du talent de ces hommes. Mais c'est un grand honneur pour lui d'avoir tenté une sorte de réaction contre la poétique païenne qui avait fait la renommée de Ronsard, et de n'avoir accepté de la Renaissance que les éléments de tradition littéraire, les ressources de versification et les notions d'esthétique qui manquaient à la culture des langues modernes au sortir du moyen âge.

[redacted]

CHAPITRE IX.

DU SORT DES ÉCRIVAINS LATINS EN BELGIQUE
VERS LA FIN DU XVIe SIÈCLE.

HANNARDUS GAMERIUS,
LITTÉRATEUR ET PUBLICISTE.

L'étude des lettres latines, poussée très loin par une foule de jeunes hommes, avait créé des vocations scientifiques en assez grand nombre. Vint bientôt le moment où elles ne furent plus en rapport avec les emplois et les charges qui les eussent favorisées et glorifiées. Les théologiens et les jurisconsultes ne tardaient pas à mettre à profit leurs aptitudes littéraires dans les fonctions publiques. Mais, sortis de l'école, les humanistes se faisaient concurrence les uns aux autres pour les leçons et les bénéfices qui semblaient dévolus à plusieurs : il en était peu à qui une renommée précoce assurait quelque poste de faveur. Les événements expliquent fort bien la dispersion des esprits distingués formés naguère au même foyer d'instruction. Les guerres incessantes, les troubles suscités à tout instant, les excursions de bandes armées, le siège inopiné des villes, avaient rompu les communications et détruit la sécurité des voyageurs. Plus d'une fois, l'accès de la vieille cité brabançonne fut rendu difficile, de manière à compromettre la fréquentation de ses cours universitaires et même la sécurité de ses collèges : ses relations avec les provinces du nord

[redacted]

furent plus d'une fois suspendues ou compromises. Forcés de s'exiler de la Flandre ou du Brabant, bien des hommes se réfugièrent sur le sol et dans les ports de la Hollande.

On relèverait aisément les noms des littérateurs et philologues qui, sur des suffrages unanimes, ont obtenu dans notre pays des places et des faveurs en quelque sorte officielles réservées à la nomination de dignitaires ecclésiastiques ou civils. On signalerait également des savants de haute distinction qui, comme Théodore et Guillaume Canter d'Utrecht, ont conservé des rapports de fraternité scientifique avec leurs maîtres et leurs amis de Louvain.

Mais les luttes politiques et religieuses, qui se renouvelèrent alors presque sans trève dans les provinces belgiques, et qui divisèrent profondément les esprits, portèrent une atteinte déplorable aux progrès des lettres et des sciences. Plusieurs de nos humanistes, mêlés aux conflits suscités par les fauteurs de la Réformation, furent naturellement attirés vers la Hollande où l'hérésie avait gagné le plus d'influence. Ils achevèrent là de conquérir l'illustration que leur garantissaient les suffrages de leurs compatriotes. Jean Gruter, Daniel Heinsius, Bonaventure Vulcanius continuèrent leurs travaux sur une terre que les révolutions venaient de séparer de leur première patrie.

La création de l'université de Leyde en 1575 assura un centre à l'enseignement de savants de toute nation, ayant donné adhésion pour la plupart aux symboles du Calvinisme (1). Janus Dousa, qui en fut le premier curateur, fut l'historiographe de la république des Provinces Unies. Le grand nom que Leyde dut alors à la Belgique fut celui de Juste Lipse, qui mit au jour la plupart de ses compositions d'histoire et de critique, avant de rentrer à Louvain où son savoir s'était formé et mûri dans les temps de sa laborieuse jeunesse. D'autre part, on vit des humanistes instruits dans nos écoles, mais qui ne trouvaient aucun emploi dans leur pays natal, se tourner vers l'Italie ainsi que vers l'Allemagne, de préférence vers ses principautés

(1) L'école hollandaise a compté en Allemagne son historien dans Lucien Müller (*Geschichte der Klassischen Philologie in den Niederlanden*. Leipzig, Teubner, 1869, pp. 5 et suiv., pp. 33-41).

catholiques. Plusieurs acceptèrent un professorat en Bavière, par exemple, à l'université d'Ingoldstadt, protégée par les princes électeurs de la maison de Wittelsbach. On a conservé les pièces relatives à leur appel et à la rémunération de leurs services. Jean Bossche ou Bosschius, autrefois concurrent de Corn. Valerius à la chaire de Latin, professa l'art oratoire à Ingoldstadt vers 1558 (1). Guillaume Huysmans, de Lierre, résida six ans à Milan où il enseigna les lettres latines dans l'école érigée par St Charles Borromée en son palais (2). Suffridus Petri fut envoyé à l'université d'Erfurt déjà menacée au nord de l'Allemagne par la prépondérance du Luthéranisme, et s'attacha plus tard à une institution de Cologne : nous avons jadis complété sa biographie à l'aide de quelques documents inédits (3).

Afin de mieux représenter les vicissitudes des humanistes qui furent tributaires de l'étranger au début de leur carrière, nous avons résolu de retracer avec quelque développement la vie agitée d'un homme qui a cherché des ressources dans les affaires : nous abordons à cette intention la biographie de Hannardus Gamerius qui persévéra dans le culte de la versification latine jusqu'au jour où il se mit au service de la politique. C'est alors qu'il dut composer des mémoires justificatifs dans une prose latine qui ne faisait pas disparate dans les protocoles du temps.

— ÉPISODE —

Humaniste versé dans les deux langues classiques, poète latin de quelque célébrité, écrivain fort laborieux, Hannardus Gamerius n'a point encore une biographie assez explicite pour qu'on se rende bien compte des vicissitudes de sa vie. Nous allons l'esquisser sans avoir l'espérance d'en assembler tous les détails.

Hannardus Gamerius, dont le nom vulgaire était Van Gameren,

(1) *Mém. Coll. des Trois-Langues*, page 338.

(2) Ibid., prof. de latin, an. 1586, pp. 162-166.

(3) *Relations de Suffridus Petri et d'autres savants*. Analectes de l'*Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1848, pp. 167-228.

naquit dans la première moitié du XVIe siècle dans le bourg de Hemert voisin de la Meuse (1), près de Maeseyck en Limbourg; il s'est donné lui-même le surnom de *Mosaeus*. Mais il s'est d'autre part qualifié de *Batavus* dans quelques passages de ses écrits : sa famille était originaire d'un bourg appelé *Gamerium* (2), situé à la pointe du Rhin, près de Bommel, sur le territoire de la Gueldre, et il a plus d'une fois invoqué ce souvenir.

Il est très probable qu'il acheva ses premières études dans nos provinces, et qu'il fit son cours de médecine à Louvain, où il aurait été promu *Medicinae Licentiatus*. Mais c'est après son séjour en Bavière qu'il jouit de certaine renommée comme écrivain, il faudrait dire comme publiciste. En effet, après avoir professé la langue grecque en Allemagne et mis son nom à des poèmes latins, il s'occupa de polémique religieuse dans plusieurs traités en prose et en vers, et il finit par la rédaction d'écrits politiques sous le gouvernement de Don Juan d'Autriche.

§ I.

On aurait peine à noter l'année où Gamerius quitta les Pays-Bas pour le duché de Bavière, et à déterminer sous quels auspices il fut bien accueilli sur le champ dans ce pays. Toujours est-il qu'il fut admis avec honneur à l'université d'Ingoldstadt, où il donna la leçon publique de langue grecque. En même temps, il cultiva la Muse latine, en suivant les traces des poètes classiques et de leurs nombreux imitateurs à l'époque de la Renaissance, mais en s'inspirant des évènements de son siècle, comme l'attestent les fréquentes allusions dont ses pièces sont chargées. Dans le recueil deux fois imprimé de

(1) Après Valère André (*Bibl. Belg.*, éd. de 1623, p. 368), nos anciens polygraphes ont placé sa naissance dans le bourg de Hemert : « natus in Hemertens pago juxtà Moseicam. » (Foppens, *Bibl. Belg.* I, 431.— Swertius, *Athenae Belg.*, pp. 320-321). Cette donnée est admise par l'auteur de sa notice dans le répertoire de Vander Aa.

(2) Note marginale de son poème de controverse contre Schmidlinus. — *Bommelia ad Vahalium*. (*Bibl. Belg.*, éd. 1623, pars I, p. 22).

[redacted]

ses poésies sous le titre de *Bucolica*, il est fort souvent question de ses rapports avec le duc Albert de Bavière, avec le recteur de l'université d'Ingoldstadt, et avec beaucoup de personnes de rang qu'il avait connues en Allemagne.

Comme poète latin, Gamerius obtint de bonne heure des marques de distinction; il prit le titre de *poeta laureatus*, suivant un usage qui s'était perpétué en faveur des poètes et versificateurs, une fois primés. Il se sentit bien sûr de son talent pour plaider en vers latins, *versu heroico*, la cause des études grecques. Dans son *Oratio de laudibus linguae graecae* (1), prononcée le 12 décembre 1564, devant l'université d'Ingoldstadt, il vante l'excellence des modèles grecs pour la formation du goût littéraire et pour l'inspiration de ceux qui voudront bien écrire même en latin; il recommande le grec pour la connaissance approfondie de la grammaire des deux langues et pour se rendre maître de la terminologie scientifique; il profite de l'octroi laissé alors aux poètes comme aux prosateurs latins, d'insérer des mots grecs au milieu de leurs vers. Gamerius a-t-il fait pour la langue grecque beaucoup de prosélytes en Bavière, on ne saurait le dire. Du moins a-t-il recueilli des suffrages pour ses poèmes au sein de l'université d'Ingoldstadt.

Le genre que Gamerius a préféré, c'est l'Idylle dont il trouvait le modèle dans Théocrite et dans Virgile. Il entendit rendre hommage au poète grec comme au maître, en disant qu'il ne ferait que chanter un poème de Syracuse à travers les villes de l'Allemagne :

Canto Syracusium germana per oppida carmen.

Quelle que soit son habileté dans la versification pour se rapprocher des classiques, il reste vrai que Gamerius n'a pris de la pastorale

(1) Ce discours d'inauguration est compris dans le volume de *Bucoliques*. C'est à la fin de ce discours que Gamerius remercie le duc qui lui a accordé une chaire, quoiqu'il fût originaire d'une province éloignée des Pays-Bas.

Interea Bavarae Dux illustrissime gentis,
O Alberte tibi magnas ego debeo grates,
Qui Batavus veniens istas peregrinus in oras
Ipse Professoris visus sum munere fungi.

que le cadre pour donner libre cours aux préoccupations de son temps : or, la poésie bucolique, cultivée entre les murs d'un palais ou d'une école, n'a jamais réflété avec naturel ni le charme des paysages, ni les mœurs des bergers; les églogues de Baptista Mantuanus, quoique vantées par Érasme, n'ont pas conservé une bien longue célébrité.

Le recueil des poésies de Gamerius fut imprimé deux fois vers le milieu de sa carrière. La première publication s'en fit à Ingoldstadt, en 1565; c'est du 1er avril de cette année qu'est l'épître dédicatoire au duc Albert. La seconde eut lieu en 1568, chez Christophe Plantin à Anvers. Le titre de cette seconde édition est ainsi conçu :

BUCOLICA LATINA, *ad imitationem principum poetarum, Theocriti, graeci, et P. Virgilii Maronis latini, conscripta.* In quibus praeter alia quae ad religionis Christianae controversias pertinent, necessaria, utilia, et scitu dignissima continentur :

Auctore HANNARDO GAMERIO MOSAEO, *comite palatino, poeta laureato, et in Academia Ingoldstadiensi, graecarum litterarum professore ordinario.* — Antverpiae, ex officina Christophori Plantini. MDLXVIII, in-8°, 9 feuillets n. ch., et 216 pages (1).

On remarquera la déclaration explicite que Plantin a mise dans une dédicace latine au duc Albert de Bavière imprimée au commencement du volume. Comme l'a dit M. Ch. Ruelens, « c'est presque une profession de foi politique. » Christophe Plantin se nomme l'humble serviteur, *servulus*, du prince allemand dont la maison est restée fidèle à la foi catholique malgré la défection de plusieurs dynasties de l'Empire germanique (2). Il se recommande au protec-

(1) Déjà ce volume assez rare a été décrit par M. Ch. Ruelens, en 1856, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, d'après un exemplaire de la Bibliothèque royale, sans rien omettre des particularités de sa pagination et de son contenu (154 pages *Annales de l'imprimerie Plantinienne*, nos 15 et 16, pp. 80-81). Cependant, l'inspection d'un exemplaire complet de l'édition d'Anvers, qui se conserve à la Bibliothèque de Louvain, nous permet de rectifier sa notice, et de comprendre dans le même volume (pages 155-211) la *tragaedia* intitulée *Pornius*, laquelle est notée d'après Foppens (I, 431) comme un volume détaché imprimé à Anvers dans la même année 1568.

(2) On a recherché dans ces derniers temps comment Plantin était devenu

teur de l'université d'Ingoldstadt, qui a contribué à la réimpression des poésies d'un de ses plus zélés professeurs. Il se félicite de répandre des œuvres qui, comme celles de Gamerius, sont jugées non seulement remarquables par leur style, mais encore éminemment utiles comme défense des croyances et comme antidote contre l'hérésie (1).

La composition du travail qui justifie l'intitulé du recueil est une série de dix Bucoliques ou *églogues* en vers hexamètres. Elles rappellent par les ressources du langage figuré et par les procédés de la versification la manière des poètes anciens. Mais Gamerius s'est proposé un but moral sur lequel il s'explique dans une épître dédicatoire au duc Albert en beaux distiques (Ingoldstadt, 1er avril 1565). Les pastorales pourront être lues impunément par l'adolescence et la jeunesse. Il s'est attaché à l'imitation de ses modèles; mais il s'est bien gardé de retracer les amours coupables des bergers du paganisme.

Cependant, le poète a poursuivi en même temps un but religieux, comme si la connaissance des troubles et des controverses du temps était assez familière aux écoliers de la Bavière pour en entendre volontiers l'histoire dans la bouche des personnages de l'églogue. Sur l'avis de quelques amis, il a placé, après le texte de ses petits poèmes, une suite de récits en prose : *argumenta in Bucolica*, qui donnent la clef des allusions cachées sous des noms fictifs. On sait, de cette façon, dans quelle intention il a parlé d'évènements assez récents qui avaient retenti d'un bout à l'autre de l'Allemagne.

suspect d'hérésie déjà sous le gouvernement de Marguerite de Parme. (Voir Max Rooses, dans ses travaux sur *Plantin et l'Imprimerie Plantinienne*, la deuxième partie du livre de M. Léon De George, la *Maison de Plantin à Anvers*, Brux., 1878, pages 39-42, et le tome XXII, chap. XIV du *Cours d'Hist. nation.* de Mgr Namèche (Louvain, 1888).

(1) « Unum dicam, placere hic omnibus doctis Hannardi Gamerii *Bucolica*, » propter compositionis facilitatem, linguae puritatem et argumenti; nam » quid pueris, hoc praesertim tempore, utilius proponi posset, quàm illud » carmen, quod non tantùm linguam, sed animum quoque formare potest? » Quaenam est Haereticorum cohors, quam ipse non ingeniosè attingit; » adeò ut pueri lecto statius libro ab illorum sententiâ tanquam à serpente » abhorrere coguntur? »

[redacted]

Chacune des dix églogues a un titre emprunté à l'idée dominante de la composition ou à des circonstances dont le poète espérait tirer bon parti. Les deux interlocuteurs portent le plus souvent le nom des bergers des anciennes idylles : Aegon et Amyntas, Mopsus et Daphnis, Tityre et Mélibée, etc. La VII[e] pièce, intitulée *Naeniae*, a trait à la mort du duc Guillaume, père du prince régnant. Gamerius ne s'est pas fait faute de charger Corydon et Daphnis de l'apothéose du vertueux souverain des Bavarois qui aimait n'entendre célébrer la vie champêtre.

En toute occasion, le professeur d'Ingoldstadt se déclarait pour la foi catholique et pour les princes de l'Empire qui persistaient à la défendre. Dans la IV[e] églogue intitulée *Religio*, il fait entendre, par la bouche de Mopsus et de Daphnis, quelques accents de la polémique de ses contemporains allemands contre les Calvinistes et les Luthériens. Mais, dans le même volume (pp. 78-90), à la suite de son discours sur la langue grecque, il met en scène l'Église persécutée dans un court poème en distiques, et décrit les excès commis en divers pays par les nouveaux sectaires, surtout par les Anabaptistes (1).

L'œuvre poétique la plus curieuse, qui nous est restée parmi les élucubrations de Gamerius, c'est assurément le drame qu'il a intitulé *Pornius*, et dont il a conçu l'ordonnance et varié la versification à l'instar des drames du théâtre classique : elle a pu être imprimée à part pour sa représentation, qui eut lieu en l'année 1566, à la fois à Amsterdam et à Landshut; mais elle est reproduite à la fin de l'édition plantinienne des *Bucolica* que nous venons de décrire.

Le seul énoncé du titre de ce drame mérite d'être reproduit textuellement :

PORNIUS. *Tragoedia vere sacra non minus elegans, quam pia, vitae utilissima, nunc demum ad imitationem veterum in lucem edita, — auctore Hannardo Gamerio Mosaeo*, etc. — « Acta est cum summo

(1) *Ecclesiae Catholicae hoc est, Reipublicae christianae querimonia, contrà Lutheranos, Calvinios et Anabaptistas; carmine elegiaco descripta.*

omnium applausu, Anno MDLXVI, uno die Amsterodami in Hollandia, et Landishutae in Bavaria. »

Gamerius a donné à son principal personnage un nom qui le caractérise comme un débauché jeune encore, courant droit à sa perte : Pornius est une sorte de Don Juan, et il finit comme le héros de la légende des drames et des opéras modernes, par tomber entre les mains des démons qui l'entraînent en enfer. Seulement la prédominance des rôles allégoriques donne au dialogue certaine lourdeur, et paralyse la marche de l'action qui ne comporte ni intrigue, ni péripétie. Quoique préoccupé au-dessus de tout d'une pensée morale, Gamerius voulait appliquer l'idée qu'il s'était faite d'une tragédie, et il a même défini dans un préambule *(praefatio de utilitate tragoediae)* la notion du genre comme les Grecs l'ont conçu et comme Aristote en a tracé les règles. Son intention plutôt philosophique, il l'a exposée dans une courte épître à un de ses protecteurs : ce n'est rien moins qu'une de ces luttes entre le vice et la vertu comme des poètes et des moralistes payens en ont fait plus d'une fois le tableau ; mais la catastrophe est amenée par l'intervention des esprits infernaux qu'admettent les croyances chrétiennes.

* * *

La Vertu, personnage de l'action, chante l'excellence du devoir et glorifie la sagesse de résolution et de conduite. Elle gémit sur l'aveuglement de Pornius qui rejette trop souvent les conseils; mais elle se lamente aussi sur l'abandon où la plupart des hommes la laissent presque partout. Vient ensuite le tableau des séductions qui entraînent la jeunesse; elles sont personnifiées dans la volupté, dans Vénus et Cupidon; la discussion s'engage, et, malgré les remontrances d'un homme sage, Théophile, qui appuie les enseignements de la Vertu, Pornius se laisse séduire par Vénus et son fils. Les démons interviennent à leur tour pour lui ôter toute hésitation; bientôt la mort l'a frappé, et ils l'entraînent avec une joie insultante dans le gouffre des damnés.

Pour faire valoir son thème, Gamerius s'est imposé un rude travail de versification; il a reproduit tour à tour les diverses mesures que les Latins ont appliquées à l'exemple des Grecs au récit ou au dialogue; il a aussi construit des strophes d'une facture assez correcte pour donner

plus d'éclat à des monologues ou à des strophes qui représentent le Chœur des drames classiques.

Si l'on considère la latinité, on ne saurait nier le mérite soutenu de l'écrivain ; et, d'autre part, on retrouve partout la clarté de l'expression dans des mètres aussi variés qu'il a maniés avec une égale souplesse. On voudrait qu'il eût déployé autant d'art et d'habileté dans un sujet d'un choix plus heureux, au profit d'une véritable action dramatique.

Dans une rapide esquisse de la tragédie, nous indiquerons suffisamment ce que la fiction mise en œuvre comme pour une scène de Collège a d'ingrat pour le laborieux versificateur qui l'a distribuée en cinq actes et partagée en pièces de différents styles. Le drame s'ouvre par un long monologue de la Vertu en vers ïambiques ; elle a pour auxiliaire un homme honnête et droit qui a le nom de Théophile ; elle entend glorifier ses préceptes par un chœur de gens vertueux *(chorus bonorum civium)*. Les scènes du IIe acte sont remplies par le débat qui s'ouvre entre Pornius, encouragé par Théophile, et les passions conjurées pour détruire dans son âme les enseignements de la Vertu ; le chœur qui suit ces entretiens glorifie non sans quelque licence la puissance du Dieu de l'Amour. Au IIIe acte, Pornius ne fait plus qu'une faible résistance aux sollicitations brûlantes de Vénus et de son fils, et bientôt il chante lui-même les délices de la passion satisfaite *(Carmen elegiacum Pornii lascivientis)*. De suprêmes avertissements lui sont donnés : par la bouche d'Abaddon et de Miastor, Pornius apprend que la mort est toujours une surprise, et qu'elle est suivie de près par le châtiment ; il entend la Mort et la Peste se vanter des coups qu'elles portent subitement aux hommes enivrés de leurs plaisirs. Mais il ne cesse pas d'écouter les séduisantes promesses qui étouffent en lui la voix du remords. Dans l'acte suivant qui est fort court, un messager raconte les débordements, la ruine et le trépas de Pornius : un chœur chante en cinq strophes la rapidité des coups de l'implacable mort.

La pièce se termine au Ve acte, par le chant de triomphe que fait entendre le chœur des démons, conduit par Abaddon : il n'est interrompu que par les plaintes de Pornius qui maudit sa naissance, déplore son aveuglement, et supplie en vain les ministres de la vengeance divine de le retenir sur le bord de l'abîme infernal.

> Ut quid sit Epicuri agere vitam sentias,
> Procede. Cerberus vocat te, perdite !

*
* *

[redacted]

Si grave que soit la méprise dans laquelle est tombé Gamerius touchant l'emploi de l'allégorie dans le drame et dans la pastorale, il serait difficile de méconnaître son talent d'écrivain. Au XVIIe siècle, nos érudits admettaient des présomptions en sa faveur, et même il en est qui lui assignaient un très haut rang. Swertius lui décernait complaisamment l'immortalité (1) : « Sempiternam ingenii et doc» trinae laudem retulit. » Les auteurs de biographies universelles ne se sont plus occupés de lui : dans son dictionnaire des Savants, Joecher n'a fait que répéter les notices de nos anciens polygraphes (2). Le jugement sommaire de Hoffman Peerlkamp a été répété dans le grand répertoire biographique de la Hollande (3). Or, ce critique, dans son mémoire estimé d'histoire littéraire (4), nous semble avoir conclu fort lestement contre Gamerius. Il ne s'agit en aucune façon de le rapprocher des vraies gloires du nouveau Parnasse latin : les genres et les sujets de son choix ne lui offraient pas d'ailleurs grandes ressources; mais il serait rangé parmi les poètes imitateurs des anciens, dont l'habileté s'est montrée uniquement dans l'élégance de la diction et dans l'agencement des mesures.

§ II.

Le séjour de Gamerius en Bavière ne devait pas être de longue durée : malgré l'appui qu'il avait reçu du protecteur naturel de l'université d'Ingoldstadt, malgré la qualité de *Comes palatinus* qui fut comptée parmi ses titres, il se mit en mesure de regagner les Pays-Bas vers 1568. Il s'y rendit avec une recommandation expresse du duc de Bavière, qui se loua de ses services; nous avons publié

(1) *Athenae Belgicae*, pp. 320-321.

(2) *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, Leipzig, 1750. IIe Theil, col. 51-52.

(3) Vander Aa. *Biographisch Woordenboek*, B. VII (1864). pages 30-31, « niet gunstig bekend. »

(4) Mémoire couronné par l'Académie de Bruxelles en 1822 sous le titre de *Carmina Belgarum*, etc. et réimprimé avec additions : *de vita ac facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, ed. alt. (Harlemi, 1838, in-8°), pp. 71-72.

[redacted]

naguère, d'après l'original inédit, cette pièce adressée à l'université de Louvain (1); elle est une fort honorable attestation du mérite qu'on lui avait reconnu à l'étranger; elle ne nous apprend rien cependant sur les motifs qu'il eut de se soustraire aux honneurs officiels qui lui étaient assurés. Voici en quels termes mention fut faite, deux siècles plus tard, du séjour de Gamerius au sein de l'université ducale d'Ingoldstadt dans ses Annales latines (2), sous la date de l'an 1564 : « M. Hannardus Gamerius Graecarum literarum professor non indoc- » tus, facetus et comis, Bucolicis a se scriptis non ignotus. »

Les instances faites par le duc Albert auprès du chef de l'institution brabançonne ne valurent point à Gamerius un titre académique analogue à celui qu'il avait porté en Bavière. Cependant, peu après son retour d'Allemagne, il dut séjourner à Louvain, d'après ce qu'on lit dans la dédicace d'un de ses écrits faite au duc de Bavière par l'éditeur liégeois, Gualterus Morberius, en date du 20 août 1569 (3). Il fut appelé à la direction de l'école latine de Tongres, *latinae scholae Rector* ou bien *praefectus*, comme il est qualifié dans ses livres imprimés à Liége.

La polémique religieuse fut l'occasion de plusieurs écrits publiés sous le nom de Gamerius à cette même époque (4). Nos recherches ne nous ont pas mis à même de noter à part les opuscules, on dirait aujourd'hui les brochures de circonstance, et leurs diverses éditions. Mais nous décrirons, d'après l'édition de Liège (5), le curieux volume

(1) Analectes de l'*Annuaire de l'Univ. Cathol. de Louvain*. 1848 (Relations de Suffridus Petri, etc.), pp. 282-284.

(2) *Annales Academiae Ingoldstadiensis*. P. I, Ingolst., 1782, in-4°, p. 280 et p. 281.

(3) En tête du *Remedium adversus sycophantarum morsus*, etc. : « Ut ios taceam qui isthic sunt, quique alibi alumni vel ministri vivunt T. C. stipendio : habet LOVANII T. C. Hannardum Gamerium Mosaeum poëtam laureatum etc. etc. ex aulicis tuis unum..... »

(4) Ils sortirent des presses de Gualterus (ou Gaultier) Morberius, « le premier imprimeur réel, établi et fixé à Liége, » arrivé dans cette ville en 1558, où il donna son premier livre en 1560. Voir la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux. Bruxelles, Olivier, 1867. App. p. XIV, et la *Biographie liégeoise de Becdelièvre*, I, p. 280.

(5) Foppens cite une édition de Cologne (Coloniae, 1569, in-8°, apud

qui contient les réponses de notre auteur à des controversistes protestants qui voulaient se venger de ses attaques *(satyrae)* contre Luther et d'autres réformateurs : on verra que sa coopération à cette guerre de plume avait suscité contre lui de violentes inimitiés.

REMEDIUM *adversus sycophantarum morsus : sive* SPONGIA, *M. Hannardi Gamerii Mosaei* pro carminis sui de Lutheranorum concordia scripti defensione : contra absurdissimas *Vuolgangii Martii* privati Augustae ludimagistri ineptias : et, plusquàm Argivas, *Jacobi Andreae Schmidlini* calumnias.

Leodii, typis Gualteri Morberii typographi jurati : sub intersignio Patientiae (1). — Anno 1569 feuilles A — a. IV — L — e 4 (environ 40 pages petit in-4°).

On trouve d'abord un poème en hexamètres, qui est la réponse de l'auteur à un instituteur d'Augsbourg : *Spongia apologetica pro carmine suo de Lutheranorum concordia scripto ;* ensuite une autre justification, également en vers, *altera spongia,* à l'adresse d'un certain Jacques André Schmidlein qui l'avait attaqué dans un pamphlet du titre de *Gratulatio* dirigé contre les protégés de l'électeur de Bavière *(contra Illustr. Bavariae Ducis aulicos concionatores).* Gamerius y était signalé comme un homme médisant, éloigné de la Bavière pour ses hauts mérites : « Maledicus Mosaeus propter praeclaras suas virtutes (ut audio) in exilium à Bavaria missus. » On serait ici sur la trace de menaces et de persécutions qui auraient peut-être déterminé Gamerius à quitter les bords du Danube et à regagner son pays natal. En ripostant à un détracteur, il jugea bon de relever l'origine ancienne de sa famille et les prérogatives dont elle avait

Nic. Graphaeum) contenant de même les deux parties de la réfutation ; elle est décrite dans l'appendice du livre de X. de Theux, p. 550.

(1) La marque de l'imprimeur liégeois est une vignette gravée sur bois, qui est l'image de la Patience, tenant une croix de la main droite et une clef de la gauche, mais posant les deux pieds sur un malheureux renversé, symbole de la révolte. On lit à l'exergue : *patientia*, 1560, *victrix fortunae*. — L'éditeur, dans une dédicace citée ci-dessus, fait au duc Albert l'éloge de l'auteur connu par d'excellents écrits, et prêt à en mettre au jour beaucoup d'autres.

joui jusqu'alors dans une localité de la Gueldre préservée des ravages des hérétiques.

La même préoccupation que Gamerius eut de se justifier après son retour en Belgique, reparaît encore dans des pièces détachées imprimées à la suite de sa traduction du poème orphique sur *les pierres*, imprimée à Liège. La version d'Orphée *de lapidibus* est en vers hexamètres, avec dédicace du traducteur à trois personnages officiels qu'il tient à honorer comme ses patrons. Nous reproduisons intégralement le titre du volume, malgré sa longueur, parce qu'il porte le cachet des anciennes exigences de l'érudition (1) :

ORPHEUS *antiquissimus et optimus poeta, philosophus Trismegistus* DE LAPIDIBUS *nunc demum latio jure donatus, M. Hannardo Gamerio poeta laureato interprete.* — Accesserunt ejus Hannardi scholia quae et rei medicae studiosis utilia jucundaque futura sunt et quae quibusdam locis obscurioribus plurimum lucis adferent. Accessit praeterea argumentum in Orphei libellum Renato Perdrierio interprete. — Leodii, ex officina Gualteri Morberii MDLXXVI. In-4°, non chiffré de 32 feuillets, sign. A. — Hij (2).

Le nouveau traducteur reproduit d'abord l'argument du poème par Demetrius Moschus, tel que René Perdrier l'avait mis en latin en tête de sa propre version (Paris, 1555). Mais il aura probablement suivi dans son travail le texte imprimé en 1566 à Paris par Henri Etienne (3).

Il n'est rien d'insolite dans les dédicaces multipliées qu'on rencontre dans les opuscules de Gamerius; dès le commencement du siècle, les écrivains latins en ont inséré de semblables pour inscrire, à quelque endroit de leurs élucubrations, le nom d'un homme puis-

(1) *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux, part. I, page 6 (ann. 1576).

(2) L'ouvrage eut une seconde édition chez Morberius, 1578, in-8° de 4 ff., 34 pp., et 11 ff., avec notes d'un docteur en médecine, Wendelinus Coronobachius Nepos.

(3) Le poëme grec, qui fut édité ensuite par Eschenbach (1696), fut corrigé et annoté par Th. Tyrwhit (Londres 1781) avant de prendre place dans l'édition critique des *Orphica* donnée en 1805 par God. Hermann.

sant ou riche, qui leur fît quelque largesse. Mais nous avons, dans ces pièces accessoires, la preuve que Gamerius n'était pas content à Tongres du sort qu'on lui avait fait; il espérait une meilleure rémunération de ses longs efforts.

Dans un dialogue en distiques qui termine le volume du poème orphique traduit en vers latins, Gamerius a pris pour interlocuteur un des hommes dont il avait naturellement recherché la faveur, Henri Vannes, doyen de l'église collégiale de Tongres et du synode de S[t]-Trond. Ce dignitaire avait engagé l'écrivain à renoncer à la traduction d'auteurs profanes à laquelle il comptait s'appliquer de nouveau, et à poursuivre la série des *satyrae* ou écrits polémiques qu'il avait entrepris contre les hérétiques. Gamerius a des objections personnelles très fortes à opposer aux représentations et aux encouragements de son respectable patron. La cour du prince de Liège n'a pas pris attention à ses compositions poétiques et ne l'a aucunement soutenu; son attachement à la foi lui a valu la dévastation de ses biens; la rentrée dans son pays natal lui est interdite, et, en retour de ses *Satyres*, il serait menacé de la potence par le parti hérétique devenu le plus fort.

La grande perplexité dont témoignent les distiques cités à l'instant, prouve assez que Gamerius ambitionnait une position plus lucrative et plus sûre que celle qui lui était acquise à Tongres. Il était marié, et il cherchait de nouvelles ressources pour sa famille. Ainsi s'explique la résolution qu'il prit peu de temps après de mettre sa plume au service du nouveau gouverneur des Pays-Bas Espagnols, Don Juan d'Autriche (1). Selon toute apparence, son habileté de latiniste le recommanda pour la rédaction de certaines pièces adressées à de grands personnages du clergé et des États. Mais on aurait peine à distinguer les communications de ce genre, rédigées par lui sur l'ordre des conseillers du prince, mais qu'il ne signait pas, sans doute, faute

(1) Voir sur ce personnage les *Études historiques* de Gachard (*Bull. de l'Acad. R. de Belgique*, t. 26 et 27, 2e série, 1867, et la monographie récente de M. Emile Van Arenberg (Louvain 1889).

d'un titre officiel et dûment reconnu. Nous ne retrouvons son nom dans aucune des pièces de la correspondance politique de Don Juan, qu'on a publiées comme se rapportant à des affaires litigieuses de son temps.

On aperçoit mieux quel a été le rôle de Gamerius dans ses rapports avec le gouvernement du fils de Charles-Quint, en considérant la destination d'un volume publié tout exprès pour justifier les vues et les actes qui avaient signalé les deux premières années de son administration. C'est un recueil qui s'adressait aux magistrats et conseillers de toutes les provinces, en vue de leur démontrer que le nouveau gouverneur n'avait aucunement violé ses engagements, mais que les États-Généraux étaient responsables de la rupture de la paix.

Nous transcrivons le titre de ce curieux memorandum latin (1), dont Gamerius s'avouait le traducteur, sinon l'auteur :

Vera et simplex narratio eorum quae ab adventu D. JOANNIS AUSTRIACI *supremi in Belgio pro Catholica Maiestate Gubernatoris etc. gesta sunt : in qua falsa* (sic) *a generalibus ejusdem Belgii Statibus objectiones contra ipsum editae plane confutantur, adeòque ipsi cum suis complicibus violatae pacis authores facilè deprehenduntur.*

Il plut à Gamerius de témoigner de son zèle au frontispice du recueil où il avait fait œuvre de traducteur consciencieux ; nous y lisons ces trois distiques qui affirment bien haut son loyalisme (2) :

CARMEN ANTIBELGICUM *M. Hann. Gamer. interpretis.*

Belgice Titanum vanos imitate labores ;
Principis affectas Regia sceptra tui?

(1) Luxemburgi apud Martinum Marchant cum gratia et privilegio Regio, 1578. — Un volume petit in-4°, pp. I-CC.

(2) Il avait pris cette attitude dès 1569, quand il se déclarait serviteur du roi Philippe II et du duc des deux Bavières, en tête de la 1re édition du *Remedium*, dont il a été question ci-dessus : « auctore H. G. poeta laureato et comite palatino Caesareo, Catholicorum principum, Philippi Hispaniarum regis in Hollandia vasallo et D. Alberti utriusque Bavariae ducis per Belgium ministro. »

Ah! miser Icariis nimium confisus in alis,
Ardua, mox pennas non habiture, petis.
Nam, velut igne Jovis strati cecidere Gigantes,
Sic quoque tu victus, Rege tonante, cades.

Le publiciste improvisé croit devoir faire l'histoire des évènements avec lesquels Don Juan eut à compter depuis son arrivée en Belgique (1576). Après avoir énuméré les fonctions remplies par ce prince et ses principaux exploits, il dépeint la perturbation jetée partout dans le pays, et dont le nouveau gouverneur a tenté en vain d'arrêter les progrès : la violation des conditions dûment publiées de la paix jurée par le prince d'Orange et par les États de Hollande et de Zélande; l'attitude compromettante pour le maintien de cette paix gardée par les États-généraux du *Belgium*, ainsi que leurs compromis avec Orange; l'effet produit par les insinuations contenues dans le *libellus* publié par les États.

Gamerius ne se contente pas d'un exposé succinct des faits; il dénonce la déloyauté des adversaires du roi d'Espagne qu'ils voulaient renverser pour établir une république, et réfute les objections à l'exercice du pouvoir royal contenues dans la publication même de nos parlements, où siègeaient des hommes de tous les ordres Il produit, en confirmation des griefs principaux énoncés dans ses récits, la traduction latine des lettres rédigées en français et adressées par Don Juan à des corps constitués ou à de grands personnages (1). La première est ainsi intitulée : *I^a^ Epist. Namurci 20 Julii 1577 scripta ad universos Statuum ordines Bruxellae congregatos.* »

Le privilège royal du sieur Martin Marchant, imprimeur et libraire

(1) Le traducteur expose son but de la manière suivante, p. CXVIII. « Sequuntur aliquot Epistolae D. Joannis Austriaci diversis temporibus partim ad generales Status. partim ad privatos homines, partim etiam ad Episcopos, concilia, civitates, et harum provinciarum nobiles scriptae, ex quibus evidenter apparet, quantopere semper Illustrissimus Gubernator Reipublicae commodum, et dictarum provinciarum tranquillitatem procuraverit, et omnem belli occasionem evitaverit. Facient autem dictae literae plurimùm ad hujus Narrationis fidem, et confirmationem. »

[redacted]

de Verdun *(Virdunensi)*, signé d'*Overloepe* (sic), est daté de Luxembourg le 11 décembre 1577. L'avis de Gamerius au lecteur est écrit à Luxembourg au commencement de l'année suivante (Luxemburgi pridie calendas martias 1578). L'éditeur se prévaut de son sincère attachement à la personne du prince d'Autriche *(domini Austriaci)* qui est son protecteur; il admet qu'on l'appelle *Verus Jannista*, il se glorifie même de cette qualification que lui ont donnée ses ennemis. Il s'en fait honneur, et il en tire un exemple et un sujet d'émulation pour ses descendants (perpetuae imitationi mihi, et posteris meis usurpandum propono). La publication semi-officielle de Gamerius ne put être d'un grand secours à Don Juan, qui, malgré sa victoire de Gembloux, ne put disperser les bandes répandues dans tout le pays, et qui mourut à l'âge de trente ans, le 1 octobre 1578, dans son camp de Jambes près de Namur.

Jusqu'ici on n'a pas trouvé d'indication certaine sur le sort de Gamerius lui-même après la fin inopinée de son dernier protecteur. Nos anciens polygraphes supposent qu'il mourut *in bello civili*, dans les dernières années des troubles des Pays-Bas.

LIVRE II.

—

XVIIme SIÈCLE.

PRÉLIMINAIRES.

Malgré la crise qui suivit une restauration politique imparfaitement accomplie à la fin du XVIe siècle, le goût des belles lettres était resté vivace dans les provinces belgiques demeurées espagnoles. Qu'on ouvre les sources latines de l'époque d'Albert et d'Isabelle ou même des règnes suivants, on n'entend que des vœux pour la rénovation des études, pour la culture des sciences, ainsi que pour la diffusion des cours d'humanités devant éveiller et développer les aptitudes littéraires. Hommes d'Église, dignitaires civils, diplomates, magistrats, professeurs s'accordent à cet égard pour solliciter de la munificence des souverains, des villes, des abbayes et corporations, des largesses, des subsides, des fondations en faveur des sciences et des lettres. La plupart des auteurs multiplient les allusions à ces nobles requêtes, à ces généreux désirs. On ne saurait les taxer d'insouciance ou de découragement, quand même ils se font à d'autres endroits l'écho de plaintes assez vives, de tristes prévisions énoncées d'un ton lamentable.

Il faut bien le dire à la décharge de nos ancêtres : un malaise politique se prolongea pendant tout le siècle qui s'était ouvert sous de meilleurs auspices. L'hostilité des Provinces-Unies laissait peu de

repos à nos gouvernants, et les prétentions de la France, qui visait à l'abaissement de l'Espagne et à l'humiliation de la maison d'Autriche, jetaient de perpétuelles menaces à nos frontières : notre pays était de ces deux côtés, dans un état continuel de défensive. Quand Louis XIV se fut rendu maître de l'Artois et d'une partie du Hainaut et de la Flandre, ces provinces conquises subirent une assez longue détresse; les plaintes de leurs parlements en font foi. Les territoires limitrophes ne purent échapper à une foule d'exactions; ils souffrirent sans défense les désordres inséparables de rapides invasions qui étaient dans les vues de la diplomatie étrangère. L'ordre rétabli après les traités de paix n'assurait pas sur le champ le retour de la prospérité matérielle qui avait fait l'envie de nos puissants voisins. Comment ne pas tenir compte de ces agitations et de ces bouleversements politiques pour juger des obstacles qui furent trop souvent apportés à la culture intellectuelle comme à la tranquillité publique?

Les hautes études ne ressentirent pas dans toutes leurs branches les conséquences des dangers qui menaçaient le gouvernement; des chaires d'ancienne institution pourvoyaient aux carrières indispensables au service de l'Église et de l'État, et on ne saurait nier l'instruction solide de ceux qui avaient obtenu *solemni ritu* des grades académiques. Mais il est des parties neuves de la science qui n'étaient pas cultivées avec assez de liberté ou qui n'étaient pas assurées d'une protection suffisante.

Les sciences théologiques restèrent en honneur, en conservant les privilèges garantis par d'anciennes fondations. Seulement durent-elles être quelquefois enrayées, faute d'une application progressive des études grecques aux Écritures et à la Patrologie. Dans leur principal centre, l'ardeur des controverses du Baïanisme sembla se réveiller, et si l'orthodoxie souffrit des résistances faites à la condamnation du Jansénisme, si les querelles devinrent, au-delà de nos frontières, assez vives pour illustrer Port-Royal, la dialectique trouva son aliment dans le conflit des opinions philosophiques au sein des écoles de Louvain.

Les études juridiques ne perdirent rien de leur ancienne influence;

elles reçurent, au contraire, de nouveaux privilèges à cause de l'appui que la puissance royale cherchait dans les lois. L'antique jurisprudence ouvrait le chemin des honneurs et des charges dans l'ordre civil ainsi que dans l'ordre ecclésiastique. On avait une estime d'autant plus grande pour la science du droit qu'elle était devenue plus compliquée par la succession de diverses dominations étrangères sur le sol de la Belgique, et aussi à cause de la différence des lois et coutumes de province à province. Le mémoire de J. Britz sur *l'Ancien droit belgique* (*Mém. cour. de l'Acad. R. de Belgique*, tome XX, 1846) met en lumière l'importance croissante de l'enseignement du droit dans toutes ses branches : « Il est de fait, dit l'auteur, qu'à Louvain la lutte des partis religieux, politiques et philosophiques, imprima une impulsion assez favorable aux études, réveilla l'esprit d'examen et provoqua des polémiques savantes. » Dans les conseils publics ainsi que dans leurs écrits, nos jurisconsultes firent entendre des protestations patriotiques, quand la France menaça tant de fois les Pays-Bas espagnols à la veille des guerres injustes où triompha la loi du plus fort.

Une autre branche des hautes études, la médecine, se soutint avec l'appui des pouvoirs publics, et, dans plus d'une de nos villes, des praticiens parvinrent à des découvertes qui assurèrent leur renommée à l'étranger. Quand on sait l'émoi causé par les théories et les expériences des Verheyen, des Palfyn et des Van Helmont, on reste convaincu de l'activité d'esprit que les travaux d'art médical provoquaient sur tous les points du pays, avant qu'on leur appliquât les progrès de la chimie et d'autres sciences physiques et naturelles.

Le malheur des temps n'a pas porté obstacle à l'enseignement traditionnel et positif de plusieurs sciences d'un ordre élevé. Mais le progrès d'études neuves et fort vastes telles que l'histoire et la philologie fut attardé par les préoccupations politiques et par les difficultés financières, qui résultaient de ces menaces de guerre ayant pour effet trop souvent de suspendre les services publics. Les Provinces unies n'en souffrirent pas au même degré que la Belgique méridionale. La Hollande guerroyait, il est vrai, sous l'impulsion de ses publicistes

et de ses diplomates : elle mit plusieurs fois sur pied des armées et des flottes; mais ses principales villes étaient à l'abri d'agitations et de commotions inséparables d'un état de guerre presque continuel; ses écoles avaient partant plus de loisirs et plus de sécurité.

L'exemple de Juste-Lipse ne fut pas aussi fécond dans son pays natal que sa légitime renommée le ferait supposer. L'histoire ne fut pas comprise par ses successeurs avec la même étendue et la même profondeur. Elle ne grandit point comme science, parce qu'on ne poursuivit pas, sur les traces du maître, une profonde investigation de l'antiquité. Le côté politique de l'histoire romaine fut en quelque sorte oublié : on y cherchait un enseignement moral, en s'attachant surtout à des traits d'héroisme; on commentait les anecdotes dans un style oratoire qui semblait les rajeunir; ce n'étaient cependant que les variations de thèmes fort semblables, formant un cours de morale en action. On croirait que Puteanus plus que d'autres a mis en faveur par son exemple ce genre d'amplifications.

La philologie, d'autre part, ne prit point le développement que promettaient les généreuses initiatives de plusieurs maîtres. On fit assez pour donner à la jeunesse un vernis d'urbanité et la fleur du beau langage latin : c'était le cachet d'une excellente éducation. Seulement la recherche des sources n'était plus poussée assez loin pour fournir de neufs et riches matériaux à la critique. L'émulation manqua parmi les humanistes qui ne s'appliquèrent plus que rarement aux éditions des classiques, et par suite, la concurrence fit défaut à nos imprimeurs : leur art n'alimenta pas une des branches autrefois florissantes de l'industrie nationale. La maison Plantin ne mit plus au jour ces beaux répertoires scientifiques, qui avaient naguère porté si haut sa renommée et accru son opulence.

Afin de donner une idée des travaux variés du domaine de l'érudition latine, nous avons fait choix de quatre noms parmi nos polygraphes du même temps : J. B. Gramaye, Pierre Castellanus, André Catulle et Valère André. Dans les notices que nous leur avons consacrées jadis et dont nous avons fait la récente révision, on apercevra aisément la tentative d'agrandir de beaucoup le champ de l'histoire

et de la géographie, la curiosité éveillée davantage sur les questions d'antiquités, la versification latine se jouant dans des drames allégoriques et alimentant une longue série de tragédies historiques; enfin, l'histoire littéraire s'essayant dans la biographie sous forme de dictionnaire et dans les Annales ou les *Fastes* de l'enseignement universitaire.

[redacted]

CHAPITRE PREMIER.

JEAN-BAPTISTE GRAMAYE HISTORIEN ET GÉOGRAPHE.

SON TABLEAU DES ALPHABETS ET DES LANGUES DE L'UNIVERS, PUBLIÉ A ATH EN 1622.

Gramaye est au nombre des hommes que l'on a comptés non sans raison parmi les gloires littéraires de la Belgique, mais dont les titres à la célébrité ne sont cependant établis que d'une manière fort incomplète. Il fut un polygraphe dans toute l'acception du mot. Si sa renommée s'est fondée sur ses *Antiquités belgiques* (1), sur ses Annales du Duché de Brabant et d'autres souverainetés anciennes des Pays-Bas, on n'a pas encore éclairci les particularités de sa vie, et considéré sous toutes les faces sa carrière de savant et d'écrivain.

Parmi les travaux de J.-B. Gramaye qui sont le moins connus, nous signalerons ceux qui ont trait à l'histoire du langage et de l'écriture, et à l'histoire générale de l'Asie et de l'Afrique. Il est surtout en ce genre d'écrits un opuscule qui est devenu d'une grande rareté; c'est un court tableau des alphabets et des langues de l'univers que J.-B. Gramaye a fait imprimer dans l'année 1622. Ce petit livre, que la plupart des historiens et des bibliographes avaient perdu de vue, a paru assez curieux à M. de Reiffenberg, pour qu'il

(1) Voir la description méthodique de l'ouvrage dans la *Bibliotheca belgica* de M. Ferdinand Van der Haeghen (13 feuillets).

en ait fait jadis une description dans le *Bibliophile belge* (1), sans y mettre toute l'exactitude désirable. Notre intention est donc de dire, dans le résumé d'un ancien Mémoire (2), quel était le plan de l'auteur dans cette publication spéciale qu'il n'a pas menée à fin, et quel mérite d'initiative lui en revient.

Une biographie complète de Jean-Baptiste Gramaye serait assurément fort instructive, puisqu'il a noué des relations avec une foule d'hommes distingués dans notre pays et au dehors. Ce personnage né à Anvers en 1579, avait déjà fourni une carrière publique avant l'époque de ses voyages en Allemagne et dans le midi de l'Europe : ses leçons d'éloquence et de droit à l'université de Louvain, ainsi que ses monographies historiques, lui avaient mérité le titre d'*historiographe* des Archiducs après la mort de Juste-Lipse; dans l'Église, il avait également obtenu plusieurs titres et dignités, tels que celui de prévôt d'Arnheim et d'archidiacre d'Utrecht (3).

Une foule de livres avaient été dépouillés par Gramaye pour satisfaire à son désir d'être neuf et complet dans ses écrits comme dans ses leçons. Quand on le pressa de publier ses nombreuses annotations concernant les peuples anciens, il n'hésita pas longtemps dans l'espoir de payer son tribut à la curiosité de l'époque pour toute matière nouvelle. Ainsi avait-il rédigé dans sa jeunesse les chapitres d'un volumineux traité sur l'histoire générale des nations de l'Asie; il fut poussé par les maîtres au milieu desquels il avait enseigné à la Faculté des Arts à mettre au jour le fruit de son travail, tiré d'une quantité de livres difficiles à acquérir. Il savait que son ouvrage ne serait pas à l'abri de la critique des savants; il consentit enfin à le publier, sans encourir la responsabilité qui pèserait sur des productions de l'âge mûr. Telle fut l'origine du volume in-4° sur l'Asie et

(1) Bruxelles. Van Dale, 1845. Tome Ier, p. 466-69.

(2) *Messager des sciences historiques*, Gand, 1854. — *Examen historique du tableau*, etc. 44 pages in-8°.

(3) Ces deux titres lui sont donnés en tête des éditions de ses ouvrages d'histoire, publiés en 1604, 1606 et 1610, à Bruxelles et ailleurs, ainsi que celui de *academicus Lovanii professor*, qu'on lit au frontispice de l'*Asia*.

l'histoire de ses peuples, auquel il mit son nom en l'imprimant à Anvers, en 1604, chez les héritiers de Jean Beller (1).

La lecture des historiens classiques avait fourni à Gramaye le fond du récit ; à la marge, le plus souvent, il prit la peine de les citer. Il mentionna aussi ceux des érudits qui avaient écrit avant lui sur les mêmes sujets. C'est donc un répertoire fort utile qu'il fournit aux études d'histoire ancienne dans les premières années du XVIIe siècle. L'histoire sainte en forme l'introduction : mais elle est suivie d'un traité abrégé d'antiquités hébraiques. Viennent ensuite en autant de chapitres les annales de tous les peuples de l'Asie occidentale connus des anciens, avec la description géographique de leur pays. Les grands empires asiatiques des bords du Tigre et de l'Euphrate y sont décrits au préalable, avant les états de l'Asie Mineure appartenant au monde grec (2). Gramaye terminait son livre par une histoire de l'ancien royaume de Troie, dédiée à Juste-Lipse qu'il appelle son maître (3), et qu'il glorifie comme historien de Rome. Il lui confiait le projet de composer un jour une description historique de l'Europe, dont il devrait les éléments à ses leçons.

C'est avec un fond considérable de connaissances acquises et avec une aptitude marquée à s'instruire en toutes choses que Gramaye a traversé l'Italie, visité Rome, exploré partout les monastères et les bibliothèques. C'est alors sans doute qu'il a conçu le dessein de composer des livres qui répandissent en Belgique le goût des études pour

(1) ASIA, *sive historia universalis Asiaticarum gentium et rerum domi forisque gestarum, a cujusque origine ad haec tempora mixti passim sacri profanique Ritus.* — Antverpiae, sumptibus viduae et heredum Jo. Belleri, sub insigni Aquilae Aureae. Anno MDCIIII, 722 pag. in-4°, (sur Jean Beller ou Bellere et sa famille, voir mes notices de la *Biographie nationale*, t. II, 1868, col. 133-139). — Nous ne croyons pas à l'existence d'une édition de Cologne, 1591 ; mais l'ouvrage eut une seconde édition à Francfort sur Mein, en 1611 : *Hypomnemata sive illustria facta gentium asiaticarum* (in-4°).

(2) Gramaye a dit lui-même, en 1622, dans la liste de ses ouvrages : « Inedita est *Asiae Historia media et nova*. »

(3) Ex Musaeo nostro Collegii Montensis Idibus Maiis. Anno 1604 (*Asia*. p. 686).

lesquelles on lui avait montré en divers lieux des sources innombrables encore inédites. Les incidents qui marquèrent son retour, son passage à Malte et en Sicile, sa captivité de six mois à Alger (d'où il sortit le 4 décembre 1619), et son séjour en Espagne lui fournirent les matériaux d'autres livres, et en effet, à peine de retour dans sa patrie, il mit sous presse plusieurs œuvres qui avaient trait à ses voyages et à ses études de date récente.

Ainsi, dès l'an 1620, Gramaye publiait à Douai le *Diarium argelense*, journal de sa captivité en Algérie, opuscule très-rare, qui a été l'objet de plus d'une méprise depuis Foppens, et dont on a enfin déterminé l'année et le lieu d'impression (1). En 1622, il livrait aux presses d'Adrien Denique à Tournai un gros volume sur l'Afrique, œuvre d'érudition historique et géographique, qui est pleine d'observations personnelles, ainsi que d'allusions aux événements de l'époque (2) : les vues de prosélytisme chrétien qu'il y expose sont bien d'accord avec la conduite qu'il a tenue au milieu des prisons d'Alger, où, esclave lui-même, il a déployé le zèle du missionnaire. Gramaye qui a dédié le 1er livre de l'*Africa* au roi d'Espagne, Philippe IV, et les livres suivants à des seigneurs très-puissants dans l'Empire, réclame comme conclusion de ses aperçus l'union des royaumes chrétiens pour la destruction de la piraterie et la ruine des états barbaresques; il prouve en finissant que les rois de France seraient tenus plus que tous les autres princes de mettre un terme aux brigandages maritimes des infidèles. En prêchant cette sorte de Croisade (3), Gramaye trace des plans généreux qui n'entraient pas

(1) *Diarium rerum Argelae gestarum*, anno 1619. Duaci, apud viduam Laurentii Kellami, 1620 (petit in-8°, 80 pages). — Id., Coloniae, Alb. Dusseldorf, 1623. — Voir les notes bibliographiques de Mr Émile Nève, dans le *Messager des Sciences historiques*, 1852, p. 69-71, p. 252-53.

(2) Africae *illustratae libri decem, in quibus Barbaria gentesque ejus ut olim, et nunc describuntur*. Tornaci Nerviorum, in-4°. — M. le baron Jules de Saint-Genois en a extrait des renseignements curieux sur les vicissitudes de Gramaye captif et sur ses vues concernant la puissance des Maures en Afrique, au tome II des *Voyageurs belges* (p. 93-115).

(3) Dans l'approbation de l'*Africa*, le censeur, le chanoine Boucher, fait l'éloge du généreux prosélytisme de l'auteur (Tournai, 27 mai 1622).

dans les idées des diplomates d'alors, et dont la guerre de Trente ans rendait l'exécution presque impossible.

Les deux écrits de Gramaye empruntaient aux circonstances un grand intérêt; aussi ont-ils été réimprimés hors des provinces belgiques (1), et la relation de sa captivité a été traduite en français comme une pièce qui répondait aux préoccupations du temps (2). De telles relations trouvèrent faveur jusqu'à la fin du siècle, ainsi que l'attestent une foule de livres concernant la misère des captifs algériens et leur rachat par les PP. de la Rédemption (3).

Cependant Gramaye n'a pas perdu de vue, à côté de ces travaux d'un intérêt actuel et pratique, sa résolution de mettre au jour le fruit des observations et des recherches qu'il avait faites en pays étranger. En 1622, il faisait imprimer à ses frais par Jean Maes un essai historique sur les langues et les alphabets du monde, qui n'était que le préambule d'une œuvre de longue haleine. Cet essai, qui parut sous le titre de *Specimen*, renferme des allusions au volume de l'*Africa* à peine publié, ainsi que l'indication de projets littéraires se rapportant à l'histoire de la Barbarie ou plutôt à la « question d'Afrique », comme on le dirait très-bien pour cette époque.

Tout d'abord, force nous est de revenir sur la description bibliographique du livre, puisqu'il présente dans les exemplaires connus des différences notables. Il forme une brochure petit in-4°, tantôt de 21, tantôt de 22 feuillets, qui portent une pagination indiquée fort irrégulièrement. Le titre est conçu dans les mêmes termes et imprimé de la même façon dans les exemplaires que nous avons pu consulter :

(1) Une édition de l'*Africa* fut faite à Cologne en 1623, pour les pays rhénans.

(2) *Les cruautés exercées sur les chrétiens de la ville d'Alger, en Barbarie, avec les déprises que les corsaires barbares font journellement sur les vaisseaux des marchands chrétiens*, par J.-B. de Grammey, docteur rhémois (c'est-à-dire d'Arnheim), vicaire général de Barbarie [*Praelatus Barbariae*, titre que lui donnèrent les chrétiens d'Algérie]. — Paris, R. Pougé, 1620; in-12.

(3) V. la *Bibliothèque asiatique et africaine* de H. Ternaux-Compans (Paris, 1841), indiquant tous les livres relatifs à l'Afrique imprimés avant l'an 1700.

[redacted]

I. B. GRAMAY (1) I. V. D. | *prot. ap. praepositi arnhemensis* | *decani lutosensis principum* | *consiliarii et historici* |

Specimen litterarum et linguarum universi orbis | *in quo* | *Centum fere Alphabeta diversa sunt adumbrata, et totidem quæ super sunt* (sic) | *annotata operisque majores (majoris) ratio et Auctores (Auctoris) institutum aperitur.*

ATHI, *Excudebat Joannes Masius, Typographus, Juratus,* | *incidebat Christophorus Iagersdorf expensis Auctoris.* — [s. a.].

§ I.

RECHERCHES SUR L'ÉDITION ET LES TIRAGES DU SPECIMEN LITTERARUM ET LINGUARUM.

Nous sommes à même de décrire avec plus de précision le *Specimen* de J.-B. Gramaye, d'après un exemplaire bien conservé de cet opuscule que nous avons acquis à Leipzig, chez Weigel, et nous devons à M. Jules de Saint-Genois la collation d'un exemplaire non moins complet de la Bibliothèque de Gand. C'est avec ces secours que nous espérons définir le prix d'un livre fort mince par son volume, mais qui devait servir d'introduction à de plus amples travaux.

L'édition du *Specimen* eut plusieurs tirages; nous le prouverons sans peine à propos des deux dédicaces qu'on trouve en divers exemplaires; nous en trouvons déjà la preuve dans la pagination qui varie d'un exemplaire à l'autre, et qui est défectueuse dans tous.

* * *

Après le titre et la dédicace qui ne comprennent chacun de même qu'un seul feuillet, suivent 12 feuillets, formant 24 pages, numérotées à la presse. Puis viennent quelques pages d'avertissement de l'auteur aux lecteurs, qui sont imprimées en caractères différents suivant les exemplaires : dans les uns, cet avertissement forme 3 feuillets ou 6 pages,

(1) Nous conserverons l'orthographe reçue de *Gramaye*, bien que, dans le *Specimen*, son nom soit écrit presque toujours *Gramay*, plus rarement *Grammay*.

[redacted]

dont la dernière porte le chiffre 30. Un avis de l'imprimeur au lecteur *(typographus lectori)* forme ensuite un feuillet qui porte les chiffres 31 et 32 (1). Enfin viennent 4 feuillets non chiffrés (ou 8 pages) d'alphabets et de figures gravés sur bois : ce qui donne un total de 22 feuillets, ou de 44 pages d'une pagination fautive. Dans l'exemplaire de Weigel, l'avertissement aux lecteurs, après la page 24, est imprimé en deux feuillets au lieu de trois, en caractères plus fins et en lignes plus serrées, sans aucune pagination. Il y manque l'avis de l'imprimeur au lecteur : mais les quatre feuillets de figures et d'alphabets sont pourvus de chiffres imprimés qui en font les pages 33-40 de l'opuscule. C'est là un indice assez sûr que plusieurs tirages en ont été faits.

Quoique le titre du livre, les dédicaces et les avertissements ne portent aucune date, on ne peut mettre en doute celle de 1622 qu'on a donnée au *Specimen* de J.-B. Gramaye dans les quelques livres où il est cité. Il y est question (p. 20) d'une communication que l'auteur doit à un évêque grec, résidant à Bruxelles en cette même année : « Hoc anno 1622 versatus. » Dans l'avis du typographe au lecteur sur les écrits de Gramaye (p. 32), le *Specimen* est rangé immédiatement après le *Diarium* et l'*Africa*, comme une des œuvres qu'il a terminées après son retour en Belgique *(Ex Italica, Africa* (sic), *Hispanica peregrinatione reversi)* : on y parle de l'*Afrique* et des articles qui suivent comme étant encore sous presse chez divers libraires (en se servant des mots *publicat, edit*). Enfin, dans la préface où il expose son plan, ainsi que dans la dédicace au comte de Tserclaes, Gramaye rattache le *Specimen* à ses autres travaux et fait allusion à sa publication toute récente sur l'Afrique.

Au sujet du lieu d'impression qui n'est pas celui des autres ouvrages de Gramaye, nous observerons seulement que ce savant avait formé, dès le commencement du siècle, des relations utiles dans toutes les provinces qu'il avait parcourues pour en étudier les archives et en décrire les antiquités. En 1609, Jean Zuallart fut délégué par les échevins d'Ath où il résidait, pour administrer à J.-B. Gramaye « tous tiltres convenables pour faire la Topothésie et description de la ville d'Ath (2). » Le noble

(1) Quoique nous devions revenir sur cet avis, qui est une liste des écrits imprimés et inédits de Gramaye, nous avons hâte de remarquer que cette liste est sans doute la principale autorité d'après laquelle Valère André, dans la 1re édition de la *Bibliotheca belgica* (Lovanii, 1623, p. 448-50), et Fr. Sweertius, dans les *Athenae belgicae* (Antverpiae, 1628, p. 392), ont énuméré plusieurs ouvrages de Gramaye réputés en train d'exécution.— Valère André, dans sa 1re édition (p. 450), avait désigné notre opuscule par les mots : *Alphabeta et specimen LXXII linguarum*; dans la 2e (p. 463), il ne le cite plus, mais en attribuant la date de 1622 au *Diarium*, il commet la confusion des deux livres, répétée et accréditée par Foppens (I, 570).

(2) V. la bibliographie de Zuallart, par Mr Alex. Pinchart, dans le *Messager des Sciences historiques*. année 1847, p. 469, 472.

voyageur qui n'est mort qu'en 1632, était encore mayeur de la même ville, quand le *Specimen* y fut imprimé. C'est à un typographe du nom de Jean Maes, établi à Ath vers l'an 1610, que Gramaye s'adressa l'année même où il avait confié l'exécution de son *Africa* à un éditeur de Tournai : il est maintenant prouvé que cet imprimeur, malgré l'identité du nom, ne peut être confondu avec Jean Maes, de Louvain, dont la typographie, fondée en 1573, a été continuée par un de ses fils jusqu'en 1659 (1); seulement, son enseigne *(sub viridi cruce*, — à la croix verte) était la même que celle de son homonyme, de son parent peut-être, qui exerçait la même profession à Louvain. La plupart des livres que Jean Maes a édités à Ath jusqu'en 1652 et au-delà, ont été récemment décrits, et nous trouvons, dans les recherches dont l'un d'eux a été l'objet, la preuve que cet imprimeur a fait plus d'une fois deux éditions ou plutôt deux tirages d'un même livre; ainsi l'opuscule très rare de Zuallart : *Description de la ville d'Ath* (1610, petit in-8°), existe dans une double édition, dont l'une présente 40 feuillets non chiffrés, et l'autre 43. On ne sera donc pas surpris que Jean Maes ait exécuté de même différents tirages du *Specimen* à la demande de Gramaye, dont le public instruit s'occupait beaucoup (2).

*
* *

Dans le petit ouvrage dont nous traitons, le but de J.-B. Gramaye était de donner un tableau succinct des langues de l'univers et des différents systèmes d'écriture alors connus. Il indique ce but dans une courte introduction que nous traduirons plus loin, et il joint à de brefs aperçus relatifs aux langues une notion des principaux alphabets gravés dans le texte du livre. La pensée qui revient fréquemment dans l'exposé de Gramaye, c'est l'espoir de publier avec toute l'étendue désirable un recueil qui embrasse l'histoire des langues et des caractères alphabétiques appartenant à chacune d'elles. A cet

(1) Voir la note sur les imprimeurs Maes, par Mr Ed. Van Even, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VIII, 1851, p. 399 et suiv, et sur Jean Maes la note de M. Em. Fourdin, *Biblioph. belge*, t. XIX, 1863, pp 309-311.

(2) Le même imprimeur s'exprime ainsi (p. 31) sur les motifs qui lui font donner une double liste des écrits de l'auteur : « Quia a pluribus intelligo » quaesita I. B. Gramay opera, diversis locis edita, quædam etiam editioni » parata expectari : putavi gratum me tibi (lectori) facturum, si utrumque » indicem adscriberem. »

effet, il réclame l'appui des princes et des hommes puissants; il attend des Mécènes pour le succès de son entreprise. C'est dans cette même pensée que J.-B. Gramaye a dédié chacune de ses productions à des personnages élevés en dignité, et quelquefois même a sollicité ouvertement leur concours. Suivant l'usage qu'il avait déjà adopté en publiant en 1604 son *Histoire universelle de l'Asie*, et qu'il a suivi encore en publiant en 1622 son volume sur l'Afrique, il dédiait tous les livres d'un même ouvrage à autant de personnes différentes, en signe d'hommage, de respect et de reconnaissance (1). C'est pourquoi il ne faut pas trop s'étonner de trouver deux dédicaces dans des exemplaires du *Specimen* qui appartiennent évidemment à deux tirages distincts; en tête de quelques-uns, l'auteur a fait apposer une dédicace au comte de Tserclaes, et en tête de quelques autres une dédicace à la ville de Bruges.

La première de ces dédicaces, que nous trouvons dans l'exemplaire Weigel, est imprimée en deux pages, et annoncée sur le titre même du livre par les armoiries de la famille de Tserclaes, gravées sur bois, selon toute apparence, expressément pour cette édition (*). Dans un de ces saluts pompeux qu'autorisait la rhétorique latine, Gramaye offre les prémices de son grand ouvrage, avec les vœux et les félicitations de la Belgique entière, au Comte Jean de Tserclaes, Baron de Tilly et Marbais, général de l'armée de la confédération catholique dans l'Empire, c'est-à-dire, à l'illustre capitaine braban-

(1) Disons en passant, que chacune de ces dédicaces partielles de Gramaye à des hommes distingués par leur naissance ou leur éducation, a un grand prix pour l'histoire des lettres, des sciences et en général de l'instruction dans notre pays à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle.

(*) Ces armes sont bien celles de la maison de *Tserclaes* (moins l'écusson de la maison de *Bygaerden*, qui fait partie du même blason). — L'écusson est (de gueules) au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or; le cimier présente une tête et col d'aigle (d'argent) avec un vol banneret (de gueules). V. l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, par le baron Isid. de Stein d'Altenstein, 2e année, 1848, p. 204. Mais, au lieu des deux lions d'or comme supports. les deux lances qui sont garnies de bannières (l'une portant un lion, l'autre la tête d'un Maure), sont suspendues à une rocaille héraldique. — On retrouve les mêmes insignes dans le blason des deux branches de la maison de Tserclaes. *Armorial de la noblesse de Belgique*, planches CLVIII et CLIX (Bruxelles, 1845, in-4°).

çon qui a conservé dans l'histoire le nom de Tilly. Il veut lui rendre hommage pour les victoires multipliées qu'il vient de remporter au service des princes alliés (1), et il s'excuse de lui présenter à cet effet des lettres et une sèche description de la Barbarie, tandis qu'il a sous la main bien d'autres travaux prêts à voir le jour : car « c'est rappeler, dit-il (2), un homme fait aux éléments, un héros aux alphabets, un guerrier à la grammaire. » Gramaye avait dédié à l'illustre famille de Tserclaes le VI[e] livre de son *Africa*, et il en avait même retracé l'histoire et la généalogie à la fin de ce livre (3). C'est donc ici, de la part de Gramaye, un effort nouveau pour intéresser cette noble famille à ses entreprises futures : s'il inscrit en tête de ce livre le nom du « héros » qu'elle comptait alors dans son sein, c'est non seulement afin que la mémoire des grands faits du passé ne périsse pas, mais encore dans l'espoir de mettre au jour, sous les auspices de ce personnage illustre, une œuvre d'un volume considérable qui présentera dans son ensemble les alphabets et les langues de l'univers : de la sorte, il sera donné à l'auteur de sonder l'opinion sur l'opportunité d'un pareil projet et sur l'importance de ce livre sur la Barbarie qu'il a placé d'ailleurs sous la protection de l'autorité royale. En réitérant sa demande au comte de Tserclaes, Gramaye fait des vœux solennels pour la conservation de ses jours, d'où dépend le salut public; mais cette fois, ce n'est plus seulement au nom de la Belgique, mais au nom du monde chrétien (4).

Mais, comment expliquer la seconde dédicace du même opuscule à la ville de Bruges (5), que contient l'exemplaire de la Bibliothèque

(1) Le vainqueur de Leipzig (novembre 1620) avait remporté récemment des triomphes signalés dans l'Allemagne occidentale, à Ingelheim (mars 1622), à Wimpfen (22 mai 1622), à Hoechst (6 juin 1622).

(2) « Sed mirum videbitur, quod virum ad Tyrocinia, Heroem ad Alpha-
» beta, Bellatorem ad Grammaticum (Grammaticam) voco, et cum non desunt
» in aliis scientiis codices mea opera parati et lucem alias aspecturi, litteras
» et jejunum Barbaricum hoc scriptum obtrudum (obtrudam). »

(3) *Africae libri X*, p. 136 et suiv., p. 158-160.

(4) « Solemnia vota cum orbe Christiano nuncupat. — *Excellentiae tuae cliens* J.-B. Gramay.

(5) Ici, un cartouche de fantaisie, portant au centre le nom de Jésus,

de Gand? Lors de la publication du *Specimen*, on aura fait espérer à Gramaye l'appui des magistrats de Bruges, et vraisemblablement, il a glorifié la munificence de la noble ville flamande dans une dédicace spéciale placée en tête d'une autre série d'exemplaires. Gramaye trouve d'excellentes raisons pour offrir les prémices de son travail, comme un tribut obligé, au Sénat, au Conseil et au Peuple de Bruges; il parle ici comme s'il avait conçu le dessein de son travail sur le territoire de Bruges (1), comme s'il avait profité beaucoup du dévouement ou du talent des hommes distingués de cette ville (2). Il déclare qu'il ne fait en cette occasion que remplir un devoir envers une cité si dévouée au culte des lettres qu'elle semblerait en être le berceau; il invoque à ce sujet les noms illustres de ses enfants dont la renommée s'étend jusqu'à l'étranger et le grand nombre d'étudiants que Bruges envoie aux écoles savantes (3).

On nous saura gré de reproduire ici cette dédicace latine à Bruges, qui n'est pas longue, et qui rend témoignage à la renommée d'une de nos grandes cités :

Amplissimo, nobilissimo, prudentissimo SENATUI, CONSILIO, POPULOQUE BRUGENSI *primitias hasce debitas debitasque dedicat* J. B. GRAMMAY.

remplace sur le titre le blason de Tserclaes, et le *verso* du feuillet de texte représente la vue de la ville de Bougie, prise de la mer.

(1) Il est vraisemblable que Gramaye avait fait un assez long séjour dans cette partie de la Flandre pendant son voyage triennal dans l'intérieur de nos provinces. Des pièces authentiques publiées par Mr F. Van de Putte font foi que Gramaye a examiné dès l'an 1608 les archives de Dixmude et de Furnes. V. les *Annales de la Société d'émulation de la Flandre occidentale*, t. III, p. 397-401.

(2) L'auteur qui parle si souvent de Mécènes pour l'avenir avait trouvé pour la publication de l'opuscule lui-même l'appui d'un magistrat de Bruges, descendant d'un chevalier teutonique. Roland de Grass, Bourgmestre des Conseillers l'an 1619, et Bourgmestre des Échevins, dans les années 1624, 1626, 1629 et 1630. V. les *Éphémérides brugeoises*, par J. Gailliard (Bruges, 1847), p. 462 et suiv.

(3) Citons seulement parmi les célébrités de Bruges avant l'époque où écrivait Gramaye : le théologien François Lucas, le jurisconsulte Jacques Rœvardus, le poète et peintre Dominique Lampsonius, l'historien Jean Vasæus ou Vasée, l'érudit Bonaventure Vulcanius ou De Smet; enfin, le grand mathématicien Simon Stévin.

« Debitas dixi, quia in ditione vestra conceptae, a Cive vestro adumbratae » seu editae, ex plerisque vestratibus viris doctissimis collectae, et per vestri » quondam Collegii, nunc capituli aliquam cum Curia vestra communionem » habentis Alumnum, Clientem, seu moderatorem in lucem aliquatenus datae. » Et quidni vobis deditae debeantur litterae? Quas tanto studio complectimini » ut apud vos notae (natae) videantur. Hinc tot eruditorum civium vestrorum » nomina exteris et posteritati innotuerint : tot studiosorum vestrorum Cohor- » tes videntur in Academiis. Quae ratio, cur non existimaverim, nisi cum » injuriae nota, posse ad alterius praesidium *specimen hoc informe* mittere. » Quod si favore vestro solito dignamini, brevi juris publici fiet omnis » omnium nationum res litteraria, legendique et scribendi omnium seculorum » et hominum literas ratio, et eas ab oblivione vindicatas vobis debebit grata » posteritas, si obstetricanti manum porrigitis auxiliatricem. Quod ut fiat » publica caussa rogo, usu et mancipio vester. J. B. Gramay. »

Comme l'histoire nous l'apprend, Gramaye n'a pas obtenu plus de succès auprès de la ville de Bruges, qu'auprès des maisons puissantes et des corps constitués, auxquels il s'est adressé à la même époque dans l'intérêt d'un travail qu'il avait pris à cœur (1). Rien ne prouve, d'autre part, que Gramaye, s'il eût fourni une plus longue carrière, n'eût jamais mené à fin son œuvre projetée sur les langues d'après le plan qu'il indique dans le *Specimen* : on sait qu'après 1622, il a voyagé longtemps en Allemagne, surtout dans la Moravie et la Silésie, qu'il a rempli les fonctions de directeur du gymnase d'Olmütz, et qu'il est mort en 1635 à Lubeck, dans le Holstein, quand il se disposait à rentrer en Belgique (2).

(1) Le *Specimen* de Gramaye eut l'honneur d'être réimprimé à Cologne en 1623, année où d'autres de ses productions récentes le furent en cette même ville. En dehors de cette probabilité, nous attachons quelque importance à l'indication de Sweertius qui, dans ses *Athenae belgicae* (p. 392 et suiv.), met à la suite d'éditions de Cologne : « *Thesaurum litterarium, de litteris linguis universi orbis*. Ibid. » L'éditeur étranger avait modifié le titre de l'ouvrage.

(2) Gramaye, qui portait déjà le titre de protonotaire apostolique avant de séjourner en Allemagne, allait être revêtu de la dignité de Vicaire apostolique pour les contrées du Nord, et il avait été désigné par le pape Urbain VIII pour porter le titre du siége archiépiscopal d'Upsal.

§ II.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LE PLAN TRACÉ PAR J. B. GRAMAYE DANS LE SPECIMEN.

J. B. Gramaye considérait l'opuscule sorti des presses athoises de Jean Maes, comme une sorte d'introduction aux recherches qu'il voulait dérouler plus tard dans un ouvrage volumineux. L'analyse de son précis fera juger de la qualité des matériaux qu'il avait rassemblés dans cette intention; mais, avant tout, nous laisserons parler l'écrivain dans l'avertissement à ses lecteurs que nous allons traduire et paraphraser (1) :

« Comme je me propose, dit-il, de donner un *Specimen* des lettres et » des langues, ainsi que des mots étrangers et barbaresques de notre » globe (2), en rapport avec mon *Afrique*, je vais sans de plus longs » préambules et détours procéder par la méthode suivante :

» Tout d'abord, je représenterai en une page les anciens caractères » hébreux, dont quelques-uns ont une seconde forme d'un dessin particu- » lier, en mettant à côté de chacun d'eux le nom qui lui correspond, sa » prononciation et sa valeur équivalente en caractères latins. Sur une » autre page, j'indiquerai les inventeurs des lettres hébraïques, les » nations qui en ont fait ou qui en font usage, et enfin, je signalerai les » manuscrits, les inscriptions, les médailles, les épitaphes existant ail- » leurs avec ces caractères et d'autres semblables, mais principalement » sur le sol de l'Afrique. A l'hébreu succèderont les langues grecque et » latine, objets d'une semblable description, et les différentes formes des » lettres latines seront tracées à part.

» Considérant en outre que, pour lire les écritures exotiques usitées » au temps présent, il ne suffit pas de connaître les *caractères* eux- » mêmes qui sont tracés diversement suivant leur position dans diffé- » rentes sources, mais qui ne peuvent être prononcés que par l'apposition » de points tenant lieu de voyelles, j'ai cru donner plus d'importance » à mon travail, si je prenais le soin de représenter en un seul et même

(1) *Specimen* J.-B. GRAMAYE (sic) *linguarum et litterarum orbis nostri*, — p. 1.

(2) « Peregrinarum et Barbararum vocum orbis nostri in ordine ad meam » Africam,.... »

» tracé les *syllabes* principales des langues hébraïque, éthiopienne, chal-
» déenne, syriaque, arabe, arménienne, illyrienne, slavonne, jacobitique,
» égyptienne, indienne, persane et turque, en ajoutant de courtes notices
» sur l'usage et les dialectes de toutes ces langues.

» Enfin, je donnerai une centurie de langues, c'est-à-dire, les alphabets
» de plus de cent différentes nations qui ont habité ou qui habitent
» l'Europe, l'Asie et surtout l'Afrique. Je définirai, en suivant l'ordre
» alphabétique, la langue ou le dialecte des peuples dont les alphabets se
» sont perdus; je montrerai en même temps à quelle époque présumée
» ces langues et ces alphabets sont tombés en désuétude, et aussi en
» quels endroits il en reste des traces ou des monuments; je terminerai le
» traité par l'*Oraison dominicale* traduite en soixante-douze idiomes.

» Sans qu'il soit nécessaire de reproduire les alphabets des seize
» langues les plus illustres du globe dont j'ai parlé plus haut, j'ajouterai
» cependant au sujet de chacune d'elles un spécimen de quelques mots,
» ainsi que des inscriptions, des colonnes, des épitaphes de l'Afrique.
» Je finirai par une première myriade de mots étrangers, c'est-à-dire,
» barbares, qui se rencontrent, avec une interprétation, chez les Latins
» ou chez les écrivains traduits en latin. Bientôt après, je donnerai les
» vues des principales villes des États barbaresques et la forme des vête-
» ments portés dans ces pays. Avec la protection de Dieu et l'appui de
» Mécènes, je publierai successivement un semblable essai sur les autres
» arts. »

Les plans fort vastes que Gramaye expose dans cette préface, devaient aboutir à une série de recueils encyclopédiques sur les lettres, les arts et les sciences. Voyons ce qu'il a pu en réaliser. Les vingt-quatre premières pages du *Specimen* sont remplies par des notices sur quelques langues choisies et sur certains monuments d'écriture (1). Elles nous apprendraient fort peu de chose sur l'étendue des sujets que Gramaye se proposait de traiter, et sur les secours dont il s'était assuré pour le faire avec succès. Mais, dans quelques pages qui suivent, ce savant s'adresse au lecteur, pour lui

(1) Voici les titres latins de cette première section du volume : *Hebraea*, p. 2-3; *Graecum*, p. 4-5; *Latina*, p. 7-8; *Explicatio tabulae syllabicae*, p. 9-14; *Index nationum*, etc., p. 13-16; *Ægyptiaca*, p. 17-19; *Æolica*, p. 20-21; *Æthiopica*, p. 22-23; *Africanum*, p. 24.

rendre compte des sources manuscrites ou imprimées où il a puisé. C'est là que l'on voit l'abondance des matériaux que Gramaye a eus entre les mains, grâce à ses relations multipliées avec les hommes les plus instruits du pays, et surtout aux communications qu'il avait sollicitées de toutes parts pendant ses voyages. Ces matériaux étaient riches et considérables pour le temps : ils nous permettront de déterminer dans quel rapport Gramaye, comme érudit, se trouve placé avec ceux qui l'ont précédé dans les mêmes voies. Notre auteur n'a rien forgé à plaisir, n'a rien avancé, qui ne fût appuyé sur quelque document écrit digne de foi à ses yeux, ou bien sur la lettre de livres qu'il voyait accueillis avec faveur par son siècle, si curieux de nouveautés.

Maintenant, nous allons reprendre l'examen sommaire du *Specimen* pour reconnaître à quel point Gramaye s'était approprié les notions acquises de son temps sur la classification des langues et l'affinité des alphabets. A défaut d'une critique plus détaillée, on apercevra bien la part qu'il faut faire ici à l'initiative qu'a prise un homme laborieux, et aussi à l'état fort incomplet encore des documents qu'il pouvait recueillir en cette branche du savoir.

En s'occupant de la langue et des lettres hébraïques (p. 2-3), J.-B. Gramaye résume des notions historiques et grammaticales sur la foi des textes : ainsi s'étend-t-il en une page sur l'histoire de l'alphabet hébreu, et on dirait que son érudition est ici plus précise qu'ailleurs. Gramaye n'affirme pas que l'Hébreu ait été la langue primitive, ou la langue mère par excellence, ou la langue révélée aux premiers hommes (1); il dit seulement que, « d'après les » SS. Écritures, il est évident qu'Adam a parlé avec Dieu et avec le » démon, qu'il a donné des noms aux choses, et que la terre était » d'un seul langage *(labii unius fuisse)* avant la construction de la

(1) Ces thèses ont trouvé, comme on sait, de savants et opiniâtres défenseurs dans les derniers siècles : un contemporain de Gramaye, Étienne Guichard, voulait démontrer que « toutes les langues sont descendues de l'hébraïque. » (*L'Harmonie étymologique des langues*, etc. Paris, 1608 et 1610, Sec. édit., 1618, in-8°).

» tour de Babel. » Quant à l'écriture, il rapporte les opinions diverses qui s'étaient établies par tradition dans le monde chrétien. C'est l'avis des savants, dit-il, qu'Adam ait été l'inventeur des lettres de la langue qui a été appelée hébraïque, du nom de Héber, arrière-petit-fils de Seth, et qui a persisté après la confusion des langues parmi ses descendants. Gramaye mentionne ensuite la modification que l'alphabet hébraïque, dont l'ancienne forme s'est maintenue chez les Samaritains, a subie chez les Juifs après la captivité, et l'invention des points diacritiques dans l'école de Tibériade au ve siècle de notre ère. Il ne manque pas de faire des remarques instructives au sujet des deux alphabets hébraïques :

« C'est dans les caractères primitifs, dit-il, que sont écrits grand » nombre de manuscrits conservés chez les Rabbins et les Talmudistes » d'Afrique, à Maroc, à Fez, à Alger, à Tunis et ailleurs. Mais ce sont les caractères de date postérieure qui sont employés chez les Juifs d'Afrique, » d'Asie et d'Europe, dans tous les livres de la Bible servant à la Syna» g gue. » Gramaye a vu à Alger plus de 300 volumes de cette espèce, et il a entendu dire « qu'il y en a à Tunis et à Fez plusieurs milliers tant dans le commerce que dans l'usage vulgaire, sans parler d'une infinité de livres des rabbins et des interprètes talmudistes. » Si la langue hébraïque, observe Gramaye, n'est nulle part langue dominante, il n'est cependant aucune partie du globe où elle ne soit cultivée parmi les Juifs et aussi parmi les Chrétiens instruits. Les caractères dits chaldaïques (l'hébreu carré) sont mis en usage dans les diverses académies de l'Europe pour l'enseignement de la littérature hébraïque : « Il en existe, » dit-il, des types d'imprimerie, et des manuscrits très nombreux sont » ainsi publiés à Anvers, à Rome, à Complute, à Paris, à Venise, à » Francfort, et en cinquante autres villes. » D'un autre côté, les mêmes caractères sont d'un usage presque général chez les Juifs d'Afrique : « C'est ainsi qu'ils écrivent, dit-il, les généalogies et les traités d'intérêt » public, les sentences des tribunaux et les actes judiciaires, les épitaphes » sculptées sur les tombeaux. Les appartements sont distingués partout » à Fez à l'aide de lettres en bois, et de même, à Tunis, sont faites les » inscriptions des enseignes. La même écriture sert aux autographes » des Juifs dans leurs affaires de commerce ; c'est encore dans les mêmes » caractères que sont chez eux tracés et peints sur parchemins les chants » lugubres, les chants des funérailles et les épithalames, que sont rédigés

» les calendriers, et que sont tenus les registres des circoncis et des » mariés, comme je l'ai vu plus d'une fois en Afrique et ailleurs. »

Avant de donner un tableau des lettres grecques, leurs noms, leur transcription latine et leur prononciation (1), Gramaye résume les traditions assez connues des anciens sur leur origine, et il décrit l'extension que la langue grecque et l'usage de son alphabet ont prise dans le monde ancien, jusqu'en Asie et en Afrique. Ici, l'auteur fait une digression qui nous semble curieuse sur les monuments de l'antiquité grecque retrouvés en Sicile, dans les îles et dans la Cyrénaïque; il s'est enquis lui-même des recherches faites, et il a voulu profiter de leurs résultats : « Ce sont, dit-il, les médailles, non seu-
» lement des empereurs d'Orient qui ont régné sur l'Afrique, mais
» encore des Ptolémées, d'Appien, de Codrus, d'Agathocle, de Hiéron
» (dont je possède des exemplaires); ce sont aussi des inscriptions
» variées, plus rares dans la Mauritanie, mais communes dans
» l'Afrique propre et la Pentapole... D'autre part, des volumes in-
» nombrables des œuvres grecques des Saints Pères doivent reposer
» dans les monastères des îles de l'Archipel et du Levant; jusqu'en
» Égypte et en Éthiopie sont cachés des livres grecs d'un prix con-
» sidérable, des traités encore inédits de Basile, de Chrysostôme et
» de Grégoire de Nazianze, des Ménologies et des liturgies. » En Afrique, parmi les livres de saint Augustin comme les Maures les appellent *(inter libros B. Augustini ut Mauri vocant)*, Gramaye apprend qu'il en est beaucoup de grecs, et que des livres très rares en ce genre doivent être cachés dans les bibliothèques de Fez et de Tunis. Enfin, Gramaye remarque que, malgré la déchéance du grec ancien remplacé partout par le grec vulgaire, « les liturgies, les bré-
» viaires, les prières, les diplômes des Patriarches et des évêques
» qui sont appelés Papes *(Papas)*, reproduisent, en Afrique et
» ailleurs, la langue littérale et son écriture. »

(1) Observons en passant que Metkerkus ou Adolphe de Metkerke, de Bruges, que l'auteur citera parmi ses autorités, a donné un traité estimé *de veteri et recta pronuntiatione linguae graecae*, etc. (Brugis et Antverp., 1578, in-8°).

S'occupant ensuite de l'alphabet latin, Gramaye en fait brièvement l'histoire, et il insiste sur l'usage presque universel de cet alphabet, puisqu'il sert de fondement aux écritures cursives de tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Grecs et des Slaves, et puisque les Portugais et les Espagnols l'ont porté dans le nouveau monde. Cependant le temps a amené chez plusieurs d'entre eux de telles divergences dans le tracé des caractères, qu'il faut de l'étude et de la peine pour en bien discerner la forme originelle (1). Ici, Gramaye avait poussé ses observations personnelles jusqu'aux détails; comme il avait remarqué sur des livres venus d'Afrique, sur des diplômes, dans des inscriptions latines, sur des marbres et des médailles, des caractères différents des lettres vraiment latines, il se proposait d'en traiter spécialement : Gramaye nourrissait l'idée de publier un jour des monuments pouvant servir à l'étude de la paléographie latine. et quelques centaines de médailles portant des inscriptions.

Après ces notions générales sur l'alphabet des trois langues savantes, Gramaye procède à l'investigation des systèmes d'écritures les plus répandus en Orient et en Occident, et, tout en se fondant sur les dessins qui en avaient été donnés plusieurs fois depuis cent ans, il a imaginé de renfermer dans un tableau synoptique, en colonnes verticales, les caractères de seize langues, formant syllabe avec le signe de l'*a*, qui doit représenter toutes les autres voyelles. Voici comment il explique le tableau qu'il a fait graver en deux pages (p. 11 et p. 13) en regard du texte. Le Syllabaire de 16 langues étrangères et orientales y est rangé sur 24 lignes dans l'ordre de l'alphabet latin et d'après le nombre de ses lettres; il est disposé en 16 colonnes, dont la première, à gauche, porte les caractères latins, et la dernière, à droite, les caractères grecs. Les syllabes sont écrites de deux manières, les unes de gauche à droite, les autres de droite à gauche, selon l'usage des Orientaux ou des Occidentaux, et, comme toutes les langues n'admettent pas les lettres latines : K. F. X. Z. W.,

(1) Gramaye prend pour exemples, l'écriture minuscule cursive des Allemands, l'écriture *curiale* des Francs, l'écriture *bullaire* des Romains, les abréviations des écoles dans les provinces belgiques.

elles sont représentées pour chaque idiome par des groupes équivalents. L'auteur suppose qu'à l'aide de cette table, on parviendra facilement à lire et même à tracer les caractères de ces alphabets qui, à son avis, sont les plus usités et appartiennent aux langues principales de notre globe (1). Quant à la forme des caractères, nous dirons uniquement qu'elle est toujours meilleure et plus fidèle toutes les fois qu'il a pu recourir à des textes imprimés; nous citerons par exemple les deux alphabets syriaques qui figurent dans les colonnes du syllabaire. Les belles éditions d'Anvers où Christophe Plantin avait employé, au siècle précédent, le caractère syriaque ordinaire et le caractère antique *estrangelo*, ont pu servir de modèles au graveur qui travaillait pour Gramaye.

On n'a pas besoin de prouver combien il est erroné de prendre l'alphabet latin pour base d'un parallèle entre des alphabets d'origine plus ancienne. Il est arrivé infailliblement que l'auteur a établi des rapports forcés et absolument faux entre des lettres de prononciation dissemblable, qu'il a formé des groupes entièrement fictifs qui ne confirment aucune affinité en linguistique ou en paléographie. Tantôt, il a donné sans raison des équivalents à des lettres latines; tantôt, il a retranché ou omis des lettres qui sont propres à certains alphabets, par exemple à l'alphabet copte, qui compte sept caractères spéciaux étrangers au Grec, et à l'alphabet arménien très riche en gutturales et en palatales.

Suivons encore Gramaye dans les derniers aperçus du *Specimen*. Il y donne (p. 15-16) la liste alphabétique des nations anciennes et modernes dont il se propose de reproduire l'alphabet et de caractériser la langue. L'énumération qu'il en fait présente 137 noms, dont plusieurs font évidemment double emploi : ainsi il est des noms de provinces et de localités qui ne désignent pas une classe particulière de langues et d'alphabets, des noms géographiques ou historiques

(1) Les 16 alphabets du Syllabaire sont ainsi énumérés en latin : 1° Latinum; 2° Hebraeum vetus; 3° Hebraeum novum; 4° Aethiopicum; 5° Syriacum; 6° Arabicum; 7° Armenicum; 8° Dalmaticum; 9° Russicum; 10° Jacobiticum; 11° Aegyptiacum; 12° Indicum; 13° Persicum; 14° Turcicum; 15° Syriacum vetus; 16° Graecum.

qui ne se rapportent à aucun idiome distinct, enfin des noms génériques qui manquent de précision en ethnographie.

§ III.

Appréciation des recherches et des travaux de Gramaye sur les langues et les alphabets.

L'opuscule que nous venons d'analyser atteste mieux que tout autre l'activité naturelle de l'esprit de Gramaye qui s'est portée sur les objets les plus variés. Elle se révèle ici dans la multitude des sources où l'auteur a dû puiser, rien que pour tracer en quelques pages l'histoire des alphabets les plus connus. Fort heureusement, Gramaye nous fournit lui-même les moyens de contrôler sa méthode et de peser en quelque sorte chacun des secours qu'il a eus à sa disposition. Ce serait une tâche longue, fastidieuse et fort peu utile, que de rechercher en détail ce que Gramaye doit sur chaque point à des auteurs qui sont d'ailleurs connus. Mais, en passant en revue la série des livres dont il déclare avoir fait usage, nous pourrons du moins apercevoir à quels efforts il s'est livré pour rendre son œuvre plus complète.

Gramaye a porté le soin le plus minutieux dans la mention sommaire des savants dont il a suivi l'autorité. Le nombre des livres qu'il a vus de ses yeux est considérable ; le nombre des documents encore manuscrits qu'il a pu consulter dans des collections privées ne l'es pas moins. Gramaye n'avait négligé aucune occasion de voir, d'inte roger, de recueillir des notions qu'il croyait neuves et qu'il rép tait d'un grand prix. Il a connu, à peu d'exceptions près, tous écrivains qui, depuis le commencement du XVI[e] siècle jusqu'à la d de son livre, ont écrit sur les alphabets et les langues.

Parmi les érudits du siècle de la Renaissance qui avaient ouve voie où Gramaye s'est efforcé d'entrer, nous nommerons en pren ligne l'italien Thésée Ambrogio et le fameux Guillaume P auteurs de traités où des notices succinctes sur les langues sa et leurs alphabets sont réunies pour la première fois (1538 et

Puis, Gramaye a consulté des travaux postérieurs du même siècle : la *Polygraphia* de l'abbé J. Trithemius de Spanheim, recueil d'études sur les diverses manières d'écrire et sur les notes tironiennes, plusieurs fois réimprimé après l'an 1518; la *Cosmographia universalis* de Sébastien Münster, qui n'eut pas moins de célébrité; le long travail de l'allemand Wolfgang Lazius sur les migrations des peuples et les commencements des langues (1); l'*Onomasticon* de Léonard Thurneisser, polygraphe allemand, qui renfermait un alphabet polyglotte en 32 langues d'Europe et en 63 langues des autres parties du monde (Berolini, 1572); les *Scriptoria omnia gentium* ou l'art d'écrire chez tous les peuples, par J.-B. Palatinus; la *Bibliotheca Vaticana*, du P. Angelo Roccha, qui donnait le *Pater* en 24 langues, en caractères originaux et en transcription (Rome, 1591); les alphabets publiés en planches gravées *(coelaturae)* par les frères Jean et Théodore Israël de Bry (Francfort, 1596).

D'après l'indication précise qu'il fait de tous ces ouvrages, on ne peut guère douter que Gramaye n'ait pu comparer attentivement les types fort divers par lesquels on y a représenté les caractères des alphabets. Cependant, c'est un ouvrage plus récent que les autres, les résumant à peu près tous et répétant leurs erreurs, le *Thrésor des langues de cest univers*, par Claude Duret, Bourbonnais, président à Moulins (2), auquel Gramaye, selon toute apparence, a fort souvent emprunté la désignation historique des différentes écritures.

Certes, il est fort à regretter que Gramaye n'ait pas fait un triage judicieux des pages innombrables qu'il avait rassemblées; mais du moins, croyons-nous, il n'a rien inventé par pure fantaisie, dans le but de subtiliser, et même de tromper le public, comme d'autres érudits l'ont tenté quelquefois dans les derniers siècles. Il est, parmi les quelques textes du *Specimen*, des formules entièrement dénaturées au point qu'on les a supposées forgées à dessein : c'est là le reproche

(1) Basileae, 1557, 1572; Francofurti, 1600, folio.

(2) Cet ouvrage fort original résume une quantité d'anecdotes et de fables relatives aux diverses sortes d'écriture et de langage. Il a eu deux éditions qui portent la date de 1613 et de 1619 (1 vol. in-4°). Voir le *Manuel* de Brunet.

que J. G. Eichorn adresse à Gramaye dans sa courte histoire de l'art d'écrire (1); mais, on ne peut l'attribuer qu'à un excès de confiance et d'empressement de sa part à une époque d'ardente curiosité. L'auteur du nouveau *Mithridate* (2), Jean Christophe Adelung, n'est pas moins sévère à ce propos envers Gramaye; en faisant, à la fin du 1er volume, l'histoire littéraire des éditions polyglottes du *Pater*, il cite (p. 652-53) le *Specimen* où notre auteur annonce la publication future de l'Oraison dominicale en 72 langues; mais il présume l'existence d'un autre opuscule de Gramaye que mentionnent plusieurs éditeurs de la même prière polyglotte, André Müller, par exemple, sans toutefois le décrire exactement : *Centum versiones orationis Dominicae* (*).

Pour le traiter en toute justice, il faut se faire une idée des peines que Gramaye a dû prendre pour porter les pièces de ses diverses collections à un nombre si considérable. Parmi les sources inédites qu'il a eu la prétention d'explorer et de dépouiller, il indique lui-même (p. 25), des manuscrits de voyages maritimes et des itinéraires d'outremer; les *Analecta* de Martin Cromius, théologien de la société de Jésus; les *Collectanea* du P. Herman Hugo, de Bruxelles (3), et les manuscrits du P. Héribert Rosweyd; les documents des bibliothèques de quelques familles nobles, les Grimani en Italie, les Velser en Allemagne, les Ranzow en Danemarck; enfin les archives de plusieurs monastères d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. D'un autre côté, Gramaye n'a jamais perdu les occasions de s'entretenir avec des étrangers de distinction, capables de lui donner des renseignements sur des pays lointains. Ainsi nous le voyons invoquer, au sujet des manuscrits grecs (p. 4, p. 18), le témoignage d'un évêque grec du

(1) *Geschichte der Literatur*, Ver Band, 1te Abtheilung (Goettingen, 1807), p. 23, 28, p. 37.

(2) MITHRIDATES, *oder allgemeine Sprachenkunde*. Berlin, 1806, Ier Theil.

(*) Cet opuscule qu'Adelung n'a pu découvrir et dont nous ne voyons citer aucun exemplaire parmi les raretés bibliographiques du XVIIe siècle, a cependant une existence probable. L'imprimeur Masius, dans son avis au lecteur (p. 32), inscrit à la suite du *Specimen*, parmi les publications faites par Gramaye à son retour d'Afrique : « *Orationes dominicas* 100 *linguis. Bruxellae Pepermanus.* »

(3) Dans un volume publié en 1617 chez Plantin, à Anvers : *De prima scribendi origine*, etc.; in-8°. V. GOETHALS, *Histoire des Lettres en Belgique*, t. II, p. 140-48.

Mont Athos (Episcopus de Monte Sancto Graecus) qui était de passage à Bruxelles. Il avait examiné lui-même (p. 4, p. 25) les documents de paléographie grecque rassemblés par le P. Pierre Lanselius qui enseignait à Douai.

Pour mettre à profit son séjour à l'étranger, Gramaye a dû prendre les habitudes d'une vie très active et toujours occupée; il amassait sans cesse des notices sur les livres les plus précieux et sur les documents inédits; il faisait prendre copie des alphabets réputés rares, ainsi que des inscriptions à peine relevées par les voyageurs; il rassemblait aussi des médailles, ou il en demandait la description. Sans doute, Gramaye a mis souvent trop de précipitation dans cette besogne multiple qu'il s'imposait, et il ne profitait pas du crayon de dessinateurs bien exercés. Mais il faut lui faire honneur de ce qu'il a conservé sa présence d'esprit jusque dans sa captivité chez les Maures, et de ce qu'il a su interroger partout avec fruit une foule de personnes. Avant son rachat, il avait déjà observé les particularités de la ville d'Alger, et plus tard il a parcouru la campagne, et visité plusieurs villes de la côte et de l'intérieur, Bougie, Cherchell, Constantine. Non seulement il a consacré tout le second livre de son *Africa* à l'état religieux de l'Afrique ancienne et moderne; mais encore il avait préparé une série de publications relatives à l'histoire et aux institutions de l'Église dans cette partie du monde, et aussi aux lois, aux sciences, à l'astrologie, à la musique chez les peuples qui l'habitent (1).

(1) On les trouve toutes énumérées dans l'avis de l'imprimeur inséré à la fin du *Specimen* (p. 32), mais en partie seulement dans Fr. Sweertius et Valère André, qui n'ont fait, sur ce point encore, qu'extraire ce catalogue des œuvres inédites de Gramaye (*Athenae belgicae*, p. 392. *Biblioth. belg.*, éd. 1623, p. 450).

Il nous suffira de citer les passages suivants de l'avis mentionné : « Editioni » parata habet praeter Ægypti et Æthiopiae illustrationem, *Pontificale* et » *Martyrologium Africanum* cum notis ad Episcopos Belgii. *Concilia et Sy-* » *nodales constitutiones dioceseon Africae.... Pastorale Lybicum.... Regulae* » *tres Anachoretarum, Clericorum, Monachorum Africae* cum notis.... *Bre-* » *viarium Lybicum.... Liturgias tres africanas;* Lexicon gothicum, Mauri- » cum, Alphabeta, *Orationes* veterum et recentiorum de statu ecclesiae Afri- » canae, etc.... *Chartas geographicas* et *Iconismos* Oppidorum, artium, rerum » Barbariae cum historia naturali ejus tractus. *Specimen* 7 artium liberalium » et trium superiorum facultatum in variis Africae gentibus, in quo charac- » teres et alphabeta 22 gentium Africae, et totidem aliarum ibi publicè aut » privatim usitatarum. *Poësis* et *Rhetorica* gentium ejus exemplis ostensa.

Mais, dira-t-on, après cette enquête sur les projets de Gramaye et sur les sources qu'il a consultées, quelle espèce de valeur littéraire est-il permis d'attribuer au *Specimen* de cet auteur, ou plutôt à l'ouvrage dont l'opuscule de 1622 nous communique le sujet, l'ordonnance et les matériaux? Le *Specimen*, pris en lui-même, est un programme qui témoigne du dévouement de Gramaye, de cet immense désir de savoir qu'il a constamment nourri. Mais, après tout, c'est un essai qui n'a pas conservé d'intérêt, même sous le rapport de la forme. Assurément, Gramaye y a donné des preuves de recherches spéciales en histoire, en archéologie, en numismatique, etc.; mais il n'a pas pris garde à la manière de les exposer. Tandis que l'*Africa* est une compilation pleine de faits, le *Specimen* ne promet autre chose que la reproduction de documents amassés pour la connaissance des langues et des alphabets, à l'état de matériaux bruts, mais non encore vérifiés, classés, coordonnés.

En appréciant les essais de J.-B. Gramaye qui datent de plus de deux cents ans, il est donc nécessaire de considérer quelle difficulté il y avait alors de s'orienter au milieu de l'abondance extraordinaire des matériaux recueillis de toutes parts. Les confusions, les erreurs, les illusions étaient en quelque sorte inévitables à cette époque, dans des compositions pour lesquelles on ne faisait pas encore la part de chaque science : histoire, ethnographie et antiquités, écriture et paléographie, linguistique générale et grammaire, inscriptions et numismatique. Après cela, tout en rendant hommage aux qualités intellectuelles de Gramaye, ne fermons pas les yeux sur la faute que ce savant a commise en se jetant dans un grand nombre d'entreprises fort disparates.

» *De musica latina, graeca, Maurica et instrumentis Barbaricis et choreis*
» *ludisque, et numeris, notis eorum, ponderibus, mensuris veteribus*. Fun-
» dationem seminarii moderni Africae et monetae. De *philosophia* veteri et
» nova Afrorum, de *mathematicis disciplinis* eorum et studio Chyromanciae,
» Necromantiae, Magiae, variis generibus Astrologiae Alchymiae et formis
» (sic) in Barbaria, de *legibus* veterum et modernorum Afrorum. De *Theologia*
» *varia* illarum gentium. De *Naturali historia* animalium, herbarum, plan-
» tarum, Africae. »

CHAPITRE II.

PIERRE CASTELLANUS, DE GRAMMONT, HELLÉNISTE ET ARCHÉOLOGUE.

La Flandre ne prit pas moins de part que les autres provinces de la Belgique au mouvement littéraire qui avait pour base, au xvi[e] siècle, l'étude des langues savantes de l'antiquité : elle donna le jour à un grand nombre d'hommes distingués, qui portèrent très loin la culture de la philologie classique et des lettres latines : Paul Leopardus, Victor Giselinus, Jean Livineïus, Janus Lernutius, Adolphe de Metkerke et tant d'autres lui appartenaient par leur naissance ; plusieurs d'entre eux séjournèrent dans ses villes et y fondèrent des écoles. C'est encore un enfant de la Flandre, Pierre Castellanus, qui occupe une place d'honneur parmi les meilleurs érudits que la Belgique comptait au commencement du xvii[e] siècle. Il brilla dans plusieurs centres d'étude et se signala surtout à Louvain dans l'enseignement des lettres et de la médecine.

Déjà nous avons mis Castellanus au rang qui lui est dû comme littérateur et comme professeur de langue grecque au collège des Trois-Langues à Louvain; mais nous n'avions pu envisager qu'une seule face de sa carrière : peu après, M. le docteur Ferdinand Lefebvre l'a fait connaître comme médecin, successeur de Francois Sassenus dans la chaire royale des Institutes, créée en 1617 par les Archiducs (1).

(1) Voir les Analectes de l'*Annuaire de l'Univ. de Louvain*, année 1857, pp. 300-316.

[redacted]

Pour notre part, nous ne pouvons nous empêcher de revenir au même sujet et de présenter cette fois un tableau plus complet de la carrière de l'écrivain et du savant : c'est l'helléniste et l'archéologue que nous chercherons avant tout dans sa vie et dans ses écrits (1).

D'un côté, la tradition des études classiques s'était ravivée, malgré le malheur des temps, au cœur des provinces belgiques. Après la déplorable suspension d'une partie des études académiques vers la fin du siècle précédent, l'Université de Louvain était parvenue à réorganiser ses diverses institutions. La leçon de Grec au collège de Busleiden fut peu de temps entre les mains de Henri Zoesius : ce fut Pierre Castellanus qui lui rendit, dès 1609, une partie de son ancienne renommée. D'un autre côté, on remarquera la tentative faite par notre helléniste de donner une nouvelle application aux études grecques, de les faire tourner au profit de l'histoire des sciences, à l'avancement de l'archéologie, prise en général comme connaissance critique des choses de l'antiquité. C'était certes une direction fort utile à donner à la culture de la langue grecque, à la fin de la belle période où notre érudition, représentée par G. Canter et J. Livineïus, Juste-Lipse et André Schott, le disputait à celle des nations les plus favorisées.

§ I.

Direction et plan des études litteraires de Pierre Castellanus.

Notre savant naquit à Grammont le 7 mars 1585; il a souvent rappelé son lieu natal en joignant à son nom l'épithète de *Gerardimontensis*. Il n'a pas manqué non plus de le glorifier, en écrivant la vie d'un célèbre médecin, Hieremias Triverius, qui se faisait appeler *Gerardimontanus* dans les actes académiques, comme étant originaire du village de Braeckel dans la juridiction de Grammont (2) : « Je le rappelle

(1) *Messager des sciences historiques*, Gand, 1857, pp. 405-445.

(2) *Vitae illustr. medicorum*, etc., pp. 200-02 : « Nec injuriâ, cum Pagus ille Flandriae Imperialis, sub Gerardimontana ditione comprehendatur. Idque adeo lubens commemoro, ut hanc patriae meae gratiam referam; de qua mihi

» volontiers, dit-il, afin de rapporter cet honneur particulier à ma » patrie; il m'est bien permis de dire d'elle ce que Platon a dit » d'Athènes dans le *Timée*, que cette contrée agréable par la tempé- » rature des montagnes semble avoir été choisie par Minerve, dans » la prévision qu'elle serait une école fortunée pour les intelligences. » Et en effet, on trouverait avec peine une ville enfermée dans de si » étroites limites et restreinte à un petit nombre d'habitants, qui ait » produit autant d'hommes supérieurs par leur savoir. »

Il paraît certain que Castellanus ne fit point lui-même un long séjour à Grammont, d'où il sortit tout jeune pour faire d'abord ses cours d'humanités à Mons et à Gand, un peu plus tard son cours de philosophie à l'Université de Douai. Le sort en était jeté : la carrière des études l'entraîna loin de sa ville natale.

Si reconnaissant qu'il fût envers la ville flamande où il avait vu le jour, Castellanus eut peu de souci de conserver à la postérité le nom vulgaire qu'il avait porté dans son enfance (1). Comme l'a si bien dit M. Lefebvre, « Pierre, en entrant dans la république des lettres, en » revêtit la livrée latine. » Sous les noms de Petrus Castellanus ou de Petrus à Castello, est-on bien sûr de retrouver l'un ou l'autre des noms appartenant en propre au terroir (2), et dont les premiers ne seraient que la traduction? Il y eut au même titre plus d'un Castellanus dans le monde savant (3), et même, un siècle auparavant, un prélat du nom Pierre Duchastel, dit Castellanus, dont le savoir en grec avait étonné Érasme, brilla par son esprit et son habileté à la cour de François Ier.

P. Castellanus, de Grammont, acheva ses études en France : il passa de Douai, où il avait cultivé les langues anciennes sous la

praedicare fas, quod in Timaeo de Athenis Plato, Regionem illam placida montium temperie amenam, videri a Minerva delectam, quam non infelicem ingeniorum altricem fore prospexisset. Etenim vix aliam reperias civitatem quae tam augustis arctata spatiis, et in eâ civium infrequentiâ tot viros eruditione praestantes extulerit. »

(1) Son père, du prénom de François, était chambellan du duc de Parme, Alexandre Farnèse. Serait-il peut-être par son origine étranger à notre pays?

(2) Des noms de *Casteleyn*, *Casteleyns*, *Van de Casteele*, lequel choisir?

(3) Consulter à ce sujet le *Gelehrten-Lexicon* de Joecher.

direction d'André Hoyus de Bruges, à Orléans, où il s'appliqua surtout à la langue grecque. Il se rendit bientôt assez fort en cette langue pour l'enseigner à son tour à Orléans (1), et profita de son séjour dans cette ville pour prendre ses degrés en jurisprudence à l'université de droit qui y était établie.

La carrière publique de Castellanus commença, à vrai dire, dans l'année 1609, alors qu'il fut appelé, à l'âge d'environ vingt-quatre ans, à la chaire de grec du collège des Trois-Langues à Louvain. C'était l'époque de la restauration de ce collège (2) : Castellanus associa ses efforts à ceux d'Erycius Puteanus, professeur de littérature latine, pour en assurer de nouveau la prospérité; il eut deux ans après pour collègue, dans la chaire d'hébreu, Valère André qu'il avait rencontré naguère parmi ses compagnons d'études à l'université de Douai. Dans un discours d'inauguration prononcé le 28 mars 1612, celui-ci fait mention du zèle que déploie dans sa tâche le successeur de Henri Zoesius pour la leçon de grec, et cependant Castellanus s'était déjà préparé à conquérir ses grades en médecine (3). Quoique Castellanus n'ait point vécu aussi longtemps que ces deux autres maîtres dont le professorat dura environ un demi-siècle, il occupa la chaire de grec avec un grand succès pendant l'espace de vingt-trois ans (1609-1632). On peut le compter parmi les promoteurs les plus éclairés des études philologiques et littéraires en Belgique, et cependant il avait partagé ses forces entre la littérature grecque et la médecine.

Selon toute apparence, le cercle des lectures de Castellanus parmi tous les monuments de la langue grecque alors publiés fut très large : on le voit dans ses divers écrits familiarisé avec les ouvrages en vers

(1) On rapporte que, quand Jean Reuchlin vint à Orléans vers 1480 pour y étudier le droit, il y donna des leçons de grec, dont le produit suffit honorablement à son entretien.

(2) Voir notre *Mémoire hist. et litt. sur le collège des Trois-Langues*, chap. IV, pp. 103-105, ch. VI, p. 174, chapitre VII pp. 214-217 et chap. VIII, pp. 251-52.

(3) « Et nunc porrò eodem in stadio cum laude desudat *Petrus a Castello*, » Gerardimontanus, Medici nuper titulo insignitus. » *Coll. Tril. Buslid. Exordia*, etc. Lovanii, typis Phil. Dormalii, 1614 (pet. in-4°), p. 11.

et en prose, provenant de la décadence aussi bien que des plus beaux temps de la littérature classique. Comme il nous l'apprend lui-même dans la préface de son traité remarquable sur les *Fêtes de la Grèce*, achevé en 1616, il avait lu, la plume à la main, les auteurs anciens, et, fort jeune encore, il avait rassemblé une grande quantité de notes et d'extraits, relatifs aux usages, aux mœurs, aux idées de l'antiquité. Dès lors germait dans son esprit la pensée de retrouver dans les sources la juste notion des faits pouvant servir à une histoire complète de la civilisation grecque, et de l'état des sciences et des arts dans les sociétés qu'elle avait façonnées à son image. Ce point de vue honore l'intelligence du jeune Castellanus, et doit lui valoir un rang parmi les hommes qui tracent à la science des voies nouvelles. Dans le siècle précédent, la littérature grecque et latine, qui avait fait de si rapides progrès dans les Pays-Bas, avait passé successivement des exercices de grammaire à des travaux analytiques de philologie, des observations et règles de syntaxe à des recueils de leçons, de variantes et de corrections, de la première version latine des auteurs grecs le mieux connus à l'édition d'ouvrages nombreux et considérables encore manuscrits. La grande école de savants et de philologues qui s'était formée aux leçons de maîtres fort habiles, avait rempli cette tâche avec ardeur. Mais l'histoire romaine seule avait été l'objet de travaux synthétiques, grâce surtout à Juste-Lipse, qui avait fait revivre sous sa plume les institutions et les mœurs de l'ancienne Rome. Il importait d'accomplir une œuvre semblable au profit de la Grèce antique, dont les productions littéraires avaient vu le jour en grand nombre par le labeur de nos érudits à l'envi des principales écoles de l'Europe.

Castellanus comprit à merveille qu'il n'y aurait point de progrès dans les hautes études, sans que la Grèce fût elle-même bien connue et fournît à son tour des éléments dogmatiques et historiques à la plupart des sciences. Il dépouilla, dans cette vue, une quantité considérable de textes (1), et classa, fort rapidement sans doute, le fruit de

(1) « Equidem ex quo animum ad Graecas literas primum appuli, ne totum in addiscendis vocabulis tempus periret, optimorum Authorum lectioni me potissimum dedi, per quam, cum ipsius linguae notitia, rerum quoque scientia augeretur. » *Praef. ad Eortol.*

ses lectures, qui devaient lui fournir la matière d'une foule de traités et de dissertations. Il ne lui fut pas donné de tirer parti lui-même de tous les documents qu'il avait recueillis : et la charge importante qu'il accepta dans la faculté de médecine mit des entraves à l'exécution de ses projets littéraires. Cependant nous avons dans son *Eortologion* ou traité sur les *Fêtes de la Grèce*, un spécimen fort curieux des œuvres qu'il était à même de produire, et il n'est aucun de ses écrits où l'on n'aperçoive une érudition solide puisée directement aux sources. Quoique Castellanus, dans la préface déjà citée, s'excuse sur la rédaction un peu confuse de ses notes et sur l'inexpérience de la jeunesse, à laquelle il n'a pas toujours pu suppléer par des recherches nouvelles (1), on ne peut lui refuser une connaissance fort exacte de la langue et une entente profonde du sens des passages qu'il a mis en œuvre. Incontestablement, il avait le sentiment de la vérité historique, et il a montré comment il entendait mettre la philologie au service de l'histoire et des autres sciences. Plusieurs de ses livres appartiennent à l'archéologie : son livre sur les fêtes religieuses des Grecs, et son traité sur l'usage des viandes, sont de ce nombre; son dialogue sous le titre de Banquet des Saturnales se rattache par le fond à la même étude; l'antiquité grecque a de même la belle part dans son travail de biographie s'étendant aux plus célèbres médecins des temps anciens et modernes.

Nous mentionnerons à l'avance les relations que Castellanus noua avec des imprimeurs d'Anvers pour la publication de plusieurs de ses ouvrages, malgré l'existence de plusieurs maisons d'imprimerie à Louvain (2) : ce furent Jérôme Verdussen (Hieronymus Verdussius) et Guilielmus à Tongris, le premier à l'enseigne du Lion, le second à celle du Griffon, comme on le voit sur les vignettes du frontispice

(1) « Itaque dum pro captu illius aetatis non paucos evolvo atque excerpo, in molem opinione meâ grandiorem, confusanea adversariorum farrago paullatim excrevit. Verè appello confusaneam in quâ multa malè scripta; plura, ut à Tyrone, non rectè intellecta; quorum si nonnulla subrepserint, aetati veniam peto.... »

(2) Surtout celles de J. Masius, de Henri Hastenius et de Philippe Dormalius.

[redacted]

de leurs éditions. Ce fut aussi à Anvers que Castellanus rencontra le savant André Schott, à qui il s'est plu à rendre hommage (1), en disant que « le monde ne connait en ces jours ni plus de science, ni plus de bonté. » Ainsi s'est renouée un instant la chatne des bonnes traditions littéraires dans la personne de ces deux hommes qui avaient à cœur l'avancement de la science. André Schott ne se méprit point sans doute sur l'initiative qui appartiendrait à Castellanus dans le champ de l'archéologie grecque : mais le jeune érudit suivra de près le grand humaniste dans la tombe (2), et le mouvement des hautes études de philologie classique s'arrêtera presque aussitôt. Quand nos écoles cessèrent de produire des œuvres de forte érudition, le mérite des essais de Castellanus ne fut point méconnu à l'étranger ; on leur donna place, comme nous allons le dire, dans le grand *Trésor des Antiquités grecques*, publié à la fin du XVIIe siècle, à côté des travaux et des auteurs les plus vantés.

§ II.

Dialogue plaisant de Castellanus, dit Banquet des Saturnales (1616).

La première œuvre que Castellanus livra au public, fut un traité de littérature et d'érudition, où il empruntait aux anciens la forme de dialogue, pour toucher sur un ton tantôt badin, tantôt sérieux, à toute espèce de sujets. C'est un petit morceau de littérature latine, d'un style élégant, mais serré, qui dut offrir beaucoup d'agrément à l'élite des lecteurs de l'époque, familiarisés avec les finesses du latin et avec tous les bons mots des anciens : la plaisanterie est fine et souvent aimable, quoique tirée d'un fond savant.

(1) Praefatio ad *Eortologion* : « Quo nihil doctius hodiè et humanius orbis habet. » — On doit à M. François Baguet, professeur à l'Université de Louvain, une *Notice biographique et littéraire sur* André Schott (*Mém. de l'Acad. roy. de Belgique*, tome XXIII, 1847, 49 pp. in-4°).

(2) Le P. Schott est mort octogénaire à Anvers en 1629 ; Castellanus a succombé en 1632, à l'âge de quarante-sept ans.

L'opuscule fut imprimé pour la première fois à Louvain en 1616, quand depuis six ans environ Castellanus était professeur au collège des Trois-Langues; il est intitulé : *Ludus sive Convivium saturnale* (Lovanii, typis J. Masii, in-8°). Ce petit joyau de notre ancienne littérature latine fut recueilli au siècle passé, dans la poussière des bibliothèques, par un noble esprit, qui en jugea aussitôt toute la valeur; M. de Nélis réimprima l'opuscule dans un recueil malheureusement inachevé d'*Analectes*, si précieux pour l'histoire littéraire de nos provinces (1). Il en fit précéder le texte d'un prologue, où il se plaint de la rareté de tous les écrits de Castellanus (2), et surtout du dialogue des *Saturnalia*, de ce petit livre plein de gaîté *(festivissimus libellus)*, qui n'a point trouvé de second éditeur, tandis qu'on met au jour tant d'inepties. L'auteur de ce dialogue est « un homme instruit dans toutes les sciences, qui a fait autrefois les plus grands efforts pour répandre dans la jeunesse de Louvain le goût des belles-lettres par son enseignement et par sa plume » (3); on lui doit bien d'autres « dissertations pleines d'une érudition abondante, et travaillées avec beaucoup d'art. » (Commentarios doctrina uberi refertos, et nitidissimè elaboratos).

Le nouvel éditeur du *Convivium saturnale* n'adresse pas le livre à la foule, mais à quelques lecteurs d'un goût éprouvé. Eux seuls lui sauront gré de leur avoir donné accès à un banquet d'une exquise délicatesse; pour les autres, ils voudront bien se souvenir qu'ils n'y étaient pas invités : « Si qui sunt, qui veteris Romae delicias, et a » doctis illis Athenis repetita bellaria hodie non fastidiunt, gratum, » opinor, habebunt, instaurari sibi plenum hoc priscae elegantiae

(1) Tome I, pp. 95-139 (impr. acad. de Louvain). — La rareté de ce tome qui n'a pu être régulièrement publié, nous a déterminé à parler ici un peu explicitement de l'opuscule de Castellanus et des soins apportés par l'abbé de Nélis à sa réimpression.

(2) « Quae omnia ut raró obvia sunt, itá digna in primis quae cum pluribus communicentur. » *Prologus*, p. 99.

(3) « Conditor illius vir doctrina omni liberali eruditus, qui voce olim et calamo bonarum artium studia apud Lovanienses propagare cum primis annisus est. » Ibid.

» convivium. Caeteri se non vocatos esse, meminerint, rogo. » S'il est dans l'opuscule quelques allusions malignes aux excès bacchiques qui régnèrent autrefois en Belgique, de Nélis prie les lecteurs belges de ne point s'en offenser; car, il est bien permis aux moralistes de peindre sous des couleurs très vives les abus qu'ils ont à cœur de censurer et de réformer. Et puis, dit-il, si de telles peintures ont pu exciter l'humeur irascible de quelques-uns à l'époque de Castellanus (1), elles n'ont plus le même degré de vérité au siècle suivant, à cause du changement survenu dans les mœurs; elles s'appliqueraient uniquement aux habitudes du peuple, qui toujours et partout est semblable à lui-même.

Castellanus dédia son dialogue à François de Kinschot, de Bruxelles, jurisconsulte qui parvint dans la suite à de hautes dignités (2). Il osa le présenter comme un délassement passager à ce magistrat lettré pour ces jours de l'année où la société est tout entière aux jeux et aux plaisirs. On jugera par le contenu d'un dialogue latin, tout hérissé de grec, qu'il ne fallait pas un mince savoir chez celui qui pourrait en goûter la lecture. Un trait digne, ce semble, d'être relevé, c'est la manière dont Castellanus s'excuse, dans son épître dédicatoire, de publier tout d'abord un opuscule de littérature légère. Il dit sacrifier à l'esprit du siècle qui n'impose plus aux jeunes auteurs l'obligation de mûrir leurs productions; s'informe-t-on du savoir de quelqu'un, on se récrie d'ordinaire bien haut s'il n'a rien publié (3).

(1) La colère des Anversois avait été fortement excitée par la censure qu'Erycius Puteanus avait faite de leurs habitudes gastronomiques, dans son Épitre *de luxu conviviorum* (Louvain, 1608) : elle s'était vengée en brûlant quelques exemplaires.

(2) La dédicace est datée du 16 décembre 1614. — François de Kinschot, qui fut au nombre des correspondants de Puteanus, devint grand trésorier des Pays-Bas espagnols, et en 1650, chancelier de Brabant. Il mourut en 1654. V. Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 295.

(3) Comme cette dédicace jette du jour sur notre histoire littéraire, nous en citerons ici quelques passages écrits d'une manière piquante :

« Mirantur aliqui me nihil hactenus edidisse : mirabuntur alii nugas primùm edere. Sed utriusque una est ratio. Nam brevi tempore quidpiam cedro dignum moliri, eorum est, qui cum Jove, nondum barbati sapiunt. Porrò

De là, une foule d'élucubrations médiocres, qui inspirent de la défiance envers des travaux vraiment sérieux, mais qui elles-mêmes ne vivent qu'un jour. Que cette tendance ou, si l'on veut, ce défaut, ait existé dans notre pays à l'époque de Castellanus, il ne faut pas en faire un grief à ses contemporains : l'activité d'esprit qui se manifeste alors dans les relations des classes lettrées contraste heureusement avec la torpeur et la paresse qui suivront de près cette époque encore remarquable.

Le dialogue s'engage entre trois personnages : Castellanus lui-même, et deux de ses amis, Sestius et Borlutius. Ils tombent bientôt d'accord sur l'idée d'échanger un repas familier pour célébrer en trois jours, chez chacun d'eux à son tour, le mois de Saturne, que la plupart des hommes célèbrent toute l'année. La conversation sera l'ornement et l'assaisonnement du repas : en effet, c'est le verre à la main que les savants et spirituels convives passent des questions d'hygiène et de gastronomie aux questions de rang et d'étiquette, puis à celles de littérature et de critique. L'humaniste de Grammont suit ici avec beaucoup de verve et même d'originalité l'exposition des anciens polygraphes; il imite de loin la manière d'Athénée, dont il cite plusieurs fois le *Banquet des sophistes*; il paie un tribut plus large encore aux *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle et aux *Saturnales* de Macrobe. Sur l'exemple de ces critiques latins, il mêle des citations au récit et au dialogue; il procède par sentences et par aphorismes; il cite impitoyablement du grec de tous les âges, comme si ses lecteurs pouvaient en saisir à l'instant les finesses, aussi bien que ses deux commensaux, qui les entendent sans commentaire (1). Nous ne dirons

tacere hodierna ingenia non sinunt. Scribunt omnes : quiescere nemo potest : veremur adeò, ne piperi desint cuculli. Et venia quidem sit isti morbo danda, nisi aliena studia modulo suo metirentur, et vulgatione scriptorum eruditionem aestimarent. Si quis, antequam chartae parere desinat, largam sibi rerum copiam parare laboret, moram sentiet ignorantiae notâ destringi : nàm cùm de cujusquam doctrinâ quaeritur, in promptu est responsio : *nihil edidit*... Victuri foetus spacium petunt, quo maturescant. Cùm itaque dignum barbâ atque capillis majorum, opus exigere nondum possem; et tamen inter DOCTOS, etiam cirratorum calculo censeri vellem; has nugas edi tutissimè ratus sum. Nam quodcunque judicium ferent, praeter opinionem haud accidet.... »

(1) Au milieu du banquet, Sestius demande à boire avec un dicton grec et

point que le latin de Castellanus dans ce *Ludus* est toujours d'une grande lucidité; mais il a mis sans doute à dessein quelques énigmes dans l'expression, à côté des traits malins qui tiennent à la pensée, comme s'il ne voulait pas donner quelque plaisir au public sans lui demander un peu de travail. On ne saurait faire passer un tel morceau dans une langue moderne, sans en altérer la physionomie.

Le repas s'ouvre par une discussion sur la feuille de chou crue, préservatif contre l'ivresse déjà vanté par les anciens, et à ce propos l'autorité du vieux Caton est invoquée avec celle d'Athénée et d'Aristote. Quand on a bien disserté sur les moyens de prévenir et de chasser l'ivresse, on met sur le tapis la coutume de porter les santés, et de nommer les personnes à qui l'on veut boire : Sestius prend avec certaine verve la défense de l'antique usage. Mais on tombe aisément de ce débat dans un autre, sur l'emploi du singulier dans le discours : le tutoiement est mis sous la protection des Latins et de Cicéron même; il est déclaré admirable en ce qu'il répond à la concision énergique et familière du langage des anciens, tandis que les formules de politesse qui exigent le pluriel (et que l'un des interlocuteurs traite de *Vossissationes*) sont des emprunts du nouveau latin aux idiomes vulgaires et ne font qu'alourdir la conversation.

De ce point particulier de la querelle entre les anciens et les modernes, les interlocuteurs passent à une digression sur la noblesse, les titres et les insignes : le champion des distinctions nobiliaires est ici Borlutius (1), homme de haute naissance, qui s'appuie volontiers sur les idées et les usages des siècles reculés. Bientôt la discussion franchit les bornes de l'antiquité classique : on ne veut plus reconnaître les Grecs comme nos maîtres en toutes choses; on ne leur refuse pas le mérite de l'invention; mais on admet qu'ils n'ont fait souvent

s'écrie : *Bibamus, pergraecemur!* « Mieux vaut, dit Borlutius, faire du grec de cette façon qu'à la manière de Castellanus. » — Hoc quidem pacto *graecari* malim quam ex disciplina Castellani.

(1) Ce Borlutius que l'auteur appelle (p. 110) « inter Gandenses vir primae nobilitatis, » est probablement un fils de Guillaume Borluut, patricien de Gand, avocat au Conseil de Flandre (FOPPENS, *Bibl. Belg.*, p. 393).

que transmettre des connaissances reçues de peuples plus anciens qu'eux.

On voit par cette courte analyse, combien de problèmes historiques Castellanus avait soulevés dans un dialogue où il devait mêler, à l'instar de ses modèles, l'érudition aux joyeux propos.

Provoqué par ses deux compagnons de table, en sa qualité de savant et de professeur de grec, Castellanus relève le gant de fort bonne humeur, et il fait jusqu'à la fin du banquet une peinture très piquante des habitudes et des allures du monde érudit. Il y a deux routes dans la science, dit-il, comme il y en a deux dans la vie suivant Hésiode. Il épargne à ses amis la description de la route raboteuse, difficile et ardue qui mène au vrai savoir (1). Il va les divertir, en dépeignant la seconde route, douce, agréable, fleurie, toute de délices, et en effet, on aurait peine à trouver un portrait mieux tracé que celui qu'il fait dans ce dialogue d'un bel esprit, très prétentieux, mais cheminant toujours par la plus facile des deux voies ; en voici une simple esquisse.

Voulez-vous passer pour savant, dit Castellanus, ayez soin d'abord de composer votre visage ; prenez un air sérieux et refrogné, sans y mettre toutefois de l'exagération ; en un mot, montrez-vous toujours sous le plus bel aspect. « Qu'on ne vous confonde point avec ces hommes grossiers et robustes qui se nourrissent des fruits de leurs champs. Sur les places publiques, jouez le Sybarite, ou du moins avancez-vous comme si vous portiez les offrandes sacrées de Junon, ou que vous ayez chaussé la sandale de Jupiter ! » S'il y a des hommes très célèbres par leur savoir, joignez-vous à eux, suivez-les, attachez-vous à leurs côtés. Ce genre de familiarité vous coûtera cher ; mais on croira infailliblement à une heureuse affinité d'études entre eux et vous. Puis chantez leur éloge à pleine voix : vous obtiendrez, ou bien qu'ils vous louent à leur tour, ou bien du moins qu'ils supportent en patience que vous déclamiez ailleurs. Toutefois sachez vous taire à propos : c'est un danger de trop parler en présence de vrais savants ; il leur arrive souvent d'arracher le masque à un acteur maladroit quand il devient insolent. Vous trouvez-vous, au

(1) Castellanus lui-même sait fort bien qu'on ne rencontre sur ce chemin que des hommes maussades, au front soucieux, au visage pâle et défait, marchant la tête penchée : il s'y est avancé cependant fort loin lui-même, croyant sur la parole d'un certain poète, que tout bien vient du travail (ἐκ τῶν πόνων φύεσθαι τὰ ἀγαθά). P. 128.

contraire, au milieu des ignorants, vous n'avez aucun profit à garder le silence. Alors prenez hardiment tous les rôles : faites-vous rhéteur, architecte, musicien, géomètre, peintre, et même, quand l'occasion est bonne, ne manquez pas de parler d'actions d'éclat. Il faut savoir glisser une anecdote, un proverbe, un mot à propos de tout : l'audace et la faconde conviennent presque toujours au personnage que vous devez revêtir. Que si quelqu'un ose taxer vos paroles de présomption, alors, ou bien jamais, froncez le sourcil à la manière de Jupiter Olympien. Ayez toujours sous la main des auteurs à citer; que ce soient surtout des écrivains bien obscurs et que les vers seuls visitent encore. A la moindre observation confondez votre adversaire et convainquez-le d'ignorance : il portera l'oreille basse comme un âne qu'on a battu. Plus vos opinions sont opposées à celles des autres, plus fortement devez-vous les soutenir : la victoire est à ce prix. Les autres auront beau dire.... vous n'avez qu'à leur répéter : « Assez, assez! tout cela ne signifie rien! » Dénigrez ce qu'ils louent; louez très fort ce qu'ils critiquent. Rien ne donne une si haute idée de la profondeur et de l'habileté d'un savant que de faire des objections à toutes choses. Si vous savez mettre en pratique ces excellents procédés, et ensuite, si d'un air supérieur, vous pouvez tourner en ridicule les paroles des autres, certes, il vous est permis de marcher plus fièrement qu'un roi de tragédie.

Encore une fois nous n'avons pu donner qu'une paraphrase incomplète de ce passage du *Convivium saturnale* : mais on y a reconnu la touche d'une main exercée. Il y aurait injustice à refuser à Castellanus une grande finesse d'observation dans ce portrait du faux savant, pour lequel il a dû prendre sans doute la nature sur le fait, mais dont le dessin et les couleurs ont une vérité de tous les temps.

L'auteur du Dialogue ne s'en tient pas là; il esquisse un second tableau, qui sert en quelque façon de pendant au premier : c'est le portrait du faux helléniste, du soi-disant érudit, qui veut donner le change au public.

Vous passerez, à coup sûr, dit Castellanus, pour très savant en grec, si l'on vous voit souvent dans la boutique des libraires, feuilletant des manuscrits, et les examinant comme pour les acheter. Ayez chez vous, ouverts sur une table, quelques livres d'un texte tout-à-fait grec, sans interprétation latine, et disposez-les si bien qu'un visiteur les aperçoive

comme par hasard Dites alors d'un air insouciant : « Je lisais ce passage... je faisais le plan d'une épître ! » Que ces volumes soient époussetés tous les jours : sans quoi l'on vous prendrait en flagrant délit. Réléguez bien loin les lexiques, pour ôter tout soupçon sur le secours qu'ils vous donnent. Soyez prêts à émettre un avis sur le premier auteur venu : « Celui-ci écrit bien, celui-là écrit mal ; celui-ci est obscur, celui-là est plein d'éclat ; l'un excelle dans le dialecte attique, et l'autre dans le dialecte dorien... L'éloquence d'Eschine est énergique et nerveuse ; mais celle de Démosthène a plus de majesté ! » et ainsi de suite. Recueillez à cet effet les jugements d'un homme véritablement instruit ; imprimez-les dans votre mémoire, et ne manquez pas d'y recourir en toute circonstance, comme les femmes âgées à leurs bijoux, mais en cachant soigneusement leur auteur. Quelques mots grecs répandus dans votre conversation donneront une idée encore plus haute de votre savoir ; il y aurait même plus de mérite à citer de préférence des locutions attiques ; mais l'art est difficile, et il convient peu à qui n'a pas une connaissance consommée de la langue grecque. En latin même, il vous sera d'un grand profit de chercher les mots éloignés de l'usage commun et que comprendraient à peine les contemporains de Céthégus : mieux encore, si ces mots proviennent de la nourrice d'Évandre, ou bien des Faunes et des Aborigènes ! s'ils ne sont intelligibles pour personne, si ce n'est pour la Sybille !

C'en est assez de ces traits, croyons-nous, pour qu'on juge le talent porté par Castellanus dans la prose du dialogue au point de faire goûter à ses contemporains la saveur des plaisanteries du vieil idiome latin, et quelquefois le sel des sentences et des saillies de la poésie grecque. Assurément, le dialogue savamment écrit, comme le *Ludus* de notre auteur en est un exemple, ne pouvait pas rester un genre longtemps cultivé dans la nouvelle littérature latine : il est vrai que le dialogue, dans le siècle antérieur, et surtout à l'époque d'Érasme, avait été une des formes préférées dans le monde savant pour l'échange des idées et pour la discussion ; mais, dans le siècle de Castellanus, la disposition des esprits avait changé à cet égard (1).

(1) Arnold Geulinckx intitula *Saturnalia* la seconde édition de ses *Quaestiones quodlibeticæ* (Lugd. Bat,, 1665) ; mais on y chercherait vainement la grâce, qui était une des qualités du dialogue moral ou satirique.

§ III.

Traité de Castellanus sur les fêtes de la Grèce ancienne (1617).

Le professeur de grec au collège des Trois-Langues devait à ses immenses lectures l'idée d'une étude vraiment profonde de l'histoire de l'antiquité. Il en donna la preuve dans le livre remarquable et neuf qu'il détacha de ses notes, au milieu des travaux du professorat, et qu'il publia en 1617 sous le titre de Recueil sur les fêtes des Grecs : *Petri Castellani Gerardimontensis* Ἑορτολόγιον, *sive de festis Graecorum syntagma, in quo plurimi antiquitatis ritus illustrantur* (1). Ce volume est dédié par l'auteur, en témoignage de reconnaissance, à un gentilhomme d'une ancienne famille de notre pays, Balthasar de Robiano, alors grand intendant du trésor des princes.

Dans sa préface au lecteur, Castellanus s'étend longuement sur les circonstances relatives à la composition de son livre. Il ne présente au public qu'une faible partie des matériaux qu'il a amassés dans les années de sa jeunesse ; il n'a mis en ordre dans le présent opuscule, que ses notes concernant les fêtes de la Grèce, et il ne se dissimule pas qu'il n'a pu y porter la perfection que les amis des lettres *(homines Musici)* exigent de son temps dans une œuvre semblable. Comme il n'a pu se livrer à des investigations nouvelles sur tous les points, il sait bien que deux choses manquent au succès de son entreprise, la maturité de jugement, puisqu'il s'y est essayé tout jeune, et des loisirs suffisants, puisqu'il a été absorbé depuis lors par d'autres soins (2). Castellanus s'est résolu à revoir tout d'abord

(1) Antverpiae, ex officina typographica Hieronymi Verdussii (S. A). — Dédicace et préface, 10 feuillets non chiffrés ; *Index eorum quae in singulis festis observantur*, 8 feuill. id. ; texte, pp. 304, in-8°. — Ce volume est de l'an 1617, quoiqu'il ne porte point cette date au frontispice ; la dédicace est datée de Louvain, 7 septembre 1617 (VII des Ides de septembre).

(2) Castellanus, dans les années 1616 et suivantes, se préparait au doctorat en médecine, qui lui fut conféré en 1618.

ses notes sur les antiquités d'Athènes et de l'Attique, et, après avoir remanié ce qu'il avait recueilli sur la religion et le culte, il s'est décidé à donner un premier essai sur les fêtes, en réservant de traiter en temps opportun des temples, des idoles et des statues, des prêtres et des sacrifices. Il remit à un avenir encore plus éloigné l'achèvement d'un semblable travail sur les lois, les tribunaux, les magistrats, les mœurs et les usages tant de la vie privée que de la vie publique des Athéniens. L'esquisse de ce plan d'études prouve assez que Castellanus y aurait fait entrer, en commençant par l'Attique, toutes les matières comprises aujourd'hui sous le titre d'antiquités grecques.

Dans la même préface, notre auteur s'explique sur le rapport de ses recherches avec celles d'autres savants du même siècle, dans le but de justifier la publication des siennes. Le grand travail de Sigonius sur la République athénienne, en cinq livres (1), n'était pas inconnu à Castellanus; mais il lui parut que l'érudit italien, polygraphe s'il en fut (πολυγραφώτατος), avait omis ou négligé dans ce sujet une foule de particularités dignes d'intérêt; il s'est cru en droit de lui reprocher aussi l'absence de toute citation des anciens, comme si l'on devait ajouter foi à ses affirmations plutôt qu'à leur témoignage. Castellanus n'ignorait pas non plus que Jean Meursius, homme d'un savoir approfondi (2), préparait en Hollande un ouvrage sur le même sujet que le sien, et qu'il traiterait des Fêtes religieuses, après avoir disserté sur les populations de l'Attique (*De populis Atticae*, 1616). Tout en rendant hommage à la sagacité et au talent de Meursius, le professeur de Louvain n'a point balancé, sous l'empire d'une fausse crainte, à faire voir le jour à ses recherches dans l'état où il a pu les achever; car, il y avait mis la dernière main, quand il trouva la

(1) *De Republica Atheniensium* (Boloniæ, 1564).

(2) Né en 1579, Jean Meursius ou Van Meurs avait fréquenté, comme Castellanus, l'école d'Orléans; il enseigna les lettres grecques à Leyde et mourut à Sora, en Danemarck, l'an 1639. On fit à Florence (en 1736 et ann. suiv.) une collection complète de ses œuvres en 12 volumes in-fol. V. Nicéron, *Mémoires*, t. XII. et Foppens, *Bibl. Belg.*, pp. 689-92.

mention d'un certain nombre de faits déjà relevés par lui, dans le volume de Meursius sur l'Attique; mais il n'a pas à s'enquérir de la priorité de leur découverte, puisqu'il a pour témoins plusieurs hommes qui ont reçu antérieurement communication de ses manuscrits. Castellanus ne s'est pas non plus arrêté à cause de l'intention qu'un érudit français, Philippe Jacques de Maussac (1), a manifestée, dans son édition de Harpocration, de composer un traité sur les fêtes de la Grèce : il a donné suite à son projet, malgré la haute idée qu'il s'est formée des forces supérieures que Maussac apporterait à l'exécution du sien.

*
* *

Voici maintenant quel est le contenu et quelle est l'ordonnance de l'*Eortologion* de Castellanus. Il exclut à dessein de son livre les grands jeux de la Grèce, dont les solennités ont été bien des fois décrites : en parlant des fêtes religieuses, il ne sort pour ainsi dire pas de l'Attique, parce que le grand nombre de fêtes instituées en ce pays répond à celui des divinités que ses populations ont reçues ou inventées à titre de Dieux protecteurs. Le culte n'a été célébré nulle part ailleurs avec plus de pompe; les fêtes d'Athènes ont dû leur éclat soutenu, comme Castellanus le fait remarquer fort bien dans sa préface, à l'esprit défiant d'une république qui imposait volontiers de grandes contributions en argent à ses citoyens les plus riches. D'ordinaire, les sacrifices étaient précédés et suivis de magnifiques cortèges, et de somptueux banquets terminaient la journée où on les célébrait.

L'auteur a recueilli des notices sur environ quatre-vingt-dix fêtes religieuses de la Grèce, et les a distribuées dans l'ordre alphabétique d'après le nom grec de chacune d'elles. Dans la notice consacrée à chaque solennité, il a reproduit les passages importants des anciens auteurs, qui la définissent ou la décrivent; il n'est aucun passage grec qu'il n'ait pris soin de traduire en latin à la suite du texte; et bien souvent il en a donné une version littérale, qu'il avait élaborée lui-même. Castellanus a justifié par sa propre méthode le reproche qu'il faisait à Sigonius d'affirmer sans preuves authentiques. On peut juger facilement, en lisant son *Syntagma*, du nombre considérable d'auteurs qu'il avait consultés et extraits dans

(1) De Maussac, très habile helléniste, né dans le midi de la France, publia un grand nombre d'écrits estimés, malgré le poids des charges qu'il remplissait dans la magistrature; il mourut à Paris en 1650.

le cours de ses études : ce ne sont pas seulement les auteurs profanes, poètes et prosateurs, mais encore les écrivains chrétiens qui s'occupent des religions et des mœurs du paganisme : Tertullien, J. Firmicus Maternus, Arnobe, etc. ; ce ne sont pas seulement les polygraphes les plus connus des littératures grecque et latine, Athénée, Plutarque, Aulu-Gelle, etc., mais encore les Scholiastes, déjà publiés alors, sur les tragiques et les comiques, et sur bien d'autres poètes grecs. Castellanus fit aussi grand usage d'un recueil mis au jour avec critique, peu auparavant, par Ph. J. de Maussac (1) : le *Lexique des dix orateurs attiques* de Harpocration.

Il faut aussi savoir gré à Castellanus d'avoir exposé avec lucidité l'ordre des cérémonies propres aux fêtes principales et d'avoir joint quelquefois à l'analyse des sources des réflexions courtes, mais judicieuses, sur l'immoralité de certains cultes, de leurs symboles et de leurs pratiques. En parlant des *Dionysiaques*, il n'a pu garder le silence sur la dégradation morale que leur célébration a dû produire chez le peuple le plus civilisé du monde ancien ; sans digression oiseuse, le savant a fait entendre à cette occasion la protestation d'une conscience chrétienne. Aussi son entreprise fut-elle jugée favorablement et sans défiance par les esprits les plus sévères. Le censeur des livres à l'époque des Archiducs, Guillaume Fabricius, donna son approbation au recueil mythologique de Castellanus dans des termes explicites, qui expriment bien les conclusions de la science chrétienne en présence des religions antiques et des faux cultes livrés à la libre étude du monde nouveau (2) : cette étude, en effet, ne devient-elle pas un enseignement qui corrobore la foi ? Constatons qu'il n'y eut point de méprise dans notre pays sur la portée des recherches dont Castellanus fournissait la clef : si ces recherches ne furent pas poursuivies après lui, ce ne furent point des raisons d'orthodoxie qui leur firent obstacle ; ce furent plutôt les suites de nouvelles méthodes d'enseignement, qui contribuèrent à l'engourdissement et à la paresse des esprits.

(1) *Harpocrationis Dictionarium in decem Rhetores*, Paris, Morel, 1614, in-4°. — Voir Schoell, *Hist. de la littér. grecque*, t. VI, pp. 275-276. — J. Meursius fit aussi sur le lexique de Harpocration des remarques qui furent publiées dans l'édition de Nic. Blancard (Leyde, 1685).

(2) *Censura* (p. 304) : « Vel in hunc finem isti priscae gentilitatis Ritus imprimi poterunt, ut etiam ex ejusmodi superstitionum tenebris suam felicitatem pius Christianus agnoscat ; quod erutus de potestate tenebrarum translatus sit in lumen Dei et regnum. »

A la suite du *Syntagma* sur les fêtes des Grecs. Castellanus a placé une dissertation sur les mois attiques (*de mensibus atticis*, p. 247-60), et une seconde sur le calcul des mois et de l'année chez les Grecs et principalement chez les Athéniens (pp. 263-303). Ces deux morceaux servent de complément au traité principal, où la description des fêtes amène continuellement des détails relatifs à la division du temps.

*
* *

Le mérite de l'essai de Castellanus ne fut méconnu dans aucune école au XVII[e] siècle. Son émule, Jean Meursius, qui fit paraître en 1619 la *Graecia feriata*, suivie des Panathénées et des Éleusinies, se fit un devoir de rendre justice à l'helléniste de Louvain dans l'introduction à cet ouvrage. Nous citerons textuellement un hommage aussi généreux et aussi bien exprimé (1) : « *Vir doctrina et humanitate insignis, ne diutius haec Antiquitatis Graecae pars lateret, suum nobis* Ἑορτολόγιον *communicavit, quod tantum abest, ut aegrè feram, seu injecta in messem meam sua falce, quod nonnulli clamitarent, ut elogio mihi hic publico tam praeclaram voluntatem bene de Republica nostra litteraria promerendi ornandam, putem*....... » Dans la suite du même morceau, Meursius reconnaît la loyauté que Castellanus avait mise dans ses recherches, tout en signalant les lacunes de son recueil, qui laissaient le champ ouvert à d'autres.

A la fin du XVII[e] siècle, Jacques Gronovius a confirmé ce jugement favorable de l'archéologue de Leyde, en insérant les deux traités de Castellanus, dont nous venons de parler, dans le *Thesaurus antiquitatum graecarum* qui porte son nom : il a réimprimé séparément l'*Eortologion sive de Festis Graecorum*, et la dissertation *De mensibus atticis* (2). On ne pouvait faire plus d'honneur à leur auteur que de le rapprocher de Meursius lui-même et d'autres savants archéologues et philologues des divers pays de l'Europe. L'éditeur hollandais a fait plus; dans la préface du tome VII de son recueil, consacré surtout aux sacrifices de la Grèce (3), il a caractérisé le mérite de tentatives

(1) J. MEURSII *Opera*, éd. Lami, Florentiae, 1720, tome III, p. 78.

(2) Voir le premier de ces traités au t. VII du *Thesaurus*, Lugd. Bat., Van der Aa, 1677, col. 597-700, et le second au t. IX, ibid., 1700, col. 1082-1108.

(3) « Sacris praesertim graecis et festivitatibus operatum. » Pag. 20 et 21.

semblables à celles de Castellanus et Meursius, à l'époque où elles se sont produites, avant la découverte de nombreux documents utiles à la critique (1).

Un siècle plus tard, l'étude des sources et la découverte de nouveaux monuments devaient fournir des compléments de détail à la branche d'archéologie cultivée par Castellanus et par quelques autres; ce fut par exemple l'objet d'un Mémoire de Larcher *sur quelques Fêtes des Grecs omises par Castellanus et Meursius* (2). Cependant, sur quelques points de ce sujet, les érudits modernes ont encore pu consulter avec fruit l'exposé de l'un et l'autre de ces deux auteurs (3), et, dans son travail plus récent, Ch. Fréd. Hermann a reconnu à Castellanus un droit de priorité, en inscrivant son livre en tête des ouvrages modernes qui marquent les progrès principaux de cette partie de la science depuis deux siècles (4).

Le temps manqua à Castellanus pour rédiger quelques-unes des dissertations dont il avait assemblé les matériaux. Le traité spécial qu'il aurait intitulé : Νομολόγιον, *sive de Legibus Atticis*, et dont Valère André parlait en 1623 comme destiné à la publicité (5), n'a jamais vu le jour.

(1) « Nihil felicius erudito illo Petri Castellani et Joh. Meursii labore. Gratum est et ter gratum illam utriusque ἐνθομοσύνην, et alterius de altero existimationem... Nihil detrahit eorum laudi vel numerus, quem ipsi collegerunt, praeclare auctus per nummos antiquos his diebus studiosius inspectos..... — Quidquid sit, laborem Castellani et Meursii pro sacrato habeo. et quicquid addi potest, ipsorum gloriae stipendium existimari oportet, qui primi eam munivere viam, et hunc attentionis eruditae modum tradiderunt. Non habet Meursius Pythia, Nemea, nec Isthmia; sed neque habet Castellanus : et cur praeterierit, etsi meum non sit conjicere causam istam, certè tamen, quidni judicare vis ea omissa ob eamdem causam, quam allegat in Olympiis. de quibus nihil se dicturum testatur, quia alii abunde dixerunt, eaque ab Meursio repetuntur diserte in praefatiuncula libelli de Ludis Graecorum, in cujus parte κυβείαν continente non vult scribere quae habet Delrio vel Salmasius. »

(2) *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XLVIII, pp. 253-322.

(3) WACHSMUTH, *Hellenische Alterthumskunde*, B. II, Abth. II (*das Festwesen*).

(4) *Lehrbuch der Griechischen Antiquitäten*. Th. II. *Gottesdienstliche Alterthümer*. p. 241 (Heidelberg, 1846).

(5) *Bibliotheca belgica* (édit. I), Lovanii, 1623, in-8°, p. 655. — Valère André ajoute : *aliaque dum vivit valetque*.

Castellanus était à même d'exécuter avec distinction les projets auxquels il fait allusion dans ses livres imprimés; il s'était procuré une collection considérable de bons livres, et en particulier des meilleures éditions alors existantes des auteurs grecs et latins. Cette collection, qui fut vendue deux ans après sa mort (1), devait être d'un grand prix, à une époque où les bibliothèques particulières des colléges de Louvain n'étaient point fournies de livres aussi chers et rassemblés en vue d'études spéciales, et où l'Université ne possédait point encore de bibliothèque académique.

§ IV.

Biographie des médecins célèbres de tous les temps, par Castellanus (1617).

Une seconde application que fit Castellanus de ses fortes études de philologie, fut au profit de l'histoire d'une science qu'il avait résolu de cultiver lui-même, la médecine. Dans les premières années de son professorat au collége des Trois-Langues, il fréquenta avec zèle les leçons de la faculté de médecine, et il se rendit assez fort pour recevoir le 23 octobre 1618 les honneurs du doctorat, en même temps que Michel Ophémius, nommé immédiatement professeur royal d'anatomie et de chirurgie. Ce fait nous explique comment les recherches de notre helléniste se dirigèrent de bonne heure sur l'état de la médecine dans l'antiquité, et comment une biographie savante des médecins célèbres suivit de près son traité sur les Fêtes des Grecs. Dans la même année 1617, parut à Anvers ce second ouvrage de Castellanus, sous le titre de : *Vitae illustrium medicorum qui toto orbe, ad haec usque tempora floruerunt, authore Petro Castellano, in*

(1) Les ouvrages de philologie et de littérature occupent environ neuf feuillets du catalogue de sa bibliothèque : *Catalogus librorum Bibliothecae clar. viri Petri Castellani*, etc., qui libri venduntur publica auctione Lovanii, die 17 Januarii, anno 1634,... per H. Joan. Oliverium, bibliopolam juratum (25 feuillets petit in 4°).

Academia Lovaniensi Graecarum Literarum Professore (1). Il était dédié à François Paz, premier médecin du Roi d'Espagne et des Archiducs, qui avait sans doute sa résidence à Bruxelles auprès de la Cour.

On retrouve dans ce recueil biographique le même genre d'érudition solide et précise que dans le traité archéologique décrit ci-dessus. Castellanus nous y donne l'histoire abrégée d'environ cent quatre-vingts médecins de la haute antiquité, et des meilleurs siècles de l'ère moderne. Dans un court avertissement, aussi élégant que modeste, il expose le procédé qu'il a suivi pour la rédaction de ce livre; en lisant les auteurs de médecine dans un but scientifique, il a pris soin d'annoter tous les détails de quelque importance pour l'histoire de la science, et il en a rapproché les témoignages des écrivains anciens, qui lui étaient devenus familiers. Ainsi Castellanus est-il parvenu à former une biographie neuve, fruit d'études positives sur le terrain de l'histoire et des faits. L'œuvre est incomplète, l'auteur le sait : de tant de médecins célèbres de tous les temps, il en passe beaucoup, et des plus habiles; mais il aime mieux, comme s'exprime un personnage de Sophocle (Créon), garder le silence sur ceux qu'il ne connaît pas bien.

Castellanus a suivi l'ordre chronologique dans ses notices sur les médecins fameux et, certainement, il a voulu être juste envers les modernes comme envers les anciens. Cependant l'helléniste n'a pu s'empêcher de traiter longuement la vie des médecins de l'antiquité, dont les détails curieux lui étaient fournis en abondance par les sources originales. Il a même sacrifié à la tradition nationale des Grecs, au point de mettre au début de son livre un chapitre sur les médecins réputés Dieux : *Medici pro Diis habiti*, et il a recueilli à cet effet les passages intéressants des anciens sur la famille des Asclépiades. Après Démocède et Mélampe, il nous fait entrer dans l'histoire de l'art, mêlé d'empirisme

(1) Antverpiae, apud Gulielmum à Tongris, sub signo Gryphi. MDCXVII. Pages 256. in-8°, et 4 feuillets non chiffrés pour l'index et les errata.

[redacted]

et de spéculation, avec Hippocrate, Empédocle, Ctésias, Démocrite, et s'arrête avec respect aux noms d'Aristote, de Théophraste, de Pline, de Galien et d'Oribase. La médecine cultivée chez les Arabes au moyen âge lui fournit une série de notices sur Avicenna, Averroès, Avenzoar, Rhasis, Alboucassis et Mesue. En approchant de son siècle, Castellanus enregistre les noms des médecins les plus vantés le l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France. Il termine par une suite de biographies appartenant aux provinces belgiques : il loue sans exagération les noms de Vésale, de Hieremias Triverius son compatriote, de Rembert Dodonée, de Nicolas Biesius, de Goropius Becanus, des deux Gemma et de Thomas Fienus encore vivant. Cette dernière classe de notices, moins chargées de citations grecques, doit offrir aux lecteurs, dans leur élégante concision, plus d'intérêt que les premières.

Les vies des illustres médecins trouvèrent place plus tard dans le Trésor de Gronovius, qui avait donné asile aux écrits archéologiques de notre auteur; mais on en a retranché la partie moderne, en s'arrêtant à la fin du moyen âge (1). L'éditeur a placé encore une fois Castellanus au milieu des savants d'une autorité considérable.

§ V.

Traité historique de Castellanus sur l'usage des viandes (1626).

Promu docteur en médecine en 1618, Castellanus eut la bonne chance d'être mis en possession, deux ans après, de la chaire royale des Institutes, devenue vacante par la mort prématurée de François Sassenus. Chargé dès lors d'un double enseignement, il eut en vue de faire servir ses études littéraires à l'avancement de l'art qu'il avait pris à cœur. Le professeur de grec au collège des Trois-Langues vient en aide au professeur en médecine dans le curieux traité que

(1) *Thes. antiq. graec.*, t. X, a. 1701, col. 853-904; *Vitae illustrium medicorum qui toto orbe usque ad seculum XIII floruerunt.*

Castellanus fit imprimer en 1626. Il est intitulé : Κρεωφαγία, *sive de esu carnium libri IV, authore Petro Castellano, in Academia Lovaniensi Graecarum literarum et Medecinae Professoris Regii* (1). En tête du livre se trouve une épître dédicatoire de l'auteur aux États de Brabant (2), qui avaient voté naguère le crédit nécessaire pour la dotation d'une des deux chaires nouvelles créées par l'archiduc Albert. Castellanus, qui occupait l'une d'elles depuis 1620, remercie ce corps en son nom personnel, et, en lui faisant hommage de son œuvre, il s'excuse sur l'exiguité du sujet, mais en justifie le choix par l'exemple de plusieurs auteurs, qui n'ont pas reculé devant les observations les plus minutieuses dans l'intérêt de la science.

Castellanus s'est montré dans cet ouvrage littérateur et philologue habile, aussi bien que dans tous les autres; il y a mis à contribution les auteurs de tout genre, et jusqu'aux poètes comiques, qu'il avait toujours lus attentivement, préoccupé qu'il était de plusieurs points de vue à la fois. Aussi presque rien de ce que les classiques nous ont transmis sur le régime alimentaire des anciens peuples n'a échappé à son coup-d'œil exercé. Le travail est partagé en quatre livres : le premier établit l'antiquité de l'usage des viandes, d'après l'histoire sacrée et d'après les traditions profanes; il traite ensuite de l'excellence de cette nourriture, puis en général de la qualité des viandes, de leur choix et de leur préparation. Le second livre et le troisième énumèrent les jugements portés sur le choix des principaux animaux sauvages et domestiques, considérés comme nourriture de l'homme. Enfin le quatrième livre fait connaître les différentes espèces d'oiseaux dont la chair peut nous servir d'aliment. Ces matières ne sont pas exposées avec toute la sécheresse d'un manuel purement didactique, grâce aux vers grecs et latins, d'une tournure quelquefois piquante, dont le texte est parsemé. L'intérêt historique et archéologique de l'ouvrage a paru assez grand à Gronovius pour qu'il le fît

(1) Antverpiae, ex officina Hieronymi Verdussii, anno MDCXXVI, 4 feuillets non chiffrés et pp. 296 in-8°.

(2) Illustrissimis atque amplissimis Ordinibus Brabantiae, patriae columinibus. — La pièce est datée de Louvain, le 3 septembre 1625.

entrer, de même que les traités déjà mentionnés de Castellanus, dans son Trésor d'antiquités grecques (1).

L'analyse que nous venons de faire des principales productions littéraires de notre auteur, prouve assez qu'il avait entendu de la façon la plus utile l'alliance des études littéraires et des études médicales. Il est juste de le compter parmi ceux de nos anciens maîtres qui ont justifié le mieux par leur exemple cette union de branches différentes de la science, réclamant chacune un génie et des efforts particuliers. Déjà notre histoire littéraire, au xvie siècle, nous présente cette même union dans des personnages qui ont joui de beaucoup de renommée, ou du moins de beaucoup d'estime. Rappelons seulement Justus Velsius, ou Welsens, qui, promu docteur en médecine en 1541 à Louvain, publia la version latine des traités d'Hippocrate et de Galien, et plus tard un commentaire sur le Tableau de Cébès (2); André Gennep et Pierius à Smenga, tous deux médecins, qui professèrent l'hébreu au collège de Busleiden, avant nos guerres religieuses (3); Victor Giselinus, l'habile latiniste qui fut au service de Plantin; et cet Hadrianus Junius, qui traduisit des auteurs grecs, édita un fragment d'Eustathe sur Homère, et composa un *Nomenclator octolinguis.*

§ VI.

ORAISON FUNÈBRE DE L'ARCHIDUC ALBERT, PAR CASTELLANUS (1622).

Le talent de Castellanus se manifesta sous un autre aspect, quand les différents corps qui composaient l'Université de Louvain, voulurent rendre un hommage public à la mémoire de l'Archiduc Albert,

(1) *Thesaurus*, t. IX, col. 351-404.

(2) *Oratio, utrum in Medico variarum artium ac scientiarum cognitio requiratur.* — *Hippocrates de insomniis*, etc., etc. — Basileae, typis Oporini, 1540, in-4°. — *In Cebetis Tabulam commentariorum libri VI* (1551 et 1557). V. FOPPENS, p. 789.

(3) *Mém. sur le coll. des Trois-Langues*, pp. 245-250, 327-328.

mort en 1621 à la fleur de l'âge. Vernulaeus prononça l'éloge de ce prince dans l'église de Saint-Pierre, au nom de l'Université (1). Libert Fromond, professeur de philosophie au Faucon, s'acquitta du même devoir au nom de la Faculté des Arts (2). Les maîtres du collège des Trois-Langues chargèrent Castellanus d'une oraison funèbre, qui fut prononcée dans une réunion solennelle de ce collège. Elle a été imprimée en 1622, sous le titre suivant : *Laudatio funebris Alberti Belgarum principis, dicta Lovanii in Collegio Trilingui à Petro Castellano Graecarum Literarum et Medicinae professore Regio* (3).

Que l'on juge par ce morceau l'éloquence de Castellanus dans la prose latine, on doit louer en lui des qualités qui faisaient défaut à des écrivains plus vantés du même temps. Sa latinité est élégante et belle sans afféterie; sa diction est soutenue sans recherche, régulière sans continuelles antithèses, brillante sans ces jeux de mots qui commençaient à prendre faveur aux dépens du goût. Ensuite, l'éloquence de Castellanus est nourrie, il est vrai, par la citation de mots et de traits tirés de l'histoire ancienne : mais, en sacrifiant à l'usage de l'époque, il a su se garantir de l'abus et mettre beaucoup de discernement dans le choix des exemples. Quelquefois il a fait en grec la citation des sentences morales et poétiques (4), mais en les faisant suivre d'une version latine : il était sûr de ne pas déplaire à un auditoire lettré par des citations aussi bien ménagées.

L'exorde du discours roule sur cette pensée que la fin prématurée de l'Archiduc Albert est plus accablante pour les hommes qui lui survivent, qu'elle n'est triste pour lui : c'est le mot des Romains au sujet de la mort de Titus, comme le rapporte Suétone. L'auteur applique au royal défunt ce que Metellus disait à ses fils de Scipion

(1) Voir ses *Elogia oratoria*, Lovanii, Zegers, 1634, et Coloniae, 1635.

(2) *Serenissimi Belgarum principis Alberti pii Laudatio funebris* à Liberto Fromondo, S. T. L. in Paedag. Falconis Lovan. Philosophiae prof. primario, habita dum optimo Principi et Parenti suo *Facultas artium* parentaret. — Lovanii, typis Henrici Hastenii, 1621. pp. 50, in-8°.

(3) Lovanii, excudebat Henricus Hastenius, MDCXXII, pp. 62, in-4°.

(4) Des vers d'Homère par exemple sont mêlés à des passages d'Aristote et d'Aristide le Rhéteur.

l'Africain : qu'ils ne verraient jamais les funérailles d'un plus grand citoyen. Il prédit, lui, à ses auditeurs qu'ils ne verront jamais les funérailles d'un meilleur prince.

Castellanus ne pouvait passer sous silence, au début de sa harangue, la haute naissance de son héros ; à l'imitation d'un ancien, il a renfermé tout l'éloge en ces mots : « Il est issu de la maison d'Autriche » *(ex Austriacorum familia ortus est)*. Puis il a célébré tour à tour les hautes qualités qui distinguèrent l'Archiduc Albert pendant sa vie et encore à l'approche de la mort (1) : ce sont d'abord la justice et la tempérance, puis la prudence et la droiture portées au plus haut degré : comme c'était juste, l'orateur a fait gloire au prince d'avoir mis l'honnête au dessus de tout, d'avoir montré une constante aversion pour la politique fallacieuse des diplomates, en d'autres termes, pour le Machiavélisme qui, depuis cent ans, avait servi trop souvent de règle et de moyen aux cours du monde chrétien. Il s'arrête ensuite au zèle et à la vigilance du jeune souverain, qui s'oubliait lui-même et avait peu de souci de sa propre santé, afin de vaquer aux affaires d'intérêt général. Des louanges sont dues aussi à la sagesse que mit toujours Albert dans le choix des magistrats et dans leur direction, à sa force et à sa bravoure, ainsi qu'à sa patience, qui ne se démentait pour ainsi dire jamais (2). Enfin, en présence même de la mort, le noble prince a montré autant de fermeté et de calme que de confiance et de piété.

L'éloge funèbre d'Albert ne fut pas le seul morceau d'éloquence que l'on demanda à la plume de Castellanus. Lorsque l'Université de Louvain célébra, en 1626, des fêtes pour le deuxième centenaire de sa fondation, il fut au nombre des orateurs choisis pour porter la parole au nom du corps entier. Le premier jour des solennités de ce jubilé, le 8 de septembre, Castellanus fit dans un discours solennel l'éloge de

(1) Les divisions suivantes sont indiquées à la marge : « De justitia et temperantia ; de prudentia, de cura et vigilantia, de prudentia in eligendis regendisque magistratibus ; de fortitudine, de patientia ; de morte. »

(2) De temps en temps, un mouvement de mauvaise humeur échappait à Albert, avec ce seul mot espagnol : *neçio !* c'est-à-dire, « l'homme stupide ! »

l'Université à un point de vue général, de même que Jean Schinkelius et Nicolas Vernulaeus le firent dans les journées suivantes (1). La harangue de Vernulaeus prit bientôt la forme d'une œuvre historique, et fut publiée peu de temps après sous le titre d'*Academia Lovaniensis* (2). Valère André, qui prononça le dernier jour du même jubilé (le 22 septembre 1626) un *Eucharisticon* ou discours d'actions de grâces aux fondateurs, aux protecteurs et aux bienfaiteurs de l'Université, le mit au jour dans sa première édition des *Fasti academici* (3). Mais le discours solennel de Castellanus n'a pas reçu, paraît-il, les honneurs de l'impression.

§ VII.

Épilogue.

Dans la revue que nous avons faite des travaux de Castellanus, nous avons indiqué suffisamment la part d'estime qui leur fut accordée à l'étranger. Leur utilité et leur portée ne furent pas entièrement méconnues dans la Belgique même, comme le prouve le témoignage de quelques hommes considérables; mais il n'y eut point d'école dans notre pays pour recueillir sur le champ cette succession scientifique et pour la faire fructifier.

Les louanges données en 1623 à Castellanus encore vivant par

(1) Après avoir cité les professeurs qui parlèrent au nom de chaque faculté, V. André dit dans la première édition de ses *Fasti Academici* (Lovanii, 1635, p. 204) :

« De Laudibus verò Academiæ universim dixere, die quidem auspicali Expert. D. *Petrus Castellanus*, Med. Doctor, ejusdemque ac Linguae Graecae professor, dictusque aliis intermediis Exim. D. M. N. Joannes *Schinkelius*, S. Theol. Doctor et Prof. ordinarius. et Eruditiss. D. Nicolaus *Vernulaeus*, S. Theol. Licent. et Rhetor Academicus, cujus hac de re legitur oratio, typis vulgata, etc. » — Cf. *Fasti*, éd. 1650, p. 396.

(2) La première édition en fut faite à Louvain en 1627, in-4°, chez Philippe Van Dormael; elle porte la vignette de Pégase, et elle est dédiée à Philippe IV, roi des Espagnes et des Indes.

(3) Lovanii, 1635, in-4°, pp. 201-217.

Valère André (1), étaient d'une telle vérité, qu'il les reproduisit sous la même forme dans la deuxième édition de sa *Bibliotheca belgica*, et que Foppens les a religieusement conservées : « Vir melioris litte- » raturæ ac reconditioris eruditionis laude insignis : quo fit, ut quae » in Medicina publice solet tradere, solida inprimis sint; quæque » privatim scriptis mandat, lectionem variam testentur. »

On voulut encore louer Castellanus à Louvain, un demi siècle après sa mort; mais on ne put le faire sans injure pour la mémoire d'un littérateur aussi distingué. Voici de quelle façon le continuateur de Vernulaeus, l'abbé Chrétien Van Langendonck, qui était lui-même professeur de latin au collège de Busleiden (2), a écrasé le nom de Castellanus sous le poids des fleurs de rhétorique, des pointes et des antithèses (3).

Le successeur de Castellanus dans la chaire de grec, fut Pierre Stockmans (4), d'Anvers, docteur ès droits, qui en prit possession le 2 mars 1632, en prononçant un discours d'ouverture; mais qui la résigna en 1643, quand il devint membre du Conseil souverain du

(1) *Bibl. Belg.*, éd. 1623, in-8 p. 655. — Cf. Foppens, p. 963.

(2) V. *Mém. sur le coll. des Trois-Langues*, pp. 186-87 (ann. 1664-1669).

(3) « Musarum et Gratiarum Castellum fuit Petrus a Castello. Hic illae » tanquam apud Apollinem, delicium suum invenerant, hic hae grato com- » plexu connexae, nudas sese sed castas amplexabantur, Hoc in Castellum » Themis se et Meditrina Dea recepit; quinimo in illud tota quandoque » commigravit Graecia atque ideò Latinis et Graecis, Medicis ac Juriscon- » sultis gratum hoc Castellum fuit. Latinas namque Litteras, quas huma- » niores vocant, graecamque linguam Petrus Castellanus Aureliis apud » Gallos excoluit et professus est; ibidem Astraeae gratus Jurisconsulti titu- » lum meruit. Hinc in Patriam redux, hac in Academia Medici titulo et » honore doctorali auctus Medicos docuit, et in Trilingui Auditoris Zoesio » successor datus Graecam linguam professus est. et Illustris ipse ut evaderet, » Vitas illustrium Medicorum conscripsit, et de Festis Graecorum syntagma » composuit Festivus ipse. » (*Academia Lovaniensis*, ed. altera, Lovanii, 1687, pp. 170-171).

(4) Castellanus avait résigné cette chaire en faveur de P. Stockmans, le 17 janvier 1632, quand il vint à mourir le 23 février suivant. Il fut enterré dans la collégiale de Saint-Pierre, en face du grand autel consacré à son patron.

Brabant. L'enseignement et la culture de la langue grecque à Louvain allèrent dès lors toujours en déclinant. Les études latines elles-mêmes perdirent beaucoup sous le rapport de leur destination littéraire et de leur application scientifique : tout s'altéra et s'amoindrit à la fois, philologie, esthétique, histoire et critique. Les études grecques tombèrent plus bas encore : les professeurs de rhétorique et de langue latine qui avaient plus d'influence sur la masse des jeunes gens, ne s'attachaient pas à leur montrer dans leur vrai rapport les deux littératures classiques de l'antiquité; ils ne se proposaient, semble-t-il, d'autre but que de leur fournir le maniement facile et familier du latin, comme langue savante et académique, et encore commirent-ils souvent la faute de leur inculquer les préceptes d'un style fort affecté, qui domina dans la prose comme dans les vers. L'intelligence des monuments anciens se perdit avec le sens historique, qui était sacrifié au désir d'y chercher des traits et des exemples (1). Les vocations littéraires ne s'éveillèrent plus, comme autrefois, quand on eut restreint les programmes d'études ouvrant le chemin aux carrières publiques : l'opinion n'exigeait plus une culture complète de l'intelligence de ceux qui aspiraient aux plus hautes positions et aux plus gros bénéfices.

Cette décadence des bonnes études, qui avaient jeté tant de lustre sur Louvain et les principales villes de la Belgique jusqu'au commencement du XVIIe siècle, s'étend sur les cent cinquante années suivantes, comme une ombre qui met en lumière la figure des derniers maîtres de notre grande école d'érudition. Castellanus était un des noms que M. de Nélis saluait avec respect, au milieu du siècle passé, quand il reportait tristement ses regards sur l'état du haut enseignement et sur la faiblesse des études littéraires. Esprit d'une rare distinction, il avait lui-même tenté en vain quelques efforts pour porter remède au mal, pour faire disparaître peu à peu ce qu'il appelait *vestigia ruris* (2), et il avait applaudi aux vues de quelques gouver-

(1) Voir les chap. XI et XII du *Mémoire sur le collège des Trois-Langues.*
(2) M. de Nélis fut bibliothécaire de l'Université de Louvain de 1755 à

neurs généraux touchant les moyens d'émulation qui concourraient à relever la culture de l'histoire et des belles-lettres. Ce docte prélat, après s'être plaint de l'oubli dans lequel sont tombées des productions excellentes de l'âge plus ancien, appréciait, dans les termes suivants, l'époque dont notre helléniste fut un des ornements (prologue au *Convivium*, tome I[er] des Analectes, p. 98) : « Mirari desino, » quùm non Graecarum Litterarum, à quibus multa hìc delibantur, » sed Latinarum etiam fatum, quale temporis illo intervallo fuerit, » mecum considero. Castellanus noster, Erycius Puteanus, paucique » alii, post Justi Lipsi excessum, labentibus humeris aliquamdiù sup- » posuêre ; ab eorum morte jacuêre penitus, tantùm non extinctae. »

Disons en terminant, à l'honneur de Castellanus, que son nom n'a point à redouter, dans la sentence de M. de Nélis, ce rapprochement avec le nom naguère si vanté de Puteanus. Il a montré, bien plus que celui-ci, l'intelligence des réalités de l'histoire; il s'est fait une idée bien plus juste de l'investigation des sources, et de l'union de la philologie avec les différentes sciences. Les relations de Castellanus avec Puteanus qui était son collègue, ne furent ni étroites ni durables : la méthode du premier ne s'accordait point avec les procédés du second. Castellanus s'était peut-être retiré insensiblement de sa société, comme on l'augurerait d'une lettre que lui écrivit Puteanus en 1614 (1) : le gouverneur du Château-César proteste à son confrère qu'il a été toujours et qu'il reste bien disposé à son égard; il le dispense de toute excuse au sujet d'un refroidissement survenu dans leurs rapports; il lui rappelle que sa maison est toujours ouverte pour lui, et que son amitié lui est assurée comme par le passé, s'il le veut bien.

Selon toute apparence, Castellanus laissa de bon cœur à Puteanus

1768 (Voir Namur, *Hist. des Bibl. de Belgique*, t. II, pp. 31 et suiv.), et directeur de la typographie académique. Cf. la notice de M. de Stassart, dans l'*Annuaire de l'Acad. roy. de Belg.*, ann. 1853.

(1) *Epistolarum Atticarum centuria singularis et nova*. Ep. LXXVIII. In Arce, XVI kal. oct. MDCXIV. — Sanè quemadmodùm ingenio tuo, cùm adhuc jaceret, favi, ità nunc faveo.....

ses airs protecteurs, la présidence de la *Palaestra bonae mentis* et la jouissance de ses titres fastueux et lucratifs : ses visées, à lui, étaient ailleurs quand il mourut à la fleur de l'âge, en 1632. On dirait de Castellanus qu'il fut chez nous le dernier des Grecs : Erycius Puteanus mérite-t-il l'honneur d'être appelé le dernier des Romains?

CHAPITRE III.

ANDRÉ CATULLE.

PROMÉTHÉE DRAME LATIN REPRÉSENTÉ EN 1613 DANS UN COLLÈGE DE LOUVAIN.

Quelques mots sur le théatre latin après la Renaissance.

Dans le cours du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], non seulement les professeurs de belles lettres, mais encore la plupart des savants composèrent en latin des œuvres oratoires et poétiques, même dans les pays qui étaient déjà en possession d'une littérature fort variée dans la langue nationale de chacun d'eux. Ils furent également dans le courant de l'opinion publique, ces latinistes renommés qui exercèrent leur talent dans la composition de drames latins, tragédies et comédies. Peu de ces pièces étaient écrites pour la seule lecture, en vue des suffrages de quelques aristarques. Elles étaient destinées le plus souvent à une représentation sur un théâtre de collège : elles supposaient des acteurs bénévoles, qui étaient des étudiants formés et dirigés par leurs maîtres, ainsi que des auditeurs à l'oreille exercée, qui applaudissaient au mérite de la diction et à la bonne facture des vers.

Ce genre de littérature fleurit rapidement dans l'enceinte de Louvain et se fit valoir en plus d'un collège de la Faculté des Arts. Il fut mis également en honneur dans les principales villes de nos provinces où l'on avait ouvert des cours complets d'humanités.

On le dirait de toutes les contrées de l'Europe où l'éducation avait jeté de profondes racines : mais le théâtre latin ne fut nulle part mieux alimenté que dans les collèges de la Compagnie de Jésus, où l'on considérait

à la fois l'instruction littéraire dans les hautes classes et l'apprentissage d'un débit oratoire. Jusqu'en Pologne, il faut chercher le succès continu de ces petits drames correctement versifiés et déclamés avec élégance : le pays où Virgile et Horace avaient trouvé des émules, tels que Klonowicz et Sarbiewski, devait aussi faire honneur à la scène classique (1). L'Espagne et le Portugal y prirent leur part avec la France encore fière du culte de la belle latinité pendant tout le grand siècle qui fut celui de la formation de sa littérature classique (2).

La poésie dramatique avait sa place marquée dans les programmes scolaires : elle faisait des emprunts à l'histoire sacrée comme à l'histoire profane, et en tirait des scènes émouvantes, des catastrophes provoquant la pitié sinon la terreur. Elle n'était pas indigne de l'imitation de Sénèque que ses auteurs ne récusaient pas, par d'éclatantes tirades de morale, par la profusion de sentences d'une tournure frappante. Pour ne parler que des auteurs les plus renommés, on applaudit longtemps les drames de P. Porée et du P. La Rue. Loin de Paris, le drame latin eut des succès semblables, comme l'a montré M. Maggiolo, ancien recteur de l'Académie de Nancy, dans son mémoire (3) : *le théâtre classique en Lorraine*, 1574-1736.

Dans les provinces belgiques, des écrivains latins de vrai mérite mirent la main à des pièces dramatiques offertes à l'émulation des jeunes humanistes. Nous n'avons pas le dessein de les énumérer et de compléter les renseignements de Peerlkamp sur les poésies latines des *Belgae*. Nous relevons uniquement les noms de deux maîtres qui en composèrent plusieurs tout en satisfaisant aux nécessités de l'enseignement et aux exigences de l'érudition : Gramaye et Vernulaeus.

Le premier, qui avait l'activité d'un chercheur et qui a conservé la réputation d'un érudit, mit au jour un assez grand nombre de drames latins, qui furent joués en diverses localités, mais qui ne furent pas tous imprimés (4). La plus originale, ce nous semble, est cette *Andromeda belgica*, publiée en 1600 chez Louis Kellam, à Louvain, et portée sur la

(1) René Lavollée, *la poésie latine en Pologne*, in-8° (*Le Contemporain*. tome V, année 1873).

(2) Voir la thèse de l'abbé Vissac : *de la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*. Paris, Aug. Durand, 1862, 1 vol. in-8°.

(3) *Mémoires de l'Académie de Stanislas*. V[e] série, t. IV, 1886, pp. 265-308.

(4) Voir la liste des ouvrages de Gramaye (dans le *Specimen linguarum*, 1622, pages 31-32, que nous avons décrit plus haut), remontant jusqu'à l'année 1594 : « Magisterio in Artibus et Philosophia suscepto. »

scène au collège du Faucon trois jours après l'inauguration des Archiducs. L'allégorie cherchée dans la fiction grecque se rapportait à la révolution religieuse à peine apaisée dans notre pays, et elle en célébrait le dénouement : Andromède, c'était la Belgique sauvée par les enfants et les héritiers de Philippe II.

Les autres drames de Gramaye, tragédies et comédies, qui nous sont connus par leur titre, ont été représentés à Anvers, à Vilvorde, à Bruxelles, à Leuze et à Cologne. Une pièce intitulée : *Magi tres* était destinée à cette dernière ville où les Rois Mages ont joui d'un culte particulier. Les autres ouvrages étaient tirés de la mythologie, de l'histoire sainte et de l'histoire profane. Un drame sacré avait pour sujet la rédemption : *Lapsus et restauratio hominis.* Une autre pièce : *Constantinus*, *Comoedia,* aurait été imprimée à Cologne chez Mylius.

Aucun nom ne représente mieux le succès possible du drame latin en Belgique que celui de Nicolas Vernulz ou Vernulaeus, de Robelmont dans le Luxembourg (1583-1649). Maitre de rhétorique et ensuite professeur d'éloquence à la Faculté des Arts, successeur de Puteanus au collège de Busleiden (1), il mania le latin avec une élégante clarté dans ses nombreux écrits en prose et en vers. Il donna plusieurs pièces de théâtre jouées pour la plupart dans une pédagogie de Louvain, le *Collegium Porcense.* Elles provoquèrent d'autant mieux les suffrages de la jeunesse universitaire que plusieurs étaient tirées de l'histoire moderne et retraçaient des épisodes d'un caractère vraiment tragique : « Tragico praesertim Cothurno excelluit » (*Fasti* de V. André, p. 281).

C'étaient par exemple Théodoric, roi d'Italie, Henri VIII ou le schisme d'Angleterre, la captivité et le supplice de Jeanne d'Arc, Thomas de Cantorbéry, les Martyrs de Gorcum. L'auteur en fit lui-même un recueil : *Tragoediae decem*, etc. (Lovanii, Coenistein, 1631, 1 v. in-12°).

Une autre tentative, beaucoup remarquée, ce fut la tragédie intitulée *Fritlandus*, dont le héros était Albert de Walsteyn ou Wallenstein, duc de Friedland, mis à mort à Aegra le 25 février 1634 : on la représenta une année après l'évènement (2), dans cette année 1635, pendant laquelle la ville de Louvain fut assiégée par deux armées étrangères, mais défendue par ses étudiants mêlés aux bourgeois. L'épisode qui fit époque dans la guerre de trente ans dut avoir un prompt retentissement dans les Pays-

(1) *Mém. hist. et litt.*, pp. 180-184, pp. 351-353.

(2) Le *Fritlandus* fut réimprimé dans le recueil posthume des drames de Vernulaeus, Louvain, P. Sassenus et Hieron. Nempaeus, 1656, 2 tomes, in-12° d'environ 1040 p. (*Mémoires* de Paquot, tome I, p. 331).

Bas Espagnols exposés aux fréquentes invasions de leurs voisins. L'auteur n'eut pas de peine à exciter de grandes émotions en racontant une catastrophe accompagnée d'incidents dramatiques et de complots mystérieux.

Deux siècles après Vernulaeus, une grande notoriété échut tout à coup aux deux sujets d'histoire européenne qu'il avait traités avec beaucoup de verve et de solennité. Schiller mit sur la scène allemande la *Pucelle d'Orléans* qui est un de ses plus beaux drames, et il célébra grandement, dans une suite de sombres tableaux, la chûte et la mort de Wallenstein. Un professeur de l'université de Iéna, C. Goettling, a consacré naguère une courte notice, *Commentariolum*, dans un programme de fête académique (2), à des rapprochements entre les pièces latines jouées à Louvain et les drames émouvants applaudis en Allemagne parmi les chefs-d'œuvre de son théâtre.

Goettling a signalé l'accord de Vernulz avec Schiller dans la conception du rôle de Jeanne d'Arc; l'héroïne chrétienne est inspirée seulement par les saints, et elle demeure vertueuse et sainte en sa personne, et en dehors des instigations diaboliques admises par Shakespear dans le même sujet. Il a, d'autre part, cité quelques tirades de la *Joanna Darcia* pour faire valoir le mérite du poète latin, le monologue des adieux de Jeanne à son village, les attaques de ses accusateurs et ses dernières déclarations devant ses juges.

Il y a peu d'années, à Orléans, le retour annuel de solennités en l'honneur de Jeanne d'Arc a inspiré à un écrivain fort distingué, M. Antoine de Latour, l'idée de populariser le drame de Vernulz dans une traduction française : *Jeanne d'Arc*, tragédie *latine* (Orléans, Harluisen, 1880, pp. 246, petit in-8°). On fit bon accueil à ce témoignage sincère qu'une ancienne école chrétienne avait rendu à la vaillante Lorraine. Seulement on dut reconnaitre que le plus pur enthousiasme ne sait pas se garder assez de l'emphase qui fut propre à la plupart des imitateurs de la tragédie antique : c'est un défaut que ne peut effacer la meilleure traduction.

D'autre part, le *Fritlandus* de Vernulz a été loué par le professeur Goettling pour les ressources d'effet dramatique, mises en œuvre dans la tragédie latine. Dans le Prologue, le génie de l'Autriche énonce une prédiction de la fin tragique de l'ambitieux général. Au Ve acte un dia-

(2) *Auspicia die I. M. Februarii A. MDCCCLXII* oratione publica rite capienda civibus in dicit *Academia Ienensis* (pp. 15, in-4°). — *De Nicolao Vernulaeo Schilleri antecessore in tragoediis Viraginis Aurelianensis et Wallenstenii.*

logue final, en vers alternés, met en présence l'Autriche et l'Allemagne *(Austria — Germania)* qui se lamentent sur le fatal et sanglant dénouement des intrigues de Wallenstein.

Nous devions donner ce court préambule sur les œuvres de versification dramatique qui ont instruit et intéressé nos aïeux, aux lecteurs qui voudraient bien nous suivre dans l'analyse du *Prométhée* d'André Catulle : on jugera que le public universitaire était façonné à l'érudition de ces drames déclamés avec quelque entrain, grâce au rhythme régulier et harmonieux des vers ïambiques qui en constituaient d'ordinaire le texte.

*
* *

En recherchant dans des œuvres naguères négligées des noms oubliés qui appartiennent de droit à l'histoire et à la biographie nationale, feu F.-F.-J. Lecouvet, de Hollain, professeur aux Athénées de Gand et d'Anvers, a rendu un hommage vraiment patriotique à des écrivains remarquables du Hainaut et en particulier du Tournésis. Dans le nombre des études biographiques et littéraires qu'il a insérées en dernier lieu dans le *Messager des Sciences historiques*, la notice sur André Catulle (1) a excité tout spécialement notre attention. Ce personnage, qui a fleuri dans la première moitié du XVIIe siècle, avait laissé à Louvain la réputation d'un humaniste habile, d'un maître zélé, avant d'occuper dans le chapitre de Tournai des fonctions honorées auxquelles ses connaissances de jurisconsulte lui donnaient des titres.

Après avoir terminé ses humanités au collège de Saint-Paul à Tournai, André Catulle (né à Néchin vers 1586) alla prendre à Louvain le grade de docteur ès-droits; mais il fut retenu dans cette ville par les fonctions de professeur de rhétorique dans un de ses collèges, le *Collegium Vaulxianum*, et il ne les résigna que l'an 1620, lorsqu'il fut nommé successivement chanoine de la cathédrale de Bruges, et ensuite de celle de Tournai, où il fut revêtu des charges d'official, d'archidiacre et même de vicaire-général du diocèse (2). En 1663, il

(1) Année 1861, 3e livr. pp. 271-281. M. Lecouvet est mort en février 1864.

(2) Il eut parmi ses collègues du chapitre deux hommes diversement célèbres, Claude d'Ausque ou Dausqueius, de Saint-Omer, savant helléniste,

échangea librement son canonicat contre la charge de prévôt à la collégiale de Saint-Hermès de Renaix, où il mourut fort âgé l'an 1667.

Le chanoine André Catulle avait justifié son renom d'homme instruit et ami des lettres; il a composé divers écrits en prose et en vers qui sont en rapport avec le goût comme avec les affaires de son temps, et il a pu porter en toute sécurité le nom de CATULLIUS que ses doctes contemporains se seraient bien gardé de confondre avec le nom original du poète de Sirmium, *Catullus*, le premier des élégiaques et des lyriques romains. La liste de ses ouvrages fait partie de l'intéressante notice citée plus haut : mais il en est un seul auquel nous devons nous arrêter; c'est ce Prométhée, drame sur l'origine des sciences, imprimé à Louvain en 1613, mais devenu d'une telle rareté que M. Lecouvet n'en a pu voir de ses yeux un exemplaire, et n'en a point trouvé de mention dans les catalogues les plus riches en poètes latins modernes. Nous avions eu autrefois la chance de mettre la main sur cet opuscule rarissime, relié avec d'autres livres latins de la même période dans un ancien volume de la Bibliothèque de Louvain (1), et nous n'avons pas hésité à en faire connaître le contenu.

Le poème latin est un drame intitulé *Prométhée*, que notre Catulle a composé tout exprès pour une solennité du Collège de De Vaulx, où il enseignait, et dans lequel il appelait les faveurs des magistrats de Louvain sur cette modeste institution, d'une existence précaire malgré les services qu'elle avait déjà rendus. Notre premier soin sera de décrire ce précieux volume, qui est une rareté bibliographique, quoique sorti en 1613 des presses d'un imprimeur aussi connu que Philippe Dormalius ou Van Dormael. Le livre lui-même nous occupera ensuite à un double point de vue. Nous ferons une

et Jean Boucher, le ligueur, à qui M. Lecouvet a donné place dans le *Tournay littéraire*, 1re partie (Gand, 1861 vol. in-8°). Catulle composa une monographie sur l'histoire de la ville et de l'église de Tournai : TORNACUM, *civitas metropolis et cathedra episcopalis Nerviorum* (Bruxelles, 1652, in-4°).

(1) *Hist. litt.*, n° 180, petit in-4°, reliure en parchemin. L'opuscule vient immédiatement après le livre connu de Valère André, qui ouvre le volume : *Collegii Trilinguis Buslidiani* EXORDIA, etc. (Lovanii, 1614).

courte histoire de ce *Collegium Vaulxianum*, pour lequel André Catulle, un de ses professeurs, a publié un si curieux plaidoyer sous forme de drame. Nous apprécierons, en second lieu, la composition poétique elle-même qui, sous le titre de *Prométhée*, démontre la haute utilité d'une école consacrée uniquement à l'éducation littéraire à côté des grands établissements scientifiques de l'*Alma Mater*. Une analyse, entremêlée de courtes citations, fera aisément reconnaître le caractère du livre, qui porte le cachet de l'époque. Il ne sera pas sans intérêt de juger comment la poétique latine a fait les frais d'une réclamation pratique, d'une supplique administrative, de voir comment l'auteur a composé un pastiche de la fable antique de Prométhée pour glorifier l'origine des sciences enseignées à Louvain, et pour exalter les droits particuliers de cette nouvelle venue au milieu des hautes sciences, qu'il appelle l'Humanité *(Humanitas)*. Malgré sa conception fausse et pédantesque, l'ouvrage sera réputé en tout cas fort instructif, en ce qu'il peint au vif le goût prédominant chez les maîtres de la littérature latine : avec cela il est plein d'allusions aux récentes vicissitudes de la principale école des provinces belgiques et aux hommes qui en avaient la direction dans toutes les facultés; il a sous ce rapport la valeur d'un document historique (*).

§ I.

Le Prométhée de Catulle drame sur l'origine des sciences, représenté et imprimé en 1613 a Louvain.

Scholae Vaulxianæ Prometheus *sive de origine scientiarum drama. Auctore* And. Catullio *Ibid. professore. — Lovanii. Typis Phil. Dormalii.* CIↃ. IↃC. XIII. — (Petit in-quarto).

Telle est la transcription exacte du titre que porte le frontispice gravé, placé en tête du volume. Le texte se compose de 56 pages non chiffrées, ou de sept feuilles in-quarto, numérotées par lettres A-G.

(*) Le *Prométhée* de Catulle était l'objet de la « Notice littéraire et bibliographique, » insérée par nous en 1862 dans le *Messager des Sciences historiques*, p. 163-205.

La gravure que l'éditeur a fait exécuter tout exprès pour l'ouvrage (1), a trait à la fiction qui sert de base au thème latin. Elle représente un portique élevé, dans le style grec de la Renaissance, au milieu duquel on a imprimé les mots du titre et le nom de l'auteur. De chaque côté du portique se dressent sur des piédestaux les statues allégories des premiers personnages du drame, Prométhée et Minerve (2).

Voici maintenant l'ordre des matières contenues dans le volume. C'est d'abord une dédicace du poëme, au nom du « Collège de Vaulx » aux premiers magistrats, au sénat, au conseil et aux habitants de Louvain : « *Magnificis Consulibus et Senatui Populoque Lovaniensi, Schola Vaulxia* (sic) *Dedico, Consecroque.* » L'auteur de la dédicace, parlant au nom de son école, rappelle une cérémonie, d'une date peu éloignée, où les patrons et les maîtres du collège de Vaulx avaient été honorés par la présence des principaux magistrats de la ville *(Magnæ Urbis Magni Senatores) :* on avait débité devant eux sur un théâtre une pièce latine, qui n'était autre que le *Prométhée.* L'école veut les remercier de leurs applaudissements; l'hommage qu'elle leur offre présentement, c'est le texte imprimé du drame lui-même, le *Prométhée,* qui renferme l'éloge de leur ville, qui célèbre leur libéralité, qui proclame leurs mérites, qui exalte avec un pieux respect les doctes promoteurs de leur Académie *(Academiae vestræ tutelares Divos et*

(1) Philippe Van Dormael, ou Dormalius, a mis différentes vignettes sur le titre des livres sortant de ses presses. La plus connue de ces vignettes gravées est un cheval ailé, Pégase dans sa course. Voir le *Bulletin du Bibliophile belge*, tome VI, 1850, note de M. le capitaine De Reume.

(2) Du côté gauche, se dresse Minerve revêtue d'une cuirasse, portant un casque surmonté de la chouette; de la main gauche elle tient son bouclier, où est sculpté en relief la tête de Méduse, tandis que la lance repose sur son bras; sa main droite est haut levée pour montrer à Prométhée la course du Soleil sur son char à travers les airs, dessinée dans un médaillon qui surmonte le portique. La figure de la déesse a le type d'une robuste *virago* de la Campine, que jadis nos peintres et nos graveurs ont si souvent copié dans des sujets mythologiques, aussi bien que dans des sujets sacrés.

A droite est représenté Prométhée sous la figure d'un vieillard vénérable, portant une longue barbe, vêtu à l'antique, et tenant en main un flambeau allumé, symbole du don du feu que ce demi-dieu de la fable aurait fait aux premiers hommes. Son geste et son attitude se rapportent à son rôle d'interlocuteur dans un dialogue commencé avec Minerve, tel que celui qui remplit le premier acte de la pièce latine.

Doctores religiosius veneratur). Louvain n'est-elle pas « la maîtresse vénérable de la Belgique, la Muse céleste du Brabant, l'inspiratrice des hommes revêtus de la toge? » N'est-ce point la ville où tout le monde est savant, où les adolescents sont entièrement initiés à l'art d'Apollon *(omnem Phœbi disciplinam ephebi discunt)*, où les jeunes gens le déploient, où les hommes âgés l'enseignent? L'inspiration du poëte est attirée invinciblement par la force d'un pareil aimant *(hic est magnes...)*.

Mais l'auteur du *Prométhée* doit son œuvre aux *sénateurs* ou conseillers de Louvain pour une raison toute particulière. L'école qu'il représente a besoin de protecteurs éminents, « qui soient enchaînés à la cause publique comme Prométhée au Caucase, dont le cœur soit dévoré sans cesse par le vautour, c'est-à-dire, par la plus ardente sollicitude pour le bien général; dont tous les actes civiques soient marqués par une vraie sagesse de Prométhée et par un esprit de prudence consommée. »

Cependant la supplique devient plus pressante quand le poète sollicite la munificence des magistrats en faveur de l'asile des belles-lettres, où s'est faite leur éducation. L'école de Vaulx, qu'il appelle sa Danaé, recevra une pluie d'or de ceux qu'elle a jadis nourris du lait de son éloquence; et dont elle forme tous les jours les chers enfants, vagissant encore dans le berceau des Muses : car ils sauront rendre honneur à toutes les sciences, à tous les genres de mérite, eux dont les ancêtres ont accordé autrefois aux Facultés de premier ordre de spacieux édifices et des revenus annuels. Il répugne au poète de mettre en doute un seul instant la libéralité des magistrats à l'égard de l'école qui est leur nourrice et leur mère. Quant à son livre, il ne vaudra que ce qu'ils l'estimeront, et il devra tout son succès à leur bienveillance. Il réside dans l'œil, disent les physiciens, un cristal qui représente les images des objets avec plus de grandeur que n'ont les objets eux-mêmes : c'est l'heureux effet que l'auteur attend pour son poème de leur généreux patronage. Ils voudront unir par une chaîne d'or leur affection à leur munificence, et, quand ils auront relevé l'institution, ils ne cesseront plus de la soutenir.

Vient en second lieu une pièce de vers latins, en quatre strophes alcaïques, qui exprime les félicitations du collège de Saint-Paul de Tournai, « à l'école de Vaulx, petite perle de l'Université de Louvain » : *Scholæ Vaulxianæ Grudii Lycæi gemmulæ Gollegium Paulinum in Nerviis.* Comme c'est le drame de Catulle qui en est le principal objet, nous citerons quelques vers qui tournent à la louange du poète, quoique adressés à l'école même dont il avait voulu raviver, à l'aide d'une fiction fameuse, la première vogue et les services incontestés :

Quam copiosè sydereos tibi
Afflavit ignes ipse *Prometheus!*
Sed ne tuo infœcunda Phœbo,
Et Grudiis videare Musis;
Novum sagaci mente Promethea
Effingis : in quo (proh superùm fidem!)
Quales calores! quam potentes
Palladis ejacularis ignes!

La troisième pièce des préliminaires est une préface au lecteur, placée sous le nom du Collège de Vaulx : *Amici lectori S. D. Schola Vaulxia.* Elle renferme des réflexions fort sensées de l'auteur sur les difficultés de la composition dramatique en latin et sur l'abus qu'on en faisait tous les jours : il eut du moins le mérite de les reconnaître, sans pouvoir les éviter lui-même, en sacrifiant à l'usage. Catulle n'a point composé son *Prométhée*, nous dit-il, dans l'intention de lui faire voir le jour, « de le suspendre au temple de mémoire comme un trophée de science » : son œuvre, croyait-il, allait s'évanouir avec le bruit de la représentation théâtrale. Forcé contre son attente de la livrer au public, il y consent avec peine; ce n'est pas qu'il redoute de quitter l'ombre de l'école pour paraître tout-à-coup dans la lice; mais il ne connaît que trop les habitudes dépravées de son temps : « car il n'y eut jamais de siècle plus fertile en calomnies, plus stérile en saines pensées. » A des époques ainsi portées au dénigrement, de grands périls menacent ceux qui écrivent un poème, surtout un poème dramatique, et le jugement du poète lui-même risque beaucoup de s'égarer. On ne trouve dans ce genre chez les Latins que des ressources fort restreintes, au point que celles de leurs pièces qui nous

sont conservées, servent à peine de thèmes d'imitation : se tourne-t-on vers les Grecs, on s'aperçoit que leur langage est grandiose plutôt qu'achevé *(quorum tamen oratio magnanima potius, quam absoluta)* (1). Malgré les difficultés de l'art scénique, il n'est si mince grammairien qui ne prétende chausser le cothurne; chaque jour des poètereaux se mettent à écrire indistinctement des tragédies et des comédies, confondant sans le moindre goût le style qui convient aux unes et aux autres.

Catulle n'a pas la prétention d'avoir satisfait lui-même aux lois du drame. Que de fois la scène a induit en erreur ceux-là mêmes qui étaient des oracles dans l'étude des belles-lettres! On ne se fait pas une idée de la véritable hauteur d'une montagne, si on ne la gravit point jusqu'au sommet : de même personne ne comprendra l'extrême difficulté de la composition dramatique, à moins de l'examiner de près, de l'étudier à fond. L'avertissement que Catulle vient d'écrire est sans doute superflu pour des lecteurs bienveillants; il suffit à l'adresse de ceux qui ne le seraient pas. Il finit en demandant de l'indulgence pour une production qui n'est pas mûrie, mais qui pourra offrir de l'agrément aux amis des élégances du discours; les attaques ou les récriminations des détracteurs qui s'acharnent d'ordinaire contre les poètes, il les dédaigne à l'avance comme des injures qui ne l'atteignent pas : « Pedaneos porrò judices, qui temerariè sen-
» tentiam ferre audent de majestate vatum, sibi ipsis ut meriti sunt,
» relinquo. In faustas autem Striges tantum moneo, ut antequam
» triste nobis carmen occinant, ter quaterque lustralibus Gratiarum
» februis se expiari curent (2). »

(1) Ce jugement trahit un préjugé qui datait de loin dans nos écoles touchant la valeur des tragédies grecques : non seulement elles n'avaient pas été beaucoup étudiées dans les classes; mais encore elles n'avaient pas été recommandées par l'autorité des écrivains et des maîtres les plus célèbres.

(2) Le texte latin du drame de Catulle, partagé en trois actes, et suivi d'une prosopopée qui lui sert d'exode ou de conclusion, occupe quarante-quatre pages dans le volume (ff. B-G2). Les dernières pages sont remplies par de petits poèmes latins, composés par différentes personnes en l'honneur du poète, et enfin par l'approbation du censeur. Le premier en vers *senarii* est

§ II.

NOTICE SUR LE COLLEGIUM VAULXIANUM OU COLLÈGE DE VAULX, EN FAVEUR DUQUEL CATULLE COMPOSA SON PROMÉTHÉE.

L'histoire de ce collège spécial pour les humanités est un court épisode dans l'histoire générale de l'Université de Louvain. En dehors des faits déjà indiqués par Valère André et Vernulaeus, la publication d'André Catulle, que nous sommes en train de décrire, renferme quelques détails, d'ailleurs inconnus, sur les crises que ledit collège a traversées peu d'années après sa fondation.

*
* *

Le *Collegium Vaulxianum* continua, en 1592, comme école d'humanités, le collège ouvert par un écolâtre de l'église collégiale de Saint-Pierre, François Van Nieulandt *(Franciscus de Novaterra* ou *Novaterranus)*, originaire de Gand. Dans une requête datée du 24 février 1559,

l'œuvre d'un de ses collègues, qui ne le signe que des initiales de son nom (H. D. B.) : c'est une protestation contre les envieux et les adversaires qui, en haine du nouveau Gymnase, brûlent de se jeter sur les ïambes de Catulle (*), mais qui ne feront que se nuire à eux-mêmes.

Le second poème, en quatre distiques, est l'hommage d'un étranger, se nommant Zacharias Victor Germanus, à André Catulle, « la lumière de ses amis, le nouveau défenseur de l'infortuné Prométhée (**). »

La troisième pièce, en vers ïambiques, est adressée par Léon Du Quesne, de Tournai, à Zoïle, c'est-à-dire à tout détracteur de Prométhée, l'œuvre de son savant ami et compatriote, qui est à la fois Catulle et Cicéron, poète et orateur :

CATULLIUS *Catullus est et Tullius.*

L'approbation, qui est signée par un dignitaire bien connu de l'époque, comme censeur royal et apostolique des livres, Guilielmus Fabricius, de Nimègue, est conçue en ces termes : « Hoc Drama a pluribus Doctoribus lectum » et commendatum, dignum est quod in lucem exeat. »

(*) En voici les premiers vers :

Cordis mei Phœnix, amoris unice
Turtur, *Catulli*; prurlunt jam Mœvil
Momique, scio, tuos Iambos rodere,
Qui Gymnadi allatrare Vaulxiae solent.

(**) « Viro literatissimo..... amicorum ocello, Prometheio vindici civicam posit. »

ce prêtre zélé, qui était versé dans les langues grecque et latine, proposa à l'Université un plan qui lui était propre pour l'étude de ces langues, et il obtint sans délai l'autorisation de tenir des classes de grammaire indépendantes des leçons qui étaient régulièrement données dans les quatre pédagogies (1). Malgré l'opposition que la Faculté des Arts essaya de faire après coup à ce genre de leçons, en raison de ses privilèges interdisant formellement l'érection d'écoles particulières, on ne tarda à en reconnaître l'utilité pour les études inférieures. Nieulandt avait dirigé la nouvelle école pendant plusieurs années avec un dévouement tout chrétien (2), quand il mourut dans un âge avancé, le 11 juin 1574 ; il avait laissé sa maison à la Faculté des Arts pour l'affecter à la même destination, et avait désigné parmi les proviseurs les bourgmestres de la ville. ainsi que les anciens des Facultés. En 1578, l'établissement se trouva institué sous la dénomination de *Collegium Gandense*, qui rappelait la patrie de son fondateur (3); mais, malgré les bourses dont il avait été pourvu (4), on jugeait difficile de le maintenir sans de nouveaux subsides fournis par l'Université. Une occasion favorable se présenta quand un pieux gentilhomme, Jean de Vaulx, natif de Lille, vint à mourir à Louvain, le 7 avril 1587, chez les frères Bogards, où il s'était retiré à la suite des troubles politiques. Le docteur Jacques Baïus ou de Bay, doyen de Saint-Jacques, qu'il avait pris pour exécuteur testamentaire avec libre disposition de sa fortune pour des œuvres pies, en affecta le fonds à l'entretien du collège de Nieulandt, sur lequel les proviseurs de l'Université et les représentants de la ville lui abandonnèrent également leurs droits. La maison qui avait été le siège du collège de Gand, fut exonérée de toute charge et restaurée, dès 1593, sous le nom de *Colle-*

(1) Voir Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1765), édition in-folio, tome Ier, pp. 585-586. — D'après les archives de la ville de Louvain et du chapitre de Saint-Pierre.

(2) La *Bibliotheca Belgica* lui attribue une *Doctrina christiana*, en grec et en latin (Louvain, 1560, in-8°). — Paquot, *ibid.*, place en 1568 la publication d'un livre, imprimé chez Barthélemy Gravius, sous le titre de *Disciplina christianorum*, etc., comme manuel de religion et de piété.

(3) La maison léguée par Nieulandt était située dans la rue dite *den langhen Bruel* (appelée plus tard rue des Dominicaines, *Predikheerinnen*. et aujourd'hui rue des Brasseurs), à l'endroit où était au XVIIIe siècle le refuge des Bénédictines de l'Abbaye dite *Parc-des-Dames*. — Voir Mr Edward Van Even, *Louvain monumental* (1860, 1 vol. in-4°), p. 305.

(4) Molanus, *Historiae Lovaniensium lib. X, c. XII*, tome Ier de l'édition De Ram. Bruxelles, 1861, pp. 639-640.

gium Vaulxianum, en souvenir de Jean de Vaulx dont elle avait recueilli l'héritage (1).

Le nouveau collège qui avait ses revenus et ses règlements, subsista jusqu'en 1657; mais il y eut sans doute des moments difficiles dans la gestion de ses présidents. C'est en présence d'embarras administratifs que les patrons et maitres du collège autorisèrent André Catulle à porter leurs plaintes devant les magistrats de Louvain, afin qu'ils avisassent aux moyens de l'affermir. Le drame de Prométhée, à part son premier acte, n'est d'un bout à l'autre qu'une requête présentée par la bouche de personnages allégoriques, parlant et discutant sur l'éducation intellectuelle et en particulier sur le rôle des lettres. On avait, pendant un demi-siècle, mis à profit les leçons données dans l'école de Nieulandt, puis dans celle de De Vaulx, sur toutes les parties des humanités, depuis les premiers rudiments de la grammaire jusqu'à la Logique (2) : ces leçons comblaient une lacune dans l'enseignement public, et elles avaient présenté le plus d'avantage aux adolescents et aux jeunes gens des familles de Louvain et d'alentour, avant l'âge où ils étaient admis d'ordinaire aux cours de philosophie. L'expérience avait été faite, à la satisfaction des magistrats de Louvain; aussi, quand Catulle s'adressait aux conseillers de la ville en 1613, il invoquait leur juste reconnaissance envers l'école qui leur avait fourni leurs premiers maîtres, en même temps qu'il réclamait leur bon vouloir pour la même école, qui donnait actuellement l'instruction à leurs enfants.

Dans le tableau d'histoire littéraire, intitulé *Academia Lovaniensis* (éd. 1667, pp. 77-78), Nicolas Vernulæus et son continuateur, Chrétien Van Langendonck, ont fait honneur au collège de Vaulx d'avoir possédé plusieurs maîtres célèbres dans l'enseignement des belles-lettres; le second ajoute que d'autres professeurs du même collège, qu'il ne

(1) Outre les Mémoires de PAQUOT cités ci-dessus, voir les *Fasti Academici* de VALÈRE ANDRÉ, 2e édition, 1650, pp. 235-286, et l'*Academia Lovaniensis* de Nicolas Vernulæus ou Vernulz, 2e édit., p. 76-77. — Nous avons consulté en outre le tome II des *Fasti Academici Lovanienses*, dont Paquot avait préparé une nouvelle édition (MSS. de la Bibliothèque royale de Bruxelles. n° 17,568), folios 269-273.

(2) La supplique présentée au Recteur par Nieulandt était accompagnée d'un exposé de sa méthode : « Unà cum Commentario super institutione puerorum in Grammatica, usque ad logicam exclusivè » (V. ANDREÆ *Fasti*, p. 285). — « A primis Grammaticae rudimentis ad Logicam usque praelectiones fiebant ingenti cum fructu » (*Academia*, p. 77).

nomme pas, honorent de son temps les charges ecclésiastiques qu'on leur a confiées, soit par leurs vertus, soit par leur savoir. André Catulle, professeur de rhétorique, est rangé parmi ceux qui avaient conservé le plus de réputation dans la cité savante; mais avec lui sont mentionnés des hommes également estimés et dont le souvenir ne s'est point perdu. Grâce aux notes recueillies par Paquot *(Fasti academici*, tome II, fol. 270-273), on a pu restituer la liste des professeurs du Collège ainsi que de ses présidents et administrateurs jusqu'à sa réunion à un plus grand établissement (1).

On a conservé, d'autre part, le souvenir des hommes véritablement distingués qui puisèrent dans les leçons du collège de De Vaulx la première connaissance du latin : ils rendirent de grands services, les uns comme théologiens et prélats, les autres comme magistrats, jurisconsultes et conseillers. Dans le nombre de ses meilleurs élèves, on citait par exemple Jacques Boonen, archevêque de Malines; Pierre Peckius ou Pecquius, fils du grand chancelier du même nom, devenu lui-même en 1616 chancelier de Brabant et conseiller d'État; Jean Schinckelius, de Louvain, promu en 1612 docteur en théologie; D. Pontanus, conseiller de Brabant et avocat du fisc.

Les choses se soutinrent sur le même pied jusque vers 1635; mais, après le siège de Louvain par un parti gallo-batave, le collège eut beaucoup à souffrir; ses faibles revenus furent dilapidés, et le concours de la jeunesse fut moindre qu'auparavant. Par convention du 3 avril 1642, les proviseurs, Jacques Santvoert et Diodore Tuldenus, docteurs ès droits, prirent avec le consentement de l'Université des prêtres ou clercs de l'Oratoire pour remplir les fonctions de sous-régent et de professeurs. Les conditions étaient si dures pour ces Oratoriens, et leurs moyens d'existence tellement insuffisants, qu'ils se retirèrent au bout de deux ou trois ans. C'est alors que les dignitaires de l'Université décidèrent d'un commun accord l'érection d'un grand collège d'humanités, auquel on affecterait les revenus de la fondation faite au nom de Jean de Vaulx, et l'on donnerait de nouveaux statuts. Le 1er septembre 1657 se fit l'ouverture du nouvel établissement, dans un vaste édifice situé au centre de la ville, avec façade sur la grande place dite Vieux-Marché, et dans les meilleures conditions de salubrité. On avait d'abord décidé que le collège conserverait le nom de *Vaulxianum* ou de Vaulx; mais on ne

(1) Tous les documents ont été mis en œuvre par M. Edmond Reusens, dans sa *Notice sur le Collège de Gand* ou COLLEGIUM VAULXIANUM, (*Annuaire* de l'Univ., 1870, p. 329-339).

tarda pas à l'appeler *Nouveau Collège*, ou bien *Collège de la Très Sainte Trinité*. Ces noms ont fait mettre en oubli la dénomination plus ancienne: comme dit très bien Paquot à ce sujet, « c'est le peuple qui fait les noms. » Pendant un siècle et demi, il n'y eut dans la ville universitaire d'autre établissement pour les humanités que ce grand collège de la Trinité (1), dont les bâtiments, après avoir passé en différentes mains, sont actuellement rendus à l'instruction de la jeunesse sous la direction de l'institut des Joséphites.

§ III.

Analyse du Prométhée de Catulle. Rapports de ce drame avec l'enseignement littéraire au XVIIe siècle.

Disons à l'avance, que la langue du chanoine Catulle est strictement mythologique, à tel point qu'on l'attribuerait aussi bien à l'un de ces littérateurs de la Renaissance que le culte de la forme a tenus tant de fois sous le joug d'un nouveau paganisme. Mais cette langue qui blesse aujourd'hui les esprits des chrétiens, et même de ceux qui ne le sont pas, était une langue de convention que les croyants les plus sincères employaient sans scrupule ni réserve. Les fictions et les allégories sont empruntées à la poétique profane : mais on ne pourrait refuser à Catulle une certaine habileté à les approprier à son sujet ; avec cela il maniait le style et les mesures avec clarté, sinon avec grâce; il n'est pas dans ses descriptions un moins digne imitateur de Sénèque le Tragique, que les versificateurs latins de son siècle, et il a compris de la même manière le personnage du Chœur, qui n'est dans la plupart de leurs drames qu'un hors d'œuvre et un embarras.

Le *Prométhée* est partagé en trois actes, concourant au même but, liés par une seule intention, mais reposant chacun sur des données tout-à-fait différentes. Le premier acte est exclusivement mythologique : c'est l'histoire de Prométhée, ravisseur du feu, et devenant

(1) On doit à M. le prof. Edm. Reusens une autre *Notice sur le Nouveau Collège ou Collège de la Très-Sainte-Trinité* (Gand, 1874, 70 pp. in-24).

bienfaiteur du g e humain; il est en scène d'abord avec Minerve, qui l'aide à dérober la flamme céleste, et puis avec l'Homme qu'il instruit lui-même de l'usage de ce don suprême. Le second acte est purement allégorique : l'Homme est en présence de déesses qui ne sont autres que les Facultés de nos écoles d'Occident. Dans le troisième acte, l'histoire, et même l'histoire locale se mêle à l'allégorie; le génie des lettres a un rôle plus actif, et Louvain est personnifié pour intervenir en dernier ressort dans un débat en faveur de celui-ci.

Le drame se termine par une pièce qui n'est plus un véritable dialogue : l'éloge de la ville de Louvain est mis dans la bouche d'Apollon, et, quand il a salué tour à tour les Facultés, en rappelant les noms qui ont fait leur gloire, le Dieu se répand en plaintes éloquentes sur l'abandon où on laisse la déesse des arts libéraux; en d'autres termes, c'est Apollon qui réclame, dans le style des lamentations tragiques, des subsides ou une dotation pour la *Schola Vaulxia*, résidence et asile de cette déesse indignement méconnue.

Tout le premier acte du *Prométhée* est fondé sur la fiction qui sert de base au mythe célèbre de l'antiquité hellénique, c'est-à-dire, l'entreprise audacieuse de Prométhée, qui ravit la flamme pour la communiquer à l'homme et qui encourt de ce chef la vengeance de Jupiter: le poète moderne a tiré parti de cette fable qu'il devait rattacher à des vues générales sur l'enseignement de son temps, puis en sous-œuvre, à une question toute pratique, l'existence d'un cours de grammaire et de belles-lettres. Il n'avait rien à faire des épisodes du même mythe qui achèvent l'histoire de Prométhée, sa captivité sur un rocher du Caucase et sa délivrance par Hercule. On augurerait avec vraisemblance que Catulle a connu, au moins quant au fond, le *Prométhée* enchaîné d'Eschyle, qui est la seule pièce conservée d'une trilogie de ce poète; nos érudits avaient déjà pu lire les tragédies d'Eschyle dans l'édition grecque, donnée en 1580 chez Plantin, par Guillaume Canter. Mais c'est plutôt à des sources latines résumant la fable grecque, ou à des récits traduits du grec en latin, qu'il aura emprunté les données qu'il a mises en œuvre, l'intervention de Minerve se faisant l'auxiliaire de Prométhée dans son entre-

prise, et la merveilleuse excursion du Titan dans les régions du ciel; en effet, le mythe primitif n'assignait pas de rôle saillant à Minerve dans la création de l'être humain, et il s'était déjà modifié quand on répéta que, Prométhée ayant formé seulement le corps de l'homme, Minerve intervint pour y mettre la vie (1). Notre poète a reporté à Prométhée, redescendu des hauteurs du ciel, la transmission du feu à l'homme, le don direct de l'intelligence, principe de toutes les sciences, source de toute civilisation; mais il s'est servi d'une des variantes de la fable, suivant laquelle la fille de Jupiter aurait favorisé en secret l'exécution de son dessein.

La pièce latine s'ouvre par un monologue de Prométhée, exhalant ses plaintes sur la cause des douleurs dont son âme est dévorée. Son œuvre est imparfaite : l'homme qu'il a formé d'un limon flexible ne jouit pas de la lumière de l'intelligence; sa vie reste cachée au milieu des forêts, et ne s'élève pas au-dessus de rudes instincts; c'est en vain qu'il a reçu une noble tête, se dressant vers le ciel, s'il est entraîné sans cesse par de grossiers penchants, s'il est esclave de vils appétits. Quoique peut-être les Dieux lui soient contraires, Prométhée s'adresse au maître de l'Univers, afin qu'il fasse cesser un état de misère et d'abjection pour l'homme, et qu'il ne lui refuse plus désormais l'intelligence et la sagesse.

La seconde scène commence à l'apparition de Minerve, qui remarque à l'instant le trouble et l'agitation où Prométhée est plongé. Celui-ci, qui a reconnu en elle une déesse, la supplie de lui venir en aide dans ses laborieux efforts. Minerve lui ordonne de chasser de son cœur un si grand effroi, mais elle veut en apprendre la cause. Pour lui obéir, Prométhée entreprend le long récit de ses travaux, en remontant jusqu'à l'origine; ce n'est rien moins que la formation de l'homme physique, qu'il a pétri d'une matière grossière, d'un limon terrestre, et il se met à décrire en détail le système et les ressources de l'orga-

(1) Pour éviter une longue digression sur la fiction antique à propos des emprunts que lui a faits Catulle, nous renvoyons le lecteur à ce qu'on lit des transformations du mythe de Prométhée, au tome Ier de l'*Histoire des religions de la Grèce*, par Mr A. Maury (pp. 217-18, 365-71, 591-92).

nisme humain, toutes les beautés de la personne humaine. Mais l'être que Prométhée a si habilement façonné, dont il a disposé les membres avec tant d'art, est faible, sans défense, devant les êtres plus robustes de la nature, et aussi en présence des coups du sort. Il manque à l'homme la science du bien, l'amour de la vertu, la pénétration de l'esprit, la puissance de la raison, afin de s'élever au-dessus de sa condition précaire et calamiteuse.

La peinture que Prométhée lui a faite des souffrances et des misères de l'homme, a ému profondément la déesse. Elle en sait le remède assuré, et désire le lui révéler; mais elle exige de lui le secret le plus rigoureux à cause de l'ardente jalousie de Junon qui ne pardonne à personne. Prométhée conjure Minerve de lui faire part de ces secrets ineffables; il écoutera avec ravissement ses paroles « qui ont la douceur d'un rayon de miel, recueilli au mont Hymette. »

Ce sont en effet des secrets que n'a encore entendus aucune oreille humaine, mais dont la déesse se plaît à donner communication au fils de Japetos. Prométhée doit considérer, à la clarté d'une nuit sereine, la voûte étincelante des cieux; qu'il en contemple tour à tour les astres dans leur cours supérieur, les planètes dans leur marche vagabonde, les groupes merveilleux des étoiles et leurs évolutions en chœurs. Lui-même enfin, il lui sera donné de pénétrer dans cette région lumineuse : c'est là qu'il ravira la lumière de l'âme, les germes de la haute intelligence, la flamme dont il fera présent aux mortels.

Prométhée hésite un instant : comment s'élèvera-t-il dans l'espace éthéré, et comment y poursuivra-t-il sa route? Il se sent retenu sur la terre et sans cesse rejeté vers elle par la masse pesante de son corps; il ne veut plus songer à une entreprise folle et téméraire. Minerve relève son courage : que sa vertu ne chancelle pas, et il pourra monter librement jusqu'aux demeures étoilées du ciel; qu'il ose, et elle le soutiendra par une toute puissante assistance. Prométhée se confie à l'appui qui lui est promis par la déesse. Rien de ce qu'elle voudra ne lui paraîtra dur et insurmontable; il est prêt à fendre la mer écumante, à affronter les flammes des fournaises de l'Etna.

Après avoir loué la résolution du Titan, Minerve lui trace son itinéraire à travers les régions éthérées. Que Prométhée se rende au pied de l'Atlas, et qu'il en gravisse le sommet : quand il sera parvenu à la dernière cime, la déesse lui attachera des sandales aux pieds, des ailes aux épaules, et elle dirigera sa course rapide dans le ciel. Elle lui décrit à l'avance les signes du zodiaque, et la trace des coursiers attelés au char du soleil; lorsqu'il aura atteint ces hauteurs enflammées, il ravira les dons qu'il a désirés, l'étincelle féconde, la lumière suprême.

Prométhée renouvelle à la déesse, sa protectrice, la promesse de la suivre jusqu'au bout, et de consacrer à jamais sa gloire. Il se représente l'ascension qu'il va faire des cimes de l'Atlas jusque dans la sphère des corps célestes, et déjà il aperçoit les constellations qu'il nomme tour à tour. Il décrit, dans un langage d'admiration, à mesure qu'il les découvre, les corps ignés, resplendissants, qui recèlent l'esprit de vie, les germes de l'intelligence. Il salue avec transport cette flamme divine qui bientôt animera l'homme et le rendra maître de ses sens révoltés. Il s'empresse de la saisir, et soudain il redescend d'une course rapide sur la terre, afin de cacher son larcin à la jalouse Junon.

Dans la troisième scène, Minerve dont la mission est finie a disparu ; Prométhée a l'Homme pour interlocuteur. Il lui annonce quelle haute destinée lui est réservée, quelle va être désormais la sainteté de sa vie ; il lui retrace les merveilles qu'il a vues de ses yeux dans son mystérieux voyage à travers les airs, et aussitôt il lui révèle la vérité de sa mission, en lui communiquant la clarté de l'éternelle intelligence, en lui donnant le feu qui résidera au centre de son être. En vertu de ce don, l'Homme soumettra désormais à son esprit l'espace éthéré et se transportera par la force de la pensée au-delà des plus hautes régions du ciel.

L'Homme veut rendre grâces à Prométhée pour ses bienfaits inattendus et d'un prix inestimable : il lui promet de solennelles louanges jusqu'aux extrémités de la terre, et en tous lieux des temples et des autels. Ces honneurs, comme il le déclare, ne revien-

nent pas à Prométhée, mais à Minerve, qui, par amour, a voulu départir à l'Homme le souffle d'une intelligence divine. Cependant Prométhée ne quitte point l'Homme, dont il est le bienfaiteur, sans lui inculper les leçons de la sagesse. Qu'il se garde de souiller son âme, lui dit-il, en se laissant entraîner vers la terre par le fardeau du corps ! qu'il recoure aux sciences qui sont les maîtresses de la vie, qu'il cultive le champ de la nature par un labeur opiniâtre, de sorte que son âme, atteinte par le vice, ne soit jamais exposée à oublier son origine ! Qu'il prenne pour guide le feu divin, et qu'il s'efforce toujours de dompter ses sens rebelles !

La dernière scène du premier acte est remplie par un monologue de l'Homme, que Prométhée vient d'anoblir par les clartés de l'intelligence. Il fait un retour sur l'état infime où il a si longtemps végété. Dorénavant, il va marcher à l'abri d'amples vêtements, la tête couverte d'insignes qui rappellent son droit de commander. Une force céleste vivra et agira en lui ; la raison intelligente comprimera les élans d'une volonté aveugle ; son intelligence sera ravie en extase vers les régions suprêmes ; son cœur sera consumé de nobles et saintes ardeurs. Mais l'Homme n'a point oublié les ordres de Prométhée : il invoque Jupiter pour que les sciences qui ont leurs sièges dans le ciel descendent bientôt sur la terre ; c'est par la voix d'un Chœur qu'il espère fléchir la volonté du maître des Dieux, afin qu'il fasse succéder partout la civilisation à la barbarie.

Le chant du Chœur qui renferme l'expression de ce vœu, termine bien cette partie du drame qui est, comme on vient de l'entendre, calquée sur les fictions antiques. Puissent les Muses descendre du ciel et venir habiter au milieu des hommes d'un esprit cultivé ! Elles seront reçues avec honneur : des lauriers d'or leur seront consacrés ; des palais royaux leur sont destinés. La jeunesse se vouera à leur service ; quand elle aura grandi, elle chantera sous leur inspiration les grandes guerres et les illustres héros ; elle célébrera les joies et les travaux de la campagne, les jeux et les amours des bergers ; elle aiguisera la satire contre les ambitieux et les délateurs, contre les mauvais juges et les orateurs cupides. Quant aux rois, ils se feront gloire de fléchir le genou et d'incliner le sceptre devant les Muses !

Le second acte du *Prométhée* de Catulle relève d'un autre ordre d'idées; l'allégorie y domine au lieu de la fable; la pensée moderne y remplace la fiction antique; mais il se rattache logiquement au premier, en ce que les sciences que l'Homme appelait sur la terre par la bouche du Chœur sont les personnages qui occupent la scène. L'Homme se trouve en présence des quatre Facultés d'institution ancienne, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, la *Médecine*, la *Philosophie* et aussi d'une cinquième personne qui s'appelle *Humanité (Humanitas)*, et qui n'est autre que la Muse des lettres humaines, la déesse des arts libéraux. Nous nous permettrons de conserver à cette dernière le nom d'*Humanité* au singulier, quoique le pluriel du même mot réponde seul exactement à l'usage de nos langues.

Dans la première scène, la Théologie prend la parole pour présenter à l'Homme les sciences envoyées du ciel, qui sont chargées avec elle de l'éclairer et de l'instruire. L'*Humanité* se glorifie de ce qu'elle fait pour la jeunesse; c'est elle qui la pénètre de sagesse et de prévoyance (d'une intelligence *prométhéenne)*, et qui l'excite à prendre part avec ardeur aux luttes d'Apollon.

L'Homme se prosterne avec reconnaissance devant ce chœur de vierges sacrées, dont l'aspect a autant de grâce que d'éclat et de majesté. Il les conjure de l'instruire plus profondément, de le guider dans l'arène de la vie, de l'aider à porter le joug de la vertu; car il est résolu à leur obéir.

Les déesses qui représentent les Facultés des hautes écoles de l'Europe chrétienne, parlent tour à tour pour définir leur part d'action dans la culture de l'esprit, dans l'éducation de l'homme; seulement, par une anomalie qui n'est que la conséquence du merveilleux mythologique adopté sur le Parnasse néo-latin, les mystères de la religion chrétiennne et même la morale évangélique apparaissent à peine dans leurs discours en manière d'allusions.

La sainte Théologie se dit l'ancre, le port dans les agitations de la vie; elle révèle la vraie sagesse et dénonce les fausses doctrines du monde; elle fournit à la raison les moyens d'exercer pleinement son empire; elle conduit à Dieu ceux qui l'écoutent. Catulle lui fait dire

« qu'ils seront assis au milieu des grands Dieux et qu'ils boiront l'ambroisie de leurs lèvres vermeilles ».

La Jurisprudence est envoyée pour assurer à tous les hommes la jouissance de leurs droits. Sans elle, la terre retomberait en quelque sorte dans le chaos; elle serait envahie par les querelles, les violences et les discordes de tout genre. L'ordre et la justice règnent partout où elle leur a fourni d'incorruptibles défenseurs.

La Médecine est en lutte continuelle pour sauver l'homme; elle dispute sans cesse des vies humaines aux Parques qui sont avides d'en trancher le cours; elle assujétit même à son pouvoir la cruelle mort dont elle parvient souvent à détourner les coups; elle apaise les douleurs et prolonge l'existence par la vertu des plantes qu'elle applique à tous les maux.

La Philosophie, cette reine de la Sagesse, apprend à mettre en œuvre de solides arguments, à dénouer de difficiles problèmes, à réfuter et à détruire les fraudes de la sophistique. Elle fait connaître les causes cachées des choses, l'origine et la destination du monde, la raison des phénomènes, les lois des éléments, et elle ramène ainsi l'entendement humain à l'unique auteur, au souverain maître de tout ce qui existe.

L'*Humanité* s'appelle la déesse des arts : ses sœurs ne peuvent rien sans elle, ou n'ont que peu de pouvoir. Elle adoucit les mœurs; elle corrige la rudesse native de l'esprit par la douceur et les charmes de la poésie; elle cultive et enrichit l'âme humaine pour y faire croître une sagesse supérieure. Les autres sciences seraient stériles, si elles ne contractaient point alliance avec elle : c'est pourquoi elle en est appelée la lumière. Quiconque s'attache à elle, devient capable d'exprimer dignement ses pensées, de les enchaîner dans un discours élégant, et aussi de les faire ressortir par les inventions et les formes éclatantes de la poésie.

L'Homme se sent pénétré de vénération pour les doctes institutrices qui lui apparaissent comme les génies des sciences; il les a entendues avec admiration; il les a contemplées avec délices : aussi les supplie-t-il de ne jamais priver la terre de leur présence. Plusieurs de

ces déesses l'exhortent tour à tour à la persévérance dans le travail, dans l'effort ; ainsi profitera-t-il des lumières intellectuelles que chacune d'elles consent à lui dispenser. L'Homme leur jure une reconnaissance sans fin, et il leur promet des sanctuaires dignes de leur culte.

Dans un morceau chanté sur un mode musical, qui termine le second acte, le Chœur représente la lutte entre la Barbarie, autrefois maîtresse du monde, et l'Homme civilisé, qui s'efforce de la détruire. L'effet du dialogue est rendu plus varié par l'intervention d'un troisième personnage, l'*Écho*, qui répète d'une manière assez naturelle et quelquefois piquante les dernières syllabes de chaque phrase. Il y a certain à-propos dans plusieurs des jeux de mots qui font la réponse de l'*Écho* aux deux antagonistes, mais la recherche en est presque toujours puérile (1).

Comme nous le disions plus haut, le troisième acte descend jusqu'aux affaires du temps de l'auteur ; il faut bien l'avouer, la chute du Prométhée de Catulle n'est pas moins rude que celle de Vulcain, quand on le voit tomber, non pas, il est vrai, de l'Olympe dans l'île de Lemnos, mais des hauteurs de l'Empyrée et des cimes de l'Atlas dans les réalités administratives et financières de l'*Oppidum Lovaniense*. Par contre, on aurait à relever dans cette partie de la pièce latine une foule de notions biographiques qui ont leur prix au moment où l'on recueille partout les moindres souvenirs d'histoire nationale.

Les Facultés sont les principaux personnages de la première scène ; mais l'Homme s'est retiré, et elles n'ont devant elles d'autre antagoniste que cette déesse des arts, qui a nom l'*Humanité*. C'est d'abord la Théologie qui félicite ses sœurs de posséder dans toutes les contrées du monde de beaux palais qui portent leur nom ; mais elle croit le moment venu de choisir d'un commun accord un sanctuaire qui l'em-

(1) Voici, pour prendre un seul exemple, comment l'homme interpelle la Barbarie dans cet étrange chœur :

Monstrosa Barbaries ubi
Jaces, ubi lates effera ?
(*Echo*) FERA. Tibi bella praeparo.
(*Echo*) PARO. Scientiarum ero.
Jam cultor. (*Echo* ULTOR...

porte sur tant d'autres. La bonne déesse fait en cet endroit une véritable amplification dans le goût des poèmes descriptifs de l'antiquité.

Sans se faire longtemps prier, une autre déesse dont sa sœur atnée a vanté les lumières, la Jurisprudence, entreprend une longue peinture des avantages du séjour de *Lovanium,* siége favori des Muses. Elle loue successivement la pureté de l'air, la beauté du paysage, la fratcheur de la verdure, le cours des eaux de la Dyle, les délices de la résidence d'Héverlé, du château et du clottre, des jardins et des bois. Elle exalte plus encore le haut mérite des habitants de Louvain, peuple plus doux qu'aucun autre sur la terre, « au point qu'on les croirait enfants des Grâces, » tant leur esprit heureusement doué est ouvert aux inspirations des Muses! Qui a vu la cité reste sous le charme, et il ne sait plus s'en détacher.

Homines ab ipsis Gratiis natos putes.
Tantus animis inest lepos, candor, fides,
Probitas suis parata Musis obsequi!

La Jurisprudence opte sans hésiter pour Louvain, comme pour la résidence la plus digne des doctes sœurs. La Théologie approuve la sentence; la Médecine y applaudit; mais en ce moment même, l'*Humanité* se tient immobile, silencieuse, la tête penchée vers la terre. Elle se ranime un peu à la voix de la Théologie, qui l'appelle l'œil et la racine de l'éloquence, et elle consent enfin à révéler sa douleur.

Sans doute, avoue l'*Humanité,* « cette terre a nourri en grand nombre de puissants promoteurs des belles lettres *(tot Atlantes litterarum)* : le spirituel Nannius, l'éloquent Valerius, Lipsius, le défenseur accompli des bonnes études *(politum humanitatis vindicem),* et avec eux tant d'autres hommes dont les égaux n'ont point paru dans le monde pendant un espace de plusieurs lustres. » Aujourd'hui les maîtres intelligents ne manquent pas; ils enseignent sans emphase et sans vains artifices, et, dans leurs habiles leçons, ils épargnent aux jeunes esprits qui sont encore dans les langes l'amertume des rudiments de toute science. Mais, si doux que soit le séjour de Louvain pour ses sœurs, l'*Humanité* ne peut y vivre satisfaite

elle-même. Elle s'inquiète, reléguée qu'elle est dans d'étroites cabanes, réduite qu'elle est à de modiques revenus. Voilà pourquoi on lui refuse de légitimes suffrages, et l'on répète que les lettres se meurent à Louvain : car le monde juge les choses à l'extérieur, les hommes sur le vêtement.

Laissée seule tout à coup, l'*Humanité* se tourne vers Louvain, l'objet de ses vœux les plus ardents, et l'apostrophe dans toute l'effusion de son cœur; car le souvenir de cette noble cité lui fait toujours verser d'abondantes larmes. Là, en effet, de magnifiques asiles sont ouverts à toutes les sciences, et la jouissance leur en est assurée : ses sœurs s'enorgueillissent dans de somptueux palais. Elle, au contraire, reste accablée sous des ruines; elle gît à terre, foulée aux pieds, livrée au mépris. Que souhaite-t-elle cependant, si ce n'est une humble retraite, près des murailles et des tours de la ville? Le moindre ruisseau lui vaudrait la fontaine Aganippe, et la plus petite colline lui paraîtrait un autre Parnasse. De tels vœux seront-ils exaucés? Mais voici que Louvain s'avance vers elle... se laissera-t-il fléchir par de brûlantes supplications?

La dernière scène du troisième acte se passe entre deux personnages, *Louvain* et l'*Humanité*. La cité est fière de sa gloire qui atteint aux astres; car, nulle part, une hospitalité plus splendide n'a été offerte aux sciences. Mais il lui tarde d'ouvrir un asile non moins beau à la déesse *Humanité* : c'est pour elle un devoir de reconnaissance, puisque Pallas a toujours abreuvé et soutenu les nourrissons qu'elle lui a confiés.

Ces paroles de sympathie et de regret ont rassuré l'*Humanité;* il est temps pour elle de faire entendre sa voix. Elle s'incline devant la Cité dont le gracieux visage respire la vertu *(spirantesque virtutem genas)*.

Louvain témoigne une grande joie de voir de ses yeux la déesse qui est la perle brillante entre les sciences. Il la considère avec amour; il l'embrasse avec transports; il va lui dévoiler ses intimes désirs. Le fracas des armes, l'horreur des guerres civiles, ont pu seuls empêcher la noble ville de vouer une institution au culte d'Apollon.

Trop longtemps une heureuse occasion lui a fait défaut; mais, la paix ayant enfin ramené la sécurité, il va reprendre l'œuvre et il en fait sur le champ la promesse solennelle. — L'*Humanité* en accepte l'augure, et demande au Tout Puissant d'en hâter l'exécution. — Louvain lui dit d'espérer dans l'avenir; mais lui conseille « de se tenir encore quelque peu dans les jardins de l'école de De Vaulx », où elle continuera à former les jeunes esprits aux exercices de l'intelligence. Un jour viendra où un siège élevé lui sera décerné, où une nouvelle demeure lui sera ouverte.

La Conclusion, — *Conclusio*, ainsi que Catulle l'a nommée — est un court éloge de la ville de Louvain, comprenant l'occasion et le but du drame entier. Dans cette longue prosopopée, Apollon interpelle la cité de Louvain, pour louer — en autant de tirades de mesure ïambique — la ville elle-même, ses habitants, ses monuments, et ensuite les savants des quatre Facultés de son Académie. Pour saluer dignement l'ancienne capitale du Brabant, Apollon ne manque pas de lui dire qu'elle fait envie aux lieux célèbres et vantés de la Grèce et de l'Égypte, Délos, Delphes, Thèbes aux cent portes, etc. Il témoigne ensuite son admiration pour les trois ordres de ses citoyens, sénateurs, peuple et chevaliers, et pour leur conseil suprême qu'il compare sans façon au sénat romain (1).

(1) Il s'arrête plus longuement à la description de l'Hôtel-de-ville, que nous citerons malgré la méprise du poète qui met en cause sans raison la statuaire grecque, pour faire valoir les merveilles de l'art ogival (*) :

Quali exprimam lingua SENATORUM DOMUM?
Spectabilis secto per artem marmore
Vivoque fulget tota saxo, emblematis
Varie decora, vertice insigni eminens,
Sed symmetria pulchrior : namque superat
Vivens opus, solersque materiam labor.
. . . .
Quis clarius avitae optet elegantiae,
Veterisque symbolon opulentiae? Ipsemet
Industriam laudasset artifex Myron :
. . . .
Quisquis videt, vel obstupet, vel invidet.

(*) Voir l'*Histoire de l'architecture en Belgique*, par feu SCHAYES, tome II, p. 270-278, et surtout la notice detaillée de Mr EDWARD VAN EVEN : *Les Artistes de l'Hôtel-de-ville de Louvain* (1852, vol. in-12).

La prosopopée se termine sur un tout autre ton : Apollon, il est vrai, est émerveillé de la splendeur des arts et des sciences qui fait répéter le nom de Louvain bien au-delà des contrées de l'Europe ; mais cette gloire serait portée à son comble, si la déesse des arts libéraux y occupait un siège plus élevé, si elle y était pourvue d'une riche dotation, si une résidence qui fût en quelque sorte sa cour et son trône était assignée aux hiérophantes et aux ministres de son culte. Apollon lui-même se prend à gémir sur le sort de ces fidèles serviteurs de la déesse, de concert avec les Muses qui pleurent la décadence des nobles études. L'Écho répond tristement à chacune de ses plaintes ; avant de quitter la scène, le Dieu se plait à faire un retour sur les gages de munificence que les magistrats de Louvain ont tant de fois donnés dans le passé. En souvenir d'un subside qu'aurait reçu naguère la *Schola Vaulxia*, il rappelle au Sénat communal qu'il fut jadis prodigue de son or, comme du plus vil métal, pour assurer aux Muses une dotation annuelle (1), et puisqu'il attend du nouveau Sénat la même générosité, il va faire trêve à ses doléances.

§ IV.

André Catulle comparé a d'autres poètes latins de son époque.

Ceux des ouvrages de Catulle qu'on a conservés, essais des loisirs de sa jeunesse pour la plupart, attestent chez leur auteur une grande facilité à traiter en vers toute espèce de sujets, un usage familier des richesses du style poétique qu'on enseignait aux humanistes, s'exerçant à écrire en général dans une seule et même langue. Ainsi que l'a affirmé M. Lecouvet, les petits poèmes de Catulle sont d'une lec-

(1) Voici quelques vers de cette curieuse finale :

Essetne *Grudiae Urbis Senatus* inclytus,
Qui primulùm Musis ut annuam daret
Dotem, suum aestimavit aurum, vilia
Quasi sputa? (*Echo*) PUTA. Quidem puto et vix ambigo.
Quisquis fuerit, oculus erit, sanguis meus,
Novemque Divarum, trium Charitum decus
Vitale. (*Echo*) TALE.....

ture agréable, mais ils ont tous les défauts des œuvres juvéniles. Or, ceux qu'il signale se retrouvent également dans le drame : l'abus de l'antithèse, beaucoup de recherche souvent, de l'érudition à contretemps, des jeux de mots et des allitérations d'un contraste continuel avec le caractère sérieux des allégories du *Prométhée*.

On avait remarqué de bonne heure dans *Catullius* un écrivain de talent, un latiniste consommé, et il n'est pas étonnant qu'on l'ait retenu à Louvain après ses études de droit pour lui confier la plus haute classe dans les cours d'humanités au collège de Vaulx. Les historiens de l'Université n'ont point fait mention expresse du *Prométhée*, qui n'eut probablement pas le succès pratique que l'auteur en attendait; mais dans la *Bibliotheca Belgica* (édition de 1623) (1), peu après que Catulle eut quitté Louvain, Valère André lui rendait ce témoignage : « *Andreas* CATULLIUS *Nervius*, IC^{tus} Rhetorices in » Vaulxiano Lovanii gymnasio nuper Doctor, elegantis ingenii et styli, » si aut solutâ orat; aut vinctâ numeris ludit oratione.... »

Le dernier point que nous tenons à faire ressortir, c'est l'influence des écoles de Louvain sur la manière et le goût de Catulle. Nous n'oserions soutenir que Catulle a connu et fréquenté à Louvain Juste-Lipse (mort en 1606); mais il était, comme le plus grand nombre, sous l'impression de la magnificence de son style. Vernulæus n'avait point encore publié ses nombreuses tragédies; il avait professé la rhétorique au collège du Porc depuis l'an 1608, et il avait été nommé en 1611 professeur d'éloquence : l'ascendant de ce maître distingué se fit sentir sur l'humaniste du collège de Vaulx, comme si la prose oratoire de l'un et les essais poétiques de l'autre relevaient de la même théorie littéraire (2). Mais, si nous ne nous trompons, Catulle fut encore plus encouragé dans la composition de ses poëmes par les leçons, et peut-être par les suffrages d'Erycius Puteanus qui avait succédé à Juste-Lipse dans l'enseignement des lettres latines. Le poète comprenait,

(1) Première édition très rare du livre, in-8° (Lovanii, Henri Hastenius, 1623), p. 136.

(2) Dès 1614, Vernulæus avait mis au jour un recueil de ses Discours sur toute espèce de sujets (*Orationes*, 3 vol. in-12).

comme le très célèbre maître, l'application des fables et traditions de l'antiquité à des œuvres nouvelles en prose et en vers, à des sujets d'actualité, et il entendait de la même manière l'emploi de l'allégorie et des comparaisons mythologiques. Dès son retour d'Italie, Puteanus avait établi une académie des bonnes études, *Palaestra bonæ mentis*, et peu après il publiait lui-même l'exposé de ses vues sur le régime intérieur de cet institut, qui devait être à la fois une « officine d'éloquence et de sagesse » (1). Catulle fut fasciné, comme tant d'autres, par les promesses du programme; dans la prosopopée qui termine son *Prométhée*, il exalte l'œuvre de Puteanus, en louant la sagesse qui a son siège parmi les philosophes qui ont enseigné et qui enseignent encore à Louvain. « Un nouveau soleil se lève, lui semble-t-il, c'est l'école de la saine intelligence, flambeau de tous les arts, comparable à un phare par son éclat; le premier Dédale de cette école, c'est le savant Puteanus, le successeur de Lipsius, faisant retentir tous les jours cet illustre théâtre du bruit de son éloquence ».

Les défauts que la critique est en droit de reprocher à Catulle et aux maîtres qu'il admirait n'étaient point, après tout, particuliers à une seule école littéraire (2) : ils s'étaient manifestés, pour ainsi dire, dans tous les pays où s'était développée une littérature poétique, soit en latin, soit dans la langue nationale de chacun d'eux. Que n'aurait-on pas à dire des ravages exercés par un excès de raffinement dans toutes les branches de la poésie italienne au XVIe siècle? Que de critiques on a justement dirigées contre la majeure partie des œuvres de la poésie française dans la même période? Ronsard et les poètes de la pléiade se sont complu dans les mêmes excès que l'on dénonce avec raison dans les compositions latines de nos plus célèbres humanistes. La surcharge d'érudition, les jeux de mots, l'entassement des figures et des allusions mythologiques, la confusion du sacré et du

(1) Le texte le plus complet a paru en 1615 à Louvain, à la suite de la *Suada attica*, pp. 156, in-8.

(2) Dans son *Hannonia poetica* (Tournai, 1859, p. 49 et suiv.), M. Lecouvet n'a pas dissimulé le manque de goût que l'on reprocherait à Catulle dans ses vers de circonstance.

profane, ce sont là autant de méprises et de défauts communs à toutes les écoles qui se sont laissé prendre à une admiration enthousiaste et sans réserve pour les imitateurs de l'antiquité.

Les poètes et les prosateurs latins qui se sont efforcés de raviver le feu sacré dans les provinces demeurées soumises à l'Espagne après une période de si dures épreuves, avaient le droit de s'en expliquer hautement (1). Reconnaissons que, malgré leurs méprises ou leurs illusions, ces écrivains étaient possédés d'un intime amour du bien public et désireux de faire des prosélytes à la cause des sciences et des lettres. Il faut, en raison de cette honnêteté parfaite dans les intentions, tempérer dans une juste mesure les jugements que l'on serait tenté de porter sur les écrits de Puteanus et sur les préceptes qu'il inculquait à la jeunesse. Qu'on use des mêmes ménagements dans l'appréciation de la forme de drame choisie avec un médiocre succès par tant d'auteurs : dans ses tragédies, Vernulaeus a voulu personnifier des vertus et glorifier de grands exemples. Dans le drame que nous avons analysé, Catulle a-t-il fait autre chose que plaider la cause des bonnes lettres? Le procédé nous parût-il étrange, la forme de la plaidoirie médiocre ou même fausse, il est juste de rendre hommage à la ferme confiance que Catulle et ses contemporains montraient dans une prochaine restauration des hautes études.

(1) « Magnis subsidiis litterae nostrae vindicandae sunt, ne infra pecuniam jaceant. » Lettre de Puteanus à P. Castellanus, datée de Bruxelles, octobre 1611 (*Epistolarum* pars II, centuria II, ep. VIII, p. 122-23. Coloniae, 1681, in-8).

CHAPITRE IV.

VALÈRE ANDRÉ,

HISTORIEN ET JURISCONSULTE, ANNALISTE DU COLLÈGE DES TROIS-LANGUES ET DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, UN DES PLUS ANCIENS AUTEURS D'UNE BIOGRAPHIE NATIONALE.

Valère André nous offre dans son nom un des exemples de l'ennoblissement que l'esprit académique des siècles passés prétendait donner aux noms vulgaires; *Valerius Andreas*, c'est la traduction latine du double nom de *Walter* Dries ou Driessens, dont la forme germanique a la même signification : il serait inutile d'y chercher l'ombre d'une énigme ou l'apparence d'une épigramme, comme dans beaucoup d'épithètes qui cachent à la postérité le nom patronymique des savants de la renaissance. Valère André appartient à la première moitié du xviie siècle, alors que les relations du monde littéraire étaient devenues plus sérieuses et plus difficiles dans l'Occident de l'Europe à la suite de tant de déchirements politiques et religieux, dont le siècle précédent avait souffert. Il naquit le 26 novembre 1588, comme il nous l'apprend lui-même (1), à *Dessel* ou *Desschel*, bourg du Brabant, placé sur les confins de la Campine et formant alors une avouerie avec Mol et Balem; telle est l'origine du surnom de Desselius qui accompagne le nom de Valère André dans la plupart de ses biographies latines et en tête de ses propres ouvrages.

(1) « Anno D. M. DLXXXVIIIV Kal. Decembris. » *Monitio ad Lectorem*, dans la première édition de la *Bibliotheca Belgica*, p. 752.

La famille à laquelle il appartenait s'est perpétuée au XVII[e] siècle dans plusieurs branches collatérales; la généalogie de ses cousins, du nom de Van Ballaer (1), qui habitaient Bauwel, est connue par les épitaphes qu'on voyait dans l'église de cet endroit, en face du chœur, et les communes de Casterlé et de Desschel dans la province d'Anvers renferment encore des descendants de cette même branche(2).

Valère André commença son éducation dans son lieu natal, et d'après son propre témoignage, il y acheva une partie de ses humanités; il nous dit qu'il y fut d'abord guidé et instruit par Valère Houtius, homme alors très estimé à cause de ses succès dans la direction des études, mais du reste assez peu connu. Ensuite il fut envoyé à Anvers où il passa trois années entières sous la direction spéciale du célèbre André Schott, de la Compagnie de Jésus. Ce fut surtout dans la connaissance du grec que l'élève lui fut redevable de ses progrès; aussi jamais n'a-t-il négligé les occasions de rendre hommage au savoir de son maître et de son protecteur (3). Valère André put couronner à Anvers ses années de travaux littéraires par l'étude de l'hébreu, à laquelle il s'attacha fortement; il recueillit les premiers éléments de cette langue dans les leçons de Jean Haïus, écossais de naissance.

Après avoir été à l'université de Douai pour y faire ses cours de philosophie (4), Valère André revint à Anvers et vécut en relation intime avec deux hommes distingués, Aubert Miræus ou Le Mire et François Scott (5). Qui n'admettrait que sa vocation scientifique, déjà

(1) « Christianus Van Ballaer (Catharina Wouters) descendit ex eisdem parentibus e quibus Valerius Andreas J. U. D. » — Note manuscrite.

(2) C'est ainsi que feu P. F. X. De Ram, premier Recteur de l'Université catholique, appartenait par sa grand'mère paternelle à ce rameau de la famille Van Ballaer qui remonte à l'oncle ou à la tante de Valère André.

(3) V. André n'oublia jamais, *Andreas Schottus*, celui qu'il aime à appeler « ille studiorum meorum formator, ac Græcis præsertim in litteris institutor. »

(4) Il suivit les leçons d'André Hoius ou Van Hoye, de Bruges, professeur d'éloquence et d'histoire, dont il reste une *Historia universa*, etc. (Duaci, 1629, in-fol. V. Duthillœul, *Bibliogr. Douaisienne*, 1842, p. 123).

(5) François Schott était frère du célèbre A. Schott; il a occupé de hautes charges dans la magistrature à Anvers, et il a surtout acquis de la renommée en publiant un *Itinéraire d'Italie*, dédié au cardinal Bellarmin (Antverp. 1600 et 1625, in-12°).

si bien préparée par les soins de ses premiers maîtres, n'ait été mieux déterminée par la rencontre d'un homme d'un savoir aussi vaste que celui de Miræus (1)? Quand Valère André fréquente Miræus vers l'an 1610, il est témoin de la prompte exécution que celui-ci peut donner simultanément à une série d'utiles travaux; un seul homme entreprend de résumer les antiquités ecclésiastiques, d'éclaircir l'origine des grands ordres de l'Église, de mettre en ordre les annales du pays; trente années suffiront à Miræus pour réaliser une multitude de plans d'autant plus méritoire qu'il s'agit de tirer une science nouvelle de collections manuscrites. Valère André apportera d'autres éléments à la culture de l'historiographie latine, alors si glorieuse pour la Belgique ; il puisera dans les annales des lettres et des sciences. Mais suivons Valère André dans les fonctions nouvelles qui l'arrachent au séjour d'Anvers, devenue pour lui une seconde patrie. Un an après son retour à Louvain, en 1611, Valère André y fut chargé de l'enseignement de l'hébreu; il accepta avec empressement ce premier professorat qu'il n'abandonna point jusqu'à sa mort, malgré les obligations nouvelles qui lui furent imposées tour à tour (2).

§ I.

VALÈRE ANDRÉ, PROFESSEUR DE LANGUE HÉBRAÏQUE.

C'est en 1612 que Valère André prit possession de la chaire d'hébreu au collège des Trois-Langues, et il prononça dans cette circonstance un discours d'inauguration qui fut imprimé deux ans après et qui

(1) LE MIRE, né à Bruxelles en 1573, fit des cours de philosophie et de théologie à Louvain, puis, promu à un canonicat de N. D., il passa à Anvers ses jours si bien remplis par la science. Il y mourut, en 1640. Voir le Mémoire historique et critique de l'abbé de Ridder : *Aubert le Mire, sa vie, ses écrits*, pp. 112 (*Mém. cour. de l'Acad. R. de Belg.*, tome XXXI, 1863).

(2) La notice qui suit a paru en 1846 dans l'*Annuaire de l'Université catholique* (10e année, pp. 160-214). Elle a fourni le fond de notre article sur ANDRÉ (Valère), au tome Ier de la *Biographie nationale*. Bruxelles, 1866 (col. 281-290). Nous l'avons abrégée et retouchée, avant de l'insérer dans le présent recueil.

[redacted]

doit être considéré comme un document du plus grand intérêt. L'enseignement de l'hébreu était interrompu depuis plus de trente ans, quand, le 27 mars 1612, Valère André vint rappeler solennellement la destination d'un collège naguère célèbre dans toute l'Europe et l'utilité de la langue sainte négligée dans des temps malheureux; l'ouverture de ses leçons fut donc un événement dans les annales académiques de Louvain.

A peine âgé de vingt-quatre ans, le jeune philologue de Dessel prononça dans l'auditoire du collège des Trois-Langues une allocution qui était bien faite pour réveiller dans les esprits un sentiment légitime d'orgueil patriotique; il s'est attaché à y retracer l'origine et le développement d'une des plus belles institutions de l'Université de Louvain; cette première leçon publique du professeur est devenue un livre d'autant plus curieux qu'il est suivi de notices étendues sur la personne et les ouvrages des membres du même collège dans le siècle antérieur.

Valère André, se voyant appelé à travailler à la restauration des bonnes études, songea d'abord à récapituler devant ses auditeurs les titres nombreux qu'avait l'institution de J. Busleiden à la confiance et à la reconnaissance publique; il vit en cela une obligation d'autant plus impérieuse que l'on sortait d'une époque de désordre pendant laquelle l'enseignement littéraire avait langui et le découragement s'était emparé de beaucoup d'esprits. Dans son épître dédicatoire au jurisconsulte Adrien Baexius, président du collège des Trois-Langues, Valère André a cru devoir caractériser en termes énergiques les désastres qui avaient fondu tant de fois sur Louvain, et il a pu faire gloire à ce dignitaire d'avoir réparé les malheurs qui avaient menacé l'existence du principal asile des lettres (2).

(1) *Collegii trilinguis Buslidiani, in Academia Lovaniensi, Exordia ac progressus. et* LINGUÆ HEBRAICÆ ENCOMIUM *publice pronuntiatum*, V. Kal. April. MDCXII, ab ANDREA VALERIO *Desselio*, in professionis auspiciis. — LOVANII, typis Philippi Dormalii, anno MDCXIV, pp. 71, in-4°. — C'est une des sources que nous avons mises à profit dans notre *Mémoire hist. et litt.*, imprimé en 1856. (La préface est datée du 1 Septembre de l'année 1614.)

(2) Mém. cité, p, 103-106.

La harangue solennelle de Valère André commence par un tribut d'hommage à la mémoire de J. Busleiden, fondateur du collège; l'illustration fort ancienne de la famille des BUSLEIDEN, originaire du Luxembourg, y est attestée par les services d'Égide Busleiden, conseiller des derniers ducs de Bourgogne, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire. Tous les fils d'Égide parvinrent à des fonctions éminentes dans l'Église ou dans l'État; mais Jérôme Busleiden se distingua surtout comme protecteur des lettres. Sa maison de Malines devint l'asile des savants, et fut comparée au palais de Lucullus, à cause de la richesse des collections de livres, de manuscrits et d'objets d'art. Élevé à Louvain dans le goût des belles-lettres, J. Busleiden rechercha les moyens de le développer davantage au sein de l'Université, à l'exemple de ce qu'il avait vu en Italie et en d'autres pays; persuadé que l'étude des lettres est la condition indispensable d'une culture vraiment élevée et complète de l'intelligence, il consacra une grande partie de sa fortune à l'érection d'un établissement spécialement consacré à l'enseignement des trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Nous avons exposé assez longuement le mérite de celui qui avait réglé la constitution du *collège des Trois-Langues*, mais qui mourut avant d'en voir l'ouverture (1).

La seconde partie du discours de Valère André, est plutôt l'introduction du cours qu'il était sur le point d'inaugurer. Il a voulu traiter de l'origine et de l'usage des langues, ainsi que des qualités éminentes de l'hébreu; c'est pourquoi il a pu intituler la suite de son travail *Éloge de la langue hébraïque* (Encomium linguæ hebraïcæ) : « Satis » verò superque eam laudavero, si Antiquitatem quam comitatur » Dignitas, Necessitatemque ejus, hoc praesertim exulceratissimo » sæculo, paucis demonstravero (2) ».

Nous pouvons juger du talent que Valère André avait apporté dans

(1) V. ci-dessus livre I, ch. II, *le Conseiller Jérôme Busleiden*, etc.

(2) Nous avons analysé la partie littéraire de sa harangue dans notre *Mémoire cité*, p. 260-267, et nous y avons fait (p. 259) mention des livres annotés par le professeur d'hébreu en vue de ses leçons. (Voir, Appendice au chap. IV, une note sur Joseph Abudacnus et son lexique hébreu).

les études philologiques, non seulement par la composition de ses différents écrits, mais encore par ses travaux vraiment précoces dans les lettres classiques. Avant d'appartenir à l'Université de Louvain, il s'était essayé sur quelques sujets d'érudition latine; à Anvers, en 1608, il avait mis au jour un *Commentaire* posthume de P. Nannius, d'après les cahiers dictés de ce maître, sur l'*Art poétique*, dans l'édition d'Horace publiée par Lœvinus Torrentius (1); à Douai, en 1610, il avait fait imprimer un système d'orthographe suivi d'un traité de ponctuation (2). Ce n'était pas une simple reproduction de l'*Orthographe* de Manuce; l'éditeur y a ajouté les observations de sa propre critique, et par exemple il a blâmé le savant latiniste de Venise de n'avoir pas distingué les variations de l'orthographe dans l'ordre des temps, puisque l'usage a toujours fait loi dans l'écriture aussi bien que dans la prononciation; puis il a inséré dans le corps du livre ses additions, s'étant contenté de les distinguer par des étoiles. Il a donné à la fin de cet ouvrage un petit traité des *Ponctuations*, « qui, dit Baillet (3), ne paraît pas beaucoup moins utile que l'autre. » Un peu plus tard, Valère André composa des notes étendues sur l'Ibis d'Ovide, poème réputé fort obscur, *poema* σκοτεινόν (4).

§ II.

Valère André, professeur de droit et premier bibliothécaire de l'Université.

Nous allons suivre Valère André dans une autre partie de sa carrière qui offre sans contredit une grande somme d'intérêt; si nous recherchons d'abord quels doctes travaux ont été dûs aux loisirs du

(1) Typis, Chr. Plantini, in-4°. — Pag. 767-839.

(2) *Orthographiæ ratio*, ab Aldo Manutio collecta primo, multis aucta, (cum libello) *De ratione interpungendi ac Distinctionum notis*. Duaci, typis Belleri, 1610, in-12. — En 1611, Gaspar Barthius fit paraître à Leipzig une édition annotée du même livre de Manuce.

(3) *Jugements des savants*, t. II, troisième partie, grammairiens artistes.

(4) Antv. 1618, fol., typis Nutii.

jurisconsulte, le mérite de l'historien, initié à la conduite des affaires et chargé de l'enseignement des lois, sera l'objet d'une admiration d'autant mieux fondée, et ses services seront jugés avec plus de respect et de reconnaissance. Devenu membre du collège des Trois-Langues, Valère André résolut d'entreprendre l'étude du droit dans les deux branches alors cultivées simultanément par la plupart des juristes, le droit civil et le droit ecclésiastique. Il était parvenu à la moitié de ses études nouvelles quand il fit imprimer à Cologne une dissertation *De Togâ et Sago (sive de litterata armataque militia)*, à laquelle était joint un *Panégyrique* de St. Ives, patron des jurisconsultes et des gens de robe (1). Enfin, le 22 novembre 1621, Valère André fut promu au doctorat en droit *(juris utriusque doctor)* et en 1628, après la retraite d'Antoine Perezius, venu d'Espagne avec les archiduc, il devint *Professeur royal*, chargé de l'explication des Institutes *(Regius Institutionum imperialium professor)*. Nous n'avons pas le dessein d'énumérer les nombreux ouvrages que Valère André a mis au jour sur des matières de droit, puisque leurs titres ont été soigneusement recueillis par ses anciens biographes bien connus (2); son activité s'est principalement exercée sur des auteurs célèbres dont il reproduisait le texte accompagné de notes originales et de commentaires plus ou moins étendus : si le droit féodal et le droit romain eurent place dans ses travaux, la plus large part fut faite par lui au droit canonique, pour lequel il ne se contenta pas d'annoter d'anciens jurisconsultes, tels que H. Canisius, Lancelottus, A. Vallensis, J. Vendeville, mais publia un ouvrage neuf et méthodique, qui, conçu sous la forme d'un tableau général, obtint à son époque un grand succès

(1) *Coloniæ*, 1618, 8°, et *Lovanii*, 1625, 8°, typis Hastenii. — L'édition de Cologne, renfermant deux autres traités, portait pour titre général : *Quæstiones quodlibeticæ tres, de Toga et Sago, Brabantinorum privilegio et Sectariis convincendis.*

(2) Foppens a consigné, à la suite de la biographie, la liste de tous les ouvrages de Valère André dans son édition de la *Bibliotheca Belgica* (t. II, 1148-49.— Bruxellis, 1739). M. F. V. Goethals, dans ses *Lectures relatives à l'histoire des Lettres et des Sciences en Belgique*, (t. II, 1837) n'a cité que les principaux ouvrages de notre auteur.

et dut avoir plusieurs éditions à Louvain (1). Valère André avait rassemblé les matériaux nécessaires à une explication nouvelle des Commentaires de G. Mudée et à une édition critique du Digeste; mais il n'eut pas le temps de les mettre en œuvre; ses notes manuscrites sont restées, d'après Foppens, entre les mains de son petit-fils, D. De Coenen, qui était au commencement du XVIIIe siècle parmi les magistrats de Louvain.

Dans son mémoire sur l'*ancien droit belgique*, M. J. Britz a rendu justice aux travaux du professeur de droit : « Valère André a bien » mérité de la science et de nos anciens jurisconsultes en publiant » une foule de leurs ouvrages, la plupart inédits... Bien des fois il » augmenta les ouvrages et les enrichit de notes extrêmement intéres- » santes » (tome XX des *Mémoires couronnés par l'Acad. royale de Belgique*, coll. in-4°, 1846, part. I, p. 179). Dans les notices de Britz, on peut lire les titres latins des livres fort nombreux qui furent imprimés ou réédités par les soins du même maître.

Disons-le à la louange de Valère André, ses études consciencieuses et approfondies dans les matières de droit qu'il était appelé à enseigner, ne l'ont point rendu exclusif dans ses vues et dédaigneux envers les autres sciences. Il n'avait pas seulement un esprit plein de rectitude dans ses jugements, mais encore une rare compréhension des branches de la science qu'il ne lui était pas donné de cultiver d'une manière spéciale. Les nobles facultés de l'intelligence que Valère André a eues en partage acquièrent un nouveau prix aux yeux de la postérité par le contraste des préoccupations mesquines dont furent animés beaucoup de fonctionnaires de l'Université dans les temps qui ont suivi l'époque de ce savant. Valère André appela une saine érudition au secours de la science des lois; il fit entrer dans ses travaux un élément historique qui n'aurait jamais dû manquer à l'enseignement du droit, et il a sous ce rapport préludé à une réforme qu'on n'a pas voulu

(1) *Synopsis juris Canonici per Erotemata digesti et enucleati.* Ce livre, abrégé de droit canonique, fut réimprimé par A. Struvius à Jéna en 1675, et il eut encore deux autres éditions, l'une à Jéna, en 1709, et l'autre à Leipzig, en 1721.

prendre assez souvent en considération, mais qui aurait à diverses époques déterminé un progrès scientifique dans les écoles des Pays-Bas ; il a en outre combattu par son exemple la barbarie du langage et l'empire de la routine, et il a ainsi conquis une place d'honneur dans l'histoire des lettres latines.

Rien n'a contribué davantage à favoriser les travaux historiques de Valère André que la charge de bibliothécaire de l'Université *(Bibliothecæ præfectus)* qui lui fut confiée dans le cours de son long professorat : il a dû à l'organisation du premier fonds qui a composé la bibliothèque publique de Louvain la connaissance d'une foule de livres, indispensable à l'exécution de ses divers projets ; c'est grâce sans doute à cette position privilégiée qu'il fut à même de compléter et d'améliorer la seconde édition des deux ouvrages qu'il avait mis au jour avant la jouissance de sa nouvelle charge, la *Bibliotheca Belgica* et les *Fasti Academici*. C'est le 22 août 1636 qu'eut lieu l'ouverture de la bibliothèque créée pour le service de l'Université dans le bâtiment des Halles ; appelé à la surveiller et à la classer, Valère André songea bientôt à dresser un catalogue des livres qu'on y avait rassemblés et qui provenaient surtout de donations et de legs faits par des particuliers. L'*Histoire de la bibliothèque de Louvain* par M. P. Namur a fait connaître les circonstances de son érection (1) ; elle expose également les essais de classification qui sont dûs aux premiers curateurs, Fromond, Perez, Stockmans, Vernulœus, Ophemius, et qui montrent un système bibliographique encore imparfait d'après le catalogue imprimé par les soins de Valère André (2). Nous regardons comme plus digne d'intérêt le discours prononcé par le nouveau bibliothécaire devant l'Université assemblée le 1er octobre 1636, au moment de l'ouverture des cours (3).

(1) Tome II de l'*Hist. des bibliothèques publiques de Belgique*. Bruxelles, Muquardt, 1841, p. 11-15 (in-8°).

(2) La classification alors adoptée est reproduite, d'après la publication officielle que nous allons citer à l'instant, dans l'ouvrage de Mr Namur, p. 16-17, et dans les *Archives philosophiques* du baron de Reiffenberg, t. I, Louvain, 1827, p. 72 suiv.

(3) Ce discours ne fut imprimé qu'en 1639 à la suite du traité d'Erycius

Après avoir, selon l'usage reçu, énuméré les avantages attachés à la situation et au climat de Louvain, l'ordre des études adopté dès l'origine de l'Université, les célébrités qui l'ont illustrée dans la théologie et les autres sciences, Valère André appelle l'attention de son auditoire sur l'événement heureux qui va donner à l'enseignement plus de force et d'éclat : il représente la Bibliothèque nouvelle comme le bien commun de tous les membres de l'académie, et la compare à une sorte d'arsenal de toutes les sciences, « omnis sapientiæ velut armentarium quoddam. » Se demandant ensuite pourquoi l'Université a été dépourvue si longtemps d'un tel ornement, il en trouve la principale raison dans la jouissance des bibliothèques affectées aux nombreux colléges fondés tour à tour dans son sein, et son assertion à cet égard est justifiée à la fois par beaucoup d'autres documents et par le témoignage d'Erycius Puteanus, professeur et gouverneur du château de Louvain (1) Puis l'orateur fait part à l'assistance des efforts tentés par des hommes bien connus, Beyerlinck, J. Romanus, Jansénius, P. Stockmans, l'archevêque J. Boonen, pour hâter l'érection d'une bibliothèque publique, et il félicite l'autorité du choix d'un local servant auparavant de salle d'audience dans l'enceinte des Halles, qu'il appelle « l'*Athénée*, le temple de Minerve et des Muses. » Il consacre sa péroraison à des vœux pour l'agrandissement de l'œuvre commencée, et il fait un appel aux amis des lettres, pour qu'ils viennent en aide par des dons nouveaux à la bonne volonté des fondateurs; comme il a évoqué précédemment à l'appui de sa thèse les

Puteanus, intitulé : *Auspicia bibliothecæ publicæ Lovaniensis* (accedit CATALOGUS librorum primæ collectionis a CURATORIBUS ejusdem Bibliothecæ editus), Lovanii, typis Everardi de Witte, 4°.— « Le lieu commun que Puteanus a écrit sur les livres, » comme on a nommé spirituellement ses *Auspicia*, occupe 60 pages, et il est suivi de l'*Oratio auspicalis* de Valère André qui se compose de 18 pages, tandis qu'il en reste 110 pour le catalogue lui-même. Ces deux dernières pièces portent le titre nouveau de *Bibliothecæ publicæ Lovaniensis primordia*.

(1) *Auspicia*, etc., p. 19 : « Etenim urbis et opulentiæ Romanae simulacrum, si ingenia spectes, Lovanium est, undetriginta circiter florens Collegiis, florens Bibliothecis; cum sine Bibliotheca ne Collegium quidem subsistat. »

beaux siècles de la Grèce et de Rome qui virent s'élever d'immenses dépôts littéraires, il recourt en finissant à l'exemple des grands hommes des temps anciens et modernes, tels qu'Asinius Pollion, qui ont fait entrer leurs propres bibliothèques dans le domaine public; il conclut des pertes immenses que la science a faites dans les siècles de barbarie que l'union de tous les hommes puissants et intelligents doit avoir pour but de conserver les trésors de science et d'érudition encore cachés dans les collections de manuscrits ou bien multipliés par les procédés de l'imprimerie.

§ III.

VALÈRE ANDRÉ, ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHECA BELGICA.

Passant à l'application que Valère André a faite des moyens de travail que lui fournissait le séjour de Louvain, nous allons le voir échangeant le sujet, mais non la nature de ses recherches historiques dans la vie laborieuse qu'il n'a cessé de mener, se faisant tour à tour biographe des hommes illustres de la Belgique, et annaliste de l'Université.

C'est à Louvain, en 1623, que Valère André fit paraître la première édition de la *Bibliotheca Belgica*, dans laquelle il réunissait sous forme de dictionnaire et par ordre alphabétique une géographie nationale et une biographie des hommes célèbres du pays (1); il laissa s'écouler un intervalle de vingt ans avant d'en publier une seconde édition, plus étendue de la moitié que la première (2). Ce livre est bien connu sous la forme que lui a donnée, un siècle plus tard, J. F. Foppens, chanoine de Malines, en conservant le même titre,

(1) In qua BELGICÆ seu Germaniæ inferioris provinciæ urbesque, viri item in BELGIO vitâ scriptisque clari, et Librorum Nomenclatura. » — Lovanii, apud Henricum Hastenium, Urbis et Universitatis Typographum, MDCXXIII (p. 790. in-8°).

(2) « Duplo auctior, » dit Foppens. — Lovanii, typis Jacobi Zeghers, 1643, pp. 900, in-4°.

mais en puisant aux sources connues du même temps et en recourant à des documents manuscrits.

La première partie de l'ouvrage est une description géographique du *Belgium* (dans le sens étendu de cette dénomination) par duchés, comtés et seigneuries (1); en rapport avec cette division, chaque ville est l'objet d'une notice particulière. Une double table accompagne la partie biographique du travail de Valère André, dès la première édition; l'une qui renferme les noms de famille, est le complément du dictionnaire dont les notices sont rangées dans l'ordre des prénoms; l'autre est une statistique des villes et des provinces avec indication des grands hommes qu'elles ont produits. L'auteur avait, bien qu'avec des peines infinies, pris connaissance des œuvres principales des écrivains dont il parlait : c'est ainsi que son livre est devenu un répertoire de bibliographie, une histoire littéraire, en même temps qu'un recueil d'une autorité historique. Deux pièces mises en tête de la première édition, jettent le plus grand jour sur les idées qui ont guidé Valère André dans la réalisation de son plan : l'une qui est une dédicace du livre à des magistrats et des conseillers d'état, est consacrée à relever l'utilité des productions qui sont destinées à perpétuer le souvenir des grandes actions soit dans la vie civile, soit dans la carrière des armes. L'autre pièce, bien plus importante, est une adresse au Lecteur (Lectori benevolo et doctrinæ Belgicæ amanti), dans laquelle Valère André veut justifier son dessein. Parmi les auteurs des premiers siècles chrétiens, il cite S. Jérôme, Gennadius, Honorius, Isidore, Ildephonse, il choisit dans le moyen âge les noms de Sigebert de Gembloux et de Henri de Gand; dans des temps plus rapprochés, il trouve l'exemple de Jean Trithemius, abbé de Spanheim, et du cardinal Rob. Bellarmin; il doit ensuite faire mention de l'*Apparatus sacer* d'Antoine Possevin, et de la *Bibliotheca* de Conrad Gesner, répertoire universel des lettres et des sciences. Valère André énumère ensuite les recueils spéciaux consacrés dans tous les siècles à l'histoire

(1) Cette partie n'a pas été reproduite par le dernier éditeur de la *Bibliotheca Belgica*, sans doute à cause de la publication d'ouvrages spéciaux de géographie postérieurs à l'époque de V. André.

de l'une ou l'autre classe de savants. Il reconnaît que c'est dans la maison d'A. Miræus, qu'il en a pris le goût, quoique jeune encore, et qu'il a commencé à rassembler les matériaux de son recueil; mais il avoue qu'il doit à André Schott, dont il avait été assez longtemps le secrétaire, l'idée que d'autres vers le même temps l'ont aidé à réaliser (1). C'est en voyant s'accroître la matière de son livre qu'il lui vint l'idée de l'intituler *Bibliotheca Belgica* : le manuscrit était terminé dès l'an 1618, mais il passa entre diverses mains, quand l'auteur l'eut envoyé à Bruxelles pour en obtenir l'impression avec privilège, et il ne lui revint que cinq années après. Valère André déclare à la fin de son avertissement, qu'il a fait choix des plus distingués d'entre les écrivains du pays, mais qu'il n'a pu faire entrer dans son cadre tous ceux qui ont composé quelques écrits dans leur langue maternelle; il prévient encore le lecteur, qu'il a été très-bref en parlant des auteurs condamnés et de leurs ouvrages, quand ces auteurs n'ont pas été d'ailleurs des hommes éminents dans la république des lettres.

Parmi les livres que Valère André cite au nombre des sources, nous remarquons, outre les collections les plus connues et les *Bibliothèques* servant à l'histoire des ordres célèbres, une *Bibliotheca sacra* de J. Molanus, encore manuscrite, et un ensemble de notes rédigées par le même en 1575 *De Scriptoribus Belgii;* ces pièces lui avaient été communiquées par A. Schott avec beaucoup d'autres (2).

La *Bibliotheca Belgica* se terminait par un avis au lecteur sur l'usage qu'avaient les anciens auteurs de parler de leur propre vie : Valère André réclame le même privilège (3), avant de donner un

(1) « Primus vero mihi admodum adolescenti auctor operis hujus fuit ANDREAS SCHOTTUS, e Societ. Jesu, vir præstantissimus, cum illi ego a Manibus essem ac Studiis. »

(2) Ed. I, p. 96. Scriptorum Syllabus. Voir P. De Ram, Introduction à l'hist. de Louvain, par Molanus (pp. LXXXV-VII), tome I, 1861.

(3) Ibid., p. 752-53. « Quod exemplo D. Hieronymi, Gennadii, Honorii et Sigeberti Trithemius cœterique in hoc scripti genere sibi licitum putarunt, idem in hac Bibliotheca mihi quoque quasi φιλαύτῳ vitio verti non debet, ut a me scripta hactenus numerem, si quis forte vel id scire aveat, vel mea tanti

résumé de ses travaux personnels. On ne peut reprocher à notre historien d'avoir été trop peu modeste; il rapporte des faits accomplis, et finit par une promesse : « Pluraque in juris deinceps tractatione » meditatur, dum vivit valetque ».

Nous pourrions citer ici les vers de félicitation adressés à Valère André au moment où la *Bibliotheca Belgica* allait voir le jour; nous aimons mieux nous arrêter quelque peu à la querelle littéraire que l'apparition de ce livre lui a suscitée; il est aisé de reconnaître que le bon droit était de son côté, quand il fut accusé publiquement de rivalité et de plagiat par François Sweertius. L'ouvrage de ce dernier, intitulé *Athenæ Belgicæ* (1), n'a paru qu'en 1628, cinq ans après l'impression de la *Bibliothèque :* mais comme l'objet des deux livres était le même, l'auteur prétendait que Valère André lui avait dérobé son plan et l'avait prévenu avec intention; dans sa préface, il s'est plaint de ce qu'un autre lui a enlevé les fruits de son travail en violant les secrets de l'amitié (2), et il s'est justifié par avance de toute accusation de plagiat, en prétendant qu'il avait le droit de marcher dans la même voie où un autre était déjà entré. Valère André se crut blessé par cette prétention de Sweertius, et présenta dans sa seconde édition l'*Athenæ* de celui-ci comme une copie et un plagiat de sa *Bibliothéque* pour la majeure partie des notices. La plainte de Valère André semble en effet être assez fondée; le livre de Sweertius est en tout cas bien inférieur au sien, et, en supposant que le biographe anversois ait travaillé pendant de longues années d'une manière indépendante, on ne peut douter qu'il n'ait enrichi son travail d'un grand nombre de documents empruntés à son devancier. On acceptera

esse putet, ut cœteris accenseri debeant aut possint, quando et vivis eis hoc Doctorum Virorum Nomenclatore locum suum dedi. Atque hoc modo Colophonem libro meo imponam. »

(1) *Sive Nomenclator Inferioris Germaniæ Scriptorum.* (Antverpiæ, in-fol., typis Guil. a Tungris.)

(2) Ce débat n'aurait un véritable intérêt qu'à la condition de reproduire et de discuter les plaintes des deux parties. Voir les *Documents inédits* imprimés par P. C. Vander Meersch (*Messager des sciences historiques*, Gand, 1861, pp. 458-476.

sans doute volontiers le jugement du fameux polygraphe MORHOF qui s'exprime ainsi dans la section littéraire de son *Polyhistor* (1) : « Valerii Andreæ Desselii Bibliotheca cæteris omnibus in hoc genere » scriptoribus præferenda est, etsi in multis deficit; ac Franciscus » Swertius in *Athenis suis Belgicis*, quædam sibi subrepta queritur; » qui hoc suo libro de academiis et Bibliothecis Belgii agit. Sed » Valerii Andreæ liber multò accuratior est ». L'ouvrage de Valère André, dit un autre critique (2), « est le plus beau corps de *Bibliothèque* que nous ayons pour les écrivains des dix-sept provinces des Pays-Bas. Il est assez juste et assez judicieux, et quoiqu'on y remarque quelques omissions assez importantes, il paraît néanmoins qu'il y a apporté toute la diligence et toute l'exactitude dont il eût été capable. Il se trompe quelquefois non seulement sur les livres, mais encore sur les auteurs, et particulièrement à l'égard de ceux qui sont déguisés. Mais cela ne doit pas empêcher qu'on ne le considère comme un des meilleurs bibliothécaires que nous ayons ». Paquot, qui a pu comparer les œuvres de ses devanciers (*Fasti* man., tome I, fol. 519), blâme Valère André d'avoir transcrit souvent inexactement les titres des ouvrages cités dans sa *Bibliotheca*, ou de les avoir abrégés à sa guise. Il lui reproche d'avoir omis plus d'une fois des livres composés en français ou en flamand, et d'autres fois d'avoir traduit leur titre en latin, de manière à dérouter le lecteur sur leur langue originale. Enfin, il regrette que Valère André n'ait pas émis un jugement sur les meilleurs auteurs, afin qu'on les distinguât des médiocres.

Valère André avait préludé, jeune encore, à la composition de sa *Bibliotheca Belgica* par des recherches d'histoire littéraire : au moment de quitter Anvers, en 1611, il y avait fait paraître un recueil de portraits accompagné de courts éloges (3); dès 1607, il termina son *Catalogus Clarorum Hispaniæ Scriptorum*, imprimé à Mayence sous

(1) T. I, lib. I, cap. XVIII, de catalogorum scriptoribus, p. 36-37.

(2) Adrien BAILLET, *Jugements des Savants*, t. II, Ire partie.

(3) Imagines doctorum virorum e variis gentibus, Elogiis brevibus illustratæ.— Antverpiæ, apud Davidem Martinium, in-8°. — Portraits gravés sur bois en médaillons.

le nom de Valère André TAXANDER, in-4°. Mais il n'a plus cité ces deux volumes dans ses travaux postérieurs, comme s'il eût voulu les désavouer. Il est probable qu'il devait aux communications d'A. Schott, la plupart des matériaux du dernier ouvrage d'ailleurs très abrégé par sa forme, et qu'il résolut de n'en plus parler quand eut paru à Francfort en 1608 le travail complet de l'illustre jésuite, la *Bibliotheca Hispaniæ* (1) : le maître n'a pas cru devoir citer l'essai de son élève, sans doute parce que la première pensée d'une œuvre de ce genre lui appartenait, et que d'ailleurs sa propre publication avait été mise sous presse dès l'an 1603.

§ IV.

VALÈRE ANDRÉ, AUTEUR DES FASTI ACADEMICI.

Il nous reste à considérer en dernier lieu le travail dans lequel Valère André a mis son savoir historique au service de l'Université qui l'avait accueilli de bonne heure dans ses rangs : les *Fastes*, les *Annales* des études académiques de Louvain, FASTI ACADEMICI *Studii generalis Lovaniensis* (2). Ce n'était point le premier essai historique sur une institution qui comptait deux siècles d'existence à l'époque de Valère André. En 1627, Nic. Vernulæus, professeur d'éloquence à la faculté des arts, avait présenté un tableau des statuts de l'Université et rapporté les faits mémorables relatifs aux diverses parties de son enseignement ; mais l'*Academia Lovaniensis* (3) ne parut pas à Valère André réunir toutes les qualités qu'on était en droit d'attendre d'une

(1) *Seu de academicis et bibliothecis*, etc. 649 pp. en trois parties, in-4°. — La préface est signée : A. S. Peregrinus.

(2) « In quibus origo et institutio academiæ, Item Series Rectorum, cancellariorum, conservatorum in qualibet Facultate, Fundatorum et Benefactorum ejusdem Universitatis. » — Edente VALERIO ANDREA, Desselio, J. U. Doct. et Professore Regio. — Lovanii, apud Joannem Oliverium et Corn. Coenesteyn, 1635, 4° (230 p.).

(3) Lovanii, 4°, 1627. — Une seconde édition, revue par Chr. Van Langendonck, prof. d'histoire et de langue latine, fut imprimée en 1667 à Louvain (200 p. 4°).

histoire en quelque sorte officielle, et d'un autre côté le *Lovanium* de Juste-Lipse lui parut être une description trop spéciale de la ville universitaire et de ses monuments; il résolut donc de reprendre le même sujet en s'attachant davantage au mérite scientifique des membres de chaque faculté, et en faisant ressortir les différents genres d'illustration qu'ils avaient justement acquis. Valère André était préparé à cette tâche par ses premières études, et il put mettre d'autant mieux à profit les recherches naguère entreprises, qu'il avait eu dessein de compléter sa *Bibliothèque* par un livre nouveau qui en fût, pour ainsi dire, le couronnement (1). L'auteur des *Fastes Académiques* procède dans l'ordre suivant : après avoir raconté tous les faits et cité les principaux documents qui concernent l'érection de l'Université de Louvain au xve siècle, il explique son organisation intérieure en passant en revue ses dignités depuis la charge de Recteur jusqu'aux fonctions des officiers chargés de la surveillance; puis il donne un aperçu chronologique des promotions au doctorat dans les trois facultés de théologie, de droit et de médecine, et fait connaître les règlements de la faculté des arts et de ses quatre pédagogies; ensuite il résume l'histoire du collège des Trois-Langues et passe à celle des autres collèges dont il fait connaître les fondateurs et les bienfaiteurs. Le volume est terminé par les témoignages d'hommes célèbres dont les beaux vers latins attestent la prospérité de l'académie de Louvain; la première édition seule contient tout entier l'*Encomium* dû au poëte portugais André Resendius, et en outre, une pièce imprimée une seule fois par son auteur : le discours prononcé en 1626 dans l'église de Saint-Pierre par Valère André pendant une cérémonie commémorative de la fondation de l'Université (2). L'orateur prenant le style élégant et soutenu qui convient au panégyrique, caractérise les progrès rapides de l'œuvre commune

(1) « Itaque relictum mihi videbam adhuc spicilegium aliquod, quod BIBLIOTHECÆ nostræ BELGICÆ partem faceret, et velut mantissæ loco esset. » — *Origo hujus scriptionis*, p. 2.

(2) Cette pièce fort instructive intitulée : EUCHARISTICON *fundatoribus patronis et benefactoribus Universitatis Lovaniensis*, est insérée dans la première édition des *Fasti*, p. 205-17. Il n'en est que fait mention dans la seconde, p. 396.

[redacted]

des pontifes et des princes; il établit et confirme, par les aveux des illustres hôtes qui l'ont visitée, la célébrité conquise par l'Université de Louvain dès le premier siècle de son existence; il rapproche ensuite d'une manière très heureuse les noms des hommes qui ont accordé à l'Université le puissant secours de leur patronage, le pape Martin V et Jean IV, duc de Brabant, Eugène IV et Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, Paul II et Charles-le-Téméraire; à une série d'illustres pontifes, Sixte IV, Léon X, Adrien VI, il oppose une série de protecteurs couronnés, Maximilien, Philippe-le-Beau, Charles-Quint; il met en parallèle les brefs de Pie IV et de Grégoire XIII avec les édits du roi Philippe II, et il n'oublie pas de mentionner les nouvelles faveurs du pape Paul V, quand il a loué le dévouement et la juste fermeté de l'archiduc Albert. Valère André ajoute à ces rapprochements historiques l'éloge des collèges attachés à l'Université et des hommes les plus célèbres qui en sont sortis. En terminant, il rend grâces au Ciel des destinées heureuses qu'il a accordées à l'Université jusque dans les crises terribles excitées par l'hérésie; il bénit la mémoire de tous ses protecteurs, et il demande en son nom une égale bienveillance aux princes contemporains, au pape Urbain VIII, au roi d'Espagne, Philippe IV, à l'archiduchesse Isabelle et à tous les ordres de l'État.

Analyser les matières diverses qu'embrasse le livre de Valère André, ce serait entreprendre une histoire abrégée des deux premiers siècles de l'Université de Louvain : le baron de Reiffenberg n'en a donné qu'une esquisse sommaire, pleine d'esprit et de finesse, dans les quatre *Mémoires* qu'il insérait il y a un demi siècle dans le recueil de l'Académie royale de Bruxelles. En attendant qu'une œuvre vraiment nationale soit exécutée dans les proportions qu'elle comporte, on peut dire que les *Fasti Academici* n'ont rien perdu de leur prix; leur auteur qui était en possession d'une vaste et saine érudition a travaillé avec conscience, et il s'est empressé d'améliorer son œuvre dans une seconde édition à laquelle il a apporté lui-même tous ses soins (1). Non seulement il a étendu beaucoup les chapitres

(1) Fasti Academici, etc., *id est, origo et institutio*, etc. *Resque aliquot*

qu'il avait consacrés d'après son plan général à l'histoire de chaque collège; mais encore il a placé à la suite du corps de l'ouvrage un appendice concernant l'histoire externe de l'Université. Ne pouvant reprendre d'une manière complète et dans un ordre chronologique les événements qu'il avait eu occasion de mentionner plus d'une fois dans ses notices détachées sur les facultés et les collèges, il a rassemblé en autant de paragraphes les faits les plus remarquables et les plus curieux de chaque époque sous le titre de *Sylloge rerum aliquot memorabilium in et ab Universitate Lovaniensi gestarum* (1): par exemple la part prise par les représentants de l'Université au concile de Bâle, la fondation de l'académie de Douai, la publication des décrets du concile de Trente, les difficultés que l'Université a rencontrées à diverses reprises dans ses rapports extérieurs avec d'autres institutions. La seconde édition des *Fasti Academici* est encore aujourd'hui la plus répandue; Foppens nous apprend que l'on préparait de son temps une révision de cet ouvrage qui aurait porté le titre d'*Histoire de l'Université de Louvain*. Cette troisième édition n'a point paru; mais l'infatigable Paquot a laissé deux volumes grand in-folio d'annotations manuscrites sur les *Fasti* de Valère André, qui appartiennent à notre Bibliothèque royale et que plusieurs travailleurs ont de nos jours consultés avec grand fruit.

§ V.

MORT ET FUNÉRAILLES DE VALÈRE ANDRÉ.

Après l'examen des ouvrages les plus célèbres de Valère André, nous n'avons plus qu'à dire quelques mots des honneurs qui lui furent décernés comme une récompense de son mérite. Il fut trois fois revêtu de charges éminentes dans l'Université; il remplit du 22 décembre 1642 au 22 décembre 1643 les fonctions de *Dictateur;*

memorabiles ejusdem Universitatis. — Editio iterata accuratior, et altera parte auctior. Lovanii, apud Hieronymum Nempæum, 1650, 4° (408 p.).

(1) *Fasti*, ed. 1650, p. 333-96.

on désignait alors sous le nom de Dictator, le dignitaire chargé de composer et de dicter les lettres ou les pièces officielles expédiées au nom du corps académique, et chargé aussi de répondre aux lettres adressées à l'Université; les lettres rédigées par le *Dictateur* n'étaient envoyées qu'après avoir été lues en présence du Recteur et des membres délégués à cet effet, et une copie devait en être conservée dans les archives académiques. Valère André fut ensuite élu deux fois Recteur de l'Université, le 28 février 1644 et le même jour de l'an 1649; il eut, selon l'usage du temps, à remplir cette charge pour le terme d'un semestre, et il n'interrompit point jusque dans ses dernières années les devoirs de son laborieux professorat ou l'achèvement de ses doctes recherches. Il vivait entouré d'un respect universel, et il recevait sans cesse de nouveaux gages de la reconnaissance publique, quand la mort vint le surprendre à l'âge de soixante-sept ans, le 29 mars 1655; il était membre de l'Université depuis quarante-trois ans, et docteur en droit, ayant charge d'enseigner comme professeur royal depuis trente-quatre ans. Valère André fut enterré à Saint-Pierre, dans la chapelle de saint Charles Borromée, à côté de son épouse, Catherine Baecx, qu'il avait perdue quinze années auparavant; dans la même enceinte reposaient deux hommes célèbres qui avaient été ses collègues et ses émules, Erycius Puteanus, mort en 1646, et Nic. Vernulæus, mort en 1649.

Les funérailles de Valère André ne furent célébrées avec solennité dans l'église de Saint-Pierre, qu'une année environ après sa mort. Bernard Heimbach, professeur d'histoire (1), prononça dans cette circonstance une oraison funèbre qui fut imprimée à Louvain en 1656 (2), et dont l'épître dédicatoire à l'abbé de Tongerloo, Augustin Wichmans, est datée du 5 mars de la même année. On lisait dans le

(1) B. Heimbach, né dans les provinces rhénanes, à Zulpich, l'ancien Tolbiac, près de Bonn, succéda en 1649 à Nic. Vernulæus dans l'enseignement de l'histoire, et publia plusieurs traités historiques de son prédécesseur avec des additions.

(2) *Justa Valeriana seu laudatio funebris in Exequias* V. A., etc., typis Hieron. Nempæi, 4°.

Monitum ad Lectorem : « Justò tardius hæc justa in luce vides.......
» et quas ivimus exequias ultra anniversaria iêre. »

Peu d'années après, l'éditeur de l'*Academia Lovaniensis*, Chr. Van Langendonck, a inséré à la suite des notices de Vernulæus sur les philologues illustres un éloge de Valère André qui est complet et en même temps fort curieux par le ton recherché de la rhétorique néo-latine (1) : « Valere, inquit Plempius, vita est : et hic VALERIUS
» ANDREAS ut valuit vitam Academicis dedit, dum suis in Academicis
» Fastis eos vivere fecit. Vivat et hic in academia nostra immortalibus
» Fastis dignissimus Vir, qui suâ in Belgica Bibliotheca quoque
» scriptoribus literariam vitam contulit. Quin imò vivat, dùm I. U. D.
» et Professor Clarissimos Juris Interpretes pulcherrima restaura-
» tione, et luculentissimis notis reviviscere fecit. Hic ille Philologus
» est qui latinam suam Eloquentiam exquisitissimis scriptis testatam
» reliquit; quique hebræam suam suadam Trilingui in Auditorio
» Linguæ Sanctæ Professor quadraginta duos annos excoluit. »
Foppens est plus concis dans le double éloge qu'il dispense à la mémoire de Valère André, lorsqu'il l'appelle « Vir prisco morum
» candore et multiplicis doctrinæ laude suprà omnem laudem (2). »

Dans les écrits de Valère André, la langue latine est correcte, élégante sans recherche, savante sans obscurité. Il a su se garder de la concision et de la roideur, de l'emphase et de l'afféterie, défauts qui déparent le style des latinistes admirés de son temps. C'est ajouter à l'éloge d'un homme laborieux qui a exposé le fruit de ses veilles sur plus d'une matière, que de lui attribuer la convenance et la mesure dans l'expression.

(1) *Acad. Lovan.*, ed. 1667, p. 172.

(2) Un portrait habilement gravé, et plein d'expression, accompagne l'article sur V. André dans les exemplaires complets de la *Bibliothèque* de Foppens. — Il a été reproduit en lithographie au t. II de l'*Hist. des Bibliothèques* par M. Namur (1841).

APPENDICE AU CHAPITRE IV.

UN LEXIQUE HÉBREU

IMPRIMÉ A LOUVAIN EN 1615 PAR JOSEPH ABUDACNUS, DIT BARBATUS.

La rencontre d'un livre assez rare de philologie orientale a été pour nous l'occasion de rédiger la présente notice (1). Nous ne nous bornerons pas à examiner quelle est la valeur du travail de philologie hébraïque publié en Belgique par un étranger il y a plus de deux cents ans; nous rechercherons, par tous les moyens qui sont présentement à notre disposition, quel rôle a joué dans notre patrie l'auteur de cette publication, et s'il y a été chargé de quelque enseignement.

Le livre qui nous a mis dans la voie de ces recherches est un petit in-folio, composé de vingt-quatre feuillets sans pagination. C'est un lexique hébreu, dont la disposition en tableaux synoptiques est très originale, et auquel son auteur a cru devoir donner en conséquence le titre de miroir :

SPECULUM HEBRAICUM, *quo omnium omnino radicum hebræarum, præcipuorumque inde derivatorum significata, facili methodo est intueri.* — Auctore JOSEPHO BARBATO, Memphitico, linguarum orien-

(1) Publiée une première fois dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*. Gand, 1850, 2e livr., et ensuite dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, 1852, 16e ann., p. 234-50.

talium professore. — Lovanii, in officina typographica Gerardi Rivii. An. MDCXV. cum gratia et privilegio (1).

Le *Speculum hebraicum* de Josephus Barbatus n'est indiqué que dans très peu d'ouvrages d'érudition et de répertoires bibliographiques; il n'a obtenu aucune mention de Gesenius et de Hetzel dans leurs histoires de la langue hébraïque; il est simplement cité par le P. C. J. Imbonati, l'éditeur de la *Bibliotheca latino-hebræa* sortie des presses de la Propagande (2) : « Josephus Barbatus, Menephi- » ticus *(sic)*, typis evulgavit librum inscriptum : *Speculum hebrai-* » *cum*. Lovan. anno 1615. » Le titre du livre n'a pas trouvé place, plus que le nom de l'auteur, dans nos anciens ouvrages de bibliographie nationale : le livre lui-même manque sans doute à plusieurs de nos grandes bibliothèques (3).

L'arrangement du *Speculum* est fondé sur la forme trilitère des racines hébraïques qui servent de thèmes verbaux et qui créent régulièrement les mots dans toutes les parties du discours : de là un système de dictionnaire, consistant à présenter en un seul tableau toutes les racines commençant par la même lettre. Dans la colonne de droite de chaque tableau sont indiquées les lettres initiales d'une classe entière de racines et de dérivés; une ligne horizontale supérieure porte la série complète des lettres de l'alphabet, qui est encore répétée dans la dernière colonne verticale, à la gauche du même tableau. Veut-on trouver la signification d'une racine, on va de l'initiale à la seconde lettre de cette racine, indiquée à la marge supérieure,

(1) La gravure sur bois qui est placée au milieu du titre est la vignette que portent d'autres impressions du même temps (*) : la figure du Parnasse, du sommet duquel s'élance Pégase faisant jaillir une source d'eau, tandis que les Muses chantent assises au pied de la montagne que baigne une rivière; au bas de la vignette on lit la légende : *totum sic irrigat orbem*.

(2) De scriptoribus latinis qui contrà Judaeos vel de re hebraica utcumque scripsere, etc., p. 135, n° 511 (Romae, 1694, in-folio).

(3) Nous l'avons cherché en vain dans l'immense catalogue de la Bibliothèque Van Huthem.

(*) Gerardus Rivius (*Gerard* van *Rivieren*), qui imprimait à Louvain entre les années 1609 et 1634, demeurait a l'enseigue de Pégase; sa marque que nous décrivons ci-dessus ainsi que la légende latine étaient des allusions au nom de cet imprimeur.

[redacted]

et on en cherche la troisième lettre, la lettre finale, dans l'alphabet de la marge gauche. Le carré du tableau où se rencontrent les deux dernières lettres du radical en donne la traduction latine (1), et il en est de même pour les noms tirés de racines perdues ou non usitées dans la conjugaison. Les thèmes quadrilitères, qui ne rentrent pas dans les divisions régulières de chaque tableau, sont indiqués séparément, et ils sont de même traduits en latin.

La méthode appliquée par Joseph Barbatus dans ses tables synoptiques permet de rechercher avec facilité le sens de tous les vocables de la langue sainte : elle répond du moins à la destination d'un lexique manuel qui donne rapidement à ceux qui le feuillettent l'intelligence des textes bibliques (2).

*
* *

Commençons par établir sous quel rapport l'éditeur du *Speculum hebraicum* est connu dans le monde savant : Joseph Abudacnus, dit aussi Barbatus, était Égyptien de naissance ; s'il s'est nommé lui-même *Memphiticus*, c'est qu'il a sans doute désigné son endroit natal, la ville du Caire, par le nom ancien de Memphis, plus usité pour désigner la même contrée dans la langue des érudits. Son nom latin de Barbatus paraît être la traduction de son nom patronymique oriental : « *Père de la Barbe* » (3). Wolf nous apprend du reste qu'on avait fait bien des conjectures pour expliquer son nom (4). Quelles circonstances conduisirent Abudacnus en Europe, quels motifs l'amenèrent en Belgique ; de quelle durée fut son séjour dans ce pays, autant de points sur lesquels nous

(1) Le radical ABAL, pleurer, par exemple, se trouve traduit au point où se rencontrent dans les lignes du premier tableau *(aleph)* les consonnes *b (beth)* et *l (lamed)* : « Lugere vere, profectò. »

(2) Sans décider si notre grammairien a été guidé dans son travail par le plan d'un travail antérieur au sien, nous devons indiquer un essai entièrement semblable de dictionnaire hébreu sous la forme de tableaux, fait à la fin du XVIe siècle par un philologue allemand, Elias Hutter : il avait placé ses tableaux avec interprétation allemande des mots hébreux à la suite de son édition hébraïque de la Bible, publiée à Hambourg (1587, in-folio).

(3) Nouvelle biographie générale (Didot).

(4) *Bibliotheca Hebraica*, part. II, p. 549 : « In nomine ejus efferendo varii variis modis hallucinati sunt. »

manquons de renseignements positifs. Les seules données de quelque certitude sur ce personnage ont été recueillies par Joecher au milieu du siècle dernier (1), et ensuite par J. Ch. Adelung et d'autres savants allemands (2).

Joseph Abudacnus aurait enseigné la langue arabe à Oxford, et il y aurait composé un traité historique sur les Jacobites ou Coptes, chrétiens d'Égypte : ce travail rédigé en latin a été publié à Oxford en 1675, en un volume petit in-12 (pp. 73), dont un tirage in-4° fut fait probablement en même temps. La date de cette publication ne nous éclaire pas cependant sur l'époque de la résidence d'Abudacnus en Angleterre. On peut le ranger parmi ces Orientaux qui ont reçu bon accueil au sein des écoles européennes à cause de leur connaissance pratique de quelques langues; Abudacnus, chrétien Jacobite ou Monophysite, aura été invité à rédiger une courte histoire de ses compatriotes. Il y a lieu de croire que le manuscrit de notre auteur aura été publié par les soins du célèbre Thomas Marshall, recteur du collège de Lincoln, qui avait acquis une profonde connaissance du Copte (3). On trouve en effet annoncée dans la préface de l'histoire des Coptes (édit. d'Oxford), l'édition du nouveau Testament en langue copte, que la mort (1685) a empêché à Marshall de terminer, ainsi que des liturgies authentiques de l'Église d'Égypte dans la même langue (4).

Le petit livre d'Abudacnus sera devenu bientôt une rareté; deux éditions en furent faites dans la première partie du XVIII[e] siècle; la première, par les soins de Jean Henri de Seelen, avec quelques notes (Lubeck, 1733, pp. XXX-65 in-8°), la seconde, par les soins de Sigebert Haverkamp à Leyden, en 1740, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'éditeur (5). Haverkamp n'a pas connu, paraît-il, l'édition faite en Allemagne par

(1) *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*. Leipzig, 1750, part. I, p. 44.

(2) *Fortsetzung und Ergaenzungen, u. s. w.* Leipzig, 1784, t. I, p. 84.

(3) L'éditeur qui ne se nomme pas s'exprime en ces termes : « Cum ergò *Josephus Abudacnus* in ipso Cairo natus, vir quidem parvus litteratus, sed inculpatis moribus, et rerum in patria sui gestarum testis locuples, brevem commentarium de cultu et moribus popularium suorum *nuper* contexuerit : non abs re futurum judicavimus, si publica luce donaremus... »

(4) V. Et. QUATREMÈRE, *Recherches crit. et histor. sur la langue et la littérature de l'Egypte*, p. 62-65.

(5) HISTORIA JACOBITARUM, *seu Coptorum in Ægypto, Libia, Nubia, Æthiopia tota, et Cypri insulae parte habitantium*. opera Joseph ABUDACNI, seu Barbati. etc. Lugd. Bat., pp. 206, in-8°.

[redacted]

Seelen ; il n'entre dans aucun détail ni sur la personne et la vie de l'auteur étranger, ni sur les autorités que celui-ci a invoquées, bien que les notes critiques de Nicolaï soient conçues dans un esprit tout-à-fait protestant concernant les croyances et les usages d'une des anciennes Églises. Disons en passant que, si cette histoire des Coptes n'a pas joui d'un très grand crédit dans le domaine de l'érudition historique (1), il faut l'attribuer à la concurrence que lui ont faite des travaux plus considérables qui l'ont suivie de près, tels que l'histoire du siège d'Alexandrie, par le P. Vansleb, et l'histoire des patriarches Jacobites d'Alexandrie, par Eusèbe Renaudot.

La préface de l'édition donnée par Seelen renfermait quelques éclaircissements sur la vie d'Abudacnus : on y lit qu'après avoir professé à Oxford, il se rendit à Louvain, et que, d'après l'opinion de quelques-uns il y enseigna les langues orientales. Un peu plus tard, il serait entré dans la Compagnie de Jésus : mais l'époque de sa mort resterait inconnue.

En tirant parti de ces renseignements, si peu satisfaisants qu'ils soient, nous serions d'abord portés à conjecturer que Joseph Abudacnus est venu en Belgique avant de se rendre en Angleterre, et qu'il a fait plus tard un nouveau séjour dans notre pays. Vers 1615, il aurait habité une première fois la Belgique, ce que prouve la publication de son lexique ; il se serait fixé ensuite pour quelque temps à Oxford, et y aurait fait connaître l'état religieux de sa nation au point de vue de la communion orientale des Jacobites ou Monophysites. Devenu plus tard catholique, il aurait appartenu à l'Ordre des Jésuites et résidé dans quelqu'une des maisons de la province belge. Nous n'avons pu d'ailleurs trouver aucun éclaircissement sur ce fait dans les recueils bien connus de Ribadineira, Alegambe et Sotwel, consacrés aux écrivains de leur ordre.

Ce qui ferait admettre que le séjour d'Abudacnus en Belgique était le début de sa carrière dans les écoles d'Europe, c'est qu'il parle de lui-même, dans la préface du *Speculum*, comme d'un homme à peine connu *(imo vix notum)* ; s'adressant au Marquis et aux magistrats d'Anvers, à qui sa publication est dédiée, il les remercie d'une protection qu'il n'a pu encore mériter par des actes. Joseph Barbatus est appelé, dans le Privilège accordé au libraire, comme sur le titre même du livre, *Orientalium linguarum professor* ; mais il nous paraît probable ou que cette

(1) Cependant F. Bart a traduit ce traité en anglais : *The history of the Cophts under the dominion of the turk and abyssinian Emperors* (*London*, 1693), et C. J. Trommler l'a traduit en allemand ; *Abbildung der Jacobitischen oder Coptischen Kirche* (Jena, 1749, in-8°). Voir Mosheim dans ses *Dissertationes ad hist. eccles. pertin.* (t. II, p. 226).

qualité lui avait été conférée dans quelque ville d'étude, peut-être à Rome. D'après cela, J. Barbatus aurait été jugé digne d'une charge publique : l'exerça-t-il à Anvers même, le fait ne serait pas en lui-même invraisemblable ; mais on supposerait avec autant de raison qu'il ouvrit un cours dans quelque collège de Louvain, d'après les vues de personnes d'Anvers qui portaient intérêt à ce genre d'enseignement. On ne sait rien de plus positif sur les efforts et les succès du maître étranger qu'avait accueilli notre pays. Aucune mention n'est faite de sa personne, ni de son livre dans les deux ouvrages de Valère André, la *Bibliotheca Belgica* et les *Fasti Academici*.

On supposerait conformément à cette donnée que déjà J. Abudacnus avait pu mettre à profit et approfondir l'étude de l'arabe et d'autres idiomes : en déclarant qu'il a terminé promptement son lexique hébreu pour satisfaire au vœu de quiconque serait désireux d'étudier la langue sainte, il ose promettre de plus grands travaux à ceux qui aiment les langues arabe et syriaqne (1). Que J. Abudacnus ait consacré quelque temps à ces études spéciales, soit à Oxford, soit ailleurs, la chose est mise hors de doute, parce que l'on a conservé à la bibliothèque impériale de Vienne deux exemplaires d'un abrégé de grammaire arabe qu'il avait rédigé (2) : *Compendium grammaticæ arabicæ*, A. 1620.

Peu d'années après, il nous a été permis de compléter notre première note par des *Renseignements positifs sur les résidence de J. Barbatus en Belgique et sur les circonstances de son départ* (3). Ils sont tirés de pièces copiées parmi des comptes aux archives du Royaume et mises à notre disposition par l'abbé de Ridder, alors vicaire à Bruxelles.

Nous ne doutons plus que Joseph Barbatus n'ait pris le titre de professeur de langues orientales, parce qu'il avait été autorisé à enseigner ces langues à l'Université de Louvain ; mais nous savons aussi qu'il fit dès 1616 d'inutiles démarches pour étendre dans cette ville ses leçons de l'hébreu à d'autres langues orientales et pour publier des textes arabes à l'aide de caractères qu'il aurait fait fondre.

(1) « Quem quia nec temporis angustia maturescere, nec Sanctæ linguæ Studiosorum vota permittunt interire, ut ut est, in lucem profero : et tum Syriacæ tum Arabicæ linguæ amatoribus majora promitto. »

(2) D'après la première édition du travail de P. Lambecius : *Commentar. de august. bibliotheca caes. Vindobon. libri VIII* (t. I, p. 176). — L'auteur du *Compendium* est appelé par le bibliographe : « Linguæ sanctæ cæterarumque orientalium in Academia Lovaniensi prof. »

(3) Voir les *Analectes de l'Annuaire de Louvain*, 1865, 29e année, pages 350-359.

[redacted]

L'année suivante, il dut quitter Louvain et se diriger sur l'Allemagne avec un subside qui lui fut alloué par l'archiduc Albert sur la proposition de ses conseillers (200 florins — liasse 1288).

Les tentatives de Barbatus échouèrent pour plus d'un motif. La Faculté de théologie fut d'avis de lui retirer l'autorisation de professer en invoquant non seulement des désordres qu'il n'avait pu celer, ainsi que des doutes sur son orthodoxie, mais encore la non opportunité d'une nouvelle leçon d'hébreu qui fût inscrite au programme académique. L'abbé de Park, consulté sur cette question, déclara sans fondement toute allocation pour l'extension de l'enseignement des langues orientales, en présence des réclamations faites pour d'autres chaires, et allégua la peine que Barbatus aurait eue de réunir des auditeurs à Louvain (lettre du 21 octobre 1617 — liasse 494).

Éclairés par ces témoignages, les membres du conseil privé proposèrent au prince de congédier Barbatus et de le recommander à l'empereur d'Allemagne (novembre 1617). Maintenant qu'on sait dans quelles circonstances il a abandonné les Pays-Bas, on ne peut plus s'étonner que Valère André et les autres écrivains de son époque n'aient fait aucune mention ni de la courte apparition du linguiste étranger, ni même du lexique qu'il avait fait imprimer à Louvain.

La plupart de ses biographes admettent que Barbatus est entré vers la fin de sa vie dans l'ordre des jésuites. On supposerait à cet égard une méprise bien des fois répétée, provenant d'une fausse indication bibliographique, parce que les catalogues de la Compagnie de Jésus en plusieurs provinces (Angleterre, Autriche, Flandre, etc.) gardent le plus profond silence sur notre personnage (1).

(1) Voir la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, IVe série. Liège, 1858, pp. 2-5. — Voir ibid., l'art. de J.-B. Martignac, S. J. *Bibl.* 1re série, p. 482.

TABLE DES MATIÈRES.

—

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

[redacted]

Pages.

LIVRE II. XVIIe SIÈCLE.

Pages.

CHAPITRE IV.

Pages.

CHAPITRE IV.

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

Mémoire sur la vie d'Eugène Jacquet et sur ses travaux relatifs à l'histoire et aux langues de l'Orient. *Bruxelles*, 1856, grand in-4°.

Études sur les hymnes du Rig-Véda, etc. *Louvain*, J. B. Ansiau, 1842, 1 vol. in-8°.

Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda, avec le texte sanscrit et la traduction française des hymnes adressés à ces divinités. *Paris*, B. Duprat, 1847, 1 vol. in-8°.

Le dénouement de l'histoire de Râma, drame de Bhavabhoûti traduit du sanscrit avec introduction sur la vie et les œuvres de ce poète. *Bruxelles-Paris*, 1880, 1 vol. in-8°.

Les époques littéraires de l'Inde, études sur la poésie sanscrite. *Bruxelles-Paris*, 1885, 1 vol. in-8°.

L'Arménie chrétienne et sa littérature. *Louvain*, 1886, 1 volume in-8° (pp. VIII-404).

Étude sur Thomas de Medzoph et sur son histoire de l'Arménie au XV[e] siècle. *Paris*, imprimerie impériale, 1855, in-8.

Exposé des guerres de Tamerlan et de Schah-Rokh dans l'Asie occidentale, d'après la chronique arménienne inédite de Thomas de Medzoph. *Bruxelles*, Hayez, 1860, 1 vol. in-8°.